

**Autour du clivage et de phénomènes apparentés  
en français contemporain :  
Le cas des structures en *j'ai X qui***

Thèse présentée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Institut des Sciences du langage et de la communication

Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès Lettres

Par

**Virginie CONTI**

Sous la direction de

**Prof. Marie-José BÉGUELIN** (Université de Neuchâtel)

**Membres du jury :**

**Denis APOTHÉLOZ**, professeur, Université de Lorraine & ATILF

**Alain BERRENDONNER**, professeur honoraire, Université de Fribourg

**Thérèse JEANNERET**, professeure associée, directrice de l'École de français langue étrangère, Université de Lausanne

**Frédéric SABIO**, professeur, Aix-Marseille Université

**Louis de SAUSSURE**, professeur ordinaire, Université de Neuchâtel

Date de la soutenance : mercredi 28 juin 2017



## IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Marie-José Béguelin, directrice de thèse, professeure honoraire à l'Université de Neuchâtel ; M. Denis Apothéloz, professeur, Université de Lorraine & ATILF, Nancy ; M. Alain Berrendonner, professeur émérite, Université de Fribourg ; Mme Thérèse Jeanneret, professeure associée, directrice de l'Ecole de français langue étrangère, Université de Lausanne ; M. Frédéric Sabio, professeur, Aix-Marseille Université, Aix en Provence ; M. Louis de Saussure, professeur, Université de Neuchâtel autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Virginie Conti en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 28 juin 2017



Le doyen  
Hédi Dridi



## Résumé

Cette étude a pour premier objectif de décrire les énoncés en *J'AI X qui* du français contemporain (*j'ai ma feuille qui est tombée, tu as l'œil gauche qui est bien rouge*, etc.) d'un point de vue syntaxico-sémantique, à partir d'exemples authentiques issus de plusieurs recherches de corpus, dont une recherche automatique au moyen du logiciel TXM sur un corpus de français parlé d'environ 2,5 millions de mots.

Le premier chapitre propose un compte rendu des différentes descriptions existantes des structures en *J'AI X qui* dans la littérature linguistique, puis une synthèse des points consensuels et des points problématiques. Les trois chapitres suivants reviennent en détail, d'un point de vue théorique, sur les points jugés problématiques, en proposant un bilan critique autour des notions de *relative prédicative*, de *prédication seconde* et de *clivage* lorsque ces notions sont appliquées aux exemples en *J'AI X qui*. La dernière partie du travail expose les résultats de recherche et d'analyse du corpus. Le chapitre V présente la méthodologie de recherche et les résultats bruts, mais aussi les problèmes rencontrés ainsi qu'une discussion méthodologique de portée plus générale. Le chapitre VI expose les résultats de l'analyse syntaxico-sémantique : trois types de structures sont proposés, avec diverses solutions d'analyse. Le chapitre VII, enfin, discute certains des rendements discursifs de ces structures en *J'AI X qui*, toujours à partir d'exemples authentiques contextualisés.

## Mots clés

Clivage, clivée, corpus, discours, dispositif syntaxique, français parlé, prédication seconde, relative, relative prédicative, sémantique, syntaxe

## Abstract

The first purpose of this study is to describe *j'ai X qui* utterances in contemporary French (e.g. *j'ai ma feuille qui est tombée, tu as l'œil gauche qui est bien rouge*, etc.) on a syntactic and semantic level. Analyses are based on authentic utterances from several corpora, including results from research performed using TXM (open-source Textometry software) on a corpus of approximately 2.5 million words of spoken French.

Chapter I offers a report of existing descriptions of the *j'ai X qui* construction, and a synthesis of consensual and non-consensual points. Chapters II, III and IV go back over problematic points and discuss the concepts of relative clause with predicative function (*relative prédicative*), secondary predication (*prédication seconde*), and clefting (*clivage*) in relation to *j'ai X qui* utterances, mainly from a theoretical point of view. The results of the corpus research and analysis are then presented. Chapter V discusses the research method, the main results and the issues encountered during the project. Chapter VI provides results of syntactic and semantic analysis: it is suggested that examples can be divided into three types of structures, and descriptions are given for each of them. Chapter VII examines some of the discourse functions of *j'ai X qui* structures in French.

## Key words

Clefting, cleft sentence, corpus, discourse, 'dispositif syntaxique', relative clause, secondary predicate, semantics, spoken French, syntax



## Remerciements

Ma profonde reconnaissance va en premier lieu à Marie-José Béguelin, ma directrice de thèse. Tout au long de ce travail, j'ai eu la chance de bénéficier de ses réflexions, ses conseils et ses retours toujours constructifs, mais aussi de ses encouragements et de son soutien constant. Cette recherche doit beaucoup à ses enseignements, ses travaux scientifiques inspirants, sa vision critique exigeante. Je la remercie sincèrement pour la confiance qu'elle m'a accordée dès le début, et espère en avoir été à la hauteur.

Je remercie également Denis Apothéloz, Alain Berrendonner, Thérèse Jeanneret, Frédéric Sabio et Louis de Saussure d'avoir accepté de faire partie de mon jury ; j'en suis très honorée. Les échanges avec chacun-e au cours de la recherche, et leurs commentaires et suggestions durant le colloque de thèse ont contribué de façon significative à améliorer la qualité de ce travail (les défauts restent de mon fait, bien sûr).

Je tiens à exprimer encore toute ma gratitude à Louis de Saussure pour l'engagement d'une année qu'il a pu m'assurer, qui m'a permis de me consacrer à mes recherches ; ce fut un tournant décisif, qui a rendu possible l'aboutissement de ce travail. Je voudrais aussi remercier les membres de son équipe à ce moment, qui m'ont réservé un accueil chaleureux : Laura Baranzini, Nathanaël Draï, Cristina Grisot, Misha Müller, Thierry Raeber, Letizia Roellin et Fabienne Voirin.

Je remercie l'Université de Neuchâtel d'avoir financé, via la « Subvention égalité », un court séjour de recherche à l'ATILF destiné à compléter mon corpus, et les membres de l'ATILF pour leur accueil. En particulier, j'aimerais assurer Christophe Benzitoun de ma sincère reconnaissance pour l'aide qu'il m'a apportée à cette occasion et par la suite.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues de linguistique française, Mathieu Avanzi, Marine Borel, Gilles Corminboeuf, Frédéric Gachet, Alexander Guryev, Laure Anne Johnsen, Pascal Montchaud et Géraldine Zumwald Küster, pour leur disponibilité, leur sympathie, les discussions enrichissantes dont ils m'ont fait profiter et les exemples qu'ils m'ont fournis. Je remercie Olivia Filippini pour ses trouvailles bibliographiques, et Florence Waelchli pour son aide souriante. Mes collègues et supérieurs CIIP/IRDP ont tous été encourageants, je leur en suis collectivement mais très sincèrement reconnaissante, et j'adresse un merci particulier à Jean-François De Pietro, François Grin, Marinette Matthey et Nathalie Nazzari.

Enfin, cette aventure n'aurait pas été possible sans le soutien sans faille de ma famille et de mes amis. Ma très profonde gratitude va à mes parents et à mes sœurs, pour leur patience, leur écoute, leur présence. Mes amis ont eux aussi fait preuve d'une patience remarquable ; leur compréhension et leurs encouragements m'ont été infiniment précieux. Que tous soient remerciés ici, et qu'on me permette d'en nommer seulement quelques-uns, qui ont été tout particulièrement présents dans l'accompagnement de ce travail : Céline Bourquin Sachse, Géraldine Delley, Daniel Elmiger, Yan Greub, Serge Reubi, Mélanie Sandoz.



# Table des matières

---

TABLE DES MATIÈRES.....	5
LISTE DES ANNEXES .....	11
ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS D'ÉCRITURE.....	12
INTRODUCTION.....	13
1. Objectifs de l'étude .....	13
2. Méthode .....	14
3. Organisation du contenu .....	15
PARTIE 1. ÉTAT DE L'ART.....	17
CHAPITRE I. DESCRIPTIONS DE <i>J'AI X QUI</i> DANS LA LITTÉRATURE .....	19
1. <i>j'ai X qui</i> dans les ouvrages de description du français (grammaires, syntaxes) .....	19
2. <i>j'ai X qui</i> dans des études spécifiques.....	22
2.1. Description par recours au concept de relative prédicative .....	24
2.1.1. Rothenberg (1979) .....	24
2.1.1.1. Description syntaxique .....	24
2.1.1.2. Construction du type « Il a les cheveux qui tombent » : contraintes .....	25
2.1.1.3. Construction du type « J'ai mon aînée qui est enceinte » : contraintes .....	25
2.1.1.4. Deux constructions similaires.....	26
2.1.1.5. Conclusions sur les relatives prédicatives après <i>avoir</i> selon Rothenberg (1979) .....	26
2.1.2. Lagae & Rouget (1998) .....	27
2.1.2.1. Description syntaxico-sémantique.....	27
2.1.2.2. Contraintes distributionnelles / formes de la construction .....	27
2.1.2.3. Conclusions sur Lagae & Rouget (1998) .....	31
2.1.3. Lambrecht (1988, 2002) .....	31
2.1.3.1. La CPP, « Construction Phrastique Préférée » (Lambrecht 2008, 2010) .....	33
2.1.3.2. La CRP, « Construction Relative Présentative » (Lambrecht 2000, 2002) ...	37
2.1.3.2.1. Analyse syntaxique des CRP .....	37
2.1.3.2.2. Analyse sémantique des CRP .....	38
2.1.3.2.3. Analyse pragmatique des CRP .....	38
2.1.3.2.4. Description des CRP en <i>avoir</i> (Lambrecht 2002).....	40
2.1.3.3. Une forme de clivage à l'intérieur du type général 'CRP' .....	42
2.1.3.4. Conclusions sur l'analyse de Lambrecht .....	44
2.1.4. Furukawa (2005) .....	45
2.1.4.1. Structures bithématiques en [ <i>avoir</i> + SN + X] .....	46
2.1.4.1.1. Construction à <i>avoir</i> attributif (type (114)) : une <i>construction grammaticale</i> particulière .....	47
2.1.4.1.2. Les exemples avec relative (type (115)) : sous-détermination structurelle .....	50
2.1.4.1.3. Synthèse : les différentes constructions mises en évidence.....	52
2.1.4.2. Autre cas : relative après « <i>avoir</i> expérientiel » .....	53
2.1.4.3. Conclusions sur Furukawa (2005).....	54
2.2. Descriptions ne faisant pas appel au concept de relative prédicative .....	55
2.2.1. Blanche-Benveniste (1982) .....	55
2.2.1.1. La construction relative .....	55
2.2.1.2. Un cas de « fausse » subordination .....	56
2.2.1.3. Emplois similaires avec <i>il y a</i> .....	58
2.2.1.4. Conclusion sur Blanche-Benveniste (1982).....	58
2.2.2. Blanche-Benveniste & al. (1990).....	59
2.2.3. Blanche-Benveniste (2010a) .....	60

2.2.4.	Léard (1992).....	61
2.2.5.	Berrendonner (2008).....	62
<b>3.</b>	<b>Synthèse des acquis et des problèmes en suspens .....</b>	<b>63</b>
3.1.	Contraintes.....	64
3.1.1.	Contraintes sur le SN .....	64
3.1.2.	Type de prédicat.....	65
3.1.3.	Temps verbaux, et possibilité de négation du verbe <i>avoir</i> .....	65
3.1.4.	Conclusion .....	65
3.2.	Description syntaxico-sémantique .....	66
3.2.1.	Double prédication à pivot (DPP).....	66
3.2.2.	Complément de type <i>nexus</i> .....	67
3.2.3.	Clivage ou dispositif syntaxique.....	67
3.2.4.	Conclusion .....	68
3.3.	Description pragmatico-discursive.....	68

**PARTIE 2. CRITIQUE DE TROIS NOTIONS CADRES : RELATIVE PRÉDICATIVE, PRÉDICATION SECONDE, CLIVAGE.....69**

**OBJECTIFS VISÉS DANS LA PARTIE 2 DE CETTE ÉTUDE .....71**

**CHAPITRE II. AUTOUR DE LA PROPOSITION RELATIVE..... 73**

**1. La relative : les différents types généralement décrits.....73**

1.1.	Relatives déterminatives/restrictives <i>vs</i> explicatives/descriptives/appositives : fondements de l'opposition.....	74
1.2.	Relatives déterminatives/restrictives <i>vs</i> explicatives/descriptives/appositives : relevé de quelques points problématiques .....	75
1.3.	Les relatives narratives/continuatives/enchaînantes/de liaison .....	78
1.4.	Les relatives prédicatives/attributives/déictiques.....	80
1.4.1.	Un quatrième type .....	80
1.4.2.	Spécificités des relatives prédicatives qui suivent le verbe <i>avoir</i> .....	82

**2. Aspects informationnels .....85**

**3. Le pronom relatif .....86**

**4. Les relatives : synthèse des acquis et des problèmes soulevés .....88**

**CHAPITRE III. DU CÔTÉ DE LA PRÉDICATION SECONDE.....91**

**1. Le concept de prédication seconde ..... 91**

1.1.	Définitions et caractérisations générales .....	91
1.1.1.	Melis (1988) .....	91
1.1.2.	Cadiot & Furukawa (2000) .....	92
1.1.3.	Havu & Pierrard (2008a).....	93
1.1.4.	Evrard <i>et al.</i> (2009) .....	97
1.1.5.	Havu & Pierrard (2013, 2015).....	97
1.1.6.	Discussion.....	98
1.2.	Les constructions à attribut de l'objet (CAO).....	101
1.2.1.	Les CAO à prédicat second adjectival.....	102
1.2.1.1.	Les CAO avec un verbe de type <i>manger</i> (Tobback 2005) .....	103
1.2.1.2.	Les CAO avec un verbe de type <i>croire</i> (Tobback 2005) .....	103
1.2.1.3.	Des CAO avec le verbe <i>avoir</i> ?.....	104
1.2.1.4.	CAO du troisième type (avec <i>avoir</i> ) : Riegel (2006).....	105
1.2.1.4.1.	Les propositions attributives réduites (PAR) compléments d'un verbe recteur (Riegel 2006 : 39-42) .....	105
1.2.1.4.2.	L'élargissement d'un objet phrastique par une PAR (Riegel 2006 : 43-44).....	107
1.2.1.4.3.	Les PAR prédicats complexes (Riegel 2006 : 44-46).....	107
1.2.2.	Les constructions avec relative (prédicative/attributive).....	108
1.2.2.1.	Caractéristiques principales des relatives attributives .....	109
1.2.2.2.	Analyse syntaxico-sémantique de la construction .....	109

1.3. Conclusion sur les études portant sur la prédication seconde .....	112
<b>2. Le cas de la structure en <i>J'AI X qui</i> .....</b>	<b>112</b>
2.1. Statut du verbe <i>avoir</i> .....	113
2.1.1. Éléments de description sur le verbe <i>avoir</i> non possessif en français .....	113
2.1.1.1. <i>Avoir</i> possessif et <i>avoir</i> attributif : généralités .....	113
2.1.1.2. <i>Avoir</i> possessif et <i>avoir</i> attributif : Kupferman (2000, 2004) .....	114
2.1.1.3. <i>Avoir</i> verbe support : Riegel (2006, 2007).....	116
2.1.2. Le statut du verbe <i>avoir</i> chez les auteurs vus au chapitre II.....	117
2.1.2.1. Ouvrages généralistes.....	117
2.1.2.2. Rothenberg (1979).....	118
2.1.2.3. Lagae & Rouget (1998).....	118
2.1.2.4. Lambrecht (1988, 2000, 2002).....	118
2.1.2.5. Furukawa (1996, 2005) .....	122
2.2. Rapports entre les constituants (retour sur les descriptions du chapitre II).....	124
2.2.1. Double prédication à pivot (DPP).....	124
2.2.2. Prédicat complexe.....	125
2.3. Discussion, ouvertures.....	126
<b>CHAPITRE IV. DU CÔTÉ DU CLIVAGE ET DU DISPOSITIF SYNTAXIQUE.....</b>	<b>129</b>
<b>1. Clivage.....</b>	<b>130</b>
1.1. Le clivage : définitions et discussions .....	130
1.1.1. La clivée : définition générale.....	130
1.1.1.1. La clivée se distingue d'autres structures en <i>c'est... qui</i> .....	131
1.1.1.2. La syntaxe de la clivée.....	131
1.1.2. La clivée selon Léard (1992).....	132
1.1.2.1. Distinction des différents types d'emplois des formes en <i>c'est... qui</i> et en <i>il y a... qui</i> .....	132
1.1.2.2. La syntaxe de la clivée chez Léard (1992).....	134
1.1.3. La clivée selon Lambrecht (2004) .....	134
1.1.3.1. Aspects fonctionnels.....	135
1.1.3.1.1. Les clivées spécificatlonnelles.....	135
1.1.3.1.2. Les clivées présentatives et événementielles.....	136
1.1.3.2. Aspects syntaxiques et sémantiques .....	137
1.1.4. La clivée comme une forme de « dispositif syntaxique ».....	138
1.1.4.1. Séparation en deux parties (macro-syntaxe).....	138
1.1.4.2. Contraintes syntaxiques .....	139
1.1.4.3. Support de modalités .....	140
1.1.4.4. Statut du « verbe <i>c'est</i> » .....	140
1.1.4.5. Statut de l'élément <i>qu-</i> .....	141
1.2. Existe-t-il un clivage par <i>J'AI</i> ? .....	142
1.2.1. D'après les définitions de Léard (1992).....	142
1.2.1.1. Selon l'auteur.....	142
1.2.1.2. Discussion : peut-on conclure à un clivage en <i>J'AI... qui</i> d'après Léard (1992) ?.....	142
1.2.1.2.1. Extraction .....	143
1.2.1.2.2. Déplacement.....	143
1.2.1.3. Conclusion.....	146
1.2.2. D'après les définitions de Lambrecht (2004).....	146
1.2.2.1. Selon l'auteur.....	146
1.2.2.2. Discussion.....	146
1.2.2.3. Conclusion.....	147
1.2.3. Dans la syntaxe aixoise.....	147
1.2.3.1. Discussion : la structure en <i>J'AI X qui</i> est-elle un dispositif clivé ?.....	147
1.2.3.1.1. Séparation en deux parties.....	147
1.2.3.1.2. Contraintes syntaxiques .....	148
1.2.3.1.3. Support de modalités .....	148

1.2.3.1.4. Statut du « verbe <i>c'est</i> » – statut du verbe <i>J'AI</i> .....	149
1.2.3.1.5. Statut de l'élément <i>qu-</i> .....	150
1.2.3.2. Conclusion : la structure en <i>J'AI X qui</i> n'est pas un dispositif clivé.....	150
<b>2. Dispositif syntaxique .....</b>	<b>150</b>
2.1. Le dispositif syntaxique : définitions et discussions .....	151
2.1.1. Le dispositif clivé .....	152
2.1.2. Le dispositif pseudo-clivé.....	157
2.1.3. Le dispositif binarisé / à antéposition .....	159
2.1.4. Le(s) dispositif(s) en <i>il y a... qu-</i> .....	160
2.1.4.1. Le dispositif de restriction, en <i>il (n')y a que... qu-</i> .....	161
2.1.4.2. Un dispositif en <i>il y a... qui</i> ? .....	162
2.2. La structure en <i>J'AI X qui</i> est-elle un dispositif syntaxique ?.....	165
2.2.1. D'après la syntaxe aixoise .....	165
2.2.1.1. Pas d'adjonction possible de compléments de rectio	
(Blanche-Benveniste 1982).....	166
2.2.1.2. Libertés de conjugaison réduites (Blanche-Benveniste 1982) .....	167
2.2.2. Discussion, propositions .....	169
2.2.2.1. Organisation des éléments dépendant d'un verbe.....	169
2.2.2.1. Singularisation/focalisation de l'élément extrait.....	170
2.2.2.2. Auxiliaire de dispositif .....	171
2.3. Synthèse.....	171
 <i>PARTIE 3. ANALYSE DU CORPUS ÉTUDIÉ .....</i>	 <i>173</i>
<b>OBJECTIFS VISÉS DANS LA PARTIE 3 DE CETTE ÉTUDE.....</b>	<b>175</b>
<b>CHAPITRE V. CORPUS : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE,</b>	
<b>RÉSULTATS BRUTS, PROBLÈMES RENCONTRÉS .....</b>	<b>177</b>
<b>1. Sélection des formes pertinentes pour notre étude .....</b>	<b>177</b>
<b>2. Recherches effectuées.....</b>	<b>178</b>
2.1. Recherches 'manuelles' .....	178
2.1.1. Premières données.....	178
2.1.2. Données dues 'au hasard' .....	179
2.1.3. Premières recherches de corpus étendues.....	179
2.2. Recherches automatiques .....	180
2.2.1. Description des corpus .....	180
2.2.2. Recherches dans TXM et premiers résultats bruts.....	182
2.2.2.1. Recherches TXM dans le corpus « TESTORAL ».....	182
2.2.2.1.1. Recherches initiales dans « TESTORAL » .....	182
2.2.2.1.2. Affinement de la grammaire de recherche dans « TESTORAL ».....	184
2.2.2.1.3. Résultats bruts « TESTORAL » .....	186
2.2.2.2. Recherches TXM dans le corpus « OFROM ».....	186
2.2.3. Récapitulatif : requêtes effectuées, nombre de résultats obtenus.....	187
2.2.4. Classement des exemples.....	188
<b>3. Exploitation des résultats .....</b>	<b>191</b>
3.1. Problèmes rencontrés dans l'exploitation des résultats TXM .....	191
3.1.1. Rôle du contexte .....	191
3.1.2. Grande variété de formes, minorité de cas prototypiques .....	192
3.1.3. Rôle de la prosodie, accès à l'enregistrement .....	193
3.1.4. Conséquences des difficultés rencontrées.....	194
3.1.4.1. Des données accessibles : OFROM .....	195
3.1.4.2. Constitution de notre corpus de référence.....	195
3.2. Résultats retenus : récapitulatif .....	196
3.2.1. Résultats TESTORAL .....	196
3.2.2. Résultats OFROM.....	197
3.2.3. Autres exemples .....	197

3.2.4.	Annexes les plus pertinentes pour le lecteur .....	198
3.3.	Discussion : avantages et coûts des recherches expertes sur grand corpus .....	198
3.3.1.	Avantages principaux : temps de recherche diminué, nombre d'exemples significativement augmenté .....	198
3.3.2.	Problèmes relevés ici .....	198
3.3.3.	Balance.....	199
3.4.	Remarques conclusives .....	199
3.5.	Notes sur l'utilisation et le marquage des exemples dans les analyses.....	200
<b>CHAPITRE VI.</b>	<b>ANALYSE SYNTAXICO-SÉMANTIQUE .....</b>	<b>201</b>
<b>1.</b>	<b>Double prédication à pivot, relative prédicative.....</b>	<b>202</b>
1.1.	Quelques cas exemplaires .....	202
1.2.	De nombreux cas ambigus .....	205
1.2.1.	Prédicative ou adjectivé ?.....	205
1.2.2.	Indices d'achèvement de la structure [ <i>J'AI</i> – SN].....	206
1.3.	Conclusion .....	208
<b>2.</b>	<b>Construction en <i>J'AI X qui</i> avec lexique de possession inaliénable (p.i.) .....</b>	<b>209</b>
2.1.	Caractérisation .....	210
2.2.	Éléments d'analyse syntaxico-sémantique .....	211
<b>3.</b>	<b>Construction en <i>J'AI X qui</i> de type dispositif.....</b>	<b>212</b>
3.1.	Caractérisation.....	212
3.2.	Éléments d'analyse syntaxico-sémantique .....	215
<b>4.</b>	<b>Synthèse sur les trois types proposés.....</b>	<b>218</b>
4.1.	Relative prédicative.....	218
4.2.	Construction avec lexique de possession inaliénable .....	219
4.3.	Construction de type dispositif.....	219
<b>5.</b>	<b>Cas métanalytiques, ambigus ou problématiques.....</b>	<b>219</b>
5.1.	DPP, construction de type dispositif, ou autre ? .....	219
5.2.	Avec lexique de p.i. et déterminant possessif.....	221
5.3.	Ambiguïté générale de la structure.....	222
<b>6.</b>	<b>Conclusion sur l'analyse syntaxico-sémantique .....</b>	<b>223</b>
<b>CHAPITRE VII.</b>	<b>RENDEMENTS .....</b>	<b>225</b>
<b>1.</b>	<b>Aspects lexicaux et traits caractéristiques de la structure.....</b>	<b>225</b>
1.1.	Le SN.....	225
1.1.1.	Lexique libre .....	226
1.1.2.	Lexique relationnel .....	227
1.1.2.1.	N attendu .....	227
1.1.2.2.	Entité totalement nouvelle.....	228
1.2.	Le verbe <i>avoir</i> .....	230
1.2.1.	Aspects sémantiques.....	230
1.2.2.	Négation.....	235
<b>2.</b>	<b>Rendements discursifs.....</b>	<b>235</b>
2.1.	Fonction 'de base' : introduire une entité nouvelle .....	236
2.1.1.	Statut de l'entité introduite : toujours nouvelle ? .....	236
2.1.2.	Entité totalement nouvelle <i>vs</i> entité non active mais « hearer-old ».....	238
2.2.	Fonctions diverses / originales / .....	239
2.2.1.	Comme 'alternative' à <i>il y a</i> .....	239
2.2.2.	Organiser un discours long/complexe ('une chose après l'autre') .....	247
2.2.2.1.	Accumulation de relatives après un seul [ <i>J'AI</i> – SN].....	249
2.2.2.2.	Accumulation de structures en <i>avoir</i> dans un discours .....	252
2.2.3.	Maintien du même sujet.....	255
2.2.4.	Extensions : relative <i>vs</i> adjectif.....	257
<b>3.</b>	<b>Ouvertures, et conclusion au chapitre .....</b>	<b>259</b>
3.1.	Avant le verbe <i>dire</i> .....	260
3.2.	Alternance <i>qui</i> /clitique.....	260
3.3.	Avec <i>que</i> objet (ou autre relatif) .....	262

3.4. Conclusion .....	263
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>265</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>269</b>
1. Bibliographie générale.....	269
2. Bibliographie relative aux corpus oraux utilisés .....	277
2.1. OFROM.....	277
2.2. TESTORAL .....	277
<i>ANNEXES</i> .....	<i>279</i>

## Liste des annexes

---

Les annexes présentant les corpus utilisés et les résultats des recherches effectuées dans ces corpus sont trop étendues pour pouvoir figurer dans ce document : elles sont disponibles en version électronique uniquement, sur un CD joint.

<b>1</b>	<b>Synthèse des descriptions du chapitre I, point 2.1</b>	Fin du document
<b>2</b>	<b>Compléments au sujet des descriptions de Lambrecht</b>	Fin du document
2a	Les différents types de CRP selon Lambrecht (2002)	
2b	Les trois sous-types de CRP en <i>avoir</i> selon Lambrecht (2002)	
2c	Les clivées selon Lambrecht (2004)	
<b>3</b>	<b>Corpus : exemples dus au hasard</b>	CD joint
3a	Exemples oraux, recueillis à la volée	
3b	Exemples écrits (courriel, web, presse, littérature, etc.)	
<b>4</b>	<b>Description des corpus utilisés</b>	CD joint
4a	Description rapide de TESTORAL et OFROM /TXM	
4b	Présentation du corpus OFROM – Corpus oral de français de Suisse romande (Mathieu Avanzi & Marie-José Béguelin, octobre 2013)	
<b>5</b>	<b>Recherches TXM (TESTORAL + OFROM)</b>	CD joint
5a	Résultats TESTORAL et OFROM, codage de base	
5b	Classement des déterminants trouvés dans les 400 premiers exemples	
<b>6</b>	<b>Corpus OFROM</b>	CD joint
6a	Contexte large des exemples pertinents	
6b	Enregistrements sonores des exemples pertinents	
6c	Exemples pertinents, codage selon divers paramètres	
<b>7</b>	<b>Recherche ponctuelle : le syntagme <i>des amis</i></b>	CD joint
7a	Résultats de la recherche, avec codage	
7b	Exemples en sujet direct	
<b>8</b>	<b>Recherche ponctuelle : <i>J'AI X que</i></b>	CD joint
8a	Résultats bruts	
8b	Les quelques résultats pertinents	

## Abréviations et conventions d'écriture

---

* et #	<i>cf.</i> conventions d'écriture ci-dessous
BE	Banque d'exemples
CAO	Construction à attribut de l'objet
Clivée RF	Clivée à Relative Finale
Clivée RI	Clivée à Relative Initiale
CP2	Construction à prédicat second
CPP	Construction Phrastique Préférée
CRP	Construction Relative Présentative
CxG	<i>Construction Grammar</i>
DPP	Double prédication à pivot
GP	<i>Grammaire de la période</i> (=Groupe de Fribourg 2012)
PAC	Proposition attributive avec copule
PAR	Proposition attributive réduite
p.i.	Possession inaliénable
PSRR	Principe de la Séparation entre Référence et Relation
Préd2	Prédication seconde
RC	Relative Clause
SC	<i>Small clause</i>
SN	Syntagme nominal
SV	Syntagme verbal

\*\*\*

Quelques références bibliographiques apparaissent en notes de bas de page : il s'agit de textes cités par des auteurs traités, mais que nous n'avons pas nous-même consultés et que nous ne faisons donc pas figurer dans la bibliographie finale.

Nous utilisons les PETITES MAJUSCULES pour indiquer que la forme représentée vaut en fait pour un paradigme de formes : *J'AI* représente une forme conjuguée du verbe *avoir*, à n'importe quels temps, modes, personnes.

L'astérisque (\*) précédant un exemple indique que l'énoncé est jugé agrammatical. Le croisillon (#) marque que le sens de l'énoncé concerné n'est pas le même que celui de l'énoncé auquel il est comparé (mais l'énoncé n'est pas jugé agrammatical). Dans les exemples OFROM, le croisillon remplace un nom propre masqué pour des raisons d'anonymisation.

## Introduction

---

La structure à l'étude ici, simplifiée sous la notation *J'AI X qui*, est formée du verbe *avoir* conjugué à une forme personnelle suivi d'un SN et d'une séquence à forme de relative et constituant non pas une relative adjectivale mais un prédicat (elle est généralement appelée relative prédicative) :

[*J'AI* – SN – *qui* – SV<sub>préd.</sub>].

En voici quelques illustrations.

- (1) je commence à avoir les pieds qui sont mouillés (oral)
- (2) j'ai mon j'ai mon entorse qui se qui se réveille (oral)
- (3) j'ai mon article qui a été accepté dans une revue de médecine (oral)
- (4) j'ai un article qui va être publié aux Etats-Unis (oral)
- (5) j'ai une amie qui a appelé son fils Théodore Otto (oral)
- (6) j'ai deux étudiants qui préparent un séminaire pour la semaine prochaine ils ont l'air de toucher RIEN (oral)
- (7) bon **j'avais une une amie** |<sub>-</sub>| **qui** qui me disait bah je garde je garde des étiquettes |<sub>-</sub>| pis elle m'a montré deux trois trucs mais elle les avait comme ça un peu en vrac pis j'ai dit op/ c'est dommage parce que |<sub>-</sub>| ça serait plus joli présentable si c'était classé (OFRM, unine11-rsb)
- (8) c'est toujours la première semaine des vacances d'été |<sub>-</sub>| où on |<sub>-</sub>| on prie les enseignants de venir suivre des cours non obligatoires |<sub>-</sub>| étonnez-vous le canton de | # | c'est le seul canton |<sub>-</sub>| qui fait ce genre de choses |<sub>-</sub>| première semaine des vacances d'été **on a** |<sub>-</sub>| **entre trois cents et quatre cents personnes** |<sub>-</sub>| **qui** viennent suivre une semaine de cours **on a environ vingt-cinq trente cours** |<sub>-</sub>| **qui** se déroulent durant cette semaine euh des cours d'été (OFRM, unine12-ama)

### 1. Objectifs de l'étude

Le but premier de cette étude est de décrire cette structure du français contemporain et d'en préciser l'analyse syntaxico-sémantique ; nous présenterons également certains de ses rendements discursifs.

La structure en *J'AI X qui* est réputée se trouver surtout en français parlé, et pourtant les descriptions qui en existent dans la littérature linguistique s'inscrivent le plus souvent dans un cadre d'analyse utilisant des outils de la grammaire traditionnelle. Dans les études que nous avons recensées, deux grands concepts sont communément invoqués pour rendre compte de cette structure : la prédication seconde (accompagnée de la notion de relative prédicative) et le clivage. Cet ouvrage est l'occasion de proposer un bilan critique autour de ces deux concepts, du moins dans leur application à des structures telles que celle qui nous intéresse ici.

Un point problématique émergera au cours de nos discussions : les analyses en termes de prédication seconde révèlent une remarquable absence de recouvrement entre la structure syntaxique et la structure sémantique et informationnelle de ces énoncés en *J'AI X qui*. Nous insisterons sur ce point, qui n'est pas étudié par tous les auteurs ayant décrit la structure, et qui quand il l'est ne reçoit pas une explication satisfaisante à nos yeux.

Un autre aspect des descriptions ambiantes nous semble discutable : le postulat qu'il existe *une construction* en *J'AI X qui*, bien identifiée et dont l'extension ne fait pas problème. Cette

question est souvent totalement passée sous silence : certaines études décrivent les caractéristiques de *la* construction en *avoir* avec relative prédicative, parfois en proposant des contraintes qui s'appliqueraient à son emploi, mais sans avoir défini au préalable comment on reconnaît que l'on a affaire à une telle construction, comment on la circonscrit. De notre côté, nous avons été confrontée au problème de la délimitation de la (des ?) structure(s) tout au long de nos analyses, et nous estimerons donc pertinent de rendre compte de nos observations à ce sujet.

Ainsi, nous ne partirons pas de l'idée qu'il y aurait *une* construction en *J'AI X qui*, mais d'un corpus constitué d'énoncés ayant la forme *J'AI X qui* (cf. § 2 sur la méthode). On verra que des données nouvelles émergent ainsi, dont nous considérons qu'il faut tenir compte si l'on veut décrire la structure en question.

## 2. Méthode

Nous nous inscrivons pleinement dans une démarche empirique, fondée sur des données attestées. Nous ne récusons pas l'idée que l'intuition du linguiste puisse jouer un rôle dans une analyse linguistique, et sommes consciente que tout corpus, même de grande taille et même constitué avec le plus grand soin, est forcément une sélection et laisse obligatoirement de côté certains faits, mais nous soutenons qu'une étude qui vise à décrire un pan du système d'une langue doit reposer sur des données authentiques, et tenir compte des usages réels de locuteurs divers : c'est pour nous la meilleure façon d'aborder la variété des possibles, et d'étudier les phénomènes langagiers sans a priori.

Cette variété implique une certaine complexité, et il importe bien sûr de ne pas la nier, de ne pas mettre de côté les exemples problématiques : nous avons tenté de respecter au mieux ce principe au cours de nos analyses et dans la présentation de nos résultats. Le lecteur pourra en juger lui-même, et faire ses propres observations : nous fournissons l'intégralité de nos données dans les annexes à ce travail.

Les séquences en *J'AI X qui* sont communément jugées typiques de l'oral, et c'est à vrai dire assez naturellement que nous avons privilégié les données de français parlé. Ce choix correspond en plus à un positionnement théorique : nous pensons que, malgré le grand développement du domaine au cours des dernières décennies, la prise en compte des données de l'oral spontané dans les descriptions du français n'est pas encore réalisée de façon satisfaisante. Un des moyens d'y remédier est bien sûr de rassembler et d'étudier de telles données, et ce travail voudrait y contribuer.

L'essentiel de nos données est ainsi le résultat de recherches expertes dans des corpus de français parlé (cf. le paragraphe suivant), mais nous n'avons pas exclu les exemples authentiques provenant d'autres sources, orales ou écrites, et nos données finales sont donc hétérogènes (oral/écrit mais aussi diversité des genres de discours et dans les méthodes de recherche). Nous ne travaillons pas sur un 'corpus' au sens de l'analyse conversationnelle par exemple, ni même des *linguistiques de corpus*.<sup>1</sup> Nous emploierons ici le terme de corpus pour désigner à la fois (a) les grands ensembles de transcriptions auxquels nous avons eu accès (OFROM et TESTORAL, cf. chap. V) et (b) les bases de données que nous avons nous-même constituées, à partir de ces corpus ou d'autres sources. Dans cet emploi (b), le terme corpus renvoie donc simplement à un ensemble de faits linguistiques attestés, réunis

---

<sup>1</sup> Selon Cori & David (2008), après Rastier (2005), il est de toute façon difficile d'arriver à une définition unifiée de la notion de corpus dans le domaine francophone, car le champ concerné présente une certaine diversité : contrairement à ce qui s'est passé dans le domaine anglo-saxon, les *linguistiques de corpus* françaises ne se sont pas dès le départ constituées en un domaine de recherche unifié, elles présentent une certaine variété méthodologique, théorique, et dans la place qu'elles font au TAL.

et constitués en base de données en raison de leur pertinence pour notre objet d'étude. C'est l'ensemble de nos *exemples*, le matériau qui alimente nos analyses.

Nous avons notamment procédé à une recherche automatique des séquences en *J'AI X qui* dans un corpus de français parlé de plus de deux millions de mots, et obtenu près de 1500 résultats pertinents, qui devaient servir de base à des analyses à la fois qualitatives et quantitatives. Le traitement de ces exemples nous a toutefois confrontée à des problèmes que nous n'attendions pas, et dont nous donnons le détail ici au chapitre V. Nous proposons alors une réflexion sur les avantages et les inconvénients du travail sur grand corpus ; nous comparons les apports respectifs des recherches très automatisées et des recherches plus manuelles, et montrons ce que chaque type d'approche peut révéler que l'autre ne peut pas ; nous mettons en avant les critères que nous considérons finalement comme nécessaires pour la constitution de données valides, aptes à servir de base à une analyse linguistique dans le cadre d'une recherche empirique telle que celle-ci.

Le corpus d'exemples fourni, ainsi que la discussion méthodologique du chapitre V, constituent ainsi un apport de ce travail pour la recherche en linguistique française.

### 3. Organisation du contenu

Cet ouvrage est organisé en trois parties. La **première partie** rend compte des recherches portant spécifiquement sur la structure *J'AI X qui* que nous avons pu trouver dans la littérature linguistique : elles ne sont pas très nombreuses, et nous nous sommes donc appliquée à les présenter de manière détaillée, de façon à constituer un état de la question qui puisse servir de référence. Les paragraphes 1 et 2 de cet état de l'art ont simplement pour but de présenter les analyses des différents auteurs concernés, et nous intervenons donc très peu dans le cours de la présentation ; nous proposons en revanche, à la fin du chapitre (chap. I, § 3), une synthèse critique des diverses descriptions envisagées, permettant de problématiser les aspects qui sont à discuter selon nous.

Notre souhait était de mettre l'accent sur l'analyse syntaxico-sémantique de la structure en *J'AI X qui*, analyse souvent relativement négligée dans les études existantes. La **deuxième partie** de l'étude reste elle aussi plutôt théorique, mais constitue un bilan critique dans le domaine grâce à un examen approfondi des concepts généralement utilisés dans la littérature linguistique pour décrire ces structures : relative prédicative (chapitre II), prédication seconde (chapitre III) ; clivage (chapitre IV).

Ce n'est ainsi que dans la **troisième partie** que nous entrons dans la recherche empirique elle-même. Le chapitre V permet de rendre compte de la constitution du corpus à l'étude, à la fois dans ses aspects tout à fait pratiques et dans les questions méthodologiques et théoriques qu'elle a posées. Le chapitre VI expose les résultats de l'étude de notre corpus du point de vue de la description syntaxico-sémantique, en revenant sur les aspects théoriques vus dans les chapitres précédents mais en proposant de nouvelles perspectives d'analyse. Le chapitre VII met en lumière certains des rendements des énoncés en *J'AI X qui*. Il revient d'abord sur le lexique introduit en position de SN après le verbe *avoir*, et sur des aspects sémantiques du verbe *avoir* lui-même. Il discute ensuite les rendements discursifs que nous avons pu observer dans le corpus étudié.

Signalons qu'un exposé synthétique d'une page permet, au début de chacune des parties 2 et 3, d'annoncer quels sont les objectifs principaux visés dans la partie concernée.



## Partie 1. État de l'art

---



## Chapitre I. Descriptions de *j'ai X qui* dans la littérature

---

La construction sous rubrique est relativement peu décrite dans la littérature, du moins assez peu pour qu'il soit possible de synthétiser ici assez rigoureusement les quelques études disponibles portant spécifiquement sur elle, pour voir d'où notre propre recherche peut partir. Nous proposerons d'abord (§ 1) une synthèse des descriptions de quelques grammaires importantes qui mentionnent et discutent la construction, puis (§ 2) nous passerons à la synthèse des études spécifiques sur la question. Le § 3 propose un bilan des acquis et des problèmes, pour relever les points qui restent à traiter selon nous.

### 1. *j'ai X qui* dans les ouvrages de description du français (grammaires, syntaxes)

Le tour en *J'AI X qui* est généralement mentionné dans les plus grandes grammaires du français, ou dans les ouvrages visant une description syntaxique globale – ouvrages à vocation généraliste qui ne traitent donc évidemment pas cet objet en particulier. La description fournie dans toutes les grammaires<sup>2</sup> que nous avons pu consulter est de type *prédication seconde*.

Damourette & Pichon, à propos de l'exemple (1), parlent d'une *relative couvercle*, c'est-à-dire une relative qui joue le rôle d'un attribut du complément d'objet direct, et dont la particularité est d'être obligatoire. Il s'agit pour eux d'un exemple de double complément du verbe.

- (1) J'ai la main qui n'en peut plus (Damourette & Pichon 1911-1934 : §1339, exemple littéraire)

Chez Sandfeld (1936), plusieurs exemples avec la séquence *J'AI X qui* sont signalés dans le chapitre consacré aux *propositions relatives dépendantes attributs*, au paragraphe traitant des cas où « la proposition relative attribut [...] se rapport[e] au régime direct de la phrase » (1936 : 143). Le verbe principal n'est pas forcément le verbe *avoir*, mais l'auteur signale qu'un tel emploi des propositions relatives est particulièrement fréquent après ce verbe, et il cite plusieurs exemples attestés (1936 : 144) :

- (2) Il faudrait qu'elle s'entendît tutoyer par elle, l'avoir là, qui l'embrasserait<sup>3</sup> (Sandfeld 1936 : 144)  
 (3) non, pas aujourd'hui. J'ai Jenny qui m'attend au d'Harcourt (*Ibid.*)  
 (4) J'ai mon dernier, Gustave, un sacré petit tambour, qui prépare sa cinquième. (*Ibid.*)  
 (5) J'avais ma petite maison qui ne se louait pas. (*Ibid.*)  
 (6) J'ai mon fils Etienne et ma fille qui connaissent bien l'écriture. (*Ibid.*)  
 (7) Nous avons beaucoup de nos clients qui nous en ont parlé. (*Ibid.*)  
 (8) Moi, j'ai mon grand frère qui a toutes les décorations du monde entier. (*Ibid.*)

---

<sup>2</sup> Nous n'avons pas trouvé de description de la structure *J'AI X qui* dans Le Bidois & Le Bidois (1935-1938), Wagner & Pinchon (1962), ni, sauf erreur, dans Togeby (1983).

<sup>3</sup> Cet exemple représente pour nous un cas différent des exemples à l'étude, car la place de la prédication seconde est occupée par *là*, alors que la séquence en *qui* ne semble pas obligatoire (et est en l'occurrence isolée par une virgule).

- (9) Nous avons toujours un de nos livres qui venait de paraître. (*Ibid.*)

Il ajoute des exemples « où il s'agit de la description d'un état du corps » (*ibid.*) :

- (10) Ah ! J'ai le cœur qui bat. (*Ibid.*)  
 (11) J'ai le cœur qui défaille. (*Ibid.*)  
 (12) J'ai la paume de la main qui fourmille. (*Ibid.*)  
 (13) J'ai les jambes qui me rentrent dans le corps. (*Ibid.*)  
 (14) J'ai la peau qui pète. (*Ibid.*)  
 (15) Tu as le sang qui ne circule pas. (*Ibid.*)  
 (16) T'as le sang qui t'a descendu, à force d'avoir les pieds par terre ? (*Ibid.*)

Ces tours, dont il précise qu'ils « appartiennent surtout à la langue familière », s'analysent tous pour lui comme des constructions à *proposition relative attribut du complément du verbe* (1936 : 143).

*La Grammaire d'aujourd'hui* fournit un exemple en *J'AI X qui* dans la section traitant de la « Relative » : on parle simplement ici de *relative prédicative/attributive/déictique*, que l'on trouve « après les compléments d'objet de verbes de perception [...], ou de quelques autres verbes comme *montrer, trouver* ou *avoir* » (Arrivé & al. 1986 : 610).

- (17) j'ai ma femme qui m'attend (Arrivé & al. 1986 : 610)

Nous relevons que le dictionnaire *TLFi* ne donne pas d'éléments d'analyse syntaxique, mais mentionne le tour *J'AI X qui* en précisant à la fin de la section consacrée au verbe impersonnel *il y a* (figurant lui-même sous l'entrée du verbe *avoir*) que le « morphème de présentation » *il y a* peut alterner avec une forme conjuguée du verbe *avoir*.

Eriksson (1993 : 160) décrit plusieurs exemples en *J'AI X qui* :

- (18) Dieudonné, lui, en contraste, tout cireux, molasseux, a le visage *qui s'est allongé comme s'il était un chevalier à la triste figure* (Bodard) (Eriksson 1993 : 160)  
 (19) Aujourd'hui encore, quand je pense à Paulette adolescente, j'ai les dents *qui rincent* (Hougron) (*Ibid., sic*)  
 (20) Les six cents poussins ont le bec *qui ne coïncide pas, qui ne ferme pas*, ils crèvent tous de faim (Duras) (*Ibid.*)  
 (21) Mais dès que j'apercevais Lucia, j'avais les jambes coupées et les idées *qui filaient dans tous les sens* (Hougron) (*Ibid.*)

Il remarque alors que, « chose très curieuse, l'objet peut désigner une personne autre que celle désignée par le sujet ». Et pour lui « [c]ette construction est plus que les autres du domaine de la langue parlée » (Eriksson 1993 : 160).

- (22) “J'ai ma mère *qui me court après*” (Hougron) (Eriksson 1993 : 160)  
 (23) “J'ai un de mes amis *qui a vu s'enfuir le type qui a tué la sentinelle*” (Id.). (*Ibid.*)

On a selon lui affaire ici à un « objet nexuel direct » (1993 : 170) après *avoir*. Le SN est objet, et la relative « se rattache à [cet objet] en tant qu'attribut direct ».

La grammaire de Le Goffic mentionne un exemple de la construction dans le chapitre consacré aux *constructions transitives à plusieurs compléments* (Chapitre 9), dans le paragraphe intitulé « Le deuxième complément direct est une relative » (§ 202). Il s'agit donc d'une relative occupant la fonction de deuxième complément direct (1993 : 288).

- (24) J'ai mon frère qui m'attend. (Le Goffic 1993 : 289)

Il précise que ce type de relative est une construction courante, que l'on trouve après des verbes de perception ou des verbes « marquant l'existence ou la localisation » : *avoir, il y a*. À propos du tour en *il y a*, il précise d'une part qu'il « est complémentaire du tour *c'est X qui* », et d'autre part qu'il « permet de poser l'existence d'un terme, d'introduire (comme rhème par rapport à un 'thème zéro') un élément nouveau, qui va lui-même devenir thème » (cf. (25)). « Il permet [ainsi] d'éviter les débuts de phrase en *Un N.* » (1993 : 289)

- (25) Il y a un étudiant qui est venu me voir ce matin. Il m'a demandé... (Le Goffic 1993 : 289)

Par ailleurs (§ 201), Le Goffic note que les constructions à plusieurs compléments sont souvent ambiguës et peuvent faire l'objet d'une double analyse : l'adjectif de (26), par exemple, peut être interprété comme un attribut de l'objet, mais aussi, dans une lecture différente de toute la séquence, comme un simple adjectif épithète (1993 : 287).

- (26) Le magistrat a cru ce témoin digne de foi.

Ceci s'applique également à des constructions avec le verbe *avoir/il y a*, qui montrent « des exemples d'attribut au statut malaisé à préciser » (1993 : 288)<sup>4</sup> :

- (27) Marie a les yeux bleus (les mains sales, les doigts gelés) : *la relation n'est pas la même dans avoir des yeux bleus (adjectif épithète)*. (Le Goffic 1993 : 288)
- (28) Marie a de l'argent déposé à la banque (cf. *l'origine des temps composés*). (*Ibid.*)
- (29) Nous avons l'abbé Constantin comme aumônier (= *en tant que ; \*comme étant*). (*Ibid.*)
- (30) La France avait l'Italie comme alliée (*aussi pour alliée, voir §216*). (*Ibid.*)
- (31) Il y a des choses vraiment scandaleuses. (*Ibid.*)

*Le Bon Usage*, dans des exemples comme les trois suivants, décrit la séquence en *qui* comme une relative à fonction d'attribut de l'objet direct, en précisant que la relative fonctionne ici comme un équivalent de l'adjectif (attribut du complément d'objet), et que ce cas se trouve surtout dans la langue parlée familière.

- (32) J'ai la rate QUI SE DILATE. (Grevisse 2011 : §304,a)
- (33) J'ai ma voiture QUI NE MARCHE PLUS. (*Ibid.*, < *Robert méthodique*)
- (34) Elle a l'oreille QUI EST BOUCHÉE. (Grevisse 2011 : §1113,2°)

La grammaire de Riegel *et al.* donne plusieurs exemples en *J'AI X qui*, et les considère comme contenant un des quatre types de relative prédicative (cf. II.1.3 *infra*) : ici, la relative suit « une construction particulière du verbe *avoir*, où celui-ci est en fait une sorte de présentatif (très proche de *il y a*) avec cette nuance qu'il implique un rapport particulier entre le sujet et l'objet du verbe *avoir* » (2009 : 820). Tous les exemples donnés sont reproduits ci-dessous.

- (35) Il a un genou qui lui fait mal.  
Il a une dent que je crois cariée.  
J'ai mon fils qui part au service militaire.  
Vous avez, Monsieur, un certain Monsieur de Pourceaugnac qui doit épouser votre fille. (Molière)  
J'ai la guitare qui me démange (Yves Duteil) / ? Je n'ai pas la guitare qui me démange / \*J'ai la guitare qui ne me démange pas. (Riegel *et al.* 2009 : 820)

<sup>4</sup> Nous reviendrons sur cette question notamment au chapitre III.

Les auteurs précisent encore que ces énoncés « se présentent comme la réponse à la question *Qu'est-ce qu'il a / qu'est-ce que vous avez ?* qui admettrait également une réponse comme *J'ai que je suis fatigué – J'ai que mon genou me fait mal.* »

Wilmet (2010) donne deux exemples en *J'AI X qui* dans le chapitre traitant des relatives (ou « sous-phrases enchâssées pronominales », § 3.1.2 du chapitre 3, « La phrase complexe »).

- (36) Marie a les yeux BLEUS/Marie a les yeux QUI SONT BLEUS  
 Marie a les yeux ROUGES/QUI SONT ROUGES (2010 : 646)
- (37) Pardonnez-moi, j'ai ma femme qui m'attend (2010 : 647)

Tous les deux sont considérés comme contenant une *relative prédicative*<sup>5</sup>. À propos de (36), l'auteur précise que le doublet « convient mieux aux circonstances sortant de l'ordinaire » (2010 : 646), c'est-à-dire les cas où *les yeux* sont *rouges*. Au sujet de (37), il note qu'il constitue l'un des cas dans lesquels la relative peut plus difficilement se prêter à une double lecture<sup>6</sup> : une lecture déterminative de l'exemple est moins probable, même si elle n'est pas totalement exclue selon lui (l'exemple « accepterait une déterminative d'interprétation 'j'ai chez moi une Pénélope' », 2010 : 647)<sup>7</sup>.

Enfin, la deuxième version, revue et augmentée, du *Référentiel* de Van Raemdonck (2016) traite quelques exemples en *J'AI* et en donne une description entièrement inédite. L'auteur propose de voir là une *voix*, qu'il nomme *voix personnelle*. Dans cette *voix*, « on prend comme thème la personne ou l'objet avec laquelle/lequel le thème du procès rendu par un groupe prédicatif [...] est mis en relation » (2016 : 131). Cette *voix* se construit ainsi au moyen du verbe *avoir* suivi d'un groupe prédicatif, et les exemples donnés contiennent un adjectif ou une relative.

- (38) Pierre a les yeux bleus (les yeux de Pierre sont bleus) ; Tu as la porte de ta voiture qui est ouverte (La porte de ta voiture est ouverte) ; J'ai mon frère qui revient de vacances (Mon frère revient de vacances) ; [...] (2016 : 131)

À part pour ce qui concerne cette dernière interprétation, isolée, les grammaires concernées s'accordent ainsi, malgré quelques différences terminologiques, sur une description du tour *J'AI X qui* en termes de prédication seconde du type prédicat de l'objet : le SN complément de *avoir* est suivi d'une relative prédicative qui forme un attribut de ce complément.

## 2. *j'ai X qui* dans des études spécifiques

Nous avons trouvé cinq études (ou parties d'étude) portant spécifiquement sur la construction en *J'AI X qui* :

- Rothenberg (1979), dans un long article sur deux formes particulières de relatives (« prédicatives » et « attributives », selon sa terminologie), consacre quelques pages à la description et la caractérisation d'exemples en *J'AI X qui* ;

<sup>5</sup> Wilmet classe l'ensemble des relatives dans deux catégories seulement : elles « se subdivisent en *déterminatives* (l'antécédent forme avec elles un GN) et en *prédicatives* (l'antécédent reçoit d'elles une apposition) » (2010 : 643) ; cf. II.1 ici.

<sup>6</sup> Selon Wilmet, la grande majorité des relatives peut fonctionner comme déterminative ou comme prédicative, il s'agit de *fonctionnements* ou d'*interprétations* dépendant du contexte dans lequel on les rencontre ; cf. II.1.

<sup>7</sup> Une interprétation déterminative nous semble véritablement difficile à considérer dans un tel exemple, comme dans beaucoup des exemples de ce type, qui pourrait justement constituer un cas dans lequel la double interprétation (prédicative/attributive ou déterminative) n'est pas possible.

- Blanche-Benveniste (1982), dans un article qui vise à remettre en question la notion de *subordination* pour plusieurs constructions généralement considérées comme subordonnées, consacre également quelques pages à une discussion d'exemples de la construction en *J'AI X qui* ;
- Lagae & Rouget discutent dans leur article de (1998) la notion de relative « prédicative », et observent de près, en particulier, le comportement des relatives prédicatives après *avoir*, comparant les formes avec *avoir* personnel et les formes avec *il y a* ; elles citent certains éléments de l'étude de Rothenberg et certains éléments de l'étude de Blanche-Benveniste ;
- Lambrecht s'intéresse aux relatives prédicatives dans plusieurs de ses publications, proposant une description de ces dernières dans le cadre de la *Construction Grammar* ; il cite dans plusieurs publications les relatives prédicatives qui suivent le verbe *avoir*, et leur consacre entièrement deux articles : (1988) et (2002), prenant lui aussi en compte à la fois les formes avec *avoir* personnel et les formes avec *il y a* ; il cite l'étude de Blanche-Benveniste dans ses deux articles, et l'étude de Rothenberg dans celui de (2002) – il ne cite pas l'étude de Lagae & Rouget ;
- Furukawa consacre un chapitre entier de son ouvrage de (2005) à des constructions en *avoir*, du type *Elle a les yeux bleus*, *Elle a son mari malade*, *Elle a les yeux qui brillent*, et *Elle a son mari qui est malade* ; il cite Rothenberg (1979) dans sa bibliographie, ainsi que plusieurs publications de Lambrecht, mais il ne cite ni Blanche-Benveniste (1982) ni Lagae & Rouget (1998).

Les synthèses des contributions de Rothenberg, Lagae & Rouget, Lambrecht et Furukawa ont été regroupées dans une première section (2.1), car elles se rejoignent sur un point important : elles font toutes recours au concept de relative prédicative pour décrire la construction en question – même si par ailleurs elles mettent en œuvre des approches différentes, et pas toujours le même point de vue sur le mode d'intégration de la relative prédicative dans la proposition concernée.

La section 2.2 est plus hétéroclite : elle regroupe simplement les études qui ne mettent *pas* en avant la notion de relative prédicative. C'est le cas de l'étude de Blanche-Benveniste (1982), que nous présentons de façon détaillée, et que nous faisons suivre, dans la foulée, de présentations plus courtes des positions plus récentes de l'auteure sur la question – il ne s'agit plus là d'études spécifiques, mais d'éléments que nous avons tirés de différents ouvrages (généralistes) de Blanche-Benveniste (*et al.*, parfois). C'est également le cas de deux autres études qui ne portent pas spécifiquement sur la description d'exemples en *J'AI X qui* mais qui évoquent cette structure et en donnent des éléments d'analyse. La première est l'ouvrage de Léard (1992), qui évoque la construction en *J'AI X qui* dans le cadre d'une étude portant sur la construction parallèle *il y a... qui* ; la seconde est un article de Berrendonner (2008) portant sur plusieurs constructions du même genre. Ces deux dernières contributions, en particulier, donnent une interprétation qui se différencie nettement de celle des auteurs de la section 2.1, et elles permettront donc d'ouvrir la discussion.

Dans la suite de ce point 2, nous présentons les descriptions des auteurs cités avec leur terminologie et en prenant assez peu position au moment de l'exposé (sauf exceptions) : nous réservons généralement nos remarques personnelles pour la synthèse de chaque étude (« Conclusions sur... » ou « Discussion »). Beaucoup des éléments présentés feront encore l'objet d'une synthèse et d'une discussion détaillée au § 3 (« Synthèse des acquis et des problèmes en suspens »).

## 2.1. Description par recours au concept de relative prédicative

Rappelons que la description en termes de relative prédicative et de prédication seconde est celle qui est proposée le plus souvent pour décrire les exemples en *J'AI X qui* : de tels exemples sont d'ailleurs parfois cités dans des études portant sur d'autres formes de prédication seconde, et l'analyse par relative prédicative est alors généralement considérée comme valide par défaut, sans nécessité de démonstration.

En Annexe 1 figure un tableau synoptique reprenant l'essentiel des différentes descriptions présentées ci-dessous : le lecteur pourra s'y référer pour avoir une vision d'ensemble des positions développées par les auteurs concernés (§§ 2.1.1 à 2.1.4) sur les différents critères envisagés ici, avec quelques exemples pour chacun.

### 2.1.1. Rothenberg (1979)

Dans ce long article, Rothenberg (1979) étudie deux types particuliers de relatives :

- les « propositions relatives prédicatives », qui sont illustrées par des exemples du type *Il a les cheveux qui tombent* et *J'ai mon aînée qui est enceinte* ;
- les « propositions relatives attributives », illustrées par des exemples du type *Il est là qui pleure* ou *Marie le voit qui pleure*.

Nous nous bornerons ici à présenter la description qu'elle propose des relatives prédicatives, puis son classement des exemples pertinents.

#### 2.1.1.1. Description syntaxique

Dans le cas de la relative *prédicative*, donc après le verbe *avoir*, l'ensemble [SN + relative prédicative] est analysé par Rothenberg comme un *syntagme prédicatif*, selon l'appellation de Trubetzkoy, qui correspond au *nexus* de Jespersen, soit « un groupe de deux termes unis de telle façon que l'un soit le 'prédicat' de l'autre » (Rothenberg 1979 : 353).

« Le syntagme prédicatif se définit [...] par les liens de solidarité entre ses deux termes, par sa construction exocentrique<sup>8</sup> et l'impossibilité concomitante d'un de ses termes de représenter le syntagme. » (1979 : 354) Si aucun des deux termes ne peut représenter le syntagme, aucun des deux ne peut non plus être supprimé : la relative est obligatoire ici<sup>9</sup>.

Rothenberg décrit plus précisément le cas de la relative prédicative après le verbe *avoir* (« substantif en position postverbale directe après *avoir* », 1979 : 356-358)<sup>10</sup>, qu'elle divise d'abord en deux constructions distinctes, pour lesquelles elle présente un certain nombre d'exemples, ainsi qu'un ensemble de contraintes, que nous relevons ci-dessous.

<sup>8</sup> Sur ce point elle oppose le syntagme prédicatif au « syntagme déterminatif » (qui correspond à la « spécification » chez Frei), qui serait au contraire une construction endocentrique : un des termes peut être le représentant du syntagme, « car il fait partie de la même classe formelle que le groupe » (Rothenberg 1979 : 353).

<sup>9</sup> Cette caractéristique l'oppose aux relatives *attributives* (qui, elles, sont facultatives) examinées dans la seconde partie de l'article.

<sup>10</sup> Les exemples où ce syntagme prédicatif suit le verbe *avoir* ne forment qu'un cas particulier de syntagme prédicatif [SN + relative prédicative] : l'auteure en donne également d'autres exemples, en les classant selon les différentes fonctions qu'ils peuvent occuper. Les autres cas cités et rapidement décrits sont : sujet (*Son pantalon qu'il a remonté laisse admirer qu'il a des bottes.*) ; thème (*Deux jurys qui condamnent un homme, ça vous impressionne.*) ; complément déterminatif (*Degas, plein... de préjugés absurdes, et du plus absurde de tous, celui du laid qui serait beau.*) ; complément de manière (*Quatre hommes à plat ventre ou sur le dos, dégringolèrent presque à pic d'un névê [sic], les bras jetés, les mains qui tâtent.*) ; complément prépositionnel (*Le premier tableau marcha bien, sauf cette folle d'Adeline qui bougeait.*) ; apposition (*Je voyais dans les rangs les amis du malheureux Modi... les uns célèbres, les autres qui allaient l'être.*) ; prédicat (*Dans l'air, une balle qui sifflait.*). Cf. Rothenberg (1979 : 355-361) pour le détail de l'analyse.

Les exemples qu'elle donne sont tirés de Sandfeld (1936 : 139-159) ainsi que d'ouvrages littéraires du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 2.1.1.2. Construction du type « Il a les cheveux qui tombent » : contraintes

Rothenberg fournit d'abord une série d'exemples dans lesquels les référents des SN sont des parties du corps (« ou assimilés ») (1979 : 354) :

- (39) Il a *les cheveux qui tombent*.
- (40) Elle a *les mains qui sont sales*.
- (41) Tu as *le sang qui ne circule pas*.
- (42) J'ai *une dent qui me fait mal*.
- (43) Et il a *deux grosses larmes qui coulent sur ses joues tannées* (A. Daudet).

Tous ces exemples représentent « une construction spécifique, où l'antécédent est constitué par un terme désignant des parties du corps ou assimilés ». Outre la présence d'un N ayant pour référent une partie du corps, les contraintes pesant sur cette construction sont les suivantes :

- Le déterminant du SN est un article défini (singulier ou pluriel), ou un numéral si la totalité des parties du corps concernées n'est pas impliquée.
- « Le sujet est toujours ANIMÉ ; un INANIMÉ comme *la voiture* ou *l'avion*, par exemple, représente un type de réalité structurée, comparable, de ce point de vue, aux ANIMÉS : *Ma voiture a les freins qui ne marchent pas*. » (1979 : 356)
- Le pronom relatif est *qui*.
- Une négation peut porter sur le verbe de la relative.
- Les temps verbaux observés sont le présent et l'imparfait, mais un passé composé dans la relative lui paraît possible.

#### 2.1.1.3. Construction du type « J'ai mon aînée qui est enceinte » : contraintes

La « construction spécifique » avec partie du corps se trouve être, selon l'auteure, en distribution complémentaire<sup>11</sup> avec une autre construction dont les contraintes sont à première vue un peu différentes, construction du type *J'ai mon aînée qui est enceinte*. Elle propose d'autres exemples de cette seconde construction (1979 : 357) :

- (44) J'ai mon fils Etienne et ma fille qui connaissent bien l'écriture (< René Bazin, dans Sandfeld)
- (45) Nous avons toujours un de nos livres qui venait de paraître (< A. Daudet, dans Sandfeld)
- (46) ...non pas aujourd'hui. J'ai Jenny qui m'attend au d'Harcourt (< Audiberti, dans Sandfeld)
- (47) Nous avons beaucoup de nos clients qui nous en ont parlé (< Lavedan, dans Sandfeld)
- (48) J'avais ma petite maison qui ne se louait pas (< Zola, dans Sandfeld)

Elle précise que dans ce dernier exemple « *avoir* n'est pas l'équivalent lexical de *posséder* ». <sup>12</sup>  
Selon Rothenberg, voici les contraintes qui caractérisent cette construction :

<sup>11</sup> Elle précise que cette complémentarité est parallèle à celle qui existe pour les constructions des types *Il a les cheveux blonds* et *Il a son fils malade* (1979 : 357, nous soulignons).

<sup>12</sup> Cette précision, qui nous semble porter uniquement sur le dernier exemple, laisse supposer que dans les autres cas le verbe *avoir* est bien l'équivalent lexical de *posséder*, soit un verbe de plein statut indiquant la possession. L'auteur n'est toutefois pas explicite sur ce point.

- « Le sujet du verbe AVOIR désigne toujours un être ANIMÉ. »
- Il doit y avoir référence au sujet pour l'antécédent. « J'ai *ma femme (ma fille, mon amie) qui m'attend*, mais non pas \*J'ai *votre cousine qui m'attend*. Dans *J'ai Jenny qui m'attend* il y a référence implicite à une relation avec le sujet (ma femme, ma fille, quelqu'un à qui j'ai donné rendez-vous). » (1979 : 357)
- Le pronom relatif doit être *qui*.
- Le verbe de la relative peut dénoter une activité ou un état.
- Il peut y avoir une négation dans la relative ; en revanche il ne peut y avoir une négation qui porte sur le verbe *avoir*.
- Les temps verbaux possibles sont les suivants : présent ou imparfait dans les deux propositions (situation la plus fréquente) ; éventuellement passé composé dans la relative.

#### 2.1.1.4. Deux constructions similaires

Rothenberg relève que plusieurs des contraintes ci-dessus s'appliquent de façon semblable dans les deux constructions, et que même les deux contraintes qui sont différentes peuvent en fait être rapprochées : la contrainte imposant une « référence explicite ou implicite du prédéterminant de l'objet direct au sujet » dans la seconde construction peut être considérée comme remplie également dans la première, car « pour les parties du corps [cette référence] va de soi » (1979 : 357).

Finalement, les deux séries d'exemples ci-dessus ((39)-(43) et (44)-(48)) illustrent donc des constructions<sup>13</sup> qui ont une majorité de traits communs, et qui représentent un type : un cas de syntagme prédicatif dont le second élément est une relative (obligatoire), et dont la position est postverbale directe après *avoir*.

L'auteure précise encore une fois en conclusion de l'étude (1979 : 392), et en référence à la théorie de la valence de Tesnières, que la relative constitue un *complément obligatoire* du verbe *avoir*. Cet élément caractérise la construction, et la différencie de celles avec relative *attributive*, contenant un verbe de perception (*Marie le voit qui pleure*) ou le verbe *rencontrer* (*Je l'ai rencontré qui se promenait*, 1979 : 358), avec relative non obligatoire. Ces deux relatives, prédicative ou attributive, bien qu'elles soient souvent considérées comme similaires, représentent ainsi pour elle deux types différents. Un autre critère les oppose d'ailleurs, qui sera discuté dans la seconde partie de son étude : dans les attributives, « l'objet direct se trouve sous forme de pronom personnel conjoint [cf. *Marie le voit qui pleure*], ce qui est impossible » dans les prédicatives (Rothenberg 1979 : 370).

#### 2.1.1.5. Conclusions sur les relatives prédicatives après *avoir* selon Rothenberg (1979)

Rothenberg fait de la construction en *avoir* SN *qui* un type particulier, bien caractérisé. Nous relevons l'intérêt des diverses *contraintes* qu'elle met en évidence dans sa description, mais nous les confronterons à notre corpus : comme il est beaucoup plus vaste que le sien, certaines de ces contraintes seront remises en question (p. ex. la négation prétendument impossible du verbe *avoir*).

Nous relevons également le caractère explicite de son analyse du côté du mode de rattachement de la relative à l'ensemble de la construction (elle forme la seconde partie d'un *syntagme prédicatif*). L'idée de syntagme prédicatif, ou nexus (ou cf. aussi *small clause* /

---

<sup>13</sup> Rothenberg considère par ailleurs cette tournure en *J'AI* comme « plutôt familière » (dans les deux constructions vues ci-dessus), et suppose que son usage est en expansion.

*petite proposition*), sera discutée dans notre chapitre III, consacré au concept de prédication seconde et à son application à nos exemples. Le caractère *obligatoire* de la relative dans cette construction et l'idée que les relatives attributives s'opposent en cela aux prédicatives seront également discutés dans ce même chapitre III.

L'auteure est peu explicite, en revanche, sur le statut du verbe *avoir* dans la construction : elle précise pour un exemple seulement qu'il n'est pas « l'équivalent lexical de *posséder* », mais elle ne dit rien des autres cas (est-il là l'équivalent de *posséder*?). Ce point sera assez central dans nos analyses, d'où notre intérêt pour la question, et notre volonté de comprendre la position sur ce sujet des différents auteurs lus – celle de Rothenberg reste plutôt mystérieuse. Nous proposerons une discussion spécifique sur le statut d'*avoir* au chapitre III, § 2.1.

### 2.1.2. Lagae & Rouget (1998)

Lagae et Rouget consacrent leur article de 1998 aux « relatives dites “prédicatives”, qui dépendent du verbe *avoir* ou de *il y a* » (1998 : 313). Leur contribution propose à la fois une discussion théorique consacrée à la spécificité des relatives prédicatives<sup>14</sup>, et une description de nombreux exemples de corpus, permettant d'établir des contraintes distributionnelles liées aux différentes formes des constructions. À notre connaissance, il s'agit de la première étude sur *J'AI X qui* qui soit fondée sur l'analyse systématique d'un large corpus de français parlé.

#### 2.1.2.1. Description syntaxico-sémantique

Comme on l'a vu, Lagae & Rouget considèrent les exemples qu'elles étudient comme des illustrations de *relatives prédicatives* après *avoir* ou *il y a*. Elles s'accordent avec l'analyse de Rothenberg sur le caractère *obligatoire* de la relative prédicative, et sur l'impossibilité de pronominaliser le SN – contrairement à ce qui se passe avec les attributives, ou relatives « de perception »<sup>15</sup>. Elles ne thématisent pas le mode de rattachement au verbe *avoir* du SN et de la relative, on peut donc seulement supposer qu'elles considèrent le SN comme un c.o.d., et la relative comme un second complément du verbe. Elles rejettent explicitement l'analyse par *clivage* proposée par Léard (1992) pour certains exemples en *il y a*.<sup>16</sup>

Sur le statut du verbe *avoir*, elles donnent une indication d'ordre sémantique, en précisant que « les relatives prédicatives s'accompagnent d'une désémantisation du verbe principal » (1998 : 315) : elles citent Blanche-Benveniste (1982 : 95-96), qui avait proposé de ne pas considérer *avoir* comme ayant son sens de possession dans ces exemples, mais comme ayant un sens proche de « être affecté de ».

#### 2.1.2.2. Contraintes distributionnelles / formes de la construction

Les auteures fondent leur description sur l'analyse d'exemples tirés d'un corpus d'oral (650 000 mots) : 258 exemples en *avoir X qui* et 855 exemples en *il y a X qui*.

Elles mettent en évidence trois cas de figure, répondant chacun à des contraintes différentes :

<sup>14</sup> Nous présentons cette discussion au chapitre II (§ 1.4.2) *infra*.

<sup>15</sup> Le caractère non obligatoire des relatives de perception a cependant également été remis en question par certains auteurs, cf. ici III.1.2.2.

<sup>16</sup> Léard (1992) propose cette analyse par clivage également pour des exemples en *J'AI... qui*, cf. ci-dessous 2.2.4. Pour une discussion sur l'analyse par clivage, cf. le chapitre IV.1 ; sur l'analyse de Léard en particulier, cf. IV.1.1.2 et IV.1.2.1.

- construction avec *avoir* conjugué à toutes les personnes sauf la 2<sup>e</sup> du singulier ;
- construction avec *avoir* conjugué à la 2<sup>e</sup> personne du singulier ;
- construction avec *il y a*.

## 1) Contraintes sur les structures avec *avoir* « personnel » (sauf avec *tu*)

### 1a) Deuxième référence au sujet du verbe *avoir*

Selon les auteures, les exemples avec *avoir* conjugué à toutes les personnes sauf *tu* répondent à une contrainte particulière : il doit y avoir au moins une deuxième référence au sujet du verbe *avoir* dans le SN, ou éventuellement dans la relative. Dans le SN, la contrainte peut être remplie grâce à un N de partie du corps ou de parenté (ex. (49)-(51)), ou par la présence d'un déterminant possessif (ex. (52)). Dans la relative, il peut y avoir un pronom coréférent (ex. (53)-(55)), ou une référence plus large, comme « une localisation spatiale associée au sujet, marquée par exemple par le déictique *ici* ou certains verbes de mouvement comme *venir* » (ex. (56)-(57)). (1998 : 317)

- (49) l'hiver les gens viendront pour te dire (...) qu'ils ont le nez qui coule
- (50) j'avais ma tante qui cherchait justement une euh une employée
- (51) j'ai des parents qui me la gardent hein
- (52) j'avais mon bidon qui m'empêchait de dégrafer mon parachute
- (53) on a le monde du travail qui nous est ouvert
- (54) ils ont moins les magasins qui les attirent
- (55) moi j'ai un souvenir qui me revient
- (56) et puis on a des ruisseaux qui reviennent ici mais ils sont pollués
- (57) Thierry une fois il a eu une maman qui est venue pour son gamin

Elles proposent de comparer avec les exemples modifiés suivants, bien moins acceptables selon elles, parce qu'il n'y figure pas cette seconde référence au sujet de *avoir* (1998 : 318)<sup>17</sup> :

- (58) ?on a le monde du travail qui s'ouvre [cf. (53)]
- (59) ?ils ont les magasins qui ferment [cf. (54)]
- (60) \*ils ont les magasins qui nous attirent
- (61) ?il a eu une maman qui a chanté [cf. (57)]

Cette seconde référence est donc obligatoire pour elles, mais elle peut éventuellement être implicite (elles notent que Rothenberg 1979 avait fait la même observation). Dans (62), il existe « une relation quelconque entre le locuteur et Laura (sa femme, sa fille, son amie). En effet, cet énoncé ne peut s'utiliser si Laura est une voisine avec qui le locuteur n'a aucun contact. » (1998 : 318)

- (62) j'ai Laura qui est malade

### 1b) Temps verbaux

Les auteures évoquent une contrainte sur les temps verbaux : dans les exemples de leur corpus, *avoir* et le verbe de la relative sont soit au présent, soit à l'imparfait, soit dans un temps composé correspondant.

<sup>17</sup> Il nous semble qu'un contexte favorable pourrait rendre les exemples (58), (59) et (61) acceptables. Cette question de la coréférence au sujet d'*avoir*, déjà mentionnée par Rothenberg (1979), sera discutée dans notre chapitre VII.

### 1c) Contrainte sur le prédicat de la relative

Selon Lagae & Rouget, les auteurs ayant travaillé sur ce type de relatives constatent l'existence d'une contrainte sur le prédicat, mais sans s'accorder sur la nature exacte de cette contrainte (prédicat « évaluatif », « transitoire », « événementiel », etc.). L'idée est de parvenir à expliquer pourquoi (63) est acceptable, alors que (64) ne l'est pas.

- (63) j'ai la petite qui est fatiguée (*ibid.*)  
 (64) ?\*j'ai la petite qui est blonde (*ibid.*)<sup>18</sup>

Pour arriver à une explication générale, elles comparent le cas des relatives prédicatives à celui des « SN indéfinis spécifiques » en position de sujet, avec un renvoi à Kleiber (1987 : 34-44). Elles proposent de considérer que dans les deux cas le prédicat doit nécessairement être *spécifiant*.

### 1d) Négation du verbe avoir

Certains auteurs (Rothenberg 1979, Lambrecht 1986) affirment que la négation du verbe *avoir* n'apparaît jamais dans une structure avec SN défini. Lagae & Rouget relèvent plusieurs exemples, comme (65), allant à l'encontre de cette hypothèse (1998 : 319).

- (65) moi je n'ai pas mes enfants qui mangent à la cantine

Les exemples avec SN indéfini et négation du verbe *avoir* ne semblent pas poser de problèmes d'acceptabilité, mais sont peu nombreux dans leur corpus.

- (66) on n'avait jamais eu d'amis qui venaient à la maison

## 2) Contraintes sur les relatives prédicatives du type *tu as X qui*

Les auteures relèvent que, dans beaucoup des exemples où *avoir* est à la 2<sup>e</sup> personne<sup>19</sup>, le pronom « ne réfère pas à un interlocuteur déterminé » (1998 : 320).

Et les exemples en *tu* semblent répondre un peu différemment aux contraintes présentées ci-dessus.

### 2a) Il n'y a pas nécessairement de 2<sup>e</sup> référence au sujet du verbe *avoir*.

- (67) alors tu as l'Américain qui fait miaou  
 (68) toutes les années tu as des chiens euh qui sont tués euh par les sangliers

Dans les exemples des types (67) et (68), « le SN antécédent ou la relative ne contiennent [...] pas nécessairement de référence au sujet de *avoir* » (*ibid.*), au contraire de ce qui se passe dans les exemples de la première section (exemples en *je* ou *il*). Le SN est ainsi complètement libre dans le type de N et dans sa détermination (possessive ou non).

<sup>18</sup> Les auteures précisent qu'un tel énoncé n'est pas exclu dans l'absolu : en contexte, on peut proposer pour un exemple de ce type une interprétation de « clivée présupposante » : *Personne n'est blond dans la famille ? Si, j'ai la petite qui est blonde* (1998 : 318, note 7). Clivée présupposante et relative prédicative après *avoir* sont toutefois deux analyses différentes, d'où l'astérisque des auteures, qui devrait dès lors plutôt être un croisillon dans ce cas : il signifie que ce n'est pas une prédicative qui est alors illustrée. En fait, une lecture prédicative est possible pour cet exemple, cf. ici le commentaire à ce sujet dans la section critique portant sur les relatives prédicatives (chapitre II, § 1.4.2).

<sup>19</sup> Elles parlent soit de deuxième personne soit de forme en *tu*, et donnent en effet uniquement des exemples en *tu*, jamais en *vous* (il n'y a aucun commentaire explicite sur la présence ou non d'exemples en *vous* dans leur corpus).

2b) Les temps verbaux sont plus libres, et les configurations plus variées (p. ex. : *avoir* au présent indépendamment du temps du verbe de la relative<sup>20</sup>) :

(69) tu as des gens qui feront une infection urinaire

(70) tu as le gars qui regardait la table de montage seize

2c) En revanche, la contrainte sur le prédicat s'applique ici comme dans les exemples en *je/il* : « le prédicat de la relative doit être spécifiant ».

2d) Le verbe *avoir* peut s'accompagner d'une négation également quand le SN est défini, mais le phénomène paraît beaucoup moins fréquent que dans les structures à d'autres personnes que *tu* : elles n'en trouvent qu'un exemple dans leur corpus.

(71) et puis au moins à la surface [de la soupe] tu as *pas* les feuilles qui flottent (1998 : 321)

### 3) Les relatives prédicatives en *il y a*

Les formes en *il y a* semblent se rapprocher des formes en *tu as* : elles respectent les contraintes évoquées pratiquement de la même façon.

3a) Le SN est libre, ne doit pas fournir une deuxième référence au sujet d'*avoir*.

3b) Les temps verbaux semblent eux aussi assez libres, et peuvent différer entre le verbe *avoir* et le verbe de la relative (en particulier : « *il y a* peut [...] se trouver au présent quel que soit le contexte », 1998 : 321).

3c) « Le prédicat de la relative est toujours spécifiant. » (1998 : 322)<sup>21</sup>

3d) Ici, les auteures ne trouvent pas du tout d'exemples avec négation du verbe *avoir* et SN défini, ce qui correspond à la thèse de Léard (1992 : 37-38). Le cas ne paraît pas théoriquement impossible à Lagae & Rouget (mais à coup sûr selon elles, comme pour le type 2, moins fréquent que pour les formes du type 1).<sup>22</sup>

### Conclusions des auteures

Les auteures constatent ainsi que les structures avec relative prédicative après *avoir* ou *il y a* ont des propriétés communes, bien sûr, mais ne se comportent pas toutes de la même façon. Elles suggèrent de les opposer à partir de trois des critères discutés :

- présence ou absence d'une contrainte sur le SN (ou éventuellement la relative) ;
- différence de fréquence (et d'acceptabilité) des formes avec négation de *avoir* + SN défini ;
- présence ou absence d'une contrainte sur les temps verbaux.

<sup>20</sup> Elles relèvent que « ces faits ne sont pas sans rappeler le comportement du verbe *être* dans les clivées, car *c'est* y reste souvent invariable » (1998 : 320).

<sup>21</sup> Mais les auteurs relèvent que la contrainte sur le prédicat spécifiant ne s'applique pas à tous les cas en *il y a* : dans les exemples proches des pseudo-clivées (*il y a quelque chose qui est dangereux c'est qu'il n'y a pas de barrière*), le prédicat n'est pas obligatoirement spécifiant (1998 : 322).

<sup>22</sup> Elles proposent un exemple fabriqué à partir de l'occurrence en *tu as* donnée ci-dessus (*et puis au moins à la surface [de la soupe] tu as pas les feuilles qui flottent*) : *et puis au moins, à la surface, il y a pas les feuilles qui flottent*. Il leur semble que la présence de *au moins* est un élément facilitateur, l'acceptabilité des exemples n'étant pas très bonne sans cela (*?à la surface, tu as pas les feuilles qui flottent, ?à la surface, il y a pas les feuilles qui flottent*) (1998 : 323). Elles ne donnent pas plus de contexte à cet exemple, et il nous semble donc difficile de juger.

Le comportement de chacun des trois types par rapport à ces trois critères permet à Lagae & Rouget d'établir deux sous-ensembles de constructions : d'une part les formes en *tu as* et *il y a* ; de l'autre les formes en *j'ai/il a*.

Selon les auteures, le caractère plus libre des temps verbaux ainsi que l'absence de contrainte sur le SN dans les formes en *tu as* et *il y a* indiquent une désémantisation plus forte du verbe *avoir* ainsi qu'un état de grammaticalisation plus avancé de ces formes, par rapport aux formes en *j'ai/il a*.

### 2.1.2.3. Conclusions sur Lagae & Rouget (1998)

L'idée de caractériser les exemples au moyen de contraintes spécifiques était déjà présente chez Rothenberg, mais l'étude de Lagae & Rouget repose sur un nombre d'exemples beaucoup plus important (plusieurs centaines), et apporte donc de nouveaux éléments de description très intéressants. On remarquera que les oppositions établies ne sont pas les mêmes : alors que Rothenberg distinguait deux sous-types de constructions selon la catégorie du SN (type de déterminant + type de lexique), Lagae & Rouget opposent deux classes de constructions en fonction de la personne du verbe *avoir* – chez elles, en revanche, les exemples avec lexique de possession inaliénable et article défini ne forment pas un cas à part. Nous discuterons ces différentes oppositions, notamment au moment de décrire nos propres exemples de corpus (*cf.* chapitre VI).

L'analyse syntaxique est assez peu thématifiée ici, peut-être parce que ce n'est pas un sujet d'intérêt pour les auteures, ou peut-être parce qu'elles partent du principe que cette analyse n'est pas problématique. Nous supposons donc que, pour elles, le verbe *avoir* régit à la fois le SN et la relative prédicative ; *avoir* est explicitement considéré comme (plus ou moins) désémantisé, mais son statut n'est pas discuté plus avant. Par ailleurs, l'idée de clivage est rejetée, sans argumentation.

Enfin, signalons que les auteures soulignent les cas d'ambiguïté entre lecture adjectivale et lecture prédicative de la relative dans cette structure (du moins pour les cas en *il y a*, *cf.* II.1.4.2, exemple (52)) : c'est un point sur lequel nous reviendrons également.

### 2.1.3. Lambrecht (1988, 2002)

Lambrecht traite des constructions en *J'AI X qui* à la fois dans le cadre de publications sur les *constructions clivées*<sup>23</sup> et dans celui de publications sur les CRP, « constructions relatives présentatives »<sup>24</sup>. Les exemples pertinents de la construction en *J'AI X qui* sont tous présentés comme des cas de CRP, mais certains seulement sont également considérés comme des cas de construction clivée (tout cela sera développé ci-dessous).

L'auteur s'est intéressé dans de nombreuses publications à décrire des phénomènes propres au français parlé ; dans plusieurs de ces publications, il décrit des exemples en *J'AI X qui*, et il constitue ainsi une source importante pour notre propre étude. Son cadre d'analyse nous semble fort et cohérent, d'où l'intérêt de présenter d'abord le cadre théorique dans lequel il situe ses analyses : nous proposons ci-dessous (*cf.* ce qui suit, et le § 2.1.3.1) quelques éléments globaux sur sa démarche, avant de présenter (§ 2.1.3.2 et suivants) ses descriptions spécifiques des exemples en *J'AI X qui*.

<sup>23</sup> Nous présentons ci-dessous son étude des « presentational cleft constructions », soit les clivées avec *avoir*, d'après Lambrecht (1988). *Cf.* Lambrecht (2004) pour sa description des constructions clivées en général, qui sera présentée ici au chapitre IV (§ 1.1.3).

<sup>24</sup> Nous présentons ci-dessous, en détail, les CRP en *avoir* d'après Lambrecht (2002). Lambrecht (2000) traite principalement des CRP après verbe de perception.

Lambrecht situe ses analyses dans le modèle de la *Grammaire Constructionnelle (Construction Grammar, CxG)*<sup>25</sup>, dont l'unité de base pour l'analyse est la *construction grammaticale*, définie comme

un appariement entre forme et fonction dont les propriétés formelles et interprétatives ne se déduisent pas strictement d'autres propriétés de la grammaire (particulière ou universelle) et qui de ce fait demande sa propre description (Lambrecht 2008 : 247).

Il précise que, comme « la notion traditionnelle de phrase n'y a pas un statut théorique privilégié », la CxG « est en principe compatible avec des modèles basés sur une distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe (Berrendonner 1990, 2002 etc.) » (2008 : 248). La CxG est proche d'« autres théories génératives non transformationnelles » mais s'en distingue sur un principe très important : dans la CxG,

des informations généralement qualifiées de “pragmatiques” peuvent être directement associées, par convention grammaticale, avec des structures linguistiques spécifiques. Ces informations font donc partie du système des règles (c'est-à-dire des constructions) d'une langue (Lambrecht 2008 : 248).<sup>26</sup>

Dans cette approche, ce sont bien les phrases elles-mêmes (par opposition aux énoncés) qui ont une *structure informationnelle*, mettant en correspondance une forme syntaxique avec des paramètres pragmatiques<sup>27</sup> (et spécifiquement des paramètres liés à la « discourse pragmatics »<sup>28</sup>) :

les propositions en tant que représentations mentales de situations sont structurées pragmatiquement et [...] ce sont ces propositions pragmatiquement structurées qui sont traduites dans des structures lexicogrammaticales dans l'acte de communication. Il n'y a donc pas de phrase sans structure informationnelle. (Lambrecht 2004 : 22)

La structure informationnelle peut se manifester formellement au niveau de la prosodie, de certains marqueurs grammaticaux, de la forme de certains constituants syntaxiques, de la position de ces constituants dans l'énoncé, de la forme de certaines constructions grammaticales spécifiques, et de certains choix lexicaux. L'analyse de la structure informationnelle des énoncés va procéder par comparaison entre des énoncés qui sont sémantiquement équivalents mais qui divergent formellement et 'pragmatiquement', par

<sup>25</sup> Lambrecht renvoie notamment à cette définition de la CxG, fournie par Kay (1995) :

Construction Grammar (CxG) is a *non-modular, generative, non-derivational, monostratal, unification-based* grammatical approach, which aims at full coverage of the facts of any language under study without loss of *linguistic generalizations*, within and across languages. (Kay, P., « Construction Grammar », in J. Blommaert (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam : Benjamins, 1995. (Réimprimé in Paul Kay, 1997, *Words and the Grammar of Context*, Stanford, CSLI, pp. 123-132.))

<sup>26</sup> Cf. Lambrecht (2008 : 248-251) pour une illustration de l'analyse par la CxG d'une construction 'relative' particulière à partir de l'exemple *au début que j'étais à Bordeaux [...] j'étais en ville*.

Lambrecht (2008 : 251-252) propose une typologie large des relatives, avec 14 constructions complexes (liste non exhaustive), qui selon l'auteur demanderaient chacune une description plus approfondie « parce que dans chaque cas, l'association de la relative avec la principale dans laquelle elle est enchâssée donne lieu à un sens global particulier ». À partir d'une même structure *relative*, il distingue ainsi plusieurs *constructions* particulières et différentes ; la CxG devrait pouvoir décrire chacune de ces constructions et aboutir à une description d'ensemble des possibilités de constructions à relatives en français.

<sup>27</sup> Lambrecht (1988 : 143) précise que les contraintes pragmatiques ne peuvent pas en elles-mêmes *expliquer* directement la forme syntaxique spécifique des phrases dans telle ou telle langue, mais seulement donner une *motivation* fonctionnelle au fait qu'il y ait différentes structures syntaxiques possibles dans une langue donnée.

<sup>28</sup> Il oppose la « discourse pragmatics » à la « pragmatics » d'inspiration austinienne et gricéenne, qui est « not so much concerned with grammatical structure as with the interpretation of sentences in relation to conversational settings » ; il précise qu'il se situe plutôt dans le premier champ même s'il ne sous-estime bien sûr pas l'importance du second (Lambrecht 1994 : 4-5).

exemple un énoncé ‘canonique’ et son équivalent topicalisé, ou canonique *vs* clivé ou disloqué, etc. (ces paires d’énoncés ‘équivalents’ sont appelés « allosentences »).

L’étude de la structure informationnelle d’un énoncé devra gérer trois types de paramètres principalement (nous traduisons d’après Lambrecht 1994 : 6) :

- (i) PRÉSUPPOSITION et ASSERTION (cela renvoie au ‘découpage’ des énoncés en différentes parties en fonction de ce que le locuteur estime connu ou pas encore connu de son interlocuteur) ;
- (ii) IDENTIFIABILITÉ et ACTIVATION (cela renvoie à ce que le locuteur estime du statut des représentations mentales des référents dans l’esprit de l’interlocuteur au moment d’une énonciation) ;
- (iii) TOPIQUE et FOCUS (cela renvoie à l’estimation que fait le locuteur de la relative prédictibilité ou imprédictibilité des relations entre les propositions et leurs éléments, dans des situations de discours données).

Les CRP et les clivées, toutes deux des constructions à prédication seconde chez lui, sont deux des façons possibles de respecter des contraintes imposées par le français parlé, en tendant vers ce qu’il appelle la CPP, *Construction Phrastique Préférée*.

### 2.1.3.1. La CPP, « Construction Phrastique Préférée » (Lambrecht 2008, 2010)

Lambrecht remarque, en examinant des corpus de français parlé, que le modèle ‘canonique’ de la phrase, « proposition principale déclarative dans laquelle toutes les positions d’actant sont occupées par des syntagmes lexicaux (*cf.* le fameux exemple de Sapir (1921) *The farmer kills the duckling*) », y est extrêmement rare : « on constate, dans les corpus de français parlé, une tendance puissante des locuteurs à *éviter* la phrase canonique en faveur de structures alternatives souvent assez complexes » (2008 : 253).<sup>29</sup> Les observations de Lambrecht l’amènent à considérer que

[d]ans le discours oral spontané, les locuteurs recourent de façon systématique à un type de phrase qui se distingue du modèle canonique du fait que le sujet n’y est pas un syntagme lexical mais un pronom atone, les syntagmes lexicaux (ou pronominaux toniques) apparaissant toujours en position postverbale. Nous appellerons ce type de phrase la *Construction Phrastique Préférée* [...]. La Construction Phrastique Préférée (ou CPP) est représentée schématiquement en [(72)] ». (2008 : 255)<sup>30</sup>

(72) *La Construction Phrastique Préférée* : s[pro-V (SX)]<sup>31</sup>  
*Exemple* : Il tue le caneton.

Le plus souvent, la structure informationnelle de la CPP est de type « focus sur prédicat » : « le sujet (et éventuellement d’autres éléments) en position préverbale dénote un élément *topique*, au sujet duquel le prédicat, c’est-à-dire le verbe et d’éventuels éléments postverbaux, exprime un *commentaire* (“une information nouvelle”) ». Cette articulation focus sur prédicat de la CPP est marquée par la matrice [PRAG pred-foc] dans son système de formalisation, et peut être représentée le schéma suivant (2008 : 258) :

<sup>29</sup> Lambrecht relève que, dans le corpus de français oral constitué par Denise François (1974), seulement 3% des 1560 propositions recensées ont un SN lexical en position préverbale, toutes les autres ayant un clitique. *Cf.* Lambrecht (2008 : 253-254) pour d’autres informations de ce genre sur le corpus François.

<sup>30</sup> *Cf.* Lambrecht (2008 : 257) pour une représentation formelle de la CPP au moyen des ‘boîtes imbriquées’ utilisées en CxG – qui correspondent « à la représentation arborescente traditionnelle mais [ont] l’avantage de permettre des annotations beaucoup plus complètes que les nœuds de l’arbre syntaxique » (2008 : 256).

<sup>31</sup> « Le symbole “pro” [...] désigne la catégorie des pronoms atones sujets », dans laquelle Lambrecht inclut le pronom *y* « dans la séquence *y a*, ainsi que la forme sujet du pronom relatif (*qui*). Le trait d’union entre pro et V symbolise le fait que le pronom atone forme une unité morphosyntaxique avec le verbe. » (2008 : 256)

- (73) *Articulation pragmatique de la CPP* :  
 s[pro<sub>[foc-]</sub>-V<sub>[foc+]</sub> (SX<sub>[foc+]</sub>)]

Mais la structure est en fait « non marquée » au niveau informationnel, et elle peut également exprimer d'autres articulations de l'information : « focus sur proposition » (<sub>FOC</sub>[*Il fait beau*], <sub>FOC</sub>[*Il est arrivé un malheur*]), « focus sur argument » (<sub>FOC</sub>[*Qu'est-ce qu'il a mangé ?*]).

Et la CPP est également « non marquée » au niveau sémantique : « son verbe peut être une copule sémantiquement vide » (2008 : 258), cf. le cas de la clivée ci-dessous, § 2.1.3.3.

L'hypothèse de Lambrecht est que « la structure formelle de la CPP reflète des contraintes cognitives universelles<sup>32</sup> qui s'exercent sur les appariements possibles entre la structure grammaticale de la phrase et la structure informationnelle de la proposition » (2008 : 259). Trois de ces contraintes universelles se manifestent de façon remarquable en français parlé :

- a. une contrainte contre le cumul de la fonction présentative et de la fonction prédicative
- b. une contrainte sur l'accessibilité cognitive des référents topiques
- c. une contrainte sur l'étendue du domaine focal dans une proposition.

La contrainte (a) exprime « un principe cognitif très général, selon lequel on ne peut pas introduire un nouveau référent dans un discours et en même temps en prédiquer une propriété ». Il s'agit du PSRR, « Principe de la Séparation entre Référence et Relation »<sup>33</sup> : pour « évaluer la valeur de vérité (ou d'information) d'une proposition », on doit préalablement avoir identifié « le sujet à propos duquel la proposition est présentée comme vraie (ou comme informative) ». Ainsi, l'exemple 'canonique' (74)b, bien que syntaxiquement correct, est difficilement interprétable / pragmatiquement inadapté<sup>34</sup>, alors que (74)a, sous sa forme bi-propositionnelle, permet de respecter le PSRR en procédant en deux temps : 1°) introduction d'un individu et 2°) attribution d'une propriété à cet individu (2008 : 259-260).

- (74) a. Il y avait un type qui était riche.  
 b. #Un type était riche.

La contrainte (b) est apparentée à la (a), mais, alors que (a) concerne des référents non identifiables, (b) concerne des référents qui sont identifiables mais pas assez accessibles dans le discours pour servir facilement de topique. Lambrecht l'illustre au moyen de structures qui nous intéresseront moins dans ce travail, les dislocations à gauche : « un référent topique jugé insuffisamment accessible est codé préalablement en position

<sup>32</sup> Selon l'auteur, « [c]es contraintes se manifestent différemment dans différentes grammaires, en fonction des propriétés typologiques de la langue et sans doute aussi sous l'influence de facteurs historiques idiosyncratiques (Lambrecht 1994, Van Valin & LaPolla 1997\*, Van Valin 1999\*\*). [...] Dans la mesure où ces contraintes concernent la structure informationnelle d'un énoncé plutôt que sa structure grammaticale, d'éventuelles violations donneront lieu à des jugements d'inacceptabilité au niveau du discours plutôt que d'agrammaticalité au niveau de la phrase, bien que la différence entre les deux types de jugements soit souvent difficile à établir (Fillmore 1976\*\*\*). » (Lambrecht 1998 : 259)

\*Van Valin, R. D. & LaPolla, R. J. (1997), *Syntax Structure, meaning, and function*. Cambridge, Cambridge University Press.

\*\* Van Valin, R. D. (1999) 'A typology of the interaction of focus structure and syntax'. In Rachilina, E. V. & J. G. Testelec (Eds.), *Typology and linguistic theory from description to explanation: For the 60th birthday of Aleksandr E. Kibrik*. Moscow: Languages of Russian Culture, pp. 511-524

\*\*\* Fillmore, C. J. (1976) 'Pragmatics and the description of discourse'. In Schmidt, S. (ed.), *Pragmatik II*. Munich, Wilhelm Fink Verlag.

<sup>33</sup> « Principle of the Separation of Reference and Relation » dans Lambrecht (1994 : chap. 4 et 2002 : 174).

<sup>34</sup> C'est ce qu'indique le croisillon, mais c'est discutable.

préphrastique non fonctionnelle pour être repris sous la forme d'un pronom anaphorique qui, lui, désigne le rôle du référent comme argument d'un prédicat » (2008 : 260).

- (75) a. le mec tu le rencontres à une cabine téléphonique  
b. # tu rencontres le mec à une cabine téléphonique.

Enfin, la contrainte (c) est également moins pertinente dans le cadre de ce travail : elle concerne les cas où « la quantité d'information nouvelle [...] est trop grande pour être codée dans une seule proposition » (2008 : 261). Selon Lambrecht, « plus une prédication contient de compléments focaux, plus il y a de chances que le noyau prédicatif soit interprété comme présupposé » ; le français parlé dispose alors de moyens de montrer que ce noyau est au contraire en relation de focus avec la proposition, et n'est pas présupposé – par exemple une structure avec *et ce*, comme dans l'énoncé suivant (2008 : 269).

- (76) La gare Denfert-Rocherau [*sic*] sur la ligne RER B sera fermée aux voyageurs, et ce en raison de travaux [...].

Lambrecht insiste sur le fait que ces trois contraintes universelles

se manifestent dans les grammaires individuelles sous la forme de restrictions sur les appariements entre structure grammaticale et structure informationnelle. Plus précisément, elles limitent les correspondances possibles entre relations pragmatiques (topique et focus), relations grammaticales (sujet et objet), rôles sémantiques (agent et patient), types morphosyntaxiques (pronom ou nom), et positions syntaxiques (position préverbale et position postverbale dans les langues SVO). (2008 : 261)

En français parlé, l'effet de ces contraintes universelles est partiellement *grammaticalisé*, et la CPP est soumise à trois nouvelles contraintes, cette fois-ci non pas universelles mais propres à la langue concernée :

- (77)  $\alpha$ ) une contrainte contre l'appariement entre focus et argument préverbal<sup>35</sup>  
 $\beta$ ) une contrainte contre l'appariement entre topique et argument post-verbal  
 $\gamma$ ) une contrainte sur le nombre de constituants focus par prédicat.

Lambrecht relève qu'il s'agit là de « préférences discursives prononcées » et non pas de « règles grammaticales stricto sensu » : il est possible de trouver « des violations occasionnelles » (2008 : 262) à ces contraintes dans les corpus. Il existe de nombreuses « possibilités combinatoires entre la CPP et d'autres constructions avec lesquelles elle forme des ensembles phrastiques complexes », et une série de « structures toutes faites » va permettre « aux locuteurs de modifier et de réarranger des constituants selon les besoins de la communication, tout en préservant l'ordre et la forme des éléments topiques et focus qui leur sont assignés selon le schéma préféré en [(72)] ». Les principales de ces structures toutes faites, « constructions visant la CPP », sont des schémas phrastiques complexes correspondant à 1) des constructions à *prédicat second* ; 2) des constructions à *dislocation (ou détachement)* ; 3) des constructions à *focus étendu*. C'est principalement l'articulation informationnelle de l'énoncé qui va déterminer le choix du type de construction : les constructions à *prédicat second*, qui sont celles qui vont nous intéresser ici, « servent à l'expression de focus marqués, attribuant le rôle de focus à des constituants qui dans le cas non marqué ont un rôle non focal dans la proposition » (cf. explication ci-dessous).

Ainsi, chez Lambrecht, les constructions à *prédicat second* (désormais CP2 ici), dont relèvent à la fois les *clivées* et les *CRP* qui seront décrites ci-dessous, sont des constructions visant la CPP, soit des « schémas phrastiques » qui permettent de respecter à la fois certaines contraintes

<sup>35</sup> La contrainte  $\alpha$  nous semble être celle qui explique le mieux les constructions à prédication seconde décrites par Lambrecht, et donc particulièrement les constructions en *J'AI X qui*.

universelles et certaines contraintes propres au français parlé, et de constituer des énoncés pragmatiquement adaptés dans une situation donnée.

Dans son article de 2010<sup>36</sup>, il relève également trois contraintes sur le français parlé ; cette fois-ci, toutes sont pertinentes pour expliquer l'emploi si fréquent des CP2 (2010 : 83)<sup>37</sup> :

- α') Focal elements do not occur in preverbal position.<sup>38</sup>
- β') Topical elements rarely occur in postverbal position.
- γ') Preverbal elements must be pragmatically highly accessible.

La contrainte α/α' implique que « la position préverbale de sujet est réservée en français parlé à des éléments non focaux » (2008 : 263) ; la prédication seconde permet ainsi à des *sujets* qui doivent avoir un statut de *focus* de ne pas apparaître en position préverbale, mais dans la position postverbale qui leur sied selon (73), repris ici sous (78).

Dans ces constructions, un argument focal est codé deux fois, d'abord en position postverbale d'une CPP (qui constitue la prédication première), puis sous forme pronominale ou zéro comme sujet sémantique d'une prédication seconde [...]. L'argument focus est donc en même temps l'objet d'un prédicat et le sujet d'un autre. (2008 : 263)

(78) *Articulation pragmatique de la CPP* :  
s[pro<sub>[foc-]</sub>-V<sub>[foc]</sub>] (SX<sub>[foc+]</sub>) (Lambrecht 2008 : 258, =(73))

Comme on l'a déjà évoqué, ces CP2 s'incarnent à la fois

- dans des constructions clivées (avec *être* ou *avoir*), dans le cas où « la prédication première est sémantiquement vide », et
- dans des constructions que Lambrecht appelle CRP, constructions présentatives avec relative (certaines CRP sont elles-mêmes également des clivées).

Lambrecht donne la représentation schématique suivante de la construction à prédicat second visant la CPP (2008 : 263) :

(79) *La Construction à Prédicat Second visant la CPP* :  
[[pro<sub>[foc-]</sub>-V<sub>[foc]</sub>] [SX1<sub>[foc+]</sub>] [SX2<sub>[foc]</sub>]]<sup>39</sup>  
où  
i. V est {*être, avoir, V de perception*}  
ii. SX1 a le rôle sémantique de thème  
iii. SX2 est {A, V<sub>é</sub>, de V<sub>é</sub>, N, P, Rel, S}  
iv. SX2 est un prédicat second, dont SX1 est le sujet sémantique

Selon Lambrecht, et comme on l'a déjà évoqué, « la fonction discursive des constructions à prédicat second est de marquer comme [foc+] un élément qui autrement serait interprété

<sup>36</sup> L'article de 2010 exemplifie et détaille l'analyse des constructions à prédication seconde (CP2) uniquement, alors que l'article de 2008 s'intéressait à la fois aux CP2, aux constructions à dislocation, et aux constructions à focus étendu.

<sup>37</sup> Cette fois-ci, Lambrecht précise que ces contraintes d'appariement ne sont pas de simples 'préférences', mais sont des propriétés du système grammatical de la langue concernée, et ont donc un corrélat dans la forme syntaxique des énoncés (*cf.* la CPP).

<sup>38</sup> Si les contraintes cognitives évoquées plus haut sont universelles, « their manifestation in individual languages is subject to typological variation » (Lambrecht 2010 : 81). Lambrecht (2010 : 83) remarque par exemple que la tendance très forte du français à éviter les sujets focaux en position initiale le rend (sur ce point) typologiquement plus proche du sésotho (langue bantoue) que de l'allemand ou de l'anglais...

<sup>39</sup> SX1 peut prendre la forme d'un clitique : *nous voilà partis, vous voilà sociologue* ; « [e]xceptionnellement, les rôles sémantiques de pro et de SX1 peuvent être renversés » : *elle est là-bas qui cause avec le petit Mortemart* (Lambrecht 2008 : 263).

comme [foc–] ». Il y a alors deux types de CP2 visant la CPP : avec « Focus sur Argument » (80) ou avec « Focus sur Proposition » (81).

- (80) A j'aime bien ton sac  
 B c'est ma maman qui me l'a donné  
 B' #ma maman me l'a donné (Lambrecht 2008 : 264)
- (81) il y avait un mec pareil qui faisait la queue  
 #un mec pareil faisait la queue (*Ibid.*)

Le premier type correspond grossièrement à la clivée en *c'est* (nous reviendrons peu sur ce cas dans ce chapitre, mais cf. le chapitre IV) ; le second, qui nous intéresse particulièrement ici, « sert à introduire une nouvelle entité (type présentatif) ou une nouvelle situation (type événementiel) dans le discours » (2008 : 264). Ce type fait l'objet de descriptions précises notamment dans Lambrecht (1988), (2000) et (2002). Nous reprenons ci-dessous les principaux éléments exposés dans ces publications, en commençant par les publications les plus récentes : nous présentons d'abord le concept de CRP et son application aux exemples en *avoir* (Lambrecht 2000, 2002) ; nous relevons ensuite dans Lambrecht (1988) les éléments pertinents qui n'ont pas été repris dans les publications ultérieures.

### 2.1.3.2. La CRP, « Construction Relative Présentative » (Lambrecht 2000, 2002)

Dans son article de (2000), Lambrecht présente le concept de CRP, qui lui sert à décrire des exemples en *J'AI X qui* mais aussi d'autres formes : l'exemple (82), qui nous intéresse particulièrement, est exposé ici parallèlement aux exemples (83)-(86) ; ils illustrent tous un même type de construction, « un type de construction complexe composé d'une proposition principale à fonction présentative et d'une subordonnée relative non restrictive » (2000, 49).<sup>40</sup>

- (82) J'ai eu mon beau-frère qui a fait Paris-Nice. (Lambrecht 2000 : ex. 1(b))  
 (83) Il était une fois une belle princesse qui vivait dans un vieux château. (2000 : ex. 1(a))  
 (84) Y a le téléphone qui sonne. (2000 : ex. 1(c))  
 (85) Je vois le facteur qui arrive. (2000 : ex. 1(d))  
 (86) Voilà le facteur qui arrive. (2000 : ex. 1(e))

Il s'agit ainsi dans tous ces cas d'illustrations de ce qu'il appelle la « *Construction relative présentative* (CRP) » (Lambrecht 2000 : 49), ou « *Presentational Relative Construction* (PRC) » (Lambrecht 2002 : 171). Sa « fonction discursive [...] est à la fois de présenter une entité nouvelle dans un discours donné et d'exprimer une information nouvelle au sujet de cette entité » (Lambrecht 2000 : 49).

Dans cette construction, « la fonction sémantique de la relative n'est ni restrictive ni appositive, mais prédicative (ou attributive) » (Lambrecht 2000 : 50).<sup>41</sup>

#### 2.1.3.2.1. Analyse syntaxique des CRP

Pour l'auteur, comme on l'a vu, on a affaire ici à une construction à prédication seconde. La première prédication est apportée par le premier verbe<sup>42</sup> et son objet, qui constituent la

<sup>40</sup> L'article de 2000 propose une introduction générale sur les CRP, mais porte ensuite plus particulièrement sur des exemples avec relative de perception, comme (85), et non pas sur les exemples avec *avoir*.

<sup>41</sup> Lambrecht précise bien qu'il traite ici uniquement des constructions où la relative est prédicative ; les occurrences avec relative appositive ou relative continuative, même si elles peuvent « présente[r] une ressemblance superficielle avec la CRP [...] », « [...] n'ont ni la même structure syntaxique et prosodique ni la même fonction discursive ». (2000 : 52)

« proposition principale » (Lambrecht 2000 : 50) ; la seconde prédication intervient entre le sujet<sup>43</sup> (l'antécédent) et le verbe de la relative. Ainsi,

la proposition relative est traitée comme un syntagme à fonction prédicative dont la syntaxe interne est saturée (tous ses éléments de valence sont satisfaits à l'intérieur de la relative) mais qui néanmoins requiert un sujet de par sa syntaxe externe, exigence imposée par la construction globale dans laquelle il apparaît. (Lambrecht 2000 : 50)

Et le sujet externe requis est l'antécédent, qui fonctionne dès lors en même temps comme objet de la prédication de la proposition principale et comme sujet du prédicat de la relative. Cette relative, quant à elle, est doublement prédicative : par rapport au sujet antécédent, et « comme complément du verbe de la principale, dont la valence se trouve augmentée d'un terme ». Lambrecht schématise ainsi la structure syntaxique de la CRP :

v[pro+V] [SN]<sub>i</sub> PR[qui<sub>i</sub> SV] (Lambrecht 2000 : 50)<sup>44</sup>

Ainsi,

la CRP se présente [...] comme une structure tripartite « plate » composée d'un constituant V préfixé d'un ou de plusieurs pronoms conjoints (sauf dans le cas exceptionnel de *voilà*), d'un syntagme nominal, et d'une proposition relative coindexée avec ce SN. Le pronom relatif a la forme de sujet *qui*. Dans certains cas, le constituant SN peut être remplacé par un pronom conjoint, dans des conditions lexicales et pragmatiques à préciser.

Des contraintes lexicales pèsent par ailleurs sur la construction : seuls des verbes existentiels (et en première place le verbe *avoir*) ou des verbes de perception peuvent occuper la position de verbe « principal ». Des contraintes existent également au niveau grammatical :

[s]ur le plan grammatical, les phrases présentatives exhibent souvent des traits particuliers, qui sont motivés par leur fonction discursive : contraintes sur le type de prédicat, sur la négation, la modalité et l'aspect, ainsi que sur la forme morpho-syntaxique et prosodique de l'expression qui désigne l'entité présentée (2000 : 51).

#### 2.1.3.2.2. Analyse sémantique des CRP

Les rôles sémantiques des différents compléments formant la CRP sont, de façon générale, les suivants. Le pronom initial « dénote le point de repère par rapport auquel est située l'entité introduite dans le discours, [il] a le rôle de *locatif* (entendu dans un sens large, qui inclut le rôle du siège d'une perception physique) » (Lambrecht 2000 : 50). Le SN, quant à lui, a le rôle sémantique de thème, et la relative celui de prédicat. « [Les] rôles sémantiques se relient directement aux rôles pragmatiques des différents éléments sur le plan de la structure informationnelle » (Lambrecht 2000 : 51 ; cf. plus bas pour une description détaillée des rôles pragmatiques dans la CRP en *avoir*).

#### 2.1.3.2.3. Analyse pragmatique des CRP

La CRP est une *construction* (cf. CxG) : « le sens global [de la construction] n'est pas la somme prévisible du sens de ses parties » (Lambrecht 2000 : 51) ; ici, c'est la combinaison de la principale avec la relative qui permet à la première de devenir un énoncé informationnellement pertinent. Dans les exemples qui nous intéressent, la « principale » seule (PRO-

<sup>42</sup> Il s'agit du verbe *avoir* pour les exemples qui nous concernent, d'un verbe de perception dans certains autres cas ; mais il peut aussi s'agir des « présentatifs » *il y a, c'est*, ou même *voilà* – cf. les exemples donnés.

<sup>43</sup> *Sujet* semble être entendu ici par l'auteur comme sujet sémantique, et pas syntaxique.

<sup>44</sup> pro = pronom conjoint ; PR = proposition relative (Lambrecht 2000 : 50)

*avoir*-SN) ne constitue pas un énoncé recevable, même si du pur point de vue syntaxique elle est correctement formée. Il y a une dépendance particulièrement forte entre la « principale » et la « relative » (Lambrecht 2002 : 173).

Tous les exemples de CRP ont en commun une caractéristique pragmatique qui permet de les classer dans une seule catégorie, distincte de celles qui accueilleraient les autres constructions avec proposition relative :

the referent of the antecedent, whether lexical or pronominal, is always construed as being presented in a discourse world in relation to some explicit or implicit reference point, while the RC [=Relative Clause] proposition is construed as attributing some hitherto unknown property to the presented referent [...] or else as expressing an event which involves this referent as a necessary participant [...]. (2002 : 174)

La CRP, du moins dans son usage originel non clivé (« at least in its original non-cleft use », Lambrecht 2002 : 174), a ainsi une double fonction : elle est *présentative* et *prédicative*.

La partie *présentative* de la construction a pour fonction discursive non pas d'attribuer une propriété à une entité ou situation mais « d'introduire une entité ou situation nouvelle dans un monde de discours, normalement dans le but de la rendre cognitivement accessible en vue d'une prédication ultérieure » (Lambrecht 2000 : 51). Comme on l'a vu plus haut (*cf.* Analyse syntaxique), ceci a des influences sur les contraintes qui pèsent sur la structure aux niveaux lexical et grammatical.

La fonction *prédicative* de la construction est bien sûr « d'informer l'interlocuteur d'une propriété attribuée à une entité ou situation donnée » (Lambrecht 2000 : 51).

Selon l'auteur, c'est l'existence de la contrainte cognitive universelle (a) vue ci-dessus (§ 2.1.3.1) qui motive la fréquence d'emploi des CRP en français oral (et leur existence, sous une forme ou l'autre, dans de nombreuses autres langues). Cette contrainte, rappelons-le,

s'exerce sur le cumul de la fonction présentative et de la fonction prédicative au sein d'une même structure argumentale, c'est-à-dire d'une même unité de traitement cognitive. Cette contrainte cognitive donne lieu à un principe d'expression selon lequel une nouvelle entité discursive se code de préférence dans une unité propositionnelle séparée. (2000 : 51)

Les CRP permettent ainsi de respecter le PSRR, « Principe de la Séparation entre Référence et Relation », puisque le SN y a d'abord le statut d'objet/prédicat puis celui de sujet d'une prédication seconde, dans une structure bipropositionnelle :

Au niveau de la structure informationnelle, le référent du SN a une relation de *focus* avec le prédicat principal et une relation de *topique* avec le prédicat subordonné. En tant que focus, le référent joue le rôle de l'entité nouvelle introduite par la proposition principale ; en tant que topique, il joue le rôle de l'entité à propos de laquelle la relative exprime une information nouvelle. La CRP est un exemple particulièrement clair d'une structure formelle qui est *motivée pragmatiquement* [...]. (Lambrecht 2000 : 51-52)

Dans cette construction, selon l'auteur, l'argument occupant syntaxiquement la place d'objet est, sémantiquement, un sujet. C'est le pronom relatif qui va porter la marque formelle du rôle sémantique du SN : il apparaîtra presque<sup>45</sup> exclusivement sous la forme (sujet) *qui* (2002 : 175).

---

<sup>45</sup> L'auteur ne précise pas à ce moment pourquoi il modalise son affirmation par un *presque*, mais on remarque plus loin qu'il propose un exemple avec *que* : *moi j'ai encore un formulaire que j'ai pas* (exemple qu'il tire de Blanche-Benveniste 1982).

#### 2.1.3.2.4. Description des CRP en *avoir* (Lambrecht 2002)

Lambrecht (2002) décrit très en détail le comportement et les fonctions des CRP avec le verbe *avoir* (*avoir* personnel ou *il y a*), qu'il juge d'ailleurs comme le type de loin le plus fréquent de CRP. Les exemples qu'il décrit dans cette section sont « as much as possible attested examples from various sources, especially from corpora of conversational French » (2002 : 176).

Le verbe *avoir*<sup>46</sup> y figure dans son usage existentiel (correspondant à des emplois du verbe *être* dans d'autres langues), et son sujet n'y a pas son rôle possessif : il est lié à une fonction *locative*, tandis que l'objet du verbe est lié à la fonction de thème. En français, la fonction locative se répartit, pour cette construction, entre des occurrences avec un pronom personnel sujet et d'autres avec l'adverbial *y* (Lambrecht 2002 : 181).

At the level of information structure, this locative argument expresses the reference point with respect to which the presented entity is located or situated in the discourse [...]. In the case of *y*, this reference point is of an abstract sort, comparable to English existential *there*. The theme argument, which expresses the presented entity, appears normally as a postverbal lexical NP. However, it may appear also as a postverbal quantifier [...], or it may be omitted [...]. (Lambrecht 2002 : 181-182)

À l'intérieur de ce type en *avoir*, il définit des sous-types qu'il met en relation avec les différents genres d'expressions référentielles qui peuvent y apparaître. Dans son système, trois facteurs pragmatiques influencent les possibilités d'apparition des expressions référentielles :

the COGNITIVE STATUS of the presented entity (its identifiability and activation status in the discourse), the PRAGMATIC RELATION between this entity and the proposition (its topic or focus role), and the different CONTEXTUALIZATION properties of each PRC type (construed presence of the entity in an internal or external text world) » (Lambrecht 2002 : 180).

Plus précisément, les paramètres qu'il utilise pour catégoriser les sous-types sont les suivants :

- (i) le fait que le référent introduit soit *identifiable* ou non pour l'interlocuteur, et, dans le cas où il est identifiable, le fait qu'il ait été ou non *activé* dans le discours précédent ;
- (ii) le fait que le contenu de la relative soit pragmatiquement asserté ou au contraire présupposé ;
- (iii) le fait que la relation pragmatique entre le contenu référentiel (*denotatum*) de la relative et la prédication générale apportée par l'énoncé soit focale ou topicale (ce point est lié au précédent).

À partir de ces critères (qui sont donc plutôt fonctionnels que formels), l'auteur classe ainsi les exemples de CRP en *avoir* en trois sous-types, **exистentiel**, **clivé**, et **énumératif** (traduit de 2002 : 182) :

- les CRP en *avoir* **exистentielles** introduisent une entité totalement nouvelle, le déterminant du SN est indéfini (ex. : *j'ai encore un formulaire que j'ai pas*) ;
- les CRP en *avoir* **clivées** introduisent une entité « discourse-new » mais « hearer-old », avec SN défini (ex. : *elle a son père qui est médecin*) ;
- les CRP en *avoir* **énumératives** ont une structure informationnelle à part : la relative *y* est pragmatiquement présupposée (p. ex., dans un contexte où le sujet de

<sup>46</sup> Une discussion sur le statut du verbe *avoir* dans la construction en *J'AI X qui* sera développée au chapitre III, § 2.1 (cf. plus spécialement § 2.1.2.4 pour la discussion de la position de Lambrecht).

discussion est l'achat de billets pour un spectacle : *y a Beth qui veut y aller, y a Jean-Marc, y a moi*).

Le tableau de l'Annexe 2b présente ces sous-types de façon synthétique<sup>47</sup>. Quelques explications sont toutefois nécessaires.

Comme indiqué dans le tableau, les sous-types existentiel et clivé peuvent encore être sous-catégorisés, car ils peuvent chacun remplir l'une des deux sous-fonctions pragmatiques suivantes :

1°) introduire une *entité* nouvelle dans le discours, afin de la rendre susceptible d'une prédication ultérieure (dans ce cas *l'entité introduite* devient un topique par rapport à la relative qui suit) – c'est la fonction présentative en tant que telle ;

2°) présenter une *situation* nouvelle, qui elle-même inclut bien sûr une entité nouvelle. Une situation nouvelle est

a situation which involves no anaphoric link to preceding discourse and which is construed as an EVENT, often of an unexpected or surprising nature. In this subfunction, the entity is not introduced in order to serve as a topic for subsequent predication but it presents itself by virtue of the situation in which it participates (Lambrecht 2002 : 182).

Dans le premier cas, le « parenthésage pragmatique » pourrait se faire ainsi : [[*avoir* – entité] [proposition]] ; dans le second : [[*avoir*] [entité – proposition]]. « In the first case, it is the referent that is being presented, in the second it is the event. » (Lambrecht 2002 : 182).

Ces deux sous-fonctions correspondent à la distinction que Lambrecht effectue, à l'intérieur des deux sous-types *présentatif* et *clivé*, entre CRP *statives* ou *événementielles* (« stative vs. eventive PRC », 2002 : 183).

In the stative type, the RC predicate expresses a lasting property of the entity. In the eventive type, it expresses a temporary situation in which the entity is involved. The terms 'stative' and 'eventive' [...] do not refer to the lexical aspect or Aktionsart of the RC predicator but rather to the aspectual nature of the RC predication as a whole. As we will see, it is common for a lexically stative predicator to take on a dynamic character and for a lexically dynamic predicator to be construed statively, under the influence of the constructional environment in which it occurs. » (2002 : 183)

Lambrecht ajoute que cette distinction entre statif et événementiel n'est pas toujours clairement identifiable dans les CRP en *avoir*. On en trouve toutefois des indices dans la suite du discours en train de se faire : la plupart du temps, une CRP stative induira une référence anaphorique à l'entité introduite, alors que pour la CRP événementielle c'est l'événement tout entier (et non pas le référent du SN) qui fera l'objet de la reprise. Lambrecht précise néanmoins qu'il s'agit d'une tendance lourde et pas d'une règle stricte : dans une événementielle, il n'est pas totalement exclu que l'anaphore se fasse par rapport à l'entité nouvelle introduite par le SN (2002 : 183).<sup>48</sup>

Il ne donne pas d'exemples à ce moment de la discussion, mais illustre et commente plus longuement chaque cas dans la suite de l'article. Pour que les distinctions soient plus parlantes, on relèvera seulement deux exemples ici : (87) illustre un cas de CRP existentielle stative ; (88) illustre un cas de CRP existentielle *événementielle*.

<sup>47</sup> Ce tableau a été effectué par nos soins dans le but d'offrir une synthèse de l'article de Lambrecht.

<sup>48</sup> Lambrecht (1988 : 160-164) propose et discute la même opposition, mais en parlant de fonction proprement *présentative* vs fonction de *compte rendu d'événement* (« event-reporting », 1988 : 160) : dans le second cas, l'information exprimée n'est pas un commentaire à propos d'un topique, la construction s'apparente à ce que Kuroda (1973) a appelé '*thetic*' sentence type (vs '*categorical*' sentence type). Cf. le point suivant.

- (87) Moi j'ai encore un formulaire que j'ai pas. (Blanche-Benveniste 1983) (Lambrecht 2002 : 184)  
 (88) et puis alors, oui hier, j'ai eu *trois personnes* dans le bâtiment qui sont venues se plaindre, tu sais heu (Barnes corpus) (Lambrecht 2002 : 188)

Pour (87), l'auteur signifie simplement que le prédicat apporté par la relative est statif ; pour (88), il précise que le prédicat est événementiel et que ce qui compte est l'événement (la plainte) en lui-même plus que les entités impliquées dans cet événement – ces entités restant d'ailleurs non identifiées. Il ne donne toutefois pas plus de contexte pour ces exemples.

### 2.1.3.3. Une forme de clivage à l'intérieur du type général 'CRP'

Comme on l'a vu ci-dessus, certaines formes des CRP mises en évidence par Lambrecht peuvent être catégorisées comme des clivées :

C'est un trait typologique particulier au français moderne que la structure bi-propositionnelle de la CRP a tendance à se condenser sémantiquement et syntaxiquement et à se grammaticaliser en construction *clivée*, donc en une structure syntaxiquement complexe mais sémantiquement simple. (Lambrecht 2000 : 51)

Et c'est particulièrement le cas de certaines des CRP en *avoir*, dont les exemples (82) et (84) donnés plus haut, et repris ici.

- (89) J'ai eu mon beau-frère qui a fait Paris-Nice. (=82)  
 (90) Y a le téléphone qui sonne. (=84)

L'équivalence de ces structures avec une structure simple correspondante témoigne selon lui du fait que ce sont des constructions clivées : le même contenu propositionnel peut en effet être exprimé « sous la forme canonique SV(O) » avec une valeur de vérité identique.<sup>49</sup>

- (91) Mon beau-frère a fait Paris-Nice.  
 (92) Le téléphone sonne. (Exemples construits dans Lambrecht 2000 : 51 et 2002 : 174)

Lambrecht (2002 : 192) précise que ce type de CRP clivée en *avoir* est propre au français (ou plutôt : n'a pas d'équivalent direct en anglais), et que dans ce cas la « phrase principale » de la CRP a perdu sa fonction originelle (qui est d'asserter l'existence ou la présence en discours d'une entité) : le syntagme [pro + *avoir* + NP] n'exprime pas une proposition au sens logique du terme. La fonction de cette phrase principale est uniquement pragmatique, et non pas prédicative (2002 : 193).

Le terme de *clivée* a deux types d'emplois dans le système de Lambrecht : comme on l'a vu, il donne son nom à l'un des trois sous-types de CRP en *avoir* que l'auteur identifie, le sous-type « clivé », mais il s'applique par ailleurs également à une sous-catégorisation du sous-type « présentatif »<sup>50</sup>, ainsi qu'à la totalité du sous-type « énumératif » (cf. les éléments en rouge dans l'Annexe 2b). Finalement, dans le système des CRP en *avoir*, il y a donc des exemples de forme clivée dans presque toutes les sous-catégories : seules les « existentielles » prototypiques sont clairement, et par définition, de type **non clivé** – de même que toutes les autres formes de CRP (les CRP qui ne sont pas en *avoir*).

<sup>49</sup> Si les valeurs de vérité sont identiques, et si toutes les quatre phrases sont syntaxiquement bien formées, seules les formes clivées permettent de respecter la contrainte pragmatique d'accessibilité du topique en position sujet (Lambrecht 1988 : 151).

<sup>50</sup> Le sous-type présentatif « avec quantifieur dans le SN ».

Nous rappelons ici que la clivée, en tant que forme de prédication seconde, est l'une des structures qui permettent de tendre vers la CPP, et donc de choisir une forme de proposition qui soit pragmatiquement acceptable, c'est-à-dire ayant un format qui ne viole pas les contraintes générales ou particulières censées s'appliquer dans la situation (2010 : 83-84). À la fois les clivées en *c'est* et les clivées en *avoir* sont des façons de tendre vers une structure pragmatiquement acceptable, mais dans des contextes différents, car les deux formes ne correspondent généralement pas à la même structure informationnelle. Nous reportons au chapitre IV une présentation détaillée de la clivée chez Lambrecht de façon générale, d'après Lambrecht (2004)<sup>51</sup> ; nous exposons déjà, ci-dessous, quelques éléments relatifs aux clivées en *avoir* exclusivement.

Lambrecht s'est intéressé dès les années 1980 à ce qu'il a appelé la « presentational cleft construction » (ou « *avoir-cleft construction* »), à laquelle il consacre son article de (1988) : il s'attache à y décrire précisément cette structure, à partir des exemples principaux suivants.

- (93) Y'a Jean qu'a téléphoné (1988 : 136)<sup>52</sup>
- (94) Y'a le téléphone qui sonne !
- (95) J'ai les yeux qui me font mal. (1988 : 137)
- (96) J'ai ma voiture qui est en panne. (1988 : 139)

Comme plusieurs des éléments discutés dans cet article de 1988 ont déjà été présentés ici d'après des publications plus récentes, nous n'en proposons pas une synthèse : nous relevons seulement les éléments qui n'ont pas encore été mis en évidence.

Lambrecht note de façon générale que, dans ces clivées en *avoir*, la relation entre les deux propositions en présence ne ressemble pas à une relation standard entre proposition principale et proposition subordonnée, et que la construction mérite donc une description particulière (1988 : 138). La proposition en *avoir* a pour but de *poser* pragmatiquement le référent du SN qui suit *avoir* mais le prédicat principal de l'énoncé est celui qui intervient dans la relative (1988 : 141).

La construction clivée présentative est essentiellement une « 'topic-creating' construction », un appareil grammatical, pragmatiquement motivé, servant à promouvoir des référents à un niveau d'accessibilité topicale suffisant dans le discours (non actif > actif) (1988 : 149)<sup>53</sup>. Aucun référent déjà actif ne peut ainsi apparaître dans la position de SN d'une clivée présentative en *avoir* : le statut cognitif du référent du SN est soit totalement nouveau, soit accessible mais non actif (1988 : 154-155). C'est ce caractère non actif du référent introduit qui constitue le fondement de la construction, et explique qu'elle puisse être utilisée à la fois pour promouvoir un référent au statut de topique (à propos duquel la relative fournira

<sup>51</sup> Il propose deux grands sous-types de clivées et discute principalement des exemples en *c'est... qui*, en *il y a... qui* et en *J'AI... qui* ; cf. IV.1.1.3 et Annexe 2c.

<sup>52</sup> Nous reproduisons les exemples comme ils sont chez l'auteur ; il utilise l'apostrophe pour indiquer « the morphological link between pronominal affixes and the verb, even when there is no elision » (1988 : note 4).

<sup>53</sup> Lambrecht (1988 : 153) relève que l'anglais parlé dispose aussi d'une construction en *have* dont le but est de faire apparaître en position d'objet plutôt que de sujet initial un référent jugé comme étant trop bas dans l'échelle d'accessibilité topicale : *I have one of my uncles was an engineer and he...* ; *Well, I had a friend of mine called me* (NB : en anglais le pronom relatif peut être omis dans cette construction). Il relève toutefois que ces énoncés ont des statuts sociolinguistiques différents dans les deux langues : alors qu'ils sont bien établis dans l'usage général en français (« No French speaker could do without it »), ils sont « usually considered substandard or dialectal in American English ». Et, très important, la construction ne peut être employée qu'avec des SN indéfinis en anglais (soit pour des référents *totalement nouveaux*, et non pas simplement *non actifs* au moment de l'énonciation). L'anglais parlé est en effet plus tolérant que le français parlé du point de vue de l'acceptation de sujets non actifs : il tolère des référents semi-actifs (ou même, parfois, nouveaux) comme sujets, alors que le français évite systématiquement (« systematically ») tout référent non actif en position sujet.

un prédicat) *et* pour rendre compte d'un événement entier (dans lequel le référent en question n'a pas vraiment le statut de topique, puisqu'il s'agit d'un énoncé thétiq ue).

The pragmatic 'all new' character of the message in the referent-introducing and in the event-reporting functions is the unifying feature that sets them off from the topic-comment function. While in the former two utterance types both the NP referent and the proposition involving the referent are new elements in the discourse, in the latter only the proposition is new, the topic being a pragmatically recoverable element. (1988 : 164)

L'utilisation de la construction dans une fonction de compte rendu d'év enement est ainsi une sorte d'extension pragmatique du caract ere 'all new' de la pr esentative, extension qui est motiv ee par le caract ere *focal* du SN dans la cliv ee pr esentative en *avoir* (cf. pour m emoire : dans la fonction pr esentative, le SN appara ıt d'abord comme focus dans la proposition en *avoir*, et devient ensuite topique par rapport au contenu de la relative). La diff erence entre ces deux sous-types pragmatiques est donc que dans la structure  a fonction pr esentative le r ef erent du SN devient topique, alors que dans la structure  a fonction de compte rendu d' ev enement il n'y a pas un tel passage de focus  a topique. Le rapport entre ces deux fonctions peut  tre vu comme une sorte de r eanalyse pragmatique, ou reparenth esage pragmatique ([[avoir – entit e] [proposition]] > [[avoir] [entit e – proposition]]), cf. ci-dessus) ; dans un cas, c'est le r ef erent qui est pr esent e, dans l'autre c'est l' ev enement entier.

#### 2.1.3.4. Conclusions sur l'analyse de Lambrecht

Lambrecht apporte de nombreux  el ements nouveaux dans la description des  enonc es en *J'AI X qui*. L'id ee de compl ementarit e forme-sens, et du lien  a  tablir entre le niveau informationnel et le niveau syntaxique, ou encore de la « motivation pragmatique » des structures formelles, nous semble particuli erement int eressante.

Les  el ements fournis par Lambrecht au niveau de l'analyse discursive/pragmatique de la construction constituent un socle solide   ce niveau, et nous reviendrons peu sur ces  el ements pour les critiquer. Nous les discuterons seulement ponctuellement dans le chapitre d ecrivant nos exemples de corpus, au moment de parler des rendements discursifs de la construction (chap. VII).

Nous reviendrons en revanche sur les  el ements d'analyse syntaxico-s emantique. Un aspect qui nous frappe dans les analyses de l'auteur est l'imbrication des descriptions en « cliv ees » et en « CRP en *avoir* ».

- **Tous les exemples de la construction en *J'AI X qui* sont consid er es comme des CRP, mais tous ne sont pas consid er es comme des cliv ees**<sup>54</sup> (cf. l'Annexe 2b, qui pr esente le syst eme global des CRP en *avoir*, avec les cas de cliv ees marqu es en rouge).
- **L'ensemble des cliv ees du fran ais est r epart e en deux grands sous-types** repr esent es par des exemples en *c'est, il y a, J'AI, voil a*. Des exemples en *J'AI/il y a* figurent dans chacun des deux grands sous-types de cliv ees, et forment une part importante des cliv ees du fran ais (cf. l'Annexe 2c, qui pr esente l'ensemble du syst eme des cliv ees selon Lambrecht : les cliv ees en *avoir* sont illustr ees dans les sections 2/ et 3/ de chaque type).

<sup>54</sup> Les CRP qui ne sont pas en *avoir* (cf. Annexe 2a, p. ex. *je vois la jeune fille qui fume*) n'offrent pas d'exemples de structures cliv ees (sauf celles en *voil a*) : la notion de clivage n'est appliqu ee qu'  certains exemples des constructions en *il y a* et en *J'AI* (et   *voil a*).

- **Les clivées ne sont pas toutes des CRP** (*cf.* l'Annexe 2c : en particulier, le premier type, surtout illustré par des clivées en *c'est*, n'est pas une CRP/une construction à fonction présentative).

Les CRP et les clivées sont toutes deux pour lui des formes de prédication seconde, mais pour nous ce point est à discuter en ce qui concerne la clivée : la définition que Lambrecht en donne lui permet en effet de la considérer comme telle, mais ce ne sera pas forcément le cas si l'on adopte une autre définition. Nous discuterons ce point en détail au chapitre IV – en revenant sur l'idée, associée au clivage, d'un *contenu propositionnel équivalent* pour des énoncés avec *J'AI... qui* et des énoncés reconstruits avec le même lexique mais *sans* la présence de *J'AI... qui*.

Comme Lambrecht le dit lui-même, l'élaboration de son classement des différents sous-types de CRP en *avoir* repose sur des critères pragmatiques/informationnels, et il accorde moins d'importance à l'analyse syntaxico-sémantique, qui reste chez lui la même quel que soit le type de CRP traité (y compris les clivées) : relative prédicative, SN à la fois objet du premier verbe et sujet sémantique du second. Il précise que dans les CRP clivées la proposition principale est un marqueur de focus plus qu'une vraie proposition, mais en même temps pour lui tous les cas de CRP contiennent bien une prédication première et une prédication second(air)e (2002 : 178). Pour nous, dire qu'une séquence est à la fois une non-proposition et une prédication principale pose problème ; parallèlement, la question se pose de savoir si une seule et même analyse (en prédication seconde) est vraiment adaptée à tous les exemples décrits par l'auteur, et *a fortiori* à tous les exemples que nous rencontrons dans nos corpus. Nous discuterons cela en détail dans la suite de ce travail.

#### 2.1.4. Furukawa (2005)

Furukawa s'est intéressé aux constructions avec *avoir* dans plusieurs de ses publications (1987, 1996, 2002, 2005). Nous proposons ici une synthèse de son analyse la plus récente, et reprendrons seulement certains éléments de ses publications plus anciennes s'ils n'ont pas été repris dans Furukawa (2005). Signalons ici que nous sommes trop souvent en désaccord avec les analyses de l'auteur pour confiner nos critiques ou remarques personnelles à la conclusion dans ce point 2.1.4 : même s'il s'agit en priorité d'exposer le point de vue de l'auteur, nous faisons figurer plusieurs de nos remarques dans le texte même, directement à la suite des points que nous jugeons problématiques.

L'ouvrage de Furukawa (2005) vise à décrire un certain nombre de structures du français, illustrées par les exemples suivants (2005 : 8) :

- (97) Elle a les yeux bleus.
- (98) Elle a les yeux qui brillent.
- (99) Elle a eu un fils tué à la guerre.
- (100) Elle est là qui pleure.
- (101) Il l'a vue qui s'enfuyait dans la rue.
- (102) Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe.
- (103) Heureusement qu'il est là.
- (104) Il n'y a que toi qui puisses le faire.

L'objectif de l'ouvrage est de montrer quelles structures, parmi (97)-(104), constituent selon l'auteur des **constructions grammaticales** (ex. : *Elle a les yeux bleus*) et lesquelles, parfois formellement proches pourtant (ex. : *Elle a des yeux bleus*), ne le sont pas.<sup>55</sup>

Ce qui définit une construction grammaticale dans son système, c'est qu'elle répond à une ou plusieurs **contrainte(s)** sémantique(s) entraînée(s) par un certain **cadre**. Par exemple, le *cadre* de la construction grammaticale illustrée par (97) (*Elle a les yeux bleus*) peut être schématisé ainsi :

(105) sujet + *avoir* + [ ] + adj. attribut (2005 : 8).

Une *contrainte* porte alors sur le SN représenté par les crochets : si son déterminant est un article défini, le N doit être de « possession inaliénable » ; si le N n'est pas de possession inaliénable, le déterminant doit être un possessif (ex. *Elle a son mari malade*).

Certaines formes sont **structurellement sous-déterminées** : elles ne répondent qu'« accidentellement » au cadre et/ou aux contraintes, et elles ne peuvent donc pas recevoir l'appellation de *construction grammaticale*.

L'approche de Furukawa est résolument sémantique. Pour lui, par exemple, *Elle les a superbes* ne peut représenter la même construction que *Elle a les yeux bleus* (même si elle est syntaxiquement similaire), l'élément lexical en position d'objet ayant des attributs sémantiques dont le clitique est dépourvu (2005 : 16, et démonstration complète aux pages 22-25).

Les exemples donnés par l'auteur « sont, sauf mention spéciale, issus d'une recherche effectuée dans Frantext ou Discotext » (2005 : 17).

#### 2.1.4.1. Structures bithématiques<sup>56</sup> en [*avoir* + SN + X]

Furukawa (2005) établit une différence entre deux types au sein des énoncés répondant au schéma général de forme [SN<sub>1</sub>/pronom + *avoir* + SN<sub>2</sub> + X], où X = respectivement adjectif et relative.

- (106) a. Elle a les yeux bleus.  
 b. Elle a son mari malade. (2005 : 15)
- (107) a. Elle a les yeux qui brillent.  
 b. J'ai les jambes qui flageolent.  
 c. Elle a son mari qui est malade.  
 d. J'ai mon ami qui m'attend. (2005 : 32)

Son exposé vise à montrer que le type (106), avec adjectif, constitue une construction grammaticale bithématique<sup>57</sup>, alors que le type (107), avec relative, est sous-déterminé.

<sup>55</sup> Pour Furukawa (2005), un réseau se tisse entre des *constructions grammaticales* et d'autres structures formellement similaires mais non marquées en tant que constructions.

<sup>56</sup> Une construction **bithématique** est simplement une structure qui contient deux thèmes ; l'auteur définit le **thème** comme « ce dont on parle », et signale le caractère non consensuel du concept, dû selon lui au fait qu'il « constitue une notion purement sémantique et donc réfractaire, de par sa nature même, à toute définition d'ordre formel ». (Furukawa 2005 : 8)

<sup>57</sup> Dans l'abstract de sa communication à un colloque, Furukawa (2010 : 18-19) revient sur ce concept et annonce qu'il souhaite le préciser. Il parle alors de « dédoublement thématique » pour caractériser ce qu'il appelle « double thème » : les deux thèmes *Sylvie* et *les yeux* sont « le résultat du dédoublement thématique du sujet *Sylvie* », ce que l'on peut représenter par : *Sylvie* (sujet) ---> *Sylvie* (thème<sub>1</sub>) / *les yeux* (thème<sub>2</sub>), où *les yeux* appartient intrinsèquement au sujet *Sylvie* (il y a donc division et non pas addition). Dans un exemple comme *Marie a les yeux bleus, les cheveux très noirs, les lèvres rouges, la peau très douce* (<Frantext, J. d'Ormesson), on ne parlerait donc pas de « phrase multithématique » (cela n'aurait « pas beaucoup de sens », mais de « dédoublement thématique réitéré ».

Même si le cas avec adjectif est moins pertinent ici, nous exposons rapidement l'avis de l'auteur à ce sujet, car le cas avec relative ne peut être expliqué que par rapport à lui.

2.1.4.1.1. Construction à *avoir* attributif (type (106)) : une *construction grammaticale* particulière

Pour l'auteur, la construction grammaticale bithématique avec *avoir* attributif<sup>58</sup> est constituée « de deux propositions partiellement amalgamées » (2005 : 15) :

- (108) [P1 Elle a (P2 les yeux] bleus)  
 (109) [P1 Elle a (P2 son mari] malade).

Le *cadre* de cette construction est schématisé ainsi (2005 : 16) :

- (110) sujet + *avoir* + [ ] + adj. attribut

Mais un cadre plus précis est posé pour chacun des deux sous-types de la construction.

Pour (106)a, le cadre proposé est

- (111) sujet + *avoir* + article défini + [ ] + adj. attribut

et une *contrainte* oblige le N sous [ ] à être un nom de possession inaliénable. Bien sûr, si un quelconque élément du cadre est modifié, ou si la contrainte sémantique est prise en défaut, on retombe sur une structure non marquée (et, en l'occurrence, monothématique) :

- (112) a. Elle a des yeux bleus  
 b. Elle aime les yeux bleus.  
 c. Elle a les yeux bleus de sa mère. (2005 : 17)

Furukawa ne mentionne pas le cas des exemples avec numéral : *tu as un œil tout rouge*. Ils n'entrent pas dans le cadre défini selon nous, seraient-ils dès lors exclus, et considérés comme monothématiques ? Remettraient-ils en cause la description ?

Pour (106)b, le cadre est

- (113) sujet<sub>i</sub> + *avoir* + adj. possessif<sub>i</sub> + nom + [adj. attribut]

et une contrainte sémantique impose que l'adjectif attribut sous [ ] soit d'état épisodique et non de propriété permanente (2005 : 18) :

- (114) ?Elle a son mari intelligent.

Les structures sous ((106)a) et ((106)b) ont donc chacune leurs particularités de cadre et de contraintes et forment ainsi deux sous-classes d'**une construction grammaticale dite « construction à *avoir* attributif »**. Selon l'auteur, cadres et contraintes (en particulier possession inaliénable ou déterminant possessif avant le N) permettent que le verbe *avoir* soit dispensé d'exprimer la possession, et contribuent « ainsi à la formation de l'unité propositionnelle (notée P1, *elle a les yeux* en [(106)a], *elle a son mari* en [(106)b]) en tant que **simple appareil présentateur de deux thèmes**, appareil dont le contenu propositionnel est vide ou presque d'information » (2005 : 16-17, nous soulignons).

Pour l'auteur, l'unité *elle a les yeux* (P1) est une véritable unité propositionnelle. Il trouve la confirmation de ce fait dans un exemple comme le suivant, où « la suite *il a les yeux* forme [selon lui] une proposition isolée, bien que son contenu propositionnel soit vide d'information » (2005 : 17).

<sup>58</sup> Furukawa a une définition particulière d'*avoir* « attributif » : nous synthétiserons son point de vue sur la question (à partir de Furukawa 1996 et 2005) au moment de notre discussion générale autour du statut d'*avoir* dans la construction (chapitre III, § 2.1.2.5).

- (115) Bonvin, qui m'avait écrit qu'il illustrait sœur Philomène, vient aujourd'hui me voir et me dit qu'il est désolé, qu'il était tout décidé à faire cette illustration, mais que son médecin lui a dit que s'il faisait de l'eau-forte dans l'état où *il a les yeux*, il perdrait la vue. (Goncourt, *Journal*)

Selon nous, *il a les yeux* ne forme pas une proposition isolée dans cet exemple : *il a les yeux [dans un certain état]*, et le relatif *où* marque ce complément, indispensable à la complétude de la proposition.<sup>59</sup>

La séquence [SN + adj. attribut] (P2), quant à elle, a selon l'auteur une « double face » : elle est à la fois *propositionnelle* (par définition, cf. ce qui précède) et *nominale*.

Le caractère propositionnel du syntagme [SN + adjectif attribut] est assuré pour lui par « une coupure structurelle qui sépare les deux éléments *les yeux* et *bleus* » (2005 : 21) : les deux éléments ont une autonomie référentielle l'un par rapport à l'autre, ce qui peut être représenté par la paraphrase *Ses yeux sont bleus*. Cette coupure est elle-même assurée par « la constitution de la première proposition P1 » *Elle a les yeux*, constituée de [sujet + avoir + article défini + []] et de la contrainte de possession inaliénable. Mais il faut, en plus, qu'aucun élément explicite n'exprime un lien syntaxique entre *les yeux* et *bleus*, ce qui est le cas dans cette construction. Le cas décrit ici est ainsi différent, selon lui, d'autres cas d'adjectifs en prédication seconde, comme le suivant où la *relation* entre *la vie* et *heureuse*, même si elle n'est pas explicitement marquée, est assurée par la valence du verbe *rendre* :

- (116) La moisson est faite, le pain devient moins cher, et *cette abondance rend la vie heureuse*. (Balzac, *Le lys dans la vallée*)

Au contraire, pour lui, l'adjectif *bleus* n'est pas dans la valence du verbe *avoir*, et cette absence d'un quelconque élément-relateur entre *les yeux* et *bleus* contribue, « paradoxalement, [...] à assurer la fonction attribut de l'adjectif [*bleus*] » (2005 : 22).

Ce point marque l'une des plus grandes originalités de l'analyse de Furukawa (il est souvent cité pour cela). Mais la démonstration de l'existence de cette « coupure structurelle » entre *les yeux* et *bleus* ne nous semble pas convaincante : elle repose à la fois sur l'idée que *elle a les yeux* forme une véritable proposition, et sur celle que l'adjectif n'est pas dans la valence d'*avoir*<sup>60</sup>, or ces deux points restent plus des postulats que des acquis.

La face « nominale » de la séquence [SN + adjectif], quant à elle, apparaît quand on observe des exemples dans lesquels la construction est « cooccurrence avec des SN purs et simples » (2005 : 19) :

- (117) Il m'écrivit tous les deux mois ; il est venu me voir il y a maintenant huit ans ; il avait *la figure ridée et des cheveux tout blancs*. (Maupassant, *Contes et Nouvelles*)  
 (118) *Elle a les yeux petits, les traits petits, quelque chose de juif*, sinon de la dureté juive, au moins de durement marqué soit par le malheur de la race, soit par les misères de ses premières années. (Michelet, *Journal*)

Selon l'auteur, comme les éléments coordonnés sont en principe à classer dans « une même catégorie sémantique ou fonctionnelle », on doit en conclure que les séquences sont nominales ici et non pas propositionnelles.

<sup>59</sup> Par ailleurs, nous ne suivrons pas Furukawa dans sa description de ces exemples comme des structures bi-propositionnelles au sens strict (c'est-à-dire amalgamant deux propositions 'complètes') et dans son analyse du verbe *avoir* dans ce cadre : cf. la discussion au chapitre III, § 2.2).

<sup>60</sup> La comparaison des structures en *avoir* attributif avec des structures attributives du type *rendre la vie heureuse* sera discutée au chapitre III (§ 1.2.1.3 et 1.2.1.4 en particulier).

Pour notre part, nous n'interpréterions pas ces exemples comme des preuves du caractère « nominal » de l'ensemble [SN + adjectif] dans par exemple *il avait la figure ridée* : ils nous semblent plutôt manifester des formes de zeugme (ou des syllepse), c'est-à-dire que les relations entre le verbe *avoir* et chacune des différentes séquences qui le suivent ne sont pas forcément toutes de même nature, mais le scripteur a choisi de les utiliser en succession tout de même, probablement par effet de style. Une telle interprétation (zeugme) pose d'autant moins de problème qu'il s'agit d'extraits littéraires ici, il est facile d'y voir une intention de l'auteur. Le fait de tenir compte, dans la description d'une construction, des exemples authentiques 'problématiques' nous paraît bien sûr tout à fait louable, mais l'analyse que Furukawa fait de ces exemples et la conclusion qu'il en tire nous semblent douteuses.

D'autres types d'exemples lui paraissent toutefois confirmer son analyse (2005 : 20) :

- (119) Mon dieu ! Ma fille, s'écria Zemroud-Khanoum, *qu'as-tu donc ? Les yeux rouges ? As-tu pleuré par hasard ?* (Gobineau, *Nouvelles asiatiques*)
- (120) *J'ai la tête en feu*, comme il me souvient de *l'avoir eue* après de longs jours passés à cheval. C'est que j'ai aujourd'hui rudement chevauché ma plume. (Flaubert, *Correspondance*)

Dans (119), il interprète *Les yeux rouges* comme « le complément d'objet direct du verbe *avoir* » ; dans (120), il considère que « l'antécédent du pronom *la* contenu dans *l'avoir eue* n'est pas *la tête* mais le SN que constitue la suite *la tête en feu*. Et tous ces éléments montrent selon lui l'existence de la « face nominale »<sup>61</sup> de la séquence, qui peut donc également se comporter comme « un constituant unique » (2005 : 22). Encore une fois, cependant, l'interprétation prête à critique : le fait que la question sur *les yeux rouges* soit présentée en deux temps n'est pas une preuve du caractère nominal de la séquence ; le *l'* dans le second exemple ne reprend pas *la tête en feu*, mais bien seulement *la tête*, le 'second prédicat' étant ici représenté par le *comme*, que Furukawa semble ne pas voir.

Pour l'auteur, les deux faces mises en évidence « ne se situent pas au même niveau. La face propositionnelle, face plus essentielle, se situe au niveau phrastique, alors que la face nominale peut et doit être attribuée [...] au niveau discursif » (2005 : 23). Et la face nominale est réservée à la séquence avec un N lexical, et ne peut se manifester dans le cas où le SN est représenté par un clitique, puisque la séquence « discontinue » [clitique + adjectif], ici *les... superbes*, « est peu apte à se comporter comme un syntagme nominal » (2005 : 22) :

- (121) Ce serait le plus beau jour de ma vie. Jamais ses yeux ne furent plus beaux. – Et *elle les a superbes*, s'écria Julien. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

La possibilité de cette « double face » étant constitutive de la construction, l'emploi d'un SN avec contenu lexical est nécessaire pour qu'une structure soit considérée comme représentant la construction en question – *elle les a superbes* n'est pas, ainsi, un exemple de la construction bithématique examinée ici, au contraire de *Elle a les yeux bleus*. Nous renvoyons à Furukawa (2005 : 23-25) pour la démonstration de l'idée que les exemples avec clitique ne représentent pas la construction grammaticale en question, mais ne développons pas ce point ici : nous n'adhérons pas à toute cette partie de sa description, et il ne nous semble pas nécessaire de la discuter dans le cadre de cette étude.

<sup>61</sup> Le sous-type *Elle a son mari malade* possède également selon l'auteur une face propositionnelle et une face nominale, cf. *Elle a son mari malade, et en plus, un fils infirme*. (2005 : 26)

#### 2.1.4.1.2. Les exemples avec relative (type (107)) : sous-détermination structurelle

Nous rappelons ici les exemples avec relative déjà cités sous (107) :

- (122) a. Elle a les yeux qui brillent. (= (107)a)  
 b. J'ai les jambes qui flageolent. (= (107)b)  
 c. Elle a son mari qui est malade. (= (107)c)  
 d. J'ai mon ami qui m'attend. (= (107)d)

Selon Furukawa, ces structures avec relative sont « structurellement neutres ou sous-déterminées sur le point de savoir si elles correspondent ou non à la structure représentée par les schémas [(110)] et [(111)], mais [elles] peuvent néanmoins fonctionner comme des phrases bithématiques » (2005 : 32-33). On ne peut en effet, selon lui, fixer un schéma strict (cadre + contraintes) auquel correspondraient tous les exemples du type (107)/(122), et si certains exemples forment également une structure à double thème c'est donc uniquement par contingence. Nous présentons ci-dessous ses arguments en faveur de la sous-détermination de ces structures.

#### **Le type ((107)a-b) *Elle a les yeux qui brillent***

Furukawa développe plusieurs arguments pour distinguer les exemples du type ((107)a-b) *Elle a les yeux qui brillent*, *J'ai les jambes qui flageolent* du type (106)a, *Elle a les yeux bleus*.

*Pas de cadre et contrainte (absence de contrainte sur le N)*

Selon l'auteur, il est difficile ici de proposer une composition de cadre et contrainte de type

- (123) sujet + avoir + art. défini + [ ] + relative

car on ne peut établir une contrainte sémantique sur le N occupant ici la position des crochets. Pour démontrer cela, il tire argument du fait que sont attestés des exemples avec un N qui n'est pas de possession inaliénable, donc des exemples qui n'illustrent pas la construction bithématique (2005 : 33) :

- (124) a. Coralie n'était ni belle ni jolie ; mais elle avait la *vivacité* qui plaît, les *grâces* qui attirent. (Louvot de Couvray, *Une année dans la vie du chev.*)  
 b. Enfin, elle avait la *majesté* qui dut briller chez Marie Stuart au moment où elle dit adieu à sa couronne, à la terre et à l'amour. (Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*)  
 c. Dans ma poche (...) j'ai le *papier* qui prouve la complicité, la culpabilité de Bichat. (Abellio, *Heureux les pacifiques*)

Ainsi, selon lui, le fait que la place [ ] soit parfois occupée par un N inaliénable n'est pas le fait d'une contrainte, mais est purement contingent, et il y a donc sous-détermination (2005 : 33). Pour nous, ces exemples ne peuvent en effet illustrer la construction bithématique puisqu'il s'agit de 'simples' exemples avec relatives adjectives. Nous ne comprenons pas ce point de l'argumentation (nous ne comprenons pas en quoi le fait qu'il puisse exister des exemples d'un autre type interdit de considérer que les exemples étudiés représentent tout de même un type particulier), et tentons donc seulement de le reproduire au plus près du texte de l'auteur.

*Présence d'un « élément-relateur »*

Au contraire de ce qui se passe dans (106) *Elle a les yeux bleus*, il n'y a pas ici de « coupure structurelle » (autonomie référentielle) entre le N et ce qui le suit. Alors que l'adjectif a toujours une fonction d'attribut dans la construction (106), l'autonomie référentielle des

deux entités n'est pas assurée dans les exemples avec relative, en raison de la présence de « l'élément nominalisant qu'est le pronom relatif *qui* », qui fait que la séquence *les yeux qui brillent* forme une entité, syntaxiquement et sémantiquement nominale (2005 : 34).

Il y a donc sous-détermination : les structures de (107) *peuvent* fonctionner comme structures bithématiques, mais ne le *doivent* pas. Ainsi, un exemple comme (125) peut être considéré comme bithématique (alors que par exemple (126) ne le peut jamais), mais par contingence et non pas par l'effet d'un cadre et de contraintes.

(125) Elle a les yeux qui brillent

(126) Elle a des yeux qui brillent

L'argument de la « coupure » rendant possible le caractère attributif de l'adjectif (et donc pas de la relative) nous semble cependant tenir plutôt du postulat. Par ailleurs, pour nous il y a contradiction entre le fait de considérer la séquence *les yeux qui brillent* comme une entité syntaxiquement et sémantiquement nominale et le fait de voir tout de même dans la structure la possibilité d'un fonctionnement bithématique/d'un contenu propositionnel, possibilité que l'auteur confirme par ailleurs – mais rappelons également que ces deux analyses ne sont pas contradictoire pour Furukawa, qui considère qu'un même segment peut avoir à la fois et sans problème une « face nominale » et une « face propositionnelle ».

### **Le type ((107)c-d) *Elle a son mari qui est malade***

Les raisons pour lesquelles le sous-type ((107)c-d), comme ((107)a-b), ne peut pas être considéré comme une construction grammaticale bithématique tiennent selon l'auteur à la fois à la nature de la relative et à la détermination du N.

#### *Absence de contrainte sémantique sur la relative*

Dans le type ((107)c-d), on ne peut pas mettre en évidence une contrainte sémantique sur la relative comme il y en avait une sur l'adjectif attribut dans ((106)b) : elle devait être d'état transitoire et pas de propriété permanente. Furukawa illustre cela par le fait que sont possibles des exemples comme (2005 : 37) :

- (127) a. Elle a son mari qui est intelligent.  
 b. Elle a son mari qui est avare.  
 c. Elle a son mari qui est jaloux.

ou encore que sont attestés des exemples comme (2005 : 38) :

- (128) a. Et serais-je un peu soigné chez vous ? – Très bien. *J'ai ma femme qui a gardé des malades toute sa vie ; (...).* (Diderot, *Jacques le fataliste*)  
 b. Je ne gagnais plus que trente sous par jour, on me payait le moins cher qu'on pouvait, les maîtres profitaient de mon âge. Avec ça, *j'avais ma fille qui était blanchisseuse à la rivière.* (Hugo, *Les Misérables*)  
 c. J'ai mon frère qui mène une caravane de Bagdad à Shyras, de Shyras à Yezd et de Yezd à Kerman. (Gobineau, *Nouvelles asiatiques*)

qui selon lui « n'ont pas de contenu sémantique événementiel ». De nouveau, la façon dont il recourt aux exemples pour appuyer ses propos est problématique. Pour les exemples (127), a et b nous paraissent peu acceptables : comme l'auteur ne cite pas de référence, ils sont probablement inventés, et nous avons du mal à trouver un contexte dans lequel ils seraient pertinents dans une interprétation prédicative<sup>62</sup> ; l'exemple c, quant à lui, ne prend

<sup>62</sup> Un contexte peut plus favorablement être imaginé pour une interprétation en tant que clivée présupposante : en réponse à une situation où l'on chercherait quelqu'un d'intelligent/avare, *son mari* pourrait

du sens selon nous que si l'état est considéré comme *transitoirement pertinent* (dans le contexte de la communication), et pas comme l'expression d'une qualité permanente. Pour les exemples (128), l'interprétation par prédicat non événementiel/transitoire est suspecte également : il ne suffit pas de repérer un complément de temps indiquant une durée longue (*toute sa vie* dans a) ou encore un verbe d'état (*être* dans b) pour que l'ensemble du prédicat puisse être dit d'état permanent ; dans l'exemple c, nous ne voyons même pas quel élément pourrait suggérer qu'il s'agit d'un état permanent. La démonstration ne fonctionne dès lors simplement pas.

*Exemples sans déterminant possessif*

Le cadre qui imposait un déterminant possessif au SN de ((106)b) est contredit ici par des exemples comme les suivants (2005 : 38) :

- (129) a. J'ai une femme qui n'est jamais à l'endroit où on croyait la trouver. (Anouilh, *Chers voisins*)  
 b. Gentiane avait un mari qui n'en était plus un depuis deux ans, mais restait toujours un ami auquel elle disait toutes ses pensées. (Oldenbourg, *Les Cités charnelles...*)  
 c. J'ai un ami qui est allé à Rouen où ils ont leur camp, il a vu des merveilles, de pures merveilles dont on n'a pas idée. (Proust, *Le temps retrouvé*)

Pour l'auteur, ces trois relatives sont adnominales<sup>63</sup>, ces exemples ne sont pas bithématiques, et cela montre donc encore une fois qu'on ne peut parler d'une construction grammaticale pour *Elle a son mari qui est malade*, puisqu'on ne peut pas poser un cadre et des contraintes capables d'éliminer de tels exemples de même forme. Il n'est de loin pas certain que les relatives de ces exemples soient (seulement) adjectives<sup>64</sup>, et ce dernier point de l'argumentation nous semble donc aussi problématique que les précédents.

2.1.4.1.3. Synthèse : les différentes constructions mises en évidence

Pour synthétiser ses positions, l'auteur résume les rapports entre les différents types a-d en quelques points (2005 : 40-41).

- (130) a. Elle a les yeux brillants  
 b. Elle a les yeux qui brillent  
 c. Elle a des yeux qui brillent  
 d. Elle a des yeux brillants

1. Le sous-type (130)a, « grâce à son mode de composition de cadre et de contrainte » [a'], présente une structure qui lui permet d'exprimer un double thème : [a''].

- [a'] sujet + avoir + art. défini + [ ] + adj. attribut,  
 [a''] [P1 Elle a (P2 les yeux] brillants).

2. Le sous-type (130)b est « [une] phrase [...] structurellement sous-déterminée par rapport à la construction bithématique, à savoir qu'elle n'a pas de mode de composition de cadre et de contrainte [(130)b'], ni donc de structure [(130)b''] ». Elle fonctionne néanmoins comme

---

être proposé comme une option à retenir (c'est alors cette partie de l'énoncé qui apporterait l'élément focalisé/l'information nouvelle, et pas la relative).

<sup>63</sup> À noter que si Furukawa considère les relatives de (128) et (129) comme des adnominales, et pas comme des prédicatives, il précise dans une note que l'opposition adnominal/ prédicative n'est pas toujours bien tranchée.

<sup>64</sup> En particulier, l'exemple c montre un cas où la relative doit être interprétée comme une 'prédicative' à notre avis.

un énoncé bithématique, « grâce à la forme superficielle de la séquence *elle a les yeux*. » C'est ce qui la différencie de (130) c et d.

3. Les sous-types (130)c et d sont schématisables ainsi : [Elle a (des yeux qui brillent)] et [Elle a (des yeux brillants)]. Là, la séquence relative est syntaxiquement et sémantiquement nominale, la structure est toujours monothématique ; *avoir* se trouve employé dans son usage possessif et pas attributif.

4. Le sous-type (130)b « sert de pont, par sa structure sous-déterminée même, » entre (130)a, authentiquement bithématique, et (130)c-d, toujours monothématiques, syntaxiquement non marquées ; (130)a et (130)d, malgré leur ressemblance de surface, sont structurellement les plus éloignées.

Et il en va de même pour les relations entre

- (131) (a) Elle a son mari malade
- (b) Elle a son mari qui est malade
- (c) Elle a un mari qui est malade
- (d) Elle a un mari malade.

#### 2.1.4.2. Autre cas : relative après « *avoir* expérientiel »

Signalons, avant de conclure, que Furukawa décrit d'autres exemples avec *avoir* et relative dans le chapitre suivant, consacré à des structures qu'il décrit comme contenant un « *avoir* expérientiel », et illustrées prototypiquement par :

- (132) *Sahel a eu le bras emporté* et Courvoisier une jambe écrasée, Paquet a perdu l'œil droit. (Maupassant, *Contes et Nouvelles*) (Furukawa 2005 : 43)

Les exemples avec relative qu'il donne à cet endroit sont les suivants (2005 : 54) :

- (133) Mais Désirée, sans plus songer à la poupée, s'était jetée au cou de Serge, en lui criant : – *J'ai un oiseau qui s'est envolé*, le bleu, celui dont tu m'avais fait cadeau. (Zola, *La Conquête de Plassans*)
- (134) J'ai été très touchée par cette émission. Moi-même j'ai été confrontée de façon soudaine à la mort. *J'ai mon mari qui est mort dans mes bras à la maison devant les yeux de mes jumeaux qui avaient à peine quatre ans*. (ex. tiré de Google)

Selon lui, le verbe *avoir* ne peut pas exprimer la possession ici (du moins dans le premier exemple, puisque « le locuteur *je* ne possède plus l'oiseau en question »), et il s'agit donc d'un emploi particulier du verbe *avoir*, *avoir* « expérientiel », justement : « [l]a phrase peut et doit être interprétée comme signifiant qu'il [=le locuteur] se trouve confronté à l'expérience qu'est la disparition de son oiseau ». Il ne s'agit pas d'une construction à double thème ici ; l'ensemble de la structure reçoit une analyse différente : les ensembles [SN<sub>2</sub> – relative] « sont syntaxiquement des syntagmes nominaux, alors même qu'ils expriment sémantiquement des contenus propositionnels » (2005 : 55), autrement dit « le second actant [du verbe *avoir*] est constitué par un événement ou un état de chose » (2005 : 50). Le découpage de la structure est le suivant :

- (135) [p SN<sub>1</sub> – *avoir* (p SN<sub>2</sub> – X)]<sup>65</sup>

Et l'ensemble [SN<sub>2</sub> – X] forme donc un seul constituant, dans la valence du verbe *avoir*.

<sup>65</sup> Le schéma n'est pas explicitement donné sous cette forme, nous le reconstruisons d'après le schéma que Furukawa donne pour décrire son exemple prototypique : [p Sahel a eu (p le bras emporté)] (2005 : 50).

L'auteur évoque la notion de *small clause* pour décrire le contenu (propositionnel) de la parenthèse, mais pour la rejeter aussitôt : au niveau syntaxique, l'ensemble [SN<sub>2</sub> – X] constitue un SN pour lui (2005 : 51). Cette position est pour le moins étonnante : l'idée qu'il s'agisse d'un 'simple' SN nous paraît rendre difficilement compte du caractère propositionnel de l'ensemble. Furukawa relève bien qu'il y a là « un décalage entre la forme syntaxique et l'interprétation sémantique qu'on en attend » (2005 : 55), mais cela ne l'invite pas à remettre en question son analyse.<sup>66</sup>

Si nous comprenons bien, la catégorisation de ces deux exemples comme des structures à *avoir* expérientiel plutôt que comme des constructions à double thème se fait uniquement sur ce critère de l'impossibilité d'assigner un rôle possessif à *avoir*. Dans ce cas, est-ce que Furukawa suggère que dans le second exemple aussi on doit considérer que la locutrice 'ne possède plus' son mari (parce qu'il est décédé ??), et que c'est cette raison qui fait qu'il s'agit d'*avoir* expérientiel plutôt que d'une structure à double thème ? Cette position nous pose doublement problème : elle repose à notre avis sur une lecture très référentialiste des rapports entre les constituants ; elle part du principe qu'*avoir* a bien un sens possessif dans la construction « à double thème » – c'est l'avis de Furukawa, mais cela nous paraît peu convaincant, cf. discussion au chapitre III, § 2.1.

#### 2.1.4.3. Conclusions sur Furukawa (2005)

L'auteur tente de définir quelles structures, parmi les structures en *avoir* présentées ici, constituent des *constructions grammaticales*, bithématiques en l'occurrence. Son cadre d'analyse est très contraint, et les candidats réussissant le test de la « construction grammaticale » sont peu nombreux : les exemples avec relative ne forment pas de telles constructions, car on ne peut selon lui poser un *cadre* et des *contraintes* auxquels se conformeraient tous les exemples possibles de la structure. Ce cadre strict et la primauté accordée à la sémantique conduisent Furukawa à considérer *Elle a les yeux bleus* et *Elle les a superbes* comme deux constructions différentes, ou plus généralement à établir des frontières où nous aurions tendance à voir des différences moins significatives.

Par rapport à la structure qui nous intéresse, en *J'AI X qui*, on peut résumer son étude de la façon suivante.

- Certains exemples avec *avoir* et une relative prédicative sont à considérer comme bithématiques, représentant « accidentellement » la même structure que *Elle a les yeux bleus*, qui elle est bithématique par nature. Cette structure bithématique est un amalgame de deux propositions ; la première au moins (*elle a les yeux*) est également autonome par ailleurs. Le verbe *avoir* y a un emploi particulier, que Furukawa nomme « attributif », mais qui ne correspond pas semble-t-il à ce que constitue un verbe attributif chez d'autres auteurs<sup>67</sup> : chez Furukawa il doit pouvoir garder un sens possessif (sinon on bascule dans une structure à « *avoir* expérientiel ») ; il ne fonctionne que dans la P1, l'attribut (ou la relative ?) de la P2 n'étant pas dans sa valence / n'étant aucunement en rapport avec lui mais seulement avec le sujet de la P2. Les exemples concernés par cette description sont donc ceux dans lesquels le référent du SN<sub>2</sub> n'est pas explicitement dans l'impossibilité d'être possédé par le référent du sujet d'*avoir* dans l'énoncé en question.

<sup>66</sup> Il compare ce cas à une structure anglaise qu'il juge similaire : *I have a missing tooth*, et conclut que dans le cas de la structure française les SN<sub>2</sub> après *avoir* « ne sont pas ouverts à la lecture "entité" mais ne permettent que la lecture "état de choses" et qu'il est donc bien question d'un écart entre la forme et le sens » (2005 : 55-56).

<sup>67</sup> Cf. notamment Kupferman, ici au chapitre III, § 2.1.1.2.

- Les exemples avec *avoir* et relative prédicative dans lesquels l'impossibilité ci-dessus est véhiculée par l'énoncé sont décrits comme des structures avec un « *avoir* expérientiel » qui régit un (seul) constituant qui syntaxiquement est un simple SN, mais sémantiquement exprime un contenu propositionnel. Le manque de recouvrement entre l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique est relevé par l'auteur, mais assumé (et il ne s'agit pas selon lui d'un élément de type *small clause*).

L'analyse de Furukawa est pour le moins originale. Comme nous l'avons relevé au fil de la présentation, nous trouvons son argumentation peu convaincante sur plusieurs points particuliers, et finalement peu convaincante de façon générale. Nous problématiserons encore son analyse au chapitre III (§ 2.2), et reviendrons également sur sa description du verbe *avoir*, que nous avons présentée très rapidement ici, mais que nous développerons et discuterons (III.2.1.2.5).

Nous retenons néanmoins de son approche l'idée d'un réseau de structures formellement apparentées, mais recevant pourtant des descriptions différentes, ainsi que le souci de tenir compte, dans l'analyse, des particularités morphologiques et sémantiques de chacun des constituants de la structure à l'étude. Notre analyse sera toutefois fondée sur des exemples authentiques de français parlé, alors que la sienne repose en partie sur des exemples inventés et en partie sur des exemples littéraires (qui, bien sûr, mettent également en évidence des phénomènes intéressants).

## 2.2. Descriptions ne faisant pas appel au concept de relative prédicative

Les études présentées dans la section s'ouvrant ici ne parlent pas de 'relative prédicative', mais proposent différentes autres solutions d'analyse pour les structures qui nous occupent.

### 2.2.1. Blanche-Benveniste (1982)

Dans un article mettant en question la notion de subordination, trop pauvre selon elle pour rendre compte des différentes possibilités d'imbrication d'une proposition verbale dans une autre, Blanche-Benveniste (1982 : 77) propose de distinguer des cas véritables de subordination (quatre types majeurs, ex. (136)-(139)) de cas où il n'y a pas de subordination véritable (ex. (140)-(143)).

- (136) on sait qu'il part demain (Blanche-Benveniste 1982 : 77)
- (137) il montre ce qu'on lui envoie (*Ibid.*)
- (138) elle m'ordonne de m'évanouir (*Ibid.*)
- (139) cela veut dire « il vient » (*Ibid.*)
- (140) on trouve que c'est confortable (*Ibid.*)
- (141) il a son père qui ne va pas bien (*Ibid.*)
- (142) il va s'évanouir (*Ibid.*)
- (143) c'est à lui que vous ressemblez (*Ibid.*)

Le type de l'exemple (141) fait ainsi partie des cas de « fausse » subordination, et est mis en contraste avec le type (137), cas de subordination « vraie ».

#### 2.2.1.1. La construction relative

Blanche-Benveniste étudie d'abord (1982 : 81-83) un cas de construction relative véritable, et met en lumière trois propriétés qui permettent d'attester qu'il s'agit là d'un cas avéré de subordination (ex. (137) ci-dessus, repris ici sous (144)).

- (144) il montre ce qu'on lui envoie (1982 : 77)

(a) La construction qui inclut la relative est proportionnelle à un pronom, et est donc un élément du premier verbe :

- (145) il montre les lettres qu'on lui envoie / il les montre  
 (146) il montre ce qu'on lui envoie / il montre cela.

(b) Le premier verbe construit le second, et est verbe de plein statut : « il prend indépendamment du deuxième des compléments de rection [(147),] des modalités [(148)] et il est libre de ses temps et modes [(149)] » (1982 : 82) :

- (147) il montre facilement ce qu'on lui envoie (1982 : 82)  
 (148) il ne montre pas ce qu'on lui envoie (*Ibid.*)  
 (149) montrons ce qu'on nous envoie. (*Ibid.*)

(c) La seconde construction (SN – relative) a une organisation interne particulière, avec un élément placé en tête, puis *que/qui/à qui*. L'élément placé en tête « est proportionnel à un pronom de type 'celui, celle' » :

- (150) il montre *celles* qu'on lui envoie (1982 : 82),

pronom non autonome car « ces formes sont toujours solidaires d'un autre élément, ici *que* + verbe ».

#### 2.2.1.2. Un cas de « fausse » subordination

Pour Blanche-Benveniste, les exemples (141) ci-dessus et (151) ici contiennent une « fausse relative » (1982 : 93).

- (151) j'ai ma voiture qui va mal (1982 : 93)

Les critères qui montraient le caractère subordonné de la relative ci-dessus (exemples (137) et (144)) ne s'appliquent pas ici.

(a) Le second verbe n'est pas subordonné au premier : la relative n'est pas proportionnelle à un pronom, il n'y a pas de proportionnalité entre (152) et (153) (1982 : 93).<sup>68</sup>

- (152) j'ai ma voiture qui va mal  
 (153) je l'ai (1982 : 93)

Blanche-Benveniste remarque que l'on trouve tout de même une équivalence pronominale fonctionnant avec la construction : les pronoms interrogatifs (1982 : 94).

- (154) qu'est-ce qu'elle a / elle a son père qui va mal

(b) Le premier verbe (*avoir*) n'a pas toutes ses possibilités de construction, et n'est donc pas verbe constructeur<sup>69</sup> de plein statut (1982 : 94) : « il ne peut pas s'adjoindre facilement des compléments de rection comme 'sans peine, ou 'avec difficulté' » (ex. (155) et (156)) ; il

<sup>68</sup> Comme on l'a vu au chapitre II (§ 1.4.2), la pronominalisation est possible dans le cas de la relative attributive après verbe de perception, mais elle ne porte que sur le SN, la relative en est exclue (*Je vois les enfants qui jouent dehors / Je les vois qui jouent dehors*). Dans les exemples en *avoir*, toutefois, la pronominalisation est problématique, et il est donc difficile d'utiliser cet argument (*cf.* I.1.3.2). Blanche-Benveniste ne parle pas du tout ici de la possibilité qu'il s'agisse d'une relative prédicative, et ne mentionne donc pas dans sa discussion les différences de pronominalisation qu'il existe entre une structure à relative adjectivale (où la relative fait partie du SN et n'apparaît plus quand celui-ci est remplacé par un pronom) et une structure à relative prédicative (où la relative subsiste à côté du pronom).

<sup>69</sup> Le terme « constructeur » (ou « recteur fort ») indique que le verbe régit un ou des compléments, en tant que verbe de plein statut. Pour une discussion de ces notions, *cf.* par exemple Blanche-Benveniste *op. cit.* 1990, chapitre II.

« n'est pas libre de ses temps, modalités et aspects ; en particulier, on ne peut pas le mettre à l'impératif » (ex. (158) à partir de (157)).<sup>70</sup>

- (155) elle a eu sans peine sa voiture qui va mal
- (156) elle a eu avec difficulté son père qui était à l'hôpital
- (157) elle a son frère qui va mieux
- (158) ayez votre frère qui va mieux.

Blanche-Benveniste note que ces possibilités de construction sont en revanche préservées dans un exemple comportant une « vraie » relative et un verbe *avoir* constructeur :

- (159) elle a eu sans peine la machine qui fait la reliure
- (160) elle l'a eue sans peine
- (161) ayez la machine qui fait la reliure

(c) Le SN précédant la relative n'est pas proportionnel à une forme du type *celui*, il n'y a pas d'équivalence entre (162) et (163).


- (162) elle a un parent qui est à l'hôpital
- (163) elle a celui qui est à l'hôpital

En revanche, une équivalence peut être posée avec un pronom autonome de type *celui-ci* (1982 : 95) :

- (164) elle a celui-ci qui est à l'hôpital

Au vu de ces différents éléments, Blanche-Benveniste conclut qu'on n'a pas affaire à une subordination de type relative dans ces exemples : « le verbe 'avoir' n'est pas un verbe constructeur ; le verbe qui le suit ne lui est pas subordonné » (1982 : 96). Une telle conclusion distingue cette analyse des conceptions les plus fréquentes (*cf.* § 1) comme de celles qui ont été vues au § 2.1 ci-dessus, et en particulier celles de Lagae & Rouget (1998), Lambrecht (1988, 2002) et Furukawa (2005).<sup>71</sup> Le verbe *avoir* a un sens et un comportement particuliers ici selon Blanche-Benveniste, et ni le N ni la séquence en *qui* ne forme, seul, un élément de sa valence.

La construction du deuxième verbe doit en quelque sorte être saisie 'en deux morceaux' :

celui-ci ..... qui va mal  


Aucun de ces deux morceaux n'est directement un élément de valence du premier verbe ; on ne peut pas avoir :

elle l'a qui va mal,

qui permettrait de représenter l'un des deux morceaux, 'celui-ci', sous forme de pronom auprès du premier verbe. Il semble que le verbe 'avoir' porte sur la relation entre ces deux morceaux, et non sur l'un d'entre eux ou sur l'ensemble. C'est ici [...] une sorte d'incidence à une incidence. » (Blanche-Benveniste 1982 : 95)<sup>72</sup>

<sup>70</sup> Ces arguments sous (b) seront discutés en détail au chapitre IV, § 2.2.1.

<sup>71</sup> L'analyse de Rothenberg (1979), avec le concept de syntagme prédicatif, est probablement moins éloigné de la position de Blanche-Benveniste (1982).

<sup>72</sup> Rouget & Salze (1986 : 122-123), pour l'exemple *j'ai Monsieur Bourbis qui a demandé à me prendre dans son service*, parlent également de « relation de solidarité » qui « opère entre deux termes autonomes qui forment ensemble la valence du verbe » ; « la valence est constituée [...] par la relation entre les deux termes ». *Cf.* la notion de *valence verbo-nominale* ci-dessous, § 2.2.2.

Le verbe *avoir* a ici « un sens nettement subduit<sup>73</sup> ». Pour preuve, un exemple attesté montrant qu'il est possible que le sujet d'*avoir* dans cette construction ne « possède » pas le référent du SN, ou encore un autre avec négation d'*avoir* (alors qu'il n'y a pas négation de la « possession ») :

- (165) moi *j'ai* encore un formulaire que *j'ai pas*  
 (166) moi *j'ai pas* mon père qui fait les poubelles

Enfin, Blanche-Benveniste remarque que le sens de ce *avoir* subduit est proche de quelque chose comme « être affecté de ». Elle précise par ailleurs que ce qui se trouve dans la relative doit aussi présenter un sémantisme particulier : être marqué par « une forte évaluation, soit bénéfique [...] soit néfaste » (1982 : 96). Les exemples (167) et (168) sont ainsi tout à fait bien formés, alors que l'exemple (169) pose un problème d'interprétation, et aura tendance à forcer celle-ci vers une valeur évaluative (« trop grand » ?).

- (167) elle a un fils qui est entré à Polytechnique  
 (168) elle a une jambe qui est tordue  
 (169) elle a le jardin qui est grand

En conclusion, il ne s'agit pas pour elle d'une relative subordonnée ; le verbe *avoir* n'est pas un verbe constructeur de plein statut, et il « semble avoir pour effet de rapporter à un sujet une relation évaluative donnée dans le deuxième verbe ».

#### 2.2.1.3. Emplois similaires avec *il y a*

Blanche-Benveniste compare alors ces constructions en *avoir* personnel avec des constructions en *il y a*. Elle remarque que « le verbe 'il y a' offre les deux fonctionnements » (1982 : 96) : il peut être constructeur, avec valeur de locatif (ex. (170)), ou alors, comme dans le cas des constructions avec *avoir* personnel, il peut « asserter la relation établie dans le domaine du deuxième verbe » (1982 : 97) (ex. (171) et (172)).

- (170) il y a ceci / il y a un livre que je connais  
 (171) il y a quelqu'un qui n'est pas là  
 (172) tu as presque tous les livres mais *il y a* quand même des livres qu'*il n'y a pas* dans ta bibliothèque

Elle note, pour ce dernier exemple, que la relation entre *des livres* et *il n'y a pas dans ta bibliothèque* ne pourrait pas être exprimée sans le recours à ce premier *il y a*, non constructeur, qui permet de médiatiser la relation fournie par le second *il y a*, constructeur/locatif :

- (173) [#tu as presque tous les livres mais] il n'y a pas des livres (de livres) dans ta bibliothèque.

Ce sont là deux *il y a* différents, avec des valeurs distinctes.

#### 2.2.1.4. Conclusion sur Blanche-Benveniste (1982)

Cette façon d'envisager la construction en *J'AI X qui* est très différente de ce qui a été présenté sous 2.1 : il n'y est pas question de relative prédicative, ni de prédication seconde<sup>74</sup>. Son idée de remettre complètement en question le caractère constructeur du

<sup>73</sup> C'est-à-dire qui subit un début de désémantisation. La terminologie utilisée ici par Blanche-Benveniste est d'inspiration guillaumienne.

<sup>74</sup> Du moins pas explicitement, mais son analyse des exemples en *J'AI* peut évoquer l'idée de nexus, cf. ci-dessous notre paragraphe de conclusions sur Blanche-Benveniste.

verbe *avoir* dans ces exemples nous paraît très intéressante, et nous la discuterons notamment au chapitre IV.

Dans cette publication, Blanche-Benveniste s'applique à montrer qu'on n'a pas affaire à une relative dans la construction en *J'AI X qui*, mais sa démonstration semble porter sur le cas de la relative adjectivale seulement ; comme elle n'évoque pas la question de la relative prédicative, on ne sait pas si elle rejeterait cette hypothèse également.

Au final, la solution qu'elle propose peut sembler un peu *ad hoc*, décontextualisée. Nous verrons dans les deux sections qui suivent qu'elle la reprend et la retouche dans des publications ultérieures.

### 2.2.2. Blanche-Benveniste & al. (1990)

Deux exemples en *J'AI X qui* sont relevés et commentés dans cet ouvrage, dans deux chapitres différents et avec des analyses différentes.

Dans le chapitre « Syntaxe », sous la rubrique « Dispositifs de la rection », un exemple avec SN indéfini est donné parmi d'autres exemples de « dispositifs relatifs » :

(174) j'avais une voisine qui était habituée (Blanche-Benveniste & al. 1990 : 66)<sup>75</sup>.

Ici, les relatives sont considérées comme « des dispositifs de constructions verbales, qui ont le statut d'une sorte de nominal » (1990 : 66) ; le syntagme nominal global *une voisine qui était habituée* fonctionne comme un élément régi par le verbe *avoir*, ou, dit autrement, le dispositif nominalisé *une voisine qui était habituée* « sert de valence complément » au dispositif direct « *j'avais...* » (1990 : 68). Le syntagme relatif lui-même est quant à lui décrit « de façon traditionnelle » : un antécédent (ou « support », ici), un élément relatif, un verbe avec éventuellement d'autres éléments de rection.

Au chapitre « Quelques applications », « Points de grammaire », un exemple avec SN défini est donné sous la rubrique « valence verbo-nominale » (1990 : 191-192) :

(175) j'ai le docteur Bourchis qui a demandé à me prendre dans son service (Durand 37, 8)  
(Blanche-Benveniste & al. 1990 : 191)<sup>76</sup>.

Selon Blanche-Benveniste & al. (1990 : 191), « [i]l s'agit d'un type de complémentation particulier (Rouget & Salze, 1986) où l'on a deux éléments solidaires qui constituent la valence verbale, l'un nominal et l'autre verbal ; la relation entre ces deux éléments forme la valence verbale ». Ce type de valence se rencontre après *c'est*, après « des verbes comme *voir* », après des verbes « construisant une valence de “discours indirect”, comme *savoir*, *décider de* », avec certaines « rections de noms », et après *voilà*, *il y a* et *avoir* (1990 : 192-193).

#### ▪ Conclusions sur Blanche-Benveniste & al. (1990)

La notion de « dispositif relatif » nous semble avoir été abandonnée dans les publications ultérieures, nous ne la commenterons pas ici. En l'occurrence, l'explication ne nous semble

<sup>75</sup> Les autres exemples illustrant le dispositif relatif sont : *elle remplace celle qui est partie ; voyant le résultat auquel j'étais parvenu ; il avait un petit outil pour les peser – qu'on appelait d'ailleurs une pesette ; mon Dieu cette petite toute seule que j'ai laissée ; l'assemblée générale (...) doit renouveler le mandat des administrateurs dont la durée est limitée réglementairement ; l'instituteur qui me voyait quand même capable a conseillé à mes parents de me mettre à l'école supérieure*. Sur les dispositifs de la rection, cf. le chapitre IV ; le dispositif relatif ne sera toutefois pas discuté en détail : à notre connaissance, il ne sera pas conservé au rang des dispositifs syntaxiques dans les publications ultérieures à celle-ci.

<sup>76</sup> L'exemple était donné sous la forme *j'ai Monsieur Bourchis qui a demandé à me prendre dans son service* chez Rouget & Salze (1986 :122-123, cf. note 72 ci-dessus).

pas rendre compte des spécificités de la ‘relative’ de *j’avais une voisine qui était habituée*, et notamment de son caractère probablement prédicatif (il faudrait plus de contexte pour en juger).

La notion de « valence verbo-nominale », au contraire, constitue une explication qui tient compte des particularités de l'exemple, tout en l'inscrivant dans un paradigme de constructions comparables. Elle rappelle le *syntagme prédicatif* décrit par Rothenberg, et donc le concept ‘équivalent’ de *nexus*, qui sera d'ailleurs plus tard utilisé par Blanche-Benveniste et défini comme « une unité syntaxique formée elle-même d'une relation » (2000 : 159).

### 2.2.3. Blanche-Benveniste (2010a)

Dans son ouvrage de 2010a, Blanche-Benveniste relève et commente quelques exemples en *J'AI X qui*, au chapitre « 3. Syntaxe », sous la rubrique « 3.3 Syntaxe des constructions verbales », et plus spécifiquement « 3.3.3 Diversité des fonctionnements de verbes », « 3.3.3.4 Verbes particuliers *c'est, il y a, j'ai* ».

Elle confirme la parenté entre la structure en *j'ai X qui* et certains usages de *il y a X qui*, comme elle l'avait déjà fait dans sa publication de 1982 : *j'ai* est « dans certains cas une version personnelle de *il y a* » (Blanche-Benveniste 2010a : 135).

Sa description du phénomène est toutefois légèrement différente de celle de son article de 1982. L'usage d'*il y a* auquel elle fait référence ici est décrit ainsi : « *il y a* héberge un syntagme nominal, la plupart du temps indéfini, qu'il met en relation avec un modifieur (adjectif ou relative) » (2010a : 134), comme par exemple dans (176).

(176) *il y a des sourds-muets qui parlent fort*

Cet emploi d'*il y a* permet non seulement d'asserter l'existence d'un N mais aussi de déclarer actuelle la relation entre ce N et la propriété qui lui est attribuée. Et il permet d'établir à la fois une relation et une dissociation entre un « nominal » et un modifieur qui lui est rattaché : « Comme pour *il y a*, l'intervention de [*j'ai N qui*] a pour effet d'introduire une relation et en même temps une séparation entre un nominal et une propriété qui lui est attribuée. » (2010a : 136).

(177) *j'avais [des clients] qui m'avaient donné des arrhes*

(178) *j'avais [des amis] qui habitaient loin*

(179) *j'avais [un prof] qui était un imbécile*

Mais, avec les formes personnelles du verbe *avoir*, le N est souvent précédé d'un déterminant possessif, et la propriété exprimée est souvent « négative » (cf. la « valeur évaluative », soit « bénéfique » soit « néfaste », mentionnée ci-dessus) :

(180) *j'ai [mon petit] qui a la rougeole*

(181) *j'ai [mon grand-père] qui a quatre-vingt-un ans*

(182) *j'ai [ma fille] qui va au CES*

Pour l'auteure, il est bien clair que, « dans ces tournures, [*j'ai N qui*] n'indique pas la possession mais la façon dont la personne est concernée par une propriété du nominal ». La « contradiction apparente » susceptible d'être relevée dans des énoncés tels que (183) et (184) est ainsi élucidée : dans sa première occurrence, le verbe *avoir* n'a pas son sémantisme 'habituel' de verbe de propriété.

(183) *il y a des livres qu'il n'y a toujours pas*

(184) *j'ai des résultats que j'ai pas encore*

Blanche-Benveniste fait ici un constat de portée générale : « [l]a plupart des verbes de grande fréquence ont simultanément plusieurs fonctionnements dans la langue ». Et *avoir* est l'un de ces verbes de grande fréquence, qui, en l'occurrence, et en plus des cas observés ici, peut fonctionner comme verbe plein (de possession, cf. (185)), comme auxiliaire d'aspect (cf. (186)), ou comme verbe support (cf. (187)) (2010a : 135).

(185) j'ai une grande maison ~ j'en ai une

(186) j'ai nagé et je nage encore beaucoup

(187) j'en ai peur

Enfin, « [i]l n'est pas possible d'établir entre ces différents emplois des relations chronologiques d'antériorité et de posté[r]iorité : les emplois les plus grammaticaux coexistent avec les emplois les plus lexicaux » (2010a : 136).

▪ *Conclusions sur Blanche-Benveniste (2010a)*

Pour *il y a*, Blanche-Benveniste conclut que les emplois « liés à des processus grammaticaux, mesure de temps<sup>77</sup>, support de restriction<sup>78</sup>, dissociation entre un nominal et un modifieur [...] coexistent avec les comportements du verbe constructeur » (2010a : 135), ce qui fait comprendre qu'*il y a* n'est pas constructeur dans ces emplois particuliers. Nous en déduisons<sup>79</sup> qu'avec *J'AI*, « version personnelle de *il y a* », le verbe n'est pas constructeur non plus dans ces exemples. Ceci confirme son analyse de 1982 sur ce point.

Nous relevons son approche des phénomènes de fréquence lexicale, et l'idée que le verbe *avoir*, comme d'autres verbes fréquents, peut adopter plusieurs fonctionnements (très) différents, selon les structures dans lesquelles il apparaît.

#### 2.2.4. Léard (1992)

Léard (1992) ne s'attache pas à donner une description systématique des structures en *J'AI X qui*, mais il les mentionne au détour de son étude approfondie des « gallicismes » en *c'est... qui* et *il y a... qui* (1992 : 25-98).

Il effectue, dans une note de bas de page, un renvoi aux « structures possessives du type *J'ai ma bagnole qui est en panne* » (1992 : 31-33, note 1)<sup>80</sup> : il les rapproche explicitement « du clivage par *il y a* ». Sa conception du clivage ne fait pas appel à la notion de relative prédicative, contrairement par exemple à celle de Lambrecht (cf. 2.1.3 *supra*)<sup>81</sup>, et cette position sur un tel exemple en *J'AI X qui* nous paraît donc plutôt originale : nous la discuterons en détail au chapitre IV.

Notons qu'une remarque effectuée plus loin dans l'ouvrage (dans le chapitre qu'il consacre aux « gallicismes » en *voici/voilà*) propose une autre analyse pour un exemple pourtant de

<sup>77</sup> Exemple : *elle est morte [il y a un an et demi]* (Blanche-Benveniste 2010a : 134)

<sup>78</sup> Exemple : *il n'y a que ce genre de filles qui peuvent faire ça* (Blanche-Benveniste 2010a : 134)

<sup>79</sup> Son ouvrage de 2010a décrit de très nombreux exemples, mais fait peu de généralisations, et utilise, à dessein, un minimum de terminologie technique : relevons par exemple qu'elle n'utilise plus le terme de « dispositif syntaxique » dans cet ouvrage pour décrire des phénomènes qui sont pourtant régulièrement décrits de cette façon dans ses publications précédentes.

<sup>80</sup> Léard (1992 : 31) relève par ailleurs « l'existence de structures sans subordonnant : *J'ai ma bagnole, elle est en panne/Il y a ma bagnole, elle est en panne* ». Cf. sur ce point Choi-Jonin & Lagae (2005), Berrendonner (2008 et ici même paragraphe suivant), Willems et Meulleman (2010), Avanzi (2008, 2011, 2012).

<sup>81</sup> Comme on l'a vu, Lambrecht parle lui aussi de clivage pour certains exemples, mais sa conception du clivage est compatible avec l'analyse en relative prédicative, et il convoque donc les deux notions en parallèle pour décrire les exemples concernés (cf. *supra* 2.1.3 et discussion de la clivée, IV.1.2.2).

même nature selon nous : *J'ai mon frère qui vient*. Là, il ne parle plus de clivage mais d'un cas de « relative attributive » suivant le « verbe de possession » *avoir* (1992 : 101). On ne sait plus très bien dès lors quel statut a son analyse en termes de clivage telle que mentionnée dans le paragraphe précédent ; même si ce n'est qu'une simple proposition selon lui, à notre avis elle mérite d'être discutée.

### 2.2.5. Berrendonner (2008)

Berrendonner (2008) vise à rendre compte, dans le cadre de la macrosyntaxe fribourgeoise, de l'alternance *que/#*<sup>82</sup> pouvant se produire dans les trois cadres syntaxiques recensés et exemplifiés ci-dessous (2008 : 288).

(I) Après X = *il y a SN* ou *j'ai SN*

- (188) a. il y a avait un mec # il faisait la queue<sup>83</sup>  
 b. il y avait un mec qui faisait la queue  
 (189) a. alors j'ai un copain ici # il rigolait/ [ex. authentique]  
 b. j'ai ma femme qui est alsacienne/ [ex. authentique]

(II) Après X = *c'est un N/des N ...*

- (190) a. bon c'est des exemples # on en trouve des masses [ex. authentique]  
 b. bon c'est des exemples qu'on en trouve des masses  
 (191) a. la route de Neuchâtel c'est une route # on peut jamais doubler [ex. authentique]  
 b. la route de Neuchâtel c'est une route où/qu' on peut jamais doubler

(III) À droite d'une construction verbale X complète ou non

- (192) a. le matin j'attaquais # il faisait pas jour... et le soir j'arrêtais # il faisait nuit [ex. authentique]  
 b. le matin j'attaquais alors qu'il faisait pas jour... et le soir j'arrêtais quand il faisait nuit

Il indique que, « [s]elon toute apparence, les séquences du type (b) = [X qu- P] sont des clauses connexes, dans lesquelles le segment *qu-* fonctionne comme marqueur d'enchâssement, sis au début d'une proposition subordonnée dûment régie ». Ces exemples correspondent à « des structures micro-syntaxiques bien connues » (2008 : 288).

Nous reprenons ici la description plus spécifique qu'il donne des exemples fournis sous (I)b. Pour lui, dans ces constructions,

le verbe principal (*y*) *avoir* est un “auxiliaire de dispositif” (Blanche-Benveniste 1990), c'est-à-dire un verbe désémantisé faisant office de simple recteur grammatical, et permettant d'introduire en position de régime un SN support de prédication, plutôt que d'en faire un sujet. Dans ce dispositif, l'auxiliaire régit deux constituants à sa droite : un SN, et une proposition enchâssée dont un argument pronominal est contrôlé par ce SN, ce qui lui confère une forme analogue à celle d'une relative. (2008 : 288-289)

Il relève enfin que les structures de (I)b, comme celles de (II)b et (III)b (c'est leur seul point commun), « se terminent [...] par une proposition enchâssée, dont le contenu constitue le foyer informationnel ou “rhème propre” de la clause » (2008 : 289).

<sup>82</sup> Dans cet article et dans le compte rendu que nous en faisons ici, le croisillon (#) indique une joncture prosodique : une marque prosodique « à fonction agrégative », donnant une instruction de groupage entre deux segments (Berrendonner 2008 : 287).

<sup>83</sup> Cet exemple provient d'un corpus de français parlé (corpus Ploog), dans lequel il a été transcrit comme (a.) ; l'auteur précise qu'après réécoute il considère que la transcription correcte serait plutôt (b.).

- *Discussion*

À notre connaissance, le concept de *dispositif* de la tradition aixoise n'a pas été appliqué aux exemples en *J'AI X qui* par les représentants de cette tradition eux-mêmes, du moins dans des travaux publiés. Nous savons que Brault-Scappini a présenté cette idée lors d'une communication orale à un colloque en 2011 : son exemplier signale que la structure en *J'AI X qui* est « envisagé[e] comme dispositif ». <sup>84</sup> Nous avons nous-même proposé une telle analyse dans plusieurs travaux (Conti 2002, 2004, 2010) <sup>85</sup>, analyse qui a été reprise notamment par Avanzi (2012), et qui sera discutée en détail ici au chapitre IV, § 2.

### 3. Synthèse des acquis et des problèmes en suspens

Les études vues ci-dessus usent chacune de terminologies et de schématisations spécifiques ; dans cette section, nous nous servirons de la représentation suivante.

[A] [J'AI – SN – *qui* – SV]

La position avant *avoir* peut également être remplie par un SN, mais c'est un cas très minoritaire (environ 2 % de nos exemples OFROM) <sup>86</sup>, et il vaut donc mieux partir d'un schéma de base avec clitique. L'ensemble [clitique – *avoir*] est en petites majuscules, ceci pour signifier qu'*avoir* peut se trouver à n'importe quelle personne (avec le clitique correspondant) et à différents temps. Nous parlerons donc simplement de SN pour symboliser ce qui se trouve directement après *avoir* – plusieurs auteurs posent un SN<sub>1</sub> à la place du clitique, et parlent donc de SN<sub>2</sub> pour la position en question ; nous parlerons quant à nous de SN<sub>0</sub> dans les rares cas où le sujet d'*avoir* n'est pas représenté par un clitique.

Un schéma parallèle peut être donné pour les exemples en *il y a*.

[Y] [IL YA – SN – *qui* – SV]

Nous revenons ici sur les études présentées dans les §§ 1 et 2 *supra*, pour en faire ressortir autant que possible les points d'analyse consensuels, que l'on pourrait dès lors considérer comme des acquis, et les points sur lesquels les positions des auteurs considérés sont divergentes. Comme on va le voir, les points vraiment consensuels sont très peu nombreux.

Trois angles d'approche serviront à organiser cette synthèse : caractérisation de la construction et contraintes qui lui sont appliquées ; description syntaxico-sémantique ; description pragmatico-discursive.

---

<sup>84</sup> Cf. Brault-Scappini (2011) en bibliographie. Nous n'avons pas assisté à cette communication ; merci à Laure Anne Johnsen pour la remise de l'exemplier.

<sup>85</sup> Une telle analyse nous a été inspirée par les remises en questions assez radicales de Blanche-Benveniste (1982) et par les analyses proposées par Béguelin (2000, 2003) au sujet d'exemples en *il y a X... qui* qui nous paraissent proches de certains de nos exemples en *J'AI X qui*.

<sup>86</sup> Seules trois occurrences (dont une avec un nom propre) parmi nos 146 exemples OFROM pertinents présentent un SN en position initiale : *chaque personne a quand même ... sa place qui est désignée* (b.b), *ma maman a quatre frères et sœurs qui ont chacun eu des enfants* (G), *Martigny avait un carnaval qui était important* (V) ; cf. le chapitre V pour des explications sur le corpus et les annexes 6a et 6c pour les exemples eux-mêmes). En dehors de la question purement statistique, cf. par exemple Zumwald (2014) et Gachet & Zumwald (2015) pour une revue des discussions au sujet du statut des clitiques sujets.

### 3.1. Contraintes

Parmi les études spécifiques, plusieurs proposent d'établir un certain nombre de contraintes pesant sur la construction en *J'AI X qui*, définissant ainsi des sous-types – et aboutissant à des sous-types différents selon les contraintes choisies ou mises en évidence.

Relevons que ces contraintes ont un statut différent selon les études. Chez Rothenberg (1979) et Lagae & Rouget (1998), par exemple, elles émergent des données, qui elles-mêmes sont rassemblées en partant de l'idée qu'*il existe* une construction en [*J'AI* – SN – *qui* – SV], qui en elle-même ne semble pas poser de problèmes de délimitation. Les contraintes ne servent donc pas à constituer la construction, elles sont données d'un point de vue plutôt descriptif, et peuvent servir à proposer des regroupements entre sous-types de cette construction. Chez Furukawa, au contraire, la présence de contraintes est une condition *sine qua non* pour que l'on puisse parler d'une construction (grammaticale). Les contraintes sont donc posées au départ, illustrées par des exemples prototypiques (fabriqués) ; des énoncés authentiques (littéraires) viennent alors surtout fournir des contre-exemples : ils ressemblent formellement aux prototypes, mais ne respectent pas les contraintes, et montrent donc selon l'auteur que la « construction » n'existe pas.

Nous avons sélectionné certaines des contraintes discutées : elles forment les titres des rubriques ci-dessous, où sont résumées les positions des différents auteurs. Il serait inutile de commenter longuement chaque contrainte relevée : on verra, à la diversité des points de vue, que pratiquement rien, à ce niveau, ne peut être considéré comme un acquis dans la description.

#### 3.1.1. Contraintes sur le SN

À la fois Rothenberg (1979) et Furukawa (2005) isolent des sous-types en fonction du lexique et du déterminant du SN : s'il s'agit d'un N de possession inaliénable (p.i.)<sup>87</sup> déterminé par un article défini, on a affaire à un sous-type particulier. Chez Furukawa, toutefois, ce critère a moins d'importance que la forme du prédicat second présent dans la construction : les deux sous-types avec p.i. mais avec respectivement adjectif ou relative sont donc moins proches l'un de l'autre que les sous-types avec adjectif mais respectivement lexique de p.i. ou autre type lexical. Chez Rothenberg (1979), ce critère de la p.i. fonde en grande partie la distinction des deux sous-types de la construction, ces deux sous-types étant très proches par ailleurs et recevant la même description syntaxico-sémantique. Chez d'autres auteurs (Lagae & Rouget, Lambrecht)<sup>88</sup>, de même que dans plusieurs des grammaires présentées, le lexique de p.i. ne conduit pas à la distinction d'un sous-type. Enfin, certaines études ne mentionnent simplement pas d'exemples avec lexique de p.i. (Léard, Berrendonner)<sup>89</sup>.

Une autre contrainte est relevée à plusieurs reprises : la présence obligatoire d'une référence au sujet d'*avoir* dans le SN (ou éventuellement dans la relative). Chez Rothenberg (1979), c'est seulement le SN qui peut apporter cette référence, par un déterminant possessif, ou par un implicite relationnel (on est dans le sous-type sans p.i.). Chez Lagae & Rouget (1998), les possibilités de respect de la contrainte sont plus étendues, et cette dernière

<sup>87</sup> Par commodité, nous utilisons sans la discuter la notion (problématique) de possession inaliénable ; cf. le chapitre VI, § 2.1 pour quelques mots à ce sujet.

<sup>88</sup> Blanche-Benveniste (1982 : 96) mentionne un exemple avec lexique de p.i. mais détermination non définie : *elle a une jambe qui est tordue*.

<sup>89</sup> Pour ces deux derniers auteurs, rappelons qu'ils ne produisent pas une étude spécifique : seuls quelques exemples sont donnés, on ne peut en tirer aucune conclusion sur les critères d'appartenance à la construction, et *a fortiori* à un sous-type de la construction.

s'applique seulement aux exemples avec les formes *je* et *il* du verbe *avoir*, et pas aux exemples en *tu*.

### 3.1.2. Type de prédicat

Une autre contrainte est discutée par plusieurs auteurs : celle pesant sur le type de prédicat dans le SV. Pour certains, il n'y a pas de contrainte : le verbe peut aussi bien dénoter « une activité ou un état » (Rothenberg 1979 : 357) ; le prédicat peut être aussi bien statif qu'événementiel (Lambrecht 2002 : 183). Chez Furukawa, le prédicat est libre (« propriétés stables » aussi bien qu'« états passagers », 2005 : 35) dans les exemples avec *avoir* et relative qu'il convoque, mais c'est justement un des points qui l'amènent à ne pas considérer cette structure comme une *construction grammaticale* (une telle construction devrait avoir une contrainte sur le prédicat, comme c'est le cas selon lui pour la construction avec *avoir* et adjectif). Pour Lagae & Rouget (1998), le prédicat apporté par la relative doit être spécifiant. Pour Blanche-Benveniste, « [l]es sémantismes que l'on trouve [dans la séquence en *qui*] sont presque toujours marqués par une forte évaluation » (1982 : 96).

### 3.1.3. Temps verbaux, et possibilité de négation du verbe *avoir*

Rothenberg (1979) constate (elle travaille sur des exemples authentiques mais en petit nombre) que les temps utilisés en général sont le présent et l'imparfait, mais que le passé composé dans la relative est attesté dans un des sous-types et envisageable dans l'autre. Lagae & Rouget (1998) font plus ou moins le même constat pour les exemples en *je* et *il*, mais notent une plus grande variété dans les exemples en *tu* (et en *il y a*) – exemples dans lesquels le verbe *avoir* peut également plus facilement rester au présent alors que le verbe de la relative est à un autre temps. Nous n'avons pas parlé de la position de Lambrecht sur cette question dans l'état de l'art : nous développerons cela dans notre discussion autour du statut du verbe *avoir* dans la construction (III.2.1.2.4) – disons simplement ici que l'auteur remarque lui aussi la possibilité que les deux verbes ne soient pas au même temps.

Sur la négation du verbe *avoir* : elle n'est simplement pas possible pour Rothenberg (1979), mais Lagae & Rouget (1998) en trouvent des exemples attestés (*cf.* (65)-(66) *supra*). Nous en avons également trouvé quelques exemples, dont certains sont particulièrement intéressants (*cf.* le chapitre VII, § 1.2.2).

### 3.1.4. Conclusion

Les contraintes relevées dépendent notamment de l'approche mise en œuvre. Dans une approche descriptive sur corpus, qui est celle qui nous intéresse ici, les contraintes mises en évidence ne sont pas indépendantes de la taille du corpus – le corpus relativement étendu de Lagae & Rouget (1998), par exemple, amène les auteurs à relever des éléments qui n'avaient pas été pris en compte par Rothenberg (1979), et considérés par elle comme impossibles, tels que des exemples avec une négation sur le verbe *avoir*.

Notre propre corpus est plus étendu que celui des études présentées ci-dessus, et dès lors il fait apparaître des éléments qui n'avaient pas été relevés jusqu'ici. Un relevé cohérent de contraintes issues d'une analyse de corpus, toutefois, n'est possible qu'une fois que la construction à l'étude a pu être définie (il faut identifier la construction à l'étude avant de pouvoir en décrire le comportement). Cette difficulté est très peu thématifiée dans les études envisagées : souvent, on part du principe qu'il existe une construction à « relative prédicative après *avoir* », mais on ne dit pas comment on s'assure qu'il s'agit bien d'une

relative prédicative, et donc qu'il s'agit bien de la construction en question<sup>90</sup>. Les exemples donnés sont généralement peu contextualisés, et aucun élément prosodique n'est indiqué ; pour l'énoncé ci-dessous, par exemple, hors contexte et sans intonation, l'interprétation prédicative ne nous semble pas être la seule possible :

(193) on n'avait jamais eu d'amis qui venaient à la maison (Lagae & Rouget 1998 : 318).

Si le contexte précédent de la discussion évoque le fait de se rendre visite entre amis, par exemple, il n'est pas sûr que la relative puisse être considérée comme une prédicative (un contenu en partie présupposé orienterait plutôt vers une interprétation adjectivale).

Dans notre propre corpus, la question se pose très souvent de savoir si tel énoncé contient une « relative prédicative » ou un autre type de relative, et la simple tâche de décrire quels types de SN (type de détermination, type sémantique de N, etc.), quels types de prédicats, ou quels temps, etc., *peuvent* apparaître dans la construction, d'après les exemples relevés, a de façon très générale été compliquée par le fait qu'il est simplement difficile d'établir un relevé d'exemples qui soient à coup sûr pertinents. Nous discuterons ce point en détail aux chapitres V et VI.

### 3.2. Description syntaxico-sémantique

Dans le § 1 (grammaires), toutes les descriptions sauf une font appel à la notion de relative prédicative. Dans le § 2 (études spécifiques), cette notion est également majoritaire, mais d'autres interprétations émergent.

La notion de relative prédicative, toutefois, n'est pas le seul critère sur lequel on puisse opposer les diverses analyses. On peut en gros répartir les différentes descriptions évoquées au chapitre I dans trois catégories : nous exposons rapidement chacune d'entre elles, puis synthétisons les questions que cette mise en perspective fait ressortir.

#### 3.2.1. Double prédication à pivot (DPP)

La description la plus commune considère la séquence en *qui* comme une relative prédicative fonctionnant comme un second complément du verbe *avoir*, après un SN qui forme son premier complément. Il s'agit d'une forme de prédication seconde, d'une structure bipropositionnelle où le SN forme un *pivot* : il est à la fois complément du premier verbe, verbe principal (*avoir*), et sujet sémantique du verbe de la relative. On peut rappeler ici le schéma proposé par Lambrecht :

$v$ [pro+V] [SN]<sub>i</sub> PR [qui<sub>i</sub> SV] (Lambrecht 2000 : 50, cf. § 2.1.3.2.1)

Le verbe *avoir* est constructeur : même s'il est « désémantisé » (plus ou moins selon les auteurs), il régit directement le SN qui le suit, et le second complément est en quelque sorte un ajout, même s'il est généralement considéré comme parfaitement obligatoire dans cette construction.

Nous pouvons parler là de *double prédication à pivot* (DPP), et cette description est celle que l'on trouve explicitement chez Lambrecht, et moins explicitement chez Lagae & Rouget (1998) ainsi que dans la plupart des grammaires.

Dans Furukawa (2005), on aboutit également à une forme de DPP, mais par un chemin un peu différent : les deux propositions sont amalgamées autour du pivot que constitue le SN, mais la séquence en *qui* ne forme pas un second complément par rapport à *avoir* ; la

<sup>90</sup> Lagae & Rouget (1998 : 321) ; précisent bien (cf. I.1.3.2 ici) qu'il y a parfois ambiguïté entre prédicative et adjectivale, mais surtout dans le cas d'*il y a*, et cela ne semble pas avoir de conséquences sur la délimitation de leur corpus, par exemple.

construction entière présente deux thèmes, elle reste une structure combinant deux ‘véritables’ propositions. Le schéma qu’il propose est le suivant :

[<sub>p1</sub> J’AI (<sub>p2</sub> SN] *qui* SV) (d’après Furukawa 2005 : 33)<sup>91</sup>

Les descriptions à DPP font émerger un problème qui sera au cœur d’une partie de nos analyses ici : la structure syntaxique (le SN est c.o.d. du verbe *avoir*) et la structure sémantique (le SN est surtout sujet du verbe qui suit, et assez difficilement simple complément du verbe *avoir*) ne se recoupent pas bien.

Comme on l’a vu, plusieurs auteurs comparent cette construction à celle qui contient une relative attributive après verbe de perception, construction où l’appariement entre structures syntaxique et sémantique apparaît généralement<sup>92</sup> comme non problématique : le SN fonctionne à la fois comme complément du verbe de perception et comme sujet du prédicat apporté par la relative – c’est un candidat adéquat au rôle de pivot.

(194) il entend le bébé qui pleure  
> il entend le bébé (Lagae & Rouget 1998 : 313)

Dans nos exemples, au contraire, le SN n’est pas un ‘bon’ complément du verbe *avoir* : l’ensemble [J’AI – SN] n’y fonctionne pas avec le même sens que celui qu’il aurait à l’extérieur de la construction.

(195) j’ai la petite qui est fatiguée  
> #j’ai la petite (Lagae & Rouget 1998 : 313)

Certains auteurs s’accommodent de ce problème en relevant simplement que dans la construction en *avoir* la relative est obligatoire ; ceci ne suffit pas, selon nous, à apporter une solution satisfaisante au manque remarquable de recouvrement entre analyse syntaxique et analyse sémantique, et la discussion mérite donc d’être menée plus loin.

### 3.2.2. Complément de type *nexus*

Le deuxième type de description est représenté par Rothenberg (1979) et Eriksson (1983). Cette description fait également appel à la notion de relative prédicative, mais comme constituant d’un *syntagme prédicatif*, ou *nexus*. L’analyse est assez proche du premier cas, mais l’accent est mis sur la solidarité de l’ensemble [SN – relative], qui forme alors un constituant particulier. Certaines des propositions d’analyse de Blanche-Benveniste peuvent être rapprochées de ce type : le concept de *valence verbo-nominale* (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, cf. § 2.2.2 *supra*) rappelle celui de *nexus* complément de verbe.

### 3.2.3. Clivage ou dispositif syntaxique

On l’a vu : pour Lambrecht, le clivage est une forme de prédication seconde, et il est possible d’appliquer à un même énoncé une analyse en relative prédicative et une analyse en clivée. Mais dans d’autres approches de la clivée, et notamment celle qui fait appel à la notion de dispositif clivé, cette combinaison n’est pas possible : la séquence en *qui* n’y est pas considérée comme une vraie relative, le premier verbe n’est pas le verbe principal. De telles approches invitent à reconsidérer de façon globale l’analyse des exemples en *J’AI X qui*, si on pense devoir les considérer comme des énoncés clivés.

<sup>91</sup> Nous reconstruisons le schéma sans lexique d’après, par exemple : [<sub>p1</sub> Elle a (<sub>p2</sub> les yeux] bleus) (Furukawa 2005 : 33).

<sup>92</sup> Nous verrons que le problème se pose en fait aussi pour certains exemples avec verbe de perception, et que la situation est donc plus complexe que cela en réalité ; cf. le chapitre III, § 1.2.2.

### 3.2.4. Conclusion

Dans les études sur *J'AI X qui* présentées ici au § 2.1, la description syntaxico-sémantique de la structure n'est souvent pas un point central ; les discussions sont relativement peu développées, et la description s'appuie sur des éléments connus, généralement dans le cadre de la prédication seconde. Le statut particulier du verbe *avoir* n'est pas discuté partout, et quand il l'est il ne fait pas l'objet d'un consensus – plusieurs auteurs relèvent qu'il ne s'agit pas de l'emploi possessif du verbe *avoir*, mais même ce point n'est pas consensuel : pour Furukawa, et peut-être Rothenberg, *avoir* reste possessif.

De notre côté, nous accorderons une grande importance aux questions liées à l'analyse syntaxico-sémantique de la structure, et consacrerons la partie 2 de notre étude à un retour critique sur les analyses existantes et une discussion approfondie des solutions proposées. Nous examinerons d'abord les descriptions en termes de prédication seconde – double prédication à pivot ou nexus – et les discuterons en détail au chapitre III. Au chapitre IV, nous proposerons une discussion de ce qu'implique une description en termes de clivage ou dispositif syntaxique. Dans ces deux chapitres, nous discuterons le statut du verbe *avoir*, dans l'une et l'autre description. Enfin, dans la partie 3 (chapitre VI), nous ferons de nouvelles propositions d'analyse à partir de l'étude de notre propre corpus.

### 3.3. Description pragmatico-discursive

Il semble bien démontré que nos structures en *J'AI X qui*, comme d'autres en français, sont utiles pour éviter à un thème peu ou pas du tout actif de se trouver en position initiale d'un énoncé. Lambrecht propose un cadre de description très élaboré pour rendre compte du rôle de ce type de structures en français parlé. Nous considérerons que ses conclusions sur les aspects informationnels et les rôles pragmatiques de constructions de ce type peuvent être, de façon générale, considérées comme des acquis, et nous reviendrons relativement peu sur ces analyses. Nous proposerons tout de même au chapitre VII une synthèse des principaux rendements discursifs des énoncés en *J'AI X qui* que nous pouvons mettre en évidence dans notre corpus : comme nous avons beaucoup d'exemples, des éléments intéressants émergeront des données.

Partie 2.

Critique de trois notions  
cadres : relative prédicative,  
prédication seconde, clivage

---



## Objectifs visés dans la Partie 2 de cette étude

---

Cette partie conserve un aspect principalement théorique en cela qu'elle convoque relativement peu d'exemples, et n'entre pas encore dans l'analyse de notre propre corpus. Au contraire de la première partie, toutefois, elle ne propose pas un simple compte rendu de la littérature organisé par auteur, mais propose une critique des concepts impliqués dans les deux analyses qui nous ont paru les plus pertinentes de la structure en *J'AI X qui* : l'analyse par relative prédicative/prédication seconde ; l'analyse par clivage ou dispositif syntaxique.

Le chapitre II propose un aperçu des différents types de relatives généralement reconnus dans la littérature linguistique, en questionnant les diverses oppositions invoquées, et en mettant l'accent sur la place de la relative prédicative dans ce champ et sur les critères mis en avant pour la décrire.

Le chapitre III propose une description de la notion de prédication seconde allant du plus large au plus spécifique : après une définition générale de la notion, nous centrerons le propos sur les cas où la prédication seconde est apportée par un complément de l'objet, puis plus spécifiquement encore sur les cas où il s'agit d'une relative ; nous examinerons alors le cas particulier des exemples en *J'AI X qui*, et discuterons en détail ce qu'implique une description en prédication seconde pour ces exemples, en problématisant également le statut du verbe *avoir*.

Le chapitre IV examine les notions de clivage et de dispositif syntaxique, dans deux sections successives ; chacune des deux définit d'abord la notion de façon générale, puis tente de l'appliquer à des exemples en *J'AI*, pour établir si l'une et l'autre analyses conviennent au traitement de ces exemples.

Les discussions sont envisagées sous l'angle de notre propre problématique de recherche. Les chapitres III et IV sont ainsi traversés de questions que nous avons déjà évoquées plus ou moins explicitement dans le point 3 du chapitre I, et que nous rappelons ici.

- De façon générale, quels sont les rapports entre les constituants dans les énoncés pertinents en *J'AI X qui* ?
- Quel est le statut du verbe *avoir* dans ces énoncés ? Quels sont les constituants qui sont régis par ce verbe ?
- L'analyse par double prédication est-elle la plus adaptée ? Et convient-elle à tous les exemples de la même façon ?
  - Double prédication et clivage forment-ils des descriptions compatibles ?
  - Tous les exemples en *J'AI X qui* discutés par les auteurs du chapitre I relèvent-ils de la même construction ? Ou peut-on mettre en évidence plusieurs constructions différentes en *J'AI X qui* ?

Il nous a paru nécessaire d'effectuer une première mise au point sur ces questions à partir d'un nombre limité d'exemples, avant d'entrer dans toute la complexité d'un grand corpus. Il nous semble également pertinent d'une part de discuter la théorie dominante (relative prédicative, prédication seconde) pour en montrer les difficultés et les limites, et d'autre part de présenter de façon assez détaillée les analyses moins conventionnelles (clivage, dispositif syntaxique), pour évaluer leur pertinence.



## Chapitre II. Autour de la proposition relative

---

La question des relatives a intéressé de nombreux linguistes, et la littérature sur ce sujet est plus qu'abondante<sup>93</sup>. Cette question est évidemment pertinente pour notre objet d'étude, mais elle ne constitue que l'un des points à traiter. Dès lors, l'objectif de ce chapitre n'est ni de donner une synthèse de l'ensemble des travaux disponibles sur le sujet, ni de proposer une nouvelle approche du système des propositions relatives (nous renvoyons à Gapany 2004 à ce sujet). Nous proposons plutôt de relever de façon succincte les oppositions généralement mises en avant, pour en problématiser certains aspects et pour approcher de plus près celles qui concernent les relatives *prédicatives*. Comme on l'a vu, en effet, les auteurs présentés au chapitre I, § 2.1 appliquent généreusement ce concept aux exemples en *J'AI X qui*, et une mise au point est donc utile.

### 1. La relative : les différents types généralement décrits

Un classement des subordonnées selon le connecteur qui les introduit permet de rassembler les *propositions relatives* dans une catégorie : elles sont toutes introduites par un pronom ou un déterminant relatif. Ce dernier est le seul des connecteurs servant à la subordination qui remplisse en même temps les trois fonctions suivantes : (i) c'est un subordonnant, il marque l'état subordonné de la proposition qu'il introduit ; (ii) il réalise une relation anaphorique avec un syntagme nominal qui le précède, son antécédent<sup>94</sup> ; (iii) il remplit une fonction syntaxique à l'intérieur de la proposition qu'il introduit.

Muller (2006) note que les propositions relatives « sont généralement décrites sur leur type le plus courant » :

- ce sont des subordonnées épithètes d'un nom antécédent ;
- ce nom est en-dehors de la proposition ;
- celle-ci commence par un syntagme particulier, centré sur un pronom ayant une forme spécifique ;
- ce pronom est seul ou accompagné de termes inclus dans le syntagme ;
- l'ensemble du syntagme relatif a une fonction par rapport au verbe de la subordonnée, alors que l'antécédent a une fonction vis-à-vis du verbe principal ;
- dans la subordonnée, la position fonctionnelle qui serait celle du syntagme relatif n'est pas utilisée ;
- le lien entre antécédent et pronom est de type anaphorique.

(Citation de Muller 2006 : 320, texte continu ; notre mise en forme ici)

Ces affirmations s'appliquent en effet aux cas les plus généralement décrits, selon les théories les plus généralement admises. Ces cas sont ceux des relatives dites *déterminatives/restrictives* (type 1) opposées aux relatives dites *explicatives/descriptives/appositives* (type 2). Nous présentons rapidement ces deux premiers types, et présentons ensuite deux types un peu moins connus : les relatives dites narratives/continuatives/enchaînantes/de liaison puis les relatives dites *prédicatives/attributives/déictiques*.

Type 1. Relatives déterminatives/restrictives : §§ 1 et 2

Type 2. Relatives explicatives/descriptives/appositives : §§ 1 et 2

Type 3. Relatives narratives/continuatives/enchaînantes/de liaison : § 1.3

Type 4. Relatives prédicatives/attributives/déictiques : § 1.4

---

<sup>93</sup> Cf. Gapany 2004 pour une monographie (et une bibliographie) sur la relative en français contemporain.

<sup>94</sup> Certaines relatives sont dépourvues d'antécédent : *qui veut voyager loin ménage sa monture, qui dort dîne*, etc.

Le dernier type sera traité ici de façon plus approfondie, puisqu'il correspond à l'explication généralement avancée dans la littérature pour décrire les séquences en *J'AI X qui*.

On remarquera d'emblée la variété terminologique existante : pour l'instant nous conservons l'ensemble des termes les plus généralement employés, nous précisons au moment opportun si nous choisissons de retenir l'un plutôt que l'autre dans ce travail.

### 1.1. Relatives déterminatives/restrictives vs explicatives/descriptives/appositives : fondements de l'opposition

Ces deux premiers types sont généralement considérés comme constituant la catégorie des relatives « standard », adnominales. L'opposition entre les deux types se fonde sur les rapports qu'entretiennent entre eux la relative et son antécédent<sup>95</sup>, et elle a suscité de nombreuses controverses<sup>96</sup>. Encore une fois, nous nous bornons ici à l'essentiel.

Une même relative peut généralement recevoir deux interprétations, selon le contexte, l'intonation ou la ponctuation, etc. Selon certains, ainsi, il vaudrait mieux parler de « fonctionnement » déterminatif, explicatif, prédicatif... pour les relatives, car pratiquement toute forme de relative peut recevoir les diverses interprétations, selon le contexte et d'autres paramètres (cf. Henry 1975 : 97<sup>97</sup>, cité par Wilmet 2010 : 647). Voyons cela avec les exemples suivants : la relative sera interprétée comme une déterminative/restrictive (= type 1) dans (1), et comme une explicative/descriptive/appositive (= type 2) dans (2).

- (1) je vais chercher les enfants qui jouent au ballon dehors
- (2) je vais chercher les enfants, qui jouent au ballon dehors (exemples inventés)

La distinction repose principalement sur deux (ou trois) critères<sup>98</sup>, de deux ordres différents.

Dans le premier ordre, « [l]a relative restrictive (ou déterminative) est [...] définie comme étant une relative qui restreint l'extension du concept exprimé par l'antécédent [...] qu'elle modifie, et la relative appositive (ou explicative) comme une relative qui laisse cette extension inchangée » (Kleiber 1987 : 15).

Ainsi, dans (1), la relative restreint l'extension du concept *les enfants*, l'antécédent, à une certaine partie de celui-ci (c'est la relative qui précise que, parmi les enfants, je ne vais chercher que ceux qui jouent au ballon dehors), alors qu'elle ne la change pas dans (2).

Kleiber (1987) voit dans la définition en termes de classe/sous-classe (ou ensemble/sous-ensemble) un second critère de distinction du même ordre ; ailleurs, toutefois, ce critère est généralement assimilé au premier.

Dans le second ordre, la distinction porte sur le mode d'identification du référent :

Cette nouvelle approche fait de la relative restrictive un instrument d'identification référentielle ou de détermination référentielle : elle identifie/définit/détermine ou encore spécifie le référent dénoté par l'antécédent ou l'antécédent tout court [...]. La relative appositive, en revanche, ne contribue pas à une telle opération d'identification : le référent doit être déterminé, identifié, défini par d'autres moyens. (Kleiber 1987 : 16)

<sup>95</sup> On notera que certains ont relevé la fragilité de la notion d'antécédent, même en ce qui concerne les relatives les plus standard (cf. p. ex. Moline 1994), mais nous n'entrons pas dans ce débat ici.

<sup>96</sup> Cf. par exemple Kleiber (1981) et (1987) et Wilmet (1988) et (2010 : 641-651).

<sup>97</sup> Henry, P. (1975), « Constructions relatives et articulations discursives », in *Langages*, 37, 81-98.

<sup>98</sup> Plusieurs autres critères, d'ordre formel, peuvent aussi être invoqués : la possibilité de supprimer l'attributive sans modifier le sens de la phrase ; la possibilité de remplacer le pronom relatif *qui* par *lequel* ; etc. Pour un recensement de ces critères formels, cf. par exemple Arrivé *et al.* (1986 : 607).

Blanche-Benveniste (1982 : 82, et note 10), reprenant une idée de Van den Eynde, propose un moyen de distinguer les restrictives des appositives<sup>99</sup> : dans les premières, le N peut être pronominalisé au moyen de *celui* ; dans les secondes, le pronom correspondant sera *celui-ci*.

- (3) Je vais chercher **ceux** qui jouent au ballon dehors. [= type 1 ici]  
 (4) Je vais chercher **ceux-ci**, qui jouent au ballon dehors. [= type 2 ici]

L'exemple (3) identifie ainsi une restrictive, alors que (4) identifie une appositive. Dans (3), la relative est nécessaire à la constitution du SN ; dans (4), elle est un ajout.

## 1.2. Relatives déterminatives/restrictives *vs* explicatives/descriptives/appositives : relevé de quelques points problématiques

L'opposition entre ces deux types a été beaucoup discutée. De nombreux tests semblent la confirmer (*cf.* p. ex. Kleiber 1987), et la plupart des linguistes s'accordent pour reconnaître la validité des critères qui la fondent ; plusieurs, toutefois, relèvent que ces critères ne sont pas pertinents dans tous les cas.

Pour Brunner (1981 : 14), « les cas ambigus ne sont pas rares » et « certaines relatives sont extrêmement difficiles, voire impossibles à classer, même avec prise en compte du contexte et après mûre réflexion ». Par exemple, la relative de (5)

- (5) Où trouver une machine(,) sur laquelle je puisse taper cet article ? (Brunner 1981 : 14)

peut s'interpréter de deux façons (n'importe quelle machine ferait l'affaire : appositive ; cette machine doit remplir les critères exprimés : déterminative).<sup>100</sup>

Moline (1994), à la suite de Kleiber (1987), relève en effet que « la présence de l'article indéfini affaiblit la portée de [la] distinction »<sup>101</sup>, et que l'opposition entre les deux interprétations, restrictive et appositive, perd même totalement de son sens lorsque cet article indéfini a une valeur spécifique et que la relative est *spécifiante*/contient un prédicat spécifiant, « c'est-à-dire dont le sens implique des points de référence spatio-temporels » :

- (6) Un ami que j'ai rencontré hier m'a insulté. (Moline 1994)

Ici, « l'interprétation appositive exigerait que *un ami* soit défini de façon indépendante, ce qui n'est pas le cas ; et l'interprétation restrictive, qu'il existe une sous-classe d'*amis que j'ai rencontrés hier*, ce que la phrase ne présuppose pas sémantiquement » (*ibid.*).

Riegel *& al.* soutiennent également que ces critères de distinction sont de façon générale impossibles à appliquer lorsque l'antécédent de la relative est déterminé par un indéfini (2009 : 806-807). Selon eux, c'est plutôt l'opposition entre essentielles et accidentelles (accessoires) qui devient pertinente alors : la suppression d'une relative essentielle « a pour effet de produire un énoncé non pertinent, généralement un truisme dépourvu d'intérêt » (2009 : 806), comme dans (7).

<sup>99</sup> Plus exactement, elle propose ce test « pour distinguer les relatives appositives (...) des *autres* relatives » (Blanche-Benveniste 1982 : 113, nous soulignons).

<sup>100</sup> Pour l'auteur, il est « surprenant de constater qu'à deux fonctions aussi fondamentalement différentes correspond, en langue, une forme unique. Aussi est-on fondé à se demander ce qui justifie cette forme unique, c'est-à-dire ce que les deux types de relatives, tellement différents d'emplois voire de nature, ont de commun sur le plan sémantique ». Il propose une façon d'exprimer ce point commun : « la relative peut se concevoir comme un groupe verbal chargé de caractériser l'être désigné par l'antécédent, étant entendu que la déterminative fait partie intégrante dudit antécédent et participe directement à la désignation, tandis que l'appositive constitue une sorte de 'luxe' sur le plan de la désignation ». (Brunner 1981 : 15)

<sup>101</sup> Nous ne pouvons renvoyer à des numéros de page pour les citations de Moline (1994), car nous n'avons eu accès qu'à une version électronique sans folios du chapitre 3 de l'ouvrage – nous remercions sincèrement l'auteure d'avoir eu la gentillesse de nous envoyer ce chapitre.

- (7) L'enfance est une période de la vie qui est déterminante.  
L'enfance est une période de la vie. (!)  
(Riegel *et al.* 2009 : 806, point d'exclamation des auteurs)

Nous retiendrons ici l'idée selon laquelle il n'est pas aisé d'appliquer la distinction déterminative-explicative aux propositions relatives dont l'antécédent est déterminé par un indéfini : l'opposition en question semble beaucoup perdre de sa pertinence dans ce cas.

Moline (1994) montre que le cas du SN indéfini n'est pas le seul à questionner l'opposition, et que si les deux interprétations appositive et déterminative sont possibles pour l'exemple suivant, il en existe aussi une troisième, qui est même la plus courante selon elle.

- (8) Le médecin qui est venu ce matin n'a rien voulu dire. (Moline 1994)

Une interprétation « non-restrictive » rendrait compte du fait qu'il ne s'agit pas ici « d'opposer 'le médecin en question à tel(s) autre(s) médecin(s) ne possédant pas la propriété d'être venu(s) ce matin', mais de caractériser un individu par deux propriétés » :

- (9) le x            qui est médecin  
                      qui est venu ce matin (Moline 1994)

Par ailleurs, certaines relatives ne sont ni appositives, ni déterminatives, ni non-restrictives :

- (10) L'imbécile qui m'a répondu au téléphone ne m'a pas laissé le temps de m'expliquer.

À la suite de Le Goffic (1979), elle les considère comme des relatives qualificatives, qui viennent elles aussi « mettre en cause le pouvoir descriptif de 'l'opposition fondamentale' » entre déterminatives et appositives.

Pour Gapany (2004 : 11), « [l]a distinction entre relatives restrictives et relatives explicatives élaborée par les grammairiens n'offre en soi guère d'intérêt ». <sup>102</sup> Il développe (2004 : 11-14) plusieurs arguments pour montrer que

le bilan de la "théorie des deux types de relatives" est fort médiocre. Sur le plan théorique, les grammairiens simplifient abusivement l'analyse de Port-Royal. Sur le plan pratique, ils ne parviennent pas à associer à la distinction entre relatives restrictives et relatives explicatives des propriétés formelles qui attesteraient de la pertinence de la distinction au niveau linguistique. (2004 : 15)

Gapany (2004 : 77) propose donc de distinguer deux types de relatives sur un mode qui « ne rend pas compte de la fonction des relatives dans la construction de la référence » mais repose sur une « distinction [...] de nature strictement syntaxique » : relatives « intégrées » *vs* « non intégrées dans la structure d'une clause ».

La *Grammaire de la période* (Groupe de Fribourg, 2012), à sa suite, propose de placer dans une même catégorie toutes les relatives qui sont (micro-syntaxiquement) *régies*, et divise ensuite la catégorie en deux types de fonctionnements : d'une part les relatives *intégrées*, et de l'autre celles qui sont *apposées*. Comme l'approche syntaxique est ce qui nous intéresse ici, nous développons (rapidement) ce point ci-dessous.

— Les **relatives intégrées** sont des expansions syntaxiquement facultatives, régies par le nom : [Dét [N←(P relative)]<sub>N</sub>]<sub>SN</sub>. Leur fonction sémantique est d'« ajouter une spécification supplémentaire au prédicat nominal. Le plus souvent, il s'agit d'une propriété

<sup>102</sup> Cf. également une discussion intéressante sur l'inadaptation du concept même de typologie pour envisager le fonctionnement des relatives, sur la polysémie de ces structures, et sur la difficulté de traiter cela en syntaxe (« La fin des typologies », Gapany 2004 : 38-56).

qui sert de signalement distinctif au référent visé par le SN. » (Groupe de Fribourg 2012 : 260)<sup>103</sup>

— les **relatives apposées** sont des ajouts, facultatifs aussi bien syntaxiquement que sémantiquement, lesquels sont « placés immédiatement à la suite d'un SN au demeurant complet » (2012 : 261). Ils ne servent pas à l'identification du référent du N, mais « lui ajoute[nt] incidemment des attributs ». Ces relatives peuvent être considérées comme « des P enchâssées dépendant du SN qui précède, et jouant à son égard le rôle d'expansion facultative externe » : [SN ← (P relative)]<sub>SN</sub>. Mais elles peuvent également être décrites comme des parenthèses : on ne peut pas exclure « que les relatives “appositives” soient en fait des clauses parenthétiques indépendantes ».

On le voit, les relatives intégrées vont en fait généralement correspondre au type 1 décrit ci-dessus, alors que les relatives apposées correspondent au type 2 ; la différence est que la distinction ne se fait pas sur des critères de divers ordres (généralement liés au type de rapport entre le relatif et son antécédent), mais uniquement sur le statut syntaxique de la séquence : les relatives régies constituent toutes une séquence enchâssée dans une matrice formant la 'principale' ; les relatives *intégrées* sont régies par le N, alors que les *apposées* dépendent du SN (déterminant + nom). Le statut des relatives apposées, toutefois, est ambigu : ces dernières sont potentiellement analysables aussi comme non régies, autonomes.

Le statut informationnel des relatives des types 1 et 2, et en particulier la difficulté à considérer l'appositive/descriptive comme apportant une information d'arrière-plan, a été discuté par plusieurs auteurs.

Pour Brunner (1981 : 13), « la déterminative peut être rapprochée de l'adjectif épithète », et plus particulièrement d'un épithète de SN défini (exemple : *le manteau rouge*), qui n'apporte pas d'information nouvelle mais sert à spécifier le N dont il est question et à le distinguer d'autres N dont il aurait également été question dans la situation d'énonciation. De même, les déterminatives « ne sont possibles qu'à la condition que ce qu'elles expriment puisse être considéré comme connu et admis de l'interlocuteur ou du lecteur » (1981 : 14). Au contraire, la descriptive se rapproche de l'apposition, voire de certaines parenthèses ; selon lui, elle constitue une assertion, donc une proposition.

Riegel *et al.* notent que la disjonction d'une relative appositive « crée un effet de relance et l'impression qu'une nouvelle prédication développe la précédente » (2009 : 807-808) :

- (11) Les constructeurs automobiles l'ont bien compris, qui axent leur publicité sur la vitesse et la puissance. (2009 : 807)

Pour Wilmet, les explicatives/descriptives/appositives sont même reclassées comme « prédicatives »<sup>104</sup> (« l'antécédent reçoit d'elles une apposition », 2010 : 643).

À vrai dire, l'opposition qui forme le titre de la présente section nous intéressera peu dans la suite de ce travail, et nous abandonnons donc ici la discussion entamée à ce sujet. Ce qui compte pour nous est surtout le statut syntaxique des relatives étudiées, donc en

<sup>103</sup> Donc, le plus souvent, elles correspondent aux déterminatives 'traditionnelles'.

<sup>104</sup> Elles se retrouvent donc dans la même catégorie que les prédicatives/attributives/déictiques (*cf.* ci-dessous 1.4) : les traditionnelles appositives et les traditionnelles prédicatives forment chez lui la catégorie des « prédicatives », qui s'oppose aux seules déterminatives. De trois types dans les grammaires courantes, on passe à deux types seulement chez Wilmet, qui dit proposer une classification « pacificatrice » (2010 : 643-651).

L'occurrence le caractère régi des relatives de types 1 et 2, ainsi que les autres facteurs qui les opposent d'une part au type 3 (narratives) et d'autre part au type 4 (prédicatives).<sup>105</sup>

Ainsi, au niveau syntaxique, il semble que les types 1 et 2, ou ce que nous pouvons maintenant considérer comme des relatives *régies* intégrées ou apposées, se rejoignent sur une double caractéristique, qui les oppose aux types 3 et 4 que nous verrons ci-dessous : elles sont adnominales, et la pronominalisation du SN ne les laisse pas ressortir. Aux deux exemples (1) et (2) correspond l'énoncé pronominalisé (14) : la relative fait partie du SN.

- (12) je vais chercher les enfants qui jouent au ballon dehors (= (1))
- (13) je vais chercher les enfants, qui jouent au ballon dehors (= (2))
- (14) je vais les chercher

Nous retiendrons ce critère de l'intégration de la relative au SN, et de sa 'disparition' au moment de la pronominalisation de ce dernier, pour catégoriser les relatives 'standard', adnominales. Mais nous retiendrons également que ce statut n'est pas le seul possible pour la relative apposée : elle peut également être considérée comme une clause parenthétique, autonome, qui n'est pas incluse dans le SN, donc dans le pronom qui forme son équivalent ; dans ce cas elle n'est pas régie, et sort donc du cadre de dépendance micro-syntaxique.

### 1.3. Les relatives narratives/continuatives/enchaînantes/de liaison

Certaines relatives ne peuvent être classées dans les deux catégories vues ci-dessus, et « semblent [...] ne caractériser en aucune façon les êtres désignés par [l']antécédent » (Brunner 1981 : 15) ; c'est le cas des trois exemples suivants :

- (15) Il m'ouvrit la porte, qu'il referma aussitôt que je fus sorti. (Brunner 1981 : 15)
- (16) Elle appela son fils, qui accourut sur le champ. [*Sic*] (*Ibid.*)
- (17) Je lui tends un sucre, qu'il s'empresse d'engloutir. (*Ibid.*)

Ces relatives ne sont ni déterminatives ni explicatives : elles ne servent pas à identifier le référent, et « on ne saurait dire [qu'elles] expriment de manière explicite un trait sémantique déjà implicitement contenu dans l'antécédent dans le but d'expliquer l'événement relaté par la principale » (*ibid.*). Elles sont caractérisées par le fait d'être « indispensables contextuellement », en poursuivant les « récits » entamés. Pour cette raison, Brunner les appelle « relatives narratives ». Elles présentent ces deux caractéristiques : « elles apparaissent pratiquement<sup>106</sup> toujours après la principale » ; « elles comportent généralement un signifiant lexical exprimant la rapidité de succession entre le procès relaté par la principale et celui de la relative ». Mais, à la différence des déterminatives et des appositives, elles ne caractérisent pas le référent de leur antécédent. Le pronom relatif semble y jouer un rôle purement anaphorique, et le remplacement par une indépendante (coordonnée) pourrait « tout aussi bien [faire] l'affaire » :

- (18) Il m'ouvrit la porte et (il) la referma aussitôt que je fus sorti. (Brunner 1981 : 15)

S'il n'y a pas caractérisation, c'est uniquement parce qu'il y a déphasage, c'est-à-dire décalage sur l'axe temporel, le procès exprimé dans la relative narrative étant toujours postérieur à celui que relate la principale. Dès lors, la relative narrative a un contenu

<sup>105</sup> Ce travail n'a pas pour but de prendre position dans ce débat, et nous continuerons donc d'utiliser ci-après les termes 'traditionnels' *déterminatives/restrictives vs explicatives/descriptives/appositives*, controversés mais bien connus.

<sup>106</sup> Il ne donne pas d'exemple où la relative narrative n'apparaîtrait pas après.

qui ne saurait caractériser l'antécédent au moment précis où est censé se dérouler l'événement rapporté par la principale. (1981 : 16)<sup>107</sup>

Ce type avait déjà été repéré par Jespersen (1933), qui parle de *continuative clauses* pour qualifier un sous-ensemble des relatives non restrictives illustré par les deux exemples suivants.

- (19) He had seen my aunt give this person money in the moonlight, who then slunk away and was seen no more (Dickens): *who* = and he.  
 (20) He drank the profits, and left the embankment to his deputies, who left it to their assistants, who left it to itself. (Jespersen 1933 : 293)

Gapany (2004 : 84-87) les appelle relatives de liaison, et les considère comme un second type de relative non intégrée à la clause, à côté des relatives parenthétiques ; contrairement à ces dernières, qui « s'insèrent, sans s'y intégrer micro-syntaxiquement, dans une clause dont elles suspendent momentanément le développement » (ex. (21), avec deux parenthétiques), les relatives de liaison apparaissent normalement en position finale (ex. (22)).

- (21) Franck Black, **auquel l'acteur Lance Henriksen (qui jouait l'androïde Bishop dans « Aliens ») prête son regard inquiet et ses traits taillés à la serpe**, est un justicier angoissé (presse) (Gapany 2004 : 84)  
 (22) Le morceau joué par le mystérieux organiste s'arrêta sur un accord de quarte et sixte **qui se perdit dans la voûte** (J. Verne) (Gapany 2004 : 85)

Les deux types se distinguent par les genres de structures périodiques qu'elles composent : alors que les parenthétiques ont généralement une valeur argumentative et sont dans un rapport de 'dépendance pragmatique' par rapport à la clause enchâssante, les relatives de liaison « se situent "au même niveau" que la clause à laquelle elles sont adjointes » et rendent compte par la relation séquentielle entre deux clauses d'une succession de séquences narratives (2004 : 85).

Le statut particulier de ce type de relative, enfin, est également établi dans la *Grammaire de la période*, qui parle de relatives enchaînantes et relève que l'on a intérêt à les considérer comme des clauses autonomes, soit en contexte narratif comme dans (23), soit dans les cas où la relative est éloignée du SN qui contient son antécédent, comme dans (24).

- (23) Il les offrit à la fille à la vache, *qui le remercia*. [c ; les = <des fleurs>]<sup>108</sup>  
 (24) Il demande un congé à sa femme *qu'elle lui accorde*. [c] (Groupe de Fribourg 2012 : 265)

Cette interprétation macro-syntaxique, préférentielle parce que moins coûteuse pour l'exemple (24), est la seule possible pour un exemple comme (25) dans lequel l'antécédent n'est pas un SN mais un pronom clitique.

- (25) Bien qu'il fût trop loin, Ferrer essaya quand même de l'identifier, mais ce léger effort suffit à l'épuiser, *qui referma les yeux*. [Échenoz] (Groupe de Fribourg 2012 : 265)

Ainsi, ce type de relative n'est pas régi comme les deux premiers types décrits (ou le premier, en tout cas) : la relative n'est pas subordonnée mais forme une nouvelle clause. Dans la *Grammaire de la période*, les relatives enchaînantes ne sont qu'une des trois sortes de relatives non régies, formant des clauses à part entière. Nous évoquons les autres types ci-dessous au § 3, pour montrer que dans tous ces cas on doit également reconsidérer le statut du 'pronom relatif'.

<sup>107</sup> Brunner compare la relative narrative, qui « a manifestement pour rôle de marquer l'enchaînement et la succession rapide de deux événements », au relatif de liaison du grec ancien et du latin (1981 : 16).

<sup>108</sup> Le [c] indique que l'exemple provient d'une copie d'élève (de 1<sup>er</sup> cycle secondaire).

## 1.4. Les relatives prädicatives/attributives/déictiques

### 1.4.1. Un quatrième type

Un autre type de relative se distingue à la fois des relatives ‘standard’ vues sous 1.1 et de la *continuative* vue dans la dernière section.

Selon Muller (2011 : 101),

[l]es relatives prädicatives [...] se distinguent des relatives ordinaires, appositives ou restrictives, par leur double aspect de constructions à la fois à incidence nominale (comme toutes les relatives, elles disent quelque chose d’un antécédent) et verbale : elles ont une relation au verbe qui varie, du plus ou moins intégré, du statut de second complément direct (un “objet” en termes de rôles sémantiques) pour les verbes de perception, à celui d’un complément temporel ou de manière.

Les prädicatives « constituent un noyau propositionnel autonome ou quasi autonome, qui forme l’essentiel du propos de l’énoncé » (Riegel *et al.* 2009 : 818). D’un point de vue syntaxique, elles se distinguent des relatives ‘standard’ car « elles ne forment pas un syntagme avec leur antécédent par rapport auquel elles ne sont ni épithètes ni apposées ». Dans la lecture prädicative, la pronominalisation du SN laisse en effet la relative en dehors du pronom (*cf.* (27)) ; l’énoncé (28) n’est pas proportionnel<sup>109</sup> à l’énoncé (26).

(26) je vois les enfants qui jouent au ballon dehors (exemple inventé)

(27) je **les** vois **qui jouent au ballon dehors**

(28) #je les vois

Dans les exemples des types 1 et 2, les relatives jouaient le rôle de constituants secondaires dans la phrase ; ici, la relative en est un constituant *primaire*. Traditionnellement, elle est décrite comme un attribut du complément du verbe, et constitue donc un exemple de *prédication seconde*, c’est-à-dire un exemple d’intégration d’une deuxième prédication dans une première structure sujet-prédicat. Ici, la relative est subordonnée, mais *pose* un contenu sur un mode attributif ; on parle pour cette raison d’une prédication seconde enchâssée dans la première<sup>110</sup>.

Relevons que Gapany (2004 : 66-67) considère que les relatives prädicatives après verbe de perception, qu’il appelle *déictiques*<sup>111</sup>, ne sont pas une forme de ‘vraie’ relative. Le procès que dénote leur prädicat n’est pas simplement présenté comme caractérisant l’antécédent, il est objet du verbe de perception. Des points de vue syntaxique et sémantique, il rapproche ce type d’énoncé des structures parallèles en *que-P* :

(29) Je sens mes jambes qui tremblent encore. (Gapany 2004 : 67 ; < Daudet, < Sandfeld)

(30) Je sens que mes jambes tremblent encore. (Gapany 2004 : 67)

<sup>109</sup> La notion de proportionnalité permet ici de délimiter le terme complément du verbe en comparant sa réalisation lexicale à une réalisation pronominale (*cf.* Blanche-Benveniste *et al.* 1984 pour un exposé de ces notions). À la suite de nombreux linguistes, nous utilisons le signe # pour marquer qu’un énoncé est « acceptable en tant que tel, mais non équivalent à un autre énoncé » (ici : Lagae & Rouget 1998 : 314).

<sup>110</sup> La relative est attribut du complément d’objet direct ici, mais elle peut aussi être attribut du sujet : *Ils sont dehors qui jouent au ballon*. La relative n’est pas, bien sûr, la seule classe de constituants à pouvoir intervenir dans une prédication seconde : les adjectifs, notamment, y sont particulièrement fréquents, et fréquemment étudiés – *cf.* ici notre chapitre III (et en particulier le § 1.2).

<sup>111</sup> Il semble que le terme de relative déictique soit utilisé ainsi par certains linguistes d’après Cadiot (1976). Sur les relatives prädicatives après verbe de perception, *cf.* notamment Benzakour (1974), Cadiot (1976), Rothenberg (1979), Prebensen (1982), Kleiber (1988), Van der Auwera (1993), et plus récemment Lambrecht (2000) ; Leeman (2001) ; Furukawa (2005 : chapitre 5) ; Herslund (2011) ; Muller (1995, 2008, 2011).

Deux autres arguments l'invitent à ne pas compter ce type d'énoncé au rang des relatives :

- 1) seules des subordonnées en *qui* (sujet) sont susceptibles d'une interprétation déictique, ce qui devrait être considéré comme une restriction *ad hoc* s'il s'agissait de 'vraies' relatives (ces dernières autorisent bien sûr d'autres fonctions) ;
- 2) les déictiques peuvent avoir un clitique comme antécédent, alors que les 'vraies' relatives ne le peuvent pas.

Il préfère donc considérer qu'il s'agit là d'une construction originale, homonyme de la relative mais qui s'en distingue donc, et il l'exclut de son champ d'étude (2004 : 66-67).<sup>112</sup>

Chez la plupart des chercheurs ayant travaillé sur la question, toutefois, les prédicatives/attributives/déictiques sont bien considérées comme un type de relative ; le plus souvent comme un type à part, se distinguant des types 1 et 2 vus ci-dessus<sup>113</sup> ; parfois comme très proche du type 2 (même genre de rapport entre l'antécédent et le relatif) – certains les classent ainsi toutes deux dans une seule et même catégorie<sup>114</sup>.

De notre côté, nous relevons qu'elles se distinguent des relatives régies 'standard' par le fait qu'elles apportent un prédicat essentiel à l'énoncé ; et qu'elles se distinguent des continuatives par le fait qu'elles ne forment pas une clause autonome, mais sont intégrées dans la même structure micro-syntaxique que leur antécédent.

Riegel *et al.* (2009 : 818) remarquent également qu'elles « sont toujours introduites par *qui*, représentant le sujet (ou thème) dont il est prédiqué quelque chose ». Ils proposent de distinguer quatre types de prédicatives, le dernier étant un peu à part (tous les exemples et citations ci-dessous sont de Riegel *et al.* 2009 : 818-821).

- **Prédicatives qui suivent un verbe de perception.** Elles « admettent difficilement la négation ». Elles « peuvent avoir pour antécédent un pronom clitique, alors que si elles étaient épithètes ou apposées ce ne serait pas possible. C'est ce qui explique le caractère discriminant du test de pronominalisation. »
  - (31) J'ai entendu un oiseau qui chantait / Je l'ai entendu qui chantait.  
? Je l'ai écouté qui ne chantait pas.  
Nous le vîmes qui avait jeté à terre sa belle chemise blanche. (P. Loti)
- **Prédicatives après les présentatifs *voici* et *il y a*.**
  - (32) Voici le train qui arrive / Le voici qui arrive / voici le train qui n'arrive pas.  
Ces emplois sont à distinguer des « emplois du présentatif simple introduisant un GN caractérisé par une relative épithète : [...] *Voici le garçon qui a réalisé cet exploit* / \**Le voici qui a réalisé cet exploit* ».
- **Prédicatives « après une construction particulière du verbe *avoir*, où celui-ci est en fait une sorte de présentatif [...] »**<sup>115</sup>.

<sup>112</sup> La *Grammaire de la période* ne les mentionne pas non plus au chapitre des relatives (Groupe de Fribourg 2012 : 259-266). Gapany (2004 : 65-66) exclut également les clivées de son champ d'étude, mais pour d'autres raisons (cf. ici le chapitre IV, § 1.1.1.2. La syntaxe de la clivée).

<sup>113</sup> Cf. notamment Cadiot (1976), Kleiber (1987), Furukawa (1996), et la plupart des grammaires consultées.

<sup>114</sup> En plus de Wilmet, c'est également le cas de Touratier, qui considère que ce sont des relatives explicatives dont la particularité est seulement de créer un effet de sens qui naît du fait « qu'elle[s] sont] dans un rapport de simultanéité temporelle avec le verbe de la principale et que le contenu de l'explication exprime une action du sujet qui est "directement observable" » (1980 : 338).

<sup>115</sup> Cf. le chapitre I, § 1 pour d'autres exemples et quelques éléments d'analyse supplémentaires fournis dans ce paragraphe de Riegel *et al.* (2009).

- (33) Il a un genou qui lui fait mal.  
 J'ai mon fils qui part au service militaire.
- **Prédicatives dans « certains tours exclamatifs** (positifs ou négatifs), où le relatif (pas exclusivement *qui*), en l'absence de proposition principale, est le pivot thématique de l'énoncé tout entier »
- (34) Midi passé, et Pierre qui n'arrive pas !  
 Oh ! ce monsieur qui mange toute la barquette ! (A. Daudet)

Certains auteurs ont mis en évidence des différences de fonctionnement qui distingueraient les relatives prédicatives après verbe de perception (parfois nommées relatives déictiques) et les relatives prédicatives après « présentatif » (*voici, il y a, j'ai*). Les prédicatives suivant le verbe *avoir* auraient ainsi un fonctionnement propre, que nous décrivons dans la section qui suit.<sup>116</sup>

#### 1.4.2. Spécificités des relatives prédicatives qui suivent le verbe *avoir*

Lagae & Rouget 1998, à la suite d'autres auteurs<sup>117</sup>, relèvent certaines particularités des relatives *prédicatives* suivant le verbe *avoir* (*il y a* ou *j'ai*; ex. (35)). Ces particularités font qu'elles s'opposent donc à la fois aux relatives adjectives (restrictives et appositives), et aux relatives prédicatives suivant un verbe de perception (ex. (36)).

- (35) j'ai la petite qui est fatiguée (Lagae & Rouget 1998 : 313)  
 (36) il entend le bébé qui pleure (*Ibid.*)

Elles nomment celles qui suivent un verbe de perception *attributives*, et gardent l'appellation *prédicatives* pour celles qui suivent le verbe *avoir* : nous reprenons cette distinction ici pour simplifier l'exposé.

1) Comme on l'a vu, les prédicatives s'opposent aux relatives adjectives (types 1 et 2 ci-dessus).<sup>118</sup>

— Au contraire des restrictives, les prédicatives ne forment pas un SN en combinaison avec leur antécédent : « l'ensemble ne peut pas commuter avec un pronom, cf. Blanche-Benveniste (1982 : 93-95), Lambrecht (1986 : 119-120) » (Lagae & Rouget 1998 : 314) :

- (37) j'ai la petite qui est fatiguée > #je l'ai / j'ai celle-là (Lagae & Rouget 1998 : 314)

— Au contraire des appositives, les prédicatives ne peuvent voir leur pronom relatif *qui* être remplacé par *lequel* (*ibid.*) :

- (38) #j'ai la petite, laquelle est fatiguée (Lagae & Rouget 1998 : 314).

— Au contraire des relatives adjectives en général, les prédicatives portent une contrainte sur le pronom relatif, qui doit obligatoirement être *qui* (*Ibid.*).

- (39) ?\*j'ai la petite que je vois passer (Lagae & Rouget 1998 : 314)

<sup>116</sup> Pour d'autres éléments de description sur les relatives attributives/déictiques/de perception, cf. le chapitre V, § 1.2.2.

<sup>117</sup> Elles citent Blanche-Benveniste (1982) ; Furukawa (1996) ; Giry-Schneider (1988) ; Lambrecht (1986) ; Léard (1992) ; Riegel (1988) ; Rothenberg (1979).

<sup>118</sup> On peut bien sûr signaler que les *attributives* s'opposent de la même façon aux relatives adnominales, et les trois premiers points donnés seraient valables également pour elles ; sur le quatrième toutefois (concordance des temps entre le verbe de la principale et le verbe de la relative), les attributives se différencient des prédicatives (dans les premières, les deux verbes doivent être au même temps).

Les auteures renvoient à Furukawa (1996 : 83), Giry-Schneider (1988 : 88-89), Rothenberg (1979 : 357), et nous remarquons que ce point est relevé également par Choi-Jonin & Lagae (2005 : 47) et, comme on l'a vu *supra*, par Riegel & al. (2009 : 818). Lambrecht propose toutefois au moins un exemple en *que*, qu'il tire de Blanche-Benveniste (1983) :

(40) moi j'ai encore un formulaire que j'ai pas (Lambrecht 2002 : 184, =(159) du chapitre I)

On ne sait pas, dès lors, si la restriction proposée par de nombreux auteurs et illustrée par (39) est due à une absence de données ou à une véritable position théorique/de définition de la structure.

— Choi-Jonin & Lagae, renvoyant à Léard (1992 : 31-35), ajoutent un élément à cette série d'oppositions : au contraire des relatives adjectives, les prédicatives après *il y a* présentatif ne peuvent être remplacées « par un adjectif ou par un syntagme prépositionnel adnominal » (2005 : 47).

(41) et une fois il y avait un monsieur qui passait par là et il y avait un bombardement

(42) ??et une fois il y avait un monsieur âgé/de mon village (Choi-Jonin & Lagae 2005 : 47)

Là aussi, la restriction nous paraît suspecte, mais elle n'est pas développée par les auteures.

— Dans une séquence avec prédicative, *il y a*<sup>119</sup> peut rester au présent même si le verbe de la relative est à un autre temps (*cf.* (43)-(44)), ce qui n'est pas possible avec une adjective (*cf.* (45)).<sup>120</sup>

(43) ce matin *il y a* un type qui *voulait* pas (Lagae & Rouget 1998 : 322)

(44) *il y a* toujours quelqu'un qui *saura* quelques mots de français (*Ibid.*)

(45) \*il se retrouvait dans une cellule où il y a des gens qui avaient de l'argent (Choi-Jonin & Lagae 2005 : 48)

Notons que ce dernier exemple, (45), n'est pas inconcevable, et ne devrait donc pas être précédé de l'astérisque : en fait, une lecture prédicative de la relative serait possible ici, avec *il y a* au présent (de type dispositif, *cf.* chap. IV). La conclusion des auteures reste tout de même valable : la différence des temps est incompatible avec une lecture adjective de la relative, alors que dans une lecture prédicative *il y a* peut rester au présent même si la séquence à forme de relative est à un autre temps.

2) Les relatives prédicatives suivant le verbe *avoir* s'opposent aux relatives attributives (de perception/déictiques).

— Au contraire des attributives, les prédicatives après *avoir* ne permettent pas la pronominalisation du SN en *le/la/les*<sup>121</sup> (Lagae & Rouget 1998 : 314, d'après Rothenberg 1979 : 370), et ne peuvent pas être supprimées (*id.*, d'après Lambrecht 1988 : 159 et Rothenberg 1979 : 362) :

(46) il entend le bébé qui pleure > il l'entend qui pleure (Lagae & Rouget 1998 : 313, 314)

(47) j'ai la petite qui est fatiguée > \*je l'ai qui est fatiguée (*Ibid.*)

(48) il entend le bébé (Lagae & Rouget 1998 : 314)

(49) #j'ai la petite (*Ibid.*)

Ces deux critères de distinction ne nous paraissent pas également pertinents.

<sup>119</sup> C'est aussi le cas avec *avoir*, en particulier après *tu as*, selon Lagae & Rouget 1998.

<sup>120</sup> Choi-Jonin & Lagae (2005 : 48) citent encore sur ce point Rothenberg (1979 : 357), Giry-Schneider (1988 : 89) et Lambrecht (1988 : 157).

<sup>121</sup> Pour les prédicatives après présentatif, une pronominalisation en *en* est toutefois possible dans certains cas, *cf. il y en a... qui.*

La pronominalisation du SN a bien des réalisations différentes dans les deux types : elle est possible uniquement au moyen de *en* dans la prédicative après *avoir*, alors qu'elle est réalisable au moyen des clitiques définis *le/la/les* dans l'attributive. Nous reviendrons sur cette question de la pronominalisation du SN au chapitre VI (§ 1.1), pour montrer que même la pronominalisation par *en* n'est pas toujours possible dans le cas des prédicatives.

La suppression de la relative, en revanche, est un critère plus problématique : on verra plus loin que même pour l'attributive l'équivalence entre les séquences avec ou sans relative est suspecte, et que, même si on l'admet pour des exemples comme (46)/(48) (ce qui n'est pas le cas de tous les linguistes), elle n'est pas défendable dans certains exemples où la relative ne peut être supprimée sans changement de sens manifeste (cf. ici le chap. III, § 1.2.2).

— Les prédicatives « s'accompagnent d'une désémantisation du verbe principal » (1998 : 315) : le verbe *avoir* n'a pas son sens plein (cf. Blanche-Benveniste 1982 : 95-96) ; *il y a* ne peut être paraphrasé par *il existe* (cf. Giry-Schneider 1988 : 89).

Le statut et le sens du verbe *avoir* seront discutés ici aux chap. III, § 2.1 et chap. VII, § 1.2.

3) Les relatives prédicatives suivant le verbe *avoir* ont encore les caractéristiques suivantes.

— « Les relatives prédicatives sont compatibles avec les relatives adjectives » (Lagae & Rouget 1998 : 315), et il est même possible de trouver les deux ordres de combinaison (adjective puis prédicative, ou l'inverse – dans le second cas l'adjective doit être une appositive)<sup>122</sup> :

- (50) avant il y en avait beaucoup *qui* fumaient du shit *qui* se retrouvaient au ballon (Lagae & Rouget 1998 : 315)
- (51) sinon il y a des problèmes *qui* sont abordés *qui* sont plus d'organisation du syndicat (*Ibid.*)

Lagae & Rouget relèvent que certains cas peuvent être ambigus, et peuvent faire l'objet d'une double interprétation : l'exemple (52) peut être analysé comme *il y a* locatif + relative adjective ou comme *il y a* + relative prédicative.

- (52) eh ben elles sont où il y a la chaîne qui entraîne la roue arrière (1998 : 316)

Elles signalent ainsi que le statut prédicatif de la relative n'est pas toujours évident : « la distinction entre relatives prédicatives et relatives adjectives est parfois difficile à établir, surtout dans le cas de *il y a* » (1998 : 321). Nous confirmerons à plusieurs reprises dans ce travail que cette difficulté est bien réelle, et ce également dans les cas avec *avoir* personnel.

— Le corpus qu'elles ont observé leur permet de montrer que les prédicatives dépendant de *il y a* peuvent apparaître après un SN défini aussi bien qu'indéfini (ex. (53)-(54)), de même que les relatives adjectives (ex. (55)-(56)).

- (53) c'est un Suisse et un Belge qui discutent et *il y a* le Suisse *qui* dit oui moi j'ai fait mon service militaire dans la marine (1998 : 316)
- (54) *il y a* un monsieur *qui* a laissé la porte ouverte (*Ibid.*)
- (55) il y a ce fameux article soixante-quatre – *qui* dit qu'on est irresponsable lorsqu'on a agi (...) (*Ibid.*)
- (56) il y a un exemple à Fréjus où il y a un mur *qui* doit faire huit mètres de haut sur le talus (*Ibid.*)

<sup>122</sup> L'interprétation des relatives est discutable dans ces deux exemples – surtout avec si peu de contexte.

Relatives adjectives et relatives prédicatives peuvent ainsi apparaître aussi bien après *il y a* + SN défini et après *il y a* + SN indéfini, selon elles. Elles contredisent sur ce point Furukawa, et en partie Giry-Schneider, pour qui la relative serait toujours prédicative après *il y a* + SN défini (cf. Furukawa 1996 : 71-85 ; Giry-Schneider 1988 : 94-95), et nécessairement adjective après *il y a* + SN indéfini (cf. Furukawa 1996 : 71-85).

— Les prédicatives après *avoir* ne peuvent pas exprimer une propriété permanente du référent de l'antécédent, et sont nécessairement spécifiantes (1998 : 319, après Kleiber 1987 : 33-34 et Furukawa 1996 : 117-118 et 136-138).

(57) j'ai la petite qui est fatiguée (Lagae & Rouget 1998 : 318)

(58) ?\*j'ai la petite qui est blonde (*Ibid.*)

Blanche-Benveniste (1982 : 96) parlait là de prédicat évaluatif ; Choi-Jonin & Lagae (2005 : 47) parlent elles aussi de prédicat obligatoirement spécifiant, citant encore sur ce point Giry-Schneider (1988 : 95) et Léard (1992 : 52-53).

Nous avons déjà signalé que l'astérisque était inopportun ici car, comme le signalent les auteures, l'énoncé (58) n'est pas mal formé en soi (lecture en clivée présupposante, cf. note 18 du chap. I). En plus de cela, il se trouve que l'on peut construire des contextes dans lesquels même une interprétation prédicative est possible pour cet exemple :

(59) la génétique c'est bizarre j'ai la petite qui est blonde et la grande qui est toute noire (exemple inventé suggéré par un relecteur).

Ceci remet en question la pertinence de la caractéristique évoquée par Lagae & Rouget (1998) et par de nombreux autres linguistes : des contextes existent dans lesquels une séquence de forme relative apportant un prédicat non spécifiant peut recevoir une interprétation prédicative.

## 2. Aspects informationnels

Dans notre étude, nous convoquons souvent les travaux de Lambrecht autour du français parlé (cf. chapitres I, § 2.1.3). En l'occurrence, ce dernier s'est intéressé aux relatives sous divers angles, notamment pour décrire les aspects informationnels des énoncés dans lesquels elles apparaissent. Nous relevons encore ici, très rapidement, certains éléments qui, selon Lambrecht (2002 : 175-176), distinguent les types 2, 3 et 4 au niveau informationnel.

(60) Il était une fois une belle princesse, *dont les parents étaient très riches*, qui vivait dans un vieux château. (Lambrecht 2002 : 175)

(61) J'ai donné le diamant à la princesse, qui l'a caché dans son soutien-gorge. (Lambrecht 2002 : 176)

(62) j'ai eu mon beau-frère qui a fait Paris-Nice (Lambrecht 2002 : 171)

L'appositive (séquence en italique de l'ex. (60)), selon lui, « is neither asserted nor presupposed but neutral with the respect to the given-new parameter » (2002 : 175).

Dans une continuative (ex. (61)), au contraire, l'action dénotée par la relative, qui a toujours lieu après celle du premier verbe, doit constituer une information nouvelle pour l'interlocuteur. « The discourse function of the [relative] clause is similar to that of a conjoined main clause (cf. *I gave the diamond to the princess, and she hid it in her bra.*) » (2002 : 176)

Dans une prédicative, enfin, l'information est également nouvelle pour l'interlocuteur<sup>123</sup>, mais la substitution de la relative par une principale n'est pas possible (la principale et la relative forment un épisode unique) :

- (63) \*J'ai eu mon beau-frère et il a fait Paris-Nice (*ibid.*)

Comme on l'a vu (§ 1.2 *supra*), il est en effet difficile d'établir une fois pour toutes un statut informationnel pour les relatives appositives. Pour la continuative, le cas est plus clair : comme elle forme une clause autonome, elle apporte par définition une information nouvelle. Enfin, du côté de la prédicative après *J'AI*, on relèvera que c'est aussi par définition qu'elle apporte une information nouvelle – elle est dite prédicative parce que, au contraire de la déterminative, elle contient un prédicat dont le contenu n'est pas présupposé.

### 3. Le pronom relatif

Le pronom relatif standard peut être décrit comme le cumul d'un démarcatif (*/que/*) et d'un pronom anaphorique. Le relatif *qui* non sujet (donc après préposition) serait l'amalgame de ce démarcatif et d'un pro-SN tonique correspondant à *lui* ; le relatif *dont* l'amalgame du démarcatif et d'un pro-SN en *de* ; etc. (Gapany 2004 : 140-142). Nous n'allons pas discuter le système des relatifs ici, ce n'est pas notre sujet, et nous n'avons pas de corpus pour cela. Nous ferons seulement deux observations, qui nous paraissent utiles dans le cadre de notre étude des structures en *J'AI X qui*.

On relèvera d'abord que le relatif *qui* sujet, celui qui a priori nous intéresse le plus dans cette étude, occupe une place un peu à part dans le système évoqué dans le paragraphe ci-dessus. Étant séparable du verbe, il semble correspondre au *qui* après préposition ci-dessus (démarcatif + pro-SN tonique) ; par d'autres propriétés, il ressemble plutôt à l'amalgame du démarcatif et d'un clitique : il porte une marque casuelle (sujet), sa voyelle finale peut être élidée (*cf.* (64)), et il « semble former un morphème discontinu avec les marques de personne » (*cf.* (65)) (Gapany 2004 : 142).

- (64) On peut pas supposer que les gens **qu'**attendent à la gare d'Austerlitz sentent plus mauvais que ceux **qu'**attendent à la gare de Lyon (Queneau) (Gapany 2004 : 142)
- (65) C'est sûr qu'on est toujours, on est toujours un peu ceux **qui** décidons, mais c'est normal (oral) (Gapany 2004 : 143)

Blanche-Benveniste & Van Den Eynde (1987) montrent qu'il est pertinent d'isoler *qui* sujet (ainsi que certains emplois de *que*) du système global des pronoms *qui*, *que*, *quoi*, en partie aussi sur le critère morphologique de l'instabilité du *-i* final, en partie sur un critère sémantique : contrairement au *qui* pronom, le *qui* qu'ils nomment alors simplement « particule » est indifférent au trait [+humain] (Gapany 2004 : 141 parle plutôt de trait [+individué]).

Dans nos exemples en *J'AI... qui*, plusieurs nous semblent présenter un cas de *qui* sujet réalisé avec élision du *-i* final :

- (66) j'ai une copine qu(i) a aussi arrêté de fumer (OFROM, D ; les enregistrements de nos exemples OFROM sont disponibles dans l'annexe 6b)
- (67) à côté de ça j'ai un autre ami qu(i) a été mon ami qu(i) a fait un peu euh (OFROM, f)
- (68) j'ai Suzanne qu(i) est\_allée aux Bugne' mercredi et puis... (oral, transcrit au vol)  
[Les Bugne' = Les Bugnens-Savagnières, *station de ski du nord-est du massif du Jura*]
- (69) j'ai ma feuille qu(i) est tombée (oral ; même remarque)

<sup>123</sup> Il y aura une exception chez lui, *cf.* les CRP (constructions relatives présentatives) énumératives, où l'information fournie par la relative est présupposée : I.2.1.3.2.4 et Annexe 2b.

Par ailleurs, on relèvera aussi que la fonction démarcative du relatif ne peut pas toujours être associée à une subordination : c'est la suite logique de ce que nous avons exposé dans le § 1.3 *supra*.

Comme on l'a vu au § 1.3, les relatives enchaînantes gagnent généralement à être considérées comme des clauses autonomes, et c'est même parfois la seule option possible. Nous rappelons ici les trois exemples relevés dans la *Grammaire de la période* et proposés ci-dessus.

- (70) Il les offrit à la fille à la vache, *qui le remercia*. (Groupe de Fribourg 2012 : 265, =(23))
- (71) Il demande un congé à sa femme *qu'elle lui accorde*. (*Ibid.*, =(24))
- (72) Bien qu'il fût trop loin, Ferrer essaya quand même de l'identifier, mais ce léger effort suffit à l'épuiser, *qui referma les yeux*. (*Ibid.*, =(25))

Les relatives énoncées isolément, en tant que titres (ex. (73)), comme tours de paroles en soi (ex. (74)) ou encore après une ponctuation forte à l'écrit (ex. (75)), constituent également des clauses autonomes selon la *GP*.

- (73) Où l'on voit que le petit commerce aurait tort de renoncer ; où les magasins généraux en prennent pour leur grade. [Deleerm] (Groupe de Fribourg 2012 : 262)
- (74) L1 : Tu me passes une plaquette anti-mites ?  
L2 : *Qui sont où ?* [o] (Groupe de Fribourg 2012 : 263)
- (75) Chaque jour, je me présentais à son rayon ; et pour avoir l'occasion de causer un peu, j'acquerrais quelques objets dans les prix doux. *Lesquels objets, d'ailleurs, je me faisais froidement rembourser, le lendemain*, comme s'ils avaient brusquement cessé de me plaire. [A. Allais] (*Ibid.*)

Enfin, c'est aussi le cas des « relatives connectées », soit celles qui sont précédées d'un connecteur de type *et* (ex. (76)) ou *mais* (ex. (77)).

- (76) Ils avaient fait trois pas dehors, quand un peloton de gardes municipaux en capotes s'avanca vers eux, *et* qui, retirant leurs bonnets de police [...], saluèrent le peuple très bas [Flaubert] (Groupe de Fribourg 2012 : 264)
- (77) Onze hold-up que la bande a reconnus, *mais* qui a dû en commettre bien d'autres. [p] (Groupe de Fribourg 2012 : 264)

Ces trois fonctionnements (et celui de l'apposée dans certaines interprétations, cf. § 1.2 *supra*) mettent en évidence qu'une séquence de forme relative n'a pas forcément un statut d'enchaînée ; corollairement, le relatif lui-même n'est pas toujours un marqueur de subordination. Dans les cas (72) à (77), la *Grammaire de la période* montre qu'il fonctionne comme pointeur libre et pas comme variable liée contrôlée par un antécédent présent dans la même structure micro (Groupe de Fribourg 2012 : 266-268).

La *GP* signale d'ailleurs que ce fonctionnement des pronoms relatifs en tant qu'anaphoriques non liés n'est pas une innovation du français contemporain : « les relatifs, comme les pronoms personnels et bon nombre de connecteurs, ont depuis toujours une propension à assumer un double rendement : micro-syntaxique, *in-P*, et macro-syntaxique, *ad-M* » (Groupe de Fribourg 2012 : 268). En d'autres termes, le démarcatif (*/que/*) sous-jacent dans le relatif peut être un subordonnant (on est dans une seule clause, niveau micro-syntaxique) ou un connecteur macro-syntaxique donnant des instructions de rattachement entre deux énonciations (Groupe de Fribourg 2012 : 266-276).

Plusieurs exemples issus de nos recherches automatiques sont à considérer comme des clauses autonomes à forme de relative enchaînée : nous en présentons certains dans les chapitres VI et VII.

#### 4. Les relatives : synthèse des acquis et des problèmes soulevés

Nous avons mis en évidence ici les quatre types de relatives généralement reconnus :

- Type 1. Relatives déterminatives/restrictives (relatives adjectives)
- Type 2. Relatives explicatives/descriptives/appositives (adjectives OU autonomes)
- Type 3. Relatives narratives/continuatives/enchaînantes/de liaison (autonomes)
- Type 4. Relatives prädicatives/attributives/déictiques,

et fait ressortir certains des points qui les distinguent (et en particulier ce qui distingue le type 4 des autres types), tout en problématisant certaines questions.

Nous avons vu que le type 1 était relativement facile à circonscrire, alors que le 2 pose déjà plus de problèmes, et partage des propriétés avec les types 3 (possibilité de fonctionnement autonome) et 4 (caractère potentiellement prädicatif).

Du point de vue syntaxique, les types 1 et (peut-être)<sup>124</sup> 2 peuvent être classés dans une même catégorie, celle des relatives adnominales, régies par le N/SN ; la pronominalisation peut mettre en évidence le caractère adnominal des types 1 et (peut-être) 2. Les relatives des types 3 et 4 au contraire ne forment pas un syntagme nominal avec l'antécédent. Un élément distingue par ailleurs 3 et 4 : au contraire de la relative prädicative (type 4), la continuative (type 3) ne fonctionne pas comme un *second* prädicat régi en micro-syntaxe, mais comme un prädicat autonome.<sup>125</sup>

Le schéma ci-dessous est une façon de concevoir les différentes interprétations possibles des relatives à la fin de ce petit état des lieux ; il reprend, en l'augmentant un peu, le schéma proposé dans *la Grammaire de la période* :

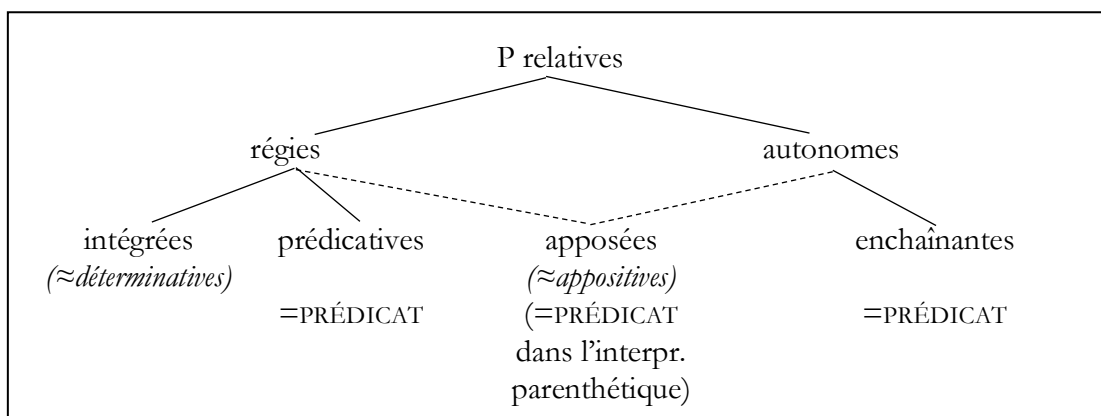


Schéma 1. Types de relatives (schéma librement inspiré de Groupe de Fribourg 2012 : 266).

Cette représentation est simplificatrice et a seulement pour but ici d'établir des bases de discussion, une grille de lecture pour les descriptions et propositions d'analyse qui vont suivre. Elle laisse de nombreuses questions de côté, dont la plus importante dans ce travail pourrait être : les prädicatives sont-elles bien des propositions relatives ? En fait, cette question sera envisagée ici de façon plus générale : les séquences en *qui* dans nos exemples en *J'AI X qui* sont-elles (toujours) des propositions relatives ?

<sup>124</sup> Pas dans le cas de l'interprétation parenthétique.

<sup>125</sup> Lambrecht relève que la continuative forme un prädicat, mais qui n'est pas directement relié au (premier) prädicat de la phrase principale (il n'est pas « in a lexical dependence relation with the matrix predicate », 2002 : 176), cf. ex. (61) *supra*.

On a soulevé plusieurs problèmes et mis en évidence des faits qui ne sont pas toujours pris en compte, mais qui nous semblent importants dans le cadre de cette étude.

— Certains contextes rendent moins pertinente la distinction fondamentale entre les types 1 et 2 ; on a vu que c'était en particulier le cas des SN indéfinis, qui rendent souvent difficile la caractérisation de la relative.

— Le type 2 (apposées), pourtant généralement considéré comme un cas de relative tout à fait standard, pourrait en fait constituer une clause autonome.

— Le type 3 (enchaînante) devrait être considéré comme constituant une clause autonome, et son 'pronom relatif' comme un pointeur, sans marque de subordination.

— Le type 4 (attributive/prédicative) n'est pas considéré par tous comme appartenant au champ des relatives.

— Pour différentes raisons, les types 3 et 4 pourraient ainsi n'avoir des relatives que le nom, et pas (tous) les attributs.

Dans un tel contexte, il nous semble que la notion de relative prédicative que l'on trouve appliquée dans la littérature aux exemples en *J'AI... qui* mérite pour le moins d'être sérieusement questionnée. Parler simplement d'une relative prédicative après *avoir* en tentant de mettre en évidence ses caractéristiques et en considérant comme donnée la consistance d'une telle catégorie, et non problématique son extension<sup>126</sup>, n'est pas satisfaisant. Dans la présente étude, nous montrerons d'une part qu'elle n'est probablement pas adéquate pour décrire certains des exemples en *J'AI X qui* auxquels elle traditionnellement appliquée (chap. IV, § 2.3 et chap. VI, §§ 2 et 3), et d'autre part qu'elle pourrait au contraire être envisagée comme pertinente dans des cas qui n'avaient pas été identifiés comme tels jusque-là dans la littérature (chap. VI, § 1).

Par ailleurs, de façon générale, l'interprétation des relatives dans les corpus de français parlé fait apparaître de nombreux cas d'ambiguïté (et ce en particulier après des SN indéfinis) ; les chapitres VI et VII de ce travail en discuteront plusieurs.

---

<sup>126</sup> Comme on l'a vu, certains auteurs mentionnent tout de même qu'il est parfois difficile de départager interprétation prédicative et interprétation adjectivale après *il y a*.



## Chapitre III. Du côté de la prédication seconde

---

De façon générale, on l'a vu, les exemples en *J'AI X qui* sont traités par les linguistes comme des cas de prédication seconde, avec relative prédicative. C'est le cas dans les grammaires présentées ici sous I.1 (sauf une) et dans les ouvrages ou articles synthétisés sous I.2.1 ; et c'est aussi le cas dans des publications qui citent un exemple en *J'AI X qui* dans le cadre d'une étude autre, pour illustrer la construction mais sans en problématiser la description<sup>127</sup>. On peut ainsi parler d'un certain consensus autour de cette analyse, et ce chapitre vise donc à la discuter en détail. Précisons toutefois d'emblée que, si la majorité des travaux portant sur les structures en *J'AI X qui* les présentent comme une forme de prédication seconde, en revanche les travaux portant sur la prédication seconde, tentant d'en donner une définition, ne mentionnent quasiment jamais d'exemples du type *j'ai ma femme qui m'attend* (seuls des exemples du type *j'ai le nez qui pique* ou *je vois Paul qui arrive* sont généralement cités).

### 1. Le concept de prédication seconde

La prédication seconde a fait l'objet d'un certain nombre de travaux depuis une trentaine d'années en linguistique française, et notamment de trois numéros de revues : *Travaux de linguistique* en 1988 (n° 17, *La prédication seconde*, dirigé par L. Melis), *Langue française* en 2000 (n° 127, *La prédication seconde*, dirigé par P. Cadiot et N. Furukawa), et encore *Travaux de linguistique* en 2008 (n° 57, *La prédication seconde : essai de mise au point*, dirigé par E. Havu et M. Pierrard).<sup>128</sup> Aucune définition parfaitement consensuelle et stable dans le temps ne se distingue, et les structures auxquelles on applique la notion sont elles aussi relativement variables selon les auteurs et les périodes. Nous tentons seulement de relever les principaux traits définitionnels ici, sans prétendre à un historique exhaustif de la notion.

#### 1.1. Définitions et caractérisations générales

Nous synthétisons d'abord, en présentation chronologique, quelques-unes des caractérisations disponibles du concept de prédication seconde (Préd2) ; nous proposons ensuite une discussion globale de ces différentes définitions, en lien avec les structures en *J'AI X qui*.

##### 1.1.1. Melis (1988)

En 1988, Melis relève que, même si *prédication* et *prédication seconde* peuvent toutes deux être définies de différentes manières, pas toujours conciliables entre elles (*cf.* 1988 : 7-10), on peut trouver un certain accord sur les formes qui constituent des cas de prédication seconde : il y a « un consensus pour traiter certains tours comme des manifestations de la

---

<sup>127</sup> Par exemple : Muller (1995, 2008). Havu & Pierrard (2004, 2008a) parlent de « pseudo-relatives » (en suivant Furukawa 1996) plutôt que de relative prédicative, mais ceci reste bien dans le cadre de la prédication seconde.

<sup>128</sup> Du côté des recueils d'études, on pourrait ajouter ici le numéro de *Faits de langues* qui porte sur *La prédication* (Merle 2008), et contient plusieurs articles traitant de la prédication seconde, ainsi que la « Section 1 » des actes du colloque *Représentations du sens linguistique III* (Bruxelles, 2005), « Représentations du sens linguistique et syntaxe : la prédication seconde » (dir. Evrard *et al.*, 2009). Et relevons que l'ouvrage de 1996 de Furukawa porte sur différentes constructions regroupées sous le concept de prédication seconde (*Grammaire de la prédication seconde*). D'autres travaux existent bien sûr – il n'est pas question de viser une quelconque exhaustivité, mais *cf.* tout de même encore quelques références qui entrent dans le champ mais qui ne seront pas particulièrement développées ici : Guimier (1998) ; Havu & Pierrard (2008b) ; Van Peteghem (2010) ; Pierrard & Havu (2014) ; dans *Travaux de linguistique* 57, *cf.* en particulier Goes (2008) ; Lagae (2008) ; Tobback (2008).

prédication seconde ou intégrée » (1988 : 10-11). L'auteur propose non pas une typologie mais des sortes de macro-regroupements.

1) Le premier contient « des éléments associés à l'énoncé et qui le caractérisent ou qui en apportent une évaluation » (1988 : 11), soit les 'appositions à la phrase' et les compléments de phrase 'évaluatifs'.

- (1) Il est parti ; décision malheureuse ;
- (2) Malheureusement, il est parti. (Melis 1988 : 11)

Il cite également « les termes qui se rapportent tant au sujet qu'au prédicat de l'énoncé » :

- (3) La tête dans les nuages, il répondit pourtant avec aplomb. (*Ibid.*)

2) Le deuxième groupe « est constitué autour de la notion d'attribut du complément, prédication seconde d'un autre type qui est plus profondément ancrée dans l'architecture phrastique » (*ibid.*).

3) Le troisième « permet de rassembler les phénomènes qui relèvent de la prédication à l'intérieur du groupe nominal : appositions, adjoints détachés des noms et en particulier adjectifs détachés, relatives appositives ou explicatives » (*ibid.*).

### 1.1.2. Cadiot & Furukawa (2000)

En 2000, les auteurs de la présentation du numéro 127 de *Langue française* disent souhaiter « étendre dans la mesure du possible le domaine linguistique que peut recouvrir la notion de prédication seconde, *a priori* difficile à définir, alors même qu'elle est empiriquement facilement concevable » (Cadiot & Furukawa 2000 : 3). Ils citent quelques exemples qu'ils considèrent comme « plus ou moins prototypiques » de la prédication seconde :

- (4) J'aime *le café chaud*, J'ai vu *Paul qui fumait* ; Elle a *les yeux bleus* ; J'ai *la tête qui tourne* ; Il y a *une place de libre* ; (Il y a) *le facteur qui passe* ; *Jean est parti, furieux*. (Cadiot & Furukawa 2000 : 3)

Et ils proposent une première définition à partir de l'observation de ces exemples :

- [D1] La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase. (Cadiot & Furukawa 2000 : 3)

Ils relèvent un trait essentiel de la prédication seconde telle qu'ils l'envisagent : elle se différencie de la modification.

- (5) J'ai failli heurter *un passant qui portait une grosse valise*.
- (6) J'ai entendu *Pierre qui chantait*.

Une relative restrictive (ex. (5)) relève ainsi de la modification ; une relative prédicative (ex. (6)) est une forme de prédication seconde. Selon les auteurs, alors que dans le premier cas l'antécédent forme une tête à la fois au niveau syntaxique et au niveau sémantique, dans celui de la prédicative il en est une au niveau syntaxique, mais pas au niveau sémantique, « dans la mesure où la séquence *Pierre qui chantait* exprime un contenu propositionnel non préalablement acquis ». Ici, « la relation sémantique entre les deux termes concernés [...] est assimilable à celle entre sujet et prédicat dans une phrase » (2000 : 4). Ceci les amène à affiner leur définition :

- [D2] La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui est syntaxiquement intégré à la phrase, mais dans lequel l'élément nominal concerné ne constitue pas sémantiquement une tête par rapport à l'élément non nominal impliqué. (Cadiot & Furukawa 2000 : 4)

Cette seconde définition n'a pas l'avantage de la clarté (entre autres, la notion de tête sémantique ne nous est pas familière) : si nous comprenons bien, elle est censée préciser que la relation sémantique entre l'élément nominal et l'élément non nominal n'est pas de l'ordre de la modification mais de la prédication, mais cette formulation ne nous semble pas très transparente.

Les auteurs ajoutent que leur définition permet de couvrir une large étendue de cas puisqu'elle n'indique pas le degré d'intégration de la séquence ni le type d'élément non nominal. Elle peut ainsi prendre en considération les cas les plus classiques d'intégration via un constituant immédiat de la phrase (complément d'objet direct ; sujet) :

- (7) J'aime *le café chaud* ; J'ai vu *Paul qui fumait* ; *Jean* est parti, *furieux* (Cadiot & Furukawa 2000 : 4)

mais aussi des cas moins fréquemment décrits (et, de fait, ne relevant probablement pas de la prédication seconde ; il sont en fait proposés par Cadiot dans un article du numéro en question), des constructions avec complément prépositionnel :

- (8) Paul m'a séduit par ses bonnes manières ; Paul a frappé Jean au visage (Cadiot & Furukawa 2000 : 5).

La définition [D1] ci-dessus nous semble avoir convaincu plus que [D2] : c'est plutôt [D1] qui est parfois reprise dans les études ultérieures.

### 1.1.3. Havu & Pierrard (2008a)

Havu & Pierrard (2008a), dans leur « essai de mise au point » sur la notion de prédication seconde (qui constitue l'introduction du second numéro de *Travaux de linguistique* consacré à la question), apportent plusieurs éléments opératoires pour discuter la notion<sup>129</sup> : un ensemble de propriétés définitoires, une typologie des constructions représentatives, et un tableau mettant en correspondance propriétés et constructions, permettant de mettre en évidence l'adéquation de chaque type aux caractéristiques définitoires. Nous présentons tous ces éléments ici, car ils nous paraissent hautement pertinents pour la discussion de la notion, et ils nous permettront de situer notre propre objet d'étude.

À partir de l'examen de travaux antérieurs sur la question<sup>130</sup>, les auteurs proposent trois propriétés contenant chacune deux traits (a,b), qu'ils considèrent comme définitoires de la notion de prédication seconde (2008a : 8).

- (1) Il s'instaure (a) « un lien prédicatif de type attributif entre un thème et un prédicat », mais (b) « sans marque verbale de prédication » (= syntaxe *interne* de la Préd2).
- (2) Il s'instaure (a) « un rapport de dépendance de PRÉD2 envers une prédication supérieure », (b) « la prédication seconde étant syntaxiquement intégrée dans la prédication régissante » (= syntaxe *externe* de la Préd2).
- (3) La Préd2 (a) occupe une « position périphérique [...] par rapport à la structure argumentale de l'énoncé » et (b) constitue un « apport de sens facultatif ».

Par ailleurs, les auteurs reprennent et ordonnent en « types » une série de tours considérés comme représentatifs de la notion (en particulier d'après Melis 1988 et Cadiot & Furukawa

<sup>129</sup> Ces éléments sont en grande partie repris de Havu & Pierrard (2004).

<sup>130</sup> Les travaux cités comme étant à la base de ces regroupements en trois propriétés sont : Cadiot & Furukawa (2000) ; Melis (1988) ; Neveu 2000 ; Wilmet (1997, 2003 = *Grammaire critique du français*).

2000, mais en reprenant aussi certains tours de Cadiot 2000<sup>131</sup> ; Furukawa 1996 et 2000 ; Gaatone 1988<sup>132</sup>). Les exemples et les noms des types sont repris de Havu & Pierrard (2008a : 8-10).

## Type 1. Prédications associées à l'énoncé

### 1.1. Appositions de phrase

- [1] Il est parti ; *décision malheureuse*.

### 1.2. Compléments de phrase "évaluatifs"

- [2] *Malheureusement*, il est parti.

### 1.3. Compléments absolus

- [3] a) *La tête dans les nuages*, il répondit pourtant avec aplomb.  
b) *Sa nièce arrivant*, c'était le feu dans la maison.

### 1.4. Infinitifs de narration

- [4] Je m'écriai : « voilà notre homme ! » *et l'assistance d'applaudir*, (...).  
(Chateaubriand ; Grevisse/Goosse, 1991, § 871 : 1314)

## Type 2. Prédications associées à un groupe nominal

### 2.1. Appositions

- [5] a) J'ai visité Paris, *ville des sciences et des arts*.  
b) Sartre, *mon auteur préféré*, se vend mal.

### 2.2. Adjectifs détachés

- [6] a) Jean est parti, *furieux*.  
b) *Regardant à sa gauche*, il vit le facteur qui sortait de sa maison.  
c) *Reposé et de bonne humeur*, il est allé travailler.  
d) X est mort mercredi, *en sortant de sa maison pour aller...*  
e) Au bureau de poste principal, Rue Saint-François-de-Paul, on inaugurait hier.  
[*Sic (pas d'italiques)*]

### 2.3. Associations indirectes

- [7] a) Ce fripon *de valet* m'a à nouveau volé.  
b) Il y a encore une place *de libre*.

### 2.4. Prédicats ayant la forme d'une proposition subordonnée (relatives explicatives ([8]), complétives apposées ([9]), infinitives apposées ([10]))

- [8] Les hommes, *qui étaient regroupés dans la cour*, furent massacrés dans la matinée.  
[9] a) Je n'ai qu'un souhait : *qu'il vienne demain*.  
b) *L'idée qu'elle parte* le désespérait.  
[10] a) Il n'a qu'une idée : s'évader. [*Sic (pas d'italiques)*]  
b) *L'idée de devoir partir* le désespérait.

<sup>131</sup> Cadiot, P. (2000), « La préposition comme connecteur et la prédication seconde », *Langue française* 127, 112-125.

<sup>132</sup> Gaatone, D. (1988), « *Cette coquine de construction*. Remarques sur les trois structures affectives du français », *Travaux de linguistique* 17, 159-175.

### Type 3. Prédications associées à certaines fonctions syntaxo-sémantiques

#### 3.1. Attributs directs de l'objet

- [11] a) Je m'appelle *Socrate*.  
 b) J'aime le café *chaud*.  
 c) Paul trouve la mesure *indispensable*.  
 d) Luc rend Marie *heureuse*.

#### 3.2. Emplois attributifs d'avoir

- [12] a) Il a les yeux *bleus*.  
 b) Cette année, notre village a ses vendanges *plutôt réussies*.

#### 3.3. Attributs indirects de l'objet

- [13] a) On le traite *de nigaud*.  
 b) Il considère cette affaire *comme importante*.

#### 3.4. Propositions a) relatives et b) infinitives après un objet d'un verbe de perception

- [14] a) J'ai vu Paul *qui fumait* / J'entends un bébé *qui pleure*  
 b) J'ai vu Paul fumer / J'entends un bébé *pleurer*.

#### 3.5. Pseudo-relatives

- [15] a) Elle est là *qui pleure*.  
 b) J'ai la tête *qui tourne*.  
 c) Et ma tante *qui n'arrive pas* !

#### 3.6. Vocatifs

- [16] Que désirez-vous, *Madame* ?

#### 3.7. Constructions avec complément prépositionnel

- [17] Paul m'a séduit *par ses bonnes manières*.

Le tableau qui suit, repris de Havu & Pierrard (2008a : 11), indique pour chaque tour identifié son adéquation aux six traits constituant les propriétés définitoires de la Préd2.

	Trait 1a	Trait 1b	Trait 2a	Trait 2b	Trait 3a	Trait 3b
<b>Type 1</b>						
Tour 1.1	–	+	–	–	+	+
Tour 1.2	–	+	–	–	+	+
Tour 1.3	+	–	+	–	+	+
Tour 1.4	+	–	–	–	+	+
<b>Type 2</b>						
Tour 2.1	+	+	+	–	+	+
Tour 2.2	+	+/-	+	–	+	+/-
Tour 2.3	–	+	+	-/+	-/+	-/+
Tour 2.4	–	+/-	+	-/+	+	+/-
<b>Type 3</b>						
Tour 3.1	+	+	+	+	-/+	–
Tour 3.2	+	+	+	+	–	–

Tour 3.3	–	+	+	+	–	–
Tour 3.4	–	–	+	+	–	+
Tour 3.5	–	–	+	–	+	+/-
Tour 3.6	–	+	+	–	+	+
Tour 3.7	–	–	+	+	–	+

Les auteurs font plusieurs observations à partir de ces résultats.

Premièrement, ils constatent « qu’aucun tour ne répond pleinement à l’ensemble des traits avancés pour caractériser la [prédication seconde] mais que tous présentent au moins la moitié des traits » (2008a : 11). Ils relèvent ainsi qu’il serait difficile de donner une définition unifiée à la Préd2 ; il leur paraît plus pertinent d’appliquer une approche graduée, certains tours étant plus prototypiques que d’autres. Pour le type 3, qui ressort comme particulièrement hétérogène, ils proposent d’introduire une séparation entre attributs de l’objet et emploi attributif d’*avoir* d’une part (emplois plutôt prototypiques) et pseudo-relatives et constructions avec complément prépositionnel d’autre part (tours plus marginaux).

Deuxièmement, ils observent que le trait 2a (« instauration d’un rapport de dépendance entre PRÉD2 et une autre prédication ») est celui qui caractérise le plus de tours, et qu’on pourrait donc le considérer comme le trait le plus « global » pour identifier la Préd2.<sup>133</sup>

Les traits qui s’appliquent le moins largement sont les traits 1a (« un lien prédicatif de type attributif entre un thème et un prédicat ») et 2b (« la prédication seconde [est] syntaxiquement intégrée dans la prédication régissante »), ce qui est quelque peu surprenant selon eux, car ils paraissent assez fondamentaux pour le concept de Préd2 : 1a est le fondement du concept de ‘small clause’ ; 2b caractérise les tours qui sont à l’origine du concept de Préd2 (attributs de l’objet, emploi attributif d’*avoir*).

Enfin, du côté des tours étudiés, ils relèvent d’abord que ce sont 2.1 (appositions) et 2.2 (adjoints détachés) qui répondent le mieux aux différentes caractéristiques de la Préd2, et qui sont donc « au cœur du domaine » (2008a : 12). Ils notent ensuite que les tours 3.1-3.3 (attributs de l’objet) s’opposent fortement aux tours du type 1 (prédications associées à l’énoncé) : ces deux ensembles se situent « en quelque sorte aux deux extrémités du domaine ».

Bref, les propositions de caractérisation de la prédication seconde révèlent nettement deux orientations pour appréhender le fonctionnement commun des tours au sein du domaine de PRÉD2 : à partir de la reconnaissance d’une relation de dépendance entre deux prédications, un premier axe met l’accent sur l’instauration d’un rapport prédicatif qui reste à la périphérie de la prédication régissante ; un second axe par contre souligne l’intégration des deux relations prédicatives qui tendent à mener en fin de compte à la construction d’un prédicat complexe.

La suite de l’article évoque les questions qui restent à discuter dans le contexte d’une étude de la notion de Préd2 : ses rapports avec la subordination, avec l’opposition micro-/macrosyntaxe, avec la classe des circonstants, avec des phénomènes comme la topicalisation, la dislocation ou encore la reformulation. Selon les auteurs, ces questions ‘externes’ auront également un rôle à jouer dans la caractérisation (interne) de la Préd2 et des propriétés de l’ensemble des tours qui la constituent.

<sup>133</sup> Ils notent que le trait 3a est aussi particulièrement fréquent, mais qu’il ne s’applique pas au noyau dur du type 3.

#### 1.1.4. Evrard *et al.* (2009)

Evrard *et al.* (2009 : 12-13) font également une rapide mise au point autour de la notion de prédication seconde, dans l'introduction à la section 1 (consacrée à la Préd2) de l'ouvrage qu'ils dirigent. Ils rappellent les définitions traditionnellement retenues, renvoyant à celles de Melis (1988) : au plan sémantico-syntaxique, il s'agit d'« une relation prédicative intégrée dans une prédication à un niveau supérieur » ; au plan pragmatique, d'« une relation prédicative qui ne constitue pas le foyer de la visée phrastique » (citations de Melis 1988 : 8 et 10 reprises dans Evrard *et al.* 2009 : 12). La Préd2 apparaît ainsi selon eux « comme surajoutée à l'énoncé, elle est “greffée sans copule sur un terme quelconque de la prédication première” (Wilmet 2007)<sup>134</sup> ». Ils relèvent, de leur côté, *trois* traits permettant de la caractériser « globalement » :

- i) « l'établissement d'un lien prédicatif de type attributif entre un thème et un prédicat » ;
  - ii) « l'absence de marque verbale de prédication » ;
  - iii) « un rapport de dépendance envers une prédication supérieure ».
- (Evrard *et al.* 2009 : 12)

Au sens large, la Préd2 peut ainsi, pour eux, englober toutes les constructions détachées ; dans un sens plus étroit, « elle décrira une complémentation prédicative bicéphale, en coalescence plus ou moins forte et sous la dépendance plus ou moins forte d'un verbe “principal” (les “attributs de l'objet”) ».

Et elle pose des questions par rapport « aux limites de l'énoncé et celles du régime verbal », par rapport à la hiérarchisation des descriptions morphosyntaxiques traditionnelles, par rapport au « rôle et [à] la place des approches sémantiques de type argumental ou casuel ». « Et elle pousse à jauger la complémentarité de toutes ces approches et des analyses sémantiques au fondement logique (p. ex. opposition thème/rhème, apport/support...). » (*Ibid., sic*)

#### 1.1.5. Havu & Pierrard (2013, 2015)

Havu & Pierrard (2013) abordent la question de la Préd2 sous un angle un peu différent, notamment parce qu'ils discutent la notion en relation avec celle de subordination.

Ils notent (2013 : 37-38) que « les Préd2 ne constituent [...] pas un groupe homogène du point de vue de leur réalisation propositionnelle ». Ils mettent ainsi en évidence quatre types de Préd2 différents.

Un premier groupe contient les Préd2 se rapprochant vraiment de la subordination, avec « des prédicats fléchis » qui conduisent à les assimiler à des subordonnées ; ce groupe est illustré ici par (9).

- (9) J'ai vu Paul *qui fumait* / J'entends un bébé *qui pleure*.

Dans le second groupe, la prédication est non marquée, et donc souvent assimilée à une proposition réduite ('small clause', SC), car « elle instaure [...] un lien prédicatif entre un thème et un prédicat sans marque verbale de prédication » ; cf. (10).

- (10) J'estime *les nouvelles positives*.  
(J'estime [<sub>SC</sub> *les nouvelles positives*] > J'estime que les nouvelles sont positives)

<sup>134</sup> La référence n'est pas donnée explicitement, mais cette citation de Wilmet semble être extraite de la 4<sup>e</sup> édition de sa *Grammaire critique du français* (2007 : 562) ; dans la 5<sup>e</sup> édition revue (2010 : 607), il n'est plus fait mention de l'absence de copule : « elle se greffe sur n'importe quelle prédication première ».

Les deux autres types ne ressemblent ni aux subordinées ni aux SC. Dans le troisième groupe, le thème de la Préd2 est syntaxiquement intégré comme argument du verbe de la principale (11) ; dans le quatrième, le prédicat second est détaché de son thème (12).

- (11) Il a acheté sa voiture *neuve*.  
(Il a acheté sa voiture<sub>I</sub> [SC PRO;*neuve*] [*sic*])
- (12) La sultane s'est levée, *mettant fin à l'entretien*.

Ils remarquent ainsi que beaucoup de Préd2 ne présentent pas de forme verbale finie (groupes 2, 3, 4), mais que dans ces cas « un lien de type asyndétique s'établit généralement entre les prédications » (2013 : 38).

Ils reviennent par ailleurs sur l'un des traits qui était considéré comme définitoire de la notion de Préd2 dans leur article de 2008a : le caractère *accessoire* de la Préd2. Ici, ils arrivent à la conclusion que « [l']idée d'une subordination sémantique de Préd2, que ce soit dans le sens de l'expression d'un sens "secondaire" ou "accessoire" dans l'énoncé global, ou dans le sens d'une dépendance interprétationnelle envers le prédicat principal, [...] » ne doit pas, justement, être considéré comme un trait définitoire : il y a trop de cas qui sont vraisemblablement des Préd2 mais qui ne remplissent pas ce critère.<sup>135</sup>

Notons pour terminer que Havu & Pierrard (2015) resserrent leur spectre d'intérêt autour de certaines formes de Préd2 plus spécifiques. Ils renvoient d'abord aux trois propriétés majeures discutées dans leur publication de 2008a, rappelant que la Préd2 est illustrée par une série de tours a priori plutôt disparates, et qu'aucun de ces tours ne réunit toutes les propriétés. Ils proposent alors de délimiter un ensemble plus cohérent à l'intérieur de ces tours, à partir d'« une entité commune, fondatrice de la prédication composée, le support de PRED2, intégré dans PRED1 pour y remplir une fonction ». Ils parlent de « co-prédication » (ou « configuration co-prédicative ») pour ce sous-ensemble cohérent, illustré par (13)-(18) (ils ne donnent pas d'autres exemples dans ce résumé, mais indiquent que ce n'est qu'un choix non exhaustif).

- (13) Sartre, mon auteur préféré, se vend mal.  
(14) Jean est parti, furieux.  
(15) Il y a encore une place de libre.  
(16) Les hommes, qui étaient regroupés dans la cour, furent massacrés dans la matinée.  
(17) Paul trouve la mesure indispensable.  
(18) Il a trouvé le livre tout déchiré.

La notion de co-prédication donne également son titre à leur ouvrage de 2014 portant sur les « co-prédicats adjectivants » (Havu & Pierrard 2014).

### 1.1.6. Discussion

Même si certaines définitions sont reprises par plusieurs auteurs, et si plusieurs auteurs proposent des traits caractéristiques précis, on voit qu'aucune caractérisation vraiment consensuelle et généralement applicable de la Préd2 ne se dégage des publications examinées ici : une appréhension globale ne semble possible ni par les traits définitoires, ni par une typologie de tours.

<sup>135</sup> Les éléments relevés les amènent à constater que « la prédication seconde et la subordination ne se recourent pas » (2013 : 39). La suite de l'article a pour but de discuter le rapport entre les deux, à l'aide du concept de *complexité* emprunté à Givón (1995)\*. Nous ne reprenons pas cette démonstration ici, car elle ne nous semble pas pertinente pour notre propos.

\*Givón, T. (1995), *Functionalism and Grammar*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins.

Dès lors que le concept n'est pas très bien défini, la question de savoir si un tour particulier lui appartient ou non est difficile à trancher. Les éléments donnés dans Havu & Pierrard (2008a), toutefois, nous semblent être opératoires pour permettre une application de la notion à des énoncés particuliers, et nous proposons donc de les utiliser ici pour faire une première évaluation de l'application de la notion de Préd2 à nos exemples en *J'AI X qui*.

Alors qu'il semble qu'*avoir* attributif soit l'une des structures à la base de l'idée de prédication seconde (2008a : 12), la place des exemples avec *avoir* ne ressort pas comme uniforme dans le panorama proposé par les auteurs.

Un exemple avec *avoir* et *adjectif* figure sous 3.2 (« emploi attributif d'*avoir* »), alors qu'un exemple proche, mais avec *avoir* et *relative*, est inscrit sous une rubrique différente, 3.5 (« pseudo-relatives », selon l'appellation de Furukawa 1996).

- [12] a) Il a les yeux *bleus*. (Rubrique 3.2)  
 [15] b) J'ai la tête *qui tourne*. (Rubrique 3.5)

Deux autres « pseudo-relatives » figurent à la même rubrique 3.5.

- [15] a) Elle est là *qui pleure*.  
 c) Et ma tante *qui n'arrive pas* !

Et les autres exemples avec relative (prédicative) sont proposés sous une troisième rubrique, 3.4 (relatives après un objet d'un verbe de perception).

- [14] a) J'ai vu Paul *qui fumait* / J'entends un bébé *qui pleure*

Il n'y a pas d'exemple du type *Elle a son père qui est médecin* : les auteurs l'attribueraient-ils à 3.5 (« pseudo-relatives ») ? Peut-être, étant donné qu'ils s'inspirent là de Furukawa 1996, et que dans cette dernière publication *Elle a son père qui est médecin* est traité comme *J'ai la tête qui tourne* – qui lui-même est considéré à la fois comme une pseudo-relative et comme un exemple avec verbe *avoir* 'attributif'<sup>136</sup>, ce qui correspond en fait à deux rubriques différentes ici. Nos exemples en *J'AI X qui* sembleraient donc correspondre au tour 3.5, avec en suspens la question de leur relation au tour 3.2 (*avoir* attributif).

Le tour 3.5 n'est pas des plus prototypiques de la Préd2 : il complète plus ou moins la moitié des traits définitoires selon les auteurs, et moins de la moitié à notre avis.

Pour nous, il ne remplit pas du tout le critère 3b, « apport de sens facultatif ». Nous ne comprenons pas bien, en effet, pourquoi les auteurs appliquent ( $\pm$ ) ce trait à un exemple comme *J'ai la tête qui tourne* : considèrent-ils vraiment *qui tourne* comme un apport de sens facultatif dans cet énoncé ? Leur article de 2004 semble également aller dans cette direction, puisqu'ils y relèvent que « dans bon nombre de 'pseudo-relatives' [...], le thème de PRÉD2 fonctionne comme foyer *tandis que le prédicat remplit une fonction de topique* » (2004 : 9, nous soulignons) :

- (19) J'ai vu Paul qui fumait / J'entends un bébé qui pleure  
 (20) J'ai la tête qui tourne.  
 (21) Et ma tante qui n'arrive pas !

Cette interprétation du contenu de la relative comme topical est surprenante : dans ces exemples, la relative est justement ordinairement considérée comme apportant l'information principale de l'énoncé – c'est même l'un des éléments les plus consensuels des travaux sur le sujet, nous semble-t-il (cf. I.3). Pour les exemples avec 'attribut second', les auteurs insistent d'ailleurs sur le caractère non suppressible de ce dernier :

<sup>136</sup> La notion de verbe *avoir* 'attributif' a un sens assez particulier chez Furukawa, cf. le chap. I et surtout la discussion ci-dessous, § 2.1.2.5.

- (22) Paul trouve la mesure indispensable.  
 [\*Paul trouve la mesure]  
 (23) Il a les yeux bleus.  
 [\*Il a les yeux] (2004 : 8)

Et ils remarquent que la suppression d'une 'pseudo-relative' modifie également l'énoncé, et le rend même parfois incompréhensible :

- (24) Elle est là qui pleure  
 [ ?Elle est là ]

Mais ils la considèrent tout de même comme topicale, n'estiment pas qu'elle apporte une information nouvelle et essentielle.

Nous n'adhérons pas à cette vision : le contenu de la relative est focal dans *J'ai la tête qui tourne* ; le critère 3b, « apport de sens facultatif », ne s'applique donc pas. Comme on l'a vu ci-dessus, d'ailleurs, leur publication de 2013 remet en question, de façon générale, la pertinence de ce trait 3b pour définir la prédication seconde : ils remarquent que beaucoup (trop) de cas de Préd2 ne remplissent pas ce critère. Ceci ferait retomber à cinq le nombre de traits pertinents.

L'application du critère 3a, « position périphérique de Préd2 par rapport à la structure argumentale de l'énoncé » pourrait également être discutée. Pour Havu & Pierrard (2008a), 3a s'applique bien au tour avec *avoir* et 'pseudo-relative' – alors qu'il ne s'applique pas au tour avec *avoir* attributif et adjectif, *Il a les yeux bleus*, ni au tour avec relative prédicative suivant un verbe de perception, *J'ai vu Paul qui fumait*. Certains auteurs<sup>137</sup> voient au contraire la relative comme un second complément du verbe dans les deux cas : avec verbe de perception mais aussi avec *avoir* (au même titre que l'adjectif dans la structure parallèle). Nous ne prenons pas position sur la question à ce stade de la discussion, mais signalons que ce critère ne serait pas considéré comme valide par certains ; et les raisons ne sont pas données ici de considérer *j'ai la tête qui tourne* différemment à la fois de *Il a les yeux bleus* et de *J'ai vu Paul qui fumait* sur ce point de la position de Préd2 par rapport à la structure argumentale de Préd1.

Le seul trait qui s'applique finalement sans difficulté<sup>138</sup> au tour *J'ai la tête qui tourne* est donc le trait 2a (« rapport de dépendance de Préd2 envers une prédication supérieure »). Même si ce dernier trait est celui qui s'applique au plus grand nombre de tours représentatifs de la Préd2, et s'il est donc considéré par les auteurs comme le plus global pour identifier la prédication seconde, il ne représente qu'un trait sur six (ou cinq) dans cette approche.

Dans l'approche d'Evrard & al. (2009), il n'y a également qu'un seul des trois traits qui puisse s'appliquer à nos exemples en *J'AI X qui*, et c'est le même : « un rapport de dépendance envers une prédication supérieure » (2009 : 12) (aussi bien « lien prédicatif de type attributif » et « absence de marque verbale de prédication » ne s'appliquent pas à nos exemples avec 'relative', donc verbe tensé).

En conclusion à cette section, nous relevons deux points : le concept de Préd2 ne fait pas l'objet d'une définition claire, ni d'un ensemble d'illustrations bien défini ; quelles que soient les caractérisations prises en compte, il semble que le tour 3.5 « pseudo-relatives » ou de façon plus générale les exemples en *J'AI X qui* soient probablement plutôt à la marge du concept, et n'en constituent pas un exemple très prototypique. Nous verrons de plus près pourquoi, et pour y arriver nous proposons d'abord une section rendant compte des tours

<sup>137</sup> Par exemple Lambrecht, cf. ici II.2.1.3.2.1.

<sup>138</sup> À condition de considérer que le verbe *avoir* assume la fonction de prédicat supérieur, ce qui est majoritairement admis mais contestable (cf. par exemple II.2.2.1 ci-dessus).

à Préd2 qui sont les plus proches de nos exemples, puisque la seconde prédication y constitue dans tous les cas un élément ‘greffé’ sur le complément du verbe principal : on peut globalement les appeler *constructions à attribut de l’objet* (même si le terme d’attribut n’est pas forcément très adapté quand il s’agit d’une relative par exemple), et ils correspondent à peu près aux tours 3.1 à 3.4 chez Havu & Pierrard (2008a).

## 1.2. Les constructions à attribut de l’objet (CAO)

Tobback (2005) représente ces constructions au moyen de la « formule » suivante :

[1] SN1-V-SN2-X (Tobback 2005 : 1),

et elle relève qu’elles « ont pour caractéristique principale commune qu’entre l’élément SN2, ayant au moins les apparences d’un objet, et l’élément X s’établit un rapport prédicatif analogue au rapport existant entre le sujet et le prédicat d’une phrase (copulative) simple ».

L’élément prédicatif X peut prendre différentes formes (exemples et caractérisation de Tobback 2005 : 1) :

- (25) *Adjectif*
- a. On croyait la société française engourdie.
  - b. Le studio avait été acheté trop cher.
- (26) *Nom*
- a. Ils ont vécu les licenciements comme une trahison.
  - b. Ils ont élu comme “sauveur” l’homme qui incarnait le mieux la réussite en période trouble.
- (27) *Syntaxme adverbial, pronominal ou prépositionnel*
- a. On la croit ici, elle est ailleurs.
  - b. Les Américains considèrent le monde entier comme un de leurs parcs d’attractions.
- (28) *Catégories verbales voire phrastiques (infinitifs, participes, relatives)*
- a. Le petit Francis écoute sa sœur chanter Schumann et Debussy.
  - b. Les pays de l’ex-Europe de l’Est seront désormais désignés comme appartenant à l’Europe centrale.
  - c. On voit parfois les portes qui se ferment, les gens qui fuient la caméra.

Il s’agit là d’une définition plutôt large des CAO, incluant des X avec forme verbale<sup>139</sup>.

Beaucoup d’études portant sur les CAO se limitent aux cas avec un X adjectival ; il s’agit de cas souvent considérés comme prototypiques de la prédication seconde, et qui ont été beaucoup décrits. Nous proposons ici (§ 1.2.1) un développement autour de ces CAO à X adjectival, car cela nous permettra de discuter des problèmes qui nous intéressent au premier chef dans cette étude (le rapport entre les différents constituants de l’énoncé,

---

<sup>139</sup> Tobback (2005) évoque toutes ces formes mais se concentrera pour sa part sur l’examen des formes *non verbales* du prédicat X (gardant certains participes passés et présents toutefois). Elle tiendra compte des formes non introduites (exemples (25)) ou introduites par *comme* (exemples (26)) – elle ne tiendra pas compte, en revanche, des structures dans lesquelles une forme non verbale de X est introduite par un autre élément que *comme* (*On le tient pour unique* ; *On l’a traité d’imbécile* ; *Je te vois en vainqueur*).

Comme il lui paraît impossible de se limiter à l’analyse *syntactique* de ces structures, elle se livre à une étude sémantico-pragmatique, et comparative (exemples avec et sans *comme*) ; elle s’intéresse par ailleurs moins à la relation entre la première prédication (p1) et la seconde (p2) qu’à la nature de la relation à l’intérieur de p2 elle-même (elle étudie également le rapport p1-p2 mais plutôt du côté sémantique). Ses analyses reposent sur un corpus d’exemples authentiques recueillis dans la presse écrite (*Le Monde*).

Cf. aussi Tobback (2009), pour un compte rendu plus synthétique de la comparaison entre CAO non introduites et CAO introduites par *comme*.

principalement V-SN2-X), mais à partir d'un cas beaucoup plus abondamment traité que celui en *J'AI X qui* – ce qui nous aidera à poser les problèmes de façon explicite.

Dans la section suivante (§ 1.2.2), et également dans l'idée d'examiner des cas proches et plus souvent décrits, nous discuterons celui des relatives prädicatives/attributives après verbe de perception.

### 1.2.1. Les CAO à prédicat second adjectival

Les auteurs travaillant sur les CAO à prédicat second adjectival établissent très souvent une distinction entre deux types, illustrés par les deux exemples ci-dessous.

(29) Jean croyait sa mère malade. (Tobback 2005 : 5)

(30) Jean a mangé sa soupe froide. (*Ibid.*)

Ces deux types de CAO de base reçoivent des étiquettes diverses reflétant en partie l'interprétation (syntaxique) prévue par les auteurs qui les utilisent : about dicéphale versus greffon (Damourette-Pichon 1911-1940), attribut versus greffon (Nilsson-Ehle 1953)<sup>140</sup>, verbes opérateurs ou non opérateurs (Olsson 1976)<sup>141</sup>, verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs (Riegel 1981), constructions à double complémentation versus constructions amalgamées (Riegel 1991), type II versus type I (Blanche-Benveniste 1988, 1991), prédication dépendante versus prédication contrôlée (Aarts 1992)<sup>142</sup>, attribut essentiel versus attribut accessoire (Le Goffic 1993), complément attributif versus modifieur attributif (Guimier 1999)<sup>143</sup>. (Tobback 2005 : 5)<sup>144</sup>

Tobback propose, pour éviter de prendre parti en faveur d'une analyse plutôt que d'une autre, de simplement distinguer « les CAO auprès des verbes du type *croire*, d'une part, et les CAO auprès des verbes du type *manger*, d'autre part » (2005 : 5).

Elle relève que de nombreuses études ont tenté de décrire ces constructions d'un point de vue syntaxique :

les auteurs se sont, pour la plupart, attachés à trouver la meilleure façon de rendre compte sur le plan syntaxique du fait que les énoncés SN1-V-SN2-X semblent adopter la forme d'une phrase simple tout en comportant, sur le plan sémantique, deux prédications, celle existant entre le sujet et le prédicat (i.e. le SV) de la proposition principale, d'une part, et celle établie entre les termes SN2 et X, d'autre part (Tobback 2005 : 2).

Elle propose une synthèse très complète des études syntaxiques portant sur ces deux types de CAO, avec une discussion des arguments et critères utilisés par les différents auteurs ou cadres théoriques présentés, ainsi qu'un bilan. Nous en retenons seulement les grandes lignes ci-dessous.

Les deux types, *croire* et *manger*, soulèvent des questions différentes. Dans le cas des CAO du type *manger*, il y a consensus sur le fait que le SN2 est le 'complément d'objet' du verbe,

<sup>140</sup> Nilsson-Ehle, H. (1953), « L'attribut de l'objet en français. Esquisse d'une étude », *Studia neophilologica*, vol. XXV, 105-140.

<sup>141</sup> Olsson, K. (1976), *La construction: verbe + objet direct + complément prädicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Stockholm.

<sup>142</sup> Aarts, B. (1992), *Small Clauses in English. The nonverbal types*. Topics in English Linguistics, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

<sup>143</sup> Guimier, É. (1999), *Les constructions à prädicat de l'objet en français. Aspects syntaxiques, interprétatifs et formels*, thèse de doctorat, Université de Paris 7.

<sup>144</sup> Cf. aussi sur cette question Muller (2000), Pierrard (2001), Riegel (2006).

c'est seulement le statut du constituant X qui fait débat : fait-il partie de la valence du verbe, ou est-il au contraire un 'circonstant' ? Dans le type *croire*, le statut de l'élément X fait aussi parfois débat, mais c'est surtout le statut du SN2 qui prête à discussion : du point de vue syntaxique, il semble se comporter comme un 'objet direct', mais du point de vue sémantique il fonctionne principalement comme sujet du prédicat second, et moins facilement comme objet du verbe principal.

#### 1.2.1.1. Les CAO avec un verbe de type *manger* (Tobback 2005)

Les descriptions s'opposent ici sur le statut de l'élément X : pour quelques auteurs, il est dans la valence du verbe (Blanche-Benveniste 1988, 1991), ou est un élément obligatoire de la construction attributive (Riegel 1991) ; pour la majorité, il est « un circonstant au sein de la phrase », facultatif donc (Tobback 2005 : 17). Et, dans ce dernier cas, trois questions sont encore débattues : si l'élément X fait partie d'une SC ; s'il peut être analysé comme un attribut ; s'il est un constituant du SV ou de la phrase. Nous ne présentons pas ces analyses, car ce type de CAO nous intéresse relativement peu dans le cadre de cette étude.

#### 1.2.1.2. Les CAO avec un verbe de type *croire* (Tobback 2005)

Pour le type *croire*, les analyses en concurrence sont au nombre de trois selon l'auteure :

- (31) *Analyses syntaxiques du type croire d'après Tobback (2005 : 6)*
- a. SN1 – V – [SN2 – X] → Jean croyait [sa mère malade]
  - b. SN1 – V – [SN2] – [X] → Jean croyait [sa mère] [malade]
  - c. SN1 – [V – X] – SN2 → Jean [croyait malade] sa mère

Dans l'interprétation (a), c'est l'ensemble [SN2 – X] qui forme l'objet du verbe *croire*. Cet objet est décrit selon la terminologie et le cadre théorique des auteurs concernés : 'complément double' (Nillson-Ehle), valence particulière (Blanche-Benveniste), 'objet nexuel' (Hanon, Eriksson). C'est également sous cette interprétation que se trouve l'analyse en « Small Clause » (SC), remontant à Chomsky et reprise par de nombreux auteurs.

Dans l'interprétation (b), on a affaire à deux compléments du verbe ; se placent ici d'un côté « les analyses transformationnelles "classiques" et "modernes", qui présentent les CAO auprès de *croire* comme le résultat de la transformation ou de la réduction d'une structure à complétive », et de l'autre « les analyses qui font une distinction entre l'analyse syntagmatique et l'analyse argumentale des constructions attributives » (là figurent aussi « les études plus traditionnelles, qui considèrent SN2 et X comme deux constituants du syntagme verbal tout en prévoyant une analyse sémantique propositionnelle du couple [SN2-X] »). (2005 : 8-9)

Enfin, dans l'interprétation (c), le verbe « perd son statut de noyau prédicatif », soit pour devenir un verbe modal (Blanche-Benveniste 1988), soit pour « fai[re] partie d'un constituant unique avec le terme X de la construction "attributive", sans pour autant perdre sa propre structure argumentale ». Dans tous les cas (c), « SN2 en vient à être interprété comme le complément du "prédicat complexe" constitué par V et X » (2005 : 14).

Après un examen détaillé des divers critères et tests proposés par les auteurs des différents courants, représentant les différentes positions (a) à (c), Tobback remarque qu'il est difficile d'arriver à une analyse syntaxique claire des CAO du type *croire*.

Pour les CAO du type *croire*, le bilan paraît plutôt négatif. Nous avons vu, en effet, que les tests ne permettent pas de trancher clairement les questions liées aux statuts syntaxiques de SN2 et de X, ni de répondre de façon univoque à cette question : est-ce la séquence [SN2-X] dans son ensemble, les deux termes [SN2] et [X], ou encore la

séquence [V-X] qui fonctionnent comme constituants immédiats du syntagme verbal ?  
(2005 : 81)

Elle en conclut que ces structures ne peuvent être appréhendées d'un point de vue syntaxique uniquement, c'est pourquoi elle-même se tourne vers une approche plutôt sémantico-pragmatique. De notre côté, nous remarquons seulement que les questions qui se posent à propos de ces CAO à X adjectival sont pertinentes également dans le cadre de l'étude des constructions en *J'AI X qui*, et seront encore discutées plus loin.

### 1.2.1.3. Des CAO avec le verbe *avoir* ?

Après examen des études portant sur les CAO de type *croire* et de type *manger*, Tobback remarque que la distinction des deux types semble effectivement pertinente (il y a bien des différences de fonctionnement), mais qu'elle repose sur l'utilisation de verbes modèles dans les discussions (toujours les mêmes verbes) ; l'appartenance à l'un des deux types devient plus difficile à établir lorsque l'on s'intéresse à des verbes moins prototypiques. Elle propose une discussion des classes et sous-classes de verbes, sous *croire* et sous *manger*<sup>145</sup>, pour mettre en évidence ce qui fonctionne comme « noyau dur » dans chacune des deux classes et ce qui est plus en marge (avec un certain nombre de verbes qui hésitent entre les deux types : certains verbes de sentiments, de volonté ; de perception ; causatifs ; de (dé)nomination). (2005 : 82-108)

Le verbe *avoir* n'apparaît pas dans les discussions de Tobback, mais il est mentionné à quelques reprises dans le tableau récapitulatif qu'elle propose comme synthèse des différentes études qu'elle a prises en compte (2005 : 110-115). Ce tableau reprend, pour chacune d'elles, les verbes traités par les auteurs concernés, en distribuant ces verbes sur trois colonnes : soit sous la classe *croire*, soit sous la classe *manger*, soit dans une colonne « autres classes ». Des structures avec *avoir* apparaissent dans six études (sur 19).

- De l'étude de Nilsson-Ehle (1953) est repris un exemple en *avoir, il a les yeux bleus*, mentionné ici dans la catégorie « hors classe » (donc ni *croire* ni *manger*).
- Dans ce qui résume Gross (1968)<sup>146</sup>, *avoir* apparaît dans la classe *manger*, sous-classe « V sans complétive », avec spécificité « SN2 limité parties inaliénables / parties d'ê.hum. » [*Sic*].
- Pour ce qui concerne Riegel (1991), *avoir* apparaît dans la colonne *manger* – mais si l'on recherche l'exemple dans l'étude concernée on constate que l'on n'a pas affaire à la construction qui nous intéresse : *Ils ne m'auront pas vivant* (1991 : 109).
- Pour Le Goffic (1993), l'exemple *J'ai un peu d'argent déposé à la banque* figure dans la colonne *manger*.
- Pour Riegel (1996), *avoir* figure parmi d'autres verbes dans la colonne *manger* (exemples cités : *il a les yeux bleus ; il a la démarche lourde*).
- Pour Muller (2001), *avoir* figure dans la colonne *croire*, en tant qu'exemple de « verbe opérateur ».

Si l'on met de côté les deux exemples *Ils ne m'auront pas vivant* et *J'ai un peu d'argent déposé à la banque*, on constate que, parmi les 19 études recensées par Tobback traitant des CAO,

<sup>145</sup> Alors que « la classe de *croire* est présentée comme une classe fermée » (Tobback 2005 : 83), ce n'est, assez logiquement, pas le cas pour la classe de *manger* ; certains auteurs ont toutefois essayé de « distinguer différents types de constructions attributives au sein de la catégorie des verbes comme *manger* d'après le rapport sémantique qui s'établit entre la prédication seconde (SN2-X) et la prédication principale (SN1-V-SN2) » (2005 : 87).

<sup>146</sup> Gross, M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Librairie Larousse.

quatre mentionnent le verbe *avoir* dans une construction du type *il a les yeux bleus* : une le considère « hors classe », deux le considèrent comme appartenant à la classe *manger*<sup>147</sup>, et une comme appartenant à la classe *croire*. Une fois encore, il semble que cette structure avec *avoir* soit plutôt à la marge qu'au cœur des types décrits comme des CAO et les quelques auteurs qui mentionnent le cas ne s'accordent pas sur le traitement à lui donner.

#### 1.2.1.4. CAO du troisième type (avec *avoir*) : Riegel (2006)

Riegel (2006) revient sur différentes publications qu'il a consacrées aux CAO, et présente une synthèse de sa position actuelle sur la question, proposant de considérer l'élément [N<sub>1</sub> – X] du schéma phrastique général [1] ci-dessous comme une « proposition attributive réduite » (PAR), soit sans copule. Sa PAR correspond à la *Small Clause* de la « littérature générativiste anglo-saxonne, parfois aussi *clausule*, qui prolonge celle de “nexus” à la Jespersen » (2006 : 33).

$$[1] \quad N_0 - V - [N_1 - X]_{PAR}$$

Il distingue trois types de CAO, selon la façon dont la PAR s'insère dans l'énoncé qui l'accueille : ces trois types correspondent globalement aux types *croire* et *manger* vus ci-dessus, et à un type *avoir*. Nous allons présenter rapidement mais individuellement chacun de ces types, selon Riegel (2006), car sa description permet d'illustrer les problèmes d'analyse présentés dans les paragraphes précédents, de leur apporter une solution et de mettre en évidence le cas particulier d'*avoir*. Nous reviendrons ensuite plus en détail sur sa description du verbe *avoir* lui-même dans ce type de constructions (§ 2.1.1.3).

##### 1.2.1.4.1. Les propositions attributives réduites (PAR) compléments d'un verbe recteur (Riegel 2006 : 39-42)

Il s'agit du cas correspondant à *croire*<sup>148</sup> : la PAR « est le complément propositionnel d'un verbe épistémique (*croire, penser, juger, estimer, savoir, s'imaginer, etc.*) ». Et dans ce cas, selon Riegel :

- (a) « la PAR qui suit immédiatement le verbe alterne avec une complétive attributive »<sup>149</sup> ;
  - (b) « l'attribut n'est pas effaçable, sous peine de rendre la phrase agrammaticale ou de modifier le sens du verbe recteur ». (Riegel 2006 : 40)
- (32) Je savais Paul furieux  
 a. Je savais que Paul était furieux  
 b. \*Je savais Paul (*ibid.*)
- (33) Je croyais Paul plus intelligent  
 a. Je croyais que Paul était plus intelligent  
 b. Je croyais Paul (*ibid.*)

<sup>147</sup> L'une de ces deux études est celle de Riegel (1996), et l'auteur changera d'avis peu après quant à son interprétation des structures du type *il a les yeux bleus* ; cf. le point suivant.

<sup>148</sup> Il s'agit là de notre propre interprétation, bien sûr : Riegel lui-même ne fait pas allusion à l'appellation « de type *croire* » vs « de type *manger* » tirée de Tobback (2005).

<sup>149</sup> L'argument de l'alternance avec une complétive a été critiqué, notamment par rapport aux études transformationnelles : Tobback (2005 : 10) relève les critiques disant « que les verbes (notamment les verbes causatifs) admettant la CAO ne sont pas nécessairement compatibles avec les constructions complétives, que toutes les propositions copulatives complétives ne permettent pas de transformation vers une CAO et que l'équivalence sémantique postulée entre les constructions à complétive et les CAO ne se vérifie pas toujours ». Riegel prévient (ou répond à) ces critiques dans la suite de son argumentation, cf. ci-dessous.

La propriété (a) « illustre l'équivalence syntaxique entre une PAR et une PAC [= prop. équivalente mais *avec* copule] lorsqu'elles fonctionnent comme compléments d'un certain type de verbe ».

La propriété (b) révèle que N<sub>1</sub> (*Paul*) est un **pseudo-objet**. Il reçoit une double analyse : il a les propriétés positionnelles et morphosyntaxiques d'un objet direct, mais ne constitue pas pour autant l'objet argumental du verbe recteur. Car le vrai objet de ce verbe est la PAR elle-même, « au même titre que la complétive attributive correspondante » (2006 : 40). L'analyse de Riegel nous semble ainsi correspondre au cas (a) des trois possibilités d'analyse syntaxiques relevées par Tobback (2005).

- a. SN1 – V – [SN2 – X] → Jean croyait [sa mère malade]
- b. SN1 – V – [SN2] – [X] → Jean croyait [sa mère] [malade]
- c. SN1 – [V – X] – SN2 → Jean [croyait malade] sa mère (Tobback 2005, = (31))

Le concept de « pseudo-objet », s'il n'offre pas vraiment une solution d'analyse opératoire, a l'avantage de mettre en évidence le statut peu habituel du SN2 dans cette construction.

Riegel donne d'autres caractéristiques de la CAO de type *croire*.

Pour lui, les deux constructions alternant dans les exemples ci-dessus (PAR et PAC complétive) peuvent ainsi être vues un peu comme deux variantes syntaxiques voire sémantiques, mais « elles ne sont pas pour autant vraiment équivalentes d'un point de vue communicatif » : la PAR, par sa forme transitive directe, « suggère iconiquement l'existence d'un rapport direct (perceptif ou expérientiel) entre les référents de N<sub>0</sub> et de N<sub>1</sub> » (2006 : 41), et dans certains contextes (perception ou expérience gustative ou psychosensorielle p. ex.) on préférera donc la PAR à la complétive :

- (34) Je te trouve ravissante ce soir.  
(Je trouve que tu es ravissante ce soir.)
- (35) Je trouve votre sauce trop épicée.  
(Je trouve que votre sauce est trop épicée.)
- (36) Je me sens un peu fatigué ce matin.  
(Je sens que je suis un peu fatigué ce matin.) (Riegel 2006 : 41)

Au contraire, on utilisera généralement une complétive avec des verbes « qui excluent l'existence d'un rapport expérientiel direct entre le sujet opinant et l'objet de son constat », comme *constater*, *observer*, *vérifier*, *démontrer*, *prouver*, etc.

- (37) Paul a démontré que la terre est ronde.  
\*Paul a démontré la terre ronde.
- (38) J'ai constaté que la chambre était vide.  
\*J'ai constaté la chambre vide. (Riegel 2006 : 41)

Et il est ainsi logique, selon lui, que les verbes causatifs (purs, ou spécifiques si leur « sens lexical précise le type de l'action causatrice du résultat évoqué par la PAR ») se combinent toujours avec des PAR et non pas des complétives :

- (39) Ça a rendu Paul furieux.  
<=> Ça a été cause / a fait que Paul est devenu furieux.
- (40) Ça a mis Paul en colère.  
<=> Ça a été cause / a fait que Paul s'est mis en colère. (Riegel 2006 : 42)

Ces verbes « instaurent par définition un rapport causatif direct entre le référent de  $N_0$  et celui de  $N_1$ , respectivement agent causateur et entité affectée, ce qui impose le schéma du rapport transitif entre  $N_0$  et  $N_1$  suggéré iconiquement par la PAR » (Riegel 2006 : 41).<sup>150</sup>

1.2.1.4.2. L'élargissement d'un objet phrastique par une PAR (Riegel 2006 : 43-44)

Ici,  $N_1$  est l'objet (argumental) du verbe ; il est par ailleurs le sujet de la PAR. La structure peut ainsi être considérée comme « une structure bipropositionnelle autour du pivot nominal  $N_1$  qui fonctionne à la fois comme l'objet de la phrase de départ [a] et comme le sujet de la PAR [b] » :

- (41) On a retrouvé les passagers sains et saufs  
 a. On a retrouvé les passagers  
 b. Les passagers sains et saufs (Riegel 2006 : 43)

Riegel schématise ainsi « l'imbrication des deux propositions, qui résulte de la mise en facteur commun de l'objet de la première et du sujet de la seconde sous la forme de  $N_1$  » :

- (42) ( On a retrouvé [ les passagers ] sains et saufs ]<sub>PR</sub> (Riegel 2006 : 43)

Et il relève que, en toute logique, l'attribut est effaçable<sup>151</sup> dans ce type de CAO :  $N_1$  étant un objet argumental, l'effacement de l'attribut fait simplement revenir la structure à sa phrase de départ.

On remarquera aussi l'isomorphie entre l'architecture syntaxique de la construction à élargissement et sa schématisation sémantique : la phrase de départ met en place un cadre événementiel où le verbe assigne au référent de son objet  $N_1$  un rôle sémantique ; la PAR (dont le sujet est coréférent à  $N_1$ ) attribue à ce même référent une caractéristique saillante par rapport à ce rôle dans le cadre événementiel  $N_0 - V - N_1$ . Cette synthèse phrastique d'une configuration bipropositionnelle pourrait s'exprimer discursivement par une séquence de deux prédications, dont la seconde serait alors forcément une PAC à sujet coréférent à l'objet de la première. Soit pour [(42)] :

- (43) On a retrouvé les passagers. Ils étaient sains et saufs.  
 On a retrouvé les passagers : ils étaient sains et saufs. (Riegel 2006 : 43-44)

Cette *isomorphie* entre structures syntaxique et sémantique fait en effet contraste avec les constructions de type *croire*, où l'appariement entre les deux est remarquablement difficile à établir. Nos exemples en *J'AI X qui* sont, selon nous, et comme on l'a déjà suggéré, plutôt proches du type en *croire* sur ce point.

1.2.1.4.3. Les PAR prédicats complexes (Riegel 2006 : 44-46)

Il s'agit ici de la construction « traditionnellement étiquetée[e] “construction à attribut de l'objet du verbe *avoir*” ». La PAR fonctionne là « comme un prédicat complexe assigné à  $N_0$  » ; Riegel schématise l'exemple (44) sous (45) (< 2006 : 44).

- (44) Jean a les cheveux longs  
 (45)  $N_0 - a - [ N_1 - X ]_{PR}$

Ce cas forme un troisième type selon lui : la PAR n'y est pas complément du V comme dans le type 1, car *avoir* n'y est pas « un verbe lexical, épistémique ou causatif de surcroît » ;

<sup>150</sup> Riegel remarque (argument à l'appui de sa thèse) que certains verbes causatifs spécifiques, performatifs avec une PAR, acceptent une complétive sans agrammaticalité, mais perdent alors leur pouvoir performatif : *Je vous déclare unis par les liens du mariage ; Je déclare que vous êtes unis par les liens du mariage* (2006 : 42).

<sup>151</sup> Cf. Tobback 2005 : 62-63 pour une discussion.

elle n’y constitue pas non plus un élargissement comme dans le type 2, car l’effacement de l’attribut n’est pas possible sans rendre l’énoncé agrammatical (\**Jean a les cheveux*).

Il s’agit en fait d’une structure propositionnelle bipartite dont le sujet *Jean* renvoie à une entité conçue comme un tout et où la PAR fonctionne comme un prédicat complexe [*les cheveux – longs*] qui caractérise ce tout par le fait que sa partie *les cheveux* ait la propriété dénotée par le prédicat attributif *longs*. Cette analyse développée dans Riegel (1996, 1997 et 2001a<sup>152</sup>)<sup>153</sup> fait corollairement de *avoir* un verbe copulatif (plus généralement : un verbe support), un rôle que ce verbe exerce régulièrement pour prédicativiser des expressions nominales :

- (46) Jean est courageux / Jean a du courage  
Jean est affamé / Jean a faim / Jean a une faim de loup (Riegel 2006 : 44)

Cette analyse fonctionne uniquement dans le cas très particulier de cette construction combinant *avoir* et des N<sub>0</sub> et N<sub>1</sub> en rapport de possession inaliénable. Trois contraintes propres à cette construction peuvent ainsi recevoir une explication<sup>154</sup>, selon l’auteur :

D’abord, le couple {N<sub>0</sub> – N<sub>1</sub>} obligatoirement instancié par des termes représentant respectivement un tout et sa partie. Ensuite, l’article défini de N<sub>1</sub> induit l’interprétation anaphorique (associative) de ce groupe nominal comme une partie (du référent) du sujet. Enfin le prédicat attributif n’est pas effaçable dans cette configuration :

- (47) Jean a les mains propres  
a. \*Jean a la voiture propre  
b. \*Jean a les mains (Riegel 2006 : 45)

Cette description comporte plusieurs aspects intéressants relatifs au type avec *avoir* : tout comme dans les PAR du type *croire*, il est ici particulièrement difficile de décrire les rapports entre les constituants, et le mode d’attachement des éléments qui suivent le verbe ; mais en plus, dans ce cas, le verbe lui-même semble avoir un statut particulier (verbe ‘lexical’ ou pas ?), qui pousse plusieurs auteurs à traiter les constructions avec le verbe *avoir* comme un type à part de Préd2.

Les exemples donnés ici comportent uniquement des adjectifs comme ‘prédicats seconds’. Le passage par les CAO a toutefois permis d’illustrer certains des problèmes d’analyse qui se posent de façon générale pour la description des prédicats seconds ‘de l’objet’. Il a également soulevé la question de la particularité des structures avec le verbe *avoir*. Avant d’aborder la description des structures avec *avoir* et relative, voici encore quelques informations sur les ‘autres’ relatives prédicatives, qui suivent un verbe de perception.

### 1.2.2. Les constructions avec relative (prédicative/attributive)

Nous discutons dans cette section les cas de relative prédicative/attributive en position de ‘prédicat de l’objet’ (ex. (48)) ; nous ne discuterons pas particulièrement les autres cas de relatives parfois considérées comme des prédicats seconds, comme (49) ou (50).

- (48) J’ai vu Paul *qui fumait* / J’entends un bébé *qui pleure* (Havu & Pierrard 2008a : 10)  
(49) *Relatives explicatives*, Havu & Pierrard (2008a : 9)

<sup>152</sup> Il n’y a pas de (2001a) dans sa bibliographie, il doit donc s’agir de (2002a) : « Les constructions à “élargissement” attributif de l’objet : des phrases complexes du troisième type », *Scolia*, 14, Béguelin, M.-J., Berrendonner, A. & Bonhomme, M. (dir.), *Études de syntaxe, de sémantique et de rhétorique*, 235-266.

<sup>153</sup> Cette analyse est également confirmée dans Riegel (2007 : 283-284).

<sup>154</sup> Cette analyse permet aussi de « rendre compte de la possibilité de coordonner le prédicat complexe N<sub>1</sub> – X, normalement construit avec la copule *avoir*, avec un prédicat adjectival dont la copule *être* est mise en facteur commun des deux prédicats ; voire de construire avec cette dernière copule [...] » : *Elle est douce, jolie, l’esprit orné, très gaie, point pédante (Mme d’Épinay) ; il était les mains dans les poches (oral)*. (Riegel 2006 : 45-46)

- Les hommes, *qui étaient regroupés dans la cour*, furent massacrés dans la matinée.  
 (50) « *Pseudo-relatives* », *Havn & Pierrard (2008a : 10)*, d'après *Furukawa (1996)*  
 a) Elle est là *qui pleure*.  
 c) Et ma tante *qui n'arrive pas* !

En suivant Lagae & Rouget (1998), et par commodité, nous parlerons ici de « relative prédicative » pour le cas avec le verbe *avoir*, et de « relative attributive » pour le cas avec verbe de perception – soit les deux grands cas généralement reconnus de relative non adjective en position de ‘prédicat de l’objet’.

#### 1.2.2.1. Caractéristiques principales des relatives attributives

De nombreuses études<sup>155</sup> existent sur les relatives attributives, parfois aussi appelées relatives déictiques/de perception. Muller (2008 : 340-341) résume les principales caractéristiques des relatives « attributs de l’objet d’un verbe plein », verbe de perception ou assimilé<sup>156</sup>.

Selon lui, de façon générale et en opposition aux relatives ‘standard’, elles « ne ser[vent] pas à caractériser, et peu[ven]t avoir pour antécédent un pronom faible ».

Elles sont « étroitement liée[s] au temps du verbe principal » :

- (51) *J’ai entendu* l’homme qui bégaie qui *bégayait* (...\*qui bégaie)  
 Je l’ai entendu qui *bégayait*. (Muller 2008 : 340)

Elles « représente[nt] un état transitoire ou une action, pas une propriété » :

- (52) Je l’entends qui bégaie / \*Je l’entends qui est bègue. (Muller 2008 : 341)

Contrairement à ce qu’ont soutenu certains auteurs, d’autres modalités que l’assertion sont possibles, ainsi que certains temps ou modes parfois réputés interdits (futur, impératif) :

- (53) Tu le verras qui se dirigera à ce moment précis vers la banque  
 L’as-tu réellement vu qui volait le courrier dans les boîtes aux lettres ?  
 Tu as bien vu l’avion, mais l’as-tu vu qui décollait ?  
 Regarde l’avion qui fait un looping !  
 Je l’ai vu qui ne bougeait plus, alors je me suis inquiété. (Muller 2008 : 341)

En revanche, la négation ne peut porter sur la principale si cela conduit à former « une proposition sémantiquement négative » :

- (54) ??Je l’ai vue dehors, mais j’avoue que je ne l’ai pas vue qui sortait  
 Ne l’as-tu pas vue qui revenait de faire les courses (Muller 2008 : 341, *sic*).

#### 1.2.2.2. Analyse syntactico-sémantique de la construction

Comme on l’a vu au chapitre I, plusieurs auteurs ont montré qu’il y a des différences de fonctionnement entre les relatives prédicatives après *avoir* et les relatives attributives suivant les verbes de perception (*cf.* II.1.4.2) ; notamment, on utilise les critères de la pronominalisation du SN et de la suppression de la relative pour différencier les deux types. Lagae & Rouget (1998 : 313), suivant en cela l’idée de Rothenberg (1979 : 370), notent ainsi que le SN tête d’une relative attributive peut être pronominalisé, mais que ce n’est pas le cas avec les relatives prédicatives des structures en *avoir* :

- (55) il entend le bébé qui pleure > il l’entend qui pleure

<sup>155</sup> *Cf.* le chapitre II, § 1.4.1, note 111 pour des références.

<sup>156</sup> « Le verbe principal [...] est un verbe de perception sensorielle, ou bien un verbe qui décrit indirectement cette perception et établit le contact avec l’action de la subordonnée » (Muller 2008 : 340, et *cf.* aussi un peu plus loin les commentaires au sujet des exemples (63)-(68)).

- (56) j'ai la petite qui est fatiguée > \*je l'ai qui est fatiguée (Lagae & Rouget 1998 : 313)

Elles relèvent également, après Rothenberg (1979 : 370) et Lambrecht (1988 : 159), que la relative attributive peut être supprimée, mais pas la prédicative :

- (57) il entend le bébé  
 (58) #j'ai la petite (Lagae & Rouget 1998 : 313).

Il semble en effet que la structure à relative prédicative ne permette ni pronominalisation (autrement que par *en*) ni suppression. Mais même du côté de l'attributive, en ce qui concerne la suppression, le cas n'est en fait pas si clair. De façon générale, on se méfiera de l'argument s'il sous-entend que la suppression de la relative n'affecte en rien le sens de la séquence introductrice. Et sur des exemples particuliers, certains auteurs ont montré que la relative attributive n'est parfois pas 'supprimable' du tout.

Leeman (2001 : 378) propose un exemple dans lequel la relative peut bien être supprimée sans rendre l'énoncé mal formé, mais pas sans changer le sens de la première proposition :

- (59) Je vois les syndicats qui s'inquiètent (= Je les vois qui s'inquiètent)  
 ≠ Je vois les syndicats (Leeman 2001 : 378)

Pour un autre exemple, elle remarque que la suppression de la relative rend l'énoncé « étrange » :

- (60) On sent leurs relations qui se dégradent (= On les sent qui se dégradent)  
 ?? On sent leurs relations (*ibid.*)

Et elle relève, après Muller (1995) et Guimier (1998), que la suppression est même tout à fait impossible dans un exemple comme le suivant (Leeman 2001 : 378).

- (61) J'ai entendu le livre qui tombait  
 \*J'ai entendu le livre (Leeman 2001 : 378)

Ainsi, le cas de la relative attributive n'est pas si simple, et la question du mode de rattachement des constituants se pose ici aussi. L'analyse en double prédication à pivot (*cf.* (62)) ne permet pas de rendre compte de tous les exemples, et doit donc être discutée.

- (62) v[il entend] [le bébé<sub>i</sub>] PR[qui<sub>i</sub> pleure]  
 ?? v[j'ai entendu] [le livre<sub>i</sub>] PR[qui<sub>i</sub> tombait]  
 (Schématisation d'après Lambrecht 2000 : 50, appliquée aux exemples de Lagae & Rouget 1998 et Leeman 2001; PR = proposition relative.)

Muller (2008 : 341-344) examine deux possibilités de rattachement de la prédication seconde à la première : 1) comme complément de type nexuel (« la prédication entre en tant que telle dans la position d'argument objet »), ou 2) par un seul des deux termes, formant l'« argument "basique" du verbe principal » (2008 : 341). Il rejette pour sa part la première option et lui préfère la seconde, mais discute encore la question de savoir si le verbe sélectionne prioritairement le N ou la relative.

Contre la position de Furukawa, pour qui « le verbe n'inclut dans sa valence que le complément nominal, pas la relative », Muller (2008), en confirmation de Muller (1995), soutient que, dans la structure avec relative attributive suivant un verbe de perception, le verbe « sélectionne[...] de préférence l'action formant le propos (donc ici la relative) et secondairement le sujet sémantique [...] » (2008 : 342). Selon lui, en effet, « le sujet sémantique [de l'action exprimée par la relative] n'entre dans la structure prédicative que par la nécessité grammaticale de doter la relative d'un antécédent » ; c'est l'action effectuée qui est la cible première de la perception, ce qui apparaît tout particulièrement dans ces exemples avec *entendre* ou *sentir*, et est cohérent avec le fait que ces verbes peuvent aussi

apparaître dans des constructions qui ont « pour actants des infinitifs nus » (cf. (67) ; les cinq exemples < Muller 2008 : 342-343) :

- (63) On entend le prof de maths qui se fait chahuter
- (64) J’entends le voisin qui scie du bois.
- (65) On sent leurs relations qui se dégradent (< Leeman, = (60) ci-dessus)
- (66) Cela l’agace de la sentir qui l’observe sournoisement, qui attend que perdant toute méfiance, flatté, attendri, il se mette à réfléchir... (< Frantext, Sarraute)
- (67) J’entends pleuvoir / On entendait courir dans l’escalier.

Ainsi, pour l’auteur,

les verbes perceptifs dédoublent leur rôle d’objet, de telle façon que la perception de l’action permette l’intégration (un peu à la manière d’une prolepse) de son sujet sémantique, même si celui-ci est sémantiquement peu approprié. Ensuite, la relative peut être construite parce qu’appuyée sur ce sujet sémantique intégré à la principale. En aucun cas, on ne revient à l’analyse en complétive “réduite” (comme l’avait proposé autrefois C. Schwarze) parce que c’est le phénomène perceptif qui entre d’abord dans la complémentation, pas une proposition, ni même un “nexus” associant les deux termes. (2008 : 343)

Il relève que cette analyse « n’est certainement pas généralisable à tous les verbes ayant la possibilité de s’adjoindre une relative prédicative » : dans l’exemple suivant, l’objet du verbe n’est pas l’action (la promenade), mais bien le N (I’).

- (68) Je l’ai croisée qui promenait son chien.

Ici, il voit la relative comme « une expansion possible grâce à la concomitance temporelle » ; une condition<sup>157</sup> doit alors être remplie :

que le verbe saisisse comme objet non l’objet intrinsèque, mais l’objet dans une de ses phases, ou formes, ou dans un de ses états ; en somme, que la valence s’élargisse ici, à l’inverse du cas précédent, du sujet sémantique à l’action qu’il est en train de faire, parce que la saisie des deux est l’aboutissement de la transitivité du verbe. (2008 : 344)

Ainsi, dans le cas des verbes de perception on va « de l’action perçue à son agent », alors que dans ce second cas (verbe ‘indirectement’ de perception) on va « de l’actant concret à son action[,] intégrant celle-ci à celui-là ».

Par rapport à ce qu’on a vu plus haut des CAO, voici ce que nous concluons de ces discussions. Alors que les relatives attributives sont souvent présentées comme un second complément de l’objet assez typique, après un c.o.d. tout à fait banal (argumental), correspondant ainsi plutôt aux CAO de type *manger*, il apparaît maintenant que le cas n’est pas si simple, et la question du rattachement des arguments se pose en fait comme pour le type *croire*.<sup>158</sup> Si l’on tente de mettre l’analyse de Muller en résonance avec les différentes possibilités de ‘parenthésage’ vues ci-dessus d’après Tobback (2005),

- (69) *Analyses syntaxiques possibles pour les CAO du type croire (=31)*  
a. SN1 – V – [SN2 – X]

<sup>157</sup> La construction respecte une autre contrainte : le verbe doit être « un opérateur indirect de perception », « [l]’action de la relative est alors une extension de la perception de l’objet, ou encore l’objet dans un de ses états ». (Muller 2008 : 343-344)

<sup>158</sup> Reste tout de même pour nous la question de savoir si les locuteurs produisent vraiment des structures du type *j’ai entendu le livre qui tombait* – plutôt que *j’ai entendu le livre tomber*, dans ce cas (et de même pour les autres exemples : *On entend le prof de maths qui se fait chahuter* ; *J’entends le voisin qui scie du bois* ; *On sent leurs relations qui se dégradent*). Il serait intéressant de faire une recherche plus approfondie dans les corpus à ce sujet. Un des exemples authentiques fournis par Lambrecht (2000 : 56) nous paraît ressembler à ces exemples construits : *Bon sang, quelle journée ! Quelle ambiance !... J’ai senti les balles qui me sifflaient aux oreilles. (Les Bidochon)*.

- b. SN1 – V – [SN2] – [X]
- c. SN1 – [V – X] – SN2

il nous semble que la possibilité (a) est explicitement exclue par Muller, et que les attributives qu'il décrit se répartiraient donc ainsi : les cas avec verbe de perception pourraient se rapprocher<sup>159</sup> de (c), alors que les cas avec perception plus indirecte correspondraient à (b).

Contrairement à ce qui transparait (plus ou moins explicitement) de certaines études, l'analyse des structures à relative attributive ne se laisse ainsi pas réduire à une double prédication dans laquelle le N serait toujours 'simplement' le complément argumental principal du verbe (de perception) – du moins pas au niveau sémantique, ce qui nous semble pousser ici aussi à questionner l'appariement entre structure syntaxique et structure sémantique : on a affaire à un nouveau cas de structure à 'prédicat de l'objet' qui ne permet pas une analyse syntaxique simple (tout comme les CAO du type *croire*, ainsi que les CAO avec *avoir*, cf. ci-dessus). Comme nous n'avons pas de corpus à ce sujet, nous ne pousserons pas la discussion plus loin ici, notre objectif était seulement de montrer que l'analyse syntaxique est problématique également pour les structures à relative attributive.

### 1.3. Conclusion sur les études portant sur la prédication seconde

Nous avons vu que le concept de prédication seconde ne fait complètement consensus ni dans sa définition, ni dans la sélection des constructions auxquelles il convient de l'appliquer ; les structures à second complément d'objet en sont toutefois souvent considérées comme une illustration pertinente. Elles ont été l'objet de nombreuses études, dans lesquelles est souvent discuté le problème de l'analyse syntaxique à leur donner, analyse particulièrement délicate dans le cas des CAO de type *croire*. Les exemples avec *avoir* et relative sont parfois évoqués comme un exemple de prédication seconde, mais jamais vraiment discutés dans le cadre de ces études ; la structure avec *avoir* et adjectif, du type *elle a les yeux bleus*, fait l'objet de quelques analyses, mais l'on ne sait pas si on peut en transférer les résultats au cas avec *avoir* et relative (cf. discussion ci-dessous à ce sujet).

Nous tenons à relever que, dans la majorité des cas de CAO, les débats portent essentiellement sur le mode d'intégration de la seconde prédication (est-elle intégrée, appositive, obligatoire, valencielle, etc. ?), souvent en lien avec le c.o.d. (compléments indépendants ou nexus ?) ; le *verbe* de la construction, lui, ne pose généralement pas problème<sup>160</sup>. Dans les constructions avec *avoir*, au contraire, il nous semble que le statut du verbe lui-même est également problématique, et que, s'il est évidemment légitime de s'interroger sur le statut de la seconde prédication, il faut aussi discuter l'analyse de la première dans ce cas : une prédication première contenant un verbe considéré par certains auteurs comme n'ayant aucun contenu lexical.

## 2. Le cas de la structure en J'AI X qui

Si la structure avec *avoir* et relative n'est pratiquement jamais évoquée dans les études portant sur l'analyse syntaxique (difficile) des CAO, les études portant spécifiquement sur

<sup>159</sup> Il n'est pas certain que le cas corresponde vraiment à (c), où dans les CAO de type *croire* le verbe perdait souvent de ses caractéristiques de verbe plein, pour se rapprocher d'un verbe modal ; avec les attributives, le verbe de perception semble rester un verbe plein, c'est seulement la priorité du rattachement ([V – X] avant [V – N<sub>2</sub>]) qui nous fait choisir le cas (c) (faute de mieux).

<sup>160</sup> Cf. toutefois des discussions à ce sujet dans certaines études sur le type *croire*.

*J'AI X qui* de leur côté ne thématisent pas beaucoup la question de la relation entre les constituants dans cette construction. Nous souhaitons traiter ce point ici, en tenant compte des travaux exposés dans le § 1 ci-dessus ; nous proposons encore, avant d'en arriver là, une section consacrée au verbe *avoir* dans les énoncés en *J'AI X qui*.

## 2.1. Statut du verbe *avoir*

Il s'agit d'un élément central dans la description ; nous proposons ici quelques éléments d'analyse tirés d'études consacrées au verbe *avoir* dans diverses constructions du français (§ 2.1.1) ; nous relèverons ensuite en détail ce qui concerne la description du verbe *avoir* dans les études synthétisées au chapitre I (§ 2.1.2). Ces éléments nous seront utiles pour la discussion de l'analyse syntaxico-sémantique globale des énoncés en *J'AI X qui* (§ 2.2).

### 2.1.1. Éléments de description sur le verbe *avoir* non possessif en français

#### 2.1.1.1. *Avoir* possessif et *avoir* attributif : généralités

Quelques auteurs se sont intéressés à décrire le verbe *avoir* en tenant compte de ses emplois 'possessifs' (ex. *Marie a un livre*) et de ses emplois 'attributifs' (ex. *Marie a ton livre dans son bureau, Marie a les cheveux blonds, Marie a sa fille de malade, ...*)<sup>161</sup>.

On peut distinguer deux grandes options descriptives. La première remonte à Benveniste (et son *avoir* comme un « un être-à inversé », 1966 : 197 ; cf. VII.1.2.1 ici), et est représentée notamment par Guéron (1986) et Tremblay (1992). Selon cette vision, il n'y a qu'un seul *avoir* en français, et il s'agit en fait d'une simple *copule*, comme *être* ; on a ainsi affaire à un seul verbe, qu'il s'agisse de ses emplois possessifs ou de ses emplois attributifs.<sup>162</sup> Gaatone (1972) envisage également une alternance *avoir/être* comme verbes copules, et voit la construction avec *avoir* et adjectif comme le « retournement » (1972 : 94) de la construction correspondante avec *être* (*le garçon a les yeux bleus / les yeux du garçon sont bleus*).<sup>163</sup>

La seconde option, représentée notamment par Tellier (1992) et Kupferman (2000, 2004), distingue deux *avoir* en français : un *avoir* possessif et un *avoir* attributif. Tellier (1992 : 166) soutient en effet que, « alors que *avoir* possessif est un verbe sémantiquement plein qui sélectionne deux arguments, *avoir* attributif est un verbe sémantiquement vide qui régit une proposition prédicative réduite ». Tellier exclut toutefois explicitement les exemples du type *elle a son fils qui est malade* de sa description (1992 : 169, note 4). Kupferman, au contraire, les utilise dans son argumentation<sup>164</sup> ; nous présentons plus en détail, ci-dessous, sa position sur le sujet.

<sup>161</sup> Les exemples sont tirés de Tremblay (1992 : 150).

<sup>162</sup> Nous ne développerons pas cette vision ici – elle repose généralement sur des analyses transformationnelles, et il nous semble difficile de combiner cette approche avec nos propres descriptions.

<sup>163</sup> Il précise que le siège du procès est le même dans les deux variantes (*le garçon a les yeux bleus* et *les yeux du garçon sont bleus*) : le référent du N de p.i. (*les yeux*). Mais dans la variante avec *avoir*, « le thème psychologique est *le garçon* et non *les yeux* », et la construction permet donc « de faire coïncider thème psychologique et sujet grammatical » (Gaatone 1972 : 96).

<sup>164</sup> La position de Kupferman diffère par ailleurs de celle de Tellier sur ce point : la question du caractère *sémantiquement vide* d'*avoir* attributif. Tellier considère qu'*avoir* attributif est une copule, alors que Kupferman soutient qu'il est un verbe prédicatif dans tous les cas.

2.1.1.2. *Avoir* possessif et *avoir* attributif : Kupferman (2000, 2004)

Pour Kupferman, *avoir* possessif (*avoir*<sub>2</sub>) sert à prédiquer un état entre un sujet dénotant « une entité possesseur » et un complément dénotant « une entité possédée » (2000 : 83)<sup>165</sup>, alors qu'*avoir* attributif (*avoir*<sub>1</sub>) intervient dans une configuration à prédication seconde.

Kupferman (2000) vise essentiellement à démontrer qu'*avoir* attributif ne doit pas être considéré comme une copule<sup>166</sup>, argumentation que nous ne reprendrons pas ici. Kupferman (2004 : 159-228 = chap. 4) propose une description d'une construction particulière, avec [*avoir* + SN + *de* + adjectif], illustrée chez lui par l'exemple prototypique suivant :

(70) j'ai une place de libre pour vous (Kupferman 2004 : 159).

Mais pour décrire cette construction, il passe à la fois par une description du verbe *avoir* et par une comparaison avec des constructions qu'il considère comme étant proches de celle qui l'intéresse, et l'une de ces constructions est celle en *J'AI X qui*, qu'il utilise donc ici pour les besoins de sa démonstration. Comme ses argumentations reposent principalement sur des exemples fabriqués, et que nous ne les trouvons pas toujours convaincantes, nous relevons seulement ci-dessous les quelques éléments jugés pertinents pour notre étude : même si nous n'adhérons pas à ses conclusions, c'est chez cet auteur que nous avons trouvé le développement le plus fourni autour de l'emploi du verbe *avoir* dans les exemples qui nous intéressent.

En ce qui concerne la valence du verbe *avoir*, Kupferman (2004) a la position suivante : *avoir*<sub>2</sub> est un prédicat binaire, comme *posséder* ; *avoir*<sub>1</sub> est un prédicat ternaire.

C'est cette analogie avec *posséder*, démontrée par la glose possible par ce verbe, qui empêche qu'*avoir*<sub>2</sub> puisse recevoir une extension adverbiale ou adjectivale : il ne peut être qu'un prédicat binaire puisque *posséder* est un prédicat binaire. Cette partie de la démonstration n'est pas la plus convaincante pour nous, mais pour l'auteur on peut ainsi schématiser la valence des deux verbes *avoir* de la façon suivante :

(71) *avoir*<sub>1</sub> : x, y, z  
*avoir*<sub>2</sub> : x, y  
 x = argument externe  
 z = une extension du prédicat (Kupferman 2004 : 167).

Il propose une liste d'exemples dans lesquels on peut prévoir, selon son schéma (71), que la lecture possessive est impossible, car l'extension adverbiale bloque cette possibilité (il s'agit donc forcément d'*avoir*<sub>1</sub> dans tous ces exemples selon lui, mais c'est discutable selon nous) :

(72) a. Marie avait le livre de Paul sur sa table = *relation localisante*  
 b. la porte avait une plaque sur la poignée = *relation méronymique*  
 c. j'ai mon train à 8h05 = *relation temporelle*  
 d. Paul a sa fille aujourd'hui = *relation transitoire*  
 e. notre immeuble a une école en face = *relation spatiale*  
 f. il a le bras en écharpe = *relation de manière*  
 g. son attitude avait notre départ pour cause/résultat/condition = *relation logique*  
 etc. (Kupferman 2004 : 169 ; tous les exemples qu'il donne sont repris ici)

<sup>165</sup> Kupferman précise que la glose par *posséder* n'est toutefois pas également « heureuse » dans tous les cas même si l'on parle d'emploi possessif (2000 : 83).

<sup>166</sup> Ceci permet selon l'auteur de l'insérer « dans une classe d'expressions verbales comprenant entre autres : *il y a, voir (entendre), trouver, voici, ...* » (Kupferman 2000 : 82).

Ainsi, selon lui, *avoir*<sub>1</sub> et *avoir*<sub>2</sub> correspondent à deux entrées lexicales distinctes ; *avoir*<sub>1</sub> est attributif (non possessif), *avoir*<sub>2</sub> est possessif (possession stable ou transitoire). « [T]oute extension du prédicat fragilise la valeur possessive d'*avoir*. » (2004 : 170) Les extensions possibles appartiennent aux catégories suivantes : adverbes, adjectifs, relatives.<sup>167</sup>

Sauf erreur de notre part, il se trouve que ce qui est exposé ensuite au sujet des verbes *avoir*<sub>1</sub> et *avoir*<sub>2</sub> est en partie contradictoire avec ce qu'il affirmait plus haut sur la valence des deux verbes : il dit finalement (2004 : 179-180) que tous les deux sont des prédicats dyadiques (*avoir*<sub>1</sub> ne constitue donc plus un prédicat ternaire comme dans le schéma (71)). Ainsi, *avoir*<sub>1</sub> est au final un prédicat dyadique, mais avec la particularité que son complément<sup>168</sup> « dénote un contenu propositionnel, et non une entité du monde ». Par ailleurs, il précise que ce complément « est projeté dans la syntaxe sous trois formes possibles : complétive, relative (attribut) et proposition réduite – SC ». Dans ce dernier cas, le complément de la SC elle-même peut être soit « un adverbial » (*j'ai mon train à 8h05*) soit un syntagme adjectival (*cette année, notre village a ses vendanges plutôt réussies*). Dans tous les cas, *avoir*<sub>1</sub> est pour lui un prédicat existentiel<sup>169</sup>, qui appartient à la même classe que *il y a, voici, (c'est, voir* ; la fonction de ce prédicat est d'« installer [r] [son] contenu propositionnel dans le monde du discours » (2004 : 183 et 186). Enfin, selon l'auteur, il doit exister des « relations préconstruites pragmatiquement » entre « les arguments externes des prédicats primaire et secondaire » (c'est-à-dire entre le sujet du verbe *avoir* et le sujet de la proposition qui suit), mais ces relations peuvent dépasser celles de la possession inaliénable, pour constituer une relation « d'inhérence » plus générale (2004 : 170-173)<sup>170</sup>.

Kupferman remarque que les propriétés qu'il a établies jusque-là reposent surtout sur la réfutation des analyses en termes de copule, et il souhaite alors produire des arguments positifs montrant que les « séquences post-verbales » qu'il considère comme des SC sont bien des 'petites propositions'. C'est dans ce but qu'il compare les exemples qui l'intéressent et qu'il a présentés jusqu'ici, avec adjectif ou adverbial, à des exemples avec complétive et relative (prédicative) : comme ces deux derniers types sont sans conteste des « constituants propositionnels pleins », le fait qu'ils puissent être régis par *avoir*<sub>1</sub> montre selon lui que les syntagmes avec adjectif ou adverbial doivent aussi être considérés comme des syntagmes propositionnels (des SC). Sa conclusion est ainsi que le verbe *avoir* est toujours un verbe prédicatif, et dans le cas d'une prédication seconde avec adjectif ou adverbial, comme dans le cas d'une complétive ou d'une relative prédicative, il régit un constituant propositionnel. La démonstration ne nous semble toutefois pas fonctionner du côté des complétives. Alors que Kupferman considère par exemple que *Marie a que ses yeux*

<sup>167</sup> Il traitera également plus loin (2004 : 180-200) de cas où *avoir*<sub>1</sub> peut selon lui gouverner une complétive : *Marie a que ses yeux sont tout rouges*.

<sup>168</sup> Pour simplifier l'exposé, nous utilisons *complément* là où l'auteur emploie *argument interne*, malgré le manque de précision que cela implique.

<sup>169</sup> Kupferman consacre une partie de cette publication également (comme celle de 2000) à montrer, contre Guéron (1986) et Tremblay (1992), que le verbe *avoir* n'est pas une copule (2004 : 173-179).

<sup>170</sup> Dans cette partie, Kupferman discute surtout des exemples parfois considérés comme des emplois métaphoriques de la construction à possession inaliénable : *il avait le chèque facile, Paul avait la vindicte longue et durable*, etc. Il étend ainsi la construction à des cas où il ne s'agit pas de parties du corps, mais de « propriétés » du sujet d'*avoir*. Il évoque aussi un exemple d'un type discuté plus tôt : *Marie avait le livre de Paul sur sa table*, mais sans donner de nouvelles informations sur ce type. Dans tous les exemples discutés, le N est déterminé par un article défini, mais selon lui les exemples avec possession inaliénable ne sont qu'un cas possible parmi d'autres : « [l']emploi de *le* avec les "parties du corps" sous *avoir*<sub>1</sub> est un cas particulier, une caractéristique dérivée, qui procède d'une propriété générale de la classe entière des N inhérents » (2004 : 173). Il avait déjà relevé plus haut que, « sous *avoir*<sub>1</sub> [...], la prédication seconde doit référer à la sphère personnelle de la dénotation du sujet du prédicat primaire » (2004 : 166).

*sont tout rouges* est une bonne glose de *Marie a les yeux tout rouges*, le sens et les conditions d'énonciation de ces deux énoncés ne peuvent à notre avis pas être les mêmes – le premier étant par ailleurs difficilement imaginable de toute façon en discours spontané autrement que dans un énoncé de type réponse-écho à une question du genre « Elle a quoi Marie ? » (et dans ce cas le sujet d'*avoir* serait vraisemblablement plutôt un clitique). Les exemples (fabriqués) proposés par Kupferman sont souvent d'acceptabilité douteuse pour nous, et en particulier dans cette section concernant les complétives, comme encore les suivants : *notre village a que ses vendanges sont célèbres*, *notre région a que ses vendanges ont été pluvieuses*, etc. (2004 : 182). Il est ainsi problématique selon nous d'utiliser cette forme avec complétive comme preuve de quoi que ce soit. Par ailleurs, son argumentation nous semble un peu circulaire également du côté du cas avec relative, car il l'utilise pour prouver que le cas avec adverbial ou adjectif contient bien une SC, mais finalement le fait que le cas avec relative constitue bien une SC n'est pas irréfutable, comme on l'a vu plus haut (et même si l'auteur lui-même argumente bien sûr dans ce sens : « le prédicat-matrice *avoir* gouverne une proposition réduite (=SC) composée d'un argument [...] et d'un prédicat secondaire [...] de forme relative » (2004 : 188)).

En définitive, nous retiendrons deux idées de la démonstration de Kupferman (2004), tout en nuancant ses propos sur les deux points. La première est celle de différents *emplois* possibles du verbe *avoir* (nous préférons le terme *emploi* car nous n'adhérons pas à l'idée des deux entrées lexicales distinctes), l'un avec un complément objet et renvoyant (grossièrement) à la notion de possession, et l'autre avec un complément complexe étant d'une autre nature. La seconde est celle qu'un emploi de type *avoir*, puisse impliquer qu'une notion de « sphère personnelle » (2004 : 185) doive intervenir entre le sujet d'*avoir* et le sujet de la proposition qui suit. Ces deux idées ne sont pas vraiment nouvelles (cf. le chapitre I ici), mais elles entrent en résonance avec nos propres analyses, présentées dans le chapitre VII (cf. § 1.2 sur *avoir* ; § 2.2.1 par rapport à la notion de sphère personnelle).

### 2.1.1.3. *Avoir* verbe support : Riegel (2006, 2007)

Riegel a décrit la structure [*avoir* – SN<sub>p.i.</sub> – adjectif] de type *il a les yeux bleus* dans presque une dizaine d'articles entre 1974 et 2007 (1974, 1988, 1991, 1996a, 1996b, 1997, 2000, 2006, 2007), et a ainsi traité de façon plus ou moins directe du statut du verbe *avoir* dans ce type de constructions. Avant d'arriver à l'analyse de (2006, 2007) présentée ci-dessus au § 1.2.1.4, il en avait avancé d'autres, et c'est en partie le statut particulier du verbe *avoir* qui semble l'avoir incité à en chercher de nouvelles. Au début, Riegel évoque les exemples avec *avoir* et relative et les rapproche des exemples avec adjectif (1988 : 83, 1996b : 204), mais ensuite il n'en fait plus mention ; dans ses dernières publications sur le sujet, on doit considérer que les exemples avec relative sont exclus de sa description, car il parle d'un « élément prédicatif non verbal » pour le constituant qui suit le N (2006 : 39).

Dans ses premières publications sur le sujet, le verbe *avoir* est un verbe ordinaire qui régit un complément, auquel vient se greffer un « élargissement attributif » – mais l'impossibilité de reprendre telle quelle (avec article défini) la première partie de la structure pour en faire la phrase de départ l'incite à poser une phrase de départ avec déterminant indéfini :

- (73) Cet avion a le nez pointu.  
 a. Cet avion a un nez<sub>x</sub>.  
 b. Le nez<sub>x</sub> est pointu. (Riegel 1988 : 79)

Dans (1996a : 194, 197 et 1996b : 200), il remarque que la phrase de départ pose problème aussi bien dans sa version avec indéfini que dans sa version avec défini, mais tente des solutions d'analyse qui conservent l'idée d'une telle phrase de départ : il propose de voir la

séquence [*avoir* – SN] comme un présupposé plutôt que comme un posé, et commence par ailleurs à parler de « prédicat complexe », tout en continuant de convoquer en même temps la notion d'élargissement attributif. Dans (1997), il relève encore le problème que pose la « phrase de départ » [*j'ai le N<sub>p.i.</sub>*], et l'explique par le fait que ce premier prédicat est « relationnel », et que « l'assertion du second est assujettie à celle du premier (ou, ce qui revient au même, qu'elle la présuppose) », à cause d'une « dépendance énonciative » entre les deux (1997 : 101). Dès (2000), il renonce à la thèse de l'élargissement attributif, qu'il laisse aux structures du type *Il a mangé son steak bleu*, soit des structures où le SN (ou pronom) peut fonctionner comme pivot dans une double prédication amalgamée (*il a mangé son steak* et *son steak [était] bleu*). Pour la structure avec *avoir*, comme l'exemple suivant,

(74) Il avait le nez tout rouge (2000 : 153),

la construction de départ ne saurait être la phrase \**Il avait le nez*, doublement redondante puisque non seulement elle attribue au sujet une partie qu'il a par définition [...], mais que de surcroît l'article défini ne peut se justifier qu'au prix d'une redondance définitoire supplémentaire (l'unicité du nez est garantie par le fait qu'un être humain n'en a qu'un). (2000 : 154-155)

Il suppose que cette thèse de l'élargissement, erronée dans le cas discuté ici, reposait sur une mauvaise identification du verbe *avoir*, « assimilé à tort à celui des phrases [(75)<sup>171</sup>], qui énoncent sur le mode définitoire l'inclusion d'une partie dans son tout » (2000 : 155).

(75) Le corps (humain) *a une tête* / Un corps (humain) *a une tête* / [...] et comme tout corps (humain) *a une tête*, [...] (2000 : 139)

Selon lui, *avoir* n'a pas ce sens dans [*avoir* – SN<sub>p.i.</sub> – adjectif], mais, comme on l'a vu ci-dessus (§ 1.2.1.4.3), fonctionne comme une sorte de verbe support qui se combine avec le SN pour former un prédicat complexe.

Rappelons que Riegel ne propose cette solution du verbe support que pour ces cas bien particuliers : avec N de p.i., bien sûr, et avec adjectif. Selon nous, toutefois, et comme on l'a déjà suggéré, une « phrase de départ » du type (77) n'est pas plus pertinente dans un exemple à relative :

(76) j'ai le nez qui pique

(77) ?? j'ai le nez / ?? j'ai un nez

et les réserves exprimées dans ses dernières publications par rapport aux anciennes analyses (et cette « phrase de départ ») devraient donc s'appliquer également aux exemples avec relative.

## 2.1.2. Le statut du verbe *avoir* chez les auteurs vus au chapitre II

### 2.1.2.1. Ouvrages généralistes

Eriksson (1993) est le seul à véritablement thématiser le statut du verbe *avoir* dans les constructions qu'il considère comme présentant un « objet nexuel direct » (1993 : 170) après *avoir* (à propos d'exemples comme les deux suivants).

(78) Aujourd'hui encore, quand je pense à Paulette adolescente, j'ai les dents *qui rincent* (Hougron)

<sup>171</sup> Il s'agit de « phrases analytiques génériques qui énoncent (par exemple, sur le mode de l'assertion didactique ou argumentative) l'existence d'une relation méronomique inscrite dans les signifiés d'un nom de partie et du nom de tout correspondant » (Riegel 2000 : 138).

(79) J'ai ma mère *qui me court après* (Hougron)

Rappelons que pour lui le SN est objet, et la relative est attribut direct de l'objet. En ce qui concerne le statut d'*avoir* :

le verbe *avoir* [...] dans cette fonction est à considérer comme la copule de l'attribut de l'objet de même que le verbe *être* est celle de l'attribut du sujet. L'un et l'autre exigent la présence de l'attribut. Il ne fait donc pas de doute que la relative qui se rattache à l'objet après le verbe *avoir* le fait en tant qu'attribut direct. (Eriksson 1993 : 160)

La notion de « copule de l'attribut de l'objet » n'est pas très claire pour nous dans ce contexte, car il nous semble d'après le reste des informations données qu'elle évoque moins le *avoir* copule tel qu'il est défendu par la tradition issue de Benveniste que, plus ou moins, le *avoir* attributif de Kupferman (2000, 2004). Si tel est le cas, il nous semble qu'*avoir* joue ici deux rôles en même temps : régir le SN, tout en marquant que la relative qui le suit est rattachée à lui en tant qu'attribut obligatoire (l'ensemble [SN – relative] formant un nexus).

#### 2.1.2.2. Rothenberg (1979)

Comme on l'a vu, l'éventuelle particularité du verbe *avoir* dans la construction n'est pas thématifiée, sauf en ce qui concerne l'exemple

(80) J'avais ma petite maison qui ne se louait pas (Rothenberg 1979, = (48) du chap. II)

dans lequel l'auteure précise qu'*« avoir n'est pas l'équivalent lexical de posséder »* (1979 : 357).

#### 2.1.2.3. Lagae & Rouget (1998)

Lagae & Rouget (1998 : 315) remarquent que les prédicatives « s'accompagnent d'une désémantisation du verbe principal ». Citant Blanche-Benveniste (1982), elles notent que, dans un exemple comme (81), « le verbe *avoir* n'a pas son sens plein de possession illustré par (82), mais signifie plutôt *être affecté de* ». <sup>172</sup>

(81) ça va pas j'ai la petite *qui* est fatiguée

(82) ils avaient ces matraques dures - *qui* laissent des traces de brûlures

L'explication par le sens « être affecté de » nous semble difficile à utiliser : Blanche-Benveniste (1982), à qui elle est empruntée, ne traite pas ces exemples comme des relatives prédicatives, et considère justement que le rapport à établir n'est pas entre *avoir* et le SN mais entre *avoir* et la relation SN – séquence en *qui*. En fait, Lagae & Rouget (1998) ne semblent pas attribuer un statut spécifique au verbe *avoir* dans cette construction : il est (en partie) désémantisé, mais il régir le SN qui le suit en tant que complément direct, suivi d'une relative prédicative. La question est peu thématifiée, elle ne semble pas faire l'objet d'un intérêt particulier dans cet article.

#### 2.1.2.4. Lambrecht (1988, 2000, 2002)

Dans les exemples en *il y a... qui* et *J'AI... qui*, Lambrecht (2002 : 181) signale que le verbe *avoir* est employé dans sa fonction existentielle, fonction tenue par le verbe *être* dans d'autres langues, comme l'anglais par exemple (*cf. there is...*). Pour lui, les deux verbes ont une structure sémantique équivalente, qui implique un thème et un argument locatif, mais il

<sup>172</sup> Elles notent par ailleurs, en suivant Giry-Schneider (1988 : 89), et à propos de l'exemple suivant en *il y a*, *c'était symbolique dans ce sens-là que le même jour il y avait les vieux qui défilaient pour leur retraite et les jeunes qui défilaient pour leurs études*, qu'*il y a* « n'est pas paraphrasable par *il existe* » ici. « L'énoncé reçoit une interprétation événementielle et non existentielle ou locative, comme c'est le cas pour les relatives adjectives [...] » (Lagae & Rouget 1998 : 315).

y a une différence dans le lien entre la structure argumentale au niveau sémantique (« theta role ») et les relations grammaticales en présence : avec le verbe *être*, le thème est lié au sujet et le locatif à l'objet, alors qu'avec *avoir* le locatif est lié au sujet et le thème à l'objet :

- (83) *Exemples construits d'après les explications de Lambrecht (2002 : 181 ; l'auteur ne donne pas d'exemples pour illustrer ce point) :*  
 There<sub>Objet/Locatif</sub> is a form<sub>Sujet/Thème</sub>  
 Il y<sub>S/L</sub> a un formulaire<sub>O/T</sub>

En français, la fonction locative du sujet d'*avoir* se manifeste formellement dans la similarité de distribution entre les sujets personnels et l'adverbial locatif *y*. Le sujet d'*avoir* n'a pas ici de rôle possessif selon l'auteur, ce qui est particulièrement manifeste dans les exemples suivants, et explique qu'ils n'expriment pas une contradiction logique.

- (84) Elle a une dent qui manque  
 Moi j'ai encore un formulaire que j'ai pas.

Au niveau de la structure informationnelle, l'argument locatif exprime le point de référence par rapport auquel l'entité présentée est localisée ou située dans le discours.<sup>173</sup> Lambrecht (1988 : 152) donnait des informations plus précises sur le rôle de locatif attribué au sujet du verbe *avoir* dans la présentative clivée. Le verbe *avoir*, correspondant du verbe *être* 'hautement intransitif' de l'anglais, devait selon lui être considéré ici comme un verbe syntaxiquement transitif (deux positions d'arguments) mais sémantiquement intransitif, et dont le sujet a un rôle sémantiquement non agentif de locatif. Ainsi, *avoir* sert seulement à faire apparaître en position postverbale un SN lexical dont le rôle sémantique voudrait plutôt qu'il apparaisse en début de phrase, comme sujet d'une phrase intransitive<sup>174</sup>, et ce pour respecter la construction phrastique préférée du français parlé (*cf.* chapitre II).

Si parler d'*avoir* « existentiel »<sup>175</sup> semble plus adapté que de parler d'*avoir* « possessif » dans cette construction, cela ne résout pas le problème posé par le statut de [*J'AI* – SN] en tant que réelle première prédication dans des exemples comme les deux suivants.

- (85) J'ai la tête qui tourne.  
 (86) Elle a son père qui est médecin.

Les déterminants définis dotent déjà le SN d'une présupposition d'existence, en effet, et la combinaison avec *avoir* pour former un prédicat d'existence n'est donc pas nécessaire ici, voire suspecte : sauf cas particuliers, les déterminants définis sont incompatibles avec un prédicat du type *il existe* (Leeman 2004 : 59), et postuler que le rôle de la 'proposition' [*J'AI* – SN] est d'asserter un prédicat d'existence est donc problématique selon nous.

Si Lambrecht ne dit rien de ces problèmes dans ses publications récentes, il les avait en fait thématiques dans son article de 1988 – article qui, rappelons-le, porte sur ce qu'il appelle la

<sup>173</sup> Lambrecht (2000 : 50) parlait également d'un *avoir* existentiel et d'un pronom (personnel) ou adverbe (*y*) locatif, mais là il précisait qu'il attribuait un rôle sémantique de locatif à l'élément pro- initial de la CRP *dans tous les cas* : pas seulement dans les CRP en *avoir*, mais aussi dans celles avec verbe de perception. Pour lui, « locatif » est « entendu dans un sens large, qui inclut le rôle du siège d'une perception physique » (*Ibid.*).

<sup>174</sup> Nous traduisons d'après Lambrecht (1988 : 152), mais nous ne comprenons pas pourquoi il précise que la phrase dont le SN est le sujet sémantique est forcément intransitive.

<sup>175</sup> Parler d'*avoir* existentiel combiné à un *y* (ou pronom personnel) locatif nous semble neutraliser la distinction parfois effectuée entre deux emplois d'*il y a*, locatif *vs* existentiel. Mais Lambrecht n'est pas le seul à le faire, *cf.* par exemple Willems & Meulleman (2010 : 170), à propos de structures en *il y a* : « la distinction entre les existentiels et les locatifs a été mise en doute, les deux étant intimement liés ».

présentative *clivée*, et donc justement sur des exemples dans lesquels la prédication première est considérée comme sémantiquement vide, comme les deux exemples cités ci-dessus<sup>176</sup>.

Lambrecht (1988) relève que, puisque le concept d'existence implique « 'being in a place' », on peut donner à la construction présentative la fonction de présenter ou introduire le référent dans la 'place' ou la scène du discours et, par là, de le faire monter à la conscience de l'interlocuteur, *plutôt que d'asserter sa pure existence* (1988 : 149, nous traduisons et soulignons). Postuler une telle fonction évite selon lui la redondance que constituerait le fait de poser un prédicat d'existence au sujet d'un référent déjà défini (présupposé existant). Il considère qu'il y a un lien logique entre les fonctions existentielle et présentationnelle, et il préfère donc les voir comme deux extrémités d'un continuum plutôt que comme deux fonctions discrètes.

Lambrecht parle également de *fonction communicative* dans la reformulation qu'il propose un peu plus loin :

As observed earlier, the communicative function of the *avoir*-clause in a presentational cleft is not so much to assert the existence of the NP referents but to pragmatically pose the referents in the discourse so that some proposition may be expressed about them. » (Lambrecht 1988 : 150-151)

Une telle fonction communicative est tout à fait plausible pour cette proposition en *avoir*, mais selon nous elle ne comble pas la lacune relevée plus haut au niveau syntaxico-sémantique dans l'analyse de [J'AI – SN] comme une première *prédication*, dans ce que nous croyons identifier chez Lambrecht comme une DPP.

Lambrecht (1988) apporte encore quelques éléments d'analyse au sujet du verbe *avoir* dans la construction présentative clivée. Il remarque (1988 : 157-158) que, si le verbe de la relative est au passé, il y a deux options pour le verbe *avoir* : il peut être soit figé au présent (ex. (87))<sup>177</sup>, soit lui aussi au passé (ex. (88)-(89)).

(87) chaque fois qu'il passait des aviateurs il'y'a la tante qu'elle demandait des nouvelles (<Deulofeu)

(88) *j'ai eu mon beau-frère moi qui a qui a fait un euh Paris-Nice*

A : étant quand quand j'ai fait mon apprentissage à la Lorraine, on avait des voitures, ça'roulait<sup>178</sup> tout de suite à quarante, soixante à l'heure, quelle vitesse (...), y'avait un prix de j'sais pas combien pour celui qui dépasserait l'cent

B : oui mais y'a eu un

C : la course du Mans, oui oui

A : à l'heure actuelle la course du, oui

B : **j'ai eu mon beau-frère moi qui a qui a fait un euh Paris-Nice**, le la course de lenteur, il'a été pénalisé parce qu'il'allait trop vite, mon beau-frère de Suisse, ah oui il'a eu ben il'avait perdu parce qu'il'allait trop vite (<François)

(89) mais i'y'a eu cent cinquante personnes qui ont été pendues en Afrique cette année (<Jeanjean)

Il note ainsi que la séquence en *il y a* n'est donc pas une expression figée. Il relève par ailleurs que la concordance des temps observée dans les deux derniers exemples n'est en fait pas si 'normale' qu'il y paraît : la direction de l'ajustement est inversée, c'est la

<sup>176</sup> Les exemples avec p.i. du type *J'ai la tête qui tourne* sont considérés comme des formes de clivées chez Lambrecht (pas chez nous, cf. le chapitre suivant).

<sup>177</sup> « The presence of the pronoun *elle* in the *qui*-clause of this example is due to a non-standard relative clause formation rule whereby the sequence *qu(e)*-pronoun appears in place of the case-marked form *qui*. » (Lambrecht 1988 : 174/note 27)

<sup>178</sup> Les apostrophes sont ajoutées par l'auteur dans ses transcriptions pour marquer le lien morphologique existant entre les affixes pronominaux et le verbe (Lambrecht 1988 : 172/note 4).

proposition ‘subordonnée’ qui gouverne le temps de la principale, puisque c’est elle qui exprime le temps de l’événement en question.

Il fait un petit développement à partir de l’exemple (90), pour lequel il propose une paraphrase ‘canonique’ (91), et qu’il met par ailleurs en contraste avec (92).

- (90) rentrer en prison à quatorze ans, vous’savez, c’est comme si vous’aviez la montagne qui vous’tombait sur la tête (<Blanche-Benveniste).
- (91) C’est comme si la montagne vous’tombait sur la tête
- (92) c’est comme si vous’conduisiez une voiture qui aurait (\*avait) pas de freins

Dans (90), l’imparfait de l’indicatif est ‘imposé’ aux *deux* verbes par la présence de *comme si* (« a form which expresses irrealis mood in all subordinate counterfactual clauses »). Dans (92), l’imparfait est imposé au verbe *conduire* par *comme si*, alors que le verbe de la relative (restrictive, ici) doit être au conditionnel<sup>179</sup>, puisque la proposition exprime elle aussi un contenu contrefactuel mais n’est pas sous l’emprise de *comme si*. Le fait que les deux verbes de (90) soient à l’imparfait montre qu’ils sont *tous deux* gouvernés par *comme si* (de même que le verbe unique de (91)), malgré le fait que la conjonction apparaisse dans la proposition en *avoir*. Ceci confirme le fait que la séquence en *qui* n’est pas réellement subordonnée, mais exprime la prédication principale (d’une structure bipropositionnelle). Lambrecht fait alors la remarque suivante : ces cas d’anticipation d’un temps ou mode en fonction de la ‘subordonnée’ qui suit sont tout à fait non standard, et donc pas fondés sur des règles apprises dans un cadre normatif. Pour lui (et d’après Fillmore 1985<sup>180</sup>), c’est une garantie de la réalité linguistique profonde du processus grammatical en question. Par ailleurs, le phénomène est également à ses yeux une illustration du caractère non compositionnel<sup>181</sup> de la construction en *avoir*. L’emploi du passé composé dans *j’ai eu mon beau-frère* est en effet doublement anormal : en plus du fait qu’il est redondant d’utiliser *avoir* avec un SN défini, il serait étrange d’employer un temps du passé pour exprimer une relation encore présente. Le verbe *avoir* n’est donc pas employé là dans son sens ‘littéral’ (1988 : 159).<sup>182</sup>

<sup>179</sup> Nous trouvons cette discussion très intéressante, mais ne sommes pas sûre que les temps/modes soient réglés de façon aussi stricte en français spontané, dans le domaine des hypothétiques en particulier. En cherchant simplement *comme si... qui* dans notre grand corpus (cf. plus loin pour la méthodologie ; en l’occurrence, recherche [word="comme"][word="si"]{3,10}[word="qui"]), nous trouvons 1 résultat dans OFROM (c’est un exemple en *avoir*, = unine12-avb, AA) et 12 dans TESTORAL. Sur les 12, un présente un conditionnel après *comme si* (*alors pour moi c’est ce serait comme si on perdrait enfin un âme* [sic]), dans un autre tout est à l’imparfait – alors qu’on pourrait peut-être attendre indicatif présent et subjonctif (?) : *euh par rapport à mes amis euh elle a été et par rapport aux amis de mon frère aussi elle a été très sévère euh comme si elle avait peur que les valeurs qui pour elle étaient essentielles pouvaient être remises euh enfin là je porte des jug- je disais à G de pas porter des jugements mais je les porte*. En bref, entre irréalité et imbrications multiples, les paramètres à gérer sont nombreux, et on doit plutôt s’attendre, à notre avis, à trouver un peu de tout dans les corpus au niveau de la concordance des temps – encore une fois, la discussion de Lambrecht n’en est pas moins intéressante.

<sup>180</sup> Fillmore, Ch. F. (1985), « Syntactic intrusions and the notion of grammatical construction », *BLS* 5, 63-76.

<sup>181</sup> L’auteur parle explicitement de non-compositionnalité ici : « The construction is non-compositional in that it cannot be construed with the ordinary compositional principles of syntax and semantics » (Lambrecht 1988 : 159). Dans ses publications plus récentes, il recourt seulement à l’idée d’une appartenance à un schéma *constructionnel* pour tous ces exemples : ils représentent une construction grammaticale (cf. Grammaire Constructionnelle), « c’est-à-dire [...] une unité forme-fonction dont la structure globale ne s’explique pas, ou pas entièrement, en termes de principes grammaticaux généraux et dont le sens global n’est pas la somme prévisible du sens de ses parties » (2000 : 51).

<sup>182</sup> Le caractère ‘constructionnel’ de la séquence est souvent relevé par Lambrecht (cf. aussi chapitre I ici) :

The kind of anomaly observed in these examples constitutes good evidence for my interpretation of the *avoir*-clause in the presentational cleft as a pragmatically motivated, non-predicating clause, whose only purpose is to pose the NP referent in the discourse. It strongly suggests an interpretation of the

## 2.1.2.5. Furukawa (1996, 2005)

Des éléments explicites sur le statut d'*avoir* dans les constructions qui nous intéressent sont donnés dans Furukawa (1996) et (2005) : nous exposons successivement les deux positions, de façon assez rapide car, une fois de plus, les démonstrations ne nous convainquent généralement pas.

Les éléments d'analyse donnés concernent la construction avec [*avoir* + adjectif] du type *Sylvie a les yeux bleus* dans Furukawa (1996 : 87-99), mais l'auteur précise à la fin du chapitre que les exemples comme *elle a son mari malade* d'une part et *j'ai la tête qui tourne / j'ai mon petit qui est malade* d'autre part correspondent en fait à la même construction<sup>183</sup>.

Furukawa cherche à démontrer que le verbe *avoir* n'est pas un verbe à attribut du c.o.d. dans cette construction, réfutant ainsi la description traditionnelle : pour lui, on a affaire à deux propositions amalgamées, et *avoir* est seulement le verbe de la première proposition, il n'a pas de rapport avec l'adjectif de la seconde. Il propose la même structure sémantique que celle que l'on a relevée dans sa publication de 2005 :

(93) [p<sub>1</sub> Elle a (p<sub>2</sub> les cheveux ] longs),

où *Elle a les cheveux* et *les cheveux longs* constituent donc deux propositions (1996 : 91).

Le verbe *avoir* a toutefois bien un statut particulier ici selon lui. L'auteur signale d'abord qu'il ne s'agit pas du verbe *avoir* possessif habituel : dans la première proposition, le verbe *avoir* est « dispensé » de « son rôle de marqueur de possession » (1996 : 92) grâce à la contrainte sémantique qui pèse sur le SN : le référent de ce dernier est toujours une partie du tout constitué par le référent du sujet du verbe *avoir*. Dans les exemples parallèles comme (94) et (95), c'est le déterminant possessif qui joue ce rôle (1996 : 93).

(94) Il a sa fille mariée.

(95) Elle a son mari malade.

Dans tous ces exemples, le verbe *avoir* est donc dispensé « de son rôle fondamental consistant à signifier l'idée de possession » – mais dispensé en partie seulement, car « le verbe *avoir* n'en garde pas moins le sens de possession » (1996 : 93, note 8, nous soulignons), comme le montrent certains exemples où la structure avec déterminant défini est en coordination avec un SN indéfini.

(96) Il avait les yeux rapprochés et des lèvres épaisses, il sentait l'alcool. (Sartre, *Âge de raison*, cité dans Asakura 1978<sup>184</sup>)

L'analyse passe à nos yeux de confuse à fantaisiste quand l'auteur propose que, en plus d'être donc en partie non possessif mais en partie tout de même verbe avec sens de possession, le verbe *avoir* soit considéré comme ayant ici une fonction tout à fait particulière : « une sorte d'adhésif, adhésif qui colle le SN<sub>1</sub> et le SN<sub>2</sub> »<sup>185</sup> (1996 : 93), et fait que le verbe n'a donc pas de contenu prédicatif. C'est tout l'ensemble P<sub>1</sub> qui est ainsi dénué de contenu prédicatif selon Furukawa (1993 : 94), ce qui le pousse à chercher la raison d'être de cette P<sub>1</sub> : c'est selon lui sa fonction d'introducteur de double thème (cf. I.2.1.4). La

---

presentational cleft construction as a holistic grammatical *gestalt*, whose parts cannot be understood without reference to this global semantic and pragmatic unit. (1988 : 160)

<sup>183</sup> On rappellera que, dans son ouvrage de 2005, Furukawa ne considère plus tous ces exemples comme étant *essentiellement* la même construction grammaticale : les exemples avec relative le sont seulement, le cas échéant, *accidentellement* (cf. chapitre II). Il ne parlait pas encore de cette distinction dans son ouvrage de 1996.

<sup>184</sup> Asakura, S. (1978), « *Avoir*, verbe copule », *Bulletin d'Études Françaises de l'Université Chūō*, Tokyo.

<sup>185</sup> Ici SN<sub>1</sub> = sujet du verbe *avoir*, SN<sub>2</sub> = SN qui suit le verbe *avoir*.

structure thématique des phrases (97) et (98) peut être illustrée par les paraphrases (99) et (100) respectivement.

- (97) Sylvie a les yeux bleus.  
 (98) Elle a son mari malade.  
 (99) En ce qui concerne Sylvie, ses yeux sont bleus.  
 (100) En ce qui la concerne, son mari est malade.

Dans la construction en *avoir*, le SN<sub>1</sub> constitue le grand thème, et le SN<sub>2</sub> le petit thème. Et, « d'une manière un peu paradoxale », la prédication principale au niveau sémantique est celle de la P<sub>2</sub>, qui au niveau sémantique est une prédication *seconde* ; la prédication de la P<sub>1</sub>, quant à elle, est sémantiquement vide (1996 : 95).<sup>186</sup>

Même si elle remet en évidence certaines questions importantes, la position de Furukawa (1996) sur le statut du verbe *avoir* ne nous paraît pas exploitable : on ne comprend pas si *avoir* est « possessif » ou non finalement, et son idée d'« adhésif » ne peut être rattachée à rien de connu et n'est pas du tout argumentée – elle n'est d'ailleurs pas reprise dans Furukawa (2005). Enfin, ce qu'il considère comme une situation « un peu paradoxale » est plus que cela pour nous : une prédication seconde qui est principale à un autre niveau, une prédication principale sémantiquement vide, il s'agit là de problèmes d'analyse fondamentaux auxquels les propositions de l'auteur ne répondent pas de façon satisfaisante.

Dans sa publication de 2005, Furukawa donne peu d'éléments d'analyse autour du verbe *avoir* dans son chapitre autour de la construction du type *Sylvie a les yeux bleus* et des (non-) constructions parallèles du type *Elle a les yeux qui brillent* et *Elle a son mari qui est malade*. Il est en revanche plus explicite sur ce point au chapitre suivant (chap. 3), où il décrit les structures à « *avoir* expérientiel » (2005 : 43) dont nous avons déjà rapidement rendu compte au chapitre I :

- (101) *Sabel a en le bras emporté* et Courvoisin une jambe écrasée, Paquet a perdu l'œil droit.  
 (Maupassant, *Contes et Nouvelles*) (Furukawa 2005 : 43, =(180) du chap. II)

On peut ainsi comprendre son interprétation du statut d'*avoir* dans les exemples qui nous intéressent par contraste avec son interprétation d'*avoir* « expérientiel ».

Furukawa précise que, pour lui<sup>187</sup>, *avoir* n'est jamais un verbe copule, sémantiquement vide : il est prédicatif dans tous ses emplois. Cette position « peut être justifiée par le fait que [l]es deux emplois [attributif et possessif] peuvent se manifester dans une même phrase et avec un seul *avoir* » (2005 : 47) :

- (102) Elle a les yeux longs et bien fendus, des cheveux superbes, une taille passable.  
 (Musset, *Il ne faut jurer de rien*)

Pour lui, ce type d'exemple « suggère que, si l'on admet que le verbe *avoir* est bien prédicatif dans son emploi possessif, il faut considérer qu'il l'est aussi dans son emploi attributif ». Comme nous l'avons dit au chapitre I, § 2.1.4.1.1, la juxtaposition de syntagmes n'indique pas à coup sûr pour nous qu'ils entretiennent tous le même rapport avec le verbe, ou qu'ils représentent tous la même construction : des cas de syllepses sont possibles. Pour l'auteur,

<sup>186</sup> Furukawa remarque que sur ces derniers points d'analyse il rejoint plus ou moins d'autres auteurs ayant travaillé sur la question (Cadiot 1988 ; Hanon 1988 ; Riegel 1988), mais que sa propre description se distingue des travaux antérieurs par l'idée que P<sub>1</sub> « constitue un appareil présentateur de double thème et contribue ainsi à former avec la séquence P<sub>2</sub> une construction bithématique » (1996 : 95).

<sup>187</sup> Il s'oppose à la fois aux auteurs qui considèrent qu'il y a deux verbes *avoir* bien distincts en français, *avoir* possessif et *avoir* attributif (il plaide pour sa part pour une vision unifiée du verbe), et aux auteurs qui défendent une analyse d'*avoir* comme verbe copule, sémantiquement vide. Sur ces questions, cf. la discussion ci-dessus au § 2.1.1.

toutefois, l'argument est acquis, et sa position quant au statut du verbe *avoir* dans les différentes constructions décrites est parfaitement explicite : dans tous les cas, le verbe *avoir* est un verbe à deux actants ; son second actant peut être une entité ou un contenu propositionnel (2005 : 58-59).

- Dans les exemples comme (101) ci-dessus<sup>188</sup>, l'emploi d'*avoir* « est sémantiquement celui qu'il convient de qualifier d'expérientiel », et son « second actant est constitué par un contenu propositionnel »<sup>189</sup>.
- Dans les exemples qui nous intéressent le plus (*elle a les yeux bleus* et ses différentes structures parallèles, bithématiques), le second actant du verbe *avoir* est une entité, et il s'agit cette fois simplement pour lui d'« un emploi de possession proprement dite ».

Ainsi, on aurait affaire au même verbe *avoir* dans (103) et dans (104).

(103) elle a une robe toute rouge

(104) elle a les yeux bleus (*ou* elle a son mari malade)

Le verbe ne « porte » en effet dans les deux cas que sur le SN ; dans (104), « l'adjectif *bleus* (ou *malade*) est hors de sa portée valencielle ». Ce n'est pas le verbe qui a un emploi particulier (« *avoir* attributif ») selon lui, mais la construction entière, et c'est la fonction de l'adjectif qui y est *attributive* (rappelons qu'il décrit la construction comme un amalgame de deux véritables propositions, dont la seconde est attributive).

Encore une fois, nous avons pour notre part du mal à comprendre comment l'auteur peut considérer le complément objet à la fois comme une simple « entité » et comme un composant propositionnel (avec adjectif ou relative à fonction attributive) : les deux ne sont pas compatibles pour nous, et il ne suffit pas de parler de « double face » ou de « niveaux » différents pour résoudre ce paradoxe. Nous ne retiendrons donc rien de cette description d'*avoir* qui ne nous convainc sur aucun point.

## 2.2. Rapports entre les constituants (retour sur les descriptions du chapitre II)

Nous l'avons déjà annoncé : pour nous, la relative absence de recouvrement entre la structure syntaxique et la structure sémantique dans la construction en *J'AI X qui* ne reçoit pas une explication satisfaisante dans la plupart des études qui ont été consacrées à cette construction (présentées dans notre chapitre II). Grâce au détour que nous avons fait du côté d'autres constructions dites à prédication seconde, et grâce aux éléments vus autour des descriptions possibles du verbe *avoir* dans la construction en *J'AI X qui*, nous sommes maintenant en mesure de problématiser plus en détail ces descriptions.

### 2.2.1. Double prédication à pivot (DPP)

C'est une analyse fréquente : relativement implicite mais déductible dans les ouvrages généralistes et dans Lagae & Rouget (1998) ; explicite dans Lambrecht (p. ex. 2000 : 50), où le N « antécédent » est à la fois « l'objet d'un prédicat (celui de la proposition principale [en l'occurrence la proposition en *avoir*]) » et le sujet sémantique du prédicat de la relative<sup>190</sup> ; schématiquement, on le rappelle :

<sup>188</sup> Ainsi que dans deux exemples avec relatives, comme on l'a vu au chapitre I : *J'ai un oiseau qui s'est envolé* ; *J'ai mon mari qui est mort dans mes bras à la maison devant les yeux de mes jumeaux qui avaient à peine quatre ans* (cf. chap. I, § 2.1.4.1.2).

<sup>189</sup> Mais, comme on l'a vu, c'est tout de même un simple SN au niveau syntaxique pour lui...

<sup>190</sup> La relative elle-même est doublement prédicative : comme prédicat du sujet « antécédent », et comme complément du verbe de la « principale » (Lambrecht 2000 : 50).

v[pro+V] [SN<sub>i</sub>] PR[qui; SV] (Lambrecht 2000 : 50, cf. I.2.1.3.2.1).

La séquence en *qui* est ainsi une extension prédicative, obligatoire dans le cas des exemples avec *avoir* : il y a « dépendance mutuelle entre principale et subordonnée », « les propositions principales, quoique syntaxiquement bien formées, ne constituent pas par elles-mêmes des énoncés bien formés » (Lambrecht 2000 : 51).

Mais comme on l'a vu, il ne suffit pas de déclarer la relative obligatoire pour rendre cette analyse pertinente ; traiter le N comme un simple objet, avec lequel *avoir* se combine pour former la prédication principale de l'énoncé, n'est pas satisfaisant pour des exemples des types (105) et (106), justement parce que la prétendue proposition principale [*J'AI* – SN], si elle est bien formée syntaxiquement, ne l'est pas sémantiquement.

(105) J'ai la tête qui tourne. (Lambrecht 2002 : 194)

(106) Elle a son père qui est médecin. (Lambrecht 2002 : 193)

L'analyse de Furukawa (2005) est également du type DPP, mais le mode de rattachement du prédicat second est différent : il ne forme pas un second complément du verbe *avoir*. Comme on l'a vu, cette analyse pose de nombreux problèmes qui nous incitent à la rejeter de façon générale.

Il nous semble ainsi que, pour des exemples des types (105) et (106), il faudrait renoncer à une analyse du genre DPP ; nous donnerons encore des arguments allant dans ce sens au chapitre VI, lorsque nous analyserons les exemples de notre corpus.

### 2.2.2. Prédicat complexe

Plusieurs linguistes orientent la description vers une analyse de type prédicat complexe / syntagme prédicatif / nexus.

C'est le cas de Rothenberg (1979) et Eriksson (1993), chez qui le verbe *avoir* n'a pas un statut très clair, mais doit probablement être considéré comme prédicatif.

C'est également l'analyse de Kupferman (2004), chez qui le verbe *avoir* est explicitement et clairement décrit comme prédicatif dans la construction en *J'AI X qui*. Dans un exemple<sup>191</sup> comme le suivant,

(107) [elle a sa fille qui arrive] (Kupferman 2004 : 186),

« [*s*]a fille qui arrive » est ainsi « un constituant, gouverné par le verbe-matrice *avoir* » (2004 : 186).

L'analyse par prédicat complexe, enfin, est celle de Riegel (2000, 2006, 2007), mais là le verbe *avoir* est considéré comme un « verbe support ». Chez lui, l'analyse est appliquée uniquement à la structure avec N de p.i. et adjectif, du type

(108) Jean a les cheveux longs (2006 : 44).

Cette analyse fonctionne ainsi seulement dans le cas très particulier où les référents du sujet et de l'objet d'*avoir* sont en relation de p.i. Il s'agit là d'une contrainte de la construction, qui explique la présence de l'article défini, et qui rend possible un prédicat complexe qui « assign[e] à son sujet la propriété d'avoir une partie » ayant elle-même une certaine

<sup>191</sup> Les crochets indiquent que nous reconstruisons l'exemple sous cette forme : il n'est pas explicitement fourni par l'auteur, qui donne « *Sa fille qui arrive* » comme constituant gouverné par *avoir*, avec à l'appui de sa démonstration l'exemple *elle avait enfin ça : sa fille qui arrivait* (le *ça* cataphorique montre selon lui que la séquence [SN – relative] est un constituant).

caractéristique (2000 : 155). Une telle description ne peut donc pas s'appliquer à des exemples où il n'y a pas ce lien de p.i. Par ailleurs, Riegel ne l'applique pas à des cas avec relative, mais de ce côté les contre-indications nous paraissent moins nettes. Rien ne permet non plus, toutefois, de supposer que l'auteur serait d'accord d'étendre l'analyse aux cas avec relative (rappelons que les exemples avec relative sont traités comme des « relatives prédicatives » par Riegel & al. dans la *Grammaire méthodique du français*, et non pas comme des prédicats complexes).

### 2.3. Discussion, ouvertures

Parler uniformément de « relative prédicative » pour les structures en *J'AI X qui*, dans un cadre général supposé consensuel de la « prédication seconde », nous paraît réducteur.

Les analyses présentées *supra* nous font arriver aux conclusions suivantes.

1) Dans les cas les plus remarquables (*j'ai le nez qui pique, j'ai ma femme qui m'attend*), on peut considérer la structure [*J'AI* – N] comme une première prédication sur laquelle viendrait simplement s'en greffer une seconde, et une analyse en DPP est donc inappropriée, on n'a pas affaire à un objet standard par rapport auquel la relative (prédicative) formerait un second complément.

2) Une analyse par prédicat complexe semble en revanche possible, du moins dans le cas des exemples avec p.i. Le statut et le sens du verbe *avoir* restent toutefois à discuter dans ce cadre.

3) Il n'est pas certain que les exemples avec p.i. et les exemples avec déterminant possessif soient toujours analysables de la même façon – du moins, certaines caractéristiques les distinguent, et il paraît légitime de se demander si ces distinctions doivent être mises en lien avec des différences dans l'analyse syntaxico-sémantique (ce point sera discuté au chapitre VI).

- La contrainte sur le lexique dans les exemples avec p.i. permet l'utilisation d'un déterminant défini non possessif, ce qui n'est pas possible dans certains exemples sans p.i.

(109) *j'ai le nez qui pique*

(110) *j'ai ma femme qui m'attend*  
#*j'ai la femme qui m'attend*

- Corollairement, le SN a une autonomie référentielle dans les exemples avec possessif qu'il n'a pas dans les exemples avec p.i. et article défini.

(111) *j'ai le nez qui pique*  
#*le nez pique*

(112) *j'ai ma femme qui m'attend*  
*ma femme m'attend*

Par ailleurs, on peut encore faire les constats suivants.

4) Pour les cas de ces deux derniers types (*j'ai le nez qui pique, j'ai ma femme qui m'attend*), la question de la force prédicative d'*avoir* se pose. Dans une section traitant de l'« [a]utonomie sémantique des deux prédicats » dans la Préd2, Havu & Pierrard (2013 : 46) remarquent que, dans certains cas de Préd2, « le prédicat principal peut être un prédicat 'faible', qui se limite à donner une information sur le mode de perception ou de communication (dicendi ou sentiendi) [(113)], voire simplement marquer un rapport de possession [(114)] ou indiquer la localisation » [(115)] (Havu & Pierrard 2013 : 46, *sic*) :

(113) *Je l'ai vu qui montait.*

- (114) Il *a* les cheveux longs.  
 (115) *Il y a* une place de libre. (Havu & Pierrard 2013 : 46)

Il ne s'agit en fait probablement pas d'un « rapport de possession » dans (114), mais la notion de prédicat faible est à retenir.

Tobback (2008) constate elle aussi à propos des CAO avec verbe d'attitude propositionnelle (*considérer, croire, découvrir, dire*, etc.) que, dans certains cas, le verbe fonctionne un peu comme un verbe faible (ou « recteur faible »<sup>192</sup>), à « valeur essentiellement pragmatique », dans ce cas « comme un simple modalisateur de la prédication [SN2 – X] » (2008 : 85). Il s'agit notamment d'exemples comme (116)-(119) ci-dessous.

- (116) Ce n'est pas que le décalage de ces vêtements 1950 ou 1960 **supposés** portés à Naples gênent [sic] en quoi que ce soit l'écoute du texte des Caprices. (*Le Monde* 1994)  
 ? On les suppose portés à Naples (Tobback 2008 : 81)
- (117) Le premier numéro de ce journal **dit** “multimédia” car il associe le son, l'image animée et le texte, est sorti en juin 1993. (*LM* 1994)  
 \* On disait ce journal multimédia (*ibid.*)
- (118) En être réduit, dans une République qui **se voulait celle** du progrès social, à tenter de définir à quel prix il est possible de subsister sans perdre la vie, c'est, avouons-le, un bien pauvre progrès. (*LM* 1995) (Tobback 2008 : 83)
- (119) Un jeune explorateur, Jörn Riel, **se découvrait le témoin** de leurs existences libres et rudes [...]. (*LM* 1994) (*Ibid.*)

Pour elle, « il semble difficile d'admettre que les participes occupent le rôle d'un verbe régissant une relation “prédicative” » (2008 : 82, cf. ex. (116) et (117)) ; « le relâchement des restrictions sélectionnelles<sup>193</sup> peut, sans doute, être vu comme un indice de l'affaiblissement de la force rectrice du verbe » (2008 : 84, cf. ex. (118) et (119)). Ce constat l'amène à remettre en question, pour les exemples concernés, le fait que le verbe d'attitude propositionnelle forme le prédicat principal de l'énoncé : elle suggère que ces verbes ont entamé un processus de grammaticalisation (ou pragmatization) dans la direction de verbes faibles (ou de marqueurs discursifs, dans d'autres exemples encore) – ceci parallèlement à des emplois où ils gardent tout « leur rôle de prédicat principal de l'énoncé » (2008 : 86), comme dans les deux exemples suivants (<Tobback 2008 : 86).

- (120) De son côté, Jean-François Hory, prédisent du MRG, a déclaré : “Les radicaux **croyaient** Mme Aubry moderne et innovante. Ils la découvrent orthodoxe et conformiste”. (*LM* 1994)
- (121) [...] le feuilleton Fiodorov, que l'on croyait à tort terminé, continue donc. (*LM* 1994)

Sans reprendre la notion de verbe/recteur faible, nous souhaitons aussi questionner le caractère plus ou moins prédicatif du verbe *avoir*, également en prenant soin de rapporter le questionnement à chaque exemple, contextualisé, et non pas à une construction supposée homogène : le verbe n'a probablement pas le même statut dans tous les exemples de forme *J'AI X qui*, mais est plus ou moins constructeur selon les cas. Cette question sera examinée dans le chapitre suivant autour des notions de clivage et de dispositif, mais sera également reprise de façon plus générale au chapitre VI.

<sup>192</sup> Sur la notion de recteur faible, cf. Blanche-Benveniste (1989) et Blanche-Benveniste & Willems (2007, 2016). Pour une critique de la notion, cf. Gachet (2012, 2015).

<sup>193</sup> Certaines restrictions sélectionnelles sont en principe « imposées par le verbe à la relation prédicative [objet-AO] », et notamment : « l'AO appartient massivement à des catégories grammaticales “prédicatives” car proches des propriétés du prédicat prototypique, i.e. le verbe » – les catégories pronom ou SN « ne sont que très faiblement représentées » dans ces structures (Tobback 2008 : 83).

5) La question du *clivage* est mentionnée dans certaines des descriptions passées en revue. Lagae & Rouget (1998) l'excluent, mais Lambrecht le considère comme tout à fait pertinent pour certains des exemples qu'il décrit : il parle de « clivées statives » (ex. (122)) et de « clivées événementielles » (ex. (123)).

- (122) Elle a son père qui est médecin.  
 Moi j'ai pas mon père qui fait les poubelles.  
 Au bout d'une heure, j'ai été obligé de m'arrêter parce que j'avais ma jambe gauche qui me faisait mal. (Lambrecht 2002 : 193)
- (123) J'ai la tête qui tourne. (2002 : 194)  
 Elle a son père qui est à l'hôpital.  
 Elle a sa voiture qui est chez le mécanicien.  
 J'ai ma voiture qui est en panne. (2002 : 195)<sup>194</sup>

Sa définition du clivage lui permet de rester dans le cadre de la prédication seconde dans tous les cas, mais pour nous la ressemblance de ces structures avec une forme clivée invite à discuter de façon plus approfondie les exemples concernés. Le fait que l'on puisse voir un contenu propositionnel similaire dans (124) et (125) devrait selon nous avoir des conséquences sur l'analyse syntaxico-sémantique de la structure.

- (124) Elle a son père qui est médecin.  
 (125) Son père est médecin. (Exemple construit d'après Lambrecht 2002 : 193)

Cette question est discutée en détail dans le chapitre suivant.

En conclusion à ce chapitre, nous relevons encore une fois que la notion de relative prédicative, utilisée de façon commune dans la littérature pour décrire la structure en *J'AI X qui*, n'est probablement pas adaptée pour tous les exemples en *avoir*.

Les descriptions de la structure *J'AI X qui* s'intéressant explicitement à l'analyse syntaxique de la construction le font soit à partir d'exemples construits, soit à partir d'un nombre limité d'exemples authentiques. Déjà ainsi, les problèmes d'analyse sont nombreux, et la notion de relative prédicative est problématique selon nous ; en outre, si l'on observe un grand nombre d'exemples (*cf.* chapitres V-VI), d'autres problèmes encore émergent. L'application de grandes catégories (prédication seconde, relative prédicative) est peut-être utile à certains niveaux d'analyse, mais à notre avis elle ne tient pas compte des particularités des structures, et ne reflète en tout cas pas la diversité des cas possibles. Le chapitre suivant nous permettra de discuter les exemples peut-être les plus énigmatiques, avec 'clivage' ; la troisième partie de ce travail nous permettra d'entrer enfin dans la variété des exemples de corpus, et de confronter les analyses discutées jusque-là à un plus grand nombre d'exemples authentiques.

---

<sup>194</sup> Pour ces trois derniers exemples, le « lexically non-eventive predicate is COERCED into eventive construal by virtue of the constructional environment in which it occurs » (Lambrecht 2002 : 194-195).

## Chapitre IV. Du côté du clivage et du dispositif syntaxique

Rappelons que Léard (1992) et Lambrecht (2002) appliquent le concept de « clivage » à des exemples en [*J'AI* – SN – *qui* – SV<sub>préd</sub>].

- (1) J'ai ma bagnole qui est en panne (Léard 1992 : 31, note 1)
- (2) Elle a son père qui est médecin.  
Moi j'ai pas mon père qui fait les poubelles. (Lambrecht 2002 : 193)  
Elle a son père qui est à l'hôpital.  
Elle a sa voiture qui est chez le mécanicien.  
J'ai ma voiture qui est en panne. (2002 : 195)

Berrendonner (2008) a quant à lui parlé de « dispositif syntaxique » pour un exemple du même type, et nous avons nous aussi proposé cette description dans plusieurs publications (Conti 2002, 2004, 2010).

- (3) j'ai ma femme qui est alsacienne (Berrendonner 2008 : 288)
- (4) j'ai ma copine qui habite à Paris (CRFP) (Conti 2010 : 82)

Le but de ce chapitre est de discuter en détail la possibilité que certains exemples en *J'AI X qui* soient des formes de clivage et/ou de dispositif syntaxique. Nous envisagerons donc cette possibilité pour les exemples pour lesquels on peut reconstruire une forme 'non clivée' morphologiquement identique, de même contenu propositionnel<sup>195</sup> :

- (5) j'ai ma copine qui habite à Paris (= (4))
- (6) ma copine habite à Paris (exemple construit).

L'exemple suivant, que Lambrecht retient également comme une forme de clivage, n'offre pas cette possibilité (du moins pas sans transformations), et nous considérerons donc pour notre part qu'il n'est pas concerné par les discussions de ce chapitre.

- (7) J'ai la tête qui tourne. (2002 : 194)

Les exemples traités dans ce chapitre sont ceux que l'on cite généralement pour illustrer la construction si particulière en *J'AI X qui*.

Nous envisagerons d'abord (section 1) la notion de *clivage*, très commune et souvent décrite : nous partirons de définitions courantes issues d'ouvrages généralistes puis discuterons des études plus spécifiques autour du clivage en *c'est... qui* – celles de Léard (1993), de Lambrecht (2004), et de la syntaxe aixoise (§ 1.1). À partir de là, nous observerons si l'on peut considérer que les exemples en *J'AI* remplissent les mêmes critères que ceux en *c'est*, et si l'on peut également parler de clivage dans ce cas (§ 1.2). Dans la section 2, nous présenterons la notion de *dispositif syntaxique* issue de la syntaxe aixoise (§ 2.1), et observerons là aussi si cette notion peut s'appliquer aux exemples en *J'AI* concernés (§ 2.2).

<sup>195</sup> On verra que le cas est en fait plus complexe, car il existe des exemples de clivées qui n'ont pas d'équivalent satisfaisant en structure directe : *C'est ce film que j'aime le plus / ? J'aime le plus ce film*. Les représentants du GARS mettent en évidence l'absence possible de dispositif direct en correspondance avec un dispositif d'un autre type ; cf. le point IV.2.1.2 ici sur cette question appliquée au dispositif pseudo-clivé en particulier.

## 1. Clivage

### 1.1. Le clivage : définitions et discussions

Pour beaucoup de linguistes, le terme de *clivée* s'applique uniquement aux structures avec extraction par *c'est... qui/que*. Parmi les auteurs étudiés ici, seuls Léard et Lambrecht appliquent aussi le concept de clivée à certains emplois de *il y a ... qui* ou même *J'AI ... qui*. On décrira rapidement, ici, les caractéristiques syntaxiques et sémantiques du clivage ; on verra ensuite si la notion peut s'appliquer à certains exemples en *il y a... qui*, et ensuite, bien sûr, en *J'AI... qui*.

#### 1.1.1. La clivée : définition générale

La clivée peut être vue comme le résultat d'une extraction : « Un constituant est extrait de la phrase et placé au début de celle-ci, encadré par *c'est [...]* et par le pronom relatif *qui* ou *que*. [...] On appelle *phrase clivée* la structure obtenue (de l'anglais *cleft sentence*) : *Claire aime le chocolat* → *C'est Claire qui aime le chocolat* » (Riegel & al. 2009 : 725).

L'extraction correspond, au plan fonctionnel, à « une opération de *focalisation*<sup>196</sup> d'un constituant » (2009 : 726). Du point de vue sémantique, « l'information apportée par la phrase se dissocie en posé et présupposé » de la façon suivante :

- La séquence qui suit le relatif est présupposée : elle n'est pas affectée par la négation ni par la question. On peut nier l'élément extrait : *Ce n'est pas Claire qui aime le chocolat* ; mais le présupposé (« quelqu'un aime le chocolat ») n'est pas mis en cause.
- L'élément extrait est posé : c'est la seule information nouvelle apportée par la phrase clivée. Il s'identifie à la variable de la partie présupposée et la spécifie. Il s'oppose à un autre élément spécifique, qu'il exclut et que l'on peut expliciter : *C'est Claire qui aime le chocolat, et non pas Régine*. Avec la négation (*Ce n'est pas Claire qui aime le chocolat*), l'effet contrastif est encore plus appuyé : une valeur possible de la variable (*Claire*) est niée. (Riegel & al. 2009 : 726)

Le constituant extrait peut occuper diverses fonctions dans la phrase de départ :

- (8) *Sujet* – ex. *C'est Claire qui aime le chocolat*
- (9) *Objet* – ex. *C'est le livre de Balzac que j'ai commandé*
- (10) *Complément circonstanciel*<sup>197</sup> – ex. *C'est au musée de l'Orangerie que l'on peut admirer les Nymphéas de Monet*
- (11) *Complément d'adjectif attribut* – ex. *C'est de Jean que Nelly est amoureuse* (Riegel & al. 2009 : 726-728)<sup>198</sup>

<sup>196</sup> Le clivage s'oppose ainsi au détachement sur ce point : dans le clivage, l'élément extrait constitue le *propos* de la phrase (et non pas son thème). « L'extraction et le détachement assurent deux rôles communicatifs différents » (Riegel & al. 2009 : 726).

<sup>197</sup> Riegel & al. (2009 : 727) signalent que « l'extraction n'est pas possible avec tous les adverbes (*\*C'est toujours qu'il travaille*), ni avec toutes les subordinées circonstancielles (*\*C'est quoiqu'il soit venu / puisqu'il est venu qu'elle s'est fâchée*) ». L'impossibilité affirmée ne se vérifie pas dans les discours authentiques, en tout cas pour *toujours* : on en trouve des exemples sur le net par une simple recherche google (nous n'en trouvons pas d'exemples dans TESTORAL et OFROM). Nous en mentionnons seulement un ici parmi les premiers trouvés, pour illustration : *Patrick Coben : L'islam, vous ne le voyez plus comme la religion la plus con du monde? – Michel Houellebecq : Non, tout compte fait, disons qu'après lecture approfondie du Coran, je suis sûr qu'on peut négocier en fait. Je veux dire, la position normale d'un lecteur du Coran en fait quelqu'un avec qui on peut négocier. Bon, le problème c'est que c'est toujours qu'il y a une marge d'interprétation. Effectivement, en prenant une sourate, en l'exploitant à fond, en éliminant cinq autres, on peut aboutir à un djihadiste.* ([https://fr.wikiquote.org/wiki/Michel\\_Houellebecq](https://fr.wikiquote.org/wiki/Michel_Houellebecq))

<sup>198</sup> Les auteurs donnent plusieurs exemples pour chacune des catégories ; nous en reprenons seulement un pour chacune ici.

### 1.1.1.1. La clivée se distingue d'autres structures en *c'est... qui*

Dans les cas où l'élément extrait est un sujet ou un objet direct, le résultat de l'extraction forme un énoncé généralement susceptible, hors contexte, d'une double interprétation. Ainsi, (12) par exemple peut être interprété comme le résultat d'une extraction, donc une clivée ((12)a), ou comme un « présentatif » suivi d'un SN avec relative adjective ((12)b).

- (12) c'est le chat qui mange les souris (< Brault- Scappini 2007 : 53)  
 a) c'est le chat (et pas le chien) qui mange les souris (clivée/extraction) (*ibid.*)  
 b) c'est celui qui mange les souris (relative) (*ibid.*)

Il existe ainsi en français « deux séquences morphologiquement identiques » qui reçoivent des descriptions différentes : l'une est la clivée, l'autre contient une véritable relative (Brault-Scappini 2007 : 53).

Dans leur chapitre traitant des relatives, Riegel *et al.* montrent que certains exemples en *c'est* sont même susceptibles de trois interprétations : aux deux vues ci-dessus, ils ajoutent l'interprétation en « relative prédicative », et présentent donc l'exemple (13) comme pouvant être soumis aux trois interprétations (a) à (c) ci-dessous.

- (13) C'est le bébé qui pleure. (Riegel *et al.* 2009 : 820)  
 a) utilisation standard du présentatif, *C'est* + GN, où la relative fait partie intégrante du GN [...] (*ibid.*)  
 b) phrase clivée [...] (*ibid.*)  
 c) relative prédicative, qui concerne uniquement des procès événementiels :<sup>199</sup>  
*Qu'est-ce qui se passe ? – C'est un bébé qui pleure, et pas autre chose. (Ibid.)*

Selon Rouget & Salze (1986), il existe même quatre types de structures différentes en *c'est... qui-* : en plus de la clivée ((14)) et de la structure à relative nominale ((15)), elles identifient encore une structure à « greffe », avec une construction verbale détachée ((16)) et une structure avec *c'est* + « groupe verbo-nominal » ((17)).

- (14) c'est à moi que tu dis ça pas à lui (Rouget & Salze 1986 : 120)  
 (15) c'est celui qui n'a plus de rideaux (*ibid.*)  
 (16) c'est les Sibylles que Michel-Ange les peignait... (1986 : 121, *sic*)  
 (17) (ce bruit) c'est le vase qui tombe ;  
 la corrida c'est le matador qui s'amuse avec le taureau (1986 : 124)

Les auteures mettent en évidence les caractéristiques syntaxiques de chacune des structures, et en analysent des exemples issus de corpus oraux.

### 1.1.1.2. La syntaxe de la clivée

L'existence d'une opposition entre diverses interprétations possibles pour une même séquence formelle *c'est... qui* semble bien faire l'objet d'un consensus : la distinction entre une structure clivée et une structure de type [présentatif + SN + relative adjective] ne pose pas problème.

La syntaxe exacte de la clivée, toutefois, ne fait pas l'objet du même consensus.

Selon Blanche-Benveniste (2002 : 109), « [i]l paraît assez vain de chercher à analyser les séquences *c'est* N *qui-* comme si N était le complément de *c'est*, suivi d'une relative ».

<sup>199</sup> Ce troisième type nous semble s'apparenter à ce que Lambrecht appelle des clivées « événementielles » : *Chez ma mère, il y a eu des inondations et chez mon père, c'est le toit qui s'est envolé !* (Lambrecht 2004 : 56 ; exemple simplifié). Les clivées événementielles ont la particularité suivante : le contenu de la séquence à forme de relative ne constitue pas un présupposé. Cf. plus loin, 1.1.3.1 pour une brève présentation des clivées événementielles.

Riegel *et al.* rendent eux aussi attentif au fait que la séquence en *qui* de la clivée ne peut pas être considérée comme une relative standard :

Il est difficile, dans la plupart des cas, de traiter l'élément extrait comme un antécédent du relatif *qui* ou *que* qui le suit : la substitution est pratiquement impossible, notamment quand une subordonnée, un infinitif ou un complément circonstanciel sont extraits. Pour cette raison, on peut traiter *que* comme une conjonction. (Riegel *et al.* 2009 : 728)

Gapany 2004 propose quant à lui plusieurs arguments montrant que les clivées ne contiennent pas des relatives<sup>200</sup>. À l'argument déjà évoqué par Riegel *et al.*, indiquant que l'élément extrait n'est pas l'antécédent de *qu-*, il ajoute les deux suivants :

- l'élément clivé/focalisé porte « les marques de rection imposées par le verbe de la “subordonnée” » :
  - (18) C'est encore de Finthen que je vous écris aujourd'hui (lettre, 1918)
  - (19) Mais vous avez raison, ce n'est pas de vous qu'il s'agit (Dumas)
- « la “subordonnée” d'une phrase clivée est introduite soit par *qui* (quand l'élément focalisé est sujet) soit par *que* (dans tous les autres cas) »<sup>201</sup> : on n'observe bien sûr pas du tout ces restrictions dans les ‘vraies’ relatives. (Gapany 2004 : 66)

Certains auteurs, toutefois, voient dans la séquence en *qui* de la clivée une forme de relative – cf. par exemple Lambrecht ci-dessous).

Nous proposons d'examiner d'un peu plus près la syntaxe de la clivée, d'après des auteurs qui se sont intéressés à la fois au clivage et aux structures en *il y a X qui*<sup>202</sup> et/ou *J'AI X qui*, pour voir si le concept peut s'appliquer à ces deux dernière structures (et surtout à *J'AI X qui*) comme il s'applique au clivage par *c'est... qui*.

### 1.1.2. La clivée selon Léard (1992)

Léard consacre un long premier chapitre (1992 : 25-98) de son livre sur les « gallicismes » aux constructions en *c'est...qu-* et *il y a...qu-*. Nous reprenons seulement, ici, certains aspects de sa discussion de la problématique générale et des questions terminologiques : on y trouve des idées pertinentes pour l'analyse syntaxique des clivées.

#### 1.1.2.1. Distinction des différents types d'emplois des formes en *c'est... qui* et en *il y a... qui*

Léard relève dès le début de son étude le caractère ambigu des structures en *c'est... qui*, qu'il illustre au moyen de l'exemple ci-dessous.

- (20) **C'est mon ami qui chante faux**
  - a. **Sens 1** 'Je te présente mon ami qui chante faux.'

<sup>200</sup> Il les exclut ainsi a priori de son corpus d'étude sur les relatives, Gapany (2004 : 66).

<sup>201</sup> Gapany (2004) ne mentionne pas d'exemples du type *c(e n)'est pas vous dont il s'agit* ou *c(e n)'est pas de vous dont il s'agit*. Les formes avec ‘redondance’ nous semblent assez fréquentes à l'oral, surtout avec *dont* – dans les 48 heures qui ont suivi la rédaction de ces lignes, nous avons d'ailleurs entendu deux exemples à la radio avec *c'est de...dont : et pourtant c'est bien d'optimisme dont nous allons parler ce matin* (RTS La Première, émission Tribu, 9.3.2015) ; *c'est bien de cela dont il s'agit* (RTS La Première, Journal du matin, 16.3.2015). Muller (2002) parle de clivée de type « redondant » pour *C'est à Paul à qui j'ai parlé* (à côté des types « moderne » *C'est à Paul que j'ai parlé* et « ancien » *C'est Paul à qui j'ai parlé*). L'existence de ces formes ne nous semble toutefois pas en soi contredire l'argument de Gapany, et nous ne développerons pas cette question ici.

<sup>202</sup> Nous signalons une thèse en préparation sur les clivées en *il y a : Y'a qqch qui cloche! A corpus analysis of French il y a clefts* (titre provisoire), par Lena Karssenber. Nous n'avons pas encore eu accès à ce travail (mais cf. toutefois deux articles publiés : Karssenber 2016a, 2016b).

- C'est mon ami mexicain.  
 C'est l'ami dont je te parlais.  
 b. **Sens 2** 'Celui qui chante faux, c'est mon ami.'  
 C'est cet ami qui chante faux.  
 C'est de mon ami que je te parlais. (Léard 1992 : 26)

Il voit une différence syntaxique (et sémantique) entre les structures a et b, et insiste sur l'importance de mettre en évidence cette différence, ainsi que les contraintes qui caractérisent chacun des deux cas. Dans le sens 1, « une analyse grammaticale habituelle est suffisante » : il s'agit d'un démonstratif suivi de la copule *être* puis d'un SN où la relative est facultative ; le *c'est* joue ici le rôle d'un présentatif. Dans le sens 2, en revanche, le *c'est* n'est plus ce présentatif, *c'est* est l'opérateur d'un clivage. L'appellation de « présentatif », parfois attribuée à tort à des cas de clivage, doit donc pour lui être utilisée avec précaution ; et il est important de « séparer les emplois, prévoir deux étiquettes distinctes et être plus rigoureux dans l'analyse et la terminologie » (1992 : 26).

Plus loin, il trie selon le même principe les formes en *il y a... qui* ; il distingue trois types, dont le dernier constitue une forme de clivage :

**1) des tours locatifs.**

- (21) Il y a ici (devant moi) les enfants qui m'ont bousculé/de ma voisine/à qui j'ai parlé.  
 a. C'est les enfants qui m'ont bousculé qu'il y a ici (devant moi).

Comme avec *c'est* déictique, la relative peut être remplacée par un adjectif ou un groupe prépositionnel et elle contient la préposition ; *le(s)*<sup>203</sup> est acceptable, la localisation nécessaire [(21)] ; *c'est* clivant est accepté [(21)a]. La paraphrase est 'se trouver/apercevoir' ;

**2) des tours existentiels.**

- (22) Il y a désormais des usines qui traitent efficacement l'uranium/de traitement d'uranium/dans lesquelles on traite l'uranium.  
 a. ?Il y a désormais les usines qui traitent l'uranium.

Un adjectif ou un groupe prépositionnel peut remplacer la relative, qui contient aussi la préposition [(22)] ; *le(s)* est inacceptable [(22)a], car la structure est surtout quantitative (*une/des/quelques/deux...*) ; la localisation est facultative ; *c'est* clivant est refusé. La paraphrase est 'il existe/on trouve' et la relative opère une classification en attribuant des propriétés sans qu'un événement soit en cause.

**3) des tours clivés.**

- (23) Il n'y a qu'avec toi que je me sens en sécurité.  
 (24) Il y a le chien qui court après un lapin.

[...] la paraphrase par 'il existe' est refusée ; on ne rencontre pas la structure [*il y a* + SN + PREP + *qu-*] [cf. le dernier cas de (22) : *dans lesquelles*] mais la combinaison [*il y a* + PREP + SN + *que*] [(23)]. Deux valeurs caractéristiques semblent attachées au clivage par *il y a* : quantification partitive [(23)] ; énoncé événementiel rhématique [(24)]. (Texte et exemples < Léard 1992 : 31)

Pour Léard (1992), il existe ainsi deux formes possibles de clivées (une en *c'est... qui* et une en *il y a... qui*), qui se distinguent chacune de structures qui ont une forme morphologique similaire mais qui ne représentent pas le même tour.

<sup>203</sup> C'est-à-dire l'article défini, par opposition à ce qui se passe dans le tour (2) selon l'auteur, cf. quelques lignes plus bas.

### 1.1.2.2. La syntaxe de la clivée chez Léard (1992)

Léard propose de fonder la catégorie « tour clivé » sur un critère uniquement [morpho]syntaxique : elle concernera ainsi « les schémas à extraction et à déplacement possible contenant *il y a... qui/que* et *c'est... qui/que* » (1992 : 30).

- (25) Pierre parle.  
 a. C'est Pierre qui parle.  
 b. Il y a Pierre qui parle.

La définition en reste là, et Léard ne prend pas position sur une éventuelle analyse de la structure clivée (rôle et statut de *c'est* ou *il y a*, statut de la séquence en *qui-*, etc.).

L'opposition entre les clivées en *il y a* et celles en *c'est*, en revanche, est longuement discutée, et fondée principalement sur des critères sémantiques/informationnels, qui permettront d'expliquer le « supplément d'information » (*ibid.*) respectif des cas a et b par rapport au « cas neutre » de l'exemple (25), où « il y a correspondance entre l'analyse grammaticale [sujet + prédicat] et l'analyse logique [thème + rhème] ou [topique + commentaire] » (1992 : 32).

### 1.1.3. La clivée selon Lambrecht (2004)

Dans son article de (2004), Lambrecht fournit une caractérisation détaillée de ce qu'est à ses yeux une clivée et des fonctions qu'elle peut assumer en français.<sup>204</sup>

Il rappelle, à la suite d'un exemple « canonique monophrastique » à valeur de vérité similaire, les deux différents types de clivées traditionnellement admis pour le français<sup>205</sup>. Il propose (entre guillemets ci-dessous) une terminologie alternative, fondée sur la position syntaxique de la « relative » ; les crochets lui servent à indiquer l'élément focus de la phrase.

- (26) **Types de clivées** (Lambrecht 2004 : 22-23, marques typographiques de l'auteur)<sup>206</sup>
- a. Phrase non clivée :  
 J'aime [le vin].
  - b. Phrase Clivée / « Clivée à Relative Finale (Clivée RF) »  
 C'est [le vin] que j'aime.
  - c. Pseudo-Clivée / « Clivée à Relative Initiale (Clivée RI) »  
 Ce que j'aime c'est [le vin].

Comme on l'a vu au chapitre I, Lambrecht considère les clivées comme des « Constructions Grammaticales », soit « des appariements entre forme et fonction dont les propriétés formelles et interprétatives ne se déduisent pas, ou pas entièrement, d'autres propriétés de la grammaire (particulière ou universelle) et qui de ce fait demandent une description indépendante » (2004 : 23).

Il relève lui aussi l'ambiguïté de la structure (26)b, qui selon le contexte et l'intonation peut être interprétée soit comme une clivée, soit comme « une phrase ordinaire à articulation topique-commentaire », où « le pronom sujet *ce* est anaphorique », et le N est suivi d'une relative restrictive/déterminative (2004 : 24-25). Au niveau informationnel, il signale par

<sup>204</sup> Lambrecht (2004), après un préambule définitionnel sur la clivée, propose un développement argumenté et exemplifié sur la structure informationnelle des constructions clivées, incluant une discussion sur la prosodie qui les caractérise.

<sup>205</sup> Il donne également des exemples en anglais, ce qui lui permet de présenter un troisième cas de clivée, qui n'existe pas en français : la « pseudo-clivée inversée », ex. [*Wine*] is what I like. Cf. Lambrecht (2001) pour une description de la clivée dans une perspective plus typologique, avec des exemples de différentes langues (français, anglais, allemand).

<sup>206</sup> Dans la suite de l'article, il proposera encore des sous-types pour les types b et c.

des parenthèses le constituant dénotant un présupposé, et par des crochets le constituant qui représente le focus de l'énoncé : les notations sont ainsi différentes dans les deux cas, clivée ((27))<sup>207</sup> ou exemple avec [*c'est* + SN avec relative restrictive], non clivé ((28)).

(27) C'est [le vin] que (j'aime).

(28) (C) [est le vin que j'aime].

Nous proposons ci-dessous une très rapide synthèse de la typologie des fonctions proposée par Lambrecht (2004) pour les différents énoncés clivés possibles en français, typologie décrite dans l'article de façon très circonstanciée ; nous passerons ensuite à une discussion des aspects syntaxico-sémantiques explicitement fournis.

### 1.1.3.1. Aspects fonctionnels

Le but de l'article est surtout de décrire les différentes fonctions des clivées en discours : nous renvoyons aux pages concernées pour le détail (2004 : 30-44), et proposons ici un tableau synoptique des fonctions décrites, avec un exemple par catégorie : cf. Annexe 2c. Lambrecht met en évidence deux fonctionnements bien distincts pour les clivées :

- d'une part celui où il y a « focus sur argument » (le focus porte sur le SN) – c'est uniquement l'élément représenté par le SN qui est focus, la relative ayant un contenu présupposé (= **clivée « spécifique »**) ;
- d'autre part celui où il y a « focus sur proposition » – là, toute la construction est focale, il n'y a pas de présupposé, même pas dans la séquence en *qui* (= **clivée « événementielle »**).

Des subdivisions sont ensuite effectuées à l'intérieur de ces deux groupes, cf. l'annexe 2c.

La clivée spécifique correspond à la clivée 'traditionnelle', en *c'est*, mais pour lui elle peut également être illustrée par des exemples en *il y a* (= sous-type clivée « spécifique non exhaustive »). La clivée événementielle représente au contraire un type peu reconnu, et peu décrit dans la littérature ; elle est illustrée principalement par des exemples en *il y a* et en *J'AI* (les cas en *c'est* sont plus rares, mais possibles aussi).

#### 1.1.3.1.1. Les clivées spécifiques

La fonction *spécifique* « est de spécifier la valeur de la variable dans une proposition ouverte présupposée » (2004 : 44-45)<sup>208</sup>. Elle est *exhaustive* si le focus spécifie la variable par une valeur désignant l'ensemble des signifiants possibles à cette place ; elle est *non exhaustive* si la variable est spécifiée au moyen d'une partie (un ou plusieurs membres) d'un ensemble ouvert.

Les clivées spécifiques exhaustives et non exhaustives présentent des structures informationnelles différentes : cf. respectivement (29)/(30) et (31)/(32).

(29) C'est [l'emploi des clivées] que (Max veut expliquer).

(30) **Structure informationnelle de (29)** (simplifiée, selon Lambrecht 2004 : 45)  
Présupposition de savoir<sup>209</sup> : 'Max veut expliquer x'

<sup>207</sup> Pour lui, dans la clivée, *c'est* sert à marquer le rôle informationnel de focus du SN qui le suit.

<sup>208</sup> Pour la terminologie (clivée « spécifique »), il renvoie à Higgins (1979)\* et Declerck (1988)\*\*.

\*Higgins, R. F. (1979), *The pseudo-cleft construction in English*, New York, Garland.

\*\*Declerck, R. (1988), *Studies in copular sentences, clefts, and pseudo-clefts*, Leuven UP, Foris Publications.

<sup>209</sup> Présupposition de savoir ou présupposition pragmatique : « L'ensemble des propositions codées lexicalement ou grammaticalement dans une phrase que le locuteur suppose que l'interlocuteur sait ou croit ou est prêt à tenir pour vraies au moment de l'énonciation ('l'information donnée' [par opposition à 'l'information nouvelle']). » (Lambrecht 2004 : 30-31).

Focus : 'l'emploi des clivées'  
 Assertion : 'x = l'emploi des clivées'

- (31) Il y a [{\*seulement / aussi / même} l'emploi des clivées] que (Max veut expliquer).  
 (32) **Structure informationnelle de (31)** (simplifiée, selon Lambrecht 2004 : 51)  
 Présupposition : 'Max veut expliquer x, y, z'  
 Focus : 'l'emploi des clivées'  
 Assertion : 'x = l'emploi des clivées'

*Il y a* permet ici de former une clivée spécificatiionnelle non exhaustive<sup>210</sup>, au contraire de *c'est* qui est inapproprié pour cette fonction. Lambrecht précise que cette distinction est fortement marquée en français.

- (33) a. Y avait [AnDRE] (qui voulait encore de la viande), y avait [BerTRAND], mais CLAUDE [il en voulait PLUS].  
 b. C'était pas [André] (qui avait pris le journal), c'était [Bertrand]. (2004 : 52)

Selon lui, dans un scénario où plusieurs entités sont susceptibles de venir remplir la valeur de la variable (option (a), « Qui voulait encore de la viande à midi ? »), on utilisera *il y a*, et dans un scénario où une seule entité est attendue à cette place (option (b), « Qui avait pris mon journal ? »), on utilisera *c'est*.

#### 1.1.3.1.2. Les clivées présentatives et événementielles

Selon l'auteur, ces clivées se différencient des précédentes principalement par le fait que le contenu de la relative n'est pas présupposé, il est asserté pragmatiquement. Ces constructions servent à introduire un élément nouveau : soit une entité nouvelle (fonction *présentationnelle*), soit une situation nouvelle<sup>211</sup> (fonction *événementielle*). Ces deux fonctions n'étant pas toujours facile à départager<sup>212</sup>, Lambrecht utilisera le terme générique de « clivées événementielles » pour parler de toutes ces clivées.

Cette catégorie est illustrée principalement par des exemples en *il y a* et en *J'AI*, mais il précise que *c'est* peut également servir à former des clivées événementielles (*cf.* (39)).<sup>213</sup> À part (37), les exemples ci-dessous, tirés de Lambrecht (2004 : 54-56), sont tous indiqués comme étant authentiques.

- (34) Y a [MAX] qui [veut expliquer l'emploi des clivées] !  
 (35) Alors y a [un cardinal], ça m'a fait rire, y a [un cardinal] qui [a été contre Messmer].  
 (36) Il a fallu que je m'arrête parce que j'avais [ma jambe gauche] [qui me faisait mal].  
 (37) Elle a [son père] qui [est à l'hôpital] (< Blanche-Benveniste 1983)  
 (38) Et puis alors, oui hier, j'ai eu [trois personnes dans le bâtiment] qui [sont venues se plaindre], tu sais heu (< corpus Barnes)  
 (39) Je ne sais pas si tu as entendu parler de la tempête qui a traversé la France mais ça a été assez terrible, et du coup les fêtes ont été un peu plus réservées. Chez ma mère, il y a eu des inondations et chez mon père, c'est [le TOIT] qui [s'est envolé] !<sup>214</sup>

<sup>210</sup> La référence n'est pas citée par Lambrecht (2004), mais Léard (1992) avait également mis en évidence le fait que certaines structures en *il y a* se rapprochent fortement de la clivée en *c'est*, mais s'en distinguent par l'absence du trait [+exhaustif], *cf.* § 1.2.1.2.2 *infra*.

<sup>211</sup> Une situation nouvelle pour Lambrecht est « une situation qui n'est pas anaphoriquement liée au discours précédent et qui de ce fait marque une discontinuité dans la communication » (2004 : 53).

<sup>212</sup> Sur ce point, *cf.* aussi la synthèse de son article de 2002 présentée *supra* au chapitre I, § 2.1.3.2.4.

<sup>213</sup> Il propose aussi des exemples avec *voilà* (p. ex. *Voilà [mon grand Fred] qui [se lève comme si on jouait l'hymne national]. Il est blême et il tremble.* < San-Antonio).

<sup>214</sup> Lambrecht ne précise pas ici s'il s'agit d'un exemple oral ou écrit et note à la fois des marques de ponctuation et d'intonation (majuscules). Dans Lambrecht (2010 : 94), il donne également cet exemple et

Pour Lambrecht, l'existence d'une construction alternative de forme « canonique » (40)b :

- (40) a. Y a [MAX] qui [veut expliquer l'emploi des clivées] ! (= (34))  
 b. Max veut expliquer l'emploi des clivées. (Lambrecht 2004 : 54)

montre que les constructions de type (40)a sont bien des clivées.

### 1.1.3.2. Aspects syntaxiques et sémantiques

Lambrecht propose une définition précise s'appliquant à la clivée de façon générale :

Une Construction Clivée (anglais « cleft construction », Jespersen 1937) est une structure phrastique complexe composée d'une proposition principale à verbe copule et d'une proposition subordonnée de type relatif dont l'argument relativisé est coindexé avec le complément de la copule. Bi-phrastique sur le plan de la syntaxe, la clivée exprime une proposition logiquement simple, dans laquelle l'argument qui correspond au complément de la copule joue le rôle informationnel de focus. Cette proposition simple peut s'exprimer aussi dans une structure monophrastique sans changement dans les conditions de vérité. (2004 : 21-22)<sup>215</sup>

Ici, le verbe principal (*c'est* dans (26)b) est considéré comme une copule : il est sémantiquement vide. On peut ainsi réanalyser cette copule « comme une sorte de marque morpho-syntaxique du focus » (2004 : 24). Si elle « n'assigne pas de rôle sémantique à ses compléments », elle peut toutefois exprimer « des nuances sémantiques d'un ordre différent » (*ibid.*, note 2) : il y a ainsi des différences sémantiques entre les clivées en *c'est* et les clivées en *avoir*.

En résumé, le concept de clivage s'applique ainsi chez Lambrecht à des exemples en *c'est*, en *il y a*, et en *J'AI*, des différences sémantiques pouvant être distinguées entre les trois ; les clivées sont dotées de fonctions diverses au niveau informationnel, mais toutes reçoivent la même description syntaxique. Relevons que, même si *c'est/il y a/J'AI* est considéré comme une copule, il reste un verbe principal chez Lambrecht dans la clivée, et la structure reste assimilée à une forme de prédication seconde. L'auteur précise (2002 : 192-193) que dans certaines circonstances la phrase principale (en *avoir*) n'est plus vraiment prédicative, ou n'est pas une proposition au sens logique du terme, mais le fait qu'elle reste principale pour lui au niveau syntaxique permet une interprétation en prédication seconde dans son système. Pour nous, on est ici au cœur des problèmes d'analyse que posent ces exemples : les structures syntaxique et sémantique ne se recoupent pas, et il est difficile d'éviter les contradictions dans la description. L'analyse en dispositif, que nous allons présenter maintenant, envisage d'une tout autre façon le statut de *c'est* dans la clivée.

---

indique cette fois qu'il s'agit d'un courriel : les marques intonatives sont donc probablement notées selon son intuition de locuteur.

<sup>215</sup> Lambrecht explicite l'hypothèse sous-tendant cette définition : « les propositions en tant que représentations mentales de situations sont structurées pragmatiquement et [...] ce sont ces propositions pragmatiquement structurées qui sont traduites dans des structures lexicogrammicales dans l'acte de communication. Il n'y a donc pas de phrases sans structure informationnelle. » Dans son approche, « la structure informationnelle est tenue pour une composante de la grammaire de la phrase, comme la sémantique. Ce sont donc bien des phrases, et non des énoncés, qui ont une structure informationnelle. » (2004 : 22) Ou cf. encore Lambrecht (2008 : 248) : « des informations généralement qualifiées de 'pragmatiques' peuvent être directement associées, par convention grammaticale, avec des structures linguistiques spécifiques. Ces informations font donc partie du système des règles (c'est-à-dire des constructions) d'une langue. »

#### 1.1.4. La clivée comme une forme de « dispositif syntaxique »

Dans le glossaire de son ouvrage de 2000, Blanche-Benveniste donne la définition suivante du clivage :

dispositif syntaxique par lequel un élément régi par le verbe est déplacé en tête de la construction, placé entre *c'est...* et *que/i...* et ainsi coupé (anglais *to cleave*) du reste de la construction (voir « dispositifs syntaxiques »). On parle également de « focalisation » ou d'« extraction » (Blanche-Benveniste 2000a : 157).

Les *dispositifs syntaxiques* sont quant à eux définis de la façon suivante, dans le glossaire également :

organisations des constructions verbales, existant pour à peu près tous les verbes, correspondant à différentes formes de macrosyntaxe et différentes répartitions de l'information : dispositif direct, *elle veut des pommes* ; dispositif à antéposition, *des pommes, elle veut* ; dispositif clivé, *c'est des pommes qu'elle veut* ; dispositif pseudo-clivé, *ce qu'elle veut, c'est des pommes*. (2000a : 158)

La clivée est ainsi l'un des cas possibles de dispositif syntaxique en français. Nous reviendrons en détail sur la notion de dispositif, et les diverses formes qui l'incarnent, dans la deuxième section de ce chapitre ; ici, nous nous concentrons uniquement sur la clivée.

Blanche-Benveniste (2001 et 2002) et Brault-Scappini (2006) proposent chacune un développement détaillé à propos de la clivée dans le modèle aixois. Nous relevons ci-dessous plusieurs des éléments qu'elles discutent. Ces éléments nous serviront à la fois à fournir une description syntaxique précise de la clivée, et à voir si une telle description peut également s'appliquer à des « clivées » en *J'AI*.

##### 1.1.4.1. Séparation en deux parties (macro-syntaxe)

« Les clivées [...] ont pour effet de séparer une construction verbale [...] en deux parties : l'une où se trouve un constituant de la construction verbale (à l'exclusion du verbe), [...] constituant ainsi distingué entre tous les autres et *focalisé* ; une autre partie où se trouve tout le reste de la construction. »<sup>216</sup> (Blanche-Benveniste 2002 : 103-104)

Cette séparation de la construction verbale en deux parties, et l'extraction d'un constituant en tête, donne à la partie clivée une certaine indépendance, en lien avec son statut informationnel : « elle apporte une information jugée nouvelle », et « peut faire à elle seule, sous une forme raccourcie, la réponse à une question » (2000 : 96-97 ; cf. aussi la possibilité d'adjonction de modalités propres, 1.1.1.4.3 *infra*).

- (41) *c'est l'Europe qui négocie* [exemple authentique]  
 Qui négocie ? – *C'est l'Europe* [exemple inventé] (2000 : 97)

Au contraire, « la partie verbale est rejetée vers une position de moindre saillance, apportant une information moins nouvelle » (2000 : 97).

Dans les termes du GARS, l'analyse macrosyntaxique est la suivante : la partie [*c'est* + SN] forme le noyau ; « la partie comportant le verbe [...] est segmentée et placée dans la zone post-noyau » (Blanche-Benveniste 2010a : 161).

Cette configuration de l'information<sup>217</sup> peut être mise en lien avec le fait que la structure est particulièrement adaptée pour exprimer une idée de contraste, par la singularisation d'un élément à l'intérieur d'un paradigme virtuel : c'est le cas prototypique de la clivée.

<sup>216</sup> Blanche-Benveniste applique ici cette caractéristique à la fois aux clivées et aux pseudo-clivées.

<sup>217</sup> Les informations données permettent de conclure que la structure macrosyntaxique [noyau – postfixe] peut être mise en correspondance ici avec une structure informationnelle du type [focus – présupposé]. Les

Mais on notera que le marquage d'un effet contrastif n'est pas le seul des rôles que la clivée peut remplir : elle « ne fonctionne [...] pas seulement comme un procédé de contraste et d'emphase mais très souvent aussi comme un procédé de confirmation », comme dans les exemples suivants (Blanche-Benveniste 2010a : 163).

- (42) il met en jeu des stratégies et *c'est là que* vous entrez en jeu
- (43) c'était fondamental bien sûr mais c'était pas suffisant – il fallait que je fasse quelque chose de moi-même de plus – et c'est *pour ça que* j'ai commencé à faire autre chose

On retrouve cet effet de clôture de la clivée « chaque fois [qu'elle] confirme un sémantisme mentionné déjà au préalable sous une autre forme, interrogative ou pseudo-clivée [...] » (*ibid.*) :

- (44) ce qui *est dommage* c'est que souvent ils font venir les plus mauvais [...] c'est *ça* qui est dommage
- (45) qu'est-ce qui *les ennuyait* tant – c'est la durée trop longue de l'engagement qui *les ennuyait* le plus.

Sur cette question des emplois non prototypiquement contrastifs de la clivée, cf. aussi *infra* le § 2.1.1.

#### 1.1.4.2. Contraintes syntaxiques

Des contraintes existent sur l'opération de clivage (Blanche-Benveniste 2002 : 105-106) :

- (i) L'extraction ne peut jamais s'opérer sur le verbe.
- (ii) Le constituant sur lequel elle agit doit avoir un minimum d'autonomie : il ne peut prendre la forme d'un clitique.
- (iii) Seul un constituant  *régi par le verbe*  peut être extrait, les « compléments de phrase » ou les subordinées en  *puisque*  ou en  *si*  sont exclus de l'opération<sup>218</sup>.

La formulation de la contrainte (ii) est de notre fait : dans son article, Blanche-Benveniste dit que l'opération de focalisation « ne peut pas porter [...] sur un verbe accompagné de pronoms clitiques et de négation :  *Il s'en occupait, je livrais, je le voulais*  », mais doit porter « sur un constituant ayant un minimum d'étoffement morphologique et d'autonomie,  *lui, moi, ça : C'est lui qui s'occupait des enfants ; C'est moi qui livrais ; C'est ça que je voulais*  » (*ibid.*). Il nous semble que le problème ici n'est pas que la focalisation ne peut pas porter sur un verbe accompagné de clitiques, mais plutôt que dans la clivée l'élément extrait ne peut pas prendre la forme d'un clitique. La focalisation, dans ces trois derniers exemples, porte sur des objets qui prendraient la forme de clitiques dans un dispositif direct aux valeurs de vérité identiques sans focalisation, mais qui doivent effectivement être des pronoms toniques dans un dispositif clivé, en raison de leur position syntaxique et de leur statut informationnel – les deux étant liés en l'occurrence.

Quoi qu'il en soit, le clivage n'est pas vu comme un simple procédé de mise en valeur d'un élément dans la syntaxe aixoise, « [o]n ne peut pas rendre compte de ces clivages par les seules raisons expressives » (Blanche-Benveniste 2000 : 97) : les contraintes syntaxiques qui pèsent sur les constructions sont importantes (cf. aussi le § 2.1.1 *infra*).

---

auteurs du GARS ne font toutefois pas le lien de façon générale, et cette question n'est pas toujours explicitement traitée.

<sup>218</sup> Cf. également sur ce point la remarque de Riegel & al. (2009), § 1.1.1 *supra*.

### 1.1.4.3. Support de modalités

Une « particularité syntaxique remarquable » est associée au clivage (Blanche-Benveniste 2002 : 106-107) : l'opération permet d'ajouter à l'énoncé une modalité, indépendante de celle du verbe 'principal' (*parler*, dans l'exemple suivant), par exemple une seconde modalité négative, portant sur le complément, dans (47) – l'exemple (48) montre que la seconde modalité ne peut être appliquée sans l'opération de clivage.

- (46) Paul ne voulait plus parler à ses amis  
 (47) ce n'est *pas à ses amis* que Paul ne voulait plus parler, c'est à ses collègues  
 (48) \*Paul ne voulait plus parler *pas à ses amis*

Les emplois avec une modalité négative portant sur le constituant clivé<sup>219</sup> sont particulièrement fréquents à l'oral selon Blanche-Benveniste (*cf.* encore (49)) ; une modalité interrogative est également possible (*cf.* (50), 2002 : 107, *sic*).

- (49) c'est pas pour ça que je crie, c'est pas parce que je suis sourd  
 (50) Est-ce à ses amis que Paul ne voulait plus parler, ou à ses collègues

Il s'agit ainsi d'une propriété tout à fait singulière : « fournir à l'élément clivé des modalités indépendantes de celles du verbe par lequel il est sélectionné » (2001 : 90).

### 1.1.4.4. Statut du « verbe *c'est* »

Blanche-Benveniste (2001) propose un examen détaillé du « verbe *c'est* » dans la clivée. Elle met en évidence<sup>220</sup> les caractéristiques suivantes :

- (i) Il ne sélectionne pas ses valences : c'est l'autre verbe de la séquence qui est responsable du choix des compléments.
- (ii) Il a ses propres modalités.
- (iii) Il n'est pas support de clitiques.
- (iv) Il ne s'accompagne que très rarement d'un auxiliaire.
- (v) Il n'est pas très libre dans les variations de temps, et pratiquement pas dans les variations de personnes : il est le plus souvent à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, et parfois à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

Ses propriétés verbales sont ainsi tout à fait limitées, et ne correspondent pas à celles d'un verbe de plein statut.

Dans son ouvrage de 2010a, elle confirme cette description de *c'est* : « le verbe *c'est* est encore un verbe, mais ses propriétés le rapprochent du statut des verbes auxiliaires : il ne sélectionne pas de valences ni de rections qui lui seraient propres mais il accueille celles d'un autre verbe » (2010a : 132), c'est-à-dire celles du verbe qui figure dans la séquence en *qu-*.

- (51) [*c'est* X *qu-* Verbe] (2010a : 160)

Le verbe *c'est* « se comporte comme un auxiliaire au service de cette relation de rection entre X et le verbe » (*ibid.*).

<sup>219</sup> *Cf.* par ailleurs les séquences en *c'est pas parce que... que...*, qui, selon Sabio (2010), ne constituent pas quant à elles des dispositifs clivés, même si elles sont formellement proches d'une clivée avec modalité négative. Sur ce type de séquence, *cf.* aussi Lambrecht (2001 : 495-496) et Katz-Bourns (2014 : 208-209).

<sup>220</sup> Nous ne reprenons ici que les conclusions de sa démonstration : pour le développement complet, *cf.* Blanche-Benveniste 2001 : 88-93.

Ainsi, le verbe *c'est* doit être considéré « comme un auxiliaire, au sens de “ verbe mis au service d'un autre ”, ayant un assez faible degré de verbalité » (2001 : 93) ; il est « seulement le support matériel de l'élément clivé » (2002 : 110).

Autrement dit, le statut syntaxique de X est déterminé non pas par le verbe *c'est* mais par le Verbe de la séquence en *qu-* : « c'est la Que phrase qui impose sa forme à la construction en *c'est* et non l'inverse » (Brault-Scappini 2006 : 90).

Brault-Scappini rappelle que dans l'Approche pronominale

il existe deux types de syntaxes [des constructions verbales] :

- a) une syntaxe de dépendance, dépendance entre le verbe recteur (V) et les éléments qu'il régit
- b) une syntaxe de dispositif, par exemple le dispositif d'extraction : c'est X que V où sont notamment fixées les relations d'ordre entre les éléments dépendants. (Brault-Scappini 2006 : 91)

Ainsi, dans un exemple avec dispositif d'extraction comme (53), c'est le verbe *donner* qui est verbe recteur et est responsable des places de valence, mais « [l]a réalisation du complément de valence de 'donner' passe par le verbe *c'est*, qui ajoute sa propre grammaire à celle de la construction » (Brault-Scappini 2006 : 91).

- (52) il le donne à Jean
- (53) c'est à Jean qu'il le donne

Si c'est bien le verbe de la séquence en *qu-* qui est recteur, le verbe *c'est* a quant à lui trois rôles syntaxiques,

qui constituent la microgrammaire du dispositif :

- déterminer l'ordre linéaire (verbe ordonnateur)
- déterminer une portée spécifique des modalités
- fixer le statut de l'élément extrait par rapport au paradigme défini par la place syntaxique extraite (Brault-Scappini 2006 : 90).

#### 1.1.4.5. Statut de l'élément *qu-*

On l'aura compris, la séquence en *qu-* dans la clivée n'est pas considérée comme une relative dans la syntaxe aixoise<sup>221</sup>. D'ailleurs, selon Blanche-Benveniste, « [q]uand l'élément clivé n'est pas un nom mais un adverbe, un groupe prépositionnel, ou une subordonnée, il est bien difficile de maintenir l'analyse par une relative » :

- (54) C'est *maintenant que* je le vois  
C'est *à partir de demain que* je le verrai  
C'est *parce qu'il me l'a demandé que* je l'ai fait  
C'est *depuis que nous sommes arrivés ici que* tout va mieux (Blanche-Benveniste 2002 : 109-110).

Blanche-Benveniste propose de traiter l'élément *qu-* « comme une particule assurant la délimitation du constituant » (2002 : 110).<sup>222</sup>

<sup>221</sup> De même que pour certains auteurs ne s'inscrivant pas dans l'Approche pronominale, notamment Gapanv (2004) et Riegel & al. (2009), cf. § 1.1.1.2 *supra*.

<sup>222</sup> Roubaud & Sabio parlent de « complémenteur » (2015 : 2).

Finalement, « [ces] deux éléments, *c'est* et *qui*–, ont perdu une partie des caractéristiques de la catégorie verbale et pronominale, et ils sont devenus *des outils grammaticaux* » (*ibid.*, nous soulignons).

## 1.2. Existe-t-il un clivage par *J'AI* ?

Pour répondre à cette question, nous proposons d'examiner les trois définitions du clivage observées ci-dessus (Léard, Lambrecht, GARS) en voyant comment chacune réagit à des exemples avec *J'AI... qui* à la place de *c'est... qui*.

### 1.2.1. D'après les définitions de Léard (1992)

#### 1.2.1.1. Selon l'auteur

Comme on l'a vu, Léard considère qu'un exemple comme (55) doit être rapproché du clivage en *il y a*.

(55) J'ai ma bagnole qui est en panne

Dans une longue note de bas de page, il fait quelques observations supplémentaires en lien avec cet exemple, sans aller plus loin toutefois.

1) Comme pour les clivées en *il y a*, il existe pour les structures en *J'AI* des structures parallèles « sans subordonnant » :

(56) J'ai ma bagnole, elle est en panne/Il y a ma bagnole, elle est en panne (1992 : 31, note 1)

2) Les énoncés de ce type sont entièrement rhématiques et pourraient avoir, en discours, des valeurs de type causales :

(57) Je ne peux pas me plaindre : j'ai des voisins qui m'aident/il y a des voisins qui m'aident/il y a la mer à côté. (*Ibid.*)

3) Dans les tours clivés, *avoir* présente un emploi très éloigné de sa « valeur de base », très grammaticalisé (emploi qu'il est ainsi particulièrement intéressant d'étudier, et qui ne correspond pas au *there is* anglais, plus existentiel ou locatif). (1992 : 32, note 1)

Léard ne donne pas plus de détails sur l'analyse possible (syntaxe interne, propriétés, contraintes) des exemples en *J'AI* en tant que structures clivées, et ne dépasse pas la suggestion d'un « rapproch[ement] » entre les « structures possessives du type *J'ai ma bagnole qui est en panne* » (1992 : 31, note 1) et la clivée en *il y a*. Il ne va donc pas jusqu'à définir ces structures en *J'AI* comme de vraies clivées (pour rappel : sont considérés comme des tours clivés « les schémas à extraction et à déplacement possible contenant *il y a... qui/que* et *c'est... qui/que* », 1992 : 30), et il ne les prend pas en compte dans le reste de sa discussion des clivées. On rappellera que, dans une section ultérieure de son ouvrage, il donne l'exemple (58) comme un cas de « relative attributive » suivant le « verbe de possession » *avoir* (1992 : 101), sans parler ici de clivage.

(58) J'ai mon frère qui vient.

Sa position sur l'analyse des exemples en *J'AI X qui* n'est donc finalement pas très explicite.

#### 1.2.1.2. Discussion : peut-on conclure à un clivage en *J'AI... qui* d'après Léard (1992) ?

Peu d'éléments de description syntaxique interne de la clivée sont fournis dans Léard (1992). En revanche, sa caractérisation explicite, par une définition syntaxique, de ce qu'est

le clivage mérite d'être examinée : l'extraction ou le déplacement possible de constituants au moyen de *xxx...qui-*. Si nous comprenons bien l'auteur, « extraction » signifie qu'un constituant est inséré entre *xxx* et *qui* ; « déplacement » signifie que ce constituant peut être pris ailleurs qu'en première position dans la 'phrase de départ'.

Nous partirons de cette définition pour discuter la possibilité de considérer les structures en *J'AI X qui* comme clivées ; assez naturellement, ceci nous amènera à approfondir la comparaison entre les structures en *J'AI X qui* et les structures représentant un clivage en *il y a... qui*.

#### 1.2.1.2.1. Extraction

Pour qu'on puisse parler d'extraction au moyen de *xxx...qui-*, il doit exister une structure 'de départ'<sup>223</sup> ou 'parallèle' possible ne contenant pas *xxx...qui-*. C'est le cas pour les exemples que nous envisageons dans ce chapitre, comme nous l'avons indiqué en préambule.

(59) j'ai ma copine qui habite à Paris (=4)

(60) ma copine habite à Paris (exemple construit).

On peut donc bien parler d'une forme d'extraction : un SN est situé entre *J'AI* et *qui*, SN qui figurerait en position initiale dans la structure 'parallèle'.

Nous relevons qu'il s'agit d'une équivalence dans les conditions de vérité, et pas d'une équivalence pragmatique, bien sûr.

#### 1.2.1.2.2. Déplacement

Le *déplacement* pose plus de problèmes – comme il en pose également dans le cas du clivage par *il y a*. Voyons déjà ce que dit l'auteur des déplacements possibles pour *c'est... qui* et *il y a... qui*, nous tenterons ensuite d'établir ce qu'il en est pour *J'AI... qui*.

— Dans le cas du clivage avec *c'est*, Léard montre qu'il y a de grandes libertés de choix dans le constituant déplacé, tant au niveau des catégories ((61)) qu'au niveau des fonctions ((62)).

(61) *Clivage en c'est : catégories susceptibles de clivage/déplacement* (<Léard 1992 : 34)

- a. C'est Pierre qui chante.
- b. C'est chanter que Pierre aime.
- c. C'est (le fait) qu'il chante qui me surprend.
- d. C'est gros qu'il est, pas gras.
- e. C'est épuisé qu'il est rentré.
- f. C'est lentement qu'il a levé le couvercle.
- g. C'est dans le bureau qu'il travaille.
- h. C'est parce qu'il est fatigué qu'il dort.
- i. C'est quand il est fatigué qu'il dort.

(62) *Clivage en c'est : fonctions susceptibles de clivage/déplacement* (<Léard 1992 : 35)

- a. C'est Pierre qui travaille.
- b. C'est Pierre que je regarde.
- c. C'est à Pierre que je parle.
- d. C'est ce soir que je parle.
- e. \*C'est de Pierre que je regarde la montre<sup>224</sup>

— Dans le cas du clivage en *il y a*, plusieurs cas de figure se présentent selon l'auteur, en fonction du statut informationnel des différentes parties de la clivée.

<sup>223</sup> Nous usons ce terme par commodité, sans postuler que les exemples en *J'AI X qui* sont des 'dérivations' de structures 'simples'.

<sup>224</sup> Un énoncé de ce genre n'est certainement pas impossible, l'astérisque ne se justifie pas.

Alors que dans le clivage en *c'est* le SN en tête est rhématique et « le reste [est] thématique et présupposé » (1992 : 34), dans le clivage en *il y a*, deux possibilités existent : (1) soit l'énoncé est totalement rhématique, (2) soit il présente également un SN rhématique et une séquence en *qu-* thématique ou présupposée. L'auteur montre que le second cas permet des déplacements comparables à ceux qui sont permis dans le cas du clivage en *c'est*, mais que dans le premier cas, qui constitue selon lui le clivage par *il y a* le plus typique, peu de déplacements sont possibles.

1) Voici ce que l'auteur propose pour le premier cas, soit celui des énoncés *événementiels entièrement rhématiques*<sup>225</sup>.

- (63) *Clivage en il y a : catégories susceptibles de clivage/déplacement* (<Léard 1992 : 35)
- a. Il y a Pierre qui chante.
  - b. ?Il y a chanter que Pierre aime.
  - c. ?Il y a (le fait) qu'il chante qui me surprend.
  - d. \*Il y a gros qu'il est, pas gras.
  - e. \*Il y a épuisé qu'il est rentré.
  - f. \*Il y a lentement qu'il a levé le couvercle.
  - g. \*Il y a dans le bureau qu'il travaille.
  - h. \*Il y a parce qu'il est fatigué qu'il dort.
  - i. \*Il y a quand il est fatigué qu'il dort.
- (64) *Clivage en il y a : fonctions susceptibles de clivage/déplacement* (<Léard 1992 : 35)
- a. Il y a Pierre qui travaille.
  - b. ?Il y a Pierre que je regarde.
  - c. ??Il y a à Pierre que je parle.
  - d. ??Il y a de Pierre que je parle.
  - e. \*Il y a de Pierre que je regarde la montre.

Selon sa démonstration, les possibilités de déplacement sont très limitées dans ce premier cas de figure : seul un SN sujet peut être 'clivé'. Une fois encore, on doit relever que les astérisques ne devraient pas être utilisés dans plusieurs des exemples qu'il propose : au minimum, on peut dire que certains des énoncés concernés (au moins g, h et i du premier groupe, e du second) ne sont pas inacceptables en tant que tels, mais seulement en tant que représentant des énoncés entièrement rhématiques ; pour aller plus loin, on devrait aller regarder dans les corpus si des énoncés de tous ces types *et* entièrement rhématiques n'existent effectivement pas. On remarque notamment que le déplacement d'un élément occupant la fonction d'objet (b du second groupe) est considéré comme suspect par l'auteur alors que des énoncés de ce type sont attestés dans les corpus :

- (65) y a plusieurs substances qu'i y a pas dedans (oral ; cf. commentaire de l'exemple au § 2.1.4.2 *infra*)

Ce que ces exemples fabriqués montrent réellement, ainsi, c'est qu'à des énoncés clivés au moyen de *c'est* et acceptables ne correspondent pas forcément des énoncés de format similaire mais clivés au moyen d'*il y a*. Au-delà des doutes dus à la fabrication des exemples et au manque de données empiriques, nous pensons comprendre l'argument de fond : la possibilité de déplacement d'un constituant, entrant dans la définition du clivage, s'applique beaucoup moins bien à des énoncés de type tout rhématique qu'à des énoncés constitués d'un constituant rhématique et d'une séquence présupposée.

<sup>225</sup> Léard postule que « *il y a* autorise comme sujet en tête de phrase un élément rhématique associé à un verbe rhématique, ce qui rappelle l'impersonnel et correspond souvent aux jugements thétiques de Kuroda (1973) » (1992 : 34).

2) L'autre cas de figure, secondaire dans la description de l'auteur, est celui dans lequel la clivée en *il y a* correspond, comme la clivée en *c'est*, à une structure informationnelle [rhème (SN) – thème (séquence en *qu-*)]. Ce second type apparaît dans le cours de l'échange linguistique, quand d'autres énoncés ont déjà été produits, alors que le premier (tout-rhématique) était réservé aux énoncés initiaux.

La clivée en *il y a*, dans ce second cas de figure, est très proche de la clivée en *c'est*, et s'en distingue seulement par l'absence du trait [+exhaustif].<sup>226</sup>

- (66) Ce soir, on a un meeting politique, et c'est le premier ministre qui parle.  
 (67) Ce soir, on a un meeting politique, et il y a le premier ministre qui parle.

Dans ces deux derniers exemples, où le fait de *parler* est censé être rendu accessible par la mention du *meeting politique*, « *c'est* suggère ou 'implicite' que le premier ministre sera le seul orateur ; *il y a* laisse entendre, sans le spécifier, qu'il ne sera pas seul à parler » (1992 : 51).

La structure informationnelle [rhème – thème] peut également être réalisée quand la clivée en *il y a* est associée à *ne...que* ou à des adverbes paradigmatiques (*seulement, aussi, même, au moins, en plus*) : Léard montre que les possibilités de déplacement sont alors largement étendues ((68) et (69)), de même que les possibilités de modalisation ((70)). Ici, le clivage en *il y a* offre des possibilités d'utilisation tout à fait comparables au clivage en *c'est*.

- (68) *Clivage en il y a + ne...que : catégories susceptibles de clivage/déplacement* (<Léard 1992 : 55)  
 a. Il n'y a que Pierre qui le sache.  
 b. Il n'y a que chanter que je fais bien/fasse bien.  
 c. Il n'y a que bien reposé que l'on réfléchit profondément.  
 d. Il n'y a que lentement que l'on travaille bien.  
 e. Il n'y a que dans ce lit que je dors bien.  
 (69) *Clivage en il y a + ne...que : fonctions susceptibles de clivage/déplacement* (<Léard 1992 : 56)  
 a. Il n'y a que Pierre que j'aie rencontré.  
 b. Il n'y a qu'à Pierre que j'aie parlé.  
 c. Il n'y a que dans ce lit que je dors bien.  
 d. Il n'y a que quand tu chantes que l'oiseau le fait aussi.  
 (70) *Clivage en il y a + ne...que / adverbe paradigmatique : modalisations possibles* (*Ibid.*)  
 a. Il n'y a pas que le chien qui arrive.  
 b. Il n'y a pas seulement Jacques qui vient.  
 c. N'y a-t-il que le chien qui arrive ?  
 d. Y a-t-il seulement Jacques qui vient ?

Nous noterons toutefois qu'il s'agit alors d'un clivage en *il n'y a... que... qui/que* et pas vraiment en *il y a... qui*.<sup>227</sup>

— Qu'en est-il pour les exemples en *J'AI* ? L'auteur ne se livre pas au même exercice sur des exemples avec *avoir* personnel (rappelons qu'il mentionne le clivage par *J'AI* dans une note de bas de page seulement). De notre côté, nous remarquons que les exemples prototypiques en *J'AI X qui* se rapprochent des formes clivées en *il y a* correspondant au premier cas relevé par Léard, soit les énoncés entièrement rhématiques.

Les structures possibles seraient dès lors très limitées : selon Léard, seul un SN sujet peut être clivé dans le cas tout rhématique avec *il y a*. De fait, la simple perspective de tenter de remplir les différentes places de clivage sous (61) et (62) avec des exemples en *J'AI* (même

<sup>226</sup> Lambrecht (2004) fait la même observation, sans renvoyer à Léard toutefois, cf. note 210, § 1.1.3.1.2 *supra*.

<sup>227</sup> La syntaxe aixoise identifie clairement un dispositif syntaxique en *il n'y a... que... qui/que*, mais est plus réticente sur l'existence d'un dispositif en *il y a*, cf. *infra* la section sur les dispositifs (§ 2.1).

inventés) nous paraît faire émerger un constat assez évident : la forme *J'AI... qui* ne peut pas du tout être envisagée comme un instrument de clivage au même titre que *c'est... qui*.

La forme en *J'AI* se rapproche certainement d'*il y a*, au point que les deux formes nous paraissent souvent pouvoir fonctionner en concurrence, à côté d'une forme sans *xxx... qui* (cf. (59) ci-dessus) :

- (71) a. j'ai ma collègue qui arrive à deux heures  
 b. ma collègue arrive à deux heures  
 c. il y a ma collègue qui arrive à deux heures

Mais cette forme en *J'AI* se rapproche ainsi des énoncés en *il y a... qui* correspondant le moins au clivage ordinaire (en *c'est*), au point qu'il est pertinent de se demander s'il s'agit vraiment de clivage, dans le cas d'*il y a* également. Si l'on considère le clivage en *il y a* uniquement dans sa forme numéro 1 (tout rhématique), en effet, on voit qu'il remplit le premier critère examiné ici (l'extraction), mais pas le second (le déplacement).

### 1.2.1.3. Conclusion

Il nous semble judicieux de définir une notion telle que le clivage à partir de critères syntaxiques (extraction et déplacement au moyen de *xxx... qu-*).

Léard montre que *c'est... qu-* a de réelles facultés de clivage, avec de nombreux cas d'application (catégories, fonctions). Cela nous semble mettre en évidence un fonctionnement bien particulier – et montrer que la clivée en *c'est... qui* se distingue bien sûr des structures morphologiquement identiques mais syntaxiquement différentes (*c'est* 'présentatif' avec SN et relative adjective).

Si l'on tente d'appliquer la définition de Léard aux exemples en *J'AI*, proches des exemples en *il y a* entièrement rhématiques, on voit qu'ils ne remplissent pas les conditions nécessaires pour pouvoir parler d'un clivage véritable. La correspondance [forme en *J'AI* – forme en *il y a* – forme sans *xxx... qui*], pourtant, reste présente, et nous semble mériter d'être discutée encore. Nous le ferons plus loin, notamment au § 2.2.

## 1.2.2. D'après les définitions de Lambrecht (2004)

### 1.2.2.1. Selon l'auteur

Comme on l'a vu ci-dessus (§ 1.1.3.1.2), Lambrecht reconnaît très explicitement la possibilité de clivées en *J'AI*, traitées au chapitre des clivées « événementielles » (cf. aussi Annexe 2c), et l'existence d'une construction alternative de forme « canonique » (72)b

- (72) a. Y a [MAX] qui [veut expliquer l'emploi des cliVEES] ! (=34)  
 b. Max veut expliquer l'emploi des clivées.

montre ainsi selon lui que les constructions de type (72)a sont bien des clivées.

### 1.2.2.2. Discussion

La réponse à la question titre de cette section est donc claire dans le cadre défini par l'auteur : il existe un clivage par *J'AI... qui* pour Lambrecht.

Lambrecht décrit la construction en *J'AI X qui* dans toutes ses manifestations comme une forme de Construction Relative Présentative, donc une structure à prédication seconde [sujet – verbe – objet – relative complément de l'objet] (cf. I.2.1.3.1). Au sein des exemples de CRP en *avoir*, il en considère certains comme des cas de clivage – ces exemples sont ceux auxquels peut correspondre un énoncé non clivé possédant les mêmes conditions de

vérité (y compris, pour lui, les exemples avec p.i.). Les *CRP clivées* correspondent ainsi à un sous-ensemble à l'intérieur de l'ensemble des CRP.

Pour résumer la position de Lambrecht, on peut relever les propriétés suivantes pour les constructions clivées :

- il existe une proposition équivalente, « de forme canonique », avec les mêmes constituants de l'énoncé mais sans *c'est/il y a/J'AI* et *qui* ;
- *c'est/il y a/J'AI* et *qui* « fonctionnent comme marques grammaticales » (2003 : 54) ;
- *être* et *avoir* dans *c'est/il y a/J'AI* fonctionnent comme copules et pas comme verbes pleins (ils n'assignent pas de rôles sémantiques à leurs compléments – mais par ailleurs ils sont porteurs de différences sémantiques au niveau de l'énoncé entier).

En même temps,

- la séquence en *qui* est considérée comme une relative prédicative ;
- la séquence [*c'est/il y a/J'AI* – SN] est considérée comme la « phrase principale » ;
- au niveau syntaxique, la clivée est bi-phrastique même si au niveau logique c'est une proposition simple.

### 1.2.2.3. Conclusion

Les trois derniers points relevés au paragraphe ci-dessus posent problème à notre avis, et ils ne sont d'ailleurs pas consensuels dans le cadre des description du clivage : certains auteurs les rejettent. C'est aussi notre cas, et nous ne retiendrons donc pas la définition de Lambrecht pour le clivage. En outre, les descriptions par clivage et par CRP ne sont pas compatibles selon nous, ne peuvent pas être appliquées aux mêmes constructions.<sup>228</sup>

### 1.2.3. Dans la syntaxe aixoise

Il nous reste à examiner si la définition aixoise de la clivée, appliquée uniquement aux exemples en *c'est... qui* par les tenants de l'Approche pronominale, pourrait être également appliquée aux exemples en *J'AI*.

#### 1.2.3.1. Discussion : la structure en *J'AI X qui* est-elle un dispositif clivé ?

On a déjà vu que la définition du clivage donnée par Léard (1992) ne peut s'appliquer entièrement aux exemples en *J'AI... qui* : ils remplissent le critère de l'extraction au moyen de *xxx... qui*, mais pas celui du déplacement (cf. 1.2.1.3). La définition de la clivée comme un dispositif syntaxique convient-elle mieux ? Nous allons rapidement tenter d'appliquer à la structure en *J'AI... qui* chacun des cinq points développés plus haut pour définir le dispositif clivé. Nous reprenons les points dans le même ordre, mais ne rappelons ici que leur titre : nous renvoyons au § 1.1.4 pour le développement.

##### 1.2.3.1.1. Séparation en deux parties

Il nous semble tout à fait possible de considérer que la structure de (73), par rapport à la structure de (74), opère une extraction du SN *ma copine* au moyen de l'élément [*J'AI... qui*]. C'est également ce que semblent suggérer Léard (1992) ainsi que Lambrecht (2004).

(73) j'ai ma copine qui habite à Paris (= (4))

(74) ma copine habite à Paris

<sup>228</sup> En l'occurrence, la conclusion à cette section (cf. § 2.3 *infra*) montrera que ni la CRP (cf. III.2.2.1) ni le clivage 'traditionnel' (sur le modèle en *c'est... qui*, cf. 1.2.1.2 *supra*) ne sont satisfaisants pour décrire les exemples traités dans le présent chapitre.

Pour que l'extraction soit semblable à celle qui est opérée dans le *dispositif clivé*, toutefois, il faut encore qu'elle remplisse d'autres conditions.

— L'élément extrait doit être considéré comme un constituant de la construction verbale avec *habiter* : le SN ne doit pas constituer le complément d'objet du verbe *avoir*, mais seulement le sujet du verbe *habiter*, seul ce dernier verbe doit pouvoir attribuer des places de valence.

S'il est facile dans cette structure de ne pas considérer le SN comme un simple complément direct du verbe *avoir*, il est difficile de prouver qu'il n'est 'que' le sujet du verbe *habiter*. Dans la clivée en *c'est*, on peut montrer que les cas sont régis par le second verbe (cf. (75), déjà mentionné plus haut) – ceci n'est pas possible avec nos exemples, puisque seul le sujet peut être extrait.

- (75) il le donne à Jean  
c'est à Jean qu'il le donne (Brault-Scappini 2006 : 91)

Ainsi, si nous avons l'intuition qu'il s'agit bien dans nos exemples d'une forme d'extraction d'un constituant régi par le second verbe, nous ne voyons pas par quels moyens on peut le montrer d'une façon plus assurée.

— Dans le dispositif clivé prototypique<sup>229</sup>, l'élément extrait est *focalisé*, alors que le contenu de la séquence en *qui* est présupposé. Sur ce point, il est clair que la structure en *J'AI X qui* prototypique ne ressemble pas au dispositif clivé : il n'y a pas d'opposition entre un élément extrait mis en évidence et une séquence en *qui* présupposée (thématique), le contenu de la séquence relative étant par définition focal.

#### 1.2.3.1.2. Contraintes syntaxiques

Les structures en *J'AI X qui* semblent répondre aux contraintes relevées par Blanche-Benveniste (2002) : pas d'extraction de verbe, pas d'extraction de clitique, extraction de constituants régis par le verbe uniquement. Les possibilités d'extraction sont toutefois extrêmement réduites avec *J'AI... qui* (SN sujet uniquement), on peut donc se demander si l'application de ces contraintes a un sens ici.

#### 1.2.3.1.3. Support de modalités

La faculté qu'a le clivage en *c'est* d'ajouter à l'énoncé une modalité indépendante de celle du verbe principal, modalité qui porte directement sur le complément, ne nous semble pas pouvoir se réaliser avec l'extraction en *J'AI... qui*.

- (76) ce n'est pas à ses amis que Paul ne voulait plus parler, c'est à ses collègues (Blanche-Benveniste 2002 : 107, =(47))

Nous n'avons pas d'exemple d'ajout de modalité dans notre corpus, et le cas ne nous semble pas théoriquement possible. Ce fait est probablement à mettre en lien avec ce qui a été dit au point 1.2.3.1.1 ci-dessus : l'extraction en *c'est... qui* dans le dispositif clivé sert à focaliser un constituant particulier pour le séparer du verbe et du reste des arguments du verbe, thématiques voire présupposés. Dans un tel cas, la modalité ajoutée peut en effet porter uniquement sur l'élément extrait – la modalité de la séquence verbale étant indépendante, et intégrée au présupposé. Dans le cas de la construction en *J'AI*, au contraire, la modalité portera sur l'ensemble de la structure, ou plutôt sur la relation entre le SN et le deuxième verbe – et, si c'est une négation, ceci est valable qu'elle soit placée avant le SN ou dans la séquence en *qui* :

<sup>229</sup> Cf. ci-dessous 2.1.1 pour une discussion relativisant ce point pour certains exemples de clivées.

(77) [je sais pas trop [parce que]] j'ai pas mon altimètre qui est à qui est à jour (oral).

Nous revenons sur la question de la négation et commentons cet exemple au chapitre VII, § 1.2.2.

#### 1.2.3.1.4. Statut du « verbe *c'est* » – statut du verbe *J'AI*

Le verbe *c'est* a des propriétés verbales très limitées dans le clivage. Nous reprenons ci-dessous les points que Blanche-Benveniste (2001) met en évidence pour caractériser le verbe *c'est* dans la clivée, et pour chaque point nous proposons à la ligne suivante l'examen parallèle du 'verbe *J'AI*'.

(i) Le verbe *c'est* ne sélectionne pas ses valences : c'est l'autre verbe de la séquence qui est responsable du choix des compléments.

Comme on l'a vu, ce point ne peut être discuté pour *J'AI*, car généralement seul le sujet est extrait<sup>230</sup>, ou du moins nous n'avons pas d'exemples d'extraction d'un cas avec préposition.

(ii) Le verbe *c'est* a ses propres modalités.

Nous avons vu au point 1.2.3.1.3 que *J'AI* n'avait pas les mêmes possibilités d'ajout de modalités.

(iii) Le verbe *c'est* n'est pas support de clitiques.

Aucun clitique ne peut bien sûr figurer entre *J'AI* et *qui*, mais ça ne semble pas possible non plus d'y trouver un pronom tonique – au contraire de ce qui se passe avec le clivage en *c'est*. Les contraintes sont différentes ici, probablement également en lien avec le statut informationnel de l'élément extrait (le référent du N n'est pas actif dans la structure en *J'AI*).

(iv) Le verbe *c'est* ne s'accompagne que très rarement d'un auxiliaire.

On relèvera ici que l'exemple emblématique de Lambrecht,

(78) j'ai eu mon beau-frère qui a fait Paris-Nice (= (62) du chap. I ou (88) du chap. III),

contient un auxiliaire, mais cela indique seulement que le cas est possible ; sur sa fréquence, nous ne pouvons pas nous prononcer<sup>231</sup>.

(v) Le verbe *c'est* n'est pas très libre dans les variations de temps, et pratiquement pas dans les variations de personnes : il est le plus souvent à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, et parfois à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

Là, *J'AI* est clairement plus libre que *c'est* : on le trouve à toutes les personnes. Comme on l'a vu, certains auteurs ont montré que, dans les cas où le verbe était à un autre temps que le présent, *J'AI* pouvait soit être au même temps soit rester au présent. *J'AI* semble donc plus libre que *c'est*, mais pourrait également montrer un comportement remarquable au niveau des temps.

<sup>230</sup> Il est possible qu'il existe des cas d'extraction de complément direct, cf. chapitre VII, § 3.3.

<sup>231</sup> Nos exemples de type dispositif sont trop peu nombreux. Dans nos 165 exemples OFROM pertinents, nous trouvons une occurrence (sdf) présentant un verbe *avoir* au passé composé dans un énoncé qui pourrait selon nous être analysé comme un type de dispositif syntaxique : *on a eu beaucoup de monde qui ont qui sont venus* (sdf). Il y a d'autres occurrences avec *avoir* au passé composé (EEE, NN, nv1, QQQ, RRR, TTT, VV, WWW, ZZZ), mais ce sont des exemples que nous n'analyserions pas comme des dispositifs. Cf. le chapitre V pour les questions de méthode et les problèmes rencontrés pour les analyses quantitatives, et le chapitre VI pour les analyses syntaxico-sémantiques de nos exemples.

### 1.2.3.1.5. Statut de l'élément *qu-*

Ici, de nouveau, il n'est pas possible de *démontrer* que l'élément *qu-* n'est pas un relatif dans les exemples en *J'AI* : il n'y a pas d'exemple des types (79) et (80).

(79) C'est *maintenant* que je le vois (Blanche-Benveniste 2002 : 109)

(80) Mais vous avez raison, ce n'est pas de vous qu'il s'agit (Dumas, < Gapany 2004 : 66)

Ceci ne démontre toutefois pas non plus qu'il en soit un, évidemment.

### 1.2.3.2. Conclusion : la structure en *J'AI X qui* n'est pas un dispositif clivé

Le rapprochement entre le dispositif clivé et la structure en *J'AI X qui* n'est pas concluant : plusieurs des caractéristiques du clivage en *c'est* ne se vérifient pas pour la structure en *J'AI*. Les critères qui les opposent de la façon la plus significative sont les suivants :

- celui de la focalisation : alors que *c'est... qui* sert assez massivement à focaliser l'élément extrait, on a plutôt affaire à quelque chose de type tout rhématique dans nos exemples en *J'AI... qui*, ou du moins il n'y a pas cette séparation entre un élément focalisé et une séquence présupposée ;
- les modalités portant sur *J'AI*, et les autres caractéristiques du 'verbe *J'AI*' par rapport au 'verbe *c'est*' : celui-ci est moins libre que celui-là.

Il nous semble donc qu'on ne peut pas considérer nos exemples en *J'AI X qui* comme des exemples de dispositif clivé au même titre que les exemples en *c'est... qui*.

Le dispositif clivé est très productif, et très grammaticalisé : il offre un exemple assez prototypique de dispositif syntaxique (même si lui aussi est parfois sujet à des métanalyses), et est probablement celui qui permet d'extraire le plus de types de constituants et de fonctions. Le fait que les exemples en *J'AI* ne suivent pas le même schéma ne veut pas forcément dire qu'ils ne puissent pas être considérés comme un dispositif ; nous examinons dans la section suivante s'il ne pourrait pas s'agir dans ce cas d'un type de dispositif autre que le clivage.

## 2. Dispositif syntaxique

Un *dispositif syntaxique*, dans la syntaxe aixoise, est une organisation particulière des éléments dépendant d'un verbe. À côté du dispositif direct, diverses formes de dispositifs ont été mises en évidence et discutées : en plus du dispositif clivé qui nous est maintenant familier (avec l'« auxiliaire de dispositif » *c'est...qu-*) ; le dispositif pseudo-clivé (avec l'auxiliaire *ce qu-...c'est*) ; le dispositif de restriction (avec l'auxiliaire *il (n')y a...qu-*) ; le dispositif binarisé/à antéposition (dans lequel il n'y a pas d'auxiliaire).<sup>232</sup>

Comme on l'a vu, Berrendonner (2008), Conti (2002, 2004, 2010) et Avanzi (2012) appliquent la notion de *dispositif syntaxique* à des exemples en *J'AI X qui* mais, à notre connaissance, aucun linguiste de la tradition aixoise, à part Brault-Scappini<sup>233</sup>, n'a envisagé les structures en [*J'AI* – SN – *qui* – SV<sub>préd</sub>] comme des dispositifs syntaxiques. Cette section n'est donc pas un retour critique sur des descriptions de chercheurs du GARS, mais plutôt une évaluation de la pertinence à envisager, comme l'ont fait des chercheurs d'autres

<sup>232</sup> Sabio (2011 : 36, note 45) signale qu'il a également été proposé de voir le double marquage comme une forme de dispositif : cf. Eynde van den, K. & Mertens, P. (2001), « La syntaxe du verbe, l'approche pronominale et le lexique de valence PROTON », Preprint n° 174, Département of Linguistics, K. U. Leuven, 36 pp. ; Blanche-Benveniste (2006).

<sup>233</sup> Cf. chapitre I, § 2.2.5.

courants, la structure en *J'AI X qui* comme une forme de dispositif syntaxique. Nous présenterons et discuterons d'abord (§ 2.1) rapidement les formes de dispositifs 'principaux' de la syntaxe aixoise, en relevant les éléments qui nous seront ensuite utiles pour évaluer la possibilité qu'une structure en *J'AI X qui* puisse compléter la liste des dispositifs établis (§ 2.2).

## 2.1. Le dispositif syntaxique : définitions et discussions

Selon Blanche-Benveniste *et al.* (1990 : 55), « [o]n appelle "dispositifs de la rection" les différents arrangements possibles entre le verbe recteur et ses éléments régis ». Ainsi, les relations entre le verbe et les places syntaxiques sont les mêmes dans les quatre<sup>234</sup> constructions ci-dessous.

- (81) [*Dispositif direct*]  
le chef a composé ce menu  
il l'a composé
- (82) [*Dispositif d'extraction/clivé*]  
c'est le chef qui a composé ce menu  
c'est lui qui l'a composé
- (83) [*Dispositif pseudo-clivé*]  
ce que le chef a composé c'est ce menu  
ce qu'il a composé c'est cela
- (84) [*Dispositif de restriction*]  
il n'y a que le chef qui a composé ce menu  
il n'y a que lui qui l'a composé

Aucun de ces dispositifs n'est considéré comme la « source des autres », tous sont « des représentations particulières de la construction verbale » (*ibid.*).

La notion de dispositif permet de rendre compte au niveau syntaxique de structures fréquentes généralement envisagées surtout pour leurs caractéristiques sémantiques ou informationnelles.

Les constructions syntaxiques qui ne suivent pas strictement le modèle sujet + verbe + complément avaient souvent été traitées comme des effets de l'expressivité, venus "déformer" la syntaxe canonique, et c'est une habitude encore très répandue de placer les tournures en *c'est... que...* dans les procédés expressifs de "mise en relief". Il est pourtant intéressant de les intégrer dans des types syntaxiques fondamentaux de dispositifs syntaxiques, qui livrent autant de façons différentes de traiter l'information. (Blanche-Benveniste 2000 : 96)

S'il apparaît donc que les structures traitées ici comme des dispositifs ne se réduisent pas, de fait, dans la syntaxe aixoise, à une 'simple' focalisation/mise en évidence d'un élément extrait, il se trouve que plusieurs dispositifs syntaxiques (autres que le dispositif direct) opèrent une *singularisation* d'un élément régi par un verbe, et que cette singularisation est généralement associée à une *focalisation* de cet élément : « [o]n distingue les dispositifs à focalisation initiale, tels que le clivage, le dispositif restrictif et le dispositif antéposé ; et les dispositifs à focalisation finale, tels que le pseudo-clivage » (Sabio 2011 : 36). La question du rapport entre dispositif et focalisation est parfois discutée, mais elle n'est pas toujours

<sup>234</sup> Nous ne reprenons pas ici la dernière des constructions proposées par Blanche-Benveniste : *le menu qu'a composé le chef, celui qu'il a composé*. Les relatives sont considérées dans cet ouvrage comme « des dispositifs de constructions verbales, qui ont le statut d'une sorte de nominal » (Blanche-Benveniste 1990 : 66) ; comme on l'a déjà signalé, cette description ne nous semble toutefois pas reprise dans les publications suivantes.

Signalons qu'il manque ici le dispositif à *antéposition* ou *binarisé*, dont il sera question *infra* : au niveau microsyntaxique, il est traité comme une forme de dispositif direct dans cette publication (1990 : 56-58).

traitée de façon parfaitement explicite et consensuelle à travers les publications du GARS. Trois points doivent pour nous être problématisés dans ce champ, mais nous n'avons pas trouvé de sources qui nous permettent de les envisager *tous* pour *chacun* des dispositifs concernés :

- l'association entre un type de dispositif et une structure macrosyntaxique (par exemple : le dispositif clivé est-il toujours associé à une structure [noyau+post-noyau] ?) ;
- l'association entre un type de dispositif et une structure informationnelle (par exemple : le dispositif clivé est-il toujours associé à une focalisation initiale ?) ;
- l'association entre une structure macrosyntaxique et une structure informationnelle (par exemple : le noyau est-il toujours focus ?).

Dans les paragraphes qui suivent, nous décrivons rapidement les quatre dispositifs les plus couramment présentés dans la syntaxe aixoise. Nous ne présenterons pas chacun de ces dispositifs dans toute sa complexité, puisque ce n'est pas l'objet de cette étude, mais nous problématiserons certains des points qui seront ensuite pertinents pour la discussion autour d'un éventuel dispositif en *J'AI X qui* ; la question du rapport entre dispositif et focalisation est pour nous l'un de ces points pertinents.

### 2.1.1. Le dispositif clivé

Nous renvoyons au § 1.1.4 pour la description générale du dispositif clivé<sup>235</sup>, et relevons simplement ici deux exemples trouvés dans OFROM au moyen d'une rapide recherche avec TXM, pour rappeler que plusieurs types d'éléments dépendant du verbe peuvent être extraits dans un tel dispositif (ici, extractions de sujet et de complément indirect<sup>236</sup>).

- (85) et pis en fait un moment on accrochait un des deux sur la même nana mais on s'est euh on savait pas vraiment **c'est lui qui** l'a eue euh **c'est lui qui** l'a eue pas de commentaires (OFROM, unine08-mba)
- (86) ah **c'est à ça que** tu voulais en venir (OFROM, unine09-bfa)

Ce point vise surtout à mettre en évidence des cas de clivées avec une configuration informationnelle différente du cas prototypique avec focalisation sur l'élément extrait et séquence en *qu*-présupposée.

Hors du cadre de la syntaxe aixoise, Doetjes *et al.* (2004) ont montré qu'il existe, à côté du cas prototypique, des clivées dans lesquelles tout est focus (« broad focus ») : « the information in the coda is part of the focus » (2004 : 534). Ils donnent plusieurs exemples :

- (87) C'est avec plaisir que je vous invite à participer à ce séminaire.
- (88) Le Cécom est le distributeur de cette vidéo. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour se la procurer.
- (89) C'est pour cette raison que Marie n'y est plus jamais revenue.
- (90) C'est à Nicolas Ruwet et à Maurice Gross que je dois l'essentiel de ma formation dans cette discipline. (Doetjes *et al.* 2004 : 535-536)

<sup>235</sup> Cf. la thèse de Brault-Scappini (2006) pour une étude détaillée sur la clivée dans l'approche aixoise.

<sup>236</sup> Dans OFROM/TXM, requête [word="c"][word="est"]{1,5}[word="qui"] : 342 résultats ; requête [word="c"][word="est"]{1,5}[word="que"] : 546 résultats. Nous n'avons pas trouvé d'extraction de *complément direct* au moyen de cette dernière requête : la plupart des exemples ne sont pas pertinents du tout (beaucoup de *c'est vrai que*), et sinon l'on trouve quelques cas de *c'est* présentatif + SN avec relative, par exemple *c'est vraiment un sport que j'aime, c'est quelque chose que j'aimerais faire, c'est vraiment un truc que j'adore*, etc. Une recherche plus avancée nous permettrait certainement de trouver des exemples de clivage, mais ce n'est pas le propos de cette étude et nous n'avons donc pas poussé l'exploration plus loin.

À leurs yeux, ces énoncés peuvent tout à fait fonctionner dans un contexte où le contenu de la *coda* apporte une information nouvelle. Les auteurs précisent toutefois que « the sentences still emphasize in some sense the contents of the XP rather than the contents of the coda » (2004 : 536) : l'information fournie par la coda est toujours plus prédictible que l'élément extrait. Et de fait, elle est toujours présupposée selon eux, et c'est même le propre de la clivée : « despite not being a specific focusing construction, the cleft is a presuppositional construction. [...] The material in the coda is always (semantically) presupposed » (*ibid.*), ou encore « even though the coda can contain focused material, it is always given as presuppositional » (2004 : 537).<sup>237</sup> On aurait ainsi affaire à une structure qui permet de présenter une information à la fois nouvelle et présupposée/non assertée, ce qui peut sembler un peu contradictoire et problématique a priori. Ce que ne mentionnent pas les auteurs, mais qui est connu depuis Ducrot (1972 : 51-52) au moins, c'est qu'une information nouvelle peut toujours être présentée sous la forme d'un présupposé : « il est [...] tout à fait courant, et tenu pour légitime, de présupposer, dans un acte d'information, des connaissances que l'auditeur n'a pas encore ». La *Grammaire de la période* discute un exemple de clivée du même genre en rappelant ce principe, ou « coup de force » présuppositionnel<sup>238</sup> :

- (91) Alors, un attendrissement la saisit ; elle se sentit molle et tout abandonnée, comme un duvet d'oiseau qui tournoie dans la tempête ; *et ce fut sans en avoir conscience qu'elle s'achemina vers l'église*, disposée à n'importe quelle dévotion, pourvu qu'elle y absorbât son âme et que l'existence entière y disparût. [Flaubert] (Groupe de Fribourg 2012 : 90, nous soulignons)

Le procédé n'est pas rare ; une simple recherche de « c'est avec un grand plaisir » sur le web nous permet de trouver plusieurs exemples du même genre.

- (92) C'est avec un grand plaisir que nous vous communiquons la fusion des études Barandun Hess von Graffenried et Wiesli Fischer SA, qui répondra dès lors sous le nom de Barandun von Graffenried SA (web)
- (93) Madame, Monsieur,  
C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons le  
Jeudi 12 juin à 17h30, Anthropole 2044, Université de Lausanne  
pour l'inauguration des eTalks, nouvelle forme multimédia  
suivie d'un apéritif organisé par la Fondation pour la formation continue Unil-EPFL (web)

Dans le cadre aixoïis, Blanche-Benveniste (2006) et Scappini (2013, 2014) ont discuté d'autres types d'exemples où le focus porte également sur la *coda*.

Blanche-Benveniste (2006) met en évidence des cas de clivage non focalisant, non contrastif, fonctionnant en parallèle avec des cas de clivage contrastif, pour les trois types de structures suivantes : *c'est ainsi/comme ça que...*, *c'est pour cette raison/pour ça que...*, *c'est là que...*<sup>239</sup> Les exemples suivants illustrent d'une part le clivage contrastif/focalisant, avec

<sup>237</sup> Pour la démonstration, cf. 2004 : 536-537.

<sup>238</sup> Les exemples donnés là présentent des « coups de force » présuppositionnels sur des informations fournies de bonne foi, mais le procédé peut également être exploité par un locuteur pour *masquer* une information nouvelle conflictuelle par rapport aux connaissances de l'interlocuteur (ou absurde), cf. Saussure (2014) qui propose une discussion théorique à ce sujet (il parle plutôt quant à lui d'« accommodation » présuppositionnelle) ainsi que deux exemples d'« assertion d'arrière-plan qui conduisent à l'incorporation dans l'environnement cognitif de croyances conflictuelles vis-à-vis d'autres éléments solidement établis » (2014 : 298).

<sup>239</sup> On pourra également se reporter à l'article de Lahousse & Lamiroy (2015) à propos des clivées en *c'est ainsi que*. Elles montrent là aussi que certaines clivées ont perdu leur fonction contrastive.

« focus localisé » et « présupposition dans la partie verbale qui suit » (2006 : 282), et d'autre part le clivage non contrastif, avec « focus large » (*ibid.*).

- (94) « Focus localisé » (Blanche-Benveniste 2006 : 277)
- a. Le sens de la langue en discussion, hein, *c'est comme ça* qu'on le comprenait (oral, narration)
  - b. Ils étaient sans doute dans l'erreur mais *c'est ainsi qu'ils* comprenaient la situation (écrit, presse)
- (95) « Focus large » (*ibid.*)<sup>240</sup>
- L1 – Alors *c'est comme ça* que tu as, que tu avais compris ?
- L2 – Oui
- L1 – C'est en voyant une photo de papa tout petit ? (oral, dialogue)

Elle remarque que certains procédés intonatifs accompagnent l'« effet contrastif, avec ou sans clivage » : « la forme *comme ça* reçoit une intonation prosodique indépendante, qui l'isole du reste de l'énoncé » (2006 : 275). Au contraire, dans le clivage non contrastif, « l'élément placé entre *c'est* et *que* ne reçoit pas une intonation autonome qui serait distincte du reste de l'énoncé et n'a pas non plus d'accentuation remarquable sur la finale » (2006 : 277).

Alors que le clivage contrastif permet la mise en relief de l'élément extrait, le clivage non contrastif, selon Blanche-Benveniste (2004 : 282-283), « fait apparaître un type de signification qui n'existe pas dans la construction directe : c'est l'effet de "récapitulation", soit de circonstances, *comme ça*, soit de causes, *pour ça*, soit de situations énonciatives, *là* ». Ainsi, la clivée n'est pas un simple équivalent d'une construction directe, « on ne peut pas considérer qu'il s'agit des mêmes éléments, auxquels on aurait rajouté une dimension pragmatique nouvelle ». Pour dire les choses d'une autre façon : « dans ces constructions clivées à valeur de récapitulation, l'élément placé entre *c'est* et *que* n'a pas tout à fait la même valeur que lorsqu'il est nettement rattaché à la rection du verbe dont il dépend » (2006 : 284).

Blanche-Benveniste remarque que, pour certains exemples, la dépendance rectionnelle de l'élément extrait avec le verbe qui suit semble s'affaiblir, également en lien avec le fait que les éléments extraits ont un contenu lexical très faible (*comme ça, pour ça, là*). Elle ne discute toutefois pas ce constat plus avant, et ne problématise pas la question de savoir s'il s'agit encore de clivage dans ces cas.

Scappini (2013) propose également de faire une distinction entre ces deux types de clivées, qu'elle nomme légèrement différemment : la « clivée à focus étroit » d'une part, et la « clivée à focus large », ou « à enchaînement », d'autre part. Nous reprenons ici deux de ses exemples à focus large.

- (96) À ce moment-là c'est là qu'on devient le moins dangereux
- (97) et c'est pour ça que comme il était malade il est pas venu (Scappini 2013 : 89-90)

Elle note que la structure macrosyntaxique de l'énoncé change : dans le second cas, « la structure macro sera de type préfixe noyau » (2013 : 89) – si le noyau correspond bien ici au focus, ce n'est donc plus l'élément extrait qui est le focus de l'énoncé, mais la séquence en *qui*-. Pour Scappini, la structure microsyntaxique de l'énoncé semble toutefois rester la même dans les deux cas : dans le second aussi, il s'agit d'un dispositif de la rection verbale (« la structure micro reste celle d'un dispositif », *ibid.*) ; mais « ses propriétés grammaticales

<sup>240</sup> Contexte de l'exemple : « Une personne raconte comment, à un moment précis de son enfance, elle a pris conscience de la mort en voyant une photo de son père enfant » (Blanche-Benveniste 2006 : 277). Ces deux derniers exemples sont retranscrits tels qu'ils sont proposés dans Blanche-Benveniste (2006).

sont modifiées », la structure « devient l'équivalent d'une structure connecteur + construction verbale ordinaire, il y a perte du lien rectionnel entre le SN et le verbe de la Que phrase » (*ibid.*).

Cette interprétation nous semble poser problème : il nous paraît difficile de considérer qu'une structure est un dispositif de la rection si l'élément 'extrait' n'est pas dans la rection du verbe qui suit – et certains exemples montrent en effet assez clairement ce cas.

Sur des exemples de ce dernier type, Sabio & Benzitoun (2013) proposent d'ailleurs une description alternative.

- (98) donc nous avons été amenés à rencontrer des entreprises pour avoir des informations sur les métiers qui nous intéressaient et euh *c'est comme ça que* j'ai euh contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique [oral, ex. Blanche-Benveniste 2006] (Sabio & Benzitoun 2013 : 103)

Ils montrent, en examinant différentes propriétés de ces structures, qu'on ne peut plus parler de dispositif de la rection verbale pour ces clivées « de type 2 » (Sabio & Benzitoun 2013 : 103-105) :

a) la clivée de type 2 ne peut pas être enchâssée dans une autre structure, contrairement à la clivée de type 1

- (99) \*vu que *c'est comme ça que* j'ai euh contacté une entreprise pour effectuer mon stage pratique il m'est arrivé d'en contacter d'autres par la suite<sup>241</sup> ;

b) la clivée de type 2 peut être suivie d'une clivée de type 1, alors que deux clivées de type 1 ne peuvent pas se suivre

- (100) *c'est comme ça que ce sont les animateurs* qui financent les vacances des enfants au lieu des subventions de l'état. [écrit, internet]

- (101) ?c'est ici-même que c'est ma sœur qui a rencontré Paul ;

c) l'élément clivé n'est pas dans la rection du verbe qui suit (« ne sature pas une place de rection ») ;

d) on ne trouve pas de forme négative du type 2 (*ce n'est pas ainsi que...*, *ce n'est pas comme ça que...*, *ce n'est pas pour ça que...*), alors qu'elle est possible avec le type 1 ;

e) les adverbes paradigmatiques sont exclus du type 2 (*cf.* (102)), alors qu'ils sont possibles dans le type 1 (*cf.* (103))

- (102) *c'est ainsi* mesdames et messieurs les jurés que Leduc [...] n'a point repris la rue de la République [oral, ex. Blanche-Benveniste 2006]

\*c'est *seulement ainsi* mesdames et messieurs les jurés que Leduc n'a point repris la rue de la République

- (103) Tu vas sérieusement devoir apprendre l'humilité, et à accepter qu'on t'apprenne des choses. C'est *uniquement comme ça* que tu trouveras des interlocuteurs attentifs à tes questions, et respectueux de ta personne et de ton matériel. [écrit, Internet]

Ils proposent ainsi de renoncer à traiter ces exemples comme des dispositifs de la rection : il s'agit plutôt d'un

regroupement original de deux éléments sans lien rectionnel réciproque : d'abord une proforme à valeur d'introducteur discursif, puis une construction verbale microsyntaxiquement autonome vis-à-vis de cet introducteur. La chose intéressante ici est que cette relation de nature fondamentalement parataxique se trouve saisie à

<sup>241</sup> L'astérisque est des auteurs, et est peut-être un marquage un peu fort dans le cas en question : un tel énoncé est-il vraiment 'impossible' ?

travers le procédé de clivage que nous avons l'habitude de concevoir comme un "dispositif de la rection". (Sabio & Benzitoun 2013 : 105)

Ils en concluent qu'il existe, à côté des dispositifs microsyntaxiques (dispositifs de la rection verbale), des dispositifs que l'on peut qualifier de 'macrosyntaxiques'<sup>242</sup>, et qui ne représentent pas une organisation particulière des éléments dépendant d'un verbe.

Roubaud & Sabio (2015) mettent également en évidence des statuts (micro)syntaxiques différents entre des exemples comme (104), correspondant à un dispositif de la rection verbale, et des exemples comme (105) et (106), qui au contraire ne sont pas des dispositifs microsyntaxiques<sup>243</sup> (2015 : 5, 7, 8).

- (104) *Autoroute direction Manosque* : c'est là que nous avons rendez-vous avec Tarzan. (CERF, LM)<sup>244</sup>
- (105) voilà donc on passe le premier nœud dessus + et après **c'est là que** tout commence + donc sur les deux ficelles il faut toujours que la que la trame soit bien tendue + la beauté du travail se fera avec la trame tendue si elle est trop souple ça ça sera pas joli (CRFP)
- (106) mais quand vous lisez un roman comme celui-ci Emile le normand euh (...) ça vous renforce dans le (...) dans vos choix **c'est là que** je me dis que j'ai drôlement bien fait de faire euh de faire ce que j'ai fait (...) mais malheureusement tout le monde peut pas le faire quoi (Corpaix)

Pour nous, le 'clivage macrosyntaxique' se distingue effectivement du dispositif syntaxique clivé, et nous excluons donc de la catégorie 'dispositif syntaxique' les exemples comme (98), (105) et (106) ci-dessus.<sup>245</sup> Mais pour d'autres types d'exemples (cf. certains exemples de Blanche-Benveniste 2006, ou encore (87) à (90) ci-dessus) l'interprétation en dispositif de la rection mais avec focus large nous semble rester convaincante.

Il nous semble qu'on se retrouve ainsi avec trois types différents (les cas 2 et 3 n'étant pas toujours faciles à départager) :

- les clivées-dispositifs avec focus étroit (cas prototypique, clivées focalisantes) ;
- les clivées-dispositifs avec focus large (focus également sur la *codà*) ;
- les clivées macro-syntaxiques, qui ne sont pas des dispositifs de la rection.

Les cas de clivage microsyntaxique avec focus large nous semblent indiquer que le dispositif clivé n'est pas indissociablement lié à un procédé de focalisation de l'élément clivé uniquement. Au niveau de la structure informationnelle de l'énoncé, donc, nous retiendrons que le dispositif clivé semble aller souvent de pair avec une focalisation de l'élément extrait (cas prototypique), mais qu'il est également possible que le focus porte sur l'entier de la construction.

<sup>242</sup> Ils montrent que les énoncés en *ce n'est pas parce que... que* comme *ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger* (cf. Sabio 2010) relèvent également du dispositif macrosyntaxique, de même que les exemples en *ce qu'il y a c'est que...* ou certains exemples en *si/quand... c'est* (*franchement si je me suis mariée c'est que je devais me marier ; on voyait la cheminée qui fumait quand ça fumait c'est qu'il y avait quelqu'un qui était brûlé*).

<sup>243</sup> Ils parlent de 'clivées discursives' pour ces exemples en *c'est là que...*, qui font apparaître des valeurs particulières (effets de 'saillance discursive' : « indication d'une étape cruciale dans le cours d'un récit » et/ou « introduction d'un élément de la subjectivité de l'énonciateur », Roubaud et Sabio 2015 : 11) qui les distinguent des autres clivées 'macrosyntaxiques' (par exemple en *c'est pour ça que* ou *c'est comme ça que*).

<sup>244</sup> Leur étude porte sur un corpus composé d'écrit et d'oral, d'environ 3.74 millions de mots au total (1.74 millions oral, 2 millions écrit).

<sup>245</sup> Il ne nous semble pas toujours facile de trancher à coup sûr entre une interprétation en dispositif de la rection avec focus large et une interprétation en dispositif macro.

### 2.1.2. Le dispositif pseudo-clivé

Le dispositif pseudo-clivé<sup>246</sup> permet lui aussi d'extraire divers types de constituants, au moyen de l'auxiliaire *ce qu...**c'est* : l'élément extrait se trouve placé après *c'est* (cf. entre autres Blanche-Benveniste 2000 : 98-100, 2002, 2010b)<sup>247</sup>. Un exemple de Roubaud (2000) nous permettra de poser quelques éléments de description :

(107) **ce que** j'aime **c'est** la linguistique (Roubaud 2000 : 9).

Comme dans la clivée, *c'est* n'est pas constructeur : l'élément extrait (*la linguistique*) est dans la valence d'*aimer* ; cet élément « spécifie lexicalement la proforme *ce que* construite par le verbe *aimer* » (2000 : 69). Il s'agit ainsi d'une structure spécificatiionnelle : « nous passons d'un élément peu spécifié "générique", à un élément spécifié "lexical" particulier » (*ibid.*).

La pseudo-clivée permet également, comme la clivée, l'ajout d'une modalité. Dans un dispositif direct avec une *que*-P comme complément du verbe, chacune des constructions verbales peut porter une modalité, négative par exemple :

(108) je ne regrette pas qu'il n'ait pas été condamné (Blanche-Benveniste 2010a : 187)

Dans la structure à dispositif pseudo-clivé « A *c'est* B »,

la présence du verbe *c'est* rajoute un troisième centre de modalités, qui permet de moduler la relation entre le verbe de A et la réalisation de sa valence en B, indépendamment de la valence de ces verbes, en y mettant des modalités assertive, négative, interrogative, qu'on ne pourrait jamais mettre dans un dispositif direct :

(109) ce que je regrette c'est qu'il ait été condamné,  
est-ce qu'il ait été condamné,  
ce n'est pas qu'il ait été condamné,  
ce n'est pas seulement qu'il ait été condamné (*ibid.*)

Une recherche rapide dans OFROM/TXM<sup>248</sup> nous permet de trouver quelques exemples de pseudo-clivées. Nous proposons ici un exemple avec extraction de sujet, et un exemple avec extraction de complément direct.

(110) et pis ben bien évidemment il faut pas oublier le lait un élément essentiel pour leur croissance et pour euh leur journée leur journée de ski hein euh pour que les les comment pour que les les les os euh grandissent ce qui est aussi **ce qui** marche aussi bien **c'est** les céréales parce que les céréales les les les enfants aiment ça ça c'est il y a pas de il y a pas de problème là-dessus (OFROM, unine08-aha)

(111) c'est vrai qu'en montagne euh je je je j'ai des limites je peux pas escalader n'importe quel rocher donc je passe par des voies | qui | qui sont fréquentables par euh par des simples bons marcheurs [...] ah oui oui bien sûr souvent je me dis ah mais je vais euh réserver un guide et puis je vais aller plus haut et puis euh mais je le fais quand même

<sup>246</sup> Cf. Roubaud (2000) pour une monographie sur la pseudo-clivée dans l'approche aixoise.

<sup>247</sup> Comme c'est la pseudo-clivée en tant que dispositif syntaxique qui nous intéresse ici, nous ne discutons pas des études placées dans des cadres autres que la syntaxe aixoise : entre autres, Lambrecht (2004) ; Apothéloz (2008, 2012). Signalons seulement qu'Apothéloz (2012 : 212-219) montre que de nombreuses pseudo-clivées ne constituent pas une séquence microsyntaxique mais une période bi-clausale. Il étend sa démonstration à certains des cas qui sont identifiés comme des dispositifs par la syntaxe aixoise (ce qui le conduit à remettre en question cette analyse dans ces cas-là), et conclut que la classe de séquences décrites comme des pseudo-clivées n'est pas homogène du point de vue de l'analyse structurale : certaines représentent un dispositif syntaxique particulier (dans une structure monopropositionnelle), d'autres des périodes binaires (schéma [préparation ▶ action] dans la GP).

<sup>248</sup> Dans OFROM/TXM, requête [word="ce"] [frlemma="qui"] {1,5} [word="c"] [frlemma="être"] : 51 résultats, dont beaucoup sont pertinents ; requête [word="ce"] [frlemma="que"] {1,5} [word="c"] [frlemma="être"] : 67 résultats, beaucoup sont pertinents.

pas parce que je trouve compliqué puis **ce que** j'aime quand même **c'est** ce côté accessible parce que si je dois trop organiser l'accès à la montagne ça je vais pas aimer (OFROM, unine12-scc)

On remarquera que le premier exemple ne peut être mis en rapport avec un dispositif direct sans une adaptation de la forme verbale (cf. (112) ou (113)).

- (112) les céréales marchent aussi bien (exemple modifié)
- (113) les céréales ça marche aussi bien (exemple modifié)<sup>249</sup>

Cela nous permet d'insister sur ce point : si les dispositifs (autres que direct) correspondent parfois simplement à une façon de mettre un élément en évidence, de le focaliser, ils sont aussi des agencements de constructions verbales offrant des possibilités plus diversifiées que l'agencement considéré comme canonique. Blanche-Benveniste (2000 : 100) relève que la pseudo-clivée, en l'occurrence, « permet d'élargir considérablement l'éventail des rections verbales », par exemple en rendant possible comme sujet ou complément une forme [*que* + construction verbale], construction difficile hors de ce dispositif :

- (114) ce qui était horrible c'est qu'il revenait sur les lieux du crime  
? qu'il revînt (le fait qu'il revenait) était horrible
- (115) ce qui risque de se passer c'est qu'il refuse  
? qu'il refuse risque de se passer
- (116) ce qui les caractérise c'est qu'ils ont quatre pattes  
? le fait qu'ils ont quatre pattes les caractérise (Blanche-Benveniste 2000 : 99-100)

Les formes sous dispositif ne sont pas toujours parallèles à un dispositif direct construisant le même lexique aux mêmes places syntaxiques. Roubaud (2000 : 238) relève qu'« il est [...] impossible de penser que le dispositif pseudo-clivé n'est qu'une transformation d'un énoncé de base qui serait le dispositif direct ».

Roubaud (2000 : 251) insiste sur le fait que la pseudo-clivée n'est pas seulement « un procédé de mise en relief ou de topicalisation » ; mais elle confirme aussi que la première partie du dispositif (partie [-spécifiée]) est « le lieu de la présupposition », alors que la seconde (partie [+spécifiée]) est « le siège du focus » (2000 : 238). Ainsi, la pseudo-clivée entretient un lien plutôt stable avec une structure informationnelle de type [présupposé-focus] chez cette auteure (même si elle ne se réduit pas à la focalisation d'un élément extrait). Et donc elle n'apparaît pas en tout début de discours : il doit y avoir partage d'un présupposé par les locuteurs pour que la pseudo-clivée puisse être produite – Prince 1978<sup>250</sup>, citée par Roubaud 2000 : 238-239, note que la pseudo-clivée « établit un “pont” (“a bridge”) entre ce qui a été dit et l'information nouvelle contenue dans le focus ». <sup>251</sup>

<sup>249</sup> Roubaud (2000 : 237-238) relève des exemples avec un emploi comparable de *marcher*, et note que ce verbe n'apparaît jamais dans cette position avec le trait [+mouvement]. Elle précise ensuite que le dispositif pseudo-clivé « est en quelque sorte réservé à certaines classes lexicales de verbes : évaluatifs, annonciatifs et événementiels », avec des lexèmes particulièrement fréquents dans chaque classe (*intéresser* ; *dire*, *savoir* ; *arriver*, *se passer*, *y avoir*).

<sup>250</sup> Prince, E. (1978), « A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse », *Language* 54, 883-906.

<sup>251</sup> Roubaud observe une fréquence différente des pseudo-clivées selon les genres de discours (fréquentes dans des contextes d'évaluation, argumentation, relation d'événements ; peu fréquentes dans les ouvrages scientifiques p.ex.), et note qu'elle apparaîtra plus facilement dans certaines situations discursives : les réponses à des questions, les contrastes, les définitions, les argumentations (2000 : 239-248).

### 2.1.3. Le dispositif binarisé / à antéposition

Le dispositif binarisé, ou dispositif à antéposition, permet d'antéposer un élément régi et de le placer en tête de proposition, sans auxiliaire de dispositif cette fois, mais avec des intonations caractéristiques (*cf.* par exemple Blanche-Benveniste 1984 : 147-148, 1988 : 68-71, 2010a : 170-171 ; Blanche-Benveniste *é& al.* 1990 : 56-57, 141-143 ; Sabio 2006).

Nous trouvons un exemple avec antéposition du complément direct dans notre corpus (il avait également été relevé par Blanche-Benveniste 2010a : 170).

- (117) L1  
 et en plus quand les femmes elles travaillaient aux champs [...] et bien ils faisaient ils se tapaient tout à la main la vaisselle le le la la lessive vous aviez des femmes ici qui habitaient dans le village elles allaient laver au Lavadé au Valadé **Valadé ça s'appelle**  
 L2  
 ouais même à la Fontaine de Bormes aussi (TESTORAL, COMMERCE)

Cette structure est souvent considérée comme un dispositif à focalisation initiale (p. ex. Sabio 2011 : 36, Sabio & Benzitoun 2013 : 100), mais certains travaux ont montré que la situation n'était pas si simple.

Sabio (2006) montre que le dispositif peut prendre deux formes macro-syntaxiques (au sens aixois du terme), qui se distinguent du point de vue de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques (portée des modalités, caractéristiques lexicales des verbes constructeurs) : une forme préfixe-noyau dans (118) ; une forme noyau-postfixe dans (119) (2006 : 174-175).<sup>252</sup>

- (118) *Préfixe-noyau*  
 Moi la bourgeoisie de province /préf/ j'ai pas connu /no/ (écrit)  
 Les F3 /préf/ elle supporterait pas /no/ (oral)  
 Combien ça a coûté /préf/ je sais pas /no/ (écrit)  
 Moi le chocolat /préf/ j'adore /no/ (oral)
- (119) *Noyau-postfixe*  
 Que de la tendresse /no/ tu m'inspires /post/ (écrit)  
 Deux cigarettes /no/ j'ai fumé /post/ (oral) [*en réponse à tu as beaucoup fumé ?*]  
 A peine huit ans /no/ il a /post/ (oral)

Nous renvoyons à Sabio (2006 : 177-181) et Abeillé *é& al.* (2008 : 2362-2370) pour une discussion des propriétés contrastées de ces deux constructions, aux niveaux syntaxique, sémantique, et pragmatique. Ici, nous relevons seulement une différence essentielle et définitoire : les modalités pourront affecter le verbe recteur dans la construction 1 (préfixe-noyau, (120)), alors que les marques modales porteront sur le SN antéposé dans la construction 2 (noyau-postfixe, (121)) :

- (120) les haricots            j'aime  
                                   j'aime bien  
                                   j'aime pas  
                                   est-ce que tu aimes ?
- (121) huit ans                il avait  
          à peine huit ans  
          rien que huit ans  
          que huit ans  
          même pas huit ans  
          pas huit ans (Sabio 2006 : 177-179)

<sup>252</sup> *Cf.* dans Gachet (2012 : 83-89) une discussion sur le caractère potentiellement plutôt macrosyntaxique (au sens fribourgeois du terme) du dispositif binarisé *noyau-postfixe* : la GP considère que le SN n'est pas dans la rection du verbe ici, mais que le SN et la construction verbale forment deux énonciations, dont la seconde constitue un acte de *confirmation*.

Les chercheurs ne s'accordent pas sur l'analyse informationnelle de ces exemples.

Sabio (2006) ne discute pas ce point, mais parle de *topique* pour le complément antéposé préfixe (construction 1), et d'« effet “parenthétique” » pour le postfixe de la construction 2 (2006 : 175).

Sabio & Benzitoun (2013 : 100) traitent le dispositif à antéposition comme un dispositif à focalisation initiale, associant focalisation initiale et structure [noyau + post-noyau], mais n'évoquant pas les cas représentés dans la construction 1 du dispositif binarisé ([préfixe + noyau]). Un récapitulatif des différents dispositifs proposés par la syntaxe aixoise est effectué, dans lequel sont systématiquement associées focalisation initiale et structure [noyau + post-noyau] d'une part, et focalisation finale et structure [pré-noyau + noyau] d'autre part.

Abeillé *é* al. (2008 : 2367), au contraire, affirment que « [l]a structuration fond/focus (où le focus est le constituant associé à l'information nouvelle) [...] n'est pas pertinente pour décrire [l]es constructions » avec SN antéposé, car toutes deux peuvent montrer les trois structururations de l'information possibles<sup>253</sup> (a. = Construction 1, préfixe+noyau, b. = Construction 2, noyau+post-fixe) :

- (122) *Le SN fait partie du fond*
- a. Qu'on s'épargne la peine de m'accuser de racisme élitiste anti-foot- Primo, le foot, j'aime (forum internet, corpus CERF)
  - b. Mon père il va m'acheter un petit mouton + un petit mouton il va m'acheter. (Corpaix)
- (123) *Le SN est focus*
- a. Loc1 : Quelle est la matière qui t'a le moins plu et pourquoi  
Loc2 : euh + la grammaire j'ai pas du tout apprécié parce que en fait j'étais pas très bonne (Corpaix)
  - b. mais quand c'est ça – l'année passée c'était ça
- (124) *Tout est focus*
- a. Loc1 : ouais + dites-moi un peu vos goûts pour que les jeunes qui vous < écoutent  
Loc2 : euh >  
Loc1 : sachent s'ils les partagent  
Loc2 : le cinéma j'aime (CRFP)
  - b. Loc1 : 11 heures, elle est restée chez les juges !  
Loc2 : Les pauvres... (*Canard enchaîné*) (Abeillé *é* al. 2008 : 2367)

Il est ainsi difficile de savoir si, dans la syntaxe aixoise, on postule pour ces constructions un lien fixe entre le focus et le noyau. Même dans ce cas, toutefois, ce n'est que dans la construction 2 que le focus porte sur le SN antéposé ; ce dispositif n'est donc pas systématiquement associé à la focalisation de l'élément extrait.

#### 2.1.4. Le(s) dispositif(s) en *il y a... qu-*

La seule structure en *il y a* qui soit systématiquement présentée comme un dispositif est celle en *il (n')y a que... qu-*, qui forme le dispositif de restriction.<sup>254</sup> Nous le présentons

<sup>253</sup> Ils précisent encore, plus loin, à propos de la Construction 2 : « [...] on a parlé de 'focalisation', mais la construction 2 n'est pas associée à un fonctionnement informationnel particulier. Il faut donc distinguer trois types de saillance : thématique, informationnelle et dialogique. » (Abeillé *é* al. 2008 : 2370) Ce type d'approche distinguant divers niveaux de structuration de l'information est fortement critiqué par la *Grammaire de la période*, qui propose au contraire de traiter les faits de stratification de façon intégrée (cf. Groupe de Fribourg 2012 : Chapitre IV).

<sup>254</sup> Sur les pseudo-clivées en *ce qu'il y a c'est que...*, nous renvoyons à Sabio (2011 : 138 et suivantes) et Sabio & Benzitoun (2013).

rapidement ci-dessous (§ 2.1.4.1), puis nous évaluons si d'autres formes en *il y a* (sans *ne... que*) peuvent également être considérées comme des dispositifs (§ 2.1.4.2).

#### 2.1.4.1. Le dispositif de restriction, en *il (n')y a que... qu-*

Le dispositif de restriction est bien établi au sein de l'ensemble des dispositifs de la rection verbale (p. ex. Blanche-Benveniste & al. 1990 : 65 ; Blanche-Benveniste 2002 : 108, 2010a : 134 ; Sabio 2011 : 36)<sup>255</sup>.

Comme dans la clivée, le SN n'est pas dans la valence du premier verbe (*il y a*, ici), mais dans celle du second.

- (125) Il n'y a que le docteur qui ne le sait pas  
 (126) le docteur ne le sait pas (Blanche-Benveniste 2002 : 108)

En d'autres termes, [*il (n')y a que... qu-*] « sert de support à la restriction au profit d'un autre verbe » (2010a : 134), ici par exemple en hébergeant le sujet du verbe qui suit :

- (127) il n'y a que [ce genre de filles] qui peuvent faire ça (Blanche-Benveniste 2010a : 134)

Ce dispositif peut extraire diverses positions de valence : grâce à une rapide recherche<sup>256</sup> dans nos corpus, nous en trouvons plusieurs représentées.

- (128) ben moi je pense de toute façon que l'école c'est euh c'est apprendre à se fondre dans un moule et puis euh apprendre la compétition euh euh pour pour pour bien réussir dans la société capitaliste en fait c'est ce qu'elle a c'est ce que notre école actuellement elle nous elle nous enseigne avec les notes euh avec ses degrés euh avec **il y a que** l'in euh **que** l'intellectuel **qui** compte et caetera donc euh voilà moi je suis fondamentalement contre ce type d'école (OFROM, unifr11a03d)
- (129) **il y a que** comme ça **que qu'**ils ont pu travailler (TESTORAL, 11aml1\_2)
- (130) SB1  
 les spécialistes de toute façon le là-bas c'est plus cher qu'un généraliste normal mais eux par contre c'est vrai qu'ils dépassent tout le temps ils font ce qu'ils ils pratiquent les les tarifs qu'ils veulent et je sais pas trop d'où que ça sort XXXXX moi j'ai connu ça qu'en arrivant à Paris en fait hein avant à Toulouse et à et dans le Cantal je j'ai jamais moi j'ai toujours eu des tarifs euh de base n'importe quel médecin que j'étais voir et **il y a qu'**à Paris **ou**<sup>257</sup> j'ai vu ça moi  
 AB1  
 non **il y a pas qu'**à Paris parce que à Montpellier ça se fait aussi  
 SB1  
 ouais mais moi je l'ai vu qu'à Paris (TESTORAL, 75xab1\_5)
- (131) L1  
*[discours à propos des vertus de l'agar-agar pour solidifier les liquides]* et une fois que c'est solide quand on met à trente-sept ça reste parfaitement solide si on monte à quarante-quatre degrés parce que d'autres fois on aime bien mettre à quarante-quatre  
 L2  
 mm mm  
 L1  
 degrés pour certains microbes certaines études ça reste / b-, Ø / aussi parfaitement solide

<sup>255</sup> Dans une autre approche, cf. Furukawa (2005 : chapitre 8).

<sup>256</sup> Requête [word="y"] [frlemma="avoir"] [frlemma="que"] [] {1,15} [frlemma="que"] : 8 résultats dans OFROM, 95 résultats dans TESTORAL ; environ 10% de résultats pertinents. Requête [word="y"] [frlemma="avoir"] [frlemma="que"] [] {1,15} [frlemma="qui"] dans OFROM : 4 résultats, 1 pertinent.

<sup>257</sup> Mauvaise transcription pour *il y a qu' à Paris où j'ai vu ça moi* ; le *j'étais voir* peu avant est peut-être également mal transcrit (*j'ai été voir*, plutôt). Au sujet du relatif *où*, là où on attendrait *qu-*, cf. note 199.

L2

mais c'est c'est

L1

**il n'y a qu'à cent degrés que** ça / pourra, pourrait / être reliquéfié (TESTORAL, MICROBIO\_10)

Blanche-Benveniste (2010a : 134) relève, en particulier pour les SN sujets, qu'un « effet sémantique analogue pourrait être donné par l'adjectif *seul* » (cf. (133)), mais qu'une telle construction est bien moins fréquente à l'oral spontané que son équivalent avec *il (n')y a que... qui* (cf. (132)).

(132) il y a que [mon père] qui conduit

(133) seul mon père conduit (Blanche-Benveniste 2010a : 134).

Du point de vue de la structure informationnelle, ce dispositif est considéré comme étant à focalisation initiale (Sabio 2011 : 36 ; Sabio et Benzitoun 2013 : 100). Nous n'avons pas trouvé d'étude approfondissant cette question dans le cadre aixois, mais un article de Karssenber (2016a) montre que, comme les clivées en *c'est*, ce qu'elle appelle les clivées en *il n'y a que x qui* présentent également des exemples dans lesquels ce n'est pas (que) le constituant extrait qui est focalisé. À côté des cas prototypiques de structure focus – arrière-fond, en effet, elle propose de reconnaître des exemples avec une articulation à double focus (134) ainsi que des exemples de type « topique spatio-temporel + commentaire » (135).

(134) A : E Qui se souvient de Punky Brewster ? J'adorais cette série des années 80 ! quelqu'un peut-t'il me dire si elle existe en DVD en France ?  
B : Je m'en souviens très bien - ca me rappelle mes mercredis aprem - ahhhh la mélancolie de ma jeunesse me revient soudainement... hihhi bref j'me souviens que même j'avais essayé de me faire une cabane dans un arbre moi aussi (bilan **ya que 2 planches qui ont tenu le coup !!!!**) et pour la question je sais pas si ça existe en dvd - j'aimerais bien revoir un ou deux (Yahoo 20) (Karrssenber 2016a : 7, les exemples Yahoo sont tirés d'un forum en ligne et sont reproduits tels quels)

(135) [Contexte : article journalistique sur la Turquie]  
Mais l'essentiel de la marque qu'Atatürk a imposée à son pays semble indélébile. Personne d'ailleurs n'y parle sérieusement de remettre son œuvre en question. Et **il n'y a qu'en Turquie que le dirigeant du parti intégriste a pu faire alliance, sans que personne parmi ses partisans s'en choque, avec une femme aussi visiblement occidentalisée que Tansu Ciller, économiste made in USA.** (Le Monde 25) (Karrssenber 2016a : 8)

L'auteure souligne par ailleurs qu'il peut y avoir ambiguïté dans certains cas : selon elle, on peut parfois hésiter entre une interprétation avec double focus et une interprétation focus – arrière-fond avec accommodation présuppositionnelle (cf. ci-dessus § 2.1.1 et note 234). Quoiqu'il en soit, elle constate l'existence de trois genres d'articulation informationnelle possibles pour la structure, et sa conclusion est donc que, comme pour les clivées en *c'est*, « le potentiel informationnel des clivées en *il n'y a que* ne se limite pas à la focalisation de l'élément clivé » (2016a : 11).

#### 2.1.4.2. Un dispositif en *il y a... qui* ?

Pour les structures en [*il y a* – SN – *qui* – SV] non restrictives, nous avons trouvé peu de traces d'une interprétation explicite en tant que dispositifs syntaxiques dans la grammaire aixoise. Nous discuterons tout de même rapidement ce cas, car il est proche de celui avec *J'AI*, et les conclusions que nous tirerons au sujet des exemples en *il y a* seront utiles pour le traitement de ceux en *J'AI*.

Une structure en *il y a* est souvent abordée dans les publications des chercheurs aixois, celle qui accompagne des sujets indéfinis du type

(136) *il y a un ami qui m'a téléphoné* (Cappeau & Deulofeu 2001 : 49).

*Il y a... qui* est alors traité comme une structure qui permet d'éviter la présence d'un sujet indéfini en tout début d'énoncé. La description plus précise varie d'un auteur à l'autre : « stabilisateur de sujets indéfinis » chez Cappeau & Deulofeu (2001), « dispositif auxiliaire de la détermination nominale » chez Blanche-Benveniste (2000 : 93). Mais il n'est pas question ici de dispositif syntaxique de la rection verbale.

Jeanjean (1979 : 128) a parlé de « dispositif verbal » pour des exemples comme les suivants.

(137) *il y a un peu d'eau qui coule*  
? *un peu d'eau coule*

(138) *il y a des garçons qui sont partis* (Jeanjean 1979 : 129)

(139) *après si y'a la fille qui arrive elle met encore sa voiture derrière* (Jeanjean 1979 : 131)

On est certainement proche ici du dispositif syntaxique de la rection verbale, mais cette analyse ne semble pas être reprise par d'autres.

Lagae & Rouget (1998), comme on l'a vu en détail, proposent une analyse plus traditionnelle en termes de relative prédicative après *il y a* (*/avoir*).

Choi-Jonin & Lagae (2005) examinent assez longuement les constructions en *il y a... qui*<sup>258</sup>, et recensent quelques-unes des analyses qui en ont été proposées dans la syntaxe aixoise : elles relèvent notamment celles de Jeanjean (1979), mais ne la reprennent pas à leur compte, parlant plutôt là aussi de [*il y a* présentatif + relative prédicative] pour tous les exemples des types (140)-(144).

(140) Monsieur le Président, **il y a** la Suisse qui a envahi notre pays

(141) et une fois **il y avait** un monsieur qui passait par là et il y avait un bombardement

(142) c'est vrai que **il y a** des collègues qui ont dit : « ouais, j'achète pas La Marseillaise »

(143) *il y a dix centres actuellement en France et il y en a bien six ou sept qui vont s'éteindre mais nous, ça marche très bien*

(144) Manhattan. On n'y entre qu'à pied, comme à l'église. C'est le beau cœur en Banque du monde d'aujourd'hui. **Il y en a** pourtant qui crachent par terre en passant. (Choi-Jonin & Lagae 2005 : 49)<sup>259</sup>

Nous trouvons tout de même une analyse en dispositif dans un article récent, mais pour des exemples dans lesquels le SN est *objet* du verbe qui suit. Sabio & Benzitoun (2013 : 101) parlent en effet de « dispositif de la rection » pour les trois exemples qui suivent.

(145) *il y a des mots que tu aimes bien utiliser* [oral, Corpaix]

(146) *il y a des livres scolaires que je me débrouille pour leur procurer* [oral, Corpaix]

(147) *il y a des choses que je suis pas du tout obligé de faire* [oral, Corpaix] (Sabio & Benzitoun 2013 : 101)

L'analyse en dispositif se fait pour eux sur ce simple critère : l'élément extrait est dans la rection du verbe qui suit.

(148) *tu aimes bien utiliser des mots*

(149) *je me débrouille pour leur procurer des livres*

<sup>258</sup> Cet article porte plus spécifiquement sur les énoncés avec reprise d'un SN suivant *il y a* au moyen d'un clitique – par exemple *il y a le copain il a tué une poule d'eau*, mais les auteures examinent aussi les cas en *il y a X... qui*, pour mettre en évidence ce qui distingue les configurations avec clitique et celles avec relatif.

<sup>259</sup> Les quatre premiers exemples semblent être transcrits de l'oral (nous reproduisons la transcription telle qu'elle apparaît dans l'article), le dernier est littéraire (Céline, *Voyage au bout de la nuit*).

(150) je suis pas du tout obligé de faire des choses (*ibid.*)

Les auteurs précisent à propos de l'exemple (145) qu'« il y a une différence de sens notable entre le dispositif direct et le dispositif en “il y a”, qui laisse entendre que le syntagme indéfini *des mots* “fonctionne comme la partition d'un ensemble plus vaste préalablement identifié” (Cappeau & Deulofeu, 2001) » (Sabio & Benzitoun 2013 : 101, note 8).

Selon nous, cette différence existe en fait pour les trois exemples présentés, et il importerait d'en rendre compte plus précisément. On peut renvoyer ici à la quasi-équivalence que Blanche-Benveniste proposait, pour des indéfinis sujets, entre une forme en *il y en a qui* et une forme avec *certain*s ; l'équivalence est même parfois explicite, comme dans l'exemple suivant produit par un enfant de onze ans.

(151) et dire qu'*il y en a qui* se plaignent cert- *certain*s se plaignent (Blanche-Benveniste 2000 : 93)

Transposée aux exemples ci-dessus, l'équivalence entre une détermination par *certain*s dans un dispositif direct et une configuration de l'énoncé dans un dispositif en *il y a* paraît recevable.

(152) il y a des mots que tu aimes bien utiliser (Sabio & Benzitoun 2013 : 101)

(153) tu aimes bien utiliser *certain*s mots (exemple modifié)

Selon les auteurs, le dispositif en *il y a* permettrait alors d'effectuer une partition dans le paradigme auquel réfère le N, tout comme *il n'y a que... qui* opérait une restriction. Si on admet que le N est bien dans la rectio du verbe qui le suit, et n'est pas régi par *il y a...que*, on a affaire à un dispositif de la rectio verbale. Il n'y a pas équivalence totale entre le dispositif direct (sans *certain*s) et le dispositif en *il y a*, mais nous avons déjà vu que cette absence d'équivalence stricte s'observait également avec les autres types de dispositifs : *il y a...que* opère une partition comme, par exemple, *c'est... qui* opère une focalisation (et cf. ci-dessus les possibilités de modalités supplémentaires, ou l'extension des rectios possibles pour les dispositifs clivé, pseudo-clivé et binarisé).

Pour certains autres exemples en *il y a*, l'analyse en dispositif est encore plus immédiatement disponible. Dans un exemple avec déterminant défini, il est très facile de voir la structure en *il y a... qui* comme une simple réorganisation des éléments dépendant du verbe : (155) apporterait la même information que (154) ; la répétition de *le* avant *il y a* ici nous semble pouvoir même être une trace de cela (la recherche lexicale laisse le temps de revoir la planification de l'organisation de l'information, et d'introduire le N au moyen du dispositif plutôt que 'nu' en tête d'énoncé).

(154) après ben on a sauté on avait toute une vue sur Mexico c'était vraiment beau et puis euh ouais après ben **le le il y a le parachute qui s'ouvre** machin on atterrit puis les quatre on avait trop mal aux oreilles vraiment parce que on chute depuis quatre mille mètres jusqu'au sol et puis on avait rien pour protéger les oreilles ah ça nous avait fait trop mal et puis euh mais ouais on a trouvé ça incroyable (OFROM, unine12-avb)

(155) après ben **le le le parachute s'ouvre** machin on atterrit (exemple modifié)

Un exemple que nous avons entendu nous semble présenter un cas similaire, mais avec extraction non pas d'un sujet mais d'un complément (comme chez Sabio & Benzitoun ci-dessus). Le sujet de discussion est le choix de crèmes hydratantes, et la locutrice répond à une question du type « pourquoi elles sont mieux celles-ci ? » :

(156) pasqu'i y a pas dedans . y a plusieurs substances qu'i y a pas dedans (oral, =(65)).

Le même contenu pourrait être exprimé dans un dispositif direct, mais, sans la singularisation du syntagme *plusieurs substances*, le propos est beaucoup moins clair :

- (157) ? parce que dedans y a pas plusieurs substances  
 ? parce que y a pas plusieurs substances dedans (exemples modifiés).

Enfin, il y aurait des raisons de considérer le syntagme *il y a* comme un auxiliaire de dispositif plutôt que comme un verbe de plein statut dans certains exemples. Le fait qu'on le trouve parfois sans variation de temps pourrait être un argument en faveur de cette thèse :

- (158) et puis euh j'ai vu la psychiatre quand je suis arrivé donc aux urgences je me suis annoncé au bout d'une heure **il y a** la psychiatre **qui est venue** j'ai eu un entretien avec elle euh elle me je lui ai expliqué un petit peu ce qui s'était passé (OFROM, unine08-jga)
- (159) et puis on a envie de lui dire ben pas de bol hein **il y a** la mauvaise fée **qui s'est penchée** sur ton berceau (OFROM, unine08a22m)
- (160) ouais à la base **il y a** tout le monde **qui était** toujours dehors en fait dès que ils ont fait ces magasins euh ce magasin ce bar tous les gens étaient dehors et euh c'est pour ça que les g les puis après **il y a** les voisins **qui ont commencé** à se plaindre parce que tout le monde était dehors et puis ils restaient jusqu' à des pas d'heure (OFROM, unine11-acb)
- (161) on devra faire je pense euh une sorte d'équivalence ou un diplôme euh quand **il y a** l'anglais **qui va rentrer** euh à l'école primaire mais euh voilà que on sait pas encore trop trop quoi (OFROM, unine11c02m)

Cette particularité a été relevée par plusieurs auteurs (Lagae & Rouget 1998 : 322 ; Rothenberg 1979 : 357 ; Giry-Schneider 1988 : 89 ; Lambrecht 1988 : 157 ; Choi-Jonin & Lagae 2005 : 48), mais tous l'ont utilisée à l'appui de la distinction entre relatives adjective et prédicative après *il y a* : dans la prédicative, *il y a* peut rester au présent même si l'autre verbe est à un autre temps, ce qui n'est pas le cas pour l'adjective. Lagae & Rouget notent qu'*il y a* reste également en dehors du système hypothétique avec la prédicative.

- (162) si on coupait les vivres *il y a* beaucoup de gens qui se *trouveraient* sur la paille (Lagae & Rouget 1998 : 322)

La pertinence d'utiliser cet argument pour reconnaître une prédicative n'est pas évidente pour nous, mais cette particularité nous paraît par ailleurs être un signe du fait qu'*il y a* tend à se figer, et à se grammaticaliser : il perd certaines caractéristiques des verbes de plein statut dans ces exemples, et tend à se rapprocher d'un outil grammatical (en l'occurrence : d'un auxiliaire de dispositif).

Ces derniers points invitent à envisager l'existence d'un dispositif syntaxique en *il y a*, qu'il conviendrait de décrire de façon plus approfondie. Comme ceci n'est pas l'objet de ce travail, nous gardons la discussion pour le point suivant, portant sur l'existence éventuelle d'un dispositif en *J'AI X qui*.

## 2.2. La structure en *J'AI X qui* est-elle un dispositif syntaxique ?

### 2.2.1. D'après la syntaxe aixoise

Comme on l'a vu, nous n'avons pas trouvé trace d'une analyse de *J'AI X qui* comme un dispositif syntaxique dans les publications des chercheurs de la syntaxe aixoise.

Certains éléments de Blanche-Benveniste (1982) pourraient toutefois être repris pour être utilisés en faveur de cette thèse. Blanche-Benveniste (1982) ne tente pas d'établir la

structure en *J'AI X qui* en tant que dispositif syntaxique, mais elle cherche à montrer que le verbe *avoir* n'est pas constructeur dans cette structure.<sup>260</sup> Dans des publications précédentes (Conti 2002, 2004, 2010), nous avons utilisé cette démonstration du caractère non constructeur du verbe *avoir* comme argument en défaveur de l'analyse par double prédication à pivot (DPP) : si le verbe *avoir* ne construit pas le SN qui le suit, il devient difficile de parler d'une première prédication [*J'AI* – SN]. Ici, nous souhaitons examiner si cette démonstration peut être utilisée en faveur de l'analyse en dispositif, et pour cela nous commençons par discuter les deux critères proposés par Blanche-Benveniste.

#### 2.2.1.1. Pas d'adjonction possible de compléments de rection (Blanche-Benveniste 1982)

Blanche-Benveniste (1982 : 94) note que, dans un exemple comme (163), *avoir* « ne peut pas s'adjoindre facilement des compléments de rection comme 'sans peine', ou 'avec difficulté' ».

(163) j'ai ma voiture qui va mal (Blanche-Benveniste 1982 : 93, =(151) du chap. I)

(164) ? elle a eu sans peine sa voiture qui va mal (Blanche-Benveniste 1982 : 94)

Au contraire, un exemple avec relative adjective, où *avoir* est constructeur, peut s'adjoindre de tels compléments :

(165) elle a eu sans peine la machine qui fait la reliure (*ibid.*, =(159) du chap. I)

La possibilité d'adjonction doit ainsi mettre en évidence une différence entre les deux types de constructions, et donc deux fonctionnements d'*avoir* : constructeur dans (165), non constructeur dans (163).

Selon nous, toutefois, ce test doit être relativisé : *sans peine* est incompatible avec certains sens d'*avoir*, et ne donne donc pas forcément des informations sur sa capacité de rection dans le cas en question. Appliquons-le à deux exemples de notre corpus qui présentent tous les deux un *avoir* visiblement constructeur, donc deux exemples dont les rapports syntaxiques sont équivalents, et qui devraient ainsi tous les deux accueillir sans problème l'ajout d'un complément de rection comme *sans peine*.

(166) et euh c'est souvent quand ils ont un problème avec le logement la pre- la première demande c'est toujours par rapport au logement soit ils en ont plus soit ça correspond plus soit ils sont carrément à la rue enfin bon et euh ils viennent donc à nos permanences ils voient si on peut les accueillir ou pas si **on a l'appartement qui correspond** si euh puis si déjà on on on estime pouvoir faire un travail avec eux (TESTORAL, 69akb1\_3)

(167) ? ils voient [...] si on a sans peine l'appartement qui correspond  
ils voient [...] si on a eu sans peine l'appartement qui correspond (exemples modifiés)

(168) [*La locutrice est une enseignante qui parle de ses anciens élèves*]  
je l'ai eue toute jeune elle commençait je l'ai eue quand elle était fille encore JL elle commençait à exercer et euh après **j'ai eu son mari** qui revenait de la guerre d'Algérie JL elle est ils se sont mariés entre temps je l'ai eue quand elle s'appelait mademoiselle Lohez et et puis après euh je l'ai eue encore madame Mezger et puis après j'ai eu son mari (TESTORAL, 54bjl1\_2)

(169) #j'ai eu sans peine son mari (exemple modifié)

<sup>260</sup> Blanche-Benveniste cherche à montrer que le verbe *avoir* n'est pas constructeur pour démontrer qu'il ne s'agit pas d'un cas de subordination (relative) standard, et qu'il faut repenser les relations entre les différents éléments de la structure (pour elle, l'argument du verbe *avoir* n'est pas le SN mais la *relation* SN – séquence en *qui*), cf. chap. I, § 2.2.1. Notons que Cappeau (2005) cherche lui aussi à montrer qu'*avoir* n'a pas son statut de verbe plein/ne construit pas un complément dans ce type de structure, mais avec des arguments différents.

Le complément *sans peine* peut fonctionner sur l'exemple (166), surtout si on l'adapte à un temps du passé/accompli (ce qu'a d'ailleurs également fait Blanche-Benveniste dans (165)). Il ne fonctionne pas en revanche sur l'exemple (168), alors que le verbe *avoir* y est constructeur également : le sens d'*avoir* dans cet exemple est simplement incompatible avec un tel complément, qui semble fonctionner seulement avec un *avoir* à sens d'« obtenir » (et moins avec celui de « posséder », d'où l'amélioration due aux adaptations de (165) et (167)). Ce test se révèle donc inopérant pour montrer qu'*avoir* ne régit pas le SN qui le suit : il y a d'autres restrictions sur l'emploi de *sans peine* qui peuvent (aussi) expliquer son inadéquation dans (163).<sup>261</sup>

#### 2.2.1.2. Libertés de conjugaison réduites (Blanche-Benveniste 1982)

Un autre argument permet à Blanche-Benveniste (1982 : 94) de remettre en question le statut constructeur du verbe *avoir* dans cette structure : il y a des possibilités réduites de construction, car il n'y est « pas libre de ses temps, modalités et aspects ; en particulier, on ne peut pas le mettre à l'impératif » (cf. (171)), alors que toutes les formes sont possibles avec un verbe constructeur, y compris l'impératif (cf. (173)).

- (170) elle a son frère qui va mieux (= (157) du chap. I)
- (171) [??]ayez votre frère qui va mieux (= (158) du chap. I)
- (172) [elle a la machine qui fait la reliure]
- (173) ayez la machine qui fait la reliure (Blanche-Benveniste 1982 : 94, = (161) du chap. I)

Sur nos propres exemples, on constate en effet que (175) paraît difficilement acceptable (même si l'on tente de reconstituer un contexte favorable), alors que (177) semble bien formé, et ne pose pas de difficulté.

- (174) déjà que **j'ai ma copine qui habite à Paris** enfin qui a un appartement à Paris et euh quand j'y monte je je respire plus quoi (TESTORAL, PRI-BRI-1)
- (175) ?? aie ta copine qui habite à Paris  
?? aie ta copine qui habite à Paris et tu verras ce que c'est (exemples construits)
- (176) ils viennent donc à nos permanences ils voient si on peut les accueillir ou pas si **on a l'appartement qui correspond** si euh puis si déjà on on on estime pouvoir faire un travail avec eux (TESTORAL, 69akb1\_3)
- (177) ayez l'appartement qui correspond  
ayez l'appartement qui correspond et on pourra en rediscuter (exemples construits)

Nous observons donc bien ici une différence de fonctionnement : l'impératif est accepté dans une structure avec *avoir* constructeur et relative adjective, alors qu'il est absent de la structure en *J'AI X qui*. Sur les 1409 exemples de la structure en *J'AI X qui* dans notre corpus, aucun ne présente un verbe *avoir* à l'impératif. Cependant, l'ensemble du corpus TESTORAL<sup>262</sup> ne fournit que quatre occurrences d'*avoir* à l'impératif, et OFROM aucun. La forme semble donc rare de façon générale.

Par ailleurs, les quatre exemples trouvés montrent des cas d'emploi d'*avoir* non pas comme verbes pleins mais comme verbes supports<sup>263</sup>.

<sup>261</sup> Par ailleurs, il est facile de trouver des exemples dans lesquels n'importe quel verbe est constructeur, mais où *sans peine* ne fonctionne pas : *?je veux sans peine un bout de chocolat* (exemple inventé).

<sup>262</sup> Cf. le chapitre suivant pour la description du corpus.

<sup>263</sup> « On appelle verbes supports des verbes comme *faire, donner, mettre, etc.*, qui, à côté de leurs emplois ordinaires, se combinent avec un syntagme prédicatif, nom, adjectif ou groupe prépositionnel, pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe » (Riegel *et al.* 2009 : 415).

- (178) je suis persuadé euh que les Français attendent des gou- des gouvernants qu'ils aient cette double attitude premièrement **ayez le courage** de nous dire ce qu'il faut faire engagez-vous résistez s'il faut résister tenez bon s'il le faut deuxièmement s'il vous plaît parlez avec nous conduisez les deux choses à la fois montrez-nous le chemin et marchez avec nous sur le chemin (TESTORAL, BAYROU\_3)
- (179) euh j'ai fait un spectacle aussi c'était la première fois que j'en faisais un au Club Méditerranée avec ma cousine on a longuement hésité et puis bon comme ils nous ont dit allez venez allez **n'ayez pas honte** alors on y est allé on a fait une présentation de ce qu'on faisait à la gym c'était pas mal (TESTORAL, ECOGLA\_1)
- (180) c'est d'a- du bord du chemin qu'ils lui crient leur (s) souffrance (s) Jésus maître prends pitié de nous **aie pitié de nous** est un cri de supplication fréquent dans les psaumes (TESTORAL, fnatpr01\_1)
- (181) L2  
hum hum il faut rester silencieux quand vous chassez ils ils en- ils entendent ou pas  
L1  
ah ben sûr **n'aie pas peur** qu'ils ont les oreilles fines hé  
L2  
hum hum  
L1  
et l'odorat fin aussi hé pour l'homme (TESTORAL, la\_chasse\_2)

À l'intérieur même des expressions possibles avec *avoir* comme verbe support, on voit rapidement que certaines se trouvent facilement à l'impératif, alors que d'autres posent des problèmes d'acceptabilité d'ordre sémantique ou pragmatique : les restrictions d'emploi de l'impératif ne sont pas dues ici à des différences de comportement du verbe au niveau de ses capacités de construction.

- (182) *Exemples TESTORAL*
- ayez le courage de nous dire ce qu'il faut faire
  - n'ayez pas honte
  - aie pitié de nous
  - n'aie pas peur
- (183) *Exemples inventés/ construits*
- ?? n'ayez pas le courage de nous dire ce qu'il faut faire
  - ?? n'ayez pas faim
  - ?? ayez froid<sup>264</sup>

Ainsi, les restrictions portant sur la mise à l'impératif peuvent également être liées à des facteurs divers, et, si elles peuvent être relevées en tant que caractéristique de la construction, elle ne disent pas à quoi cette caractéristique est due, ne prouvent pas que le verbe est constructeur dans le fonctionnement (176) et non constructeur dans le fonctionnement (174).

Pour conclure sur ces deux tests proposés par Blanche-Benveniste (1982), on doit dire que, même s'ils contribuent à mettre en évidence un fonctionnement particulier, leurs résultats ne sont pas probants pour démontrer qu'*avoir* n'est pas constructeur dans cette structure. On ne pourra donc pas les utiliser directement à l'appui de la thèse du dispositif – et l'on

---

<sup>264</sup> On nous signale qu'un exemple tel que (183)b pourrait peut-être se rencontrer en tant qu'emploi cadratif, comme une sorte de protase hypothétique. C'est ce type d'emploi, nous semble-t-il, que nous avons essayé de construire en (175) *supra*, mais il ne nous paraît pas bien fonctionner avec un exemple du genre de (174) – alors qu'il pourrait peut-être en effet fonctionner avec des exemples en *J'AI X qui* que nous n'identifions pas comme prototypiques d'un dispositif : *ayez une amie qui habite à Paris et vous verrez que ça rend service* (cf. le chapitre VI pour une présentations des différents types que nous reconnaissons sous la séquence *J'AI X qui*).

rappellera encore une fois que ce n'était pas dans ce but qu'ils étaient présentés par l'auteur.

### 2.2.2. Discussion, propositions

Dans cette section, nous examinons si les caractéristiques définissant les dispositifs syntaxiques vus ci-dessus au § 2.1 pourraient s'appliquer à la structure en *J'AI X qui* ; ces caractéristiques peuvent se résumer de la façon suivante :

- un dispositif de la rection est une organisation particulière des éléments dépendant d'un verbe (cette caractéristique est définitoire) ;
- les dispositifs autres que direct singularisent un élément dépendant d'un verbe (élément pouvant occuper diverses fonctions par rapport à ce verbe), et vont souvent (mais pas systématiquement) de pair avec une focalisation de l'élément extrait ;
- les dispositifs autres que direct peuvent présenter un auxiliaire de dispositif.

#### 2.2.2.1. Organisation des éléments dépendant d'un verbe

Ce critère, appliqué aux exemples en *J'AI*, revient à montrer que le SN qui suit *avoir* est le sujet du verbe qui suit, et pas le complément d'*avoir* – tout comme c'est le cas dans le dispositif clivé en *c'est* par exemple.

Dans un exemple 'standard' avec relative attributive, qui forme selon nous une structure d'une autre nature, il y a deux prédications : celle que fournit le verbe de perception, et celle que fournit la relative.

(184) J'ai vu Paul qui fumait / J'entends un bébé qui pleure (Havu & Pierrard 2008 : 10)

Dans certains exemples avec *avoir*, on est proche de ce cas : *avoir* marque une prédication de possession, et la relative pourrait également être prédicative (ce cas sera discuté au chapitre VI).

(185) ouais ben j'ai pas mal de | j'ai pas la firme | l'affaire Pélican je me suis toujours dit que j'allais me faire la collection des John Grisham parce que j'adore ça | mais **j'ai quelques bouquins** | **qui** sont | bien un tout petit peu moins bien quand même moins moins | mais voilà (OFROM, unine11-jva)

Dans les exemples en *avoir* étudiés dans le présent chapitre, au contraire, on peut émettre des doutes sur le fait que le verbe *avoir* soit responsable d'une véritable prédication.

(186) j'ai ma copine qui habite à Paris (= (4))  
ma copine habite à Paris (exemple modifié)

Le fait que la suppression de *J'AI... qui* ne change pas les conditions de vérité de l'énoncé invite à questionner l'idée qu'il y ait bien deux prédications dans ce type d'énoncé. Et le fait que l'on puisse se passer du verbe *avoir* nous semble être un argument en faveur de l'idée que le SN est principalement un sujet, et pas un complément.

Nous ne trouvons pas, néanmoins, d'argument formel qui permettrait de démontrer que le SN est uniquement dans la valence du second verbe. Un tel argument existe dans le cas du dispositif clivé, sur certains exemples : comme on l'a vu, les places de valence marquées correspondent à celles demandées par le second verbe, et pas par *c'est*.

(187) il le donne à Jean

(188) c'est à Jean qu'il le donne (Brault-Scappini 2006 : 91, = (52) et (53) ci-dessus)

Mais nous n'avons pas de tels exemples avec *J'AI*.

À l'appui de l'interprétation par dispositif, on peut tout de même évoquer le fait qu'il semble exister également, à côté des cas les plus fréquents où le sujet est extrait, des cas où c'est le complément direct qui est placé entre *J'AI* et *qu-*.

(189) moi j'ai encore un formulaire que j'ai pas (Blanche-Benveniste 1982 : 95, repris par Lambrecht 2002 : 184)

(190) oh moi j'ai plein de films que j'ai pas vus (oral)

Dans ces deux exemples, on peut assez aisément plaider en faveur du dispositif : le SN (*un formulaire, plein de films*) est tout à fait vraisemblablement dans la valence du second verbe, et cet agencement de l'information permet de produire des énoncés qui seraient moins adéquats en 'dispositif direct' :

(191) ? j'ai pas encore un formulaire  
? j'ai encore pas un formulaire (exemples modifiés)

(192) ? oh moi j'ai pas vu plein de films (exemple modifié).

Ces exemples ressemblent fortement aux exemples en *il y a* que Sabio & Benzitoun (2013) ont mis en évidence comme des dispositifs de la rection (vus plus haut sous (145)-(147)) :

(193) il y a des mots que tu aimes bien utiliser [oral, Corpaix]

(194) il y a des livres scolaires que je me débrouille pour leur procurer [oral, Corpaix]

(195) il y a des choses que je suis pas du tout obligé de faire [oral, Corpaix] (Sabio & Benzitoun 2013 : 101).

Mais le dispositif en *J'AI* ne semble pas introduire la même notion de partition d'un ensemble dans les deux exemples ci-dessus : la détermination nominale est différente dans ces deux exemples, et le dispositif n'a pas d'incidence sur cette détermination, il semble être là uniquement pour organiser l'information de la façon la plus pertinente possible.

#### 2.2.2.1. Singularisation/focalisation de l'élément extrait

Il pourrait s'agir là d'un argument contre une analyse des structures en *J'AI* comme des dispositifs syntaxiques.

Alors que les dispositifs syntaxiques ont pour prototypes des structures qui distinguent un élément de rection en le focalisant<sup>265</sup> et en le séparant du reste de l'énoncé qui est thématique voire présupposé, les structures en *J'AI X qui* présentent plutôt une structure informationnelle de type [tout focus] (à discuter), ou en tout cas on ne peut pas parler ici d'un dispositif permettant de *distinguer* une place de rection. Mais on a vu que tous les dispositifs avaient, à côté des fonctionnements prototypiques de focalisation de l'élément extrait, des emplois différents à ce niveau (*cf.* le point 2.1 ci-dessus).

S'il ne sert pas à distinguer ou à mettre en évidence l'élément extrait, le supposé dispositif en *J'AI* a peut-être, dans certains cas, la simple fonction de permettre la construction de cet élément dans un énoncé : on a vu que les exemples (189) et (190), avec extraction du complément, étaient difficiles à construire en dispositif direct. Les énoncés dans lesquels le SN est sujet sont au contraire formellement possibles en dispositif direct, mais pragmatiquement inadaptés : le dispositif en *J'AI* servirait alors simplement à construire un énoncé pragmatiquement adapté, en évitant à un sujet non actif de se trouver en début d'énoncé. En plus d'éviter que le sujet de la prédication se retrouve à la place initiale de l'énoncé, le dispositif en *J'AI* fait que c'est un clitique qui occupe cette place, clitique qui

<sup>265</sup> Focalisation finale pour le pseudo-clivage, initiale pour les autres.

renvoie souvent au locuteur lui-même, faisant ainsi le lien avec la situation d'énonciation et 'justifiant' l'introduction d'un sujet nouveau et d'un prédicat nouveau.

#### 2.2.2.2. Auxiliaire de dispositif

L'auxiliaire de dispositif, s'il est présent, et malgré la forme verbale qu'il revêt, est considéré dans la syntaxe aixoise comme un outil grammatical servant principalement d'organisateur/ordonnateur syntagmatique<sup>266</sup>. La partie de l'auxiliaire qui a une forme verbale (*c'est, il (n')y a (que)*) ne construit pas le SN qui la suit.

On a vu qu'il était difficile de montrer que *J'AI* n'était pas du tout constructeur dans les exemples en *J'AI X qui*, mais il montre tout de même des signes de grammaticalisation : il ne peut se trouver à l'impératif (*cf.* ci-dessus § 2.2.1.2) ; comme *il y a*, il se trouve parfois au présent alors que le second verbe est à un autre temps (*cf.* chapitre III, § 2.1.2.4).

Vraisemblablement, il s'agit d'une possible grammaticalisation en cours, pas du tout aussi aboutie que pour *c'est* dans le clivage, par exemple.

### 2.3. Synthèse

Une analyse en dispositif conduirait à reconsidérer les descriptions traditionnelles : dans les exemples supposés contenir un dispositif syntaxique en *J'AI*, le verbe *avoir* n'est pas le verbe principal de l'énoncé, il n'y a pas de relative (prédicative) – il n'y a pas de subordination, pas de prédication seconde (il y a une seule prédication). La forme en *avoir* a perdu certaines de ses propriétés verbales, pour se rapprocher d'un outil grammatical ; le SN qui le suit peut moins facilement être considéré comme ayant une « position de régime » (Berrendonner 2008 : 288) par rapport à *avoir* qui n'est pas un verbe constructeur ici : ce SN est uniquement le sujet du verbe qui suit. L'approche en termes de dispositif, à notre avis, rompt avec la tradition, et introduit une analyse véritablement nouvelle pour les exemples en *J'AI... qui* auxquels elle est susceptible de s'appliquer.

Les discussions ci-dessus ne nous semblent toutefois accréditer que partiellement l'idée que certains exemples en *J'AI* puissent être décrits comme une forme de dispositif syntaxique permettant de construire des sujets ou des compléments directs dans une forme syntagmatique acceptable en français parlé spontané. On a en effet vu certaines réserves par rapport à une telle interprétation : *J'AI* n'est visiblement pas totalement grammaticalisé, le N n'est jamais véritablement distingué du reste de la construction comme dans les prototypes des dispositifs reconnus. Si l'on ajoute cela au fait que nous avons proposé un nombre extrêmement restreint d'exemples pour l'instant, on conclut que cette analyse doit encore être testée, et confrontée aux données réelles – c'est l'un des objectifs de notre chapitre VI.

<sup>266</sup> Comme on l'a vu, il sert aussi à « déterminer une portée spécifique des modalités » et à « fixer le statut de l'élément extrait par rapport au paradigme défini par la place syntaxique extraite » (Brault-Scappini 2006 : 90).



Partie 3.  
Analyse du corpus étudié

---



## Objectifs visés dans la partie 3 de cette étude

---

L'étude du schéma [*J'AI* – SN – *qui* – SV<sub>préd</sub>] entreprise dans cet ouvrage vise à décrire ses incarnations de façon aussi large que possible, en incluant un maximum des formes (morphologiques et lexicales) particulières qu'il peut revêtir, et sans a priori sur la (ou les) structure(s) qu'il représente. Après avoir exposé les aspects théoriques relatifs à l'analyse des structures concernées, nous entrons ici dans l'analyse elle-même, à partir de nos propres exemples.

Le temps consacré à la récolte, au classement et à l'analyse des exemples a été très important, et nous tenons à faire montre de transparence quant à ces processus et aux résultats auxquels ils ont abouti ; le chapitre exposant la méthodologie de recherche des exemples (chap. V) est ainsi relativement détaillé. On y trouvera un compte rendu des recherches effectuées, des résultats obtenus, et des problèmes rencontrés à toutes les étapes ainsi qu'une discussion à ce sujet. Par ailleurs, nous fournissons dans les annexes l'intégralité des résultats obtenus, pour que le lecteur puisse aller y vérifier nos propos ou y effectuer ses propres recherches.

Le chapitre VI revient sur l'analyse syntaxico-sémantique des structures à l'étude, en tenant compte des questions soulevées dans les chapitres II-IV, et en confrontant les analyses ambiantes à nos propres exemples, plus nombreux et plus variés que ceux qui ont été envisagés jusque-là dans la littérature. Comme cette question a déjà été abondamment traitée dans les chapitres précédents, nous présentons nos résultats de façon succincte, en dégageant quelques prototypes assortis d'une discussion sur les frontières entre les structures, et les cas intermédiaires.

Le chapitre VII traite quant à lui des rendements observés au sein des exemples du corpus. Il reprend d'abord, en les exemplifiant, certains points évoqués dans les chapitres précédents : le type de lexique autorisé dans le SN, et ce que cela implique pour l'analyse de la structure ; les sens et emplois du verbe *avoir*. La seconde partie du chapitre est consacrée aux rendements discursifs des structures en *J'AI X qui* : nous revenons là sur ses fonctions pragmatiques, en particulier à partir des analyses de Lambrecht mais en illustrant la discussion au moyen de nos propres exemples ; nous proposons ensuite des observations sur des rendements discursifs qui n'avaient pas été repérés dans d'autres travaux, ou qui du moins ont été peu discutés jusqu'à présent.



## Chapitre V. Corpus : méthodologie de recherche, résultats bruts, problèmes rencontrés

---

Les différentes étapes de la collecte de données sont exposées assez en détail dans ce chapitre : nous y présentons d'abord, de façon très factuelle, les recherches effectuées 1) 'manuellement', d'abord en 2001-2002 puis en 2008-2010 ; 2) grâce à un logiciel spécialisé, TXM, au cours de l'année 2014. Nous discutons ensuite les résultats obtenus, à la fois de façon très concrète par rapport à notre propre recherche et de façon plus générale en tirant les conséquences de cette expérience par rapport à la recherche de données dans de grands corpus. Au point 3.2 figure une synthèse des données retenues pour la présente étude.

### 1. Sélection des formes pertinentes pour notre étude

La présente étude visait à décrire **les énoncés combinant ces deux propriétés** :

- [1] ils ont la forme [pronom clitique<sup>267</sup> – AVOIR – SN – *qui* – SV] ;
- [2] la séquence en [*qui* – SV] n'est pas une simple relative adjective, la séquence est prédicative.

Nous souhaitons étudier des énoncés authentiques respectant ces deux propriétés, et nos recherches de corpus ont donc été orientées en ce sens uniquement. Il se trouve toutefois que, ponctuellement, nous avons pris en compte également certains exemples de forme très proche, mais qui ne respectent pas tout à fait les propriétés ci-dessus.

Ainsi, des énoncés avec un *que* objet, ou avec une préposition avant le relatif ([pronom clitique – AVOIR – SN – *que*/prép.+relatif – SV]), qui ne respectent pas la propriété [1], n'ont pas fait ici l'objet d'une recherche systématique ni d'une étude particulière, mais ils pourront éventuellement être discutés pour alimenter les analyses sur certains points.

De même, les exemples contenant une relative adjective, et ne répondant pas, ainsi, à la propriété [2], ne devaient normalement pas être pris en compte, mais on en verra pourtant apparaître dans les analyses, pour une raison simple : si certains de ces exemples, comme (1), sont faciles à identifier comme contenant une relative adjective, beaucoup d'autres sont au contraire ambigus.

- (1) enfin bon et euh ils viennent donc à nos permanences ils voient si on peut les accueillir ou pas si **on a l'appartement qui correspond** si euh puis si déjà on on on estime pouvoir faire un travail avec eux (TESTORAL, 69akb1)

Dans le cas des relatives suivant un SN indéfini, en particulier, on hésite souvent entre une interprétation comme relative adjective (obligatoire) et une interprétation de type prédicative voire continuative.

- (2) ah ben ça me fait plaisir que pour une fois on reconnaisse | que euh ma profession va être utile en fait |\_ | parce que ben je pense c'est vraiment important point de vue identitaire d'**avoir une euh** |\_ | **une profession qui** nous rapporte de la reconnaissance |\_ | pis en tout cas personnellement moi j'ai besoin de reconnaissance (OFRON, unine08-lpa, DDD)
- (3) dans les villages ceux qui avaient des livres ils se prêtaient toujours |\_ | l'une l'une famille elle prêtait à l'autre alors on rendait et ainsi de suite | ça faisait le tour de tout

---

<sup>267</sup> Le désignateur occupant ici la place du pronom clitique peut également apparaître sous la forme d'un N propre ou d'un SN, cf. discussion au chapitre I, § 3.

le village |@| et puis nous **on avait une tante une très vieille tante** |\_| **qui** lisait beaucoup des almanachs |@| et elle nous racontait |\_| tou/ |\_| jours des histoires quand on allait chez elle |\_| et ça c'était pour nous le meilleur livre qu'on avait |\_| parce qu'elle nous racontait des si belles histoires (OFRON, unifr11-dla, e)

- (4) du coup il(s) nous accompagnai(en)t mais si tu veux euh |\_| **on avait un chauffeur qui** nous amenait euh où on voulait | etcetera mais on pouvait pas y aller seules quoi c'était trop dangereux (OFRON, unine11-tpa, Q)

Si un examen attentif permet souvent, finalement, de retenir préférentiellement une interprétation plutôt qu'une autre dans le contexte, l'absence de critères sûrs rend parfois la tâche difficile. Au début de cette étude, l'opposition [relative adjective] ~ [relative prédicative] nous paraissait aller de soi ; comme on l'a déjà évoqué plus haut, on sait maintenant que dans beaucoup d'exemples elle n'est en fait pas si facile à détecter. Ce point a déjà fait l'objet de certaines discussions, et sera repris une fois encore au chapitre suivant.

Nos recherches de corpus visaient à trouver un maximum d'exemples correspondant simplement au schéma [*J'AI* – SN – *qui* – SV<sub>préd</sub>], mais sans sélection préalable d'éléments au niveau lexical ou morphologique dans les parties non contraintes<sup>268</sup>. Les énoncés répondant conjointement aux propriétés [1] et [2] devraient en effet pouvoir être tous intégrés à l'analyse avec une prise en compte de toute la variété qu'ils manifestent, notamment sur les points suivants :

- a) variété des personnes et des désignateurs constituant le sujet du verbe *avoir* (clitique, N propre, SN) ;
- b) différentes flexions du verbe *avoir* (personne, temps, mode) ;
- c) variété des types de SN (types sémantiques de N, déterminants, éventuels types d'adjectifs, etc.) ;
- d) variété des V possibles (types sémantiques) ;
- e) présence éventuelle d'une négation, ou d'un adverbe portant sur *avoir*.

## 2. Recherches effectuées

Ce travail repose principalement sur des données récoltées récemment, mais il est aussi le fruit de recherches plus anciennes, et dans son ensemble il porte donc la trace de la rapide évolution, ces dernières années, des corpus et des outils de recherche.

### 2.1. Recherches 'manuelles'

La première partie de nos données se compose d'éléments hétéroclites tant dans leur provenance que dans les procédés de recherche mis en œuvre pour les obtenir. Dans cette partie de nos données, les plus anciennes remontent à notre mémoire de licence (2001-2002), et les plus fournies aux premiers travaux de la thèse (2008-2010).

#### 2.1.1. Premières données

Dans Conti (2002), la plupart des exemples étudiés étaient des énoncés que nous avions entendus (conversations, conférences, radio) et notés au vol, pour lesquels il n'y avait donc plus d'accès possible ni au son ni au contexte.

<sup>268</sup> Le verbe *avoir* et le *qui* étaient bien évidemment sélectionnés par les recherches effectuées, et peuvent donc être considérés comme des parties contraintes.

Pour disposer tout de même de quelques exemples contextualisés, nous avons dépouillé une partie de la transcription de corpus proposée dans les *Cabiers du français des années 80* (H.S. n° 1, 1989), et y avons relevé quelques occurrences. Enfin, nous avons utilisé une transcription d'un entretien radiophonique<sup>269</sup>, dans lequel figuraient également quelques occurrences des constructions en *avoir*.

Pour ce mémoire, nous avons ainsi travaillé à partir d'une petite cinquantaine d'exemples, dont la plus grande partie était sans contexte et sans accès possible aux documents sonores correspondants.

### 2.1.2. Données dues 'au hasard'

Depuis 2001, notre base de données a sans cesse été alimentée d'exemples extraits de nos lectures (journaux, littérature, etc.), de courriels et, à l'oral, de transmissions radiophoniques, de conférences, de débats, et de conversations auxquelles nous avons participé ou dont nous avons été témoin. Pour les exemples écrits, les originaux ont souvent pu être gardés et les extraits pertinents sont bien contextualisés. Pour les exemples oraux, en revanche, l'exploitation s'est avérée de plus en plus délicate au fur et à mesure de l'avancée de la recherche : le manque de contexte et d'accès à l'intonation (sauf pour certains exemples radio) nous est apparu comme de plus en plus problématique. Ces exemples ont tout de même été conservés, car ils représentent des genres de discours parfois absents des corpus enregistrés, et montrent certaines formes syntaxiques ou morphologiques originales.

Au final, quelques dizaines d'exemples oraux et écrits 'dus au hasard' figurent ainsi dans nos banques de données. Dans le présent travail, ils seront référencés par une mention « oral », « internet », ou « courriel » entre parenthèses après l'exemple concerné. Par ailleurs, l'ensemble de ces données (comprenant également des exemples non discutés dans le corps du texte) est fourni en annexe (Annexes 3a et 3b).

### 2.1.3. Premières recherches de corpus étendues

Un dépouillement systématique des corpus<sup>270</sup> CRFP et OFROM (UNINE-2008), effectué entre 2008 et 2010, nous a fourni une première banque de données orales contextualisées.

Dans le corpus CRFP (*Corpus de Référence du Français Parlé*; DELIC 2004), nous avons cherché au moyen du concordancier « Contextes »<sup>271</sup>, successivement, toutes les formes du verbe *avoir* (= à toutes les personnes) à l'indicatif présent, imparfait, futur ; les occurrences ont ensuite été examinées une à une afin que soient relevées celles qui étaient suivies d'une séquence en *qui* correspondant à la structure à l'étude. Le taux d'exemples pertinents par rapport au total des formes du verbe *avoir* repérées par le concordancier était bien sûr très bas, et ce mode de recherche doit donc être considéré comme relativement peu efficace pour une structure de ce genre (il fallait examiner de très nombreuses occurrences pour un seul exemple retenu).

Environ 150 exemples correspondant au schéma [J'AI – SN – *qui* – SV] ont ainsi été relevés ; un certain nombre d'exemples en *il y a* ont également été extraits.

En 2008 a débuté l'élaboration du corpus OFROM (*corpus Oral de Français parlé en Suisse ROMande*; cf. Avanzi & Béguélin 2012-2014), et nous avons pu avoir accès aux

<sup>269</sup> Transcription effectuée et fournie par Thérèse Jeanneret.

<sup>270</sup> Cf. l'annexe 4a pour une rapide description des corpus.

<sup>271</sup> Ce concordancier était mis à disposition des chercheurs par Jean Véronis, mais n'est plus disponible.

34 enregistrements avec transcriptions partielles élaborés par les étudiants cette année-là.<sup>272</sup> Nous avons commencé à faire des recherches dans les transcriptions par mots clés (« j'a- » ; « tu a- » ; « on a- » ; « vous a- » ; « il y a- »), mais nous avons rapidement remarqué (1) qu'il était dommage de ne prendre en compte que la partie déjà transcrite des entretiens<sup>273</sup> et (2) que ce mode de recherche était une fois encore laborieux et peu efficace. Les enregistrements ont donc finalement été écoutés en entier, avec lecture des transcriptions en même temps pour les parties transcrites ; les passages pertinents figurant dans les transcriptions ont été relevés, et les passages pertinents manquant ont été transcrits par nos soins.

Ces résultats sont difficiles à quantifier : il s'agit au total de 17 pages d'extraits d'OFROM-2008 contenant les exemples jugés pertinents (structures en [J'AI – SN – qui – SV] mais aussi des exemples en *il y a* ou quelques autres structures avec le verbe *avoir*).

## 2.2. Recherches automatiques

Malgré un nombre d'exemples déjà important, nous avons souhaité augmenter notre banque de données ; les résultats d'une recherche systématique sur de grands corpus nous semblaient pouvoir apporter une plus-value à notre travail, et nous avons donc décidé de recourir à un logiciel de recherche performant (TXM), avec le soutien du laboratoire ATILF, Analyse et traitement informatique de la langue française (CNRS & Université de Lorraine, Nancy).<sup>274</sup>

### 2.2.1. Description des corpus

Un regroupement de corpus existants, adaptés pour être traités par le logiciel TXM<sup>275</sup>, a été exploré dès avril 2014 : le 'sur-corpus' TESTORAL. Il est composé des corpus suivants (*cf.* l'annexe 4a pour des informations sur les corpus utilisés) :

Corpus	Nb. de mots indiqués par TXM (approx.)
CFPP <sup>276</sup>	350'000
CTFP <sup>277</sup>	80'000

<sup>272</sup> Le corpus a été très largement augmenté depuis (env. 200'000 mots en juin 2014 > env. 800'000 mots en juin 2016), et est disponible en ligne, <http://www.unine.ch/ofrom>. Une présentation très complète du corpus est proposée en lien à partir du site web (format pdf). Le corpus est principalement constitué d'entretiens guidés ; il n'est pas échantillonné selon des critères sociolinguistiques ; seul le discours du locuteur principal était transcrit à ce moment, mais désormais deux locuteurs sont transcrits (il y a parfois un locuteur tiers, non transcrit).

<sup>273</sup> Les entretiens durent entre 30 et 40 minutes en moyenne, mais seulement une dizaine de minutes est transcrite.

<sup>274</sup> Nous avons effectué les recherches décrites ici lors de trois séjours de travail à l'ATILF, répartis en trois semaines sur trois mois (avril-juin 2014). Ces séjours ont été financés grâce à la « Subvention Égalité » attribuée par le Service de l'égalité des chances de l'Université de Neuchâtel, que nous remercions encore une fois. À Nancy, nous avons principalement bénéficié de l'aide de Christophe Benzitoun, qui nous a fourni des corpus, la formation pratique pour ce type de recherche avec TXM, et toutes les informations nécessaires pour le suivi du travail.

<sup>275</sup> Le corpus TESTORAL a été préparé pour l'importation dans TXM par Christophe Benzitoun. Le corpus OFROM, dont il est question un peu plus bas, a été fourni par Mathieu Avanzi, puis préparé pour l'importation par Christophe Benzitoun et Bertrand Gaiffe. Nous remercions Mathieu Avanzi, Christophe Benzitoun et Bertrand Gaiffe pour leur aide généreuse et précieuse.

<sup>276</sup> *Corpus de Français Parlé Parisien* : Branca-Rosoff & al. (2012). Le corpus utilisé ici ne correspond pas à la dernière version en ligne.

<sup>277</sup> *Choix de Textes en Français Parlé* : Blanche-Benveniste & al. (2002).

C-ORAL-ROM <sup>278</sup>	300'000
CORPAIX <sup>279</sup>	1'000'000
CRFP <sup>280</sup>	440'000
PFC (entretiens libres) <sup>281</sup>	300'000
	<b>2'470'000</b>

Le corpus OFROM, qui nous a été fourni un peu plus tard (début de l'été 2014), a permis d'augmenter le nombre d'exemples extraits, grâce à l'application des requêtes élaborées pour TESTORAL sur environ 200'000 mots supplémentaires :

	<b>Nb. de mots indiqués par TXM (approx.)</b>
OFROM <sup>282</sup>	200'000

Le total de 2.67 millions de mots, auquel on arrive selon ce qu'indique le logiciel TXM, doit en fait être revu un peu à la baisse : certains mots peuvent être comptés à double par le logiciel (par exemple *aujourd'hui*, en raison de l'apostrophe), certains découpages sont parfois fautifs, et les mentions des locuteurs (*L1*, *L2*, etc., mais aussi parfois des prénoms, ou des syntagmes comme *Sara Enq*) sont comptés comme des mots.

TESTORAL contient 563 *aujourd'hui*, ce qui semble relativement négligeable, mais du côté des mentions de locuteurs les chiffres sont beaucoup plus importants : d'après les comptages que nous avons effectués, il contient un peu moins de 52'000 « L1/L2/.../L33 »<sup>283</sup>, et des mentions de noms de locuteurs dans un nombre difficile à déterminer, mais d'au moins plusieurs milliers<sup>284</sup>. OFROM ne contient pas de mentions des locuteurs, mais un problème dans la préparation du corpus pour TXM a conduit à un redoublement de certains mots, et il semble par ailleurs y avoir un doublon : il faut ainsi soustraire environ 5000 mots au total OFROM (estimation).

Toutes ces mentions fautives, ou de méta-discours, devraient être soustraites du total de mots final, qui peut ainsi être grossièrement évalué à **un peu plus de 2.5 millions de mots en tout pour l'ensemble TESTORAL et OFROM** (il est difficile d'être plus précis).

Notons qu'il ne s'agit que de français européen : beaucoup de français de France (TESTORAL), et un peu de français de Suisse (OFROM). Il serait intéressant de vérifier la

<sup>278</sup> *Corpus oral de langues romanes* (espagnol, français, italien, portugais ; ici seulement la partie sur le français) : Cresti & Moneglia (2005).

<sup>279</sup> Corpus élaboré par l'équipe d'Aix-en-Provence : Blanche-Benveniste (1999).

<sup>280</sup> *Corpus de Référence du Français Parlé* : DELIC (2004).

<sup>281</sup> *Phonologie du Français Contemporain* : Durand & al. (2002) ; Durand & al. (2005).

<sup>282</sup> *Corpus Oral de Français parlé en Suisse ROMande* : Avanzi & Béguelin (2012-2014). Le corpus OFROM utilisé dans TXM en été 2014 ne représente pas la totalité des fichiers composant la version en ligne : au 28.5.2014, il y avait 118 fichiers dans la version TXM, pour 123 fichiers (env. 232'000 mots) dans la version en ligne.

<sup>283</sup> 23'009 « L1 », 21'102 « L2 », 4761 « L3 », 1721 « L4 », 469 « L5 », 419 « L6 », 197 « L7 », 46 « L8 », 13 « L9 », 23 « L10 », 52 « L11 », 13 « L12 », 14 « L13 », 13 « L14 », 8 « L15 », 20 « L16 », 9 « L17 », 18 « L18 », 2 « L19 », puis 17 mentions de locuteurs en tout entre « L20 » et « L33 », soit un total de 51'926 mots.

<sup>284</sup> Il y a 6086 « enq » (pour « enquêtrice »), toujours associés à un prénom, ce qui fait déjà plus de 12'000 mentions de locuteurs ; certains locuteurs sont désignés par un simple prénom, et il est donc difficile de retrouver toute ces mentions, que nous devons toutefois estimer à plusieurs milliers.

présence de ces structures dans les français non européens, et notamment en français du Québec<sup>285</sup>.

Relevons enfin que les résultats de ces recherches avec TXM devraient englober les données que nous avons obtenues par recherche ‘manuelle’ dans CRFP et OFROM (*cf.* le point 2.1.3 *supra*), puisque CRFP est compris dans TESTORAL, et que les données d’OFROM-Neuchâtel sont incluses dans nos données OFROM pour TXM. Nos résultats de recherche automatique de 2014 comprennent donc la plus grande partie des données obtenues avant cela, ce qui nous permet de les considérer désormais comme notre fonds principal d’exemples.

## 2.2.2. Recherches dans TXM et premiers résultats bruts

Une fois les corpus importés dans le logiciel TXM, nous avons effectué des recherches au moyen de l’outil « Calculer une concordance », qui permet de soumettre une requête très précise dans tout un corpus (ou dans un sous-corpus). Le résultat de la requête apparaît, dans TXM, sous la forme d’un tableau dont les entrées sont, dans l’ordre : Identification du texte ; contexte gauche ; pivot ; contexte droit. Le **pivot** est composé des éléments correspondant aux résultats trouvés pour la requête effectuée ; la taille de l’affichage des contextes gauche et droit peut être définie. Les résultats peuvent être triés selon les différentes entrées. Ils peuvent être exportés dans un tableur de type Excel, pour sauvegarde, tri, filtrage, etc. La figure 1 illustre une requête ayant donné 11 résultats (*cf. infra* pour la description de toutes les requêtes que nous avons effectuées).

Requête : [frpos="PRO.cls[N.\*]][word="ne|n'en"]|frlemma="avoir"&frpos="AUX.\*"]|[[0,12]]|word="qui" Pivot: word Éditer Chercher

Clés de tri : #1 Aucun #2 Aucun #3 Aucun #4 Aucun Tri

1 - 11 / 11

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
unine08a02m.w_teiRES	peu de moutarde avec du beurre mais bon	on n'a plus de moutarde donc on on prend la on prend ce qui	vient on prend la mayo ça va très bien aussi euh c
unine08a24m.w_teiRES	tout le long de raconter tout et puis et puis	on n'a au moins au moins personne qui	nous contredit qui te dit ah ouais tu as fait faux tu
unine08a24m.w_teiRES	tu as fait faux tu as fait juste	on n'a personne qui	dit rien on a juste le bruit des feuilles du vent ou
unine08a27m.w_teiRES	et puis euh la derrière la famille appuie le	médecin n'a plus de famille n'a plus non plus tout pouvoir ce qui	est peut être peut être à mon avis personnel tout
unine09a06m.w_teiRES	une ambiance euh assez folle euh à Washington	on en avait une sur un campus à San Francisco qui	était un petit peu euh elle était un petit peu moin
unine11a05d.w_teiRES	des conseillers fédéraux chef de partir disant les	suisses n'ont qu'à rester en Suisse les français en France et cetera ce qui	fait que euh pour les réservations il a fallu trouver
unine11a06m.w_teiRES	parle portugais évidemment avec les années maintenant euh	je n'ai plus tellement eu l'occasion de pratiquer la langue ce qui	fait que il me manque un peu de l'aisance et du
unine11b06m.w_teiRES	jour on va faire quoi de tout ça	on n'a pas d'enfants qui	c'est qui veut avoir le plaisir de prendre tout ton c
unine11b15m.w_teiRES	fallait qu'il reste tranqui et la maman	elle n'a jamais grondé elle ne s'est jamais plainte d'avoir un mari qui	buvait trop et ses filles elles étaient tellement ger
unine11c02m.w_teiRES	des fois avec euh ma soeur ça sonne euh	j'en ai deux oui alors j'ai une soeur euh qui	a dix huit dix huit ans et une demi soeur demi soe
unine11c23m.w_teiRES	on est très bien ici c'est superbe	on n'a presque presque pas de vent ce qui	est pas le cas de la dans la plaine et puis et puis t

Figure 1. Illustration d’une requête TXM

Une synthèse des *résultats* obtenus grâce au logiciel TXM sera proposée plus bas ; nous présentons d’abord, ci-dessous, *la démarche de recherche* dans ses diverses étapes, avec les tâtonnements et les résultats à chacune de ces étapes.

### 2.2.2.1. Recherches TXM dans le corpus « TESTORAL »

#### 2.2.2.1.1. Recherches initiales dans « TESTORAL »

Au début de notre premier séjour à l’ATILF (avril 2014), nous avons effectué une série de recherches initiales, à la fois pour nous familiariser avec le « langage » de TXM et pour

<sup>285</sup> Dans le corpus québécois en ligne CFPQ (*Corpus de Français Parlé au Québec*, <http://recherche.flsh-usherbrooke.ca/cfpq/>), il nous a été impossible de faire une recherche intelligente/avec grammaire complexe [essai le 27 mai 2014], ce qui rend très difficile une recherche autour de la construction [J’AI – SN – qui – SV].

évaluer quelle requête serait la plus efficace pour trouver le maximum d'exemples tout en évitant au mieux les énoncés non pertinents. Voici quelques-uns des résultats de nos tâtonnements – la ligne avec les crochets donne la requête exacte soumise dans TXM ; la ligne en gras « traduit » cette requête en langage courant ; le sigle BE signifie « banque d'exemples » et correspond à l'ensemble des résultats obtenus pour une recherche particulière.

La requête sous (5) nous a permis de sortir 2400 exemples, mais nous avons vu qu'environ 1400 de ceux-ci étaient des formes en *il y a*, et non pas en *avoir* personnel : il fallait affiner en contraignant plus ce qui était à la gauche du verbe *avoir*.

- (5) [frlemma="avoir"][]?[frpos="DET.\*"][]?[frpos="N.\*"][]?[word="qui"]  
**verbe AVOIR<sup>286</sup> – un mot ou rien – déterminant – un mot ou rien – substantif – un mot ou rien – *qui***

La requête (6) permettait d'exclure la majorité des *il y a*, mais laissait peu de liberté (un mot ou rien) entre les différentes positions déterminées (et donnait d'ailleurs un nombre assez peu élevé de résultats : 787).

- (6) [frpos="PRO:cls"][][frlemma="avoir"][]?[frpos="DET.\*"][]?[frpos="N.\*"][]?[word="qui"]  
**pronom clitique – verbe AVOIR – un mot ou rien – déterminant – un mot ou rien – substantif – un mot ou rien – *qui***

Après encore quelques tâtonnements, nous sommes arrivés à une requête qui nous semblait à la fois assez large et assez précise : la Grammaire-1<sup>287</sup>.

- (7) **Grammaire-1 :**  
 [frpos="PRO:cls|N.\*"][][frlemma="avoir"][] {0,3} [frpos="DET.\*"][] {0,3} [frpos="N.\*"][] {0,5} [word="qui"]  
**pronom clitique ou substantif – verbe AVOIR – 0 à 3 mots – déterminant – 0 à 3 mots – substantif – 0 à 5 mots – *qui***  
 1760 résultats -> BE TT-1

Nous sommes partie de cette banque d'exemples TT-1 pour commencer un examen attentif des exemples, et un codage selon le type auquel nous pouvions les rattacher. Tout en entamant le codage, nous avons essayé d'évaluer la pertinence de la requête et des résultats trouvés, afin d'en effectuer une autre, si nécessaire, lors du séjour suivant.

Une façon de tester les résultats obtenus en avril 2014 (BE TT-1), et donc l'efficacité de la grammaire de requête élaborée (Grammaire-1), était de voir si les exemples sortis 'manuellement' de CRFP en 2009 y étaient tous présents (CRFP étant l'un des corpus composant TESTORAL, pour rappel). L'idéal aurait bien sûr été que nous trouvions dans notre BE TT-1 tous les exemples que nous avons trouvés 'manuellement' en 2009 : un tel résultat aurait montré que la grammaire établie permettait de trouver *au moins* tous les exemples trouvés à la main, mais ce d'une façon automatisée, et donc utilisable à plus grande échelle<sup>288</sup> et avec des résultats quasi instantanés<sup>289</sup>. La comparaison (effectuée par sondages) a toutefois montré que plusieurs exemples trouvés en 2009 n'étaient pas présents

<sup>286</sup> Pour rappel : nous notons en petites majuscules ce qui correspond à un lemme ; toutes les formes (différents temps, modes, personnes) du verbe (en l'occurrence) sont recherchées et pas seulement la forme *avoir* elle-même.

<sup>287</sup> Nous appelons *Grammaire* ici la suite exacte de sigles pertinents constituant une requête particulière.

<sup>288</sup> Le grand regroupement de corpus [TESTORAL + OFROM] compte environ cinq fois plus de mots que notre corpus de 2009 [CRFP + OFROM-2008].

<sup>289</sup> Cf. le premier mode de recherche, exposé sous 1.3, beaucoup plus fastidieux.

dans la BE TT-1 ; nous avons ainsi identifié au moins quatre problèmes relatifs à la Grammaire-1.

1) Étant relativement complexe, la grammaire était assez fortement dépendante du bon étiquetage du corpus en parties du discours, ce qui a été mis en évidence par l'absence d'un exemple dont le déterminant du SN a été mal codé dans le corpus sous TXM :

- (8) je sais que j'étais entré en C.E.1 bon **j'avais sans doute des copains qui** faisaient du Judo un petit peu quoi (CRFP, PRI\_BOR\_)

Pour *des copains*, le déterminant *des* a été (malencontreusement) étiqueté PRP:det, et non pas DET:ind, ce qui fait que l'exemple n'est pas sorti alors qu'il correspondait à la grammaire utilisée pour la recherche. Une façon d'éviter au mieux ce genre de problème était de simplifier la grammaire de requête (*cf. infra*).

2) La grammaire ne permettait pas de sortir les exemples ayant plus de trois mots entre le déterminant et le nom dans le SN, et n'avait donc pas retenu un exemple comportant une répétition de déterminant dans un long piétinement :

- (9) euh + euh j'ai **des des des des je des des des** Noirs qui m'ont dit... (CRFP, PRI\_AIX\_).

3) La grammaire ne permettait pas de sortir les exemples dont la position de SN était occupée par un pronom, puisqu'elle spécifiait [déterminant – un mot ou rien – substantif] dans cette position :

- (10) j'avais **celle-ci** + qui est morte l'année dernière à cinquante-deux ans + qui était + (CRFP, PRI\_AMI\_3).

4) Enfin, elle ne permettait pas de sortir les exemples avec un numéral en position de déterminant du SN<sup>290</sup> :

- (11) j'ai **deux** amies qui s'étaient mariées avant moi (CRFP, PRI\_LYO2).

#### 2.2.2.1.2. Affinement de la grammaire de recherche dans « TESTORAL »

Comprendre pourquoi certains exemples, trouvés grâce à une recherche manuelle, étaient absents de la banque d'exemples avec recherche automatique nous a incités à retravailler la grammaire de requête, et, lors du deuxième séjour (mai 2014), nous avons essayé de prévenir les problèmes cités *supra* en affinant la Grammaire-1. Après quelques tâtonnements, nous avons constaté qu'il était possible (et préférable) de composer une grammaire de requête plus simple, mais finalement plus efficace.

- (12) **Grammaire-2.0**  
 [frpos="PRO:cls|N.\*"] [frlemma="avoir"&frpos!="AUX.\*"] {0,12} [word="qui"]  
**pronom clitique ou nom – verbe AVOIR non auxiliaire – 0 à 12 mots – qui**  
 1816 résultats -> BE TT-2

Cette nouvelle grammaire nous semblait permettre de récolter un maximum d'exemples en évitant d'exclure des exemples pertinents pour les raisons vues ci-dessus. Par ailleurs, elle donnait un nombre de résultats (1816) qu'il nous paraissait encore possible d'examiner en détail dans un temps raisonnable.

<sup>290</sup> Nous avons noté un autre exemple qui manquait également, apparemment en raison du même problème : *j'avais en classe des deux Espagnols + qui avaient appris la langue à toute...* (CRFP, PRI\_BAY2). Cet exemple était toutefois, en plus, mal étiqueté (*des* étiqueté PRP, comme ci-dessus), sinon il serait sorti tout de même, car il comporte aussi un déterminant, reformulé ensuite par le numéral.

Nous avons alors commencé à étudier les exemples, et à les coder, pour voir si la grammaire utilisée était bien aussi efficace que souhaité, et donc la banque d'exemples utilisable. En observant les résultats, nous avons constaté qu'il manquait des *possibilités* d'exemples, et même encore quelques exemples de 2009 (les exemples avec *avoir* au passé composé, cf. *infra*), et des recherches parallèles ont donc été effectuées pour compléter au mieux cette banque d'exemples. Cette dernière a toutefois été conservée comme banque d'exemples principale, car la nécessité d'effectuer des recherches complémentaires est apparue alors qu'une partie des résultats avaient déjà été codés.

1) Une première recherche complémentaire devait permettre de sortir les exemples qui auraient, entre le clitique (ou SN) et le verbe *avoir*, un élément comme le *ne* (ou *n'*) ou<sup>291</sup> le pronom *en* :

(13) **Grammaire-2.1**

```
[frpos="PRO:cls|N.*"] [word="ne|n'|en"] [frlemma="avoir"&frpos!="AUX.*"] {0,1} {0,1} [word="qui"]
```

**pronom clitique ou nom – *ne*, *n'* ou *en* – verbe AVOIR non auxiliaire – 0 à 12**

**mots – *qui***

107 résultats -> BE TT-2.1

Nous n'avions simplement pas pensé à ces paramètres dans la Grammaire-2.0, et il fallait donc compléter la banque d'exemples 2-0 : la Grammaire-2.1 a donné plus d'une centaine de résultats, dont certains pertinents comme (14) ou (15), respectivement avec *en* et avec une négation comprenant un *ne*.

(14) **tu en as qui** n'arrêtent pas de parler de rationnel alors qu'ils sont en entretien et euh VL et ils tremblent comme une feuille enfin (TT-2.1)

(15) **je n'ai pas la peau qui** brunit très facilement alors au début euh c'était les coups de soleil euh (TT-2.1)

2) En recherchant dans TT-2.0 si tous les exemples trouvés manuellement en 2009 étaient présents, nous avons constaté qu'il manquait les exemples où *avoir* était au passé composé<sup>292</sup>, et un deuxième complément de recherche a donc été effectué :

(16) **Grammaire-2.2**

```
[frpos="PRO:cls|N.*"] [frlemma="en|ne|n'"] {0,1} [frlemma="avoir"&frpos="AUX.*"] [word="pas"] {0,2} [frlemma="avoir"] {0,12} [word="qui"]
```

**pronom clitique ou nom – *en* / *ne* / *n'* ou rien – verbe AVOIR auxiliaire – rien ou *pas* dans l'espace de deux mots – verbe AVOIR – 0 à 12 mots – *qui***

146 résultats -> BE TT-2.2

Ce complément devait permettre de trouver les exemples avec *AVOIR* au passé composé, avec ou sans négation, avec ou sans *ne*, et avec ou sans un *en* entre le clitique (ou SN) et l'auxiliaire. Un nombre plus important de paramètres à gérer dans ce cas conduit à une grammaire un peu plus complexe : il y a plus de risques que certains exemples ne soient pas sortis en raison d'un mauvais étiquetage.

Mais cette recherche a en effet (notamment) permis de retrouver les exemples de 2009 dont nous avons remarqué qu'ils manquaient dans TT-2.0, comme (17).

<sup>291</sup> Nous avons également effectué une recherche avec le *ne* ET le pronom *en*, se suivant directement, le cas nous semblant théoriquement possible (on pourrait imaginer des exemples du genre *je n'en ai pas qui...*) : [frpos="PRO:cls|N.\*"] [word="ne|n'|en"] [word="ne|n'|en"] [frlemma="avoir"&frpos!="AUX.\*"] {0,12} [word="qui"]. Aucun résultat n'est sorti, et nous n'avons donc pas retenu ce cas dans nos BE.

<sup>292</sup> Ce qui était tout à fait normal, puisque nous avons exclu *avoir* auxiliaire dans notre requête Grammaire-2.

- (17) bon + je me suis vite fait des connaissances dans ce monde-là + et **j'ai eu des personnes + euh qui** m'ont + qui m'ont vite donné de l'ampleur (CRFP, PRI\_BOR3/TT-2.2)

3) Enfin, nous avons remarqué qu'il manquait la possibilité d'exemples où le verbe *avoir* serait à l'infinitif, et donc pas précédé d'un clitique ou d'un nom. Une troisième recherche complémentaire a permis de trouver plusieurs exemples de ce type, dont une illustration figure sous (19).

- (18) **Grammaire-2.3**  
 [word="avoir"][] {0,12} [word="qui"]  
**avoir, mot exact – 0 à 12 mots – qui**  
 272 résultats -> BE TT-2.3
- (19) c'est une situation que parfois c'est très étouffant tu veux sortir de ça et c'est impossible si tu vas dans un autre endroit tu vas **avoir d'autres gens qui** vont venir donc il faut toujou- trouver des des genres de de stratagème (s) pour pour pouvoir supporter ça (VOYAGESO, TT-2.3)

#### 2.2.2.1.3. Résultats bruts « TESTORAL »

Les résultats de ces recherches dans TESTORAL (requête principale et trois requêtes complémentaires) constituaient un total de 2341 exemples à examiner. La comparaison avec les exemples trouvés manuellement, et le soin apporté à l'élaboration des différentes grammaires, qui tentaient de prendre en compte un maximum de possibilités, devaient garantir que la très grande majorité des exemples pertinents du corpus avaient bien été trouvés par le logiciel.

Le caractère relativement peu contraint des grammaires finalement employées, toutefois, s'il minimisait les risques de « silence » (exemples pertinents présents dans le corpus mais pas sortis par les recherches effectuées), augmentait un peu le risque de « bruit » (déchets, exemples sortis par les recherches effectuées mais non pertinents par rapport à l'objet d'étude) : on verra qu'environ la moitié des exemples sortis dans les quatre banques d'exemples finales se sont révélés non pertinents, et qu'un travail d'élimination de ces exemples (*cf.* codage, ci-dessous) a été nécessaire.

Au final, nous pensons toutefois être arrivée à un bon équilibre à ce niveau, et donc à une bonne efficacité des grammaires utilisées : résultats présentant du « bruit » dans des limites tout à fait acceptables, et, nous l'espérons, le moins de « silence » possible.

#### 2.2.2.2. Recherches TXM dans le corpus « OFROM »

Le corpus OFROM, qui nous a été fourni plus tard (été 2014) dans une version utilisable sous TXM, a permis de compléter les recherches effectuées dans TESTORAL. Pour avoir un parallélisme dans la présentation des résultats, nous avons appliqué les quatre mêmes grammaires de recherche (Grammaires 2.0 à 2.3) – seul un petit ajustement dans le texte des grammaires a été nécessaire<sup>293</sup>.

Sur les résultats obtenus, des sondages ont été effectués pour vérifier que les exemples extraits manuellement du corpus OFROM en 2008-2010 apparaissaient bien dans ces recherches automatiques. C'était le cas, sauf pour un exemple, comportant un nombre de mots trop grand (supérieur à 12) entre le verbe *avoir* et le *qui* :

<sup>293</sup> Les clitiques sont codés PRO:cls dans TESTORAL/TXM, mais PRO.cls dans OFROM/TXM.

- (20) en fait donc voilà pis entre ces deux extrêmes-là **j'ai eu** toutes sortes d'enfants + plus ou moins grands + garçons et filles en général beaucoup plus de garçons que de filles + environ toujours deux tiers de garçons un tiers de filles + euh **qui** venaient parce qu'ils avaient types de problématiques liées à l'apprentissage du langage (OFROM-2008)

Cet exemple a donc été récupéré et conservé par ailleurs.

### 2.2.3. Récapitulatif : requêtes effectuées, nombre de résultats obtenus

Le tableau suivant présente un récapitulatif du nombre de résultats trouvés pour chacune des quatre grammaires, dans les corpus TESTORAL et OFROM sous TXM.

Corpus	Grammaire de recherche	Nb. résultats	Nom fichier
TESTORAL	[frpos="PRO:cls   N.*"][frlemma="avoir"&frpos!="AUX.*"][] {0,12} [word="qui"] = <b>pronom clitique ou nom – verbe AVOIR non auxiliaire – 0 à 12 mots – qui</b>	1816	TT-2-0
	[frpos="PRO:cls   N.*"][word="ne   n'   en"][frlemma="avoir"&frpos!="AUX.*"][] {0,12} [word="qui"] = <b>pronom clitique ou nom – ne, n' ou en – verbe AVOIR non auxiliaire – 0 à 12 mots – qui</b>	107	TT-2.1
	[frpos="PRO:cls   N.*"][frlemma="en   ne   n'"] {0,1} [frlemma="avoir"&frpos="AUX.*"][word="pas"] {0,2} [frlemma="avoir"][] {0,12} [word="qui"] = <b>pronom clitique ou nom – en /ne/n' ou rien – verbe AVOIR auxiliaire – rien ou pas dans l'espace de deux mots – verbe AVOIR – 0 à 12 mots – qui</b>	146	TT-2.2
	[word="avoir"][] {0,12} [word="qui"] = <b>avoir, mot exact – 0 à 12 mots – qui</b>	272	TT-2.3
Total résultats TESTORAL :		<b>2341</b>	
OFROM	[frpos="PRO:cls   N.*"][frlemma="avoir"&frpos!="AUX.*"][] {0,12} [word="qui"] = <b>pronom clitique ou nom – verbe AVOIR non auxiliaire – 0 à 12 mots – qui</b>	270	TO-0
	[frpos="PRO:cls   N.*"][word="ne   n'   en"][frlemma="avoir"&frpos!="AUX.*"][] {0,12} [word="qui"] = <b>pronom clitique ou nom – ne, n' ou en – verbe AVOIR non auxiliaire – 0 à 12 mots – qui</b>	11	TO-1
	[frpos="PRO:cls   N.*"][frlemma="en   ne   n'"] {0,1} [frlemma="avoir"&frpos="AUX.*"][word="pas"] {0,2} [frlemma="avoir"][] {0,12} [word="qui"] = <b>pronom clitique ou nom – en /ne/n' ou rien – verbe AVOIR auxiliaire – rien ou pas dans l'espace de deux mots – verbe AVOIR – 0 à 12 mots – qui</b>	32	TO-2
	[word="avoir"][] {0,12} [word="qui"] = <b>avoir, mot exact – 0 à 12 mots – qui</b>	36	TO-3
Total résultats OFROM :		<b>349</b>	
Nombre total de résultats (TESTORAL et OFROM) :		<b><u>2690</u></b>	

Tableau 1. Synthèse des requêtes et résultats TXM (TESTORAL et OFROM)

Le total des exemples sortis est de 2690 ; tous ne sont pas pertinents, bien sûr : comme on l'a vu, beaucoup correspondent à la grammaire de recherche mais n'illustrent pas le schéma [J'AI – SN – *qui* – SV] étudié, et sont donc à considérer comme du déchet. Le premier travail à faire sur les résultats obtenus a ainsi été de coder les exemples, d'abord pour séparer les exemples pertinents des autres, ensuite pour marquer plus finement les types d'exemples représentés.

### 2.2.4. Classement des exemples

Le codage a été effectué dans un fichier Excel où ont été rassemblés tous les exemples TXM obtenus (les huit fichiers du tableau 1 ci-dessus). Pour chaque exemple (=chaque ligne) figurent : le nom du fichier source ; l'identifiant du texte dont il est issu (Référence) ; le *pivot*, entouré des contextes gauche et droit (en principe 50 mots chacun). Nous avons ajouté une colonne « Code », permettant d'attribuer un sigle de codage à chaque exemple, cf. la figure 2.

1	A	B	C	D	G	Piv	ContexteDroit
	Fichier	Référence	ContexteGau	Cod			
2	TO_0	unifr11a01cn	en fait en fait euh ouais euh	c	on a ils ont pas des très bonnes notes non plus non plus c'est ceux qui		ont MSN je trouve ouais ça influence euh pas mal pas mal ouais j
3	TO_0	unifr11a01ca	ça fait passer le temps ben oui	y	ça a aucun sens après euh il y a des histoires d'amour qui		se font en trois jours euh on voit que c'est pas du tout du tout la
4	TO_0	unifr11a02ros	pas des tout tout gros mais	n	on avait les minutes des grosses moi je me rappelle des bouquins qui		étaient épais comme ça que ma grand mère grand mère avait tu
5	TO_0	unifr11a02rles	mes monsieurs qui a dit un truc	n		J'ai qui	avait déjà dit une combine oui c'est vrai qu'on peut dire que l'arg

Figure 2. Illustration du fichier Excel pour le codage des exemples

Le tableur Excel permet comme on sait de classer les exemples selon l'entrée souhaitée, et de filtrer les exemples en fonction des codes attribués, ou éventuellement du fichier ou de la référence du corpus (ou tout autre critère pertinent – d'autres colonnes de codes ont d'ailleurs été ajoutées par la suite pour un classement plus fin).

Un (premier) système de codage très simple a été utilisé. Pour les exemples pertinents, correspondant au schéma [J'AI – SN – *qui* – SV], un seul code (a) a été appliqué : celui-ci permettait seulement de les rassembler dans une catégorie (examen et codage plus fins se feraient par la suite).

Les exemples non pertinents, en revanche, ont directement été codés plus finement : comme ils seraient éliminés du cœur de la recherche, un codage approprié permettrait de les retrouver facilement si l'on voulait mener une petite étude parallèle sur un point en particulier. Un total de 1275 exemples « non pertinents » ont ainsi été marqués, qui ne sont pas considérés comme illustrant la structure à l'étude. Plusieurs types d'énoncés appartiennent à cette catégorie : les « purs déchets » (n) mais aussi d'autres cas, éventuellement utiles pour l'analyse qualitative : constructions pouvant correspondre au schéma, mais inachevées (z) ou avec une relative que l'on a très rapidement considérée comme une adjective (adj) ; constructions « proches » (c, h, y), relatives potentiellement prédicatives suivant un autre verbe introducteur qu'*avoir* (v). Le tableau 2 ci-dessous présente les codes utilisés et leur signification, ainsi que le nombre d'exemples correspondant à chaque code ; des exemples seront présentés à la suite du tableau.

Nombre total d'exemples à catégoriser :			2690
Code	Signification	Exemple pertinent ? à garder / à éliminer	Nombre d'exemples
a	Exemple correspondant au schéma [J'AI – SN – qui – SV], à examiner de plus près	pertinent	1382
??	Construction pouvant correspondre au schéma, mais <i>particulièrement</i> difficile à analyser	pertinent (?)	27
<b>Total d'exemples « à garder »</b>			<b>1409</b>
adj	Exemple avec un verbe <i>avoir</i> qui régit un SN suivi d'une relative identifiée comme adjective	non conforme au schéma recherché	6
c	Construction en <i>c'est...qui</i> , ne correspond donc pas au schéma recherché	non conforme	107
h	Exemple « hors catégorie », ne correspond pas au schéma, mais est intéressant pour d'autres raisons	non conforme	50
n	Exemple non pertinent, simple déchet	non conforme	873
r	Première partie d'une reformulation : l'exemple pertinent se trouvera, reformulé, dans la suite immédiate, constituant ainsi un autre pivot	non conforme	6
v	Présence d'une relative suivant un autre verbe introducteur ( <i>connaître, voir, ...</i> )	non conforme	22
x	Exemple se retrouvant également dans un autre pivot (pivot comportant deux formes du verbe <i>avoir</i> ) : ne pas le compter deux fois	non conforme	29
y	construction avec <i>il y a</i> et pas <i>AVOIR</i> personnel	non conforme	125
z	construction interrompue, inachevée	non conforme	57
<b>Total d'exemples « à éliminer »</b>			<b>1275</b>
?	Catégorisation indécidable (cause : problème de transcription / manque de contexte / problème de lecture)	indécidable	6

Tableau 2. Codage des exemples : code, signification, et nombre d'exemples par catégorie

Pour illustrer nos codages, trop rapidement décrits dans le tableau 2, nous donnons ci-dessous un exemple pour chacun des codes aboutissant à la conclusion « à éliminer ». Le segment en gras et entre barres verticales représente le pivot/l'élément correspondant à la grammaire recherchée ; pour les contextes gauche et droit, nous avons repris seulement les parties nécessaires à la compréhension du sens de l'exemple.

- (21) **Exemple de adj** (avoir régit un SN suivi d'une relative adjective) :  
ils viennent donc à nos permanences ils voient si on peut les accueillir ou pas si **on a l'appartement qui** correspond (TESTORAL, 69akb1\_3)  
*Ces cas illustrent la forme [J'AI – SN – qui – SV] mais avec une relative qui a immédiatement été identifiée comme adjective.*
- (22) **Exemple de c** (construction en c'est... qui) :  
l'examen euh c'est toujours la même forme donc euh on forme des groupes **on a par contre par contre là c'est nous qui** choisissons notre musique et puis et puis il faut présenter une première fois aux enseignants la chorégraphie avec la musique (TO-0)  
*Il nous a semblé intéressant de marquer les exemples de c'est... qui, pour en avoir quelques-uns à disposition si besoin. Leur découverte est due au hasard seul, et ils n'ont donc aucune pertinence statistique ici.*

- (23) **Exemple de h** (*ne correspond pas au schéma mais a une pertinence pour l'étude*)  
 je suis restée toujours à Toulon oui je n'ai pas bougé tandis que **tu avais des familles où il y avait des personnes âgées qui** avaient des enfants ils partaient de Toulon puisque Toulon était un port de guerre important ils se retiraient dans la campagne parce qu'on avait peur des bombardements (TT-2.0, l\_occupation)  
*Cette catégorie regroupe divers exemples ne correspondant pas exactement au schéma étudié mais pouvant tout de même être pertinents, principalement des exemples avec un que ou un où, ou une préposition avant le qui. Ils n'ont pas été conservés dans le total des exemples « à garder » parce qu'ils ne correspondent pas aux critères de recherche et leur découverte est donc due au hasard.*
- (24) **Exemple de n** (*non pertinent*)  
 j'aimerais bien savoir si toi tu trouves que il y a des avantages quand quand on est bilingue euh oui il y a certainement des avantages euh pense à l'école déjà ça commence en étant petit **on a plus de facilité à apprendre la deuxième langue qui** est une lan langue étrangère pour les autres étudiants euh il y a probablement aussi des avantages plus tard (TO-0, unifr12a05d)  
*Dans cette catégorie se retrouvent les (nombreux) exemples totalement non pertinents, présentant 'accidentellement' une forme d'avoir et un qui dans un intervalle de 14 mots.*
- (25) **Exemple de r** (*amorçe avant reformulation*)  
**j'ai mon beau-frère et ma belle-sœur qui** étaient j'ai mon beau-frère et ma belle-sœur qui sont euh XX à Paris tous les deux je sais pas où euh enfin (TT-2.0, 12acr1-12als1)  
*La séquence entière J'AI X qui est répétée, et est donc repérée deux fois par par le logiciel et donnée dans deux pivots, mais nous ne considérons qu'une seule des deux comme complète (j'ai mon beau-frère et ma belle-sœur qui sont euh XX à Paris), et ne voulons pas la compter deux fois ; la partie en gras ici n'est donc pas comptée comme un exemple pertinent, mais peut être retrouvée au cas où on s'intéresserait aux reformulations.*
- (26) **Exemple de v** (*relative peut-être prédicative, après un verbe introducteur qui n'est pas avoir*)  
**j'ai j'ai pas vu ma sœur qui** s'est arrêtée donc moi j'ai continué (TT-2.0, l\_accident)
- (27) **Exemple de x** (*exemple se retrouvant dans un autre pivot*)  
 enfin bon ils avaient **j'avais la chance d'avoir des enfants qui** travaillaient euh je dirais c'était ils préféreraient rigoler que travailler (TT-2-0, Audin\_7e)  
*L'exemple pertinent ici est avoir des enfants qui travaillaient : il est bien ressorti avec la requête demandant les formes du verbe avoir à l'infinitif, et se trouve donc dans un autre pivot (de TT-2-3). Il est sorti également dans TT-2-0 en raison de la présence de j'avais à moins de 14 mots du qui, mais il ne doit pas être compté deux fois.*
- (28) **Exemple de y** (*exemple avec il y a... qui*)  
 chaque fois tu as peur de te faire enlever enfin c'est euh enfin **tu as pas peur mais il y a plein d'histoires qui** il y a plein d'histoires qui arrivent aux gens que tu connais qui se font enlever braquer dans les taxis (TT-2.0, 69aer1)  
*Le codage de tels exemples a permis de réunir un certain nombre de structures en il y a... qui, même si, là aussi, ils ont été trouvés par hasard et n'ont aucune valeur statistique.*
- (29) **Exemple de z** (*construction inachevée*)  
 par exemple **tu as un patient qui** qui mon prof il avait un il a eu un patient comme ça c'est c'est un patient qui entendait des voix parce que dans chez le paranoïaque tu as des hallucinations hein (TT-2.0, ffamcv08)  
*Les structures en J'AI... qui inachevées n'ont pas été gardées dans le total des exemples correspondant au schéma, mais ont été codées dans la mesure où nous pensions qu'elles pouvaient se révéler utiles pour l'analyse qualitative.*

Une fois ces exemples triés, il restait 1409 exemples pertinents, c'est-à-dire correspondant au schéma [J'AI – SN – qui – SV] avec une séquence en *qui* jugée *potentiellement* 'prédicative'. Ces 1409 exemples constituent le véritable résultat de ces diverses recherches via TXM.

### 3. Exploitation des résultats

Les recherches automatiques effectuées grâce au logiciel TXM ont permis d'augmenter de beaucoup le nombre de données pertinentes de notre base d'exemples, ce qui constitue un atout dans la perspective adoptée ici (démarche inductive). Ces nouveaux résultats devaient servir à la fois : 1) à alimenter nos banques d'exemples pour que les descriptions puissent reposer sur une quantité significative de données (analyses plutôt qualitatives) ; 2) à permettre des analyses de type quantitatif. Dans ces deux voies, toutefois, nous avons rencontré des difficultés, principalement en raison de la complexité d'analyse de la structure étudiée ; ces difficultés sont discutées et illustrées dans la présente section.

#### 3.1. Problèmes rencontrés dans l'exploitation des résultats TXM

Comme on l'a vu, une fois éliminés les exemples manifestement non pertinents (*adj, c, b, n, r, v, x, y, z*) et les quelques exemples de la rubrique 'indécidable', il reste des exemples correspondant au schéma *J'AI X qui* avec une séquence à forme de relative *potentiellement* prédicative. Le travail de classement n'est pas terminé à ce moment : il faut encore établir s'il s'agit vraiment d'une 'relative prédicative', et donc d'un exemple qui correspond aux structures étudiées. Une telle catégorisation, qui nous semblait au départ facile à effectuer, et qui est évidemment fondamentale pour notre étude, s'est au final révélée bien plus ardue que prévu.

Après un certain temps passé à tenter d'établir un codage solide des 1409 exemples sélectionnés pour en dégager les exemples présentant une relative prédicative, nous avons constaté que ce travail de codage avait peu de chances d'aboutir à un résultat satisfaisant. Nous présentons dans cette section les raisons des difficultés rencontrées dans le codage en général, et dans le codage [relative prédicative] vs [relative adjective] en particulier.

##### 3.1.1. Rôle du contexte

Comme on l'a vu au chapitre II, pratiquement toutes les relatives reçoivent leur interprétation non pas uniquement d'après leur forme, mais aussi selon le contexte dans lequel elles apparaissent.

Notre base de données à coder dans Excel donne un contexte de 50 mots avant et après le pivot, dans un format relativement peu facile à lire : l'extrait pertinent figure sur une longue ligne divisée en plusieurs colonnes, difficilement visible en entier, et de plus tout est 'à plat', les changements de tours de parole ne sont pas marqués par un retour à la ligne. Par ailleurs, le contexte de 50 mots n'est pas toujours suffisant pour comprendre de quoi il est question dans l'extrait, et pour avoir tout le matériel linguistique nécessaire à l'interprétation d'une structure linguistique complexe – donc pour de nombreux exemples il était nécessaire de retourner dans le logiciel TXM pour obtenir un contexte plus large, et plus lisible. Le logiciel TXM, au contraire de notre base de données, permet un accès très facile à un contexte large tout à fait lisible : un simple double-clic sur la ligne de l'exemple concerné fait accéder à l'entier de la transcription, juste à l'endroit où se trouve le pivot en question, qui apparaît surligné. La recherche n'était toutefois pas si aisée à ce moment : nous partions alors de notre base Excel pour effectuer le codage, et chaque exemple devait d'abord être retrouvé individuellement dans TXM. Tout le processus peut être effectué en quelques petites minutes seulement, et il est donc relativement efficace s'il s'agit de le mettre en œuvre sur quelques exemples ; s'il y a des centaines d'exemples à traiter, en revanche, la question du temps devient réellement problématique.

Elle n'est toutefois pas rédhibitoire en soi, bien sûr, et nous aurions pu effectuer ce travail si un deuxième problème, plus sérieux, n'était pas apparu de façon de plus en plus claire : nous l'exposons dans le paragraphe suivant.

### 3.1.2. Grande variété de formes, minorité de cas prototypiques

Nous avons assez rapidement constaté que, sur la masse d'exemples sortis, les cas dans lesquels on pouvait voir *facilement* qu'on avait affaire à une relative prédicative étaient relativement rares. Ces cas sont ceux qui présentent une relation de possession inaliénable (p.i. ; p. ex. (30)), ou ceux dont le SN est déterminé par un possessif (p. ex. (31)) : généralement, dans ces cas-là, il est clair que la relative n'est pas adjectivée<sup>294</sup>, et l'on peut donc rapidement les catégoriser comme pertinents dans le cadre de cette étude.

- (30) on a laissé Hélène à Aix et nous sommes repartis sur Avignon nous sommes rentrés moi **j'avais le bide qui allait exploser** j'avais trop mangé donc j'ai p- j'ai pas j'ai pas soupé et je suis partie au pub (TT\_2\_0, BOULIMI)
- (31) j'ai mes **j'ai mes cousins qui sont là** c'est pour ça c'est pour ça que ça m'intéresse (TT\_2\_0, daSilva\_7<sup>e</sup>)

Pour avoir une idée un peu plus claire de la proportion des exemples de ces deux types, un sondage a été effectué sur les 400 premiers des 1409 exemples « à garder »<sup>295</sup> : nous avons étudié la détermination du SN, et classé les exemples selon cette variable. Divers types de détermination ont été relevés : cf. le tableau 3 pour les types en question, ainsi qu'un exemple et le nombre de cas pour chaque type.

Type de dét.	Exemple (du corpus)	Nb de cas
Indéfini singulier <sup>296</sup>	<i>j'ai <b>une</b> copine qui s'est pacsée</i> (TT_2_0, 12acr1-12als1)	147
Indéfini pluriel	<i>on a <b>de</b> nouvelles pommes qui sont sorties</i> (TT_2_0, 11aal1)	105
Article défini (sg. ou pluriel)	<i>il avait <b>le</b> chien qui était toujours avec lui</i> (TT_2_0, 12ams1)	38
Défini ou indéfini (transcription indécise)	<i>pendant les périodes [...] on a / <b>des, les</b> / Grecques qui viennent</i> (TT_2_0, ALSACEBC) <i>j'avais que / <b>les, des</b> / nénétes qui venaient je veux dire je c'est vrai que et toujours le même genre de nénéte (s)</i> (TT_2_0, CATHIE)	2
Possessif	<i>j'ai <b>mon</b> cousin qui bosse dans les pneus</i> (TT_2_0, ARNAQUE)	18
Numéral	<i>quand tu prends le tramway tu as même si tu as <b>dix</b> personnes dans le tramway euh tranquilles et tout euh qui discutent ah ah tu as un skin qui rentre tu entends plus un bruit dans le tram</i> (TT_2_0, ffamcv03)	10
Défini avec p.i.	<i>j'ai <b>le cœur</b> qui a fait trois bonds</i> (TT_2_0, 11amg2-11amb1)	9

<sup>294</sup> Cf. la remarque à propos de la position de Wilmet (2010), chap. I, § 1.1, note 7 : ces deux types de structures en *J'AI X qui* forment selon nous l'un des rares cas où la relative ne peut que très difficilement recevoir une interprétation déterminative.

<sup>295</sup> Il s'agit donc des 400 premiers exemples « pertinents » (a) du fichier TT-2-0.

<sup>296</sup> Nous avons laissé dans cette catégorie un exemple avec p.i. : *même si vous avez une dent qui est cariée vous n'avez pas besoin du dentiste.*

Partitif	<i>j'ai <b>de la</b> famille qui habite en en Provence donc j'ai déjà eu l'occasion d'en- d'entendre parler le patois (IT_2_0, 26SAVOIE)</i>	6
Pas de dét. (nom propre)	<i>internet ça aide Jacques JD1 ah oui moi je suis pour je m'ensers beaucoup pour mon travail TP1 ah oui voilà TP1 moi j'ai <b>Raymond</b> aussi qui est toujours là-dessus (IT_2_0, 12atp1)</i>	3
Démonstratif	<i>on a aussi <b>cette</b> idée de centralité qui est différente (IT_2_0, Duchemin_Ceret_11e)</i>	1
<i>en</i>	<i>t'<b>en</b> a [sic] qui ont mille (IT_2_0, 75xpd1)</i>	1
Autres	<i>cf. le fichier Excel en Annexe 5b</i>	60
<b>Total</b>		<b>400</b>

**Tableau 3. Sondage sur les 400 premiers exemples « pertinents » (a) des résultats TXM : type de détermination, exemple, nombre de cas**

Il apparaît que les cas « prototypiques » avec p.i. et avec possessif sont largement minoritaires : respectivement 9 et 18 cas sur 400, soit 6.75% *en tout* dans cet échantillon.

Deux autres constats peuvent être faits :

- sur le seul critère du déterminant du SN, une grande variété de formes peut déjà être mise en évidence (*cf.* une dizaine de catégories dans le tableau 3, ainsi qu'une catégorie « Autres » qui regroupe divers cas) ;
- le cas avec déterminant indéfini est très représenté (252 cas sur 400).

La grande fréquence des SN indéfinis est un élément important expliquant les difficultés rencontrées dans le codage. Comme on l'a vu au chapitre II, les relatives dont l'antécédent est un SN indéfini sont particulièrement difficiles à décrire. Pour beaucoup d'exemples, nous n'étions pas du tout sûre de notre analyse au cours du codage, et il est arrivé que certains exemples soumis à des collègues ne fassent pas l'objet de consensus clairs.

Nous reviendrons sur ce problème au chapitre suivant ; pour l'instant, retenons que, contrairement à ce que l'on pouvait penser, l'application de l'opposition [relative prédicative] ~ [relative adjective] ne va pas de soi, et dans le cas des SN indéfinis elle est même souvent très délicate à mettre en œuvre. Ce type de SN constituant la majorité des cas dans nos résultats TXM, le problème n'est pas anodin, et explique en grande partie les difficultés de classement que nous avons rencontrées : les occurrences fournies par nos corpus de français parlé ne se répartissent pas entre des exemples représentant sans aucun doute une construction bien définie [*J'AI X + relative **prédicative** en qui*] et d'autres illustrant une forme manifestement « compositionnelle » [*avoir + SN + relative **adjective** en qui*] ; que l'opposition soit neutralisée ou qu'il soit seulement particulièrement ardu d'en déterminer le résultat, établir l'appartenance à tel ou tel type n'est en tout cas pas une tâche facile lors d'un simple examen préliminaire de plus de mille exemples.

### 3.1.3. Rôle de la prosodie, accès à l'enregistrement

Certains exemples nous semblaient particulièrement difficiles à analyser, et nous avons donc fait en sorte de pouvoir en écouter l'enregistrement pour voir si la prosodie ou d'autres indices oraux pouvaient en faciliter l'interprétation. Nous avons alors constaté que dans certains cas l'écoute du passage aidait en effet à désambiguïser, mais nous avons aussi été surprise de constater que certaines des interprétations qui ne nous posaient pas problème à la simple lecture étaient en fait erronées. Dans l'exemple suivant, la relative

peut facilement à la lecture de la transcription être interprétée comme une restrictive (celle des biographies qui a été écrite par Y. B.).

- (32) L2  
tu as combien de livres sur lui [=Giacometti]  
L1  
j'en ai j'en ai j'en je sais pas exactement | \_ | mais j'ai les principaux livres quoi **j'ai la biographie | \_ | euh la biographie de Giacometti | qui** a été écrit par euh Yves Bonnefoy | \_ | et pis c'est disons que c'est un le principal livre à euh | \_ | pour mieux connaître Giacometti c'est ce qu'il faut lire parce que | \_ | ça tourne un peu ça fait toute la | \_ | la mh | \_ | le parcours de sa vie quoi (OFROM, unine08-jta, lèà)

À l'écoute de l'extrait, on comprend plutôt que l'information contenue dans *qui a été écrite par Yves Bonnefoy* est présentée comme nouvelle par le locuteur, et non pas comme présupposée (cf. extrait sonore fourni en annexe).

Par ailleurs, des erreurs de transcription nous sont apparues, et parfois à des endroits stratégiques ; dans cette occurrence sortie dans notre recherche TXM dans OFROM, par exemple, nous n'entendons pas du tout, quant à nous, le *qui* présent dans la transcription.

- (33) moi je crois que **j'ai eu une cousine qui** | c'était la pre/ première diplômée euh euh | \_ | avocate en en Valais | \_ | et pis elle doit être elle devait être de mille neuf cent vingt-trois vingt-quatre | ou quelque chose comme ça donc euh | \_ | avant y avait pas grand chose hein

En l'occurrence, cet exemple devrait de toute façon être retiré des exemples pertinents car la séquence est interrompue et il n'y a pas de prédicat après *qui*, mais il nous a rendue attentive : sans vérification, un exemple de ce genre aurait pu être pris en compte dans des statistiques, ou aurait pu servir dans une argumentation au sujet de l'analyse à donner à la structure *J'AI... qui*, alors qu'il ne contient pas de *qui*. Les erreurs de transcriptions n'interviennent bien sûr pas souvent sur des points aussi stratégiques, mais le risque qu'elles mènent à de mauvaises interprétations est bien présent.

Ces constats, et d'autres réflexions émergent lors des analyses que nous avons effectuées ensuite sur nos exemples, nous ont convaincue qu'il est imprudent, du moins pour le genre d'étude qui nous intéresse, de travailler sur un corpus constitué uniquement de transcriptions, sans accès aux sons d'origine. On ne peut bien sûr pas éviter tout risque d'erreur dans une étude, mais pour nous il est devenu essentiel de minimiser les risques dus à d'éventuelles mauvaises transcriptions ou, dans les nombreux cas délicats ou difficiles à décrire, à des interprétations fondées uniquement sur la transcription écrite.

### 3.1.4. Conséquences des difficultés rencontrées

La difficulté d'établir de façon sûre, pour chaque exemple, à quel type de relative / de construction on a affaire nous a assez vite rendue consciente qu'un classement abouti de nos 1409 exemples serait impossible, et qu'il faudrait renoncer à des analyses de type quantitatif dans le cadre de cette étude : il est difficile de faire des comptages en fonction de différents paramètres si l'on ne sait même pas si tel exemple fait ou ne fait pas partie de l'échantillon pertinent.

Par ailleurs, les éléments mis en évidence dans les paragraphes ci-dessus (rôles du contexte et du son pour l'analyse) nous ont incitée à viser un corpus moins large, plus maîtrisable (accès au son et vérification de la transcription, pour chaque exemple).

## 3.1.4.1. Des données accessibles : OFROM

Comme les exemples OFROM avaient déjà été récoltés séparément, que le total des exemples considérés comme pertinents dans les résultats de ce sous-corpus constituait un nombre raisonnable pour une analyse qualitative (167 résultats « a » ou « ?? »), et surtout que le corpus était disponible en ligne avec accès au son, nous avons décidé de les utiliser comme banque d'exemples de base, pour fonder l'essentiel de nos analyses.

La constitution d'une banque d'exemples 'propre' a alors nécessité encore quelques aménagements.

## 3.1.4.2. Constitution de notre corpus de référence

Notre but était d'arriver à un corpus fermé, dans lequel chaque exemple pourrait être examiné non seulement dans le fichier Excel de base mais aussi dans un document présentant son contexte d'apparition relativement large, dans une transcription vérifiée, et avec accès possible au son à tout moment si nécessaire.

En commençant à regarder les exemples de près, nous avons remarqué que nous devrions d'abord régler deux problèmes spécifiques à ce corpus :

- les transcriptions dont nous disposions à ce moment (dans TXM) étaient monologiques : seules les interventions d'un locuteur étaient transcrites, les éventuelles interventions autres n'étaient pas mentionnées ;
- une erreur de programmation dans l'adaptation des données OFROM au logiciel TXM faisait apparaître certains mots à double (ou triple) : par exemple, un simple *parce que* était transcrit *parce que parce que*, un mot comme *tout à fait* apparaissait trois fois à la suite.

Ainsi, c'est la forme de l'extrait (34) qui apparaissait dans notre corpus OFROM dans TXM ; (35) montre l'extrait après adaptation par nos soins : rétablissement de la forme dialogale, transcription des interventions de L2, marquage des séquences rendues inaudibles par l'anonymisation<sup>297</sup>, suppression des transcriptions à double erronées (et correction des coquilles).

- (34) après j'ai revendu quand je me suis mariée j'ai pu j'ai revendu la voiture elle a encore roulé longtemps ma petite Peugeot bon ah faut redire que dans en habitant dans un village comme ça il y a pas beaucoup de distractions hein ouais puis bon en a en étant venue à l'école commerciale ici **j'avais des copines qui** étaient qui habitaient ouais puis bon comme mes grands parents grands parents étaient là je venais déjà à la piscine à la patinoire et tout ça comme ça ça m'a fait faire des des connaissances autres que dans le village
- (35) après j'ai revendu quand je me suis mariée j'ai pu j'ai revendu la voiture elle a encore roulé longtemps ma petite Peugeot bon ah faut redire que dans en habitant dans un village comme ça y a pas beaucoup de distractions hein  
L2  
ouais tu allais s- plutôt sur {[ville1]}  
L1  
ouais pis bon en a en étant venue à l'école commerciale ici **j'avais des copines qui** étaient  
L2  
{que/Ø} tu connaissais {???

<sup>297</sup> Au moment d'effectuer ce travail, nous avons pu bénéficier (par hasard et pendant un temps limité, donc pour certains exemples seulement) d'une version sonore non anonymisée, qui rend souvent la compréhension des extraits beaucoup plus facile. Nous n'avons plus eu cette chance ensuite (OFROM en ligne est maintenant totalement anonymisé, bien sûr), et certains passages sont difficiles à interpréter à cause de cela.

L1

qui habitaient {{ville1}} ouais pis bon comme mes grands-parents étaient là je venais déjà à la piscine à la patinoire et tout ça comme ça m'a fait faire des des connaissances autres que dans le village (OFROM, unine11-jma, dfg)

Certaines de ces adaptations avaient entre temps été réalisées sur le corpus OFROM en ligne, et le plus simple a donc été finalement d'utiliser OFROM en ligne pour constituer nos dossiers avec le contexte large et le fichier son des exemples pertinents. Nous avons procédé de la façon suivante :

- dans un fichier Excel regroupant tous les résultats OFROM, une combinaison de lettres (désormais : *sigle*, même si le terme est impropre) a été attribuée à chacun des exemples *pertinents*, pour pouvoir l'identifier au travers des différents documents à constituer ;
- chacun des 167 exemples pertinents a été recherché (grâce à un mot clé) dans OFROM en ligne et la transcription de l'extrait concerné (élargi avec autant de contexte que nécessaire) a été copiée et collée dans un document Word ;
- chacune des transcriptions copiées a été vérifiée par écoute du son correspondant à l'exemple en question, et les interventions de L2 ont été ajoutées lorsque c'était nécessaire ;
- pour chaque exemple, le fichier son correspondant a été téléchargé, et un dossier avec les fichiers son de tous les exemples pertinents a ainsi été constitué.

Ceci nous a permis de constituer les dossiers suivants : un document avec les transcriptions, présentant tous les exemples pertinents regroupés par locuteur, avec un contexte assez large pour une bonne compréhension (Annexe 6a), et un assemblage des enregistrements audio correspondant aux exemples pertinents (Annexe 6b) – nous présentons encore un petit récapitulatif de ces documents dans la section suivante. Enfin, nous avons continué le codage des exemples dans un nouveau fichier Excel (Annexe 6c) en ajoutant des colonnes de code selon les différents paramètres d'analyse identifiés au fur et à mesure de leur étude.

### 3.2. Résultats retenus : récapitulatif

Nous résumons ci-dessous l'emploi que nous avons fait de nos résultats pour chacun des corpus envisagés ; un encadré final permet de mettre en évidence quelles annexes seront les plus utiles au lecteur.

#### 3.2.1. Résultats TESTORAL

Sur le total des résultats TXM, 1238 exemples correspondent à des cas « pertinents »<sup>298</sup> issus du sur-corpus TESTORAL. Ces résultats sont fournis dans le classeur Excel présentant les résultats globaux (Annexe 5a, code « a », fichiers « TT\_ »). Le classement de ces exemples n'est toutefois pas abouti : nous avons gardé dans la seule catégorie « pertinents » un grand nombre de cas pour lesquels la question de l'opposition [relative adjective] ~ [relative prédicative] n'a pas été tranchée – en d'autres termes : les exemples sont bien de forme [J'AI X *qui* – relative] mais avec une relative qui nous paraît seulement « peut-être » prédicative. Ces résultats ne serviront pas à faire des analyses de type quantitatif, car il ne nous a pas paru possible de faire des comptages sur du matériel qui n'a

<sup>298</sup> Pour rappel, il s'agit des exemples qui sont conformes au schéma [J'AI – SN – *qui* – SV] et dont la séquence en *qui* n'est manifestement pas une simple relative adjective.

pas été codé/classé univoquement ; ils ont également été très peu utilisés pour les analyses qualitatives, car nous n'avons pas les enregistrements sonores correspondant aux exemples : certains exemples pourront tout de même servir d'illustration sur certains points, quand l'absence de recours possible au son n'est pas problématique pour l'interprétation.

Ces données seront donc relativement peu exploitées ici, mais elles constituent un répertoire de formes qui a été utile à notre réflexion, et qui reste disponible pour un éventuel usage futur.

### 3.2.2. Résultats OFROM

Au contraire des premières, ces données seront beaucoup exploitées dans les chapitres qui suivent. Elles forment un corpus de plus de 160 exemples pertinents, tous contextualisés et avec enregistrement audio disponible. Les exemples concernés seront bien sûr fournis dans le corps du texte au moment des discussions, avec un contexte suffisant pour leur interprétation, et nous fournissons par ailleurs les annexes suivantes.

- Annexe 6c : fichier Excel reprenant uniquement les 167 exemples jugés *pertinents* lors du premier tri global. En plus de la colonne dans laquelle figure le sigle de chaque exemple, de nouvelles colonnes de tri ont été progressivement ajoutées : elles correspondent à différents paramètres qui seront discutés dans ce travail. L'analyse plus fine a conduit à éliminer certains exemples d'abord jugés pertinents, et à en récupérer d'autres : au final, il n'y a plus 167 exemples pertinents mais 165 dans cette annexe, qui est principalement exploitée dans la partie « Rendements ».
- Annexe 6a : document Word présentant les exemples pertinents insérés dans un contexte plus large et indiquant les tours de parole ; les différents énoncés d'un même locuteur sont regroupés sous une seule rubrique, mais peuvent toujours être retrouvés grâce à leur sigle.
- Annexe 6b : dossier contenant un fichier son pour chacun des exemples, avec l'enregistrement de la séquence concernée (pivot) et plus ou moins de contexte. Chaque fichier porte un nom commençant par le sigle attribué à l'exemple.

Le document Word est fourni sous format pdf ; les tableaux Excel, en revanche, sont fournis en .xls car ils peuvent ainsi être manipulés (principalement : tri possible selon les différents codes attribués).

Ces résultats OFROM/TXM forment la partie principale des exemples analysés et commentés dans cette étude. Ils ont fait l'objet d'une analyse qualitative assez systématique, et serviront également à effectuer quelques comptages.

### 3.2.3. Autres exemples

Les exemples OFROM/TXM forment un corpus fini assez homogène et 'propre', mais finalement relativement réduit, et représentant pour l'essentiel un seul et même genre de discours (entretien guidé). Nos exemples récoltés 'au vol', au contraire, proviennent de sources hétérogènes ; la plupart des exemples oraux sont dépourvus de contexte et d'accès possible à la prosodie, mais ils élargissent les genres de discours envisagés et (dès lors) les formes possibles. Nous utiliserons donc ces exemples, plus ponctuellement, pour compléter notre base principale.

### 3.2.4. Annexes les plus pertinentes pour le lecteur

Les annexes les plus utiles à la lecture de ce travail sont celles qui concernent le corpus OFROM, et en particulier celles qui présentent les exemples en contexte (**Annexe 6a**) et les fichiers sonores (**Annexe 6b**). Le lecteur intéressé pourra également se reporter à l'**Annexe 6c** pour observer les différents paramètres de tri utilisés pour approcher les exemples. Enfin, les **annexes 3a** et **3b** peuvent être facilement consultées pour observer quelques dizaines d'exemples souvent hors contexte mais présentant des formes intéressantes (les exemples sont graphiquement mis en évidence, la consultation est rapide). Les autres annexes (5a, 5b) sont fournies essentiellement pour éventuelles vérifications et/ou discussions, dans un souci de transparence et du débat scientifique.

### 3.3. Discussion : avantages et coûts des recherches expertes sur grand corpus

Nous proposons ci-dessous quelques rapides réflexions sur notre expérience dans la recherche de corpus, en particulier par rapport à nos recherches effectuées dans TXM.

#### 3.3.1. Avantages principaux : temps de recherche diminué, nombre d'exemples significativement augmenté

Comme on l'a vu, la recherche via un logiciel tel que TXM, qui permet des requêtes très précises, fait gagner un temps considérable dans la recherche elle-même : on accède rapidement à un grand nombre d'exemples, et si la requête est adaptée ces exemples se révéleront en grande partie pertinents.

Nous avons d'abord dû nous familiariser avec le logiciel et les grammaires de recherche possibles, mais une fois une expertise de base atteinte, nous avons ainsi pu constituer en quelques minutes un corpus de plus de 2500 exemples, dont environ la moitié s'est ensuite avérée pertinente. Pour rappel, il nous avait fallu des dizaines d'heures pour récolter quelques dizaines d'exemples avec un moteur de recherche plus classique à simple mot clé.

Nous avons également, par la suite, effectué plusieurs recherches ponctuelles dans TXM sur des questions annexes ou émergeant au fil de l'étude, et chaque fois il nous a ainsi été possible de trouver des résultats pertinents, très rapidement. L'outil nous a donc été précieux, et nous continuons de l'utiliser chaque fois qu'une nouvelle question se pose.

#### 3.3.2. Problèmes relevés ici

La rapidité des résultats et le grand nombre de données récoltées ont une contrepartie inévitable : le classement et l'analyse des exemples prennent un temps considérable. Plus que le temps en lui-même, toutefois, c'est la difficulté du classement, due notamment à la complexité de notre objet d'étude, qui a constitué un problème ici. Et comme nous n'avons pas abouti à un classement de base satisfaisant, nous avons dû renoncer à une analyse quantitative générale (sur l'ensemble des exemples).

Notons encore que le logiciel impose une préparation spécifique du corpus à importer, et que nous n'avons pas été partie prenante de ce processus, mais avons seulement eu accès à des corpus préparés par d'autres. Nous ne pouvons pas appliquer les requêtes retenues à d'autres sources de données – par exemple, nous n'avons pas pu les appliquer aux nouvelles données OFROM, qui, pour rappel, sont passées d'environ 200'000 mots à l'époque de notre recherche TXM à environ 800'000 au moment de la rédaction de ces lignes (le million de mots était visé pour la fin de l'année 2016).

### 3.3.3. Balance

Les deux visées initiales de cette recherche experte sur grand corpus ont été plus ou moins contrariées, comme on l'a vu. Nous avons renoncé à des analyses quantitatives globales ; nous avons significativement augmenté le nombre de nos exemples pertinents mais ceux-ci ne se sont pas tous révélés aussi exploitables qu'on l'espérait.

Le bilan de l'expérience, toutefois, est très positif. Notre corpus exploitable s'est tout de même considérablement élargi, et les conclusions de l'exercice sont favorables. Les exemples OFROM pertinents ont constitué un corpus fermé offrant toutes les caractéristiques que nous estimons importantes pour notre étude : exemples authentiques en nombre assez élevé mais pas trop, contexte linguistique et accès au son pour tous les exemples. Et les tâtonnements, débuts de description, tentatives de classement effectués sur les exemples TESTORAL ont, bien sûr, participé au développement de nos analyses et de nos réflexions – notamment sur certains points, que nous développons rapidement ci-dessous.

### 3.4. Remarques conclusives

Nos recherches TXM sur un grand corpus ont eu des incidences tout à fait bénéfiques sur la quantité de données à notre disposition. Nos résultats sont nombreux, et devraient illustrer assez bien la variété des réalisations possibles dans les parties non contraintes de la structure étudiée : personnes et temps du verbe *avoir*, types de N, types de déterminations, etc. Par ailleurs, le logiciel nous a permis et nous permet encore de faire rapidement, quand c'est utile, une recherche complémentaire pour étudier tel point particulier, et il constitue en cela un outil appréciable.

Nous avons mis en évidence la difficulté à traiter correctement des données nombreuses dans le cadre du présent travail, à la fois du côté qualitatif (temps d'analyse long pour chaque exemple, nécessité du contexte et du son) et, par conséquent, du côté quantitatif (impossibilité d'effectuer des comptages sans classement préalable). Le fait de disposer de ces données nombreuses, toutefois, a permis de prendre conscience de ces problèmes, et il permet également de disposer d'un répertoire de formes dans lequel nous pouvons puiser au cas où cela se révélerait ponctuellement nécessaire.

Au moment de nos recherches TXM, nous avons constaté qu'une recherche experte sur grand corpus avait de grands avantages mais que la recherche plus 'manuelle' gardait des qualités : en faisant des recherches moins précises, et en devant donc écouter ou lire beaucoup, on trouve plus souvent des choses que l'on n'aurait pas pensé à chercher ; on voit mieux l'ensemble du discours ; on a des chances de trouver des exemples pertinents mais non conformes à une requête précise (par exemple avec une trop longue séquence entre *J'AI* et *qui*) ; on repère mieux les constructions proches, les utilisations d'*avoir* intéressantes, etc. Mais toutes ces qualités se sont en fait en partie retrouvées dans notre approche 'personnelle' de nos résultats TXM : nous avons analysé en détail chaque exemple OFROM/TXM en le remplaçant dans son contexte plus large et donc, finalement, nous avons également pu observer certains de ces éléments, mais dans un corpus fermé et sur un nombre d'exemples relativement élevé et obtenu rapidement.

Un autre constat a émergé au fil de l'analyse, qui forme un peu le miroir du précédent et demeure quant à lui tout à fait pertinent : les recherches automatiques mettent elles aussi en évidence des éléments qui demeureraient cachés sinon. Ici, le travail sur les résultats OFROM/TXM, et donc sur un corpus fermé issu d'une recherche effectuée automatiquement à partir de la forme [*J'AI X qui*], a en effet montré notamment que les cas les plus remarquables n'étaient en fait pas les cas les plus fréquents, et que les cas fréquents

avaient généralement été négligés dans les études antérieures. Le fait d’observer un tel corpus nous a ainsi amenée à reconsidérer certaines de nos analyses, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant. Nous renvoyons au point 5 du chapitre VI pour la discussion, mais pour l’instant, et du côté méthodologique, nous pouvons déjà simplement établir que c’est pour nous la combinaison entre recherches automatiques à grande échelle et recherches plus ‘manuelles’ qui permet d’arriver aux meilleurs résultats.

Une étude linguistique sur corpus, fondée sur la description d’exemples authentiques, doit en effet reposer sur les observables (et pas les inventer mais au plus les manipuler si nécessaire), et la quantité de données doit être assez importante pour que l’on puisse prétendre à une certaine représentativité. D’un autre côté, il nous semble également important que les exemples discutés soient ‘maîtrisés’ (sens, contexte linguistique, prosodie). La combinaison de ces deux paramètres a mené à des difficultés et des compromis, mais le résultat obtenu nous semble finalement assez bon.

### 3.5. Notes sur l’utilisation et le marquage des exemples dans les analyses

N.B. : Pour rappel, un récapitulatif des diverses parties de corpus constituant la base de notre étude, avec renvoi aux **annexes** concernées, figure ci-dessus au point 3.2.

Dans les chapitres qui suivent, tous les exemples cités sont authentiques ; toute manipulation est explicitement marquée. Si un exemple est donné plusieurs fois dans un chapitre, le numéro de sa première occurrence est indiqué à la suite de sa référence entre parenthèses (=X). Les séquences en gras dans les exemples OFROM et TESTORAL correspondent au résultat de la requête effectuée (pivot) ; nous avons utilisé le soulignement simple lorsque nous voulions mettre en évidence d’autres éléments. Dans les exemples notés au vol, les parenthèses carrées indiquent que la transcription est incertaine (parfois, leur contenu reflète le sens général mais pas forcément l’énonciation exacte). Dans ces derniers exemples, les lettres entre parenthèses sont le seul moyen que nous ayons trouvé pour donner des indications de prononciation (ex. *i(l) m(e) regardait*) – comme il n’y a là aucune systématique (sans parler des problèmes théoriques que cela pose, bien sûr), il faudrait probablement renoncer à ces notations.

## Chapitre VI. Analyse syntactico-sémantique

---

Aux chapitres III et IV, nous avons présenté une discussion critique, à portée essentiellement théorique, des interprétations qui ont été données dans la littérature des exemples en *J'AI X qui*. Dans le présent chapitre, nous confrontons ces descriptions à nos données de corpus, et montrons que les éléments d'interprétation pertinents pour une analyse syntactico-sémantique peuvent en fait difficilement être dissociés du contexte d'apparition des exemples.

Pour cette partie, c'est principalement notre base de données OFROM qui sera exploitée : comme on l'a vu, elle est la seule à offrir à la fois le contexte large des exemples et l'enregistrement audio des séquences, ce qui nous semble nécessaire pour faire une analyse fine des exemples concernés. Les 167 exemples OFROM seront donc utilisés comme base de classement, mais on recourra ponctuellement à des exemples issus d'autres corpus pour alimenter certaines discussions.

Un tout premier élément frappant à l'examen des 167 occurrences OFROM est que les exemples prototypiquement proposés dans la littérature pour illustrer la construction en *J'AI X qui*, du type *j'ai le nez qui pique* ou *j'ai ma femme qui m'attend*, ne sont pas très nombreux au sein de tous ceux qui suivent le schéma [*J'AI* – SN – *qui* – SV]. Nous trouvons cinq exemples de la construction avec p.i., et sept sans p.i. mais avec détermination possessive, soit un total de 12 sur 167 ( $\approx 7\%$ ). Le fait que nous soyons partie de la *forme* [*J'AI* – SN – *qui* – SV], par recherche automatique et sans filtrage préalable par le sens, nous donne l'occasion de (ou nous oblige à) décrire l'ensemble de ces exemples, et non pas seulement les plus remarquables et remarquables.

L'examen de l'ensemble des occurrences a mené à des hypothèses d'analyse nouvelles, qui seront présentées via une répartition des exemples sous trois types différents (§§ 1, 2, 3). On a vu aux chapitres I (§ 3.2) et III (en particulier §§ 2.2 et 2.3) que l'analyse par double prédication à pivot (DPP), la plus commune pour la structure en [*J'AI* – SN – *qui* – SV], posait certaines questions dans le cas des exemples en *avoir* les plus remarquables (avec p.i. ou avec SN possessif). Alors que cette analyse fonctionne bien pour les exemples prototypiques de structures avec relative attributive suivant un verbe de perception (ex. (1)), elle se heurte à un problème dans les exemples prototypiques des structures en *avoir*, principalement parce que le SN n'y forme justement pas un pivot idéal : il peut difficilement être considéré comme un simple complément direct du verbe *avoir* – le SV [*AVOIR* – SN] n'aurait pas un sens équivalent sans la relative.

- (1) il entend le bébé qui pleure  
> il entend le bébé (Lagae & Rouget 1998 : 313)
- (2) j'ai le nez qui pique (oral)  
> #j'ai le nez
- (3) j'ai la petite qui est fatiguée  
> #j'ai la petite (Lagae & Rouget 1998 : 313)

Le corpus étudié ici révèle que, au sein des exemples en *avoir*, des cas de DPP manifestes, comparables à (1), peuvent être mis en évidence : par contraste, ceci conforte l'idée que les exemples des types (2) et (3) doivent, eux, être analysés sous un angle différent.

Ce constat nous permet et de montrer la variété de structures possibles sous la forme [*J'AI* – SN – *qui* – SV] et de revenir en détail sur leur analyse syntactico-sémantique, en tenant

compte des critères discutés dans les parties théoriques : sens et statut du verbe *avoir* ; type de relative ; de façon générale, rapport entre les constituants.

Au § 1 seront présentés les exemples de notre corpus constituant de légitimes DPP en *avoir* avec relative prédicative.

- (4) bon **j'avais une une amie** | \_ | **qui qui** me disait bah je garde je garde des étiquettes (OFRON, unine11-rsb, ààà)

Le § 2 décrira les exemples avec p.i. comme (5), mais dans l'idée de montrer qu'ils ne forment justement pas un cas de DPP standard ; le § 3, avec la même idée, reviendra sur les exemples comme (6).

- (5) attends là je **j'ai la mémoire qui** flanche après nous sommes repartis à |#[ville2]| (OFRON, unine11-vra, iii)
- (6) parce qu'en fait **j'ai mon copain qui** qui y est aussi | \_ | et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé (OFRON, unine08-oca, é)

Enfin, le § 4 discutera des cas ambigus et interrogera la pertinence d'une catégorisation des exemples, avant la synthèse et conclusion proposée au § 5.

## 1. Double prédication à pivot, relative prédicative

Alors que, dans la littérature, les exemples comme *j'ai le nez qui pique* ou *j'ai ma femme qui m'attend* sont généralement présentés comme de simples cas de relative prédicative dans une double prédication à pivot, l'examen de notre corpus montre qu'on devrait considérer une telle analyse plutôt sur un autre type d'exemples : ceux qui présentent réellement une première prédication constituée du verbe *avoir* et de son objet, qui pourrait alors former un pivot (sémantique) car il fait partie du prédicat dans la première prédication et est sujet de la seconde.

### 1.1. Quelques cas exemplaires

Un exemple de notre corpus, si on l'examine dans son contexte d'apparition, peut être interprété de cette façon.

- (7) [La locutrice, dans le début de l'entretien, a parlé de ses diverses activités quotidiennes dans la collection d'objets puis dans diverses formes d'artisanat ; elle signale que ces activités ont diminué mais pas complètement cessé depuis que son mari est retraité et qu'elle-même a eu un problème de santé.]  
alors voilà | \_ | non non mais on trouve pas le temps long pis maintenant ben | \_ | ça fait aussi euh vingt ans que je fais partie du groupe missionnaire | \_ | de la paroisse de |#[lieu]| \_ | donc euh avant **on avait ben nos petites grands-mères qui** nous tricotaient les chaussettes | \_ | ben ma foi les petites grands-mères elles sont plus là | \_ | alors c'est moi qui ai pris leur place alors euh | \_ | maintenant {je suis/???} c'est la mémé des chaussettes (OFRON, unine11-rsb, ccc)

La séquence en *avoir* est bien prédicative ici : le sens d'*avoir* est de type relationnel et/ou existentiel, et la locutrice énonce d'abord qu'ils *avaient X* (*on avait nos petites grands-mères*) puis qu'ils ne l'ont plus (*les petites grands-mères elles sont plus là*). La relative, quant à elle, reçoit ici une interprétation de type prédicative : elle ne véhicule pas une information présupposée mais une information nouvelle et essentielle dans le déroulement de l'énoncé. Cette relative est obligatoire seulement au niveau informationnel : l'information apportée par *on avait nos petites grands-mères* n'est pas pertinente sans elle dans ce contexte, mais le sens d'*avoir* ne serait pas différent si on la supprimait (avant *on avait nos petites grands-mères*, maintenant on ne les a plus). Dans cet exemple, la suite de la structure en *J'AI... qui* revient explicitement à la

fois sur la prédication en *avoir* (*on avait nos petites grands-mères –elles sont plus là*) et sur la prédication apportée par la relative (*qui nous tricotaient les chaussettes – maintenant c'est la mémé des chaussettes*), ce qui confirme qu'on peut légitimement voir deux prédications dans *on avait nos petites grands-mères qui nous tricotaient les chaussettes* : une interprétation par DPP convient à un exemple comme (7).

Dans notre corpus, quelques autres exemples répondent de la même façon à une interprétation par DPP.

- (8) voilà |<sub>-</sub>| au niveau de |<sub>-</sub>| qu'est ce que c'est qu'une logopédiste aujourd'hui que fait-elle son métier |<sub>-</sub>| euh |<sub>-</sub>| je pense que je pourrais encore sûrement |<sub>-</sub>| dire des tas de choses mais ce que je pourrais aussi faire c'est peut-être parler d'un peu de mes différents groupes de patients |<sub>-</sub>| parce qu'y a des différentes pathologies |<sub>-</sub>| alors euh |<sub>-</sub>| moi je travaille qu'avec des enfants |<sub>-</sub>| euh les plus jeunes que **j'ai eus** |<sub>-</sub>| avaient probablement quelque chose comme euh deux ans et |<sub>-</sub>| ouais deux ans deux en et demi |<sub>-</sub>| et les plus âgés euh au aux environs de dix-sept dix-huit ans |<sub>-</sub>| donc **j'ai eu des enfants qui** arrivaient ici parce que ils | ne démarraient pas du tout dans leur langage |<sub>-</sub>| qu'ils étaient signalés par euh souvent les pédiatres certaines fois leurs parents |<sub>-</sub>| pour justement des inquiétudes quant au démarrage du langage |<sub>-</sub>| et pis à l'autre bout de l'échelle eh ben c'était des | c'était plus des enfants c'était des adolescents voire quasiment des jeunes adultes |<sub>-</sub>| et la je crois que la la plus âgée que **j'ai eue** c'était | une euh une jeune fille qui était au lycée |<sub>-</sub>| hein qui avait des problèmes de bégaiement |<sub>-</sub>| en fait |<sub>-</sub>| donc voilà pis entre euh ces deux extrêmes-là **j'ai eu toutes sortes d'enfants** |<sub>-</sub>| **plus ou moins grands** |<sub>-</sub>| **garçons et filles** |<sub>-</sub>| **en général beaucoup plus de garçons que de filles** |<sub>-</sub>| **environ toujours deux tiers de garçons un tiers de filles** |<sub>-</sub>| euh qui venaient parce qu'ils avaient | différents types de problématiques liées à l'apprentissage du langage |<sub>-</sub>| alors ça pouvait être euh au niveau du langage oral |<sub>-</sub>| au niveau du langage écrit |<sub>-</sub>| euh |<sub>-</sub>| et puis certaines fois au niveau du bégaiement (OFROM, unine08-dca, VV et nv1)

Là aussi, le format *J'AI X qui* permet à la locutrice d'effectuer deux prédications dans une seule structure micro-syntaxique. Dans tout le passage ci-dessus, elle fait état des types de patients qu'elle *a eus* ; dans les deux séquences en gras, *enfants* (au sens de « jeune [patient] » ici) peut ainsi fonctionner comme pivot sémantique (prédicat dans la première, sujet dans la seconde). Selon nous, une telle description est possible pour les deux séquences en gras, et convient bien pour la première. Pour la seconde, une interprétation de la séquence en *qui* en tant qu'enchaînante<sup>299</sup> doit toutefois également être envisagée, en raison de la distance qui la sépare du N 'antécédent'. Il nous semble difficile de trancher entre les deux ici, même à l'écoute de l'exemple : une pause après *toutes sortes d'enfants* et le découpage des séquences qui suivent en plusieurs groupes intonatifs inviteraient à considérer qu'il s'agit de différentes clauses, la dernière ayant la forme d'une relative et devant donc être considérée comme une enchaînante ; l'intonation sur la relative, combinée au caractère peu pertinent de l'information contenue dans *j'ai eu toutes sortes d'enfants* à ce moment du discours, plaide pour une interprétation prédicative, avec des clauses parenthétiques suspendant provisoirement la complétion d'une structure micro *J'AI X qui*.

L'exemple suivant peut également être analysé de cette façon : la séquence en *qui* introduit une information non présupposée, formant peut-être alors un cas de relative prédicative.

- (9) ben écoutez |<sub>-</sub>| déjà ma ma plus grande collection bah c'est ma collection d'étiquettes de bouteilles de vin |<sub>-</sub>| bon **j'avais une une amie** |<sub>-</sub>| **qui qui** me disait bah je garde je garde des étiquettes |<sub>-</sub>| pis elle m'a montré deux trois trucs mais elle les avait

<sup>299</sup> L'interprétation de la relative en tant qu'enchaînante est en fait souvent possible : cf. d'autres exemples dans ce qui suit immédiatement et au paragraphe suivant (§ 1.2), et un petit développement à ce sujet au § 5.1.

comme ça un peu en vrac pis j'ai dit op/ c'est dommage parce que |<sub>-</sub>| ça serait plus joli présentable si c'était classé (OFROM, unine11-rsb, ààà, =(4))

La prédication [*J'AI* – SN], toutefois, est affaiblie dans beaucoup d'exemples de ce type, et l'interprétation par relative prédicative n'est plus alors la seule option d'analyse (elle ne l'est d'ailleurs pas non plus dans l'exemple ci-dessus) : nous discutons ce point au § 5.1 *infra*).

Enfin, l'exemple (11) peut également représenter un cas dans lequel la relative reçoit une interprétation prédicative et *un petit problème de santé* forme un pivot.

- (10) normalement cette année je devrais pouvoir finir et passer euh |<sub>-</sub>| passer à cette quatrième année et à ce finir mon bachelor et passer en master en fait |<sub>-</sub>| seulement voilà il y a eu un petit anicroche |<sub>-</sub>| **j'ai eu un petit problème de santé en fait qui** m'a un peu euh |<sub>-</sub>| qui m'a un peu bloqué pour cette euh pour cette euh cette année en fait et |<sub>-</sub>| bon je vais pas rentrer dans les détails de de la chose mais j'ai dû justement euh | faire un petit séjour à l'hôpital euh juste avant ma première session de d'examens |<sub>-</sub>| et donc voilà j'ai pas pu la faire et euh maintenant je suis en attente de pouvoir euh négocier ma deuxième euh |<sub>-</sub>| session d'examens |<sub>-</sub>| donc voilà (OFROM, unine08-efa, NN)

L'interprétation par relative enchaînante n'est pas exclue là non plus, à la lecture de la transcription, mais à l'écoute de l'extrait la prosodie nous fait préférer l'interprétation prédicative.

On relèvera que, par rapport à ce qui se passe avec les structures à verbe de perception, la pronominalisation du SN pivot fonctionne souvent moins bien dans le cas des exemples avec *avoir*. Rothenberg (1979 : 370) et Lagae & Rouget (1998 : 314) avaient constaté qu'une telle pronominalisation ne fonctionnait pas pour les exemples qu'elles relevaient (*cf.* chapitre II, § 1.4.2 ici), et de notre côté nous remarquons qu'elle fonctionne mal de façon générale, même si elle est possible sur certains exemples.

- (11) il entend le bébé qui pleure > il l'entend qui pleure  
j'ai la petite qui est fatiguée > \*je l'ai qui est fatiguée (Lagae & Rouget 1998 : 314)
- (12) **j'ai eu des enfants qui** arrivaient ici parce que ils | ne démarraient pas du tout dans leur langage (OFROM, unine08-dca, VV)  
j'en ai eu qui arrivaient ici parce que ils ne démarraient pas du tout dans leur langage (exemple modifié)
- (13) bon **j'avais une une amie |<sub>-</sub>| qui qui** me disait bah je garde je garde des étiquettes (OFROM, unine11-rsb, ààà, =(4))  
? j'en avais une qui me disait (exemple modifié)
- (14) **j'ai eu un petit problème de santé en fait qui** m'a un peu euh |<sub>-</sub>| qui m'a un peu bloqué (OFROM, unine08-efa, NN)  
?? j'en ai eu un qui m'a un peu bloqué (exemple modifié)
- (15) avant **on avait ben nos petites grands-mères qui** nous tricotaient les chaussettes (OFROM, unine11-rsb, ccc)  
??? avant on les avait qui nous tricotaient les chaussettes (exemple modifié)

À notre avis, des questions d'ordre informationnel se mêlent ici de façon prégnante aux questions purement syntaxiques, et pour tous les exemples avec *avoir* il est ainsi difficile de tirer argument du test de la pronominalisation. On a vu que les tests proposés par Blanche-Benveniste pour montrer qu'*avoir* n'est pas constructeur dans certains exemples ne fonctionnaient pas vraiment (*cf.* IV.2.2.1) ; ici, utiliser le même test de pronominalisation pour montrer que ces énoncés forment des DPP avec relative prédicative n'est pas plus concluant. Devant l'inefficacité de tels tests, nous avons choisi de nous tourner vers d'autres types d'arguments, en l'occurrence trouvés dans l'analyse du contexte et des

mouvements informationnels. Nous avons considéré ci-dessus des cas ambigus mais pour lesquels l'interprétation prédicative nous semblait finalement préférentielle ; nous allons maintenant examiner des cas dans lesquels il nous semble impossible de trancher.

## 1.2. De nombreux cas ambigus

Dans plusieurs exemples de notre corpus, une analyse par DPP est possible mais d'autres interprétations sont envisageables également, sans que l'on puisse apporter d'arguments décisifs en faveur de l'une ou l'autre analyse. Ce fait vient rappeler que la conversation s'accommode très souvent de l'ambiguïté des structures.

### 1.2.1. Prédicative ou adjective ?

Dans beaucoup de nos exemples, la séquence en *qui* suit un SN indéfini, et l'on sait que les relatives qui suivent un indéfini sont réputées mettre en défaut les oppositions traditionnelles (cf. les chapitres II et V). L'opposition adjective ~ prédicative est également mise en question par de tels cas, et plusieurs de nos exemples méritent d'être discutés de ce point de vue.

La principale caractéristique d'une prédicative est qu'elle n'est pas intégrée au SN comme une relative adjective. Comme on vient de le voir, le test de la pronominalisation ne fonctionne pas bien pour beaucoup des exemples en *avoir*, mais il peut donner des résultats dans certains cas.

- (16) L2  
 {et puis vous avez/???} aussi d'autres arbres fruitiers  
 L1  
 non non non j'avais un poirier |<sub>-</sub>| mais paraît-il que |<sub>-</sub>| donc un poirier seul |<sub>-</sub>| il peut pas vivre |<sub>-</sub>|  
 L2  
 ah oui  
 L1  
 faudrait il faudrait en avoir deux |<sub>-</sub>| ouais |<sub>-</sub>| voilà ce qu'on m'a dit j'avais demandé à | # | j'avais un beau poirier qui était |<sub>-</sub>| qui avait bien grandi |<sub>-</sub>| deux trois années y a eu quelques belles po/ euh quelques belles poires |<sub>-</sub>| et pis après il a commencé de périr |<sub>-</sub>| alors euh je connaissais donc euh |<sub>-</sub>| quelqu'un à |<sub>-</sub>| à | # |  
 |<sub>-</sub>| pis je lui avais demandé pourquoi |<sub>-</sub>| il m'a dit un |<sub>-</sub>| poirier ne doit jamais être seul (OFROM, unine11-*jsa*)

Pour (17), une pronominalisation qui laisse la relative en dehors du pronom (comme le fait une relative prédicative typique) est préférable à celle qui la considérerait comme adjective : les deux sont possibles, mais le sens de l'extrait d'origine est mieux conservé dans (17) que dans (18), où il semble manquer une information pertinente.

- (17) j'en avais un qui avait bien grandi |<sub>-</sub>| deux trois années y a eu quelques belles po/ euh quelques belles poires |<sub>-</sub>| et pis après il a commencé de périr (unine11-*jsa*, modifié)  
 (18) j'en avais un deux trois années y a eu quelques belles po/ euh quelques belles poires |<sub>-</sub>| et pis après il a commencé de périr (unine11-*jsa*, modifié)

La pronominalisation la plus appropriée, toutefois, est peut-être celle qui fait apparaître également l'adjectif *beau*.

- (19) j'en avais un beau qui avait bien grandi |<sub>-</sub>| deux trois années y a eu quelques belles po/ euh quelques belles poires |<sub>-</sub>| et pis après il a commencé de périr (unine11-*jsa*, modifié)

Dès lors, que montre ce test dans ce cas ? Quel est le statut de chacun de ces constituants ? L'adjectif et la relative semblent avoir un même statut, et l'adjectif *beau* en tout cas est formellement intégré au SN et reçoit dès lors une interprétation adnominale. Au niveau du discours, toutefois, les deux éléments ont un contenu nouveau et essentiel au niveau informatif. L1 a déjà énoncé *j'avais un poirier*, un peu avant, mais semble avoir interrompu l'énoncé prévu pour introduire une idée nécessaire à la compréhension de son histoire, ou anticipant sur sa conclusion (*paraît-il que [...] un poirier seul il peut pas vivre*). Il reprend la structure mais en même temps enrichit l'objet-de-discours déjà introduit de propriétés nouvelles (*beau, qui avait bien grandi*), co-orientées du point de vue argumentatif mais en contraste avec la suite (*après il a commencé de périr*) qui elle-même est cohérente avec la parenthèse vue plus haut (*paraît-il que [...] un poirier seul il peut pas vivre*). À la fois le test de la pronominalisation et l'examen du contexte discursif font ainsi pencher pour une interprétation de nature prédicative pour la relative comme pour l'adjectif, interprétation en partie contradictoire avec le statut adnominal de l'adjectif. On se trouve là devant un cas où les outils de description traditionnels ont du mal à rendre compte des logiques de construction du discours en œuvre.

Le cas est comparable dans l'exemple suivant, où l'objet-de-discours introduit par *J'AI* est progressivement enrichi de diverses propriétés pertinentes, par un adjectif et une relative.

- (20) dans les villages ceux qui avaient des livres ils se prêtaient toujours | \_ | l'une l'une famille elle prêtait à l'autre alors on rendait et ainsi de suite | ça faisait le tour de tout le village | @ | et puis nous **on avait une tante une très vieille tante** | \_ | **qui** lisait beaucoup des almanachs | @ | et elle nous racontait | \_ | tou/ | \_ | jours des histoires quand on allait chez elle | \_ | et ça c'était pour nous le meilleur livre qu'on avait | \_ | parce qu'elle nous racontait des si belles histoires (unifr11-dla, =(3) du chap. V)

Mais la difficulté qui existe à faire opérer les critères de distinction entre relative adnominale et relative prédicative est encore plus évidente dans l'exemple suivant.

- (21) et c'était l'époque | où les bureaux commençaient gentiment à s'équiper avec euh l'informatique | \_ | parce que j'avais pas du tout appris à travailler avec l'informatique | \_ | # | j'étais avec une machine électrique à boule | \_ | et puis on n'avait pas de fax | \_ | ça n'existait pas **on avait une photocopieuse noir blanc qui** chauffait après cinq cents photocopies | \_ | tu vois on en était là | \_ | et là d'aller dans ce bureau ça m'a appris | \_ | les premiers programmes de word comment tu vois traitement de texte tout ça | \_ | bref c'était a/ c'était assez intéressant | ça me permettait de me reconnecter au monde euh | \_ | à la vie sociale euh de la ville | \_ | (OFROM, unine11-yfa, B)

Ici, la relative est ambiguë : on peut argumenter en faveur d'une relative adjective obligatoire, ou d'une prédicative. Le débat ne semble à vrai dire pas très constructif, aucune des deux interprétations ne peut être totalement exclue. Cette ambivalence caractérise beaucoup de nos exemples.

### 1.2.2. Indices d'achèvement de la structure [*J'AI* – SN]

Dans certains exemples, une (longue) pause avant la relative invite à problématiser l'analyse qui paraissait préférentielle à la lecture de la transcription, soit l'analyse en prédicative, car des indices de possible achèvement de la clause en [*J'AI* – SN] sont présents.

- (22) [*Au début de l'enregistrement, L1 parle de l'auteur John Grisham et cite plusieurs de ses titres, puis raconte un livre/film en particulier, Le Juré/Le Maître du Jeu*]  
L1  
[...] et c'est vraiment sympa  
L2 [160]

tu peux juste me rappeler le titre

L1

le le le le juré ou euh le maître du jeu | \_ | le juré je pense que c'est plutôt le livre et pis le maître du jeu c'est euh le | \_ | le DVD et je l'ai | \_ | si jamais je peux te prêter |

L2

ah ben volontiers {???) {rire}

L1

pis après y a | \_ | l'affaire Pélican qui est ben un des tous premiers je crois bouquins qu'il a écrit qu'est juste incroyable | pis le le film c'est avec Julia Roberts | \_ | je sais pas si t'as vu euh

[...]

[L1 raconte tout le début de l'histoire du livre/film (464 mots)]

L1 [334]

c'est vraiment c'est vraiment ben c'est vraiment un beau écrivain et pis | c'est vraiment des histoires juste incroyables et pis euh c'est vraiment | voilà dans entre le policier thriller | euh et | pis encore euh avec tout ce qu'y a de de ce côté un petit peu euh | justice avocat et tout un vrai un vrai beau mélange euh

L2

ben merci parce que ça m'intéresse bien

L1

ouais ben j'ai pas mal de | j'ai pas la firme | l'affaire Pélican je me suis toujours dit que j'allais me faire la collection des John Grisham parce que j'adore ça | mais **j'ai quelques bouquins** | **qui** sont | bien un tout petit peu moins bien quand même moins moins | mais voilà | pis par contre euh ben j'ai euh | euh le film euh la firme euh j'ai euh | le le | j'en ai quelques-uns j'en ai déjà prêtés quelques autres mais je fais | je rassemble un peu tout ce que j'ai pis je le donnerai à ta maman pour que tu puisses euh y jeter un coup d'œil (OFROM, unine11-jva)

L'écoute de l'extrait révèle une assez longue pause après *bouquins*, ce qui pose la question de la potentielle complétude de la séquence *j'ai quelques bouquins* et donc du statut de la relative qui suit. Divers indices, prosodiques et pragmatiques, et allant dans des sens différents, peuvent être pris en compte ici. Du côté prosodique, la longue pause pourrait indiquer que la séquence *j'ai quelques bouquins* était planifiée en tant qu'énoncé complet, mais l'intonation sur *bouquins* semble continuative, et une écoute attentive révèle un bruit de déglutition qui laisse penser que la pause est due à des questions pratiques plus qu'au marquage d'une complétude sémantique. Du côté pragmatique, plusieurs interprétations sont possibles. L'énoncé *j'ai quelques bouquins* peut paraître trop peu informatif pour que la question d'un éventuel achèvement puisse se poser, mais en fait dans le contexte un tel énoncé peut trouver un sens : avant cela, L1 a déjà signalé à L2 qu'elle *avait* le DVD dont elle parlait et qu'elle pouvait le lui prêter, et donc la simple information qu'elle *possède* quelques bouquins aussi (qu'elle pourra prêter également) aurait une certaine pertinence (*cf.* les séquences soulignées). Certains indices militent donc pour l'interprétation de la relative comme intégrée, prédicative (cause accidentelle de la pause, intonation continuative, énoncé *j'ai quelques bouquins* pouvant être considéré comme trop peu informatif), et d'autres pour une relative apportant un enrichissement a posteriori (pause, sens potentiellement complet de la séquence *j'ai quelques bouquins*) ; la question se pose de savoir quel poids donner à ces différents indices. Par ailleurs, la planification du message peut évoluer au fur et à mesure de sa production, comme il peut y avoir dissymétrie entre production et réception dans l'interprétation des intentions.

Dans (23), les indices d'achèvement sont plus marqués.

- (23) ah ils sont très bien | \_ | euh organisés maintenant hein | \_ | c'est beaucoup moins pénible euh | \_ | qu'avant hein | \_ |

L2

ouais c'est clair  
 L1  
 ah ouais alors hein |\_  
 L2  
 mais maintenant dans les vignes moi je vois il y a des rails  
 L1  
 des |\_  
 L2  
 des rails non {ces ces/c'est c'est} il y a pas des espèces de rails  
 L1  
 des |\_  
 L2  
 ah mais y a c'est sur fait fil de fer maintenant |\_  
 L2  
 donc ils posent ça pis ça monte  
 L1  
 ah mais t'as les rails |\_  
 L2  
 ça c'est les oui |\_  
 L2  
 les les |\_  
 L2  
 comment ce qu'ils les  
 L2  
 crémaillères |\_  
 L2  
 qu'ils avaient **ils ont des chariots** |\_  
 L2  
**qui** vont depuis la vigne |\_  
 L2  
 ouais  
 L1  
 sur la route que ce soit en haut ou en bas |\_  
 L2  
 comme au Dézaley par exemple |\_  
 L2  
 y  
 en a deux ou trois |\_  
 L2  
 qui arrivent sur la route du Dézaley |\_  
 L2  
 mais ils vont jusqu'à la  
 L2  
 route de la corniche |\_  
 L2  
 en haut (OFROM, unine11-agb, O)

Une intonation conclusive et une pause après *ils ont des chariots* créent un véritable effet d'achèvement de l'énonciation. La séquence à forme de relative semble ainsi ajoutée après coup, peut-être comme une sorte d'épexégèse à la Bally (1944) dans ce cas, car il serait difficile ici de parler d'une relative continuative : la relative caractérise véritablement l'antécédent, ne vient pas rapporter un événement qui s'inscrit dans une succession. Il peut aussi simplement s'agir d'une appositive (très) détachée, formant une clause autonome (on a vu que les appositives étaient de façon générale susceptibles d'une telle interprétation, cf. II.1.2). Quoi qu'il en soit, l'interprétation prédicative, qui était notre préférée avant l'écoute de l'exemple, nous semble finalement la moins probable dans ce contexte.

Les problèmes d'interprétation dont nous avons rendu compte ici n'ont pas été marginaux ou anecdotiques dans la description de notre corpus. Il se sont posés si souvent lors de nos analyses que, en tout cas pour les exemples avec *avoir* étudiés ici, la catégorisation des relatives telle qu'elle apparaît généralement dans les grammaires du français ou les études linguistiques particulières est apparue comme profondément problématique une fois confrontée à des données authentiques.

### 1.3. Conclusion

Cette première section nous a ainsi permis de montrer l'ambiguïté de beaucoup de séquences en *qui* et les difficultés d'analyse qui se posent même dans les cas où l'on peut établir que [*J'AI* – SN] forme une prédication.

Par ailleurs, nous avons proposé de considérer certains de nos exemples (§ 1.1) comme des cas de double prédication dans une seule structure micro-syntaxique : on prédique d'abord qu'on a quelque chose, puis on fournit une seconde prédication à propos de ce quelque chose.

- (24) seulement voilà il y a eu un petit anicroche |\_  
 L2  
**j'ai eu un petit problème de santé**  
 L2  
**en fait qui** m'a un peu euh |\_  
 L2  
 qui m'a un peu bloqué pour cette euh pour cette euh  
 L2  
 cette année en fait (OFROM, unine08-efa, NN, =(10))

C'est peut-être cela que l'on devrait appeler une structure à relative prédicative.

On pourrait alors avoir affaire à une véritable relative, car les objections faites à une telle interprétation au sujet des attributives après verbe de perception (Gapany 2004, cf. II.1.4) pourraient tomber ici :

- si la séquence [*J'AI* – SN] est une vraie prédication, la relative pourrait véritablement caractériser l'antécédent, sans être sous la portée d'*avoir* ;
- les relatives prédicatives que nous identifions ici (au contraire des attributives de la littérature, après verbe de perception) ne peuvent pas avoir un clitique pour antécédent, tout comme les 'vraies' relatives ;
- si la séquence [*J'AI* – SN] est une vraie prédication, il n'y a pas de raison que des relatives autres qu'en *qui* sujet soient exclues.

Nous n'avons pas fait de recherches systématique de séquences en *J'AI X qu-* (cf. chap. VII, § 3.3), et nous ne pouvons donc pas confirmer ou infirmer ce dernier point. Par ailleurs, nous avons montré que même les quelques cas pour lesquels nous avons retenu cette analyse de façon préférentielle étaient peut-être susceptibles d'une autre interprétation (§ 1.1), et que pour beaucoup nous n'avons pas les moyens de trancher entre plusieurs analyses possibles (§ 1.2). Enfin, parler ainsi de deux prédications dans une seule structure continue de poser de gros problèmes théoriques. C'est donc avec une très grande prudence que nous soumettons cette analyse.

Mais en fait, qu'on l'accepte ou pas, elle a selon nous un avantage : elle permet, par contraste, de mettre en évidence certaines caractéristiques des exemples que nous allons voir dans les paragraphes qui suivent.

(25) attends là je **j'ai la mémoire qui** flanche (OFROM, unine11-vra, iii, =(5))

(26) parce qu'en fait **j'ai mon copain qui** qui y est aussi (OFROM, unine08-oca, é, =(6))

On voit mieux maintenant pourquoi aussi bien (25) que (26) se prêtent mal à une description par DPP : ils ne présentent pas deux prédications successives amalgamées autour d'un pivot. Les analyses que nous allons présenter ci-dessous nous éloignent ainsi des positions telles que celle de Lambrecht sur ce point (lui adhère à l'idée d'un SN pivot même dans le cas des exemples (25) et (26)), mais restent cependant proches de la vision de ce dernier en ce qui concerne le caractère constructionnel des exemples des types (25) et (26) : nous pensons également que le sens global de chacun de ces énoncés n'est pas tout à fait « la somme prévisible du sens de ses parties » (Lambrecht 2000 : 51).

## 2. Construction en *J'AI X qui* avec lexique de possession inaliénable (p.i.)

Du côté des exemples de type constructionnel, voyons d'abord les cas du genre *j'ai le nez qui pique*, soit ceux dans lesquels

- le N appartient à un type lexical particulier, de possession inaliénable (p.i.) ;
- ce N est déterminé par un article défini (non possessif), ou éventuellement par un numéral.

Seules 5 occurrences de ce genre apparaissent au sein de nos 167 exemples OFROM ; comme ils sont peu nombreux, nous les présentons tous ici, mais en contexte relativement étroit (cf. l'Annexe 6a pour le contexte plus large).

(27) pour ne pas être embêtée à tous les coins de rue arrêtée | dragouillée euh voir harcelée  
 |\_ | il faut euh il faut pas regarder les hommes |\_ | ou alors si on les regarde il faut pas les voir il faut **avoir le regard qui** passe à travers |\_ | ça ça marche assez bien mais |\_ | on n'a pas forcément l'habitude en Suisse (OFROM, GGG, unine09-lba)

- (28) [*Au sujet de la voix des chanteurs et d'un éventuel apprentissage par mimétisme*]  
y a des gens avec qui ça marche parce qu'ils ils | ils ils ont une l'image du son |<sub>-</sub>| et puis ils émettent le son et pis |<sub>-</sub>| dans l'émission ils se rendent compte que ça va parce que c'est libre parce qu'ils ont la voix qui marche parce que |<sub>-</sub>| le son était bien (OFROM, unifr12-spa/-mra, i)
- (29) après attends là je j'ai la mémoire qui flanche après nous sommes repartis à |#[ville2]| (OFROM, unine11-vra, iii, =(5))
- (30) c'est très très perturbant parce que l'enfant qui a un ambitus à peu près euh | comme celui d'une femme hein donc qui peut chanter très aigu très beau |<sub>-</sub>| tout à coup il commençait à avoir les aigus qui baissaient il arrivait plus à les atteindre et pis finalement |<sub>-</sub>| son euh son ambitus s'est vraiment rétréci à |<sub>-</sub>| quelques notes quoi c'était un intervalle tout petit où on peut pas faire grand chose (OFROM, unine11-vpa, KKK)
- (31) et pis il était là ouais mais tu es la seule personne avec qui j'ai envie de passer mon anniversaire j'ai pas je sais pas | quoi faire euh pour mon anniversaire et tout et pis larmes aux yeux euh |<sub>-</sub>| j'étais là mais écoute t'as des copains euh je sais pas t'as t'as des potes | quoi euh moi je peux pas euh qu'est-ce que tu veux que j'y fasse quoi euh |<sub>-</sub>| pis là de nouveau il a {eu/?} les yeux qui commencent à chialer j'étais là qu'est-ce que j'ai dit encore (OFROM, unine08-vwa, MM)

On voit que, même dans un échantillon aussi réduit, les cas sont assez divers, du conventionnel *j'ai la mémoire qui flanche* à un plus original *avoir les aigus qui baissent*.

## 2.1. Caractérisation

Nous renvoyons ici à la première construction mise en évidence par Rothenberg (1979)<sup>300</sup> ; l'auteure considérait que les exemples appartenant à cette construction remplissaient les conditions suivantes :

- [a] le N tête du SN a pour référent une partie du tout que constitue le référent du sujet du verbe *avoir* (généralement : partie du corps, ou assimilé) ;
- [b] le déterminant du SN est un article défini, ou peut éventuellement être un numéral, dans le cas où seulement un certain nombre des parties du corps en question sont concernées (*un bras, deux dents*, etc.)<sup>301</sup> ;
- [c] le SN ne peut pas contenir un adjectif qualifiant, sauf s'il est classifiant/restrictif (*l'œil gauche*).

Ces conditions sont également celles que remplit la construction 'voisine' bien connue en [*avoir* – SN<sub>p.i.</sub> – adjectif], comme

- (32) Elle a les yeux bleus (Furukawa 2005 : 8).

Notons que nous ne discutons pas ici les problèmes terminologiques et conceptuels généraux liés à l'exploitation dans la langue des relations 'méronomiques' ou 'partie-tout', car nous n'estimons pas cela pertinent dans le cadre de ce travail. Pour simplifier, nous continuons d'utiliser le syntagme 'possession inaliénable'/'p.i.', même s'il est souvent considéré comme malheureux<sup>302</sup>.

<sup>300</sup> Cf. le chapitre I, § 2.1.1.2 ici.

<sup>301</sup> C'est généralement surtout la construction [*J'AI* – SN<sub>p.i.</sub> – adjectif] qui est discutée dans la littérature sur les constructions avec possession inaliénable. Tellier (1992 : 169) signale dans ce cadre que le déterminant peut également être un démonstratif : *Elle a ce bras-là endolori*. Nous n'avons pas d'exemple de ce type, mais nous n'excluons pas le cas a priori.

<sup>302</sup> L'expression *possession inaliénable* est même « doublement malheureuse » selon Riegel (1988 : 74 et 2000 : notes 11 et 19), parce qu'on ne peut assimiler la relation partie-tout à la possession, et parce qu'en fait il peut

Nous ne ferons pas non plus de compte rendu des discussions qui existent dans la littérature au sujet de l'extension de la notion dans le cas de la structure [*avoir* – SN<sub>p.i.</sub> – adjectif] : sur le 'tout' possible ([+humain] ? [+animé] ? ou seulement [+concret] ?) ; sur la 'partie' possible (partie du corps uniquement, ou plus large ?). Dans l'ensemble de nos exemples avec relative (OFROM et autres), nous n'avons pas rencontré d'exemples où le 'tout' concerné serait [–humain] ou même [–animé(+concret)], mais cela nous paraîtrait possible. En revanche, nous trouvons plusieurs exemples dans lesquels on n'a pas affaire à une partie du corps proprement dite, mais à des « facultés du corps » (dans nos exemples : *la voix* (et *les aigus*), *le regard*, *la mémoire*) ainsi que des « objets intimement associés au corps [...] » (Hanon 1988 : 168), comme les vêtements (*j'ai les chaussettes qui tombent*, exemple recueilli au vol).<sup>303</sup>

C'est bien le rapport de p.i. lui-même, et non pas le verbe *avoir*, qui conditionne la présence de l'article défini (et pas possessif), marquant ce rapport préétabli (cf. p. ex. Riegel & al. 2009 : 285). Cette relation est ainsi exploitée dans de nombreuses structures en français, pas seulement avec le verbe *avoir*.

Là où d'autres langues recourent au possessif, le français utilise l'article défini comme déterminant d'un GN représentant une partie anaphoriquement rapportée à un tout. Le plus souvent, le terme représentant le tout précède (soit comme sujet, soit sous forme de pronom du type indirect) celui qui représente la partie : *Il a les yeux bleus* – *Cette voiture a reçu un choc sur l'aile* – *Sa mère lui a tiré les oreilles* – *Il s'est lavé les mains* – *Ça lui tourne la tête* / *La tête lui tourne* – *Les bras m'en tombent*. (Riegel & al. 2009 : 285)

Les corpus montrent toutefois qu'une certaine variabilité existe, et que les locuteurs utilisent parfois le possessif là où l'on attendrait l'article défini (cf. ci-dessous, § 4.2).

## 2.2. Éléments d'analyse syntactico-sémantique

Les exemples de ce genre sont relevés et commentés dans toutes les grammaires du français en tant que structure particulière, et sont dans certains cas rapprochés, voire assimilés aux exemples avec déterminant possessif du type *j'ai ma femme qui m'attend*. La présence de lexique de p.i. et d'une détermination particulière, pourtant, en font pour nous un cas qui doit être décrit pour lui-même, car

- 1°) la structure [*J'AI* – SN] n'y forme pas une prédication en elle-même, et il ne répond donc pas à la même analyse que les exemples décrits au § 1 ci-dessus ;
- 2°) ses caractéristiques particulières ne lui permettent pas non plus d'être candidat à une interprétation le rapprochant d'une forme de clivage, au contraire du cas que nous verrons dans la section suivante.

On peut véritablement parler d'une 'construction' ici : un emploi particulier du verbe *avoir* suivi d'un N de p.i. et d'un prédicat appliqué à son référent (prédicat constituant une

---

y avoir 'aliénation' : disjonction (démontage, amputation) ou au contraire greffe. Pour une discussion générale sur les problèmes de terminologie et de définition, cf. Hanon 1988 ; Spanoghe 1995 : 37-49.

<sup>303</sup> Riegel (1996b : 205-209) montre que tous les emplois de la construction en *avoir* avec un adjectif en position d'attribut mettent en jeu une relation métonymique entre les référents de *JE* et du N ; il établit une typologie des N possibles, qui se ramènent finalement tous à des « parties organiques ou aspects caractéristiques du tout » (1996b : 209). C'est ensuite par un usage métaphorique qu'il explique certains exemples n'entrant pas dans ce cadre (cf. *je n'ai pas le cinq-à-sept facile*, Riegel 1997 ; cf. aussi de nombreux exemples donnés dans Kupferman 2000 : 77 ; enfin, sur le même sujet, cf. aussi Gaatone 1991). Nous n'avons pas rencontré de tels cas métaphoriques avec relative dans notre corpus, mais cf. *J'ai la guitare qui me démange* cité par Riegel & al. (2009 : 820).

activité ‘typique’ du référent du N), alors que c’est le ‘tout possesseur’ qui constitue le sujet syntaxique de l’énoncé.

Riegel (2006), à propos d’exemples avec adjectif, a parlé ici de prédicat complexe appliqué, au moyen du verbe *avoir*, au premier sujet syntaxique (*JE*) : le verbe *avoir* est alors considéré comme un simple verbe support, similaire à l’emploi qu’il a par exemple dans *j’ai faim*. D’autres, pour la structure avec relative, ont parlé d’un complément de type nexuel, mais sans commenter en détail le statut à donner au verbe *avoir* dans ce cas. Qu’il s’agisse d’un verbe support, d’un verbe construisant un nexus, ou d’un autre type encore, le SN ne constitue jamais son objet ‘simple’ : ce type n’offre pas, en cela, un cas de double prédication à pivot similaire au type du § 1 ci-dessus.

La description en termes de *construction*, au sens des grammaires constructionnelles, nous paraît pertinente ici car on peut associer à la forme [*J’AI* – SN<sub>p.i.+défini</sub> – *qui* – SV<sub>préd.</sub>] une sorte de sens : la construction présente un prédicat finalement attribué au sujet du verbe *avoir* mais via une de ses parties. La construction est par ailleurs à la fois contraignante et productive : elle permet que soient également produits et interprétés des exemples dans lesquels la partie (du corps) n’en est pas vraiment une, par métonymie (*j’ai les chaussettes qui tombent, j’ai la vue qui baisse*) ou par métaphore (*je n’ai pas le cinq-à-sept facile*).

Du côté de l’analyse syntactico-sémantique proprement dite, nous confirmons ici que cette construction ne répond pas bien selon nous à une analyse en termes de ‘simple’ relative prédicative. Nous préférons les analyses de type verbe attributif, verbe support avec prédicat complexe, ou éventuellement de verbe introduisant un nexus (précisant alors qu’il s’agit d’un emploi particulier du verbe *avoir*). Ici le verbe *avoir* ne construit pas le N qui le suit comme un simple complément mais implique qu’à ce N soit appliqué un prédicat, dans la même structure micro-syntaxique.

### 3. Construction en *J’AI X qui* de type dispositif

Notre travail voudrait montrer que d’autres exemples, sans p.i., se distinguent également du cas de la relative prédicative après *avoir* examiné dans la section 1.

#### 3.1. Caractérisation

Ces exemples pourraient être caractérisés par la présence d’un déterminant possessif dans le SN suivant *avoir*, mais l’on verra qu’il ne s’agit pas d’un critère nécessaire ni définitoire. Ce qui rassemble ces exemples et en fait selon nous un cas à part, c’est leur possible équivalence avec des énoncés de même contenu propositionnel mais sans *J’AI* et *qui*.

Nous en trouvons seulement deux qui sont clairement de ce type dans OFROM (et ils ont été prononcés par la même locutrice, à plusieurs minutes de distance).

- (33) donc en fait j’ai commencé euh l’université en deux mille cinq |\_| et il s’avérait que c’était l’année euh de transition donc c’était l’année qui |\_| de passage entre le |\_| le système licence au système euh bachelor master |\_| donc euh mh |\_| on m’avait présenté les études à l’université en sport d’une manière | parce qu’en fait **j’ai mon copain qui** qui y est aussi |\_| et il s’est avéré que c’était une année où tous les la plupart des cours ont changé |\_| donc euh |\_| on a eu beaucoup plus de cours que ce que les étudiants précédents avaient eu |\_| on a eu des cours disons plus difficiles aussi pis faut savoir que la première année en sport | est une année propédeutique donc on est obligé en fait de la réussir |\_| pour pouvoir passer |\_| à la deuxième année (OFROM, unine08-oca, é, =(6))
- (34) donc euh comme je l’ai euh je l’ai un peu dit avant c’est que |\_| les les |\_| pratiques occupent euh une place très petite euh dans les études en sport ce qu’il faut savoir

c'est | qu'on a à l'heure actuelle on a beaucoup plus de de théorie que de pratique |<sub>-</sub>| donc euh ça ça embête aussi beaucoup de personnes |<sub>-</sub>| mais là euh justement j'aurai comme pratiques euh |<sub>-</sub>| tout la suite |<sub>-</sub>| toute la tous les deux en général donc les cours deux |<sub>-</sub>| c'est-à-dire euh natation deux éducation du mouvement deux athlétisme deux |<sub>-</sub>| euh handball deux |<sub>-</sub>| plus encore un camp ben sports de neige deux |<sub>-</sub>| et puis plus après j'ai encore des co/ des cours optionnels que j'ai dont j'ai le droit de choisir |<sub>-</sub>| donc euh |<sub>-</sub>| athlétisme deux est un cours qui demande pas mal de préparation |<sub>-</sub>| **j'ai ben {prénom} mon copain qui** l'a fait l'année passée donc faut savoir que |<sub>-</sub>| c'est tous les cours deux sont plus basés |<sub>-</sub>| euh performance (OFROM, unine08-oca, k)

Pour une illustration plus parlante, nous en proposons ci-dessous quelques exemples ne provenant pas de notre corpus OFROM.

- (35) hier **j'ai deux personnes qui** m'ont contacté pour euh mes chaussures (oral)
- (36) **j'ai mon article qui** a été accepté dans une revue de médecine (oral, =(3) de l'Introduction)
- (37) **j'ai ma feuille qu(i)** est tombée (oral)
- (38) **j'ai malheureusement mon beau-frère qui** vient de décéder à New York, et ma femme vient de partir là-bas et rentrera le mercredi matin. Je ne peux donc pas être là car je suis seul pour aller la chercher avec mon fils. (Courriel)
- (39) **j'ai mo, frere qui** m'a file la saison 10 de friends mais avec les sous titres a part quel est le nom du logiciel a telecharger pour que les sous titres se collent a l'image ? (forum web, *sic*)
- (40) **J'ai le 01.72.34.93.27 qui** me contacte régulièrement, au départ je ne décrochais pas, mais j'ai été curieuse de savoir qui m'appelais sans arrêt et quand je décroche, je n'ai strictement pas de réponse. Si quelqu'un peut m'éclairer sur ce numéro bizarre, merci (forum web, *sic*)
- (41) Comment ça se passe à Neuch'? **Vous avez aussi le temps qui** est en train de tourner? (Courriel)

Si les exemples du type précédent (§ 2) sont assez faciles à caractériser (lexique de p.i. + détermination définie), il est difficile voire impossible d'établir des critères purement formels pour délimiter ceux qui constituent l'objet de ce § 3 : même si la détermination est souvent possessive ce n'est un critère ni nécessaire ni suffisant ; nous n'avons pas pu établir de contraintes sur le lexique (la diversité des exemples et du lexique concerné est illustré plus bas, cf. VII.1.1). On pourra ainsi parler ici, à côté du type avec p.i., d'un second type de construction avec un verbe *avoir* qui permet d'introduire un procès complet plutôt qu'un simple objet, mais l'on n'arrivera pas à donner des critères *formels* (lexique, détermination) qui permettraient d'identifier hors contexte tous les exemples pouvant l'illustrer. L'interprétation sera le résultat d'une analyse de différents critères : séquence [*avoir* – SN] non prédicative, apport sémantique de l'énoncé essentiellement contenu dans la séquence en *qui*.

Le point commun de ces exemples de type 3, c'est qu'ils présentent à la fois une séquence en *qui* clairement prédicative et un SN très autonome, dans le sens où il apporte en lui-même assez d'éléments pour son interprétation référentielle. Ainsi, l'interprétation des exemples concernés n'est pas affectée par la présence ou l'absence du verbe *avoir* et du *qui* – d'où le fait qu'ils soient parfois considérés comme des exemples de construction clivée. Pour les deux exemples issus de notre corpus OFROM (repris ici : (42) et (44)), le même contenu propositionnel serait fourni par des séquences sans *J'AI... qui* ((43)/(45)).

- (42) donc euh mh |<sub>-</sub>| on m'avait présenté les études à l'université en sport d'une manière | parce qu'en fait **j'ai mon copain qui** qui y est aussi |<sub>-</sub>| et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé |<sub>-</sub>| donc euh |<sub>-</sub>| on a eu

beaucoup plus de cours que ce que les étudiants précédents avaient eu (OFROM, unine08-oca, é, =(6))

- (43) on m'avait présenté les études à l'université en sport d'une manière | parce qu'en fait **mon copain y est aussi** | et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé | (OFROM, unine08-oca, é, modifié)
- (44) et puis plus après j'ai encore des co/ des cours optionnels que j'ai dont j'ai le droit de choisir | donc euh | athlétisme deux est un cours qui demande pas mal de préparation | **j'ai ben {prénom} mon copain qui** l'a fait l'année passée donc faut savoir que | c'est tous les cours deux sont plus basés | euh performance (OFROM, unine08-oca, k, =(34))
- (45) et puis plus après j'ai encore des co/ des cours optionnels que j'ai dont j'ai le droit de choisir | donc euh | athlétisme deux est un cours qui demande pas mal de préparation | **{prénom} mon copain l'a fait l'année passée** donc faut savoir que | c'est tous les cours deux sont plus basés | euh performance (OFROM, unine08-oca, k, modifié)

Cette propriété oppose ces exemples à ceux qui ont été présentés *supra* dans les paragraphes 1 et 2.

Dans les exemples du § 1, deux prédications se succèdent, d'abord [*J'AI* – SN] puis la prédication introduite par la relative.

- (46) normalement cette année je devrais pouvoir finir et passer euh | passer à cette quatrième année et à ce finir mon bachelor et passer en master en fait | seulement voilà il y a eu un petit anicroche | **j'ai eu un petit problème de santé en fait qui** m'a un peu euh | qui m'a un peu bloqué pour cette euh pour cette euh cette année en fait (OFROM, unine08-efa, NN, =(10))

Le locuteur affirme d'abord qu'il a eu un *petit problème de santé*, puis que ce problème a eu des effets sur son parcours. La suppression de la séquence [*J'AI* – SN] produit un énoncé qui ne fournit plus ces deux informations successives – même si dans le cas de cet exemple-ci elle aboutit à un énoncé compréhensible et sémantiquement tout à fait acceptable (mais peu adapté pragmatiquement, cf. sujet indéfini en début d'énoncé).

- (47) normalement cette année je devrais pouvoir finir et passer euh | passer à cette quatrième année et à ce finir mon bachelor et passer en master en fait | seulement voilà il y a eu un petit anicroche | # **un petit problème de santé en fait** m'a un peu euh | m'a un peu bloqué pour cette euh pour cette euh cette année en fait (OFROM, unine08-efa, NN, modifié)

Dans les exemples du § 2, la suppression de la séquence [*J'AI* – SN] sans autre transformation rend l'énoncé irrecevable dans un contexte d'énonciation identique, il est de sens non équivalent, notamment parce que le N ne peut plus être identifié de la même façon.

- (48) j'ai le nez qui pique (oral)  
 (49) # le nez pique (oral, modifié)

Les exemples de ce § 3 ont ainsi des points communs et des divergences avec ceux des paragraphes précédents :

- au contraire de ce qui se passe dans les exemples des §§ 1 et 2, le SN a une véritable autonomie, c'est-à-dire que *J'AI* n'est pas nécessaire à son identification et ne constitue pas avec lui une prédication ;
- comme dans les exemples du § 2, *J'AI* introduit un procès et ne forme pas une prédication avec le SN seul.

Les exemples de la présente section sont souvent utilisés dans les grammaires<sup>304</sup> pour illustrer la construction dite à relative prédicative après *avoir*, certainement parce que ce sont les plus remarquables. Nous-même leur avons toujours accordé une attention toute particulière, et ils forment la plus grande part de nos documents d'exemples dus au hasard. Dans nos résultats par recherche automatique, au contraire, ils ne sont proportionnellement pas nombreux (seulement deux exemples clairement identifiés sur nos 167 exemples OFROM). Le fait qu'ils soient peu nombreux dans les résultats par recherche automatique est dû selon nous au type de discours (pas totalement spontané, peu interactionnel) ; le fait qu'ils soient proportionnellement si nombreux dans nos résultats dus au hasard (et dans les exemples cités dans la littérature) est vraisemblablement dû à leur caractère remarquable, justement. Une discussion sur les conséquences de ce point sur l'analyse est proposée dans la dernière partie du § 5 ci-dessous.

### 3.2. Éléments d'analyse syntactico-sémantique

Le problème de la discrépance entre structure syntaxique et structure sémantique se pose dans les exemples de ce type 3, tout comme il se posait dans ceux du type 2. Ces deux types 2 et 3 se différencient ainsi des exemples du § 1, et ne manifestent pas comme eux les caractéristiques propres à une DPP, car le verbe *avoir* ne constitue pas une prédication avec le SN qui le suit. Comme pour le type 2, on préférera donc appliquer aux exemples de ce type 3 une analyse en termes de verbe *avoir* attributif<sup>305</sup> et/ou de prédicat complexe (nexus) plutôt que de DPP.

Pour ce type 3, toutefois, une autre solution d'analyse est envisageable, et a été proposée par certains auteurs<sup>306</sup> : celle du dispositif syntaxique. Nous revenons sur une telle analyse ici, pour faire suite aux discussions commencées au chapitre IV et les illustrer maintenant au moyen des constats effectués sur notre propre corpus.

On a vu que ce qui caractérise les exemples concernés c'est que l'interprétation du contenu sémantique de l'énoncé n'est pas différente si l'on supprime *J'AI... qui* : l'accès à la référence du N, notamment, ne nécessite la présence ni du *JE* ni du verbe *avoir*.<sup>307</sup> Dans les exemples du type 3, ainsi, *J'AI* n'apporte rien pour l'accès à la référence du SN ; l'essentiel voire l'intégralité de l'information est apporté par [SN – SV]. Ceci conduit à interroger le caractère 'verbal' d'*avoir*, et rend possible<sup>308</sup> une interprétation de type dispositif syntaxique :

<sup>304</sup> Cf. par exemple Sandfeld 1936 : 144 ; Arrivé & al. 1986 : 610 ; Le Goffic 1993 : 288 ; Grevisse 2011 : §304,a ; Wilmet 2010 : 647

<sup>305</sup> L'analyse par verbe support telle que suggérée par Riegel (2006), en revanche, résiste ici : elle implique que le N soit toujours de p.i., alors que le lexique est justement libre dans ce type 3.

<sup>306</sup> Conti (2002, 2004, 2010) ; Berrendonner (2008) ; Brault-Scappini (2011) ; Avanzi (2011, 2012) ; cf. ici le chapitre I, § 2.2.5 et le chapitre IV, § 2.

<sup>307</sup> Pour rappel : cette autonomie référentielle du SN oppose ces exemples au cas de construction avec p.i. vu plus haut (p. ex. *j'ai le nez qui pique*), où la présence d'un *JE* avant le N de p.i. est nécessaire pour l'interprétation de ce dernier.

<sup>308</sup> L'autonomie référentielle du SN est pour nous une condition nécessaire à la possibilité d'analyse par dispositif syntaxique (elle garantit que le N puisse être *uniquement* le sujet du verbe de la séquence en *qui* et pas l'objet du verbe *avoir*). Elle n'en est toutefois pas une condition suffisante : dans l'exemple suivant, déjà vu *supra*,

euh avant **on avait ben nos petites grands-mères qui** nous tricotaient les chaussettes | \_ | ben ma foi les petites grands-mères elles sont plus là | \_ | alors c'est moi qui ai pris leur place alors euh | \_ | maintenant {je suis/???} c'est la mémé des chaussettes (OFROM, unine11-rsb, ccc, =(7)),

la présence de *on avait* n'est pas nécessaire à l'interprétation du référent du SN possessif, mais elle est à la base d'une prédication [*on avait* – SN] que nous interprétons comme la première d'une double prédication à pivot. Formellement, et dans un autre contexte, un tel énoncé en *J'AI X qui* pourrait recevoir une interprétation par

*J'AI... qui* pourrait être un simple auxiliaire permettant de présenter une information nouvelle en évitant qu'apparaisse en tout début d'énoncé un N sujet non actif du point de vue informationnel.

L'interprétation par dispositif, en effet, signifie qu'*avoir* n'est plus vraiment un verbe ici : il y a une seule prédication, [SN – SV], qui pourrait être présentée en dispositif direct (50), en dispositif en *J'AI* (51), ou encore dans un éventuel dispositif en *il y a* (52).

- (50) donc euh mh | \_ | on m'avait présenté les études à l'université en sport d'une manière | parce qu'en fait **j'ai mon copain qui** qui y est aussi | \_ | et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé (OFROM, unine08-oca, é, =(6))
- (51) donc euh mh | \_ | on m'avait présenté les études à l'université en sport d'une manière | parce qu'en fait **mon copain** y est aussi | \_ | et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé (OFROM, unine08-oca, é, modifié)
- (52) donc euh mh | \_ | on m'avait présenté les études à l'université en sport d'une manière | parce qu'en fait **il y a mon copain qui** qui y est aussi | \_ | et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé (OFROM, unine08-oca, é, modifié)

Rappelons<sup>309</sup> qu'un tel dispositif ne correspond pas en tous points aux définitions du dispositif syntaxique tel qu'il est présenté par la syntaxe aixoise : au contraire des dispositifs typiques, il ne *focalise* pas l'élément extrait, n'établit pas un contraste entre cet élément focalisé et l'autre partie du dispositif, à contenu présupposé.

- (53) et pis en fait un moment on accrochait un des deux sur la même nana mais on s'est euh on savait pas vraiment **c'est lui qui** l'a eue euh **c'est lui qui** l'a eue pas de commentaires (OFROM, unine08-mba, =(85) du chapitre IV)

Le mécanisme de présentation de l'information n'est ainsi pas le même : dans le cas des dispositifs syntaxiques reconnus, le dispositif sert à organiser l'information pour signaler que l'information nouvelle et pertinente est celle qui est apportée par le SN (ex. (53)) ; dans le cas avec *J'AI*, on pourrait dire que tout le procès est marqué comme nouveau et pertinent, il n'y a pas de présupposé<sup>310</sup> (ex. (54)).

- (54) donc euh mh | \_ | on m'avait présenté les études à l'université en sport d'une manière | parce qu'en fait **j'ai mon copain qui** qui y est aussi | \_ | et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé (OFROM, unine08-oca, é, =(6))

On devrait ainsi parler d'un type de dispositif différent pour ces exemples en *J'AI* : une façon particulière de présenter l'information, et d'organiser les éléments autour d'un verbe (le verbe de la séquence en *qui*), mais dans ce cas non pas pour focaliser un élément mais plutôt pour le *thématiser*. On a vu<sup>311</sup> que les sujets lexicaux étaient très rares en français parlé ; *J'AI... qui* pourrait être un instrument de thématization d'un sujet, un outil servant à introduire un sujet lexical (sujet de prédication) sans qu'il apparaisse en position initiale de l'énoncé, et en marquant le lien qui existe entre l'ensemble du procès introduit et le sujet d'*avoir* :

- (55) parce qu'en fait j'ai mon copain qui qui y est aussi (=(6))
- (56) tu as ton sac qui a chu (oral)
- (57) il a son cours qui recommence à deux heures il a pas envie d'arriver en retard (oral)

---

dispositif (nous l'avions d'ailleurs catégorisé ainsi avant de l'écouter et de l'examiner de plus près) : la séquence elle-même est ambiguë, ce sont des indices contextuels et informationnels qui nous font préférer la l'interprétation par double prédication plutôt que par dispositif.

<sup>309</sup> Cf. ici le chapitre IV, § 2.2.2.1 et § 2.3.

<sup>310</sup> Sinon ceux liés à l'emploi du déterminant défini dans le SN.

<sup>311</sup> Cf. Lambrecht (2008, 2010), ici au chapitre I, § 2.1.3.1.

Dans les faits, il ne nous paraît pas possible de prouver qu'une analyse en termes de dispositif syntaxique est adaptée à nos exemples, ni au contraire de démontrer qu'elle ne peut pas s'appliquer, et nous avons donc renoncé à un exposé de type démonstration : nous supposons simplement que l'analyse par dispositif est une solution envisageable. Elle aurait par ailleurs, le cas échéant, certains défauts :

- elle isole assez radicalement les quelques exemples auxquels elle s'applique de tous les autres exemples correspondant au schéma en *J'AI... qui*, également parce que *avoir* n'a plus un statut de verbe dans ces quelques exemples, alors que son statut est verbal dans tous les autres ;
- elle laisse dans l'ombre le sens d'*avoir*, puisque *J'AI* n'est plus traité comme un verbe mais que le statut d'« auxiliaire de dispositif » ne dit rien de son analyse au niveau sémantique ;

mais aussi les qualités suivantes :

- elle tient compte des caractéristiques remarquables de ces exemples, parfois décrits comme clivés (Léard 1992 ; Lambrecht 2004) ;
- elle tient compte du fait qu'*avoir* a un statut particulier et que le SN n'y est pas son simple complément ;
- si elle isole ces exemples au sein de tous les exemples en *J'AI... qui*, elle permet au contraire de les intégrer dans une série de structures fréquentes en français parlé, qui méritent l'attention des linguistes.

Nous tenons en effet à réaffirmer ici que certains exemples se distinguent de ceux pour lesquels l'analyse par DPP convient le mieux : dans ces exemples, la structure s'éloigne du type DPP avec relative prédicative suivant un verbe *avoir* de plein statut, et acquiert les qualités d'une véritable *construction* qui se caractérise par des rendements syntaxiques particuliers dus à des contraintes informationnelles et discursives. Nous renvoyons au chapitre suivant, § 1, pour l'analyse de certains de ces rendements syntaxiques.

L'analyse en dispositif rend particulièrement bien compte de certains exemples : ceux dans lesquels *J'AI* semble n'être là que pour des raisons d'organisation pragmatiquement adaptée du matériau linguistique, ou/et pour constituer un lien entre le contenu [SN – SV] introduit et la situation d'énonciation.

- (58) alors .. j'ai le Neuchâtelois qui a répondu .. (oral)  
 (59) [*Conversation à table à propos du menu du jour, des sushis ; l'intervention de la locutrice est au début de son tour de parole et n'enchaîne pas directement sur celui d'un des interlocuteurs.*]  
 j'ai une de mes filles qui adore ça (oral)  
 (60) j'ai plusieurs copines de ma fille qui mènent ce genre de vie (oral)  
 (61) hier j'ai deux personnes qui m'ont contacté pour euh mes chaussures (oral, =(41))  
 (62) et pis bon tu as pas tous les hôtels qu(i) ont un dressing (oral)

Dans ces exemples, *J'AI* pourrait facilement être supprimé ou remplacé par *il y a* sans changement dans les valeurs de vérité.<sup>312</sup> C'était le cas aussi dans les exemples tirés d'OFROM présentés au début de cette section : l'équivalence sémantique entre la structure en *J'AI* et la même séquence sans *J'AI... qui* est très forte ; *J'AI* peut être envisagé comme un simple outil permettant d'introduire un énoncé dont le sujet n'est pas actif au moment de l'énonciation – le fait qu'on le trouve parfois au présent alors que le verbe après *qui* est au passé pourrait également être un signe dans cette direction.

<sup>312</sup> Pour une discussion au sujet de l'alternance éventuelle *J'AI – il y a*, cf. le chapitre suivant (VII, 2.2.1).

- (63) donc euh |<sub>-</sub>| athlétisme deux est un cours qui demande pas mal de préparation |<sub>-</sub>|  
**j'ai ben {prénom} mon copain qui** l'a fait l'année passée donc faut savoir que |<sub>-</sub>|  
 c'est tous les cours deux sont plus basés |<sub>-</sub>| euh performance (OFROM, unine08-  
 oca, k, =(34))

Si *J'AI* est un simple outil introducteur, *qui* n'est pas un pronom relatif : c'est une 'particule', apparaissant là pour des raisons d'ordre syntagmatique (en raison de la présence de *J'AI*), et prenant la forme morphologique associée au *qui* sujet (cf. Blanche-Benveniste & Van Den Eynde 1987). Ici, on peut soutenir que le SN est le véritable sujet, sémantique et syntaxique, du verbe qui suit.

On a ainsi un faisceau de traits qui, s'ils sont tous présents dans un certain exemple, en font un bon candidat à une analyse par dispositif :

- suppression possible de *J'AI... qui* ou remplacement par *il y a... qui* sans modification du contenu propositionnel de l'énoncé<sup>313</sup> ;
- séquence [*J'AI* – SN] ne formant pas une prédication ;
- sens de l'énoncé essentiellement contenu dans la séquence en *qui* ;
- *J'AI* au présent alors que la séquence en *qui* est à un autre temps.

Et nous considérerons donc qu'une telle analyse est appropriée aux exemples de ce type, en rappelant que le dispositif mis en évidence ici diffère des cas de dispositifs reconnus d'ordinaire par la syntaxe aixoise.

#### 4. Synthèse sur les trois types proposés

Nous récapitulons ici les caractéristiques principales des trois structures identifiées, en rappelant qu'il s'agit de prototypes.

##### 4.1. Relative prédicative

Ce cas n'est pas identifié par des caractéristiques formelles.

- (64) donc **j'ai eu des enfants qui** arrivaient ici parce que ils | ne démarraient pas du tout dans leur langage |<sub>-</sub>| qu'ils étaient signalés par euh souvent les pédiatres certaines fois leurs parents |<sub>-</sub>| pour justement des inquiétudes quant au démarrage du langage (OFROM, unine08-dca, VV, =(9))

La structure [*J'AI* – SN] forme une prédication.  
 La relative apporte un second prédicat, ce peut être une relative prédicative.  
 Il y a alors deux prédicats dans une seule structure micro.

Dans notre corpus OFROM, les cas avec une prédication [*J'AI* – SN] sont nombreux, mais l'interprétation de la relative pose souvent problème : parfois on ne sait pas si elle est vraiment prédicative (plutôt qu'adjectivale), parfois on ne sait pas si ce n'est pas plutôt une clause autonome (enchaînante, dans ce cas il y a deux clauses). Au total, les cas de relative prédicative paraissant clairs sont donc très peu nombreux (mais il est possible que les cas de relatives autonomes soient au contraire nombreux).

<sup>313</sup> Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de différence du tout entre des énoncés avec ou sans *J'AI... qui*, ou en *J'AI... qui vs il y a... qui*, bien sûr. Cf. les observations faites par Lagae & Rouget (1998), résumées ici au chap. I, § 2.1.2 ; cf. également *infra* le chap. VII, § 2.2.1.

#### 4.2. Construction avec lexique de possession inaliénable

Des critères formels peuvent caractériser ce cas : lexique de p.i. ; SN avec article défini non possessif (ou numéral).

(65) après attends là je **j'ai la mémoire qui** flanche (OFROM, unine11-vra, iii, =(5))

La structure [*J'AI* – SN] ne forme pas une prédication.  
*J'AI* introduit un procès : notre analyse est qu'il s'agit d'un verbe attributif ou verbe support.  
 Il s'agit d'une construction, qui présente un prédicat attribué au sujet du verbe *avoir* via une de ses parties.

Nous trouvons 5 exemples de ce type (sur 167) dans notre corpus OFROM.

#### 4.3. Construction de type dispositif

Ce cas n'est pas identifié par des caractéristiques formelles, mais est repéré par le fait que sont possibles des énoncés de même contenu propositionnel sans *J'AI...qui*.

(66) donc euh |\_| athlétisme deux est un cours qui demande pas mal de préparation |\_|  
**j'ai ben {prénom} mon copain qui** l'a fait l'année passée donc faut savoir que |\_|  
 c'est tous les cours deux sont plus basés |\_| euh performance (OFROM, unine08-  
 oca, k, =(34))

La structure [*J'AI* – SN] ne forme pas une prédication.  
*J'AI* introduit un procès ; une analyse par *avoir* attributif est possible, mais on peut aussi invoquer une analyse par dispositif syntaxique : *J'AI... qui* peut être 'supprimé', et pourrait donc être un simple instrument d'organisation de l'information. La séquence en *qui* n'est pas une véritable relative.  
 Il s'agit d'une construction, qui introduit un procès en le médiatisant au moyen de *J'AI*, et qui constitue une organisation originale de l'information.

Les exemples de ce type sont très peu nombreux dans notre corpus OFROM.

### 5. Cas métanalytiques, ambigus ou problématiques

Beaucoup de nos exemples OFROM présentent en fait les propriétés de plusieurs des types proposés ici ; nous en mettons quelques-uns en évidence ci-dessous.

#### 5.1. DPP, construction de type dispositif, ou autre ?

Parmi les exemples du § 1, certains de ceux qui ont un SN indéfini relationnel sont à notre avis candidats à une double interprétation.

(67) ben écoutez |\_| déjà ma ma plus grande collection bah c'est ma collection d'étiquettes de bouteilles de vin |\_| bon **j'avais une une amie |\_| qui qui** me disait bah je garde je garde des étiquettes |\_| pis elle m'a montré deux trois trucs mais elle les avait comme ça un peu en vrac pis j'ai dit op/ c'est dommage parce que |\_| ça serait plus joli présentable si c'était classé ou |\_| pis après bon moi je me suis ah mais c'est pas si mal que ça |\_| ben ça me plairait bien |\_| et pis bon ben j'ai commencé de |\_| de chercher un peu des des prospectus  
 [...]  
 je suis partie là-dedans pis je suis vraiment euh |\_| je suis vraiment oh ça plaît parce que c'est vrai que | quand c'est classé c'est beau | et puis euh quand je vais quelque part euh | là j'ai fait quelques fois aussi | présenter mes mes classeurs euh | à un

vinorama puis j'ai vu que c'était apprécié | oh mais j'aurais jamais pensé que on  
pourrait regarder ça c'est vrai qu'il y en a des belles | puis après ben **j'ai des amis qui**  
m'ont dit ben écoutez euh quand j'aurai des | des bouteilles avec des belles étiquettes  
ben je vous les mettrai de côté alors euh | c'est très souvent qu'il y a des des cartons  
des sacs de | de bouteilles vides au fond de mon garage et puis bah voilà (OFROM,  
unine11-rsb, ààà et ééé, =(4))

L'interprétation en DPP est possible dans ces deux occurrences, mais au moins une autre analyse est possible également dans chacun de ces deux cas.

Dans la première séquence en gras, la relative peut être considérée comme une enchaînante. On a vu au chapitre II (§ 1.3 et § 3) qu'une telle interprétation implique (ou vient du fait) que l'on a affaire à plusieurs clauses différentes, dont l'agencement appartient au niveau macro-syntaxique (au sens fribourgeois du terme). Dans l'exemple ci-dessus, on pourrait considérer que *j'avais une amie* forme une première clause autonome, suivie d'une autre clause avec un anaphorique de forme *qui* et d'encore deux autres clauses avec un anaphorique clitique :

- (68) (j'avais une une amie) (qui qui me disait bah je garde je garde des étiquettes) (pis elle m'a montré deux trois trucs) (mais elle les avait comme ça un peu en vrac)

On a vu (chap. II, § 3) que la forme *qui* n'était pas toujours un marqueur de subordination, mais pouvait parfois être analysée comme la combinaison d'un connecteur /*que*/ macro et d'un clitique sujet : ce pourrait être le cas dans l'exemple ci-dessus.

La *Grammaire de la période* identifie une routine périodique [action + continuation] composée de deux énonciations que relie un rapport de présupposition pratique : la première doit accomplir (au moins) une action communicative, et la seconde doit en accomplir une autre et la présenter comme ayant la première pour préalable<sup>314</sup>. La seconde action « reçoit ainsi le rôle de prolongement praxéologique » de la première ; « [s]on statut est celui d'un pas communicatif de plus accompli dans la même direction que le précédent, et prenant celui-ci pour base afin de continuer sur un mode sériel le programme périodique entrepris » (Groupe de Fribourg 2012 : 277). Une telle analyse nous semble pertinente ici : la première action serait constituée d'un simple prédicat d'existence (*j'avais une amie*), et la seconde (*qui me disait...*) continuerait alors le programme périodique amorcé par elle. La *GP* précise que la relation est récursive, et il nous semble que l'on peut ici en effet caractériser les enchaînements entre les clauses 2 et 3, et 3 et 4, de la même façon. C'est une manière de rendre compte des enchaînements de plusieurs épisodes d'un récit ou plusieurs phases d'une explication, comme ça nous semble être le cas ici. Une telle interprétation implique que le rapport entre *j'avais une amie* et *qui me disait...* n'est pas d'ordre micro-syntaxique, on est dans un cas différent selon nous de celui de la relative prédicative proposée sous 1.

Dans la seconde séquence, la métanalyse intervient avec un autre type : on pourrait considérer qu'à côté de l'interprétation prédicative est possible également une interprétation de type dispositif. En l'occurrence, *amis* étant un mot relationnel, la présence de *J'AI* n'est pas obligatoire, et d'ailleurs l'exercice de suppression de *J'AI...* *qui* pourrait fonctionner ici, comme dans le cas du dispositif vu au § 3.

- (69) puis après ben **des amis** m'ont dit ben écoutez euh quand j'aurai des | des bouteilles avec des belles étiquettes ben je vous les mettrai de côté alors euh | c'est très souvent qu'il y a des des cartons des sacs de | de bouteilles vides au fond de mon garage et puis bah voilà (OFROM, unine11-rsb, ééé, modifié, =(67))

<sup>314</sup> Une première action communicative est considérée comme un préalable à une seconde si cette dernière « n'est exécutable que si la première a été préalablement accomplie » (Groupe de Fribourg 2012 : 132).

Pour tester l'idée selon laquelle la présence d'un indéfini sujet en début d'énoncé est évitée à l'oral en français, nous avons fait une petite recherche dans nos corpus sous TXM afin de voir si le syntagme *des amis* apparaissait, seul, en position de sujet. Nous avons fait les constats suivants : sur 165 occurrences au total de « des ami(e)s » dans TESTORAL (147 occ.) et OFROM (18 occ.),

- 58 suivent une préposition ;
- 50 sont immédiatement précédées du verbe *avoir* (et sont suivies ou non de *qui*) ;
- 25 sont en position de complément de verbe direct (parmi ces 25, 10 suivent (*aller voir*) ; 7 sont insérés dans la locution *se faire des amis*) ;
- 12 suivent un *c'est* ou *c'était* (et sont suivies ou non de *qui*) ;
- 7 sont en position d'attribut ;
- 4 peuvent être considérés comme des sujets directs en début d'énoncé ;
- 4 suivent *il y a* ou *il y avait* (et sont suivies ou non de *qui*) ;
- 3 sont difficilement interprétables ;
- 2 sont des sujets directs mais avec inversion, sujet après le verbe.

Nous renvoyons à l'Annexe 7a pour le tableau des 165 exemples, avec codage, et à l'Annexe 7b pour le détail des quelques exemples avec sujet direct en début d'énoncé.

La structure en *J'AI... qui* permet à la fois d'éviter un sujet en début d'énoncé et d'asserter l'existence de ce sujet, mais il est bien possible qu'il y ait aussi un début de grammaticalisation dans l'utilisation de cette structure avec des SN indéfinis, et que *J'AI* n'ait pas un rôle verbal dans tous les exemples. De même que *il y a... qui* a été repéré par la syntaxe aixoise comme un dispositif auxiliaire de la détermination nominale, *J'AI... qui* pourrait être interprété comme un dispositif dans certains cas, comme peut-être celui de la deuxième séquence de (67).

## 5.2. Avec lexique de p.i. et déterminant possessif

On trouve dans notre corpus plusieurs exemples avec N de p.i. mais déterminant possessif.

- (70) alors je vais commencer par raconter un petit peu ma ben mon week-end puisque j'ai c'est ce qui me touche dernièrement étant donné qu'il a été riche en événements donc euh ça a commencé vendredi donc une journée tranquille [...] j'ai glandouillé toute la journée finalement après je suis rentré chez moi euh alors déjà ouais j'ai eu pas mal de de de petits problèmes déjà vers deux heures de l'après-midi euh je tirais un transpalette et puis euh d'un coup c'est palpitant hein et puis d'un coup euh j'ai j'ai **j'ai mon nez qui s'est mis à saigner** ça a duré un bon un bon quart d'heure et vraiment euh à flot ça a coulé et euh j'avais plus de mouchoirs je m'en suis foutu de partout c'était une abomination finalement ça a séché bon c'est parti voilà (TT-2.0, PRI-PRI-1)
- (71) L1  
j'ai sommeil  
L2  
moi aussi  
L1  
**j'ai mes yeux qui se ferment**  
(oral)
- (72) **j'ai mon nombril qui est encore dedans** ça ça va être le test tu sais (oral [femme enceinte de quelques mois ; son ventre est objet de la discussion en cours])

Ces exemples invitent à interroger la frontière entre les deux types de *constructions* que nous avons proposées ici. Rappelons que la première contient un N de p.i. déterminé par un défini non possessif (ou éventuellement numéral), alors que la seconde n'est pas définie par

des critères formels mais par une autonomie référentielle du SN par rapport à *J'AI*. Les exemples qui ressemblent à la seconde construction (autonomie référentielle) mais avec du lexique de p.i. en position de N sont ainsi à la frontière entre les deux.

Heinz remarque que, alors que la relation qui existe entre une partie du corps et son possesseur humain<sup>315</sup> semble être « la relation possessive la plus simple, la plus évidente » (2003 : 68), la description linguistique des marques de cette relation est au contraire particulièrement ardue. Les grammairiens essaient d'y mettre de l'ordre, tandis que les locuteurs font preuve d'une grande variabilité dans le domaine – et bien sûr, comme elle le remarque, « ce sont les locuteurs, experts en parties du corps depuis leur plus tendre enfance, qui ont raison » (2003 : 69). L'auteure montre ainsi que, malgré les tentatives des grammairiens, on ne parvient pas à réduire à un petit ensemble de règles les emplois du déterminant possessif (alternant avec le déterminant défini) avec les parties du corps (2003 : 68-108). Dans le cadre de notre objet d'étude, on peut donc se demander si les cas avec possessif constitueraient une simple variante du cas 'standard' (et normé) avec défini, ou si au contraire des différences de sens accompagnent les différences de déterminants.

Les exemples (70)-(72) *supra* nous semblent être des cas de variation libre : les locuteurs ont simplement choisi d'utiliser le possessif plutôt que le défini, profitant de la variabilité qui existe dans le domaine.

Des cas de variation plus conditionnée nous semblent toutefois possibles. L'exemple qui suit en est une illustration.

- (73) **j'ai mon pied qui me fait mal** (oral)
- (74) j'ai le pied qui me fait mal (exemple construit)
- (75) j'ai un pied qui me fait mal (exemple construit)

Dans l'exemple authentique, les interlocuteurs partageaient déjà l'information de fond que la locutrice avait un problème au pied à cette période ; l'énoncé a ainsi été interprété comme visant à informer que son pied la faisait particulièrement souffrir au moment de l'énonciation, et/ou que c'était la raison pour laquelle elle faisait la grimace. Les énoncés construits 'attendus' (avec défini ou numéral) auraient été moins adaptés pour faire passer cette information : ils ne tiennent pas compte de la même façon du fait que les interlocuteurs sont déjà au courant du problème de santé de la locutrice. Ici, les différences formelles nous semblent être significatives, et la version avec possessif est celle qui véhicule l'information la plus adéquate dans la situation de communication en question.

Le fait qu'il existe des variantes de la structure avec p.i. avec article défini et avec possessif peut recevoir deux interprétations : soit ce fait indique qu'il s'agit d'une seule et même construction, soit on conserve l'idée de deux types de constructions un peu différents (et séparés), avec des cas intermédiaires.

### 5.3. Ambiguïté générale de la structure

Nous venons de voir deux cas d'ambiguïté entre deux types. Au § 1 de ce chapitre, nous avons vu plusieurs cas montrant la difficulté à définir à quel type de relative on a affaire dans un énoncé en *avoir*, en particulier lorsque le SN est indéfini. Il s'agissait seulement de quelques illustrations, que nous avons réussi à mettre en évidence ici, mais en fait ces problèmes ont été plus présents dans cette recherche qu'on ne saurait le dire, et tous les classements ou codages que nous avons tentés, même sur un corpus relativement réduit de

---

<sup>315</sup> Heinz propose de parler simplement de 'relation corporelle' pour ce qui est généralement nommé en linguistique 'possession inaliénable', ce dernier terme posant problème – cf. ci-dessus note 288 ou par exemple Riegel (1984) ; Hanon (1989) ; Spanoghe (1995).

167 exemples, aboutissent à plus de points d'interrogation que de catégories clairement attribuées. Comme l'analyse syntaxique des énoncés en *J'AI... qui* était l'un des buts principaux de ce travail, nous avons tout de même présenté nos résultats, sous la forme de prototypes, mais nous tenons à souligner le fait que nous laissons une grande marge pour les cas intermédiaires, ambigus, ou problématiques pour une raison ou l'autre.

## 6. Conclusion sur l'analyse syntaxico-sémantique

Un premier point à relever ici est le caractère diversifié des exemples, et la difficulté à regrouper toutes les occurrences du schéma *J'AI X qui* sous une seule description. Plusieurs paramètres pertinents ont été pris en compte dans l'analyse : des emplois différents du verbe *avoir*, le caractère constructionnel de certains exemples, des aspects lexicaux (p.i.) ou morphologiques. Le fait que les différents critères puissent *chacun* varier, de même que le caractère métanalytique de beaucoup d'exemples, rend impossible un classement de tous les exemples dans une typologie définitive de constructions bien distinctes, mais certains traits nous ont tout de même permis d'établir trois types qui méritaient d'être mis en évidence.

On a vu au chapitre III que les structures dites à prédication seconde en général, et celles à prédicat de l'objet en particulier, posaient de gros problèmes d'analyse ; l'examen de notre corpus ne fait que le confirmer, mais nos analyses montrent aussi l'intérêt qu'il y a à prendre en compte le contexte d'énonciation des exemples lorsqu'on veut décrire une structure, plutôt que de le faire de façon absolue. Tobback (2005) conclut son examen des différentes analyses *syntaxiques* proposées dans la littérature des structures à prédicat de l'objet en disant qu'on ne peut pas démontrer qu'une solution est meilleure que les autres. À notre avis, une des raisons de cette difficulté est que ces analyses n'accordent pas assez d'importance aux données authentiques, et ne les observent pas assez dans leur diversité. S'il n'existe effectivement pas d'analyse optimale des structures à prédicat de l'objet, c'est peut-être moins parce qu'aucune analyse n'est en elle-même totalement probante que parce qu'aucune analyse ne *peut* être totalement probante dans l'absolu/sur toutes les données. Parmi nos exemples, qui jusque là étaient généralement tous considérés simplement comme des structures à relative prédicative, certains répondent en effet à une description en termes de double prédication à pivot alors que d'autres ne s'y prêtent pas. Certains reçoivent avantageusement une analyse de type dispositif (syntaxique) particulier : la prise en compte du français parlé amène bien sûr parfois à ne pas pouvoir se satisfaire des outils offerts par les grammaires traditionnelles, mais à en chercher (ou développer) d'autres. Dans tous les cas, ce travail voudrait plaider en faveur de l'idée qu'il n'y a pas de grammaire hors contexte, que toute description devrait montrer à quels types d'exemples elle s'applique, dans quels types de contextes d'énonciation. Un tel principe nous semble essentiel à une description tenant compte des usages réels ; il devrait en plus aider à éviter de reproduire des analyses héritées de la tradition grammaticale lorsque celles-ci ne sont pas adaptées à l'objet d'étude en question.

Un troisième point concerne une hypothèse diachronique, qui ne saurait être formulée aussi prudemment que l'exige le manque de données sur lequel elle repose... Les exemples du type *j'ai un ami qui m'a dit...* ou *j'ai un oncle qui...* existent au moins dans plusieurs langues européennes latines ou germaniques, et montrent un sens que l'on peut considérer comme compositionnel. Les exemples du type *j'ai ma femme qui m'attend*, au contraire, constituent une *construction*, et sont parfois mentionnés comme des formes typiques du français : elles n'existent pas dans les autres langues romanes, ni dans les langues germaniques. Notre hypothèse est que c'est l'existence, en français, d'un emploi fréquent

du verbe *avoir* comme verbe attributif qui a rendu possibles ces formes. Le sens et le statut du verbe *avoir* dans ses emplois attributifs, et en particulier dans les structures en *J'AI... qui* avec p.i., nous paraissent rendre possible l'émergence d'exemples comme *j'ai ma femme qui m'attend*. Une étude diachronique de tous les emplois attributifs d'*avoir* serait très intéressante de ce point de vue – une étude synchronique restant d'ailleurs également à faire.

Du point de vue méthodologique, enfin, notre approche se distingue de celles qui ont été appliquées dans les études précédentes sur le sujet : au lieu de tenter de décrire les exemples remarquables, et donc de partir d'une quantité relativement faible d'exemples prototypiques et choisis, nous sommes partie de la simple forme *J'AI X qui*, en observant tous les exemples qui peuvent l'illustrer dans un corpus déterminé. Le fait de partir d'une recherche de forme, de façon automatique, dans un grand corpus, a conduit à mettre en évidence des structures qui n'apparaissent pas beaucoup lorsqu'on s'intéresse aux constructions en *J'AI X qui* les plus remarquables. Comme on l'a déjà noté, nos exemples les plus remarquables ne sont pas les plus nombreux, mais durant une longue partie de notre réflexion nous leur avons accordé une très grande importance ; l'examen attentif d'un corpus dans lequel ces exemples ne constituent même pas un dixième du total des exemples pertinents nous a conduite à repenser les descriptions. En l'occurrence, le fait que beaucoup d'exemples présentent en fait une vraie prédication [*J'AI* – SN] nous a poussée à revoir nos analyses plus en profondeur. Ainsi, il nous est apparu que travailler uniquement sur des exemples recueillis 'manuellement' peut parfois conduire à un biais : on construit toute l'analyse sur un certain type d'exemple, mais on recueille seulement ces exemples, ce qui ne peut évidemment que confirmer les analyses, mais pas mettre en évidence d'autres possibilités. Au contraire, travailler sur un corpus délimité et à partir d'une recherche de formes permet d'envisager un plus grand nombre de types possibles, sans les choisir a priori de façon orientée, et tout en observant leur répartition. L'idéal serait probablement de faire ces observations sur un très grand corpus, mais pour notre travail on a vu les problèmes que cela posait. La solution de garder un nombre d'exemples assez élevé pour garantir une certaine diversité mais aussi assez réduit pour pouvoir être abordé de façon fine et exhaustive nous a semblé être la meilleure dans ces circonstances. La concession sur la diversité des formes (due au corpus réduit mais aussi au type de corpus, d'un seul genre, relativement peu conversationnel) a pu être compensée ponctuellement par le recours à notre corpus personnel d'exemples récoltés 'au hasard'. Même si ce format global est ainsi hétéroclite, il constitue un bon compromis.

## Chapitre VII. Rendements

Comme on l'a vu au chapitre VI, les exemples que l'on peut analyser selon les prototypes 2 (avec p.i.) et 3 (type dispositif) sont très peu fréquents dans nos exemples OFROM. Par ailleurs, on a vu aussi que les exemples en *J'AI X qui* étaient très souvent métanalytiques, et donc difficiles à catégoriser à coup sûr. Ces deux faits combinés impliquent que nous n'avons pas pu mettre en relation, de façon systématique, les prototypes proposés avec des rendements discursifs. Les descriptions de ce chapitre se fonderont généralement sur l'ensemble de nos exemples en [*J'AI – SN – qui – SV<sub>préd.</sub>*], et ce n'est que ponctuellement que nous ferons des rapports avec les analyses du chapitre précédent. De nouveau, nous utilisons en priorité nos exemples OFROM, mais les complétons parfois par des exemples issus d'autres sources. L'annexe 6d fournit les 165 exemples OFROM jugés pertinents à la fin des analyses<sup>316</sup>, et constituant le fonds principal des exemples discutés ici.

### 1. Aspects lexicaux et traits caractéristiques de la structure

#### 1.1. Le SN

Sur nos 165 exemples OFROM, près des deux tiers montrent l'une ou l'autre régularité en ce qui concerne le lexique présent dans le SN.

Type de lexique	Nb.
P.I.	5
Lexique relationnel, en emploi relationnel ( <i>ami, copain, collègue, connaissance, prof., élève</i> , lexique de la famille)	41
Emploi de type locution ( <i>avoir un examen, une activité, une relation</i> , etc.)	30
Réurrences :	
Lexique humain indéterminé ( <i>gens, personnes, quelqu'un, personne</i> )	19
Lexique spécifique « travail » ( <i>boulot, métier, poste, profession, travail</i> )	5
Lexique spécifique « livre » ( <i>biographie, bouquins, livre(s)</i> )	4
Lexique spécifique : <i>enfants</i> , sens non relationnel	3
Nom propre	2
Relationnel autre?	3
AUTRES (de tout/sans spécification ; ex. : <i>on a un cheval qui a vraiment un problème, tu as une plaque qui...</i> , <i>on a des vies qui sont tellement différentes, ...</i> )	53
Total	165

Certaines régularités peuvent être mises directement en relation avec des caractéristiques propres à la structure en *J'AI* : la cooccurrence entre *avoir* et le lexique en question n'est pas seulement due au hasard. Il s'agit des exemples de p.i., bien sûr, mais aussi des régularités qui font l'objet des plus grands nombres d'occurrences : le type de lexique spécifique [N relationnels] ou encore les N apparaissant après *avoir* de façon plus ou moins figée (*avoir un examen, avoir une relation*, etc.). D'autres régularités observées ici ont un statut plus difficile à établir. Pour celles qui ont les plus faibles taux d'occurrence, il est possible que la récurrence soit simplement due aux hasards du corpus (ex. quatre occurrences dans le

<sup>316</sup> Nous partions de 167 exemples pertinents au début du chapitre VI, mais certains ont été mis de côté alors que d'autres ont été récupérés au fur et à mesure de l'avancée de nos analyses.

champ du lexique « livre »). Certaines nous semblent être à la frontière entre simple récurrence et locution figée (lexique spécifique « travail »). Enfin, nous n'arrivons pas à dire si la récurrence assez élevée (19 occurrences) du lexique humain indéterminé est à attribuer au hasard du corpus ou à des caractéristiques de la construction.

Dans un peu moins d'un tiers des exemples, on ne constate pas de récurrence ni d'affinité particulière entre la structure en *J'AI* et le lexique concerné. On doit donc constater, comme on pouvait s'y attendre, que la structure *J'AI... qui* peut servir à introduire aussi bien un lexique spécifique (p.ex. un lexique de type relationnel) que n'importe quel N.

Nous n'avons pas trouvé d'éventuelles caractéristiques (syntaxiques, morphologiques, etc.) qui opposeraient significativement les cas à lexique libre aux cas à lexique régulier, et qui permettraient ainsi de mettre en évidence deux types de structures en *J'AI* différentes selon ce critère lexical, et nous proposons donc simplement de relever quelques-uns des rendements possibles de la structure d'un côté avec des exemples à lexique libre et de l'autre avec des exemples à lexique particulier, en l'occurrence avec lexique relationnel.

### 1.1.1. Lexique libre

Certains locuteurs semblent utiliser particulièrement souvent une forme d'*avoir* en début d'énoncé ; la structure *J'AI... (qui)* est alors un outil susceptible d'introduire toutes sortes d'objets-de-discours. Ainsi du locuteur fja dans notre corpus, avec notamment les trois occurrences suivantes dans la toute première partie de l'enregistrement (cf. l'annexe 6a pour le contexte plus large et l'enchaînement entre les exemples, nous ne reproduisons pas tout ici).

- (1) le problème avec les chevaux la plupart | \_ | ils ils expriment pas très fort les les douleurs au début | \_ | et pis en général quand ils commencent à les exprimer c'est déjà qu'y a des certaines douleurs assez avancées | \_ | {et/les} coliques ça peut être des coliques simples quand on connaît certains chevaux on sait que c'est juste un coup de stress | ou un petit bouchon où ça c'est pas grave | \_ | ils peuvent patienter une heure ou deux | \_ | <sup>nv2</sup> **on a certaines coliques** suivant les symptômes qu'on a au téléphone avec la personne **qui** peuvent être des torsions | d'estomac ou d'intestin ou d'utérus pour une jument portante | \_ | **qui** là en général nécessitent euh | \_ | d'être là euh | \_ | plus rapidement que ce qu'on pourra de toute façon être hein  
[...]  
L2  
ce sont des moments très stressants ces {???
- L1  
c'est les les voilà les coliques ça reste toujours un moment stressant parce que | en général à peine on descend de la voiture <sup>dd</sup> **on a déjà le propriétaire qui** nous dit ah qu'est-ce qu'il a qu'est-ce qu'il a | \_ | on n'a encore pas vu le cheval qu'ils veulent déjà savoir ce qu'il a | \_ | ça c'est assez stressant  
[...]  
c'est pour ça que ce triage c'est | c'est une chose qu'on peut pas apprendre en théorie et pis en études | ça c'est vraiment la chose qu'on doit faire sur le moment en pratique et puis | qui est vraiment la partie stressante parce que on on a toujours en général le propriétaire | on a souvent ben la personne qui tient le manège | comme la plupart des chevaux sont quand même dans des manèges | <sup>kk</sup> **on a toujours un ou deux curieux qui** sont autour pis tout le monde nous dit qu'est-ce qu'il a qu'est-ce qu'il a qu'est-ce qu'il a (OFROM, unine08-fja)

Ce locuteur parle de son métier de vétérinaire et de son expérience personnelle dans le domaine, en racontant plusieurs mésaventures qui lui sont arrivées. Les trois exemples ci-dessus en *on a* s'insèrent dans un schéma itératif de présentation du discours du point de vue d'un *on* qui semble avoir un référent flou du type 'les vétérinaires comme moi'. Le *on a*

permet au locuteur de rester dans ce schéma en *on* pour introduire de nouveaux objets-de-discours ou de nouveaux événements en les présentant par rapport à ce point d’ancrage. Le premier *on a* (*on a certaines coliques*) peut être considéré comme un existentiel, ou comme un instrument de thématization, pour réactiver un objet-de-discours déjà évoqué juste avant, en lui apportant une première spécification (*certaines coliques*) puis en fournissant des informations pertinentes à son propos. L’influence du schéma en *on* est remarquable dans le deuxième exemple (*on descend de la voiture on a déjà le propriétaire qui nous dit...*) : ce schéma semble façonner la structuration du discours, et la forme en *J’AI... qui* est alors parfaitement adaptée ici pour répondre à la contrainte. Et dans le troisième exemple c’est l’entier du schéma *on a* qui est répété (*on a le propriétaire on a la personne qui tient le manège on a un ou deux curieux*), avec là un emploi d’*avoir* entre existentiel et dispositif. Dans tous ces exemples, il n’y a pas d’affinité particulière entre *J’AI* et le lexique concerné : les objets-de-discours introduits sont simplement pertinents dans la situation de discours (dans les événements racontés), et *J’AI... qui* forme un outil adapté pour structurer l’information.

Nous renvoyons également aux commentaires de l’extrait (104) au § 2.2.2.2 ci-dessous pour un exemple de discours dans lequel l’information est présentée au moyen de structures en *avoir* à de nombreuses reprises, avec du lexique libre / non relationnel.

### 1.1.2. Lexique relationnel

La structure en *J’AI X qui* est particulièrement rentable pour introduire des N relationnels. Nous avons identifié deux types d’emplois différents dans notre corpus OFROM : nous soumettons cette proposition de distinction ci-dessous.

#### 1.1.2.1. N attendu

La structure peut servir à établir l’existence d’un N relationnel spécifique, souvent en réponse à une question directe à ce sujet, du type *est-ce que tu as des frères et sœurs* par exemple. Dans ces cas, le N est attendu, et l’information nouvelle consiste donc dans l’affirmation ou la négation, et la quantification ; la relative, de son côté, permet alors de donner directement une information supplémentaire par rapport à l’entité en question.

Dans notre corpus, on trouve cela en particulier avec des N relationnels dans le domaine de la famille.<sup>317</sup>

- (2) L2  
d’accord | pause | et puis euh tu as des frères et sœurs qui | -- | habitent en Suisse  
L1  
alors j’ai un frère | raclement de gorge | {et/euh} qui euh bon évidemment est a aussi vécu son enfance euh au Portugal | inspiration | ensuite il a étudié en Suisse et euh par la suite euh s’est expatrié au Brésil il avait eu le souhait d’y aller euh (OFROM, aaa, unine11-eja)
- (3) L1  
est-ce/ est-ce que tu as des frères et sœurs  
L2  
oui j’ai une sœur qui a trente ans | \_ | trente-deux ans | \_ | déjà | \_ |  
L1  
euh est-ce que tu t’entends bien avec  
L2  
oui on s’entend super bien (unine11-ufa)

<sup>317</sup> Certaines de ces relatives ne sont peut-être pas des prédicatives, cf. le chap. VI, § 1.5 sur l’ambiguïté des structures.

- (4) ben la moitié du village c'est des cousins plus ou moins éloignés | \_ | donc euh oui je connais quand même pas mal de gens en haut | \_ | euh | \_ | après je vais pas forcément très régulièrement à | # | non plus donc euh je les vois surtout euh | \_ | deux fois par année aux sorties de famille ouais  
 L2  
 ouais pis quand vous étiez petit vous {aviez/avez} plus de contacts ou {des/tes} cousins ou  
 L1  
j'avais des euh | \_ | ma | \_ | ma maman a quatre frères et sœurs qui ont chacun eu des enfants | \_ | donc euh **j'avais des cousins premier degré qui** habitaient encore | # | à ce moment-là donc euh j'allais régulièrement euh | \_ | pendant les vacances ou le week-end où chez eux | \_ | et euh sinon euh | j'ai des contacts euh mes autres cousins sont plus jeunes donc j'ai pas tellement de contacts avec (OFROM, unine11-fdb)

Mais le champ des N relationnels concernés ne se limite pas à la famille. Le locuteur mba fait, dans toute une partie de l'enregistrement, la liste des différents amis qu'il a ; dans l'extrait suivant, il signale qu'il augmente la liste d'un membre, et donne toutes sortes de précisions pour définir ce nouveau membre au moyen de plusieurs séquences en *qui* successives<sup>318</sup>.

- (5) et pis à côté de ça **j'ai un autre ami qui** a été mon ami qui a fait un peu euh | \_ | qui serait un peu la montagne russe qui est |#[prénom]| | \_ | qui est un psychopathe fini | \_ | mais que | \_ | finalement c'est c'est aussi cool d'avoir un un un gars comme ça | \_ | ah je suis persuadé qu'il pense la même chose de moi | \_ | euh s/ | \_ | peu importe | \_ | c'est ça qui est bien je veux dire aut/ ça nous a posé des problèmes à certains moments | \_ | euh mais mais je sais que | \_ | je sais que il c'est un gars | \_ | au fond de lui c'est | \_ | c'est que d/ c'est que de la bonté quoi (unine08-mba, f)

#### 1.1.2.2. Entité totalement nouvelle

La structure peut servir à signaler l'existence d'un objet-de-discours (N relationnel) totalement nouveau et non attendu (aucune question précédente à ce sujet, le contexte de la conversation ne laisse pas prévoir son apparition) : là, ce N est introduit spontanément par le locuteur parce qu'il constitue une illustration pertinente dans la situation, ou fait évoluer la discussion.

Il peut apporter une véritable explication à un élément précédent dans la situation, comme dans les deux exemples qui suivent.

- (6) L2  
 d'accord et si vous si une fois vous étiez amenée à partir vous aimeriez aller v- plutôt dans quel pays pa- par euh par intérêt je dis  
 L1  
 ah {moi/ben} par intérêt j'irais j'irais où j'irais en Australie |[rire]|  
 L2  
 qu'est-ce qui vous plaît en Australie  
 L1  
 le paysage **j'ai une amie qui** est maintenant en Australie et puis elle m'envoie ses photos alors je disais j'irais bien la rejoindre (OFROM, unine12-sta, UU)
- (7) L1  
 alors euh famille j'ai fait surtout l'Italie où c'est que j'ai ma famille | \_ | euh mes mes ma grande-tante et cetera | \_ | et pis euh aussi avec ma famille en France co/ ou en Espagne | \_ | mais tout ce qui était plus loin | \_ | par exemple Grèce Israël | \_ | euh

<sup>318</sup> Cf. le § 2.2.2.1 *infra* pour un commentaire sur le statut des relatives dans cet extrait.

République Tchèque là je vais partir à Toronto et à Miami euh | \_ | à Pâques | \_ | c'est avec des copains pis des copines | \_ |

L2

ah {tu as/tu auras} quand même voyagé

L1

ouais mais j'aime ça en fait | \_ | toute mon argent le tien peut-être il part dans les voitures moi dans les voyages | \_ | dans les voyages voilà | \_ |

L2

ouais

L1

parce que j'aime beaucoup trop ça et pis euh | \_ | ben mes parents ils aiment euh | \_ | enfin mon père il a un peu peur de voyager en avion alors moi je pars euh | \_ | avec mes copines et mes | \_ | et mes amis mes copains | \_ | etcetera | \_ | donc c'est chouette

L2

pis là mi- à Miami Toronto combien de temps

L1

alors ben en fait **j'ai une copine qui** part euh apprendre l'anglais à Toronto | \_ | donc on va la rejoindre là-bas avec une autre copine pendant une semaine (OFROM, unine11-tpa, mmm)

L'exemple introduit peut fournir une simple illustration supplémentaire du sujet dont il est question, comme dans cet exemple où la locutrice raconte ce qu'elle a dit à un ami alors qu'ils parlaient du fait qu'il essayait d'arrêter de fumer.

(8) L2

Et il a tenu combien, sans fumer du tout ? | \_ |

L1

euh | \_ |

L2

deux semaines |

L1

je sais qu'il avait commencé en septembre | \_ | \_ | l'année passée à arrêter de fumer | \_ | et pis peut-être euh je sais plus janvier février comme ça j'avais vu à une soirée | \_ |

L2

ah il a tenu quand même pas mal alors il a tenu quoi deux trois mois |

L1

ouais mais il m'a dit euh parce que moi j'ai dit j'ai dit ah **j'ai une copine qui** a aussi arrêté de fumer | \_ | pis là ça fait déjà une semaine pis elle est vraiment prête à arrêter | \_ | il m'a dit, ouais moi aussi au début c'était comme ça | \_ |

L2

dix jours | \_ |

L1

ah ouais | \_ | il m'a dit moi aussi au début c'était euh c'était comme ça mais euh elle verra que c'est après euh | \_ | après trois trois | \_ | au bout de trois mois comme ça c'est de nouveau difficile (OFROM, unine11-apa, D)

Mais il peut également illustrer un cas contraire à la situation dont il est question, comme dans le suivant où le locuteur oppose à sa propre impatience (lorsqu'il dessine) l'exemple d'un ami qui, lui, est d'une patiente précision :

(9)

enfin j'ai j'ai toujours euh été un peu trop euh | \_ | c'est mon problème en dessin en fait j'ai toujours été un peu trop impatient | \_ | en dessin j'ai toujours eu ce problème aussi de | \_ | de pas | \_ | finir le dessin que je commençais souvent | \_ | donc euh j'aimais bien faire des dessins un peu à tort et à travers mais je n'ai jamais eu la patience de | \_ | de tout tout figoler de faire des petites euh | \_ | **j'ai un ami euh qui**

qui lui est très très méticuleux | \_ | qui fait des très très beaux dessins hyper précis | \_ | mais quand il le fait je vois qu'il qu'il passe du temps aussi à faire vraiment des des ombrages et puis | \_ | euh hyper précis je ne citerai pas c/ cet ami euh cet ami | \_ | et j'aime beaucoup ses dessins mais j'ai jamais eu la patience par contre de faire vraiment ce qu'il faisait de | \_ | de m'arrêter sur euh le visage sur le truc et puis | \_ | moi j'ai toujours bien aimé dessiner un peu impulsivement et pis euh vraiment tout faire de | \_ | pas d'une traite mais euh | \_ | un moment et pis après une fois que j'ai fait ça ben passer à autre chose et pas passer euh | \_ | quatre jours sur le même dessin à faire euh à fignoler des détails en fait (unine08-efa)

L'exemple suivant est un peu du même genre : la séquence vient apporter une illustration qui contredit en quelque sorte l'avis que le locuteur vient d'émettre, ce qui est d'ailleurs manifesté par un *mais*.

- (10) [L1 et L2 parlent de l'appartement d'une connaissance commune]

L1

ouais bon tu es un peu en dehors tu es tu es un peu en dehors de la ville et pis tu as un petit peu beaucoup de vent là-bas dans ce quartier moi c'est pas | \_ | c'est pas l'endroit mais j'ai moi **j'ai un ami qui** a construit un château là-bas | \_ | au prix du terrain c'est moins cher qu'ici tu vois | \_ | et pis euh lui il a revendu un un chalet qu'il avait en haut à | \_ | à Crans pour euh beaucoup plus que ce que ça lui avait coûté | \_ | il il est tombé sur un gars euh | qui était peut-être multi-millionnaire puis qui voulait à tout prix c- ce chalet-là | \_ | il avait fait un truc assez design assez neuf tu sais (OFROM, unine11-jra, X)

La séquence est particulièrement rentable dans ce type d'exemples avec *ami/copain/etc.*, et il semble que ce soit une façon très habituelle d'introduire des objets-de-discours de ce genre.

- (11) là j'ai fait quelques fois aussi | présenter mes mes classeurs euh | à un vinorama puis j'ai vu que c'était apprécié | oh mais j'aurais jamais pensé que on pourrait regarder ça c'est vrai qu'il y en a des belles | puis après ben **j'ai des amis qui** m'ont dit ben écoutez euh quand j'aurai des | des bouteilles avec des belles étiquettes ben je vous les mettrai de côté alors euh | c'est très souvent qu'il y a des des cartons des sacs de | de bouteilles vides au fond de mon garage et puis bah voilà (OFROM, unine11-rsb, =(67) du chap. VI)
- (12) on allait manger au bistrot | \_ | nous nous on avait un bistrot à | \_ | à côté de la fin de l'école de pharmacie | \_ | qui était un un un à l'époque c'était un restaurant assez réputé qui s'appelait la | # | \_ | et alors on allait là avant qu'il n'y ait pas tout le monde mais euh on | \_ | on | \_ | **j'avais des copains qui** m'avaient qui m'avaient introduit là | \_ | et on et on mangeait s | \_ | très très bien pour rien du tout (OFROM, unine11-vra)

Par rapport à ce qu'on constatait dans 1.1.2.1 (ex. *j'ai une sœur...*), nous dirions que le verbe *avoir* sert moins ici à établir l'existence du référent du N dans sa simple relation avec le locuteur qu'à établir ce référent en tant que sujet du prédicat de la relative qui suit.

## 1.2. Le verbe *avoir*

### 1.2.1. Aspects sémantiques

Un dictionnaire comme le *TLFi* divise les emplois d'*avoir* en quatre sections :

- I. *Emploi trans.* Être en relation (concrète ou abstraite, permanente ou occasionnelle) avec quelqu'un ou quelque chose.
- II. *Verbe copule de loc. verbales.* Le verbe *avoir* représente l'élément verbal d'une locution exprimant une manière d'être momentanée, occasionnelle ou permanente.

- III. Emploi d'auxil[iaire].  
 IV. Verbe impers. **Il y a**  
 (<http://atilf.atilf.fr/>, entrée « AVOIR<sup>1</sup>, verbe »)

Comme on l'a précisé au chapitre I, § 1, une structure en *J'AI... qui* est mentionnée sous cette entrée *avoir*, et mise en relation avec *il y a*. Elle figure ainsi dans la section IV, dans une sous-section C que nous citons ici dans son intégralité :

[IV.] C.– *Substituts de il y a*, morphème de présentation. Le verbe *avoir* précédé d'un pron. pers. suj. peut présenter lui aussi une phrase du discours et être remplacé sans grande variation de sens par *il y a* (surtout lorsque les pron. pers. sont *nous* ou *vous* avec valeur indéfinie). *Vous avez des professeurs qui.../Il y a des professeurs qui...* Peut-être peut-on sentir une légère nuance qui donne aux tours avec *nous* et *vous* un aspect plus personnel en faisant intervenir la personne de celui qui parle ou la personne de celui à qui l'on parle. C'est pourquoi les tours avec *je* ou *tu* présentent eux aussi une phase du discours mais dans laquelle le suj. est directement concerné. *J'ai mon frère qui est malade/Il y a mon frère qui est malade.*

Les exemples en *J'AI X qui* sont donc considérés comme une variante (un « substitut ») des exemples en *il y a* lorsque ce dernier est décrit comme « morphème de présentation ». Aucun sens n'est donné à *il y a* dans ce cas, il est seulement qualifié de « présentatif pur ».<sup>319</sup> La structure *J'AI X qui* serait alors également un simple présentatif, mais introduisant un procès dans lequel « le sujet est directement concerné ».

À côté de ces exemples en *J'AI X qui*, des exemples de type [*J'AI* – SN – adj.] sont cités, cette fois sous le point I., dans une sous-section B qui indique « Le suj. désigne une pers. (ou un animal), l'obj. indique une composante caractéristique du suj. ou une manière d'être momentanée ou permanente ».

- (13) [*Sous I.B.1, L'obj. désigne une composante caractéristique du suj.*]  
 Avec un adj. attribut de l'obj. précisant la caractéristique de celui-ci et précédé d'un prédéterminant (cette constr. correspond à une tournure attributive dans laquelle le « subst.-obj. » serait suj. : *il a les cheveux gris = ses cheveux sont gris*)  
*Avoir l'oreille fine, le ventre creux, le nez crochu, la parole facile...*
- (14) [*Sous I.B.2, L'obj. désigne une manière d'être momentanée ou permanente*]  
 Moi, j'**avais** la bouche sèche, j'étais incapable de dire un mot.

Pour le *TLFi*, *avoir* semble donc être un présentatif (sans plus de précisions sémantiques) dans les exemples en *J'AI X qui* ; dans les emplois de type (13) et (14), en revanche, il est le verbe *avoir* de la section I, soit un verbe en emploi transitif signifiant « être en relation (concrète ou abstraite, permanente ou occasionnelle) avec quelqu'un ou quelque chose ».

Pour nous, les exemples donnés là montrent tous un emploi de type attributif du verbe *avoir* (et le *TLFi* le précise d'ailleurs d'une certaine façon pour (13)), mais cela ne dit pas grand-chose de son sens. On l'a vu, certains auteurs distinguent l'emploi attributif et l'emploi « possessif », mais « possessif » ne rend pas non plus compte des différents sens possibles du verbe *avoir*.

Les analyses proposées ici au chapitre VI distinguent trois prototypes pour les structures en *J'AI X qui* : dans le premier, à relative prédicative (chap. VI, § 1), nous considérons que la séquence [*J'AI* – SN] constitue une prédication ; dans les deux autres, nous ne reconnaissons pas une telle prédication, mais considérons que *J'AI* introduit un procès

<sup>319</sup> Le *TLFi* précise qu'*il y a* « opère un choix parmi tous les possibles » dans l'exemple suivant : *il y a le facteur qui passe* (« parmi tout ce qui peut passer le facteur est distingué »). Par ailleurs, le tour « **Il n'y a qu'à** + inf. » est présenté dans la même sous-section, où l'on précise que, « [e]n alliance avec le tour exceptif *ne... que, il y a* présente ce qu'il faut faire et le pose comme suffisant » ; un synonyme est alors proposé : « il suffit de... ».

(chap. VI, §§ 2 et 3). Cette distinction est ainsi fondée sur des différences d'emploi d'*avoir*, mais ne dit rien de ses sens. Nous avons montré qu'on se trouvait face à de nombreux cas métanalytiques, voire à une situation d'ambiguïté généralisée. Cette situation nous empêche encore une fois de mettre en relation directe un type de construction et un sens (ou plusieurs) d'*avoir*. Nous essaierons tout de même de présenter les sens que nous croyons pouvoir mettre en évidence, d'une part pour les exemples qui nous semblent plutôt s'approcher du prototype 1 du chapitre VI, d'autre part pour ceux qui s'approchent des prototypes 2 et 3.

Du côté du prototype 1, on a des exemples de ce que l'on nommerait typiquement 'possession' dans le sens commun, soit ici l'état de propriété (« permanente ou occasionnelle ») d'un objet concret (nécessairement non humain) par un sujet humain.

- (15) et alors **on a d'ailleurs un livre sur** |\_| **ces tapisseries qui** avait été édité par la guilde du livre autrefois (OFROM, unine11-pha, èèè)<sup>320</sup>
- (16) bon je sais pas moi je sais pas moi j'avais calculé que ils avaient droit |\_| si ils ont |\_| [tousse] pardon |\_| si ils ont droit à |\_| quatre quatre euh |\_| ils ont **ils ont un terrain qui** fait euh quatre cents mètres carrés habitables et pis ils ont droit à zéro vingt-cinq de densité |\_| pour moi ça fait nonante mètres carrés habitables (unine11-gma, QQ)

Le rapport entre ce sens de possession et notre prototype 1 n'est pas étonnant : la prédication [J'AI – SN] s'accommode bien d'un sens de type 'possessif'. Cet emploi n'est largement pas dominant dans nos exemples (13 cas sur nos 165 exemples OFROM, soit environ 8% ; cf. l'annexe 6d, trier en fonction de la colonne « avoir »).

Un emploi proche peut également apparaître lorsque le N n'est pas un objet concret.

- (17) L2  
et pis c'est une expérience à refaire {??} enfin c'est c'est un bon souvenir qui  
L1  
ouais c'est un bon souvenir ouais mais c'était un cadre spécial quoi |\_| **on avait une motivation euh** |\_| **qui** venait de l'école aussi quoi parce c'est que on on avait décidé euh |\_| que le TM c'était quelque chose de chiant donc on allait prendre du plaisir à le faire quoi tu vois (unine09-bfa, www)

On placera là aussi des emplois de type locutionnel : *avoir un (petit) problème de santé* (ex. NN), *avoir une formation* (sss), *avoir une relation* (è), *avoir un métier* (r), etc. Une trentaine d'exemples de ce genre, avec objet non concret, et plus ou moins locutionnels, apparaissent dans notre corpus.

On peut mentionner encore un sens de type relationnel, fondé sur l'établissement d'une relation entre le sujet d'*avoir* et le référent du N concerné, avec un N [+humain] : « avoir [comme enseignant/élève/patient/etc.] ».

- (18) alors justement moi je prends en général des gens |\_| <sup>hhh</sup> **j'ai pas mal de d'élèves qui** sont jeunes ça c'est chouette |\_| parce que j'ai ils sont qui sont à l'université je sais pas pourquoi <sup>iii</sup> **j'ai plein d'élèves qui** sont à l'EPFL |\_| voilà ils sont musiciens dans l'âme ils aiment bien ça |\_| euh <sup>kkk</sup> **j'ai quelques personnes plus âgées qui** chantent dans des chœurs et pis qui sont très à fond dans les trucs (OFROM, unine11-vpa)

<sup>320</sup> Dans cet exemple, on peut discuter sur le statut de la relative : il n'est pas certain, à notre avis, qu'elle soit prédicative.

Et ce également dans le cas où le sens relationnel s'accompagne d'un sens existentiel, comme dans plusieurs des exemples que nous avons vus dans la section portant sur le lexique relationnel (§ 1.1.2 *supra*) ; nous en reprenons un (abrégé) ici comme illustration.

- (19) et pis à côté de ça **j'ai un autre ami qui** a été mon ami qui a fait un peu euh |\_-| qui serait un peu la montagne russe qui est |#[prénom]| |\_-| qui est un psychopathe fini |\_-| mais que |\_-| finalement c'est c'est aussi cool d'avoir un un un gars comme ça |\_-| ah je suis persuadé qu'il pense la même chose de moi |\_-| euh s/ |\_-| peu importe (unine08-mba, f, =(75))

On remarquera l'emploi vague *avoir un gars comme ça*, où *avoir* s'interprète justement, grâce au contexte, comme un sens relationnel *avoir pour ami*.

On relèvera aussi les cas où l'emploi relationnel « avoir [comme...] » apparaît sans lexique relationnel explicite ; il est là aussi souvent doublé d'un sens existentiel. Dans l'exemple suivant, ainsi, le locuteur parle de son métier d'avocat, et énumère un certain nombre de « cas » en donnant des N [+humains] indéfinis dont on peut ainsi comprendre qu'il les « a [comme clients] ». Le verbe nous semble avoir ici aussi un sens à la fois relationnel et existentiel, alors que le lexique employé est très vague.

- (20) ouais y a y a un des aspects du du travail d'avocat qui | qui est assez intéressant aussi c'est l'aspect psychologique par exemple | |\_-| parce que par définition **on a des gens qui ont** des problèmes quand même qui viennent nous trouver hein ça c'est clair [...]  
parce que souvent on a on |\_-| bon y a des gens qui viennent chez nous qui sont en même temps si c'est des cas très lourds | ils sont peut-être suivis en même temps par un psychologue ou un un psychiatre hein ça peut arriver |\_-| alors ce qui se passe simplement c'est qu'on prend contact avec des avec les psychiatres pour voir un peu comment ça se passe |\_-| mais je pense ça serait pas mal qu'y ait des u/ une formation psychologique pour euh |\_-| savoir un petit peu comment se comporter par rapport à des cas assez lourds quoi donc euh c'est pas toujours évident |\_-| si **on a quelqu'un qui** s'est fait violer par exemple comme euh un cas récent que j'ai eu | c'est quand même assez assez lourd donc euh bon |\_-| non mais souvent c'est des gens qui qui sont aidés par des par des médecins en parallèle donc euh |\_-| ils ont des ils prennent des médicaments ils sont ils sont suivis et cætera [...]  
bon puis y a parfois des cas un peu euh |\_-| moins douloureux où **on a des gens euh très jeunes | qui** viennent divorcer quasiment avec le sourire quoi donc ça peut aussi arriver hein c'est j'ai aussi eu ces cas-là |\_-| si y a pas d'enfants c'est évidemment pas pas vraiment tragique non plus quoi |\_-| j'ai eu le cas de |\_-| de jeunes qui sont venus ça faisait six mois à peu près de donc six mois de mariage et puis bon |\_-| (OFROM, unine11-joa, I+T+U)

Les exemples montrant les traits « avoir [comme...] », relationnel, ou encore existentiel, avec ou sans présence de lexique relationnel, forment la catégorie la plus représentée : environ 80 exemples affichent un ou plusieurs de ces traits.

À côté des exemples préférentiellement rattachés au prototype 1, qui sont les plus nombreux (environ 120 sur 165), nous en identifions une quarantaine qui pourraient se rapprocher des prototypes 2 et 3, avec un verbe *avoir* qui introduit un procès, ou est de type attributif. On y trouve bien sûr les exemples que nous avons déjà pris au chapitre VI pour illustrer les constructions mises en évidence : nous reprenons seulement un exemple de la construction à p.i. ici (*cf.* VI. 2 pour les autres).

- (21) après attends là je **j'ai la mémoire qui** flanche après nous sommes repartis à |#[ville2]| (OFROM, unine11-vra, iii, =(5) du chap. VI)

On pourrait peut-être dire ici que *avoir* marque la relation entre un procès et le siège de ce procès.

Nous reprenons également nos deux exemples OFROM prototypiques de la construction VI.3 (les deux sous (22)), et proposons aussi deux exemples que nous n'avons pas encore présentés.

- (22) parce qu'en fait **j'ai mon copain qui** qui y est aussi |\_| et il s'est avéré que c'était une année où tous les la plupart des cours ont changé |\_| donc euh |\_| on a eu beaucoup plus de cours que ce que les étudiants précédents avaient eu [...]  
donc euh |\_| athlétisme deux est un cours qui demande pas mal de préparation |\_| **j'ai ben {prénom} mon copain qui** l'a fait l'année passée donc faut savoir que |\_| c'est tous les cours deux sont plus basés |\_| euh performance (OFROM, unine08-oca, é et k, =(34) du chap. VI)
- (23) euh là je me sentais presque fine là-bas hein je me sentais mieux dans ma peau je dois le dire | à part ben ben **tu as toutes les asiatiques qui** sont qui sont des fils de toute façon elles ont ça euh | enfin | c'est cu- enfin pas culturel je dirais c'est | enfin je sais pas si c'est par rapport à ce qu'ils mangent euh les asiatiques ou si c'est leur constitution je sais pas mais | ils ont tendance à être beaucoup plus fins que nous | mais toujours est-il que les filles là-bas sont quand même | en général plus enveloppées qu'ici | ouais (OFROM, unine08-ada, rr)
- (24) et pis ensuite on a pris un vol vers euh Las Vegas |\_| et pis euh là euh |\_| on est arrivées à Las Vegas il faisait euh genre quarante degrés |\_| on est sorties de l'avion c'est comme si **on avait un |\_| un coup de chaud qui** nous arrivait contre |\_| et pis euh |\_| ouais Las Vegas c'est un peu une ville assez folle parce que |\_| on vole avec l'avion vraiment on voit qu'y a que du désert tout autour de nous |\_| donc vraiment des ouais c'est le désert quoi |\_| et pis tout d'un coup |\_| on voit une immense ville avec des |\_| plein d'hôtels euh immenses euh des trucs euh |\_| ouais comme si c'était improbable au milieu du désert comme ça |\_| alors là après on est arrivées à |\_| à Las Vegas et on a tout de suite pris une voiture on a/ on avait loué une voiture (OFROM, unine12-avb, AA)

Il est à vrai dire difficile pour nous de mettre en évidence des sens pour des exemples tels que ceux-ci, mais on pourrait peut-être ici aussi parler du rapport entre un procès et un sujet affecté par ce procès.

Benveniste (1966) suggère que le verbe *avoir* n'est en fait jamais « transitif » : son sujet n'est pas l'agent d'un procès, mais « le siège d'un état, dans une construction syntaxique qui imite seulement l'énoncé d'un procès » (1966 : 197).<sup>321</sup> C'est pour lui un verbe d'état, « l'état de l'ayant, de celui à qui quelque chose est » (par opposition au verbe d'état *être*, « état de l'étant »). C'est pourquoi il se prête facilement à « former des périphrases pour des dispositions subjectives : *avoir faim*, *avoir froid*, *avoir envie* » (1966 : 198). On aurait là une façon unifiée de voir le sens d'*avoir*, puisque ceci s'applique aussi bien au sens « possessif » qu'aux

<sup>321</sup> Cf. la notion de « être-à inversé » :

« *mibi est pecunia* se retourne en *habeo pecuniam*. Dans le rapport de possession indiqué par *mibi est*, c'est la chose possédée qui est posée comme sujet ; le possesseur n'est signalé que par ce cas marginal, le datif, qui le désigne comme celui en qui l'"être-à" se réalise. Quand la construction devient *habeo pecuniam*, ce rapport ne peut devenir "transitif" ; le "ego" posé maintenant comme sujet n'est pas pour autant l'agent d'un procès [...] » (Benveniste 1966 : 197)

L'auteur relève que le verbe *avoir* ne peut se mettre au passif (de même que son « équivalent lexical », *posséder*, à part quand il est employé dans un « sens dévié » équivalent de « dominer, subjuguier, assujettir » – mais ici l'auteur ne mentionne pas les emplois de type *j'ai été eu* pour *avoir*), justement parce que ce n'est pas l'objet du verbe qui est affecté mais le sujet (1966 : 199).

« dispositions subjectives », auxquelles l'auteur rattache également (mais « plus vaguement ») un exemple comme *avoir un fils malade* (*ibid.*).

### 1.2.2. Négation

Cette très courte section vise seulement à mettre en évidence quelques cas intéressants de négation sur le verbe *avoir* : cet emploi avait été déclaré impossible par Rothenberg (1979) mais a ensuite été avéré, sur corpus, par Lagae & Rouget (1998).

Voyons d'abord un exemple avec négation dans la séquence à forme de relative.

- (25) comme **j'ai ma montre qui a pas les chiffres** je peux me tromper (oral)

Notons qu'une interprétation par *avoir* possessif et relative déterminative serait théoriquement possible ici. Dans le contexte, toutefois, c'est une autre interprétation qu'il faut retenir : l'énoncé vise bien à dire que, si la locutrice n'est pas sûre (*je peux me tromper*) de l'information horaire donnée juste avant, c'est parce que sa montre *n'a pas les chiffres*, et non pas parce qu'elle porte cette montre-là<sup>322</sup> – en d'autres termes, il ne s'agit pas d'une relative déterminative ici. Une analyse par dispositif syntaxique conviendrait assez bien : le contenu propositionnel fourni par la structure en *J'AI... qui* est le même que celui qui serait fourni par un énoncé auquel on enlèverait *J'AI* et *qui*.

- (26) comme ma montre a pas les chiffres je peux me tromper (oral, modifié)

Un autre de nos exemples révèle que, pour un sens qui nous semble assez similaire, la négation peut aussi être placée non pas dans la relative mais accolée au verbe *avoir*. L'exemple suivant ressemble même un peu à (25) : le locuteur avoue ne pas disposer d'une information demandée parce qu'il lui manque un instrument adapté (en l'occurrence, la question était de savoir où les interlocuteurs se situaient, lors d'une marche en montagne).

- (27) [je sais pas trop [parce que]] j'ai pas mon altimètre qui est à qui est à jour (oral)

Il semble ainsi que les deux solutions soient possibles dans certains cas.

Les exemples suivants :

- (28) il a même pas encore sa thèse qui est publiée (oral)  
 (29) [avec la carrière que j'ai l'âge que j'ai] je n'ai plus mon imaginaire qui s'emballe de ce côté-là  
 (oral, *intervention d'un scénariste (belge) de bande dessinée lors d'une table ronde ; de ce côté-là = du côté du cinéma*)  
 (30) et pis bon tu as pas tous les hôtels qu(i) ont un dressing (oral)

pourraient constituer des cas dans lesquels la négation est même préférentiellement accolée à *avoir* – contrairement à ce que prévoyait Rothenberg.

## 2. Rendements discursifs

Nous avons pris comme source d'inspiration et filtre d'analyse pour entamer ce chapitre les travaux de Lambrecht résumés ici au chapitre I, § 2.1.3 : ils établissent de façon très circonstanciée le fonctionnement pragmatique de la construction en *J'AI... qui* en tant qu'exemple de Construction Relative Présentative dont la « fonction discursive [...] est à la fois de présenter une entité nouvelle dans un discours donné et d'exprimer une information nouvelle au sujet de cette entité » (Lambrecht 2000 : 49).

<sup>322</sup> La locutrice nous l'a explicitement confirmé, précisant en plus qu'elle porte toujours cette montre-là.

Nos résultats d'analyse ne sont toutefois pas directement comparables à ceux de Lambrecht, et nous n'avons pas voulu simplement appliquer ses descriptions à notre corpus. Après avoir rapidement rappelé sa position sur les raisons d'être des structures en *J'AI... qui* ainsi que la typologie qu'il propose à partir de critères informationnels (§ 2.1), nous passons ainsi à nos analyses personnelles et mettons en évidence certains rendements plus spécifiques, qui ne sont pas inspirés d'une typologie déjà établie mais sont le résultat de nos observations sur notre propre corpus (§ 2.2).

## 2.1. Fonction 'de base' : introduire une entité nouvelle

C'est la fonction pragmatique générale qui est attribuée par Lambrecht à toutes les CRP, et dès lors également à la CRP en *avoir* : introduire une nouvelle entité dans un monde de discours et en même temps exprimer une information nouvelle impliquant cette entité (Lambrecht 2002 : 174). Au sein des CRP en *avoir*, l'auteur définit ensuite plusieurs sous-types, fondés sur des critères fonctionnels plutôt que formels (2002 : 182).

Ici, nous montrerons quelques exemples qui invitent à relativiser l'idée même que l'entité introduite dans une structure en *J'AI X qui* est toujours nouvelle (§ 2.1.1), puis nous reviendrons rapidement sur la distinction des deux sous-types principaux proposés par l'auteur (§ 2.1.2).

### 2.1.1. Statut de l'entité introduite : toujours nouvelle ?

C'est une caractéristique de la construction en *J'AI X qui* qu'elle sert le plus généralement à introduire une entité nouvelle, non active dans le discours (et parfois indéfinie et/ou non présente dans la mémoire à long terme de l'interlocuteur), pour en faire le sujet d'une prédication. Dans notre corpus, toutefois, quelques rares exemples viennent constituer des exceptions à ce principe d'un objet-de-discours absolument *nouveau* dans cette position. Nous souhaitons présenter ces exemples ici, parce qu'ils nous semblent mettre en évidence le fait que la raison d'être de la structure en *J'AI X qui* n'est peut-être pas toujours d'ordre seulement pragmatique.

Dans l'exemple suivant, le désignateur *balcon* apparaît à plusieurs reprises. Il n'est pas certain que l'objet-de-discours auquel il réfère soit le même dans toutes les occurrences, mais il nous semble difficile de soutenir que, au moment des énonciations mises en gras ici, il réfère à un objet-de-discours nouveau, inactif dans la conversation.

- (31) ils viennent à un mètre avec le balcon |\_| et pis y a cin/ y a quatre mètres  
 L2  
 si |\_| le balcon il compte comme limite ou pas  
 L1  
 alors ça je sais pas |\_| ça je sais pas |\_|  
 L2  
 ça il faudra regarder  
 L1  
 on avait fait | opposition avec le balcon |\_| mais ça il faudra regarder effectivement  
 L2  
 parce que ça aussi en termes de confort de vie ça fait quand même une sacrée  
 différence |\_| si **tu as le balcon qui** plonge sur |\_| toi ou pas |\_| euh tu gagnes  
 quand même en en qualité  
 [...]
   
 L2  
 [...] ouais mais je comprends pas |\_| parce que s/ sur le plan sur l'implantation |\_|  
 ils ils mettent que y a six y a |\_| sur l'implantation |\_| y a |\_| huit mètres sur sept  
 dix-sept alors ça pour moi ça fait cinquante-six |\_| d'accord |\_| alors ils mettent

peut-être ils mettent que la s/ ouais | \_ | ils mettent la surface habitable ils mettent pas la surface brute | \_ | c'est-à-dire qu'ils ont déjà enlevé les port/ les murs et ces choses-là |

L1

mais attention parce que les balcons si ça compte | \_ | \_ | [chevauchements, transcription difficile]

L2

mais ils ont compté

L1

non

L2

un mètre dix neuf là c'est quoi

L1

un mètre trente neuf dégagement dégagement c'est le dégagement d'entrée

L2

ouais c'est le hall d'entrée je pense

L1

donc chambre numéro une chambre numéro deux WC douche entrée cuisine salon dégagement donc là il y a pas les balcons

L2

non

L1

donc si **tu as des si tu as les balcons qui** sont sur huit mètres ça fait quatre mètres en plus en plus donc ils ont pas la densité (OFRON, unine11-cma/gma, WW et M)

La reformulation *si tu as des si tu as les* est intéressante : elle pourrait mettre en évidence la différence entre une structure *si tu as des balcons...*, avec un SN indéfini et probablement un *avoir* nécessaire pour introduire ce SN, et une structure en *si tu as les balcons...* dans laquelle le référent du SN est accessible par d'autres moyens, et le verbe *avoir* joue un rôle qui est plutôt de l'ordre de l'auxiliaire de dispositif, ou de l'introducteur de *construction* (mais pas de l'entité elle-même). C'est la seconde structure (*si tu as les balcons qui sont sur huit mètres*) qui est choisie dans la situation en question, certainement parce que le référent est déjà identifié dans ce cas, il est même déjà clairement actif dans la conversation. Ces deux exemples en gras montrent que la structure peut être utilisée dans une série d'emplois plus étendue que ce qu'on considère généralement : ici, elle ne sert pas à *introduire* une entité nouvelle, mais semble simplement être une façon de prédiquer quelque chose de cette entité sans que son désignateur apparaisse en début d'énoncé – en faisant apparaître le protagoniste de l'action (subie) en début d'énoncé. La structuration de l'information sous cette forme semble ici être moins due à des raisons pragmatiques (entité totalement nouvelle ou inactive en discours, impossibilité d'introduire un référent et d'effectuer une opération de prédication en même temps) qu'à des raisons syntaxiques, structurelles : c'est ainsi que le français (parlé) agence ses arguments.

Un même objet-de-discours est repris par des désignateurs différents dans l'extrait suivant, et finalement par le désignateur *garçon* accompagné d'un adjectif et d'un déterminant démonstratif (anaphore lexicale démonstrative). De nouveau, il nous paraît difficile de dire que l'entité introduite par *J'AI* est nouvelle ici.

- (32) mais un jour je je donnais des cours à une dame qui chantait dans un chœur | \_ | et pis elle m'a demandé si elle pouvait euh m'amener son un de ses garçons c'est une femme qui a | \_ | trois garçons | \_ | elle m'a demandé si elle pouvait m'amener un de ses garçons parce que vraiment elle trouvait qu'il chantait bien et tout | pis je me disais ouais d'accord | \_ | okay | \_ | encore une | \_ | et puis euh | \_ | je suis comme c'était mon élève je lui ai dit ben d'accord euh ben amène-moi euh | ton ton ton ton fils et pis | \_ | ben je vais l'écouter | \_ | et pis c'est vrai que je suis restée quand même euh

|\_ | assez euh |\_ | assez baba devant de ce petit gars à l'époque il avait |\_ | je pense qu'il devait avoir à peine onze ans quelque chose comme ça |\_ | et pis euh **j'ai ce petit garçon qui** ouvre la bouche puis qui chante comme un ange quoi | je suis restée juste tétanisée (OFROM, unine11-vpa, fff)

Cette entité n'est pas non plus totalement nouvelle ou inactive dans l'exemple ci-dessous.

- (33) le problème avec les chevaux la plupart |\_ | ils ils expriment pas très fort les les douleurs au début |\_ | et pis en général quand ils commencent à les exprimer c'est déjà qu'y a des certaines douleurs assez avancées |\_ | {et/les} coliques ça peut être des coliques simples quand on connaît certains chevaux on sait que c'est juste un coup de stress | ou un petit bouchon où ça c'est pas grave |\_ | ils peuvent patienter une heure ou deux |\_ | **on a certaines coliques** suivant les symptômes qu'on a au téléphone avec la personne **qui** peuvent être des torsions | d'estomac ou d'intestin ou d'utérus pour une jument portante |\_ | **qui** là en général nécessitent euh |\_ | d'être là euh |\_ | plus rapidement que ce qu'on pourra de toute façon être hein j'entends on est toujours trop tard dans ces cas-là (OFROM, unine08-fja, nv2, =(1))

Le locuteur commence par une structure à détachement *les coliques ça peut être des coliques simples*. Pour le second type de coliques qu'il veut décrire (celles qui sont graves), sur lequel il élaborera plus longuement (il en donne des causes possibles, il en décrit les conséquences pour les chevaux et pour les vétérinaires), il utilise la structure en *J'AI X qui*.

Un dernier exemple, noté au vol celui-ci, illustre également le cas, mais nous le présentons avec quelques précautions : la transcription de la première partie de l'énoncé n'est pas certaine.

- (34) [faudrait faire avec endnote ..] mais j'ai endnote qui fonctionne plus (oral)

Ces exemples montrent que la structure en *J'AI X qui* est d'un usage trop répandu et diversifié pour qu'on le limite à des cas d'introduction d'une entité nouvelle ou non active.

### 2.1.2. Entité totalement nouvelle *vs* entité non active mais « hearer-old »

Lambrecht établit sa typologie en fonction d'une opposition principale portant sur le contenu du SN : une catégorie regroupe les exemples dans lesquels l'entité introduite est totalement nouvelle ; une autre catégorie contient ceux dans lesquels cette entité est non active au moment de l'énonciation mais 'récupérable' car présente dans la mémoire à long terme de l'interlocuteur. Une opposition formelle est associée à cette opposition pragmatique, même si elle n'est pas parfaitement régulière : les premiers cas sont généralement associés à un déterminant indéfini dans le SN, et les seconds à un déterminant défini (opposition déjà présentée *supra*, cf. I.2.1.3).

1) Les **existentielles** introduisent ainsi une entité totalement nouvelle, non identifiable pour l'interlocuteur : aucune représentation préexistante de cette entité n'est censée figurer dans sa mémoire à long terme – généralement le déterminant du SN est **indéfini** dans ce cas (Lambrecht 2002 : 183).

Exemples : *Elle a une dent qui manque* (stative, 2002 : 184) ; *j'ai eu trois personnes qui sont venues se plaindre* (événementielle, 2002 : 188) ;

2) Les **clivées** introduisent une entité **nouvelle en discours** ou **inactive** au moment de l'énonciation mais **identifiable** par l'interlocuteur, c'est-à-dire déjà représentée dans sa mémoire à long terme<sup>323</sup> (« discourse-new » mais « hearer-old »)

<sup>323</sup> Dans Lambrecht (2002), l'identifiabilité d'une entité pour l'interlocuteur est simplement dite aller de pair avec la présence de cette entité dans sa mémoire à long terme – sans qu'il soit précisé ce qu'englobe exactement le concept de mémoire à long terme. Ailleurs dans les écrits de l'auteur, on voit qu'à ses yeux un

– dans ce cas le SN est **défini**.

Exemples : *Elle a son père qui est médecin* (stative, 2002 : 193) ; *J'ai la tête qui tourne* (événementielle, 2002 : 194).<sup>324</sup>

Nous constatons également sur certains exemples de notre corpus cette opposition entre des cas à SN indéfinis avec des référents totalement nouveaux et des cas à SN défini avec référents nouveaux en discours mais identifiables. Mais les cas de type constructionnel sont peu représentés dans nos exemples OFROM, alors qu'ils forment l'essentiel des exemples de Lambrecht, et il était donc difficile d'appliquer son analyse telle quelle. La généralisation de l'opposition qu'il propose et son utilisation pour fonder des catégories strictes ne nous a pas été possible, et nous avons renoncé à classer nos exemples selon ce critère<sup>325</sup>. En fait, il n'a pas été possible pour nous d'établir une réelle systématique et d'aboutir à un véritable classement des exemples selon leurs caractéristiques pragmatiques. Nous ne proposerons donc pas de typologie, mais présenterons et illustrerons au § 2.2 les différents cas qui nous semblent devoir être mis en évidence, à partir d'OFROM mais aussi en puisant parfois dans nos autres sources d'exemples, pour ne pas laisser de côté les cas de type constructionnel.

## 2.2. Fonctions diverses / originales / ...

Nous présentons ici des observations émergent de l'étude de notre corpus. Encore une fois, il ne s'agit pas d'une typologie mais de divers angles d'analyse qui nous ont paru pertinents.

### 2.2.1. Comme 'alternative' à *il y a*

Plusieurs chercheurs rapprochent la structure en *J'AI X qui* de la structure en *il y a... qui*, parfois même dans l'idée qu'elles forment des sortes de variantes (contextuelles) : c'est le cas chez Lambrecht (1988 : 151), par exemple, qui les traite comme une même construction, et qui remarque qu'il n'est pas facile de décrire la subtile alternance entre forme personnelle et forme en *il y a* dans le discours. Nous proposons ici d'examiner cette question à partir de nos données de corpus.

Remarquons d'abord que la question de l'alternance avec *il y a* n'est pas pertinente dans les cas que nous avons mis en évidence où il s'agit d'une véritable prédication *J'AI-SN* avec un verbe *avoir* de sens possessif.

- (35) L1  
 faudrait il faudrait en avoir deux | \_ | ouais | \_ | voilà ce qu'on m'a dit j'avais demandé à | # | **j'avais un beau poirier qui** était | \_ | qui avait bien grandi | \_ | deux trois années y a eu quelques belles po/ euh quelques belles poires | \_ | et pis après il a commencé de périr | \_ | alors euh je connaissais donc euh | \_ | quelqu'un à | \_ | à | #

---

locuteur peut postuler qu'un référent est identifiable à partir du moment où il est ancré dans la sphère personnelle de l'un des interlocuteurs : parties du corps, membres de la famille, etc. (Lambrecht 1994 : 88). Les entités introduites dans les deux exemples de cette rubrique (*son père, la tête*) n'ont donc pas besoin d'avoir été explicitement évoquées par les participants dans leurs conversations précédentes pour être considérées comme identifiables, leur rattachement à la sphère personnelle de l'un des interlocuteurs suffit.

<sup>324</sup> Comme on l'a vu sous II.2.1.3.2.4, un troisième type est proposé qui contient une relative pragmatiquement présupposée, et est illustré uniquement de quelques exemples en *il y a*, comme : *y a Beth qui veut y aller, y a Jean-Marc, y a moi* [alors que le sujet de discussion est la participation à une sortie au théâtre] (Lambrecht 2002 : 201, ex. simplifié ici ; cf. aussi Annexe 2b). Nous ne tiendrons pas compte de ce dernier type ici : pour nous, il illustre un cas de clivage en *il y a*, le contenu de la séquence en *qui y est* est présupposé.

<sup>325</sup> Cf. tout de même ci-dessus le § 1.1.2 pour quelques exemples avec lexique relationnel présentés selon le critère de la nouveauté de l'entité introduite.

|\_ | pis je lui avais demandé pourquoi |\_ | il m'a dit un |\_ | poirier ne doit jamais être seul (unine11-jsa, =(16) du chap. VI)

Le remplacement par *il y a* est possible mais pas sans changement de sens dans ces exemples qui présentent un *J'AI* de sens possessif : utiliser *il y a* nous semble faire basculer *avoir* dans son sens existentiel, alors que les formes personnelles établissent un lien entre le sujet d'*avoir* et l'entité introduite. Il n'y a donc pas alternance dans ce cas.

- (36) |\_ | ensuite euh dans dans les autres gens qui m'entourent dans les gars ben j'ai euh |\_ | **j'ai deux trois personnes qui** sont des amis euh |\_ | que j'apprécie énormément parce que je connais depuis longtemps et tout |\_ | mais qui font moins partie de de de s/ de mon entourage de qu/ qui sont moins comment dire euh |\_ | des espèces de de p/ de de de d'accouder quoi (OFROM, unine08-mba, d)
- (37) sinon au niveau au niveau euh des pratiques donc comme j'ai dit euh on est en première année **on a des des pratiques imposées** donc euh **qui** sont agrès sports de balle donc on peut choisir entre ou handball ou basket mais moi j'ai choisi en l'occurrence euh handball il y a éducation du mouvement il y a le camp multiglisse donc qui est un camp euh de neige où on doit faire euh ski (OFROM, rtz)

L'alternance pourrait être discutée en revanche dans le cas d'une véritable prédication [*J'AI* – SN] mais un sens plus existentiel pour le verbe *avoir*.

- (38) alors voilà |\_ | non non mais on trouve pas le temps long pis maintenant ben |\_ | ça fait aussi euh vingt ans que je fais partie du groupe missionnaire |\_ | de la paroisse de #[lieu] |\_ | donc euh avant **on avait ben nos petites grands-mères qui** nous tricotaient les chaussettes |\_ | ben ma foi les petites grands-mères elles sont plus là |\_ | alors c'est moi qui ai pris leur place alors euh |\_ | maintenant {je suis/??} c'est la mémé des chaussettes (OFROM, unine11-rsb, ccc, =(7) du chap. VI)
- (39) donc euh avant **il y avait ben nos petites grands-mères qui** nous tricotaient les chaussettes |\_ | ben ma foi les petites grands-mères elles sont plus là |\_ | (OFROM, unine11-rsb, ccc, modifié)

Comme elle peut bien sûr être discutée dans tous les cas pour lesquels l'analyse par dispositif est envisageable (cf. VI.3).

C'est donc bien dans le cas où *avoir* ne marque pas la possession, justement, qu'une véritable alternance est possible. D'un point de vue syntactico-sémantique, on a mis en évidence au chapitre VI (§ 3.2) une variation possible entre *J'AI* et *il y a*, et même entre *J'AI*, *il y a* et une troisième variante en dispositif direct. Les préférences pourraient ainsi être considérées comme pragmatiques, et il est donc intéressant de faire quelques observations de ce côté.

Même s'il avoue qu'il est difficile de rendre compte de la répartition des structures en *J'AI* et en *il y a*, Lambrecht (1988 : 151) émet quelques hypothèses sur le sujet. En premier lieu, il remarque que la structure en *J'AI* semble être préférée lorsque le référent du SN est en relation de possession avec le référent du sujet d'*avoir*. Il affirme alors qu'on ne peut pas utiliser la structure en *J'AI* si le SN introduit ne peut pas avoir de déterminant possessif : un nom propre, par exemple, serait incompatible avec la structure en *J'AI*, et il faudrait employer la structure en *il y a*.

- (40) Y a Jean qui a téléphoné / \*J'ai Jean qui a téléphoné (Lambrecht 1988 : 151)

Nos données de corpus contredisent cette dernière affirmation, et nos réflexions voudraient nuancer également la remarque précédente.

Cinq de nos exemples récoltés à la volée<sup>326</sup> présentent un nom propre en position de SN, dans une structure avec *J'AI* non possessif qui pourrait alterner avec la structure en *il y a*. Le premier est littéraire, les deux suivants sont issus de courriers électroniques, et les deux derniers de conversations orales – avec pour ceux-ci, comme toujours, l'inconvénient que seule une petite partie de l'énonciation a pu être transcrite.

- (41) Je commençais à regarder Betty d'un drôle d'œil en jouant avec ses cheveux quand j'ai entendu du bruit dans l'escalier et la seconde d'après, **j'avais Eddie qui me dansait sous le nez**, agitant une bouteille et des verres.  
(Philippe Djian, *37°2 le matin* – exemple signalé par Géraldine Zumwald Küster)
- (42) Chère {Prénom1},  
Puis-je te demander de [...] ?  
Par ailleurs, pourrions-nous nous voir demain après-midi pour parler de [...] ? **J'ai M. {Nom propre} qui passera à 15h pour des questions informatiques**, le reste du temps je suis libre.  
Avec toutes mes amitiés  
{Prénom2}  
(courriel)
- (43) là **j'ai falkor qui ronronne à fonds sur mes genoux**, ça aide un peu ;-) (courriel)
- (44) j(e) pense qu'i(l) vous faudra euh pa(r)c(e) que **j'ai {Prénom} qu(i) est\_allée aux Bugne' mercredi** et puis (oral, =(68) du chap. II)  
[*En réponse à une question du type « Est-ce qu'il y a de la neige sur le Jura ? » ; Les Bugne' = Les Bugnenets-Savagnières, station de ski du nord-est du massif du Jura*]
- (45) ça je ferai demain .. bon faut qu(e) j(e) me dépêche parce que **j'ai {prénom} qui me . qui me stresse** (oral)

Ces exemples accréditent l'idée que dans certains cas on ne peut pas considérer qu'une prédication principale [*J'AI* – SN] est établie, et ils confirment qu'aucun rapport de possession n'est nécessaire entre le sujet d'*avoir* et le référent du N. La palette de réalisations possibles du SN est ainsi très large, mais cela n'implique pas qu'aucune contrainte ne porte sur la structure : si ces contraintes ne portent pas (seulement) sur le SN, elles peuvent s'appliquer de façon plus large. Nous proposons une petite discussion à ce sujet.

Comme on l'a vu, Rothenberg (1979) relève une contrainte portant sur la construction en *J'AI X qui*, imposant qu'il y ait toujours une référence au sujet du verbe *avoir* dans le SN : relation de p.i., ou déterminant possessif, ou autre référence (éventuellement implicite). Lagae & Rouget (1998), sur un corpus d'exemples beaucoup plus étendu, remarquent que cette contrainte doit être élargie : elle porte sur la structure en général et ne s'applique pas forcément au SN, elle peut se manifester également dans la relative, par un pronom renvoyant au sujet, ou éventuellement par d'autres moyens (ici : déictique, verbe de mouvement). Elles confirment par ailleurs que la référence peut être implicite, comme dans le dernier exemple ci-dessous.

- (46) on a le monde du travail qui *nous* est ouvert (Lagae & Rouget 1998 : 317, =(53) du chapitre I)
- (47) moi j'ai un souvenir qui *me* revient (*ibid.*, =(55), chap. I)
- (48) et puis on a des ruisseaux qui *reviennent ici* mais ils sont pollués (*ibid.*, =(56), chap. I)
- (49) Thierry une fois il a eu une maman qui *est venue* pour son gamin (*ibid.*, =(57), chap. I)
- (50) j'ai Laura qui est malade (Lagae & Rouget 1998 : 318, =(62), chap. I)

<sup>326</sup> Deux de nos exemples OFROM présentent un nom propre en position de SN (LL et WWW), mais dans une structure avec *avoir* de sens plein : l'alternance avec *il y a* est exclue ici.

Lagae & Rouget remarquent toutefois que cette contrainte ne s'applique pas lorsque la structure contient un verbe *avoir* à la deuxième personne du singulier, et elles notent que le *tu*, souvent, ne renvoie pas à un interlocuteur déterminé.

- (51) alors tu as l'Américain qui fait miaou (Lagae & Rouget 1998 : 320, =(75) du chap. I)  
 (52) toutes les années tu as des chiens euh qui sont tués euh par les sangliers (*ibid.*, =(76) du chap. I)

Dans notre propre corpus, nous constatons également, de façon générale, cette opposition entre des cas qui semblent demander une référence au sujet d'*avoir* dans la structure, et des cas où l'ensemble [SN – SV] est totalement libre, sans aucune contrainte sur une telle référence. Ce contraste, toutefois, ne nous semble bien sûr pas reposer sur la simple opposition entre [*je/il*] et [*tu*], mais sur une opposition de type [sujet particulier] *vs* [sujet générique]<sup>327</sup>. Un exemple en *tu* ou *vous* particulier/non générique, ainsi, respectera probablement les mêmes contraintes qu'un exemple en *je*. Nous avons peu d'exemples en *tu* ou *vous* non génériques dans notre corpus, et il est donc difficile d'établir des généralités, mais les quelques exemples que nous avons respectent en effet la contrainte décrite.

- (53) tu as ton huile qui est ouverte (oral)  
 [Dans une cuisine, devant la bouteille d'huile en question]  
 (54) tu as ton sac qui a chu (oral, =(55) du chap. VI)  
 (55) alors {Prénom} vous allez avoir des gens qui vont vous contacter pour euh les six ont pris un exposé donc (oral, suite non retranscrite)  
 (56) TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS  
 [...]  
 Dès 19h30 jusqu'à 22heures vous avez des jeunes musiciens sympas qui vont vous faire passer un bon moment, et si vous désirez manger une bonne assiette spaghetti à la sauce tomate plus une boisson (bière ou thé froid ou coca) pour fr.10.- Nous sommes à votre disposition pour vous servir.  
 A bientôt. A L'EJMA  
 [Affichette dans la cafétéria de l'EJMA, école de jazz et des musiques actuelles, Lausanne]

Cette contrainte semble ainsi s'appliquer de façon générale lorsque le sujet d'*avoir* est particulier, quelle que soit la personne. Nos exemples montrent une marque de coréférence avec le sujet d'*avoir* soit dans le SN soit dans la suite (ou dans les deux) : le référent du N peut être en relation avec le sujet par ses propriétés lexicales (p.i. ou relationnel) et/ou par une détermination possessive ; la séquence en *qui* peut également marquer cette coréférence au moyen d'un pronom personnel ou autre.

- (57) L2  
 et puis cette vente ça va c'est pour quoi  
 L1  
 ben c'est pour euh en faveur des des missionnaires qui sont des missionnaires jurassiens qui sont disséminés à travers euh le monde alors euh les bénéfices qu'on fait à notre vente ben on leur envoie des des dons pour les aider oui bon il y a pas que des chaussettes hein il y a il y a toujours comme dans les les ventes de paroisse ben des pâtisseries du pain des on fait sur deux jours euh puis on a une bonne équipe euh d'artistes presque qui font plein de de belles choses on nous dit toujours que c'est à [#lieu] qu'il y a le la plus belle vente euh paroissiale de dans la région même on a

<sup>327</sup> Faute de mieux, nous suivons ici Riegel *et al.* (2009 : 361) au sujet des modes possibles de référence des pronoms : lorsque la référence n'est ni (entièrement) déictique ni anaphorique, « c'est l'interprétation générique qui s'impose », renvoyant alors à l'opposition [référence générique] ~ [référence particulière] (2009 : 962-963). Nous ne problématisons pas plus que cela ici, mais sommes consciente que le sujet le mériterait largement (et cf. remarque *infra* au sujet de l'intérêt qu'il y aurait à étudier cette question dans le cadre des rendements discursifs des structures en *J'AI X qui*).

**pas mal de gens qui** viennent d'Ajoie aussi pour euh admirer ce qu'on fait alors euh tout le long l'année ben ma foi on trouve pas le temps long (OFROM, unine11-rsb, yyy)

Cette marque de coréférence peut être le 'classique' simple déterminant possessif : nous n'en relevons pas d'exemples ici, car nous en avons vu plusieurs déjà. Nous mettons toutefois en évidence quelques cas un peu plus originaux, à partir de nos exemples relevés à la volée (le corpus OFROM ne contient pas beaucoup de cas de ce genre) : la structure en *J'AI* permet d'introduire un SN de type *un de mes*, ou encore un SN *de SN* (dans ces cas, c'est toujours le possessif qui marque la coréférence) ;

- (58) [*Conversation à table à propos du menu du jour, des sushis*]  
j'ai une de mes filles qui adore ça (oral, =(59) du chap. VI)
- (59) j'ai plusieurs copines de ma fille qui mènent ce genre de vie (oral, =(60) du chap. VI)

Avec un pronom coréférent au sujet dans la séquence en *qui*, elle permet d'introduire de simples indéfinis (ou avec numéral).

- (60) ben moi j'ai un gars qui me raconte l'inverse hein en ce moment (oral)
- (61) Bonjour,  
Je souhaite avoir des informations concernant la soirée du 20 mars.  
Voilà, nous sommes 7-8 personnes à venir, faut-il réserver ? Car **j'ai peut-être d'autres personnes qui se joignent à nous.**  
Dans l'attente de vos nouvelles, je vous envoie mes meilleures salutations.  
(Courriel)
- (62) [*Au sujet de chaussures mises en vente sur un site web, tout début d'énoncé*]  
hier j'ai deux personnes qui m'ont contacté pour euh mes chaussures  
(oral, =(41) du chap. VI)
- (63) j'ai six personnes qui m'ont téléphoné pour prendre des notes à mon cours (oral)

Un exemple de notre corpus OFROM présente un cas qui pourrait constituer une exception : il ne marque pas de coréférence *formelle* au sujet. Il nous semble que cette coréférence est en fait présente tout de même : le SN *le deuxième* peut dans ce cas jouer un rôle analogue à un N relationnel/un SN possessif.

- (64) [*Un père de famille raconte un départ en vacances en voiture avec sa femme et ses jeunes enfants.*]  
enfin bon je suis quand même parti avec l'idée que ça pouvait peut-être bien se passer | \_ | euh | \_ | on a démarré euh plutôt euh | \_ | tôt pour ma femme c'est-à-dire à neuf heures | \_ | euh trop tard pour moi bien sûr | \_ | donc dès Saint-Maurice | \_ | **on avait déjà le deuxième qui** braillait | \_ | # | \_ | comme quoi il voulait savoir quand est-ce qu'on arrivait | \_ | donc Saint-Maurice on avait fait donc euh quinze minutes sur les cinq heures trente que devait durer le voyage | \_ | ça se présentait plutôt bien  
(OFROM, unine11-fda)

Cet exemple, déjà vu, pourrait en revanche être une exception plus probante.

- (65) j(e) pense qu'i(l) vous faudra euh pa(x)c(e) que **j'ai {Prénom} qu(i) est\_allée aux Bugne' mercredi** et puis (oral, =(44))

Malheureusement, la suite de l'énoncé n'a pas été transcrite, et nous ne savons plus ce qu'elle contenait (peut-être quelque chose du type *et puis qui m'a dit que... ?*), il est donc difficile de discuter cet exemple d'un point de vue discursif, et de savoir 1) s'il constitue une exception, 2) si une coréférence était présente dans la suite, ou 3) si l'on doit ici considérer que cette coréférence est implicite et correspond simplement au fait que la locutrice rapporte un événement qui lui est arrivé, elle-même marquant le lien entre l'événement en question et le sujet de la conversation.

Lorsque le sujet d'*avoir* est de type générique, au contraire, aucune contrainte de coréférence ne semble exister.

Une telle coréférence *peut* intervenir, et dans ce cas même si le sujet est générique le fonctionnement reste assez proche des cas à sujet particulier.

- (66) parce que ça aussi en termes de confort de vie ça fait quand même une sacrée différence | \_ | si **tu as le balcon qui** plonge sur toi ou pas euh tu gagnes quand même en en qualité (OFROM, unine11-cma, WW, =(31))
- (67) à seize ans tu rentres à une heure du matin tu es fatigué euh **tu as les copains qui te** poussent à aller vite enfin c'est aussi le truc à faire des conneries (OFROM, unine08-ada, ee)
- (68) donc c'est vrai que | \_ | c'est surimpor/ super important de pouvoir euh s'entendre avec ses collègues parce que sinon tu ouais | \_ | tu as personne à qui parler | \_ | pis tu d/ ouais tu peux pas garder tout ça pour toi quoi parce que c'est quand même des trucs super lourds quoi | quand **tu as des gamines qui** viennent te dire qu'elles se sont fait violer à la maison ou euh | \_ | taper ou machin pis qu'elles enfin | \_ | qu'elles comprennent même pas euh | \_ | ce qui vient de se passer quoi (OFROM, unine08-hda, qq)
- (69) L2  
il y a des avantages je pense  
L1  
ah ouais t'as mille mille mille mille avantages et pis ils font ben tu vois toute la | thune qu'ils claquent pas en salaire ils les claquent euh dans le bien-être des | \_ | collaborateurs dans le tu sais | \_ |  
L??  
c'est presque une fois par mois mec **tu as des gars tu sais pas sortis d'où qui arrivent** qui t'apportent un petit croissant | un verre de jus d'orange à ton à ta place de travail mec | \_ | à ton bureau tu sais tu es là hé bonjour ah c'est pour le nouvel abonnement qu'on a on fait nin nin nin | % | \_ | une petite action alors tous les collaborateurs ils ont droit à un jus d'orange pis un croissant | \_ |  
L??  
ouais c'est cool ouais (OFROM, unifr11-maa, w)
- (70) savoir si tu as des gens à la maison qui peuvent te soutenir (unifr11-aaa)

Mais cette coréférence n'est pas 'obligatoire', et dans les cas où elle n'intervient pas la structure semble être alors vraiment très proche de la structure en *il y a*, avec des rendements différents de la structure en *J'AI* servant à rapporter un événement en rapport avec le sujet. Ainsi, alors qu'il est à une forme 'personnelle' (mais générique), cet *avoir* se rapproche vraiment du simple existentiel *il y a*.

- (71) vous avez des gens qui sont incapables de partir au bon moment (oral)
- (72) euh là je me sentais presque fine là-bas hein je me sentais mieux dans ma peau je dois le dire | à part ben ben **tu as toutes les asiatiques qui** sont qui sont des fils de toute façon elles ont ça euh | enfin | c'est cu- enfin pas culturel je dirais c'est | enfin je sais pas si c'est par rapport à ce qu'ils mangent euh les asiatiques ou si c'est leur constitution je sais pas mais | ils ont tendance à être beaucoup plus fins que nous (OFROM, unine08-ada, rr, =(23))
- (73) [*Le locuteur est un avocat, « ces aspects » = aspects psychologiques/psychiatriques*]  
mais en même temps on on doit quand même connaître un tout petit peu ces aspects parce qu'on reçoit aussi des | souvent des expertises faites par des psychologues | \_ | par exemple dans un cas pénal si **vous avez quelqu'un qui** a commis un crime | euh souvent on va on va demander une expertise euh psychiatrique de cette personne et | \_ | et ensuite l'avocat soit soit que ça soit son défenseur à cette personne | soit que ça soit l'avocat de la partie adverse il il doit aussi comprendre un peu ce qui se passe | \_ | dans le dans l'expertise parfois c'est des termes assez assez compliqués | c'est pas

toujours simple mais |\_ | on est censé comprendre un petit peu ces problèmes aussi  
 quoi (OFROM, unine11-joa, Z)

Notre corpus OFROM étant relativement réduit, le nombre d'exemples en *tu* et *vous* n'est pas très grand (9 exemples en *tu* et un seul en *vous* sur 165 exemples pertinents). Dans TESTORAL, plus vaste, le total est bien plus élevé (191 exemples en *tu* et 109 en *vous* sur 1238 exemples pertinents). Parmi ceux que nous considérons comme très proches d'*il y a*, nombreux, nous en citons seulement quelques-uns ici (le troisième exemple ci-dessous avait également été proposé par Lagae & Rouget, nous le donnons toutefois avec plus de contexte).

- (74) tu as beaucoup de gens comme ça qui sont intelligents mais leur but c'est de dominer dominer puis tu en veux toujours plus (TESTORAL, PINGOIN)
- (75) c'est quand même assez pittoresque quand même il y a des traboules il y a c'est euh c'est c'est en général souvent **tu as des apparts qui sont en dernier étage** où tu as une super vue sur tout Lyon euh (TESTORAL, 69amg1, *sic*)
- (76) L1  
 quand le sanglier il s'arrête ben les les chiens ils s'arrêtent et [...] et les chiens ils sont autour et le sanglier est au milieu et ils aboient alors à ce moment-là on s'avance là-bas avec les fusils un pas pas deux ni trois un seul il s'avance avec le fusil et les autres ils cernent et si il le tue ça va et s'il le tue pas qu'il part ben les autres qui sont autour quand il sort du cercle on y tire et on le tue parce que des fois il y a le sanglier qui se bat avec les chiens  
 L2  
 en plus  
 L1  
 le sanglier il fonce sur les chiens et les chiens ils taillent eh  
 L2  
 et ils s'en vont  
 L1  
 pour pas se faire ouvrir parce que / toutes les années, XXX / **tu as des chiens euh qui sont tués euh par les sangliers** (TESTORAL, la\_chasse)
- (77) Sandra  
 vous avez l'impression que la population change  
 Stéphanie  
 ah oui oui  
 Laurence  
 oui oui c'est sûr  
 Stéphanie  
 à mon avis il y aura beaucoup de plus en plus d'étrangers  
 Laurence  
**vous avez aussi oui voilà beaucoup d'étrangers qui sont là que la moitié de l'année**  
 (TESTORAL, Leblond\_Zanotti\_7e-2)
- (78) aujourd'hui eh bien euh c'est la plus grande flexibilité qui a été mise en place c'est-à-dire que c'est entreprise par entreprise que se négocient les trente-cinq heures hein alors **vous avez des entreprises** qui sont très larges **qui vont dire** euh nous on passe aux trente-cinq heures en vous garantissant un salaire de trente-neuf heures euh **vous avez d'autres entreprises** qui sont moins larges **qui disent** nous on passe aux trente-cinq heures mais vous serez payés sur une base de trente-cinq heures donc ça / 0, il / faut le savoir **vous avez des entreprises qui disent** on passe aux trente-cinq heures en aménageant le temps de travail c'est-à-dire que vous allez faire vos trente-neuf heures comme d'habitude et l'excédent de d'heures faites par semaine sera pris sous forme de récupération donc tous les cas sont euh sont euh envisageables ou sous forme de vacances supplémentaires (TESTORAL, PUB-TRO-1)

Dans le dernier exemple, il s'agit d'un long monologue de type conférence/cours, et l'emploi de *vous avez* (plutôt qu'*il y a*) nous semble trouver là un contexte d'apparition très favorable : certainement que cette forme permet de mieux inclure l'auditoire et donc de mieux capter son attention, ou de marquer sa prise en compte par le locuteur. Nous entendons très souvent, par exemple à la radio ou dans des conférences, cette forme *vous avez* en tant qu'existential équivalent à *il y a*.

En plus de l'alternance entre *il y a* et *J'AI*, il faudrait étudier de plus près, à l'intérieur des formes personnelles, la répartition entre *tu as* et *vous avez* qui, même s'ils sont en emploi générique, ne sont pas indépendants de la situation d'énonciation : *tu as* est-il réservé à des contextes avec un seul interlocuteur que l'on tutoie ? Dans quels cas trouve-t-on des *vous avez* ? Il nous semble qu'on ne trouvera pas de *vous* générique en face d'un seul interlocuteur que l'on tutoie ; l'emploi de *tu* nous semble en revanche possible dans tous les cas<sup>328</sup>, mais ceci n'est qu'une intuition : il y aurait un travail très intéressant à faire sur l'emploi des différentes formes de génériques en lien avec la structure en *J'AI X qui* (et *on a* devrait également être pris en compte dans ce champ), mais ceci dépasse le cadre de cette étude. Du côté de l'alternance avec *il y a*, toutefois, on peut penser que l'usage d'une forme personnelle, quelle qu'elle soit (et même si elle est générique), est une façon de marquer la prise en compte du ou des interlocuteurs dans le discours, et de chercher leur complicité, approbation, etc.

Nous avons étudié ici les cas où une alternance avec *il y a* est possible, donc probablement les cas les plus typiques de la *construction* en *J'AI X qui*. Nous avons mis en évidence deux conditions d'emploi différentes au sein des exemples en *J'AI*, faisant ressortir une contrainte dans le premier cas. Lorsque le sujet d'*avoir* est particulier (aux première, troisième mais aussi deuxième personnes), en effet, il semble que la structure en *J'AI* ne soit utilisée que lorsque l'ensemble du prédicat [SN – SV] est en rapport avec le sujet d'*avoir*, rapport parfois implicite mais plus généralement marqué par une coréférence à ce sujet, soit dans le SN, soit dans la séquence en *qui*. Lorsque le sujet d'*avoir* est générique, la situation peut être la même, mais ce n'est pas obligatoire et il se peut donc également qu'aucun rapport n'existe – dans ce cas *J'AI X qui* constituerait une véritable variante de *il y a X... qui*, mais serait préférée parce qu'elle permet de plus impliquer l'auditoire.

Sur les régularités d'alternance entre *J'AI* et *il y a*, et le choix de l'un plutôt que l'autre par le locuteur, Lambrecht (1988 : 151) suggère que la préférence va à *J'AI* lorsque le référent du SN est en relation de possession avec le référent du pronom clitique, et en particulier lorsque le SN est de forme possessive. Selon ce que montre notre corpus, il n'est pas question d'un rapport de possession ici, mais d'un rapport beaucoup plus large, et ce rapport n'intervient pas forcément entre le sujet et le SN. Il est toutefois possible, en effet, que le choix se porte de préférence sur *J'AI* (plutôt qu'*il y a*) lorsque *l'événement entier* en question est en rapport avec le sujet du verbe *avoir*, l'affecte, ou alors lorsque le sujet d'*avoir* forme le lien entre cet événement et la situation d'énonciation, et constitue ainsi ce qui marque la pertinence de l'énoncé dans la situation d'énonciation. Cette préférence est toutefois difficile à établir de façon plus assurée, et on la considérera évidemment comme

<sup>328</sup> Barbéris (2010 : 1847), après d'autres, relève que le français du Québec montre un emploi plus marqué que le français de France du *tu* générique en contexte de vouvoiement. Ce fait, combiné à d'autres, pourrait montrer que *tu* tend à occuper chez les locuteurs québécois « une position de 2<sup>e</sup> personne non marquée ». Elle montre que cet emploi de *tu* générique en contexte de vouvoiement n'est pas absent des données françaises et, tout en précisant qu'elle n'a pas les moyens de donner des chiffres, suggère que le phénomène puisse être en augmentation en français de France également. L'usage du *tu* générique en situation de tutoiement, quant à lui, est très fréquent selon elle, même s'il est encore peu étudié par les linguistes (2010 : 1855). Cf. aussi Coveney (2009, 2010) sur le sujet.

une tendance, et pas comme une règle : *il y a* peut également être choisi alors que [SN – SV] marque un rapport avec l'énonciateur.

(79) *(il) y a* Isabelle qui m'a mis un petit cadeau dans ma boîte aux lettres (oral)

Deux de nos exemples montrent même une alternance attestée dans un cas similaire : les deux énoncés suivants ont été prononcés par deux interlocuteurs différents, à quelques années de distance, devant un même 'événement'.

(80) *(il) y a ton* sac qui est tombé (oral)

(81) *tu as ton* sac qui a chu (oral, =(55) du chap. VI)

Finalement, il reste en effet difficile, comme le dit Lambrecht, de décrire et prévoir l'alternance entre forme en *J'AI* et forme en *il y a* lorsque cette alternance est possible. Un seul principe nous semble pouvoir être établi de façon assez sûre : on n'utilisera pas une forme en *J'AI* si le sujet d'*avoir* n'est pas directement concerné par le prédicat [SN – SV] (à part dans le cas d'un générique), on préférera alors *il y a*.

(82) *(il) y a* Nadine qui démarre pas (oral)

Pour en dire plus, il faudrait effectuer une analyse fine, sur un grand corpus et avec un contexte large chaque fois, pour pouvoir *comparer* les emplois de *J'AI X qui* et ceux de *il y a X... qui* à large échelle – encore une fois, ce serait un travail intéressant mais de trop grande ampleur pour que nous ayons pu le faire dans le cadre de la présente étude.

### 2.2.2. Organiser un discours long/complexe ('une chose après l'autre')

Le fait d'utiliser une structure en *J'AI X qui* permet différents rendements utiles pour l'organisation d'informations complexes ou particulièrement étendues.

Une telle structure peut par exemple aider à 'dérouler' une information, et apparaître alors de façon récurrente, en posant les différents objets de discours en plusieurs étapes.

(83) pis **on avait des amis qui avaient quatre enfants qui étaient un peu plus âgés que nous** | \_ | euh les enfants plus âgés que les miens | \_ | ils nous disaient quand on sort le dimanche en voiture ils sont les quatre derrière | \_ | on ne comprend pas un mot de ce qu'ils disent ils parlent tous les quatre en patois | \_ | on s/ on a l'impression que c'est s/ s/ | on retrouve pas nos enfants on a l'impression que ce sont les enfants de quelqu'un d'autre (OFRON, unine11-lva, RR)

(84) je suis employée de maison donc je m'occupe de trois petits enfants en bas âge puis j'en ai d'autres euh d'autres personnes **je vais chez une dame qui a son oncle qui est beaucoup plus âgé** et puis ensuite je j- je suis à un club de gymnastique à Douzens (TESTORAL/TT\_2\_1, 11amg2-11anb1)

(85) mais **{prénom} a p(eu)t-êt(re) sa fille qui a une amie qui** viendrait dormir et du coup on serait que trois (oral)

(86) je crois que **c'est {prénom} qui a une étudiante qui** fait une thèse là-dessus (oral)

La structure en *J'AI X qui* semble alors fort utile pour exprimer des relations (de parenté, amicales, etc.) à plusieurs niveaux, peut-être en évitant des structures moins fréquentes à l'oral (relatives en *dont*? cf. *je vais chez une dame dont l'oncle est beaucoup plus âgé?*), ou simplement en introduisant les objet-de-discours dans un ordre qui correspond mieux à la présentation souhaitée de l'information, en évitant par exemple l'ordre d'un syntagme en *N de N* (*c'est {prénom} qui a une étudiante qui... vs c'est une étudiante de {prénom} qui...*). Un de nos exemples recueillis 'au hasard' exploite abondamment ce principe et met particulièrement en évidence la rentabilité de la structure.

(87) De : {NOM Prénom 2} À : {plusieurs destinataires} Objet : TR : Des p'tits chiens  
Bonjour les filles !

Ci-dessous, **un message d'un ami qui a une collègue de bureau qui a une amie qui a une chienne qui a eu 7 adorables petites boules de poils...**

Je sais que la plupart d'entre vous ne veut ou ne peut avoir de chiens mais si vous avez la moindre idée d'une personne intéressée n'hésitez pas à lui transmettre ce message.

Bonne semaine à vous,

Gros becs

{Prénom 2}

-----  
**De:** {NOM Prénom 1} **À:** {plusieurs destinataires dont NOM Prénom 2} **Objet :**

Des p'tits chiens

Bonjour,

**j'ai une collègue de bureau qui a une amie**

**qui as une portée de 7 chiots** (voir photos ci-dessous).

[...]

(courriel)

Bien sûr, quand *avoir* a un sens plein et établit une prédication avec le SN, il arrive que plusieurs SN soient introduits par un seul *J'AI*.<sup>329</sup>

- (88) L2  
 pis tu fais toute seule ou bien des fois tu y vas avec tes cousines ou  
 L1  
 non alors des fois je vais avec des amis des fois avec euh ma soeur | \_ | # |  
 L2  
 {début incompréhensible, coupure} sœur  
 L1  
 euh j'en ai deux | \_ |  
 L2  
 deux  
 L1  
 oui alors **j'ai une sœur euh qui** a dix-huit ans | \_ | **et une demi-sœur** du côté de mon  
 papa | \_ | euh **qui** a douze ans (OFROM, unine11-csa, S)

De façon plus générale, la structure peut servir à organiser un discours plus ou moins long, en plusieurs étapes. Nous relevons alors dans notre corpus deux types d'agencement :

- soit, après un seul [*J'AI* – SN], une série de plusieurs séquences de forme relative ;
- soit une répétition de la structure entière *J'AI X qui* dans un discours plus ou moins long qui forme un tout thématique ou argumentatif.

Plusieurs exemples nous permettront d'illustrer le premiers cas ; deux longs exemples illustreront le second.

---

<sup>329</sup> L'exemple suivant est construit sur un modèle différent, et nous ne faisons que le mentionner ici car nous l'avons éliminé de nos exemples pertinents au sein de nos résultats OFROM sur TXM.

vous avez euh des frères et sœur

L1

oui moi **j'ai deux frères** | \_ | **euh un premier frère qui** | \_ | a juste trois ans de moins que moi | \_ |  
et le deuxième c'est le tout dernier de la famille il en a quatorze de moins | \_ | et j'ai deux soeurs | \_ |  
 alors ma plus jeune | \_ | soeur a six ans de moins que moi et celle qui est la plus proche de moi a | \_ |  
 pas tout à fait deux ans (OFROM, unine11-pgb)

Dans cet exemple, *j'ai deux frères* forme une énonciation, puis on peut rattacher au même *j'ai* le SN *un premier frère*, mais dans une deuxième énonciation ; la séquence en *qui* a pour tête ce deuxième SN et on n'a donc pas de structure *J'AI X qui* explicite dans une seule énonciation.

## 2.2.2.1. Accumulation de relatives après un seul [J'AI – SN]

Sur nos 165 exemples OFROM pertinents, nous avons remarqué qu'une trentaine contient plusieurs séquences relatives l'une à la suite de l'autre après l'occurrence de [J'AI – SN] ; le SN qui suit *avoir* constitue ainsi (généralement) un antécédent pour chacune d'elles.

Un de nos exemples, déjà vu, illustre particulièrement bien ce cas.<sup>330</sup>

- (89) et pis à côté de ça **j'ai un autre ami qui** a été mon ami **qui** a fait un peu euh | \_ | **qui** serait un peu la montagne russe **qui** est # {prénom} | \_ | **qui** est un psychopathe fini | \_ | mais que | \_ | finalement c'est c'est aussi cool d'avoir un un un gars comme ça (unine08-mba, f, =(75))

La représentation en liste de la syntaxe aixoise<sup>331</sup> pourrait aider à mettre en évidence les séquences successives et leur rattachement au même 'antécédent' :

- (90) j'ai un autre ami      qui a été mon ami  
                                       (qui a fait un peu)  
                                       qui serait un peu la montagne russe  
                                       qui est {prénom}  
                                       qui est un psychopathe fini

La prosodie nous a fait l'interpréter comme contenant une prédicative (*qui est {prénom}*) précédée de deux apposées de type parenthétique (*qui a été mon ami* et *qui serait un peu la montagne russe*) et suivie probablement d'une enchaînante (*qui est un psychopathe fini*) – mais il nous semble pas complètement exclu que ces 'relatives' soient en fait toutes des clauses autonomes, et qu'on ne puisse pas parler alors d'antécédent (*cf.* le chap. VI, et en particulier les §§ 1.2 et 5.1).

Certains exemples montrent également plusieurs relatives, mais avec une marque de coordination : *et*, en l'occurrence. Nous en présentons deux ici.<sup>332</sup>

- (91) L1  
       [...] alors au niveau culturel il faut que je réfléchisse où c'est que j'aimerais aller  
       L2  
       Vienne peut-être  
       L1  
       ah oui ah oui alors le château de Schönbrunn à Vienne oui tout à fait euh oui alors ça à Vienne ça me plairait d'aller visiter tout à fait parce que **on a une partie de la famille qui** connaît là-bas la région **et qui** m'a parlé que c'était vraiment magnifique (OFROM, unine11-eza, P)
- (92) et aujourd'hui c'est vrai que en tant que soignant eh bien on est au service de | quelqu'un et les soins à domicile développent cette optique-là | \_ | d'être euh | \_ | au service de quelqu'un et pis d'essayer de trouver un terrain de négociation | \_ | c'est vrai que par contre c'est une clientèle relativement âgée | \_ | troisième voire quatrième âge entre euh | \_ | quatre-vingts et et cent ans euh **j'ai deux centenaires qui** sont au domicile **et qui** sont seuls | \_ | **chez qui** on intervient très peu | \_ | donc on arrive aussi aujourd'hui dans une population qui vieillit | qui est très bien soignée qui a une prise

<sup>330</sup> Plusieurs autres sont du même genre, mais moins remarquables : hjk, ii, KK, t, tt, Y ; nous ne les présentons pas en détail ici, mais ils figurent dans l'annexe 6d.

<sup>331</sup> La représentation en liste de la syntaxe aixoise permet de mettre en évidence une série de réalisations lexicales occupant une même place rectionnelle (et pouvant ainsi s'apparenter à la coordination traditionnelle), en figurant le piétinement paradigmatique par un retour à la ligne et un alignement typographique (*cf.* par exemple Blanche-Benveniste 1990 : 43 sur la notion de liste). Ici, la représentation n'a pas pour but de mettre en évidence une même place rectionnelle (on aimerait justement montrer que l'on n'est pas dans le cadre de la rection), mais seulement de visualiser la succession des clauses.

<sup>332</sup> Mais d'autres exemples de ce type figurent dans l'annexe 6d : b, (PPP,) TTT, v.

en charge qui est optimale | \_ | et qui qui vieillit euh | \_ | beaucoup plus longtemps qu'auparavant (OFROM, unine08-sma, àà)

La présence du connecteur argumente en faveur d'un statut semblable pour les deux séquences qu'il relie. Dans le second exemple se pose la question de l'équivalence de statut avec la troisième séquence également (séquence en *chez qui*)'. Il nous semble que l'on peut interpréter les trois séquences soit comme des prédicatives soit comme des enchaînantes, après une séquence *j'ai deux centaines* qui constitue une prédication. Là encore, il n'est pas facile de déterminer si l'on se trouve dans un cadre micro- ou dans un cadre macro-syntaxique (au sens fribourgeois), avec plusieurs clauses autonomes.

Nous avons également repéré deux exemples avec le connecteur *mais*, mais tous deux ne sont finalement pas pertinents sur ce point, pour différentes raisons.

- (93) et pis ben il s'est avéré que l'opération a eu des complications que le cheval a été | couché pendant deux jours pis finalement ils ont dû l'euthanasier deux jours après | et pis d'**avoir la propriétaire au téléphone qui** ne nous en veut pas mais qui | qui se dit ah ouais mais c'était pourtant une petite opération et pis ben | et ça ça c'est des moments | affreux (OFROM, unine08-fja PPP)
- (94) ensuite euh dans dans les autres gens qui m'entourent dans les gars ben j'ai euh | **j'ai deux trois personnes qui** sont des amis euh | que j'apprécie énormément parce que je connais depuis longtemps et tout | mais qui font moins partie de de s/ de mon entourage de qu/ qui sont moins comment dire euh | des espèces de de p/ de de de d'accouder quoi (OFROM, unine08-mba, d, =(104))

Dans le premier se pose la question de savoir s'il s'agit d'une structure en *J'AI X qui* (cf. *avoir au téléphone*)<sup>333</sup> ; dans le second, la première relative est prédicative mais les suivantes enchaînent sur *amis* et pas sur *personnes*, elles échappent ainsi à la structure. Nous ne retiendrons donc pas ces deux exemples pour cette discussion.

Nous retenons le suivant, en revanche, qui présente un cas différent de ceux qui ont été vus au début de cette section : dans l'exemple ci-dessous, le connecteur apparaît non pas entre deux relatives mais avant la première.

- (95) mais voilà c'est c'est que j'ai l'impression que **j'ai j'ai tout un bagage mais | qui** est presque euh | flottant comme ça qui est pas concret | pis tant que je peux pas mh | appliquer ça et ben pour finir personne n'en retire rien (unine08-lpa, xx)

Les deux relatives en liste sont à l'évidence de même statut, et la présence de *mais* avant la *qui* fait pencher pour une analyse en relatives enchaînantes.

Dans d'autres cas, sans connecteur, il est possible de faire se succéder des relatives de niveaux différents, et ainsi d'ajouter de l'information ou de rectifier une information qui pourrait être trompeuse ou incomplète : on trouve par exemple des parenthétiques explicatives avant une prédicative qui semble être celle qui était planifiée depuis le début.

- (96) oui oui ah oui on aime bricoler oui | maintenant **j'ai un beau-frère là** que enfin qui {est/é-} qui était beau-frère | qui a qui donc qui s'est séparé le père de notre neveu **qui construit ici** | et je lui avais monté une euh une maisonnette (OFROM, unine11-jsa, E)
- (97) puis après ouais c'est vrai que la soutenance **on a eu euh | euh | comment il s'appelait** |[nom] | je crois euh qui euh qui lui fait de la politique en fait il notre prof a fait exprès | d'ailleurs je pense de le choisir comme expert évidemment | **qui nous a agressées** quoi sur les les théories anarchistes et |[prénom] | qui est devenue franc folle (OFROM, unine09-bfa, WWW)

<sup>333</sup> Probablement que non, et il serait donc finalement plus juste de le sortir de nos exemples pertinents.

Dans les deux exemples, les informations fournies avant la séquence en *qui* prédicative sont assez longues, mais la structure (en *J'AI X qui*) est tout de même maintenue. C'est particulièrement remarquable dans (97), car les hésitations et ajouts sont nombreux : hésitation sur le nom, qui une fois trouvé est encore modalisé (*je crois*) ; information nouvelle sur le référent introduit (*fait de la politique*) et commentaire sur cette information (*notre prof a fait exprès...*). Le débit de la locutrice semble ralentir fortement au moment de l'hésitation, accélérer au moment du commentaire (avec intonation de type parenthétique), puis retrouver le même rythme au moment de la séquence *qui nous a agressées*.

Il y a d'autres exemples dans notre corpus correspondant à des cas de relatives multiples en *qui* après un seul [*J'AI* – SN] (cf. Annexe 6c : I, sdf et UUU). Mais les relatives qui se succèdent peuvent également ne pas toutes être en *qui*.

- (98) toute l'intrigue se base sur une série de romans | des Johnny Gossamer qui sont un peu les les SAS | enfin les SAS ou alors euh les les San Antonio | de des États-Unis | avec euh justement un personnage qui | a toujours deux enquêtes | une complètement folle et une autre très sérieuse | et on découvre que ces deux enquêtes n'en font qu'une à la fin | donc on pour reprendre un peu l'histoire **on a notre personnage le raté | qu'on retrouve** à Hollywood | et | **qui va | être mis entre les pattes** d'un | d'un inspecteur privé professionnel | gay | qu'on appelle Gay Paris | et euh pour lui apprendre le métier de détective privé | pour pouvoir tourner un bout d'essai pour un film euh à Hollywood | et là-bas euh il va retrouver aussi euh notre personnage principal va retrouver | une amie d'enfance | qui essaye de devenir actrice et qui est bercée de douces illusions | et le problème c'est que il va tomber sur de vrais cadavres | ce qui est | ce qui va bien sûr être assez problématique et assez euh perturbant pour lui (OFROM, unine08-tha, èè)
- (99) ouais ce |\_| ce mariage c'était c'était sympa |\_| **pis on a eu des Paninis qui ont été faits** par euh un collègue à |\_| à | #<sup>334</sup> **qu'on n'a toujours pas collés** (unine11-sda, RRR)
- (100) puis ensuite avant ce dîner **on a généralement un petit colloque qui se déroule** euh dans l'office | donc dans le bureau des infirmiers |\_| **où on nous explique** un un peu euh le déroulement de la journée ou bien |\_| si y a eu des évènements euh des évènements |\_| qui seraient intéressants pour nous (OFROM, unine09-tba, mm)
- (101) mais il est vrai que je trouve intéressant parce que | contrairement à ce qu'on peut imaginer avec une population de personnes âgées je suis pas dans un travail de routine |\_| parce que tout change euh | comme pour ce que je viens de dire euh ce que je viens de de dire précédemment tout se modifie |\_| et aujourd'hui **on a vraiment un travail qui est** presque plus dirigé vers le social |\_| **où où on doit** |\_| euh tenir compte de |\_| euh de plusieurs facteurs | pour permettre à la personne âgée de rester au domicile donc on travaille beaucoup en interdisciplinarité (OFROM, unine08-sma, yy)

On remarquera ainsi qu'il n'y a pas vraiment de contrainte sur les types de relative après une structure en *J'AI* lorsque [*J'AI* – SN] forme une prédication, comme dans les exemples ci-dessus, au contraire de ce qui se passe dans les cas des *constructions*. Les *constructions* en *J'AI X qui* ont en effet des limitations à ce niveau : seule une structure en *qui* est possible a priori pour les exemples avec p.i., et très préférentiellement en *qui* (mais peut-être aussi parfois en *que*) pour la construction avec lexique libre (cf. 3.3 *infra*).

---

<sup>334</sup> En raison de l'anonymisation dans OFROM, il n'est pas toujours facile de comprendre de quoi il s'agit. Ici, il nous semble que la locutrice veut dire *un collègue de {prénom de son mari}*. Les Paninis sont des autocollants représentant généralement des joueurs de foot, à collectionner pour remplir un cahier ; des collègues du mari de la locutrice ont semble-t-il fait une imitation de cela avec des photos de collègues de travail, qu'ils ont offertes comme cadeau de mariage.

Pour terminer, nous relevons un exemple avec plusieurs relatives mais qui ne partagent pas forcément le même antécédent.

- (102) {et/les} coliques ça peut être des coliques simples quand on connaît certains chevaux on sait que c'est juste un coup de stress | ou un petit bouchon où ça c'est pas grave | \_ | ils peuvent patienter une heure ou deux | \_ | **on a certaines coliques** suivant les symptômes qu'on a au téléphone avec la personne **qui** peuvent être des torsions | d'estomac ou d'intestin ou d'utérus pour une jument portante | \_ | **qui** là en général nécessitent euh | \_ | d'être là euh | \_ | plus rapidement que ce qu'on pourra de toute façon être hein j'entends on est toujours trop tard dans ces cas-là (OFROM, unine08-fja, nv2, =(71))

Le SN *certaines coliques* forme l'antécédent de la première relative (prédicative), même si celle-ci tarde à venir après la précision *suivant les symptômes...*<sup>335</sup> ; il est peut-être également l'antécédent de la seconde, mais il est possible aussi que le deuxième *qui* enchaîne sur *des torsions* – ou que l'antécédent soit en fait un objet-de-discours plus flou, intégrant les deux informations.

#### 2.2.2.2. Accumulation de structures en *avoir* dans un discours

Les deux extraits présentés ici sont particulièrement longs, mais nous les proposons tout de même en entier plutôt que de renvoyer à une annexe, pour faciliter une lecture suivie. Un commentaire suit chacun des extraits.

- (103) L2  
ok et tu as une peut-être une anecdote par rapport à un élève qui t'a marqué ou que L1  
ohlala j'en aurais beaucoup | \_ | j'en aurais vraiment beaucoup euh | \_ | euh **y a | \_ | y a une une rencontre qui m'a beaucoup marquée** | \_ | alors justement moi je prends en général des gens | \_ | <sup>hhh</sup> **j'ai pas mal de d'élèves qui** sont jeunes ça c'est chouette | \_ | parce que j'ai ils sont **qui** sont à l'université je sais pas pourquoi <sup>iii</sup> **j'ai plein d'élèves qui** sont à l'EPFL | \_ | voilà ils sont musiciens dans l'âme ils aiment bien ça | \_ | euh <sup>kkk</sup> **j'ai quelques personnes plus âgées qui** chantent dans des chœurs et pis qui sont très à fond dans les trucs | \_ | et puis je suis très prudente quant aux enfants | \_ | ce qu'y a eu y a quelques années y a eu une grande mode | parce que y avait le film euh les choristes qui est sorti | \_ | alors | \_ | tous les parents voulaient faire chanter leurs enfants euh j'avais tout le temps des appels | pour des enfants de dix ans euh même plus petits des fois six ans comme ça | \_ | et puis là euh là j'ai dû mettre le hola donc euh j'ai | \_ | j'ai toujours euh plutôt refusé les enfants | \_ | parce qu'une voix d'enfant c'est c'est très difficile | \_ | c'est d'abord c'est très petit et pis euh | \_ | voilà | \_ | il faut | \_ | respecter un certain nombre de choses y a des paramètres y a des trucs euh qu'il faut savoir | \_ | mais un jour je je donnais des cours à une dame qui chantait dans un chœur | \_ | et pis elle m'a demandé si elle pouvait euh m'amener son un de ses garçons c'est une femme qui a | \_ | trois garçons | \_ | elle m'a demandé si elle pouvait m'amener un de ses garçons parce que vraiment elle trouvait qu'il chantait bien et tout | pis je me disais ouais d'accord | \_ | okay | \_ | encore une | \_ | et puis euh | \_ | je suis comme c'était mon élève je lui ai dit ben d'accord euh ben amène-moi euh | ton ton ton ton fils et pis | \_ | ben je vais l'écouter | \_ | et pis c'est vrai que je suis restée quand même euh | \_ | assez euh | \_ | assez baba devant de ce petit gars à l'époque il avait | \_ | je pense qu'il devait avoir à peine onze ans quelque chose comme ça | \_ | et pis euh <sup>fff</sup> **j'ai ce petit garçon qui ouvre la bouche puis qui chante comme un ange** quoi | je suis restée juste tétanisée | \_ | alors effectivement il m'a chanté en

<sup>335</sup> Cet exemple ne correspond d'ailleurs pas à un pivot des résultats TXM : la parenthèse fait que le *qui* est trop éloigné du *on a* concerné (le logiciel a ressorti dans un pivot l'exemple *on a au téléphone avec la personne qui*, qui correspond effectivement à la grammaire de recherche – et qui nous a permis de trouver 'par hasard' l'exemple pertinent correspondant, *on a certaines coliques... qui... qui*).

plus un un des airs qui est dans les dans les choristes | \_ | qu'il avait appris comme ça | \_ | il avait vraiment vraiment une voix magnifique il chantait vraiment euh | \_ | comme on entend des fois ces ces | \_ | ces chœurs de garçons euh y a beaucoup ça de chez | \_ | chez les anglais c'est une tradition un peu les chœurs d'enfants | \_ | de garçons notamment | \_ | il avait vraiment une de ces voix comme ça totalement pure totalement euh | \_ | c'est des voix qui sont pas encore sexuées alors c'est y a quelque chose de | \_ | ouais ben vraiment de l'ordre de l'angélique un petit peu comme ça et c'est vrai que ça ça m'a | \_ | ça m'a vraiment impressionnée | \_ | et euh ce garçon-là je lui ai donné des cours **j'ai c'est le premier enfant que j'ai pris | \_ |** comme élève (OFROM, unine11-vpa, =(86) repris ici avec un contexte plus large)

Dans ce premier long extrait, on peut relever des structures en *il y a X... qui* et en *J'AI X qui* intervenant à des points stratégiques. L'énoncé en *il y a X... qui* du début de l'extrait sert à poser l'événement qui va ensuite être longuement développé : la rencontre marquante. Plusieurs énoncés en *J'AI X qui* permettent à la locutrice, professeur de chant, de poser un cadre en signalant quels types d'élèves elle a : de nombreux élèves jeunes, quelques-uns plus âgés. La locutrice informe ensuite qu'elle est *très prudente quant aux enfants* ; elle explique alors les raisons de cette prudence. Elle vient finalement donner un contre-exemple, celui de la rencontre marquante, justement, qui est également exposé sous la forme d'une structure en *J'AI X qui*. L'extrait se conclut sur une clivée, après une reformulation (*j'ai c'est*) qui ne laisse pas comprendre quelle structure (en *j'ai*) était éventuellement planifiée ici. En étant vu de la sorte, ce discours paraît très bien construit, et les structures en *avoir* et en *c'est* y sont relativement nombreuses. Ces structures, toutefois, conservent un rôle plutôt au niveau local ici, et pas au niveau discursif sur l'organisation globale de l'information à long terme.

L'extrait suivant montre une utilisation encore plus marquée de ces structures, et cette fois elles y représentent à la fois des énoncés intéressants au niveau local et de véritables 'organisateurs de l'information' au niveau de l'entier du discours. La locutrice participe à une radio locale et raconte un épisode récent qu'elle a vécu dans ce cadre.

- (104) voilà alors cette semaine | \_ | comme tout le monde le sait | \_ | **y a Barack Obama qui a été élu euh | à la présidence euh des États-Unis | \_ | ah nous on est une toute petite radio locale mais on s'est dit quand même mince on a aussi envie de | participer un petit peu à cette euh à ce grand évènement international | \_ | donc euh on a organisé tout un dispositif euh pour pouvoir faire vivre | euh cet évènement | \_ | et donc euh ben ce qu'on a fait c'est que euh c'est qu'on a contacté | des des journalistes euh aux États-Unis | \_ | alors à la base nous on avait déjà des contacts avec euh avec deux personnes | \_ | qui qui font déjà pour nous parfois des des correspondances donc euh on les a contacté(e)s | \_ | ils étaient | \_ | ils étaient d'accord de de de travailler pour nous à ce moment-là et on en a trouvé encore | trois autres euh | \_ | un qui dont | % | enfin c'est tout en fait tout des personnes qu'on connaissait déjà soit qui des journalistes qui ont passé par | # | et puis qui sont maintenant aux États-Unis | \_ | ou alors des qui sont allés spécialement aux États-Unis pour couvrir cet évènement | \_ | et donc euh l/ ce qu'on s'est dit c'est qu'on on va leur demander de se trouver dans un | lieu un peu où y a du monde euh pour qu'ils nous décrivent euh | \_ | l'ambiance enfin que comment les gens accueillait ces ces résultats | \_ | donc euh **y en avait un à New-York qui a été dans un QG | démocrate puis après un QG un QG républicain | \_ | bon y en a un un deuxième à New-York qui a lui a plutôt fait une analyse euh | de de ce des résultats de ces élections | \_ | on en avait un à Washington alors lui il est mh il est haïtien donc il est vraiment dans le | black power il nous a fait | \_ | il était dans les quartiers les quartiers noirs de Washington enfin c'était vraiment y avait une ambiance | euh on entendait quand il parlait que | \_ | y avait vraiment u/ une ambiance euh assez folle euh à Washington | \_ | on en avait une sur un campus à San Francisco qui était un petit peu euh elle était un petit | peu moins bien mais voilà c'est pas toujours facile euh d'improviser quelque chose****

|\_ | et puis **on avait encore euh une ex soixante-huitarde** euh |\_ | **pour qui** euh c'était c'était magnifique que Barack Obama soit élu et euh | elle **elle** était à Los Angeles |\_ | et donc on les a fait intervenir à peu près tout tout toutes les vingt minutes |\_ | sous forme euh ben c'était des petits dialogues euh ils étaient en direct euh | sur le euh sur le portable alors ça c'est assez stressant parce qu'on sait jamais si le |\_ | si le portable va couper donc on est très euh on est toujours un petit peu tendu en studio mais bon |\_ | ouais ça |\_ | comme dit mon chef c'est de la radio |\_ | et sinon |\_ | en studio on a aussi invité des gens enfin qui habitent | Ville1 | mais qui ont qui s/ qui sont soit euh américains <sup>eee</sup>**on avait un basketteur du | Equipe de sport** |\_ | **qui** est donc un un américain un noir et puis pas du tout politicien pas du tout | politique mais |\_ | **pour qui** ben voilà ça a une signification parce que c'est son président à lui qui a été élu |\_ | donc il nous a un petit peu expliqué ça mh il parlait pas très bien français donc il nous a expliqué ça | très brièvement |\_ | autrement <sup>rrr</sup>**on avait un peintre euh aussi en studio qui vit entre New York et puis | Ville1 | donc il connaît bien qui connaît bien New York il connaît bien |\_ | les Américains et d'ailleurs qui avait des qui avait téléphoné à ses amis à New York pour voir comment ça se passait** |\_ | donc c'était assez assez sympa puis **le troisième c'était** un professeur de littérature américaine | **qui** est aussi un américain **qui** a vécu euh |\_ | **qui** a vécu quasi toute sa vie aux États-Unis à part deux ans à | Ville1 |\_ | donc pour lui aussi c'était euh |\_ | c'était quelque chose euh cette euh cette élection bon il a essayé de nous faire des théories un peu plus sérieuses donc c'était |\_ | peut-être un peu moins drôle que le basketteur mais ça apportait un |\_ | un autre point de vue sur la question |\_ | et puis voilà et ensuite ben dans les bulletins bien sûr qu'on a ben on a donné |\_ | là les informations brutes euh qu'on avait des agences de presse pour dire bon |\_ | Barack Obama a obtenu euh je sais plus trois cents quarante-deux grands électeurs contre euh | cent nonante-cinq à John Mc Cain, enfin je sais plus les chiffres |\_ | et voilà c'est comme ça qu'on a un peu couvert ce |\_ | ce grand évènement euh de politique internationale hein | # (OFROM, unine09-lka)

De nouveau, le discours commence par un énoncé en *il y a X... qui*, qui permet ici de poser un cadre très général introduisant le contexte dans lequel va s'inscrire toute la suite de l'extrait. La locutrice précise ensuite autour de quoi tournera son propos : plusieurs contacts ont été pris pour que des correspondants puissent commenter l'élection en cours ; elle présentera ensuite chacun de ces correspondants. On notera le long de tout cet extrait une alternance de *il y a* et de *J'AI*, diverses formes de relatives (*qui*, *pour qui*), et une alternance de séquences avec relatif et de séquences avec clitique. L'exemple rrr (marqué par un double soulignement) est particulièrement intéressant sur ce dernier point : la locutrice alterne, sur plusieurs segments successifs, les références en *qui* et en *il*, hésite entre les deux et reformule un *il* en *qui*, et revient même finalement au *qui* après une séquence en *il*.

Ce dernier point montre de façon très remarquable l'autonomie énonciative de certaines relatives, probablement plus nombreuses que ce que l'on croit généralement. On observe en effet de nombreux cas de relatives qui montrent un fonctionnement proche de celui d'une séquence équivalente avec clitique, ce qui nous incite à penser que les relatives identifiées comme continuatives/enchaînantes sont probablement beaucoup plus répandues que ce qu'on imagine a priori, et qu'il vaudrait la peine d'étudier cela de bien plus près.

Pour conclure ce § 2.2.2, nous dirons simplement que la structure en *J'AI* permet d'organiser de l'information sur plus ou moins long terme : parfois elle constitue simplement le moyen le plus rentable de poser plusieurs objets de discours successifs ; parfois un seul [*J'AI* – SN] peut servir de base à une multiplication de relatives fournissant

des informations pertinentes ; parfois les séquences en *J'AI X qui* servent d'organisateur de l'information à un niveau local ou plus global – dans ce dernier cas il vaudrait la peine d'effectuer une étude de cette construction en parallèle à d'autres constructions (*il y a... qui, c'est... qui, etc.*) et d'observer leurs caractéristiques et leur répartition.

### 2.2.3. Maintien du même sujet

Les structures en *avoir* sont connues comme étant un instrument utile pour éviter l'apparition d'un SN sujet non actif en début d'énoncé, mais il se trouve que cette propriété se combine souvent, au niveau discursif, avec le maintien d'un même sujet (le sujet d'*avoir*) au fil d'un discours. Un premier exemple, que nous avons déjà présenté *supra* pour d'autres raisons, fournit une première illustration de ce point.

- (105) heureusement | \_ | euh | \_ | ils ont pas le droit d'être plus que deux dans une voiture après neuf heures le soir | \_ | pour pas qu'ils euh | \_ | enfin pas qu'ils aillent faire la foire euh | \_ | à plusieurs remplir une voiture y en a un qui | \_ | conduit qu'il boive ou qu'il boive pas euh | \_ | à seize ans tu rentres à une heure du matin tu es fatigué euh | tu as les copains qui te poussent à aller vite enfin c'est aussi le truc à faire des conneries (OFROM, unine08-ada, ee, =(67))

Dans (105), la structure en *avoir* intervient à la suite de deux autres propositions commençant par un *tu* générique, et permet ainsi à la locutrice de conserver le même 'moule' (un *tu* générique comme sujet) pour énoncer les trois éléments de son argumentation.

La structure peut aussi être utile dans le cadre d'une période narrative, cette fois pour présenter plusieurs contenus selon un même point de vue.

- (106) alors cette année j'ai été en vacances en Alsace | \_ | dans un Center Parc | \_ | euh alors j'ai fait croire à ma femme bien sûr ou ma femme m'a fait croire | que c'est moi qui avais fait choisi et le Center Parc et les vacances | \_ | mais elle m'avait fait tellement d'appels du pied elle m'avait montré | tellement de choses intéressantes sur internet ah sur les Center Parcs | et pis y en avait un pas trop loin | \_ | cinq heures et demie de route | \_ | alors on peut aimer ça moi je suis pas amateur de route donc euh voilà | \_ | euh | \_ | pis alors avec trois gan/ trois enfants ça me je voyais mal euh la chose en fait au début hein trois enfants | \_ | moins de cinq ans | \_ | encore madame qu'il faudrait gérer là-bas | \_ | ah eh c'est pas facile | \_ | enfin bon je suis quand même parti avec l'idée que ça pouvait peut-être bien se passer | \_ | euh | \_ | on a démarré euh plutôt euh | \_ | tôt pour ma femme c'est-à-dire à neuf heures | \_ | euh trop tard pour moi bien sûr | \_ | donc dès Saint-Maurice | \_ | on avait déjà le deuxième qui braillait | \_ | # | \_ | comme quoi il voulait savoir quand est-ce qu'on arrivait | \_ | donc Saint-Maurice on avait fait donc euh quinze minutes sur les cinq heures trente que devait durer le voyage | \_ | ça se présentait plutôt bien | \_ | on avait imaginé que déjà au restoroute il aurait braillé | \_ | donc c'était Saint-Maurice | \_ | bon on s'est assez rapidement arrêté euh à la Gruyère | \_ | euh restoroute de la Gruyère | \_ | euh ça permettait de souffler un petit peu | \_ | euh sortir | # | qui qui lui euh il aurait pu continuer sans autre mais alors | # | lui c'était question de s'arrêter | \_ | et pis bien sûr | # | étant ce qu'il est euh il a râlé tout le long qu'on était là-bas | \_ | donc on a été assez heureux de reprendre la route euh on se dit c'est pas pire en fait de s'arrêter que de prendre la route | \_ | et on a duré comme ça jusqu'à la jusqu'avant Bâle | \_ | (OFROM, unine11-fda, =(64))

Dans cet extrait, déjà vu également, le locuteur raconte des événements selon son point de vue personnel au début, introduisant sa femme comme un point de vue autre (voire opposé) : *je* et *ma femme*. Il passe au *on* à partir de *on a démarré*, et ce *on* semble pouvoir inclure tantôt toute la famille (*on a démarré, on s'est arrêté, on a duré*) et tantôt plutôt *je* et *ma*

*femme* seulement (*on avait imaginé, on a été assez heureux*). L'énoncé *on avait déjà le deuxième qui braillait* s'inscrit dans cette succession d'épisodes ayant tous un format similaire (ils débutent par *on*), sans qu'il soit vraiment nécessaire de savoir à qui exactement renvoie ce *on* dans ce cas.

Ce point nous donne l'occasion d'évoquer les exemples avec p.i., peu décrits jusqu'à présent dans cette partie 'rendements discursifs'. Au sujet d'exemples avec SN de p.i. et adjectif, Heinz (2003 : 87) relève que le schéma *il a la langue toute bleue* est en concurrence avec un schéma *sa langue est toute bleue* : ces deux schémas sont considérés par elle comme non synonymes, et elle relève<sup>336</sup> des différences formelles entre eux.

**A / *il a la langue toute bleue***

- La partie du corps est déterminée par l'article défini à valeur générique (sens sous-entendu : 'chez lui, la langue est bleue').
- La prédication se fait par le verbe *avoir*.
- Le sujet grammatical (représenté par *il*) et le sujet psychologique coïncident.

**B / *sa langue est toute bleue***

- La partie du corps est déterminée par le déterminant possessif, à valeur spécifique.
- La prédication se fait par le verbe *être*.
- Le sujet grammatical (représenté par *sa langue*) et le sujet psychologique (représenté par *il*) ne coïncident pas.

Nous relevons ici la remarque sur la coïncidence entre sujet grammatical et sujet psychologique<sup>337</sup> dans la forme en *avoir* : ce sujet psychologique forme souvent un thème tout au long d'un discours, et la forme en *avoir* permet ainsi de le maintenir en position de sujet grammatical. La structure en *avoir* avec relative permet en plus une assez grande liberté dans la partie qui suit *qui*. Elle constitue donc une structure utile pour poser un prédicat portant sur une partie, tout en positionnant le 'tout' comme sujet de l'énoncé, dans une progression à thème constant. Quelques-uns de nos exemples illustrent bien ce point.

(107) LS1

[...] mais je sais pas ça te fait quoi d'être juste avant tes ta compét là d'être sur ta moto  
FL1

tu as le trac **tu as les james** [*sic*] **qui flageolent**

LS1

tu as tu as le trac

FL1

tu as le caca de la peur qu'on appelle

FL1

et euh tu vendrais père et mère pour euh pas participer à la compétition et en fait quand c'est lancé c'est lancé et euh

LS1

et c'est génial (TT-2.0, 12af1)

(108)

et pis il était là ouais mais tu es la seule personne avec qui j'ai envie de passer mon anniversaire j'ai pas je sais pas | quoi faire euh pour mon anniversaire et tout et pis larmes aux yeux euh |  | j'étais là mais écoute t'as des copains euh je sais pas t'as des potes | quoi euh moi je peux pas euh qu'est-ce que tu veux que j'y fasse quoi euh |  | pis là de nouveau **il a {eu/?} les yeux qui commencent à chialer** j'étais là qu'est-ce que j'ai dit encore (OFROM, unine08-vwa, MM)

(109) L1

/ et, Ø / tu as commencé à avoir peur quand alors

<sup>336</sup> Nous proposons sous forme de tableau les éléments mentionnés par Heinz (2003 : 87) dans son texte. Pour l'auteure, « la prédication porte sur la personne » dans 'A' (« on caractérise une personne par la couleur d'une partie de son corps »), alors que dans 'B' « l'attribution ne concerne la personne que par ricochet » (« on caractérise la partie corporelle d'une personne par sa couleur (=celle de la pdc [=partie du corps]) »).

<sup>337</sup> Nous avons déjà signalé la même idée chez Gaatone (1972 : 96) dans la note 163, chapitre III.

L2

au moment où je suis arrivée dans le car j'ai réalisé je je je sais même pas ouais j'ai réalisé et **j'ai eu les jambes qui mais qui tremblaient** mais vraiment j'aurais dû faire trembler tout le car tellement je tremblais et en plus je me rappelle il y avait plus de place devant donc j'ai pas pu m'asseoir tout de suite et j'ai vu le moment où je retombais par terre mais là vraiment parce que j'étais vidée parce que j'ai réalisé qu'en fait euh j'allais pa- j'aurais pu passer m- mes mon Noël à l'hôpital et tout loin de ma famille tout ça parce que parce que bêtement je traverse une rue sans regarder et en plus je glisse quoi

L1

et là quand tu t'es sentie retomber est-ce que tu t'es vue tomber du car et passer dessous euh en te rappelant ce qui venait de se passer ou pas du tout

L2

non non non pas du tout non je je **j'ai eu les jambes qui ont tremblé** et tout parce que j'a- j'avais la pétoche hein c'est tout (T1T-2.2, L\_accident)

#### 2.2.4. Extensions : relative *vs* adjectif

Nous avons remarqué que, dans un certain nombre de nos exemples (environ 25 sur nos 165 exemples pertinents OFROM), le prédicat de la relative était constitué du verbe *être* suivi d'un syntagme adjectival ; dans ces cas, la forme relative pourrait être une variante d'une forme avec l'adjectif seul. On constate cela au moins dans deux exemples avec p.i. recueillis au vol, mais aussi dans des exemples sans p.i. (ici, nos exemples OFROM).

- (110) je commence à avoir les pieds qui sont mouillés (oral)
- (111) je commence à avoir les pieds mouillés (modifié, de sens équivalent)
- (112) tu as l'œil gauche qui est bien rouge (oral)
- (113) tu as l'œil gauche bien rouge (modifié)
- (114) alors justement moi je prends en général des gens | \_ | <sup>hhh</sup> **j'ai pas mal de d'élèves qui** sont jeunes ça c'est chouette | \_ | parce que j'ai ils sont qui sont à l'université je sais pas pourquoi <sup>jjj</sup> j'ai plein d'élèves qui sont à l'EPFL | \_ | voilà ils sont musiciens dans l'âme ils aiment bien ça | \_ | euh <sup>kkk</sup> j'ai quelques personnes plus âgées qui chantent dans des chœurs et pis qui sont très à fond dans les trucs (OFROM, unine11-vpa, =(18))
- (115) alors justement moi je prends en général des gens | \_ | **j'ai pas mal de d'élèves jeunes** ça c'est chouette | \_ | parce que j'ai ils sont qui sont à l'université (OFROM, unine11-vpa, hhh, modifié)

Ce constat nous fait nous interroger sur l'existence réelle d'une forme de variation entre relative et adjectif seul dans cette situation, et surtout sur ce que la forme relative permet que l'adjectif seul ne permet pas.

De façon générale, la relative nous semble permettre de faire porter plus de poids sur l'information fournie par l'adjectif : confère-t-elle à la séquence avec l'adjectif un format plus explicitement prédicatif, grâce à la présence du verbe *être* ?

- (116) [L2 parle des votations pour la fusion des deux communes de Martigny-Bourg et Martigny-Ville pour créer une seule commune (le Grand Martigny ou simplement Martigny, en 1964)]

L2

je me souviens du Carnaval | \_ | oh y avait eu y avait eu d'abord des élections pour ça des | \_ | des votations | \_ | alors y avait eu beaucoup de tirage là y en avait | % | \_ |

L1

vous aviez pas le droit de vote encore

L2

non pas du tout | \_ | moi j'étais pas d'ici | \_ | mais | \_ | y avait eu beaucoup | \_ | de tirage hein les uns étaient pour les autres étaient contre | \_ | et pis je me souviens du Carnaval alors y avait eu des manifestations pour la fusion justement tout ét/ | \_ |

- parce qu'autrefois | \_ | **Martigny avait un Carnaval qui était important** | \_ | hein  
L3  
oui  
L2  
et là je pense que le Bourg et la ville se mettaient ensemble | \_ |
- (117) [*La locutrice explique le déroulement des journées dans le bome dans lequel elle travaille.*]  
donc euh là aussi souvent on les passe euh aux toilettes avant | \_ | qu'ils dînent | \_ |  
ensuite ben on les place parce que **chaque personne a quand même euh sa place euh sa place qui est désignée** donc on les met à leur place on met la bavette on avance les chaises euh s'il le faut  
[...]  
et puis ensuite ben euh chaque personne euh | \_ | a euh a a en fait y a un menu | \_ | tous les jours un menu différent mais euh en fait on peut varier selon euh | \_ | selon euh les moyens euh des personnes parce qu'y a des personnes qui peuvent | par exemple plus euh mâcher | \_ | donc là **ils ont souvent des des repas qui qui sont tout mixés** | \_ | y a aussi des allergies y a des | \_ | des régimes euh particuliers pour euh pour pratiquement chaque résident (OFROM, unine09-tba, b.b et nn)
- (118) [*L1 raconte les problèmes qu'elle a actuellement avec sa colocataire.*]  
L1  
tu vois elle elle est quand même dans le monde du service et **elle a des horaires qui sont complètement décalés** elle comprend pas que le matin je me lève à six heures et demie pour aller travailler elle six heures et demie c'est presque l'heure à laquelle elle se couche  
L2  
ouais elle va elle va se coucher ouais donc vous vous voyez jamais quoi  
L1  
on se croise pas on n'arrive pas à discuter puis s- c'est pas la solution (OFROM, z, unifr12-tda)
- (119) si y a plein de Français qui viennent en Suisse parce qu'y a pas assez de place pour étudier à | \_ | en France | \_ | dans ces grands inti/ institutions parce qu'ils sont énormes | \_ | ben si quelqu'un vient en en F/ en Suisse | \_ | et s'il rentre en France pour le moment actuel comme j'ai appris | là les Français ils ont la peine à accepter que c'est une | % | \_ | formation | \_ | équivalent | \_ | en France donc | | comme a dit notre directeur les Français ils doivent se battre à af/ à se faire reconnaître parce qu'**ils ont en fait | \_ | une formation qui** est | \_ | qui est juste qui est oui | \_ | @ | qui est valable | \_ | oui (unine11-caa, français L2)

La relative semble aussi 'dérouler' l'information de façon plus appropriée que ne le ferait l'adjectif seul dans le cas où un ou plusieurs adverbes interviennent dans le prédicat contenant l'adjectif.

- (120) tout se modifie | \_ | et aujourd'hui **on a vraiment un travail qui** est presque plus dirigé vers le social | \_ | où où on doit | \_ | euh tenir compte de | \_ | euh de plusieurs facteurs | pour permettre à la personne âgée de rester au domicile donc on travaille beaucoup en interdisciplinarité (OFROM, unine08-sma, yy)
- (121) c'est mon fils lui il travaille à l'État du Valais | \_ | **il a deux enfants qui** sont encore jeunes un est au collège à | # | \_ | et puis | # | est encore ici elle elle fait | \_ | ah comment est-ce qu'on appelle ça elle c'est pas les commerciales | \_ | c'est les | \_ | les cultures générales | \_ | je sais pas si vous voyez un peu (OFROM, unine11-cpa, C)
- (122) y a mon colocataire | # | qui est aussi mon ami mais | \_ | on a une relation alors euh elle qui est plus | \_ | bon on est hyper amis euh je veux dire on s'entend extrêmement bien sur beaucoup de choses | \_ | pas sur tout on a b/ des des on a des on a des on a des | \_ | contrairement aux à mes autres amis **on a des | \_ | des centres d'intérêts qui** sont souvent complètement différents | \_ | euh lui c'est vraiment un gars euh piano euh vin rouge | comme je dirais euh pièces de théâtre euh machin et tout (OFROM, unine08-mba, s)

- (123) et c'est en donnant des coups de main | \_ | un petit peu à à qui le demande des coups de main gratuits je le précise | \_ | euh ben ça m'a enrichie ça m'a beaucoup apporté ça m'a | \_ | ça m'a | \_ | ça m'a formée | \_ | et aujourd'hui je pense que **j'ai un bagage d'employée de commerce qui** est quand même euh | \_ | très complet | \_ | on on se perfectionne toujours on a toujours quelque chose à apprendre | \_ | mais je suis quand même fière de de mon parcours (unine08-rza, n)

Dans l'exemple suivant, elle nous semble rendre la structure corrélatrice plus accessible.

- (124) L1  
 et puis et puis on s'est posé la question de l'appart puis justement qu'est ce qu'on fait et tout ça et elle m'a dit je peux pas payer la colloque pendant quatre mois si je suis pas là puis moi je lui ai dit écoute je suis pas d' accord de m'occuper de l'appart pendant quatre mois et puis que tu reviennes comme ça donc on arrête la colloque  
 L2  
 ouais je pense c'est le mieux à faire de toute façon  
 L1  
 mais je pense aussi puis finalement **on a des vies qui** sont tellement différentes  
 L2  
 différentes  
 L1  
que c'est difficile d'habiter ensemble  
 L2  
 que c'est diffici- ouais ouais c'est dur de (OFROM, u, unifr12-tda)

Dans (125), elle facilite la formulation, en deux mouvements et au moyen d'un marquage par *mais*, d'une première énonciation (*avoir tout un bagage*) et d'une seconde, double, qui vient effectuer une sorte de concession (*mais qui est presque flottant, qui est pas concret*).

- (125) j'aime pouvoir appliquer ce que j'apprends | \_ | et c'est quelque chose qui manque terriblement | \_ | euh en tout cas en psychologie [...] on apprend des choses qu'on engouffre et qu'on | j'ai toujours tendance à dire que on on avale pour régurgiter après euh c'est une image un peu | un un peu euh noire quoi mais | mais voilà c'est c'est que j'ai l'impression que **j'ai j'ai tout un bagage mais | qui** est presque euh | flottant comme ça qui est pas concret | pis tant que je peux pas mh | appliquer ça et ben pour finir personne n'en retire rien (unine08-lpa, xx, =(95))

Enfin, dans ce dernier exemple, elle semble être le meilleur moyen de souligner explicitement l'opposition *je ~ lui* :

- (126) enfin j'ai j'ai toujours euh été un peu trop euh | \_ | c'est mon problème en dessin en fait j'ai toujours été un peu trop impatient | \_ | en dessin j'ai toujours eu ce problème aussi de | \_ | de pas | \_ | finir le dessin que je commençais souvent | \_ | donc euh j'aimais bien faire des dessins un peu à tort et à travers mais je n'ai jamais eu la patience de | \_ | de tout tout figoler de faire des petites euh | \_ | **j'ai un ami euh qui** qui lui est très très méticuleux | \_ | qui fait des très très beaux dessins hyper précis | \_ | mais quand il le fait je vois qu'il qu'il passe du temps aussi à faire vraiment des des ombrages et puis | \_ | euh hyper précis (OFROM, unine08-efa, =(79))

Une variante avec adjectif seul ne permettrait pas ici une formulation similaire.

### 3. Ouvertures, et conclusion au chapitre

Nous recensons ici quelques pistes de recherche qui nous semblent intéressantes, mais que nous n'avons pas eu l'occasion de suivre dans ce travail.

### 3.1. Avant le verbe *dire*

Dans huit exemples de notre corpus OFROM, le verbe de la séquence en *qui* est le verbe *dire*. Ce nombre n'est pas très élevé, mais ces séquences du type *j'ai un(e) ami(e) qui m'a dit...* nous ont paru assez usuelles, et nous nous demandons si ce n'est pas un contexte d'apparition de la construction particulièrement favorable.

Dans l'extrait suivant, qui correspond aux deux premières minutes de l'entretien transcrit, la locutrice utilise deux fois cette structure.

- (127) ben écoutez | \_ | déjà ma ma plus grande collection bah c'est ma collection d'étiquettes de bouteilles de vin | \_ | bon **j'avais une une amie** | \_ | **qui qui** me disait bah je garde je garde des étiquettes | \_ | pis elle m'a montré deux trois trucs mais elle les avait comme ça un peu en vrac pis j'ai dit op/ c'est dommage parce que | \_ | ça serait plus joli présentable si c'était classé  
[...]  
oh ça plaît parce que c'est vrai que | quand c'est classé c'est beau | et puis euh quand je vais quelque part euh | là j'ai fait quelques fois aussi | présenter mes mes classeurs euh | à un vinorama puis j'ai vu que c'était apprécié | oh mais j'aurais jamais pensé que on pourrait regarder ça c'est vrai qu'il y en a des belles | puis après ben **j'ai des amis qui** m'ont dit ben écoutez euh quand j'aurai des | des bouteilles avec des belles étiquettes ben je vous les mettrai de côté alors euh | c'est très souvent qu'il y a des des cartons des sacs de | de bouteilles vides au fond de mon garage et puis bah voilà  
(OFROM, unine11-rsb, ééé, =(4)/(63))

L'usage des temps verbaux est assez remarquable ici : la deuxième occurrence, avec un présent pour *J'AI* et un passé composé pour le verbe *dire*, pourrait indiquer que ce type d'emploi appartient aux formes qui ont tendance à se figer.

Il nous semble qu'il serait intéressant d'être attentif à ces emplois, et de voir s'ils ne sont pas proportionnellement plus nombreux dans d'autres types de discours (plus interactionnels, plus spontanés).

### 3.2. Alternance *qui*/clitique

C'est là un point qui pourrait probablement constituer un sujet d'étude en soi<sup>338</sup>, et nous avons finalement renoncé à le traiter ici, malgré son intérêt certain.

Nous avons seulement relevé les exemples en [*J'AI* – SN – clitique V] quand nous en rencontrons par hasard, et l'emploi de cette structure nous semble souvent très semblable à celui de la construction en *J'AI X qui* – même si la première nous paraît moins fréquente.

- (128) L1  
bon je vais vous prescrire des d'autres médicaments alors je vais vous prescrire nanananana ça vous fera plus cinquante francs  
L2  
mais euh je dois vous dire aussi quelque chose **j'ai ma fille elle est tombée en rollers**  
L1  
oui  
L2  
ça fait que son doigt en fait il est il est t- tordu ouais ça fait que moi je me suis quoi / je lui, j'y / ai dit tu viendras pas tu restes à la maison faire tes devoirs bien que moi

<sup>338</sup> Pour des études sur l'alternance *qui*/clitique après *avoir*, cf. notamment Zay (1998) ; Berrendonner (2008) ; Avanzi (2011 : 223-266, 2012 : 245-290). Sur l'alternance *qui*/clitique dans des structures en *il y a*, cf. notamment Choi-Jonin & Lagae (2005) ; Willems & Meulleman (2010). Sur l'alternance *qui*/clitique de façon plus générale ainsi que le morphème *qu-*, cf. notamment Groupe de Fribourg (2012 : 266-281).

- c'était pour vous voir vous pouvez me le dire maintenant parce que vous savez ce que c'est ou il faut que je vous l'amène demain (TESTORAL, le\_medicin\_1)
- (129) ça va ça faisait prrr **tu as les muscles ils gonflaient** et gonflaient tu vois XX même qui descend (TESTORAL/TT\_2\_0, 75xmm1)
- (130) [*Locuteur répondant à une demande sur une disponibilité horaire exceptionnelle*]  
[ben non oublie] **j'ai le petit il a l'orthophonie à {Ville} à treize heures trente** [ça aurait été l'après-midi ça aurait été possible mais là] (oral)
- (131) [*Deux femmes dans le bus parlant du fait d'être malade dans les transports publics*]  
[une fois un long trajet j'ai été malade .. Milan-Lausanne ça a très bien été à Lausanne j'ai dû prendre le train assise dans le faux sens ... ] **j'avais le monsieur à côté de moi i(l) m(e) regardait** [rire ou bruit] (oral)

Ces quelques emplois sont très proches des emplois que nous avons relevés avec relative, et d'ailleurs la substitution fonctionnerait. Ceci pose bien sûr des questions sur la répartition entre les formes, le fait qu'il s'agisse de variantes ou pas, et aussi sur les conséquences sur l'analyse syntactico-sémantique et la structure macro-syntaxique des énoncés concernés s'il s'agit bien de variantes.

Dans l'exemple suivant, toutefois, la substitution nous semble plus difficile, et la récolte d'exemples de ce genre pourrait donc aider à appréhender les particularités de la structure avec clitique.

- (132) **(at)tendez j'ai la clé des fois elle ouvre pas** (oral)  
[*Locutrice en conversation avec d'autres, en essayant de mettre la clé dans la serrure de sa voiture*]

Lors d'une séance de travail, un locuteur a prononcé à quelques minutes de distance deux énoncés très proches, l'un avec *qui* et l'autre avec clitique.

- (133) [*La séance durant plus longtemps que prévu, le locuteur se lève et prononce l'énoncé suivant, en sortant.*]  
je crois que **j'ai une étudiante qui attend** je m'excuse je vais juste au moins lui dire que j'ai du retard
- (134) [*Environ quinze minutes plus tard, et alors que les discussions continuent, le locuteur se relève et prononce l'énoncé suivant, en sortant.*]  
**j'ai mon étudiante elle attend depuis une demi-heure**

On remarquera que l'opposition *qui* ~ clitique s'accompagne ici d'un changement de détermination. Il faudrait plus d'exemples pour savoir s'il s'agit d'un hasard ou d'une caractéristique significative : par exemple, cette structure avec clitique pourrait-elle être utilisée très préférentiellement avec des SN définis ? Une interlocutrice nous a un peu détournée de cette interprétation hasardeuse en produisant l'exemple suivant, le lendemain de la rédaction des lignes *supra*.

- (135) [*Dans un restaurant indien, au moment du choix avant la commande, pour dire qu'elle aime quand c'est piquant, mais pas trop.*]  
non mais une fois **j'ai un collègue i(l) nous avait fait un plat** [c'était épicé comme chez lui [c'était trop fort]]

La question mériterait vraiment d'être étudiée sur un grand nombre d'exemples.

Un autre trait peut-être remarquable est que cette structure n'apparaît pas du tout dans nos corpus écrits (courriels, internet). Là aussi, il faudrait regarder cela de plus près, afin d'évaluer s'il s'agit juste d'un manque de données ou si la structure avec clitique ne se rencontre effectivement qu'exceptionnellement dans les écrits même informels, et reste ainsi une réelle spécificité de l'oral.

Bien d'autres questions se poseraient probablement, que nous n'avons même pas envisagées ici, et une étude prenant en compte à la fois les exemples avec relatif et les exemples avec clitique serait certainement très instructive.

### 3.3. Avec *que* objet (ou autre relatif)

Ce point serait pertinent dans le cadre d'une étude générale des formes [*J'AI* – SN – relative]. Nous avons seulement quelques exemples en *que*, remarqués par hasard, mais nous observons que plusieurs cas de figure sont possibles, et une étude telle que celle que nous avons menée sur *J'AI X qui* donnerait donc certainement des résultats intéressants.

Les trois exemples suivants pourraient illustrer respectivement un cas d'*avoir* possessif et une relative de type soit prédicatif soit continuatif; un cas avec un verbe *avoir* plus présentatif ou existentiel; enfin un cas que nous considérons comme assez proche de la construction en *J'AI X qui*.

(136) **J'en ai un que je te monte à la pause**

-----

Bonjour,  
 {Prénom Nom} est à la recherche d'un repose-pieds. Est-ce que quelqu'un parmi vous n'utilise pas le sien et dans ce cas voudrait s'en séparer ?  
 Merci pour votre retour.  
 Bonne journée  
 (courriel)

(137) donc on pour reprendre un peu l'histoire **on a notre personnage le raté | qu'on retrouve** à Hollywood | et | **qui va | être mis entre les pattes** d'un | d'un inspecteur privé professionnel | gay | qu'on appelle Gay Paris | et euh pour lui apprendre le métier de détective privé | pour pouvoir tourner un bout d'essai pour un film euh à Hollywood (OFROM, unine08-tha, èè, =(167))

(138) [Entretien avec une humoriste, discussion au sujet des personnages qu'elle crée et de leur lien avec des personnes existant réellement dans son entourage]  
 oui je pense qu'il y a des gens qui se reconnaissent mais ils sont plutôt contents pasque je suis vraiment dans le qui aime bien châtie bien pasque **j'ai aucun d(e) mes personnages que j(e) peux ne pas aimer** et ceux que j'aime pas généralement je les fais pas (radio)

Nous avons effectué une rapide recherche TXM dans notre corpus OFROM : nous avons soumis la même requête que pour notre recherche d'exemples en *J'AI X qui*, mais en remplaçant *qui* par *que*. Alors que la recherche avec *qui* avait donné 270 résultats dont plus de 160 étaient pertinents, la recherche avec *que* a donné 307 résultats mais seuls quelques-uns pourraient être pertinents (cf. Annexe 8b) : environ 300 sont du simple déchet. La récolte d'exemples de façon automatique pourrait donc être plus difficile que pour *J'AI X qui* – et il est bien possible que les cas de *J'AI... que* soient beaucoup moins fréquents que les cas de *J'AI... qui*.

Enfin, dans ce cadre, il faudrait traiter aussi les cas avec préposition. Trois exemples en *avec qui*, un en *pour qui* et un en *à qui* sont sortis dans notre recherche OFROM de base.

(139) **j'ai des amies avec qui** je parle énormément je suis là aussi pour elles quand elles ont quelque chose à dire (unine08a12m)

(140) **j'ai des amies avec qui** je peux le pratiquer ça me permet de de de l'améliorer aussi (unine08a12m)

(141) **j'avais au moins au moins lui voilà avec qui** euh avec qui retrouver donc c'est vrai là (unine12a10m)

(142) **on avait encore euh une ex soixante huitarde euh pour qui** euh c'était c'était magnifique que Barack Obama soit élu (unine09a06m)

- (143) **tu as personne à qui** parler et puis et puis tu d ouais tu peux pas garder tout ça pour toi quoi (unine08a13m)

Ces occurrences n'ont pas été conservées dans le total de nos exemples pertinents, parce que leur découverte est due au hasard – et à l'homonymie *qui* sujet – *qui* après préposition.

Il serait probablement intéressant de faire une recherche avec toutes les formes possibles de relatif, et de voir ce que ces nouveaux exemples feraient émerger.

### 3.4. Conclusion

Comme on vient de le voir, plusieurs points restent à examiner qui pourraient prolonger cette étude. Ce serait également un atout de pouvoir travailler sur un corpus plus grand d'exemples contextualisés et avec accès à la prosodie : on aurait alors probablement plus d'occurrences de chaque type. On gagnerait certainement beaucoup à avoir plus d'exemples contextualisés des types 2 (avec p.i.) et surtout 3 (type dispositif), très peu représentés dans notre corpus OFROM, et dont la plupart de nos exemples (recueillis à la volée) étaient ainsi transcrits sans contexte et donc peu utilisables ici. Un meilleur point de vue sur les rendements discursifs du type 3, en particulier, permettrait peut-être de systématiser certains liens entre types de construction et fonctions pragmatiques.



## Conclusion générale

---

Nous avons vu que la description la plus courante de « la construction » en *J'AI X qui* dans la littérature, soit celle qui en fait une structure à relative prédicative dans le cadre de la prédication seconde, non seulement ne rendait pas justice à la diversité des cas possibles, mais en plus n'était pas la solution la plus adaptée en ce qui concerne les exemples auxquels une telle description est généralement appliquée. Notre travail a fourni un bilan critique des concepts auxquels il est souvent fait appel dans la littérature à propos de structures telles que celles en *J'AI X qui*, et il a réexaminé la description à partir d'exemples authentiques examinés dans leur contexte d'apparition. Nous synthétisons ici ses principaux apports.

Les deux premiers paragraphes du chapitre I ont proposé une synthèse des descriptions ambiantes de la structure, d'abord dans les ouvrages généralistes (grammaires du français) puis dans des études spécialisées. Ils visaient simplement à rendre compte de ces travaux dans un état de l'art 'objectif' : ce n'est que dans le § 3 du chapitre en question que nous avons proposé un premier bilan critique, problématisant les points qui nous semblaient devoir l'être dans le cadre de cette étude. Les trois principaux éléments qui ont alors été relevés sont les suivants :

- 1) le fait que beaucoup d'auteurs semblent partir du principe qu'il existe *une* construction en *J'AI X qui*, mais que très peu d'entre eux prennent la peine de la définir et de la délimiter ;
- 2) l'absence relative d'intérêt accordé à la description syntaxico-sémantique de « la construction », ce qui parfois laisse totalement dans l'ombre, et parfois n'explique pas de façon satisfaisante les difficultés d'analyse qu'elle présente ;
- 3) un intérêt relativement peu marqué aussi pour la description du statut et du sens du verbe *avoir* dans ce cadre.

De notre côté, nous souhaitons justement insister sur l'analyse syntaxico-sémantique, particulièrement délicate. Si l'on accepte la description commune (relative prédicative), on est obligé d'observer qu'il y a un décalage entre structure syntaxique et structure sémantique : la séquence [*J'AI* – SN] est la 'phrase principale' au niveau syntaxique, mais elle est très pauvre sémantiquement, l'essentiel de l'information est apporté par le prédicat dénoté par la relative. De plus, cette séquence [*J'AI* – SN] n'est pas autonome dans les exemples prototypiques :

- (1) j'ai le nez qui pique  
# j'ai le nez
- (2) j'ai ma femme qui m'attend  
# j'ai ma femme

L'interprétation commune qui voit là une double prédication, avec un pivot constitué du SN objet, est dès lors problématique : même si ce cas n'est en fait pas isolé dans le domaine de la prédication seconde, il méritait d'être questionné selon nous.

La majorité des descriptions recensées soutient cependant que « la construction » en *J'AI X qui* est une forme de prédication seconde, avec une relative prédicative. Quelques auteurs considèrent qu'il s'agit d'une forme de clivage (ou de dispositif syntaxique), l'un d'entre eux (Lambrecht) conciliant d'ailleurs les deux analyses. Pour examiner ces descriptions de façon informée, nous avons jugé nécessaire d'effectuer un bilan critique des concepts de relative

prédicative, de prédication seconde, et de clivage : c'est ce qui a constitué la deuxième partie de notre étude.

Le chapitre II a ainsi proposé de voir de plus près comment est envisagée dans la littérature la notion de relative prédicative, en la remplaçant dans le 'système' des différents types de relatives généralement retenus par les grammairiens. Il a soulevé certains points sujets à discussion, et notamment le fait que certains linguistes excluent les séquences en *qui* de type attributif/prédicatif du champ des relatives. Il a également montré que certains types de relatives (au moins les enchaînantes et peut-être les apposées) devraient être considérées comme des clauses autonomes, et ne devraient pas dès lors être envisagées dans le cadre de la subordination. Il a enfin relevé le fait que les relatives suivant un SN indéfini sont souvent difficiles à identifier. Ces deux derniers points méritaient d'être mentionnés, parce qu'ils ont eu une pertinence certaine dans nos analyses de corpus.

Dans le chapitre III, nous avons proposé une discussion du concept de prédication seconde, d'abord de façon générale puis en réduisant progressivement le champ autour des prédicats seconds en position de second complément du verbe, pour arriver à ceux qui sont dans cette position et ont une forme de relative. Nous avons remarqué qu'il est difficile de trouver une cohérence au concept de prédication seconde, tant dans les définitions qui en sont données que dans les exemples utilisés pour l'illustrer. Nous avons alors appliqué à la structure en *J'AI X qui* un faisceau de critères censés pallier l'absence de définition, et révéler qu'une structure est une forme de prédication seconde : nous avons constaté que la nôtre ne semble pas répondre très favorablement à ces critères.

Nous avons ensuite observé deux types de prédication seconde proches de nos préoccupations : les constructions à prédicat de l'objet, et les relatives attributives après verbe de perception. Nous avons alors vu que se posent là des problèmes similaires à ceux que nous rencontrons : il est souvent difficile d'isoler une prédication principale, et de définir de quelle façon la prédication seconde s'y rattache.

Enfin, nous avons regardé de plus près comment le verbe *avoir* était traité dans la littérature lorsqu'il apparaît dans des structures telles que la nôtre. Le résultat était qu'il n'y a pas de consensus, mais nous avons relevé les concepts de verbe attributif et de verbe support, que nous avons exploités par la suite.

À la fin de ce chapitre, nous avons proposé de ne pas considérer la description par prédication seconde/relative prédicative comme un acquis, de considérer avec défiance en particulier l'analyse par double prédication à pivot, et d'envisager que les exemples en *J'AI X qui* ne correspondent pas tous à un même type/à une même description.

Le chapitre IV a permis d'évaluer la pertinence d'appliquer les concepts de clivage et de dispositif syntaxique à certains exemples en *J'AI X qui*.

Nous avons d'abord rapidement présenté le concept de clivage en général, puis nous avons concentré notre attention sur des études qui considèrent qu'il existe, en plus du clivage en *c'est*, un clivage en *il y a* – et un clivage en *J'AI*. Nous avons montré que les caractéristiques du clivage en *c'est* ne peuvent pas être transposées à *il y a* et à *J'AI*, et qu'il vaut donc mieux ne pas considérer que *J'AI...qui* est un instrument de clivage au même titre que *c'est... qui*.

Du côté du dispositif syntaxique, nous avons commencé par un petit inventaire des différents dispositifs reconnus par la syntaxe aixoise, vu sous l'angle de l'éventuel procédé de focalisation qu'ils mettraient en œuvre. Nous avons ensuite examiné si certains exemples

en *J'AI X qui* remplissaient les critères définitoires mis en évidence, et conclu qu'ils le faisaient partiellement et que la question devait donc encore être examinée sur nos données de corpus.

Le chapitre V, premier de la partie proprement empirique de notre étude, a premièrement servi à présenter, de façon très factuelle, la manière dont nous avons conduit nos recherches d'exemples ainsi que leurs résultats bruts.

Il a ensuite présenté les problèmes qui se sont posés dans l'exploitation des données, soit les difficultés de classement auxquelles nous avons été confrontée, et les conséquences que nous avons dû en tirer : nous avons réduit notre corpus, pour pouvoir nous concentrer sur des données dont à la fois le contexte (transcription) et l'enregistrement étaient disponibles. Ceci nous est apparu comme la seule façon de mener une étude valable dans le cadre du présent travail.

Ce chapitre a enfin permis d'annoncer un point qui serait développé au chapitre suivant : l'avantage que constitue le recours à divers types de données, car toutes ne permettent pas les mêmes découvertes. Nous avons en effet montré que nos recherches 'manuelles' nous ont permis de trouver des formes originales et remarquables, mais que c'est bien nos recherches sur grand corpus, avec sélection par requête automatique, qui nous ont permis d'éviter l'écueil d'une recherche orientée, et d'avoir une vue d'ensemble des formes existant et de leur proportion respective (du moins dans un corpus donné). La combinaison des deux méthodes nous semble donc constituer la meilleure approche dans le cadre d'une recherche empirique de ce type.

Dans le chapitre VI, nous avons présenté nos analyses syntaxico-sémantiques de ce que nous désignerons désormais comme *les structures en J'AI X qui*.

Nous avons identifié un cas dans lequel nous jugeons possible de parler de relative prédicative, soit quand l'on a affaire à une première prédication [*J'AI* – SN] suivie d'une relative présentant un prédicat dont le contenu n'est pas présupposé mais constitue une information nouvelle et essentielle.

- (1) normalement cette année je devrais pouvoir finir et passer euh |  | passer à cette quatrième année et à ce finir mon bachelor et passer en master en fait |  | seulement voilà il y a eu un petit anicroche |  | **j'ai eu un petit problème de santé en fait qui** m'a un peu euh |  | qui m'a un peu bloqué pour cette euh pour cette euh cette année en fait (OFROM, unine08-efa, NN, =(10) du chap. VI)

Nous avons vu alors d'une part que cette interprétation continuait de poser des problèmes théoriques sérieux, et d'autre part que notre corpus fournissait peu de cas clairs de ce type. Même quand une prédication [*J'AI* – SN] semble être identifiable sans trop de doute, la séquence à forme de relative est souvent métanalytique. D'une part, l'opposition entre relative prédicative et relative adjectivale peut être neutralisée – dans les structures en *avoir*, le recours au test de la pronominalisation du SN n'est que rarement possible, et les outils manquent donc pour appuyer formellement l'une ou l'autre interprétation. D'autre part se présente souvent une autre interprétation concurrente de la séquence en *qui*, en tant qu'enchaînée. Une telle interprétation a des conséquences importantes sur l'analyse : la 'relative' n'en est pas vraiment une alors, elle constitue une nouvelle clause, et le *qui* ne devrait pas être considéré comme un subordonnant. Ce cas nous semble assez fréquent dans notre corpus, et nous incite à penser que les séquences en *qui* non relatives (non subordonnées) ne sont pas marginales en français parlé. Ce point nous semble bien rarement mentionné dans les grammaires, et ce serait à changer selon nous.

Pour les exemples des types *j'ai le nez qui pique* et *j'ai ma femme qui m'attend*, nous avons pour notre part proposé de recourir à d'autres analyses. Dans les deux cas, en effet, la séquence [J'AI – SN] ne constitue pas une prédication, et cela nous pousse à trouver une autre explication que par relative prédicative. Nous préférons parler d'un verbe *avoir* attributif, en tout cas pour le type *j'ai le nez qui pique*. Pour le type *j'ai ma femme qui m'attend*, nous avons montré qu'une autre solution était possible : celle du dispositif syntaxique. Les exemples de ce type ont en effet la particularité de présenter un contenu propositionnel comparable à un énoncé sans *J'AI* et *qui*, c'est pour cette raison qu'ils ont été rapprochés du clivage par certains auteurs. Ni les discussions théoriques du chapitre IV ni les analyses du chapitre VI n'ont permis de 'prouver' que ces exemples en *J'AI X qui* constituaient un (nouveau) dispositif syntaxique, mais nous avons estimé qu'ils étaient de bons candidats, et que l'analyse méritait donc d'être retenue : il pourrait s'agir d'une construction servant à présenter une organisation particulière de l'information.

Finalement, les résultats de nos analyses de corpus, exposés dans ce chapitre, ont confirmé ce que notre bilan critique de la partie 2 (en particulier les chapitres III et IV) avait prédit : ni le cadre large de la prédication seconde ni le concept de clivage ne peuvent rendre compte avantageusement de nos exemples en *J'AI X qui*. Et il n'existe pas pour nous une construction en *J'AI X qui* : la réalité des faits montre une diversité des structures, qui émerge des données et de leur examen attentif, en contexte et avec prise en compte de la prosodie pour les exemples oraux. Nous avons ainsi plaidé ici pour une description grammaticale qui ne se fasse pas dans un absolu qui n'existe pas, mais qui repose sur l'observation d'exemples dans leur contexte d'apparition. Selon nous, ce n'est qu'ainsi que tous les paramètres pertinents pour une description peuvent être pris en compte.

Au chapitre VII, enfin, nous avons présenté quelques-uns des rendements des structures en *J'AI X qui*, en montrant d'abord qu'elles étaient relativement fréquentes pour introduire du lexique relationnel, et en proposant ensuite divers rendements discursifs que nous avons pu mettre en évidence.

Nous avons notamment discuté la possibilité d'une alternance entre *J'AI...qui* et *il y a...qui* – les deux structures sont souvent associées dans la littérature. Nous avons confirmé et précisé ce qui était mentionné par plusieurs auteurs déjà : la structure en *J'AI* semble présenter une contrainte, exigeant qu'une coréférence au sujet d'*avoir* soit effectuée – cette contrainte ne s'appliquant pas quand *avoir* est utilisé à des formes en *tu* ou *vous* génériques.

D'autres fonctions ont été suggérées, entre autres l'organisation d'un discours complexe (par 'déroulement' de l'information) ou particulièrement long, ou encore le maintien d'un même sujet ou d'un même point de vue sur plusieurs énonciations.

La fin du chapitre VII indique quelques pistes de recherches qui restent à explorer suite à la présente étude. Un autre prolongement serait de continuer le travail sur un plus grand corpus : des données nombreuses, avec enregistrement à disposition bien sûr, et ressortissant à divers genres de discours et notamment de véritables interactions non dirigées, seraient un véritable atout pour la description. Les résultats de l'examen de telles données pourraient peut-être aider à mieux établir des liens entre des types de structures et des types de rendements discursifs.

Par ailleurs, il y aurait aussi selon nous un intéressant travail à faire dans la description du verbe *avoir* et des diverses constructions dans lesquels il intervient, en français contemporain. Un verbe d'une si grande fréquence, et offrant des possibilités d'emploi si diversifiées, mériterait sans nul doute une étude attentive.

# Bibliographie

---

## 1. Bibliographie générale

- Abeillé, A., Godard, D. & Sabio, F. (2008), « Deux constructions à SN antéposé en français », *Congrès Mondial de linguistique française 2008*, 2361-2376.
- Apothéloz, D. (2008), « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées) », in Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J. & Schnedecker, C. (dir.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 75-92.
- Apothéloz, D. (2012), « Pseudo-clivées et constructions apparentées », Chapitre X de : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang, 207-232.
- Apothéloz, D. & Roubaud, M.-N. (2015), « Constructions pseudo-clivées », *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Avanzi, M. (2008), « La différence entre micro- et macro-syntaxe est-elle marquée prosodiquement ? L'exemple des dispositifs clivés en *il y a SN qui/ø V* », *L'information Grammaticale* 119, 8-13.
- Avanzi, M. (2011), *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, thèse de doctorat de l'Université de Neuchâtel et de l'Université Paris Ouest Nanterre.
- Avanzi, M. (2012), *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles, Peter Lang, collection Gramm-R, 350 pages.
- Bally, Ch. (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- Barbérís, J.-M. (2010), « 'Quand t'es super bobo'... La deuxième personne générique dans le français parisien des jeunes », *Congrès Mondial de linguistique française 2010*, 1839-1857.
- Béguelin, M.-J. (2000), « Des clauses impersonnelles aux constituants phrastiques : quelques axes de grammaticalisation », in Sériot, P. & Berrendonner, A. (dir., en collab. avec l'Université de Fribourg), *Le paradoxe du sujet : les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*, *Cahiers de l'ILSL* 12, 25-41.
- Béguelin, M.-J. (2003), « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », in Sacarano, A. (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse de l'oral*, Atti dell'Incontro Internazionale, Dipartimento di Italianistica, Firenze, 23-24 aprile 1999, Roma, Bulzoni Editore, 111-131.
- Benveniste, É. (1966), « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 187-207.
- Benzakour, F. (1984), « Les relatives déictiques », in G. Kleiber (éd.), *Recherches en pragmatique sémantique*, Paris, Klincksieck, 75-106.
- Berrendonner, A. (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- Berrendonner, A. (2002), « Les deux syntaxes », *Verbum XXIV/1-2*, 23-35.
- Berrendonner, A. (2008), « L'alternance *que/#*. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? », in Van Raemdonck, D. (éd.), *Modèles syntaxiques*, Berne, Peter Lang, 279-296.
- Blanche-Benveniste, Cl. (1982), « Examen de la notion de subordination », *Recherches sur le français parlé* 4, 71-115.

- Blanche-Benveniste, Cl. (1988), « 'Laissez-le tel que vous l'avez trouvé' : propositions pour l'analyse du fameux 'attribut du complément d'objet' », *Travaux de linguistique* 17, 51-68.
- Blanche-Benveniste, Cl. (1989), « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé* 9, 53-73.
- Blanche-Benveniste, Cl. (1991), « Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut », in De Gaulmyn, M.-M. & Remi-Giraud, S. (dir.), *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 83-97.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2001), « Auxiliaires et degrés de 'verbalité' », *Syntaxe et Sémantique* 3, 75-97.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2002), « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », in Andersen, H. L. & Nølke, H. (dir.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Arhus*, 17-19 mai 2001, Berne, Peter Lang, collection Sciences pour la communication, 95-118.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2006), « Les clivées françaises de type : *C'est comme ça que, C'est pour ça que, C'est là que tout a commencé* », *Moderna Språk*, 100, 273-287.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2010a), *Le français : usages de la langue parlée*, Leuven/Paris : Peeters, 241 pages.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2010b) « Les pseudos-clivées et l'effet deux points », in Béguelin, M.-J., Avanzi, M. & Corminboeuf, G. (dir.), *La Parataxe*, Bern, Peter Lang, 185-218.
- Blanche-Benveniste, Cl., Bilger, M., Rouget, Chr. & Van Den Eynde, K. (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, Cl., Deulofeu, J., Stefanini, J. & Van Den Eynde, K. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- Blanche-Benveniste, Cl. & Jeanjean, C. (1987), *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Érudition ; Institut national de la Langue française.
- Blanche-Benveniste, Cl. & Van Den Eynde, K. (1987), « Analyse morphologique et syntaxique des formes QUI, QUE, QUOI », Preprint, Department Linguïstiek, K. U. Leuven, 1-23.
- Blanche-Benveniste, Cl. & Willems, D. (2007), « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 102-1, 217-254.
- Blanche-Benveniste, Cl. & Willems, D. (2016), « Les verbes faibles », *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- Brault-Scappini, S.-A. (2006), *Étude du dispositif d'extraction en 'c'est...qu', différenciation entre une relative et un dispositif d'extraction en 'c'est...qu'*, thèse de doctorat de l'Université Aix-Marseille.
- Brault-Scappini, S.-A. (2007), « Étude du dispositif d'extraction en 'c'est...qu', différenciation entre une relative en 'c'est...qu' et une proposition clivée », *L'information grammaticale* 114, 2007, 53-56.
- Brault-Scappini, S.-A. (2011), « Description syntaxique et sémantique d'une tournure spécifique à la langue orale : "j'ai un N qui + verbe" : j'ai le lavabo qui coule, j'ai la tête qui me tourne, j'ai mon fils qui fait un doctorat », exemplier distribué au Colloque international (Dés)organisation de l'oral, de la segmentation à l'interprétation, Université de Rennes 2, 24-25 mars 2011.
- Brunner, J.-J. (1981), « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'Information grammaticale* 8, 12-16.
- Cadiot, P. (1976), « Relatives et infinitives 'déictiques' en français », *DRLAV* 13, 1-64.

- Cadiot, P. (1988), « Le thème comme synecdoque », *Langue Française* 78, 9-25.
- Cadiot, P. & Furukawa, N. (2000), « Présentation », *Langue française* 127, *La prédication seconde*, 3-5.
- Cappeau, P. (2005), « Les indéfinis à l'aune de l'oral », *Scolia* 20, 67-82.
- Cappeau, P. & Deulofeu, J. (2001), « Partition et topicalisation : *il y en a* 'stabilisateur' de sujets et de topiques indéfinis », *Cahiers de praxématique* 37, 45-82.
- Choi-Jonin, I. & Lagae, V. (2005), « *Il y a des gens ils ont mauvais caractère*. À propos du rôle de *il y a* », in Murguía, A. (dir.), *Sens et Références*, Mélanges Georges Kleiber, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 39-66.
- Conti, V. (2002), *J'ai mon pied qui me fait mal*. Trois constructions en avoir sous un seul schéma apparent, mémoire de licence (=maîtrise), Université de Neuchâtel.
- Conti, V. (2004), « À propos des configurations en *j'ai X qui...* », *Travaux neuchâtois de linguistique* 40, 151-163.
- Conti, V. (2010), « La construction en avoir SN qui SV (*j'ai ma copine qui habite à Paris*) : une forme de dispositif clivé ? », *LINX* 62-63, 2010, 63-87.
- Coveney, A. (2009), « On pour tous, et tu pour on : tu et vous comme pronoms indéfinis », in Peeters, B. & Ramière, N. (dir.), *Tu et Vous : l'embarras du choix*, Limoges, Lambert-Lucas, 253-285.
- Coveney, A. (2010), « Vouvoiement and tutoiement: sociolinguistic reflections », *Journal of French Language Studies* 20, 127-150. [doi:10.1017/S0959269509990366]
- Cori, M. & David, S. (2008), « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages* 171, 111-129. [DOI 10.3917/lang.171.0111]
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1934). *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*. Paris, D'Artrey.
- Doetjes, J., Rebuschi, G. & Rialland, A. (2004), « Cleft sentences », in Corblin, F. & de Swart, H. (eds.), *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, 529-552.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Eriksson, O. (1983), *La phrase française : essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Göteborg, Acta universitatis gothoburgensis.
- Evrard, I., Pierrard, M., Rosier, L. & Van Raemdonck, D. (2009), « Introduction », in Evrard, I. & al., *Représentations du sens linguistique III*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », 11-14.
- Furukawa, N. (1987), « Sylvie a les yeux bleus : construction à double thème », *Linguisticae Investigationes* XI, 2, 283-302.
- Furukawa, N. (1996). *Grammaire de la prédication seconde. Formes, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Furukawa, N. (2002), « Construction grammaticale et sous-détermination structurelle : autour de l'emploi attributif du verbe avoir », *Le Français moderne* LXX-2, 129-144.
- Furukawa, N. (2005), *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thémativité*, Bruxelles, De Boeck – Duculot.
- Furukawa, N. (2010), « Thème, thémativité et prédication seconde : le type *Sylvie a les yeux bleus* revisité », programme du colloque international *La complexité en langue et son acquisition*, Paris, 5-7 juillet 2010, 18-24 (abstract en ligne).
- Gaetone, D. (1972), « Avoir comme instrument de transformation. À propos de la construction *le garçon a les yeux bleus* », *Vox Romanica* XXXI, 92-98.

- Gaatone, D. (1991), « Un calembour syntaxique en français », *French Language Studies* 1, 45-53.
- Gachet, F. (2012), *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques : une étude grammaticale*, thèse de doctorat de l'Université de Fribourg (Suisse), 318 pages.
- Gachet, F. (2015), *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques : étude grammaticale*, Paris, Champion/Genève, Slatkine, Bibliothèque de grammaire et de linguistique 45, 400 pages.
- Gachet, F. & Zumwald, G. (2015), « Inversion du sujet clitique », *Encyclopédie grammaticale du français (EGF)*, [http://encyclogram.fr/notx/004/004\\_Notice.php](http://encyclogram.fr/notx/004/004_Notice.php).
- Gapany, Joël (2004), *Formes et fonctions des relatives en français. Étude syntaxique et sémantique*, Berne, Peter Lang.
- Giry-Schneider, J. (1988), « L'interprétation événementielle des phrases en *il y a* », *Linguisticae Investigationes* 12, 85-100.
- Goes, J. (2008), « Les prédications secondes à prédicat adjectival », *Travaux de linguistique* 57, 23-41.
- Grevisse, M. (2011), *Le Bon Usage : grammaire française*, Paris [etc.], Duculot, 15<sup>e</sup> édition revue par A. Goosse.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang, collection Sciences pour la communication.
- Guéron, J. (1983), « L'emploi 'possessif' de l'article défini en français », *Langue française* 58, 23-35.
- Guimier, É. (1998), « Les constructions à prédicat de l'objet des verbes de perception », in Forsgren, M., Jonasson, K. & Kronning, H. (dir.), *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 231-241.
- Hanon, S. (1988), « Qui a quoi ? Réflexions sur la possession inaliénable et le verbe *avoir* en français », *Revue Romane* 23-2, 161-177.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2004), « La prédication seconde en français : définition et extension du domaine », in Sterkenburg, P. van (ed.), *Linguistics Today – Facing a Greater Challenge* (incl. CD Rom), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 11 pages.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2008a), « La prédication seconde en français : essai de mise au point », *Travaux de linguistique* 57, 7-21. [DOI : 10.3917/tl.057.0007]
- Havu, E. & Pierrard, M. (2008b), « Réduction et intégration de prédications : paramètres pour l'analyse des co-prédications adjectivantes », *Discours* 2, 20 pages.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2013): « Prédication seconde et subordination : à propos du degré de complexité de la connexion de prédications », in Paprocka-Piotrowska, U., Martinot, Cl. & Gerolimich, S. (dir.), *La complexité en langue et son acquisition*, Lublin, TN KUL, 37-51.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2014), *Les co-prédicats adjectivants : propriétés et fonction des adjectifs et des participes adjoints*, Bruxelles, Peter Lang, Gramm-R (Études de linguistique française 26), 249 pages.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2015), « Prédication seconde et co-prédication : à propos du marquage du lien entre les prédications », abstract du colloque *La coprédication*, Nice, mai 2015. [En ligne.]
- Heinz, M. (2003), *Le possessif en français : aspects sémantiques et pragmatiques*, Bruxelles, Duculot, Coll. Champs linguistiques, 520 pages.

- Herslund, M. (2011), « La relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe », *Langue française* 171, 89-99.
- Jeanjean, C. (1979), « *Soit y avait le poisson soit y avait ce rôti farci*. Étude de la construction *il y a* dans la syntaxe du français », *Recherches sur le français parlé* 2, 121-162.
- Jespersen, O. (1933), *Essentials of English Grammar*, London, G. Allen and Unwin (consulté dans la version Routledge/Taylor & Francis e-Library, 2006).
- Jespersen, O. (1937), *Analytic Syntax*, Copenhagen, Levin and Munksgaard (version consultée en traduction française : *La syntaxe analytique*, Paris, Minuit, 1971).
- Jespersen, O. (1971), *La philosophie de la grammaire*, Paris, Minuit (trad. de *The Philosophy of Grammar*, 1924).
- Karssenberg (2016a), « 'Il n'y a que Superman qui porte le slip par-dessus le pantalon' – les clivées en *il n'y a que x qui* », in *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2016*, 14 pages. [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702009>]
- Karssenberg (2016b), « French *il y a* clefts, existential sentences and the Focus-Marking Hypothesis », *Journal of French Language Studies*, online publication, 1-26.
- Katz Bourns, S. (2014), « Contrasting *c'est*-clefts and *it*-clefts in discourse », in Katz Bourns, S. & Myers, L. L. (eds), *Perspectives on Linguistic Structure and Context : Studies in honor of Knud Lambrecht*, John Benjamins Publishing Company, Pragmatics & Beyond New Series 244, 199-222.
- Kleiber, G. (1981), « Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes », *Le Français moderne* 3, 216-233.
- Kleiber, G. (1987), *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition 'introuvable' ?* Tübingen, Niemeyer.
- Kleiber, G. (1988), « Sur les relatives du type *je le vois qui arrive* », *Travaux de linguistique* 17, 89-115.
- Kupferman, L. (2000), « *Avoir* et la prédication seconde », *Langue française* 127, 67-85.
- Kupferman, L. (2004), *Le mot 'de' : domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*, Bruxelles, De Boeck & Larquier Ed. Duculot, 342 pages.
- Kuroda, S. Y. (1973), « Le jugement catégorique et le jugement théorique : exemples tirés de la syntaxe japonaise », (traduction M.-L. Beffa & M. Borel), *Langages* 30, 81-110.
- Lagae, V. (2008), « Les participes passés et la prédication seconde : les constructions en *de* du type *Elle a un article de terminé* », *Travaux de linguistique* 57, 89-104.
- Lagae, V. & Rouget, C. (1998), « Quelques réflexions sur les relatives prédicatives », in Bilger, M., van den Eynde, K. & Gadet, F. (dir.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain-Paris, Peeters, 313-325.
- Lahousse, K. & Lamiroy, B. (2015), « *C'est ainsi que* : grammaticalisation ou lexicalisation ou les deux à la fois ? », *Journal of French Language Studies*, 25 pages.
- Lambrech, K. (1986), *Topic, focus, and the grammar of spoken French*, Ann Arbor, UMI, 1990.
- Lambrech, K. (1988), « Presentational cleft constructions in spoken French », in Haiman, J. & Thompson, S. A. (eds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 135-179.
- Lambrech, K. (1994), *Information structure and sentence form*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Lambrech, K. (2000), « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue française* 127, 49-66.

- Lambrecht, K. (2001), « A framework for the analysis of cleft constructions », *Linguistics* 39-3, 463-516.
- Lambrecht, K. (2002), « Topic, focus and secondary predication. The french presentational relative construction », in Beyssade, C., Bok-Bennema, R., Drijkoningen, F. & Monachesi, P. (eds), *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 171-212.
- Lambrecht, K. (2004), « Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées », in Fernandez-Vest, J. & Carter-Thomas, S. (dir.), *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, 21-62.
- Lambrecht, K. (2008), « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé », in Van Raemdonck, D. (éd.) avec la collaboration de Katja Ploog, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, Coll. « Gramm-R, Études de linguistique française », 247-277.
- Lambrecht, K. (2010), « Constraints on subject-focus mapping in French and English », in Breul, C. & Göbbel, E. (eds), *Comparative and contrastive studies of information structure (Linguistik Aktuell / Linguistics today, 165)*, Amsterdam, J. Benjamins, 77-99.
- Léard, J.-M. (1992), *Les gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1935-1938), *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard, 2 vol.
- Leeman, D. (2001), « J'ai trouvé Kerstin qui travaillait : questions et hypothèse sur la relative prédicat de l'objet », in Kronning, H. & al. (dir.), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 375-383.
- Leeman, D. (2004), *Les déterminants du nom en français. Syntaxe et sémantique*, Paris, PUF.
- Le Goffic, P. (1979), « Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou: Pour en finir avec les deux types de relatives », *DRLAV* 21, 135-145.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Melis, L. (1988), « La prédication seconde : présentation », *Travaux de linguistique* 17, *La prédication seconde*, 7-12.
- Merle, J.-M. (éd.) (2008), *La prédication*, Paris, Ophrys, *Faits de langues* no 31/32, 462 pages.
- Moline, E. (1994), « Chapitre 3, *Que* subordonnant lié vs *que* subordonnant non-lié », in *Constructions subordonnées en que : diversité ou polysémie ?*, thèse de doctorat de l'Université de Toulouse-II.
- Muller, Cl. (1995), « Les relatives de perception : J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie », in Shyldkrot, H. B.-Z. & Kupferman, L. (dir.), *Tendances récentes en linguistique française et générale : volume dédié à David Gaatone*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, Coll. *Linguisticae investigationes Supplementa*, vol. 20, 310-322.
- Muller, Cl. (1998), « La portée variable des constructions attributives », in Bilger, M., van den Eynde, K. & Gadet, Fr. (dir.), *Analyse linguistique et approches de l'oral : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Leuven/Paris, Peeters.
- Muller, Cl. (2000), « Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale », *Langue française* 127, 21-35.
- Muller, Cl. (2002), « Clivées, coréférence et relativation », in Kleiber, G. & Le Querler, N. (dir.), *Traits d'union*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 17-32.
- Muller, Cl. (2006), « Sur les propriétés des relatives », *Cahiers de grammaire* 30, 319-337.

- Muller, Cl. (2008), « Valeurs communes et valeurs particulières des formes QU- en français », *Langue française* 158, 13-28.
- Muller, Cl. (2011), « Les interprétations sémantiques de la prédication seconde intégrée : les relatives prédicatives », *Langue française* 171, 101-116.
- Pierrard, M. & Havu, E. (2014), « L'attribut de l'objet, une complémentation nucléaire ? », *Travaux de linguistique* 68, 27-48.
- Prebensen, H. (1982), « La proposition relative dite attributive », *Revue Romane*, 17, 98-117.
- Rastier, F. (2005), « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in Williams, G. (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 31-45.
- Riegel, M. (1974). L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et analyse sémantique. *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 12-1, 229-248.
- Riegel, M. (1981), « Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs ». *L'information grammaticale* 9, 23-27.
- Riegel, M. (1988), « L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir* : amalgame et prédication complexe », *Travaux de linguistique* 17, 69-87.
- Riegel, M. (1991), « Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments », in De Gaulmyn, M.-M. & Remi-Giraud, S. (dir.), *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 99-118.
- Riegel, M. (1996a), « Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? », in Muller, Cl. (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, 189-197.
- Riegel, M. (1996b), « L'interprétation d'une forme tactique *ou* Quand la méronomie investit une structure syntaxique », *SCOLLA* 9, 191-216.
- Riegel, M. (1997), « De *il a les yeux bleus* à *je n'ai pas le cinq-à-sept* facile : les avatars de la construction attributive de *avoir* », *Travaux et recherches en linguistique appliquée* B/1, 99-108.
- Riegel, M. (2000), « Conditionnements méronomiques en syntaxe : trois constructions revisitées... et les autres », *SCOLLA* 12, 135-160.
- Riegel, M. (2006), « Grammaire des constructions attributives : avec ou sans copule », in Engwall, G. (éd.), *Construction, acquisition et communication. Études linguistiques de discours contemporains*, Acta universitatis stockholmiensis, Romanica Stockholmiensia 23, 29-51.
- Riegel, M. (2007), « Être ou pas être : deux manières d'être des propositions attributives », in Larrivée, P. (éd.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique française offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*, Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 61, 271-286.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF [7<sup>e</sup> édition revue et augmentée ; 1<sup>re</sup> édition : 1994].
- Rothenberg, M. (1979), « Les propositions relatives prédicatives et attributives : problème de linguistique française », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 74, 351-395.
- Roubaud, M.-N. (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris, Honoré Champion.
- Roubaud, M.-N. & Sabio, F. (2015), « Les clivées en C'EST LÀ QUE, C'EST LÀ OÙ : structures et usages en français moderne », *Repères DoRiF* 6, *Recherches sur la syntaxe verbale en français et en italien. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*, mars 2015, 13 pages [en ligne, <http://www.dorif.it/ezine/index.php>].

- Rouget, Chr. & Salze, L. (1986), « *C'est... qui, c'est... que* : le jeu des quatre familles », *Recherches sur le français parlé* 7, 117-139.
- Sandfeld, Kr. (1936), *Syntaxe du français contemporain, II. Les propositions subordonnées*, Paris, Droz.
- Sabio, F. (2006), « L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des objets directs », *Linguisticae Investigationes* 29-1, 173-182.
- Sabio, F. (2010), « Quelques remarques sur l'organisation syntaxique des énoncés clivés du type *Ce n'est pas parce qu'une pratique est répandue qu'elle est sans danger* », *LINX* 62-63, 89-110.
- Sabio, F. (2011), *Syntaxe et organisation des énoncés – Observations sur la grammaire du français parlé*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Aix-Marseille 1, sous la direction de José Deulofeu.
- Sabio, F. & Benzitoun, Chr. (2013), « Sur les relations entre syntaxe et discours : dispositifs de la rection et dispositifs macrosyntaxiques », in Saffi, S., Caddéo, S., Genărau, Ș. & Timoc-Bardy, R. (dir.), *La subordination à travers les langues romanes. Hommage au professeur Henri-José Deulofeu*, *Studia Universitatis Babeș-Bolyai – Philologia* 4, 97-110.
- Saussure, Louis de (2014), « Présuppositions discursives, assertion d'arrière-plan et persuasion », in Herman, T. & Oswald, S., *Rhétorique et cognition : perspectives théoriques et stratégies persuasives*, Berne, Peter Lang, 279-312.
- Scappini, S.-A. (2014), « La construction clivée : focus étroit ou focus large », *Fiche FRACOV*, 2.4.2014, 6 pages. [<http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches>]
- Scappini, S.-A. (2013), « Un sous-type de la construction clivée en “c'est...qu” : la structure d'enchaînement “et c'est pour ça que” ... et autres exemples », in Saffi, S., Caddéo, S., Genărau, Ș. & Timoc-Bardy, R. (dir.), *La subordination à travers les langues romanes. Hommage au professeur Henri-José Deulofeu*, *Studia Universitatis Babeș-Bolyai – Philologia* 4, 81-95.
- Spanoghe, A.-M. (1995), *La syntaxe de l'appartenance inaliénable en français, en espagnol et en portugais*, Franckfort, Peter Lang.
- Tellier, Chr. (1992), « Remarques sur avoir attributif et possessif », *Revue québécoise de linguistique*, 22-1, 165-181.
- Tobback, E. (2005), *Les constructions à attribut de l'objet et le marquage de la relation prédicative seconde*, thèse de doctorat de l'Université de Gand.
- Tobback, E. (2008), « La structure à attribut de l'objet des verbes d'attitude propositionnelle : réflexions sur le rôle du verbe », *Travaux de linguistique* 57, 73-88.
- Tobback, E. (2009), « L'attribut de l'objet avec et sans *comme*. Types de prédications et rapports avec le verbe recteur », in Evrard, I., Pierrard, M., Rosier, L. & Van Raemdonck, D. (dir.), *Représentations du sens linguistique III*, De Boeck Supérieur, Coll. « Champs linguistiques », 105-119.
- Togeb, K. (1983), *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Touratier, Chr. (1980), *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.
- Tremblay, M. (1992), « *Avoir ou être* », *Revue québécoise de linguistique* 22-1, 145-164.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, <http://atilf.atilf.fr/>.
- Van Der Auwera, J. (1993), « Les relatives prédicatives du français », *Travaux linguistiques du CERLICO* 6, *Subordination/Subordinations*, 265-277.
- Van Peteghem, M. (2010), « *Je lui trouve du charme* : une structure particulière de la prédication seconde », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L. & Prévost S. (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris,

- Institut de Linguistique Française, 1799-1812. [978-2-7598-0534-1 ; Sémantique, DOI 10.1051/cmlf/2010133]
- Van Raemdonck, D. (2016), *Le sens grammatical : Référentiel à l'usage des enseignants*, deuxième édition revue et augmentée (avec Marie Detaille & Lionel Meinertzhagen), Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Wartburg, W. von & Zumthor, P. (1958), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke (=2<sup>e</sup> édition remaniée ; 1<sup>re</sup> édition : 1947).
- Willems, D. & Meulleman, M. (2010), « 'Il y a des gens ils viennent acheter des aspirines pour faire de l'eau gazeuse'. Sur les raisons d'être des structures parataxiques en *il y a* », in Béguelin, M.-J., Avanzi, M. & Corminboeuf, G. (dir.), *La Parataxe. Tome 2 : Structures, marquages et exploitation discursive*, Berne, Peter Lang, collection Sciences pour la communication, 167-184.
- Wilmet, M. (1988), « À propos des relatives : une opposition controuée », *Travaux de Linguistique*, 16, 163-176.
- Wilmet, M. (1997), « L'apposition : une fonction à réestimer », in Kleiber, G. & Riegel, M. (dir.), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générales offertes à Robert Martin*, Paris/Louvain-La-Neuve, Duculot, 413-422.
- Wilmet, M. (2010), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck [5<sup>e</sup> édition, revue ; 1<sup>re</sup> édition : 1997].
- Zay, F. (1998), « L'exploitation de la distinction 'qui/il' dans les structures périodiques », non publié.
- Zumwald Küster, G. (2014), « Quel statut pour les sujets *je, tu, il,...* et les objets *me, la, lui, en... ?* », in Corminboeuf, G., Johnsen, L. A. & Béguelin, M.-J. (dir.), *Réanalyses, indétermination catégorielle et flou sémantique*, *Verbum* 36-1, 17-34.

## 2. Bibliographie relative aux corpus oraux utilisés

### 2.1. OFROM

- Avanzi, M., Béguelin, M.-J. & Diémoz, F. (2012-2015), « Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande », Université de Neuchâtel, <http://www.unine.ch/ofrom>

### 2.2. TESTORAL

- Blanche-Benveniste, C. (1999). « Constitution et utilisation d'un grand corpus. Grands corpus : diversité des objectifs, variété des approches », *Revue Française de Linguistique Appliquée* 4-1, 65-74.
- Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (2002), *Choix de textes de Français parlé, 36 extraits*, Paris, Champion, Collection Les français parlés.
- Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F. & Pires, M. (2012), « Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000) », <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf>
- Cresti, E. & Moneglia, M. (2005), "Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages", *Studies in corpus linguistics* 15, John Benjamins.
- DELIC (2004), « Présentation du 'Corpus de référence du français parlé' », *Recherches sur le français parlé* 18, 11-42.

- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2002), «La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure», in Pusch, C. & Raible, W. (eds.), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2005), « Un corpus numérisé pour la phonologie du français », in Williams, G. (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 205-217.

## Annexes

---



# Annexe 1

## Synthèse des descriptions du chapitre II, point 2.1

	Exemples représentatifs	Caractérisation	Description syntaxique	Statut du verbe <i>avoir</i>	Contraintes formelles sur la construction	Autres constructions évoquées dans l'étude
Rothenberg (1979)	<i>Il a les cheveux qui tombent</i> <i>Tu as le sang qui ne circule pas</i>	« Relative prédicative »	<i>avoir</i> + syntagme prédicatif en position postverbale directe avec une relative comme second élément ; caractère obligatoire de la relative	Non explicite	— Antécédent = terme désignant une partie du corps ou assimilé. — Article défini, ou numéral. — Sujet de <i>avoir</i> = animé ou assimilé. — Pronom relatif <i>qui</i> . — Possibilité de négation dans la relative. — Temps verbaux attestés : présent et imparfait ; passé composé envisageable.	Relatives « attributives » / de perception <i>Il est là qui pleure, Marie le voit qui pleure.</i> — Caractère non obligatoire mais font partie de la valence du verbe (compléments facultatifs) — Contraintes particulières sur le verbe principal et sur la relative
	<i>J'ai mon aînée qui est enceinte</i> <i>J'ai mon fils Etienne et ma fille qui connaissent bien l'écriture</i> <i>Nous avons toujours un de nos livres qui venait de paraître</i> <i>... non pas aujourd'hui. J'ai Jenny qui m'attend au d'Harcourt</i>	« Relative prédicative », en distribution complémentaire			— Le sujet de <i>avoir</i> désigne un [+animé]. — L'antécédent de la relative doit effectuer une référence au sujet d' <i>avoir</i> . — Le pronom relatif doit être <i>qui</i> . — Le verbe de la relative peut dénoter une activité ou un état. — Négation possible dans la relative ; impossible pour le verbe <i>avoir</i> . — Temps verbaux possibles : présent ou imparfait dans les deux prop. (le + fréquent) ; éventuellement passé composé dans la relative.	
Lagae & Rouget (1998)	<i>J'avais ma tante qui cherchait justement une enh une employée</i> <i>J'ai des parents qui me la gardent bein</i> <i>J'avais mon bidon qui m'empêchait de dégrafer mon parachute</i>	Relatives prédicatives qui dépendent du verbe <i>avoir</i> ou de <i>il y a</i>	Relative prédicative ≠ adjective ≠ de perception  Il ne s'agit pas d'une forme de clivage.	Le v. <i>avoir</i> est désémantisé (et <i>il y a</i> ne peut être remplacé par <i>il existe</i> ). Non explicite sur les autres aspects.	— Diverses contraintes portant sur les relatives prédicatives — Cas de double interprétation possible, du moins avec <i>il y a</i> : <i>il y a</i> locatif + rel. adjective OU <i>il y a</i> + rel. prédicative. — Contraintes différentes selon les formes envisagées : <i>j'ai/il a</i> vs <i>tu as/il y a</i> . — Dans les formes en <i>j'ai/il a</i> , présence obligatoire d'une seconde référence au sujet du v. <i>avoir</i> (ds le SN ou ds la relative) ; temps verbaux contraints (présent, imparfait, ou temps composés correspondants) ; contrainte sur le prédicat de la relative : spécifiant ; négation possible du v. <i>avoir</i> . — Dans les formes en <i>tu as/il y a</i> , SN totalement libre ; temps verbaux libres ; contrainte sur le prédicat de la relative : spécifiant ; négation possible mais rare voire très rare.	Les constructions en <i>J'AI X qui</i> et en <i>il y a X qui</i> sont traitées simultanément.
Lambrecht (2000, 2002)	<i>J'ai encore un formulaire que j'ai pas elle a une dent qui manque</i> <i>J'ai eu trois personnes qui sont venues se plaindre</i> <i>Elle a son père qui est médecin</i> <i>Elle a sa voiture qui est chez le mécanicien</i> <i>Il y a beaucoup d'Américains qui approuvent la violence</i> <i>y a Beth qui veut y aller, y a Jean-Marc, y a moi...</i>	CRP en <i>avoir</i> Construction relative présentative Avec <i>avoir</i> personnel et <i>il y a</i>	Prédication seconde, relative prédicative (ou attributive)	Verbe prédicatif, verbe principal	Contraintes sur toutes les CRP, pas seulement en <i>avoir</i> : — Une contrainte lexicale : seuls des verbes existentiels ou des verbes de perception peuvent occuper la place de verbe principal. — Contraintes sur le type de prédicat, sur la négation, la modalité et l'aspect, ainsi que sur la forme morpho-syntaxique et prosodique de l'expression qui désigne l'entité présentée.	<i>Il était une fois une belle princesse qui vivait dans un vieux château.</i> <i>Y a le téléphone qui sonne.</i> <i>Je vois le facteur qui arrive.</i> <i>Voilà le facteur qui arrive.</i> Etc. Ces énoncés sont tous des exemples de CRP.
Furukawa (2005)	<i>Elle a les yeux qui brillent.</i> <i>J'ai les jambes qui flageolent.</i> <i>Elle a son mari qui est malade.</i> <i>J'ai mon ami qui m'attend.</i>	Structures voisines de la construction à <i>avoir</i> attributif, mais sous-détermination structurelle	Structure accidentellement bithématique (amalgame de deux propositions)	<i>Avoir</i> « attributif » ≠ possessif mais garde un sens possessif ≠ sémantiquement vide, = prédicatif	Il n'est justement pas possible d'établir des contraintes qui seraient définitoires d'une telle construction.	<i>Elle a les yeux bleus.</i> <i>Elle a son mari malade.</i> Ces exemples représentent au contraire une construction grammaticale bien précise, à <i>avoir</i> attributif.
	<i>J'ai un oiseau qui s'est envolé</i> <i>J'ai mon mari qui est mort dans mes bras à la maison devant les yeux de mes jumeaux qui avaient à peine quatre ans.</i>		Exemples avec « <i>avoir</i> expérientiel »	<i>Avoir</i> « expérientiel »		<i>Sabel a eu le bras emporté et Courvoisin une jambe écrasée, Paquet a perdu l'œil droit.</i>



# Annexe 2a

## Les différents types de CRP selon Lambrecht (2002)

---

Types de Constructions Relatives Présentatives (CRP) selon Lambrecht (2002 : 176-177)

N.B. : Les différences entre les sous-catégories sont sémantico-pragmatiques, et ne sont pas nécessairement reflétées par des différences correspondantes au niveau de la grammaire ; pour optimiser la présentation, les exemples sont construits ici à partir d'un schéma lexical récurrent (trad. de Lambrecht 2002 : 176)

### (1) CRP en *avoir*, sous-type existentiel

- (1) Il y avait (une fois) une jeune fille qui fumait.
- (2) J'ai [T'as] une voisine qui fume.
- (3) Y en a [J'en ai/T'en as] une qui fume.
- (4) Y en a [J'en ai/T'en as] qui fument.

### (1') CRP en *avoir*, sous-type clivé

- (1) Y a la jeune fille qui fume.
- (2) T'as ta fille qui fume.

### (1'') CRP en *avoir*, sous-type énumératif

- (3) Y a moi qui fume, y a Marie-Paule, y a la jeune fille...

### (2) CRP compte-rendu de perception

- (4) Je vois (trouve, surprends) la jeune fille qui fume.
- (5) Il la voit (trouve, surprend) qui fume.
- (6) J'en vois (trouve, surprends) une qui fume.
- (7) J'en vois (trouve, surprends) qui fument.

### (2') CRP de perception implicite

- (8) La jeune fille était là qui fumait.
- (9) Elle est là-bas qui fume.

### (3) CRP en *voilà*, sous-type déictique

- (10) Voilà la jeune fille qui arrive.
- (11) La voilà qui arrive.
- (12) En voilà une qui arrive.
- (13) En voilà qui arrivent.

### (3') CRP en *voilà*, sous-type clivé

- (14) Voilà la jeune fille qui a encore fumé !
- (15) La voilà qui a encore fumé.



# Annexe 2b

## Les trois sous-types de CRP en avoir selon Lambrecht (2002)

Caractéristiques de chacun des trois sous-types de CRP en *avoir* d'après Lambrecht (2002)

CRP existentielles entité nouvelle = 'hearer-new' (=<=> SN indéfini)		CRP existentielles « avec problème de catégorisation »	CRP <b>clivées</b> entité nouvelle = 'hearer-old' mais 'discourse-new' (=<=> SN défini)		CRP énumératives
Statives (entité nouvelle)	Événementielles (situation nouvelle)	Avec quantifieur dans le SN	Statives (entité nouvelle)	Événementielles (situation nouvelle)	
<i>j'ai encore un formulaire que j'ai pas elle a une dent qui manque</i>	<i>J'ai eu trois personnes qui sont venues se plaindre</i>	<i>Il y a beaucoup d'Américains qui approuvent la violence</i>	<i>Elle a son père qui est médecin</i>	<i>Elle a sa voiture qui est chez le mécanicien</i>	<i>y a Beth qui veut y aller, y a Jean-Marc, y a moi...</i>
		« pas réellement présentatives », <b>clivées</b>			Structure formelle et sémantique de <b>clivée</b> , mais structure informationnelle différente des clivées <b>ci-contre</b> : relative pragmatiquement <i>présupposée</i>



# Annexe 2c

*Les clivées selon Lambrecht (2004)*

Type de clivée et fonction(s) principale(s)	Fonction spécifique	Exemples : 1/ en c'est ; 2/ en il y a ; 3/ en J'AI
<b>Clivées à focus sur argument</b> : fonction spécifique -> « clivées spécifiques »	spécificative exhaustive	1/ C'est [l'emploi des clivées] que (Max veut expliquer). 2/ Il y a [quarante ans] qu'(elle travaille dans cette boîte). 3/ –
	spécificative non exhaustive	1/ ø <sup>1</sup> 2/ Il y a [{*seulement / aussi / même} l'emploi des clivées] que (Max veut expliquer). 3/ –
<b>Clivées à focus sur proposition</b> : fonctions présentative et événementielle -> « clivées événementielles »	(présentative)	1/ Chez ma mère, il y a eu des inondations et chez mon père, c'est [le TOIT] qui [s'est envolÉ] <sup>2</sup> 2/ Y a [MAX] qui [veut expliquer l'emploi des cliVÉES] !
	(événementielle)	3/ Il a fallu que je m'arrête parce que j'avais [ma jambe gauche] [qui me faisait mal].

<sup>1</sup> Le tiret indique qu'aucun exemple de ce type n'est fourni dans l'article, sans que le cas soit indiqué comme impossible ; l'ensemble vide indique que le cas est indiqué comme impossible.

<sup>2</sup> Les majuscules indiquent les « points de proéminence prosodique principaux » (2004 : 39).